Projet d'aménagement routier GRANVILLE AVRANCHES

https://www.concertation-granvilleavranches.fr/

Dates
Du lundi 23 juin 2025 à 00h00 au lundi 22 septembre 2025 à 23h59

Contribution n°1 (Web)

Déposée le lundi 23 juin 2025 à 00h14

Riverain de la RD673 à la Maréchallerie à Saint-Pair depuis 25 ans, dans votre nouveau projet, nous ne sommes plus déviés alors qu'il avait été décidé en 2002 que nous soyons contourné dans le projet de la 2x2 voies, comment allez-vous assurer notre sécurité lorsque nous allons vouloir rentrer chez nous ?? avec le trafic incessant, nous attendons des dizaines de secondes, arrêté sur la voie dans l'attente de pouvoir tourner alors que les véhicules arrivant par l'arrière n'ont pas la patience d'attendre, ils nous frôlent par la droite, sans forcément réduire leur vitesse, il y a eu plusieurs riverains qui ont été accidenté. Il faut des morts pour que vous agissiez !!
Vous dîtes que vous attendez à entre 16 000 et 26 000 véhicules/jour à l'horizon 2050, on est déjà à 15000vl et plus par jour à la Maréchallerie, je n'imagine pas en 2050, on ne pourra même plus rentrer chez nous ou sortir de chez nous, et ça sera invivable.
Il est indispensable que la Maréchallerie soit contourné.
Votre contournement jusqu'à la CCI ne réglera pas les problèmes de bouchons, ça bouchonne déjà régulièrement jusqu'à la Maréchallerie, avec votre projet ça sera pire.
OUI A LA 2x2 VOIES GRANVILLE-AVRANCHES

Contribution n°2 (Web)

Déposée le lundi 23 juin 2025 à 09h33
POUR!

Contribution n°3 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 23 juin 2025 à 09h40

Cet axe est une horreur, il faut vraiment faire une 2x2 voies de Granville à Avranches, ce n'est pas ces petits aménagements qui vont régler les problèmes de bouchons et de sécurité.

Contribution n°4 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 23 juin 2025 à 09h44

Dans un département rural où l'on demande à ce que chaque projet soit sobre en consommation foncière, le projet de 4 voies Granville-Avranches est pourtant remis au centre des débats. Il apparaît important d'être conscient des enjeux liés à ce projet, souvent trop simplifiés :

Conditions de circulation :
5 nœuds de circulation routière sont aujourd'hui pointés du doigt comme étant les principales causes de ralentissement du trafic. Créer une nouvelle route ne fera qu'accroitre l'effet entonnoir aux principales sorties de cet axe et développer le paradoxe de Braess (concentration des automobilistes souhaitant emprunter la route la plus efficace).

Zone d'activités économiques :
La création d'un grand axe alternatif génère des zones délaissées. Ce risque est particulièrement important sur la zone du Croissant aux commerces déjà fragilisés par les zones concurrentes. Cette 4 voies du futur serait aussi responsable de la création des friches de demain, dommageable dans un contexte de zéro artificialisation nette à venir .

Démographie :
Le trafic est en stagnation depuis plusieurs années sur l'axe départemental actuel. La population des bassins de vie granvillais et avranchins diminue en lien avec le vieillissement des habitants et le manque de logement pour les actifs. La création d'un tel axe paraît surdimensionnée au regard des évolutions à venir.

Agriculture :
La Manche est un territoire productif où il est facile de consommer local. Une 4 voies, gourmande en consommation foncière nuirait à la production agricole déjà fragile face aux aléas climatiques en hausse.

Environnement :
Le manque de végétation rend la résilience de notre environnement difficile face aux étés caniculaires. Artificialiser une grande surface

pour la 4 voies accentuerait ce déséquilibre et augmenterait les menaces qui pèsent sur la faune et la flore.

Climat :
Toute infrastructure visant à favoriser l'usage de l'automobile est néfaste pour le climat. A l'exemple des villes françaises qui ont entreprise des politiques contraignantes pour les véhicules, une baisse des émissions de CO2 a été constatée sur l'ensemble du territoire nationale. Il convient de participer favorablement à cette baisse.

Urbanisation :
Le renforcement des centres villes est prôné par les programmes politiques et notamment Petites Villes de Demain. L'urbanisation le long d'un nouvel axe ne paraît ni rentrer en cohérence avec cette stratégie, ni être réalisable au regard de l'enveloppe foncière restante au niveau départemental. Face à la zéro artificialisation nette, le foncier disponible pour les logements (secteur en tension) est manquant. Il ne paraît pas pertinent de consommer des terres agricoles ou naturelles dans de telles proportions mais plutôt de les conserver pour le logement, thématique bien plus urgente à intégrer.

Pollution :
La pollution est minimale pour les véhicules entre 60 et 80km/h. Les points de ralentissements de l'axe actuel génèrent peu de pollution comparé à l'augmentation de la vitesse envisagé .

Financier :
Il est légitime de s'interroger sur le coût d'un tel projet, les 3,2km du contournement de Sartilly ayant déjà coûté 25 millions d'euros d'argent public .

Les alternatives :
Sécuriser les déplacements en vélo pour en favoriser la pratique
Créer des voies de dépassement supplémentaires là où les nuisances sont minimales
Mettre en évidence les parking relais, en développement sur la zone du Taillais à Yquelon/Granville, qu'il convient de développer sur l'axe Avranches/Granville.

Contribution n°5 (Web)

Déposée le lundi 23 juin 2025 à 10h14

L'amenagement de cet axe routier en véritable voie rapide digne de ce nom ,est indispensable , 1) pour la sécurité des riverains
2) pour fluidifier le trafic routier , ainsi que l'amélioration de la circulation .
Etant obliger d'emprunter régulierement cette route pour recevoir des soins à l'hopital de Granville ,je ne peux que constater que cet axe est saturé regulierement , et qu'il est vraiment necessaire , et urgent d'améliorer la configuration de cet axe ,devenu complètement obsolete , les années passant .
Cordialement .

Contribution n°6 (Web)

Déposée le lundi 23 juin 2025 à 11h15

Au sujet de cette route :
la NÉCESSITE d'une amélioration RAPIDE d'accès entre GRANVILLE et AVRANCHES n'est plus a démontrée !
notamment :
1) par la fermeture des services des spécialités de l'hôpital de GRANVILLE vers ceux d'AVRANCHES.(Pourquoi pas de nos jours pour de l'efficacité et des économies mais .....)
En effet nos élus ont été très favorable à ces restructurations avec en compensation un aménagement ROUTIER RAPIDE ET SECURISE pour 2026 fin de chantier !!!
A ce jour les opérations de restructurations vers l 'hôpital d'AVRANCHES sont faites mais la route RAPIDE est INEXISTANTE !

2) A ce jour cette route n'est plus ADAPTEE :
au trafic routier très important et trop divers : du poids lourd aux véhicules lents sans permis aux vélos !
à un manque de sécurité routière des usagers : voir des véhicules lents sur une route à grand trafic , des carrefours en sommet de cotes , aucune possibilité de dépassement (plus de créneaux) , une traversée de villages et hameaux avec passages piétons qui ne sécurisent absolument pas les riverains et les usagers .
et SURTOUT en 2025 un BIEN ETRE des RIVERAINS qui n'est pas respecté .....

3) Il faut aussi penser sans plus attendre au développement Économique et Touristique de GRANVILLE . Le train PARIS GRANVILLE ne suffit pas en 2025 , une liaison avec l' A84 est INDISPENSABLE ! surtout qu'une petite portion par la déviation de MARCEY LES GREVES est commencée et donc loin d'être inintéressante actuellement pour les usagers ....(des travaux inachevés qui coutent très chers.....)

Donc l'évidence d'une VOIE RAPIDE sans RONDS POINTS et sans radars (3 fixes actuellement sur une portion de 22 km plus ceux

éphémères !) est VIVEMENT ATTENDUE, surtout que le département possède déjà les terrains ..... que les engagements financiers étaient réunies a une certaine époque ....

ALORS FAITES VITE MAINTENANT !

Contribution n°7 (Web)

Déposée le lundi 23 juin 2025 à 12h12

Je suis évidemment pour le développement de notre territoire.
Donc évidemment pour la 2x2 voie.

Contribution n°8 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 23 juin 2025 à 12h30

Bonjour,

Je suis résident de Ronthon et travaille à Ducey. La plus part de mes courses se fait sur Sartilly et Granville.
Du lundi au samedi j'emprunte donc l'axe Avranches Granville. Je pense qu'il faut le faire évoluer au moyen de voies de dépassement uniquement :

- Entre le rond point de la CCI à Saint Pair et le Camping Lez Eaux prévoir une zone de dépassement (90km/h)
- En face du Chateau de Saint Pierre, commune de Saint Pierre Langers, prévoir une voie de dépassement en montée (90km/h)
- Entre le rond point de Guilloux Matériaux et le radar (sur la droite de la route en direction d'Avranches) prévoir une zone de dépassement (90km/h)

Il est bon de noté que dans notre département, les personnes âgées roulent nettement plus lentement que dans d'autres département (ils ne roulent pas à 65 ou 70km/h au lieu de 80 comme chez nous). L'intérêt des voies de dépassement est important.

Elargir les voies se fera en accord avec les agriculteurs voisins, c'est certain. Si on peut tout de même penser à replanter par la même occasion, ce serait un bénéfice visuelle, écologique, et structurel pour tout le monde. La monotonie des champs de maïs et de blé pourrait nous faire croire que nous sommes dans la plaine de Caen.

Les voies souffriront moins dans le temps si la température est moins élevée (grâce à l'ombre projetée des arbres au sol). Certes, il y aura un peu d'entretien (taille de branches) à réaliser, mais le bénéfice apporté sur le long terme sera plus important que le coup de la maintenance de la voirie (fissures).

Contribution n°9 (Web)

Déposée le lundi 23 juin 2025 à 12h35

La traversé du bourg de LA HAVAUDIERE est compliquée et dangereuse.
Non respect des limitations de vitesses et fortes nuisances sonores.
Nos enfants traversent la route pour prendre le bus.
Au vu de l'importance du trafic routier, il est difficile de traverser cet axe.
Il est important de faire évoluer cette situation avant un éventuel drame sur cet axe.
De plus depuis l'arrivé d'EMMAUS, le croissant devient dangereux et surtout surchargé.
Le stationnement sur le trottoir réduit le passage et demeure dangereux avec l'ilot central.
Dans l’intérêt de tous cette situation doit évoluer dans le bon sens et rapidement.

Contribution n°10 (Web)

Déposée le lundi 23 juin 2025 à 12h51

Je fait la route 2x par jour , du lundi au vendredi pour me rendre au travail, et c'est une horreur le trafic !!! Et je ne parle pas quand il y a un afflux de touristes...
L'axe Granville - Avranches devrait être depuis longtemps mis en 2x2 voies et surtout il faut dévier la bute' es gros, le Hameau de la Havaudière et la Zone du Croissant qui sont les gros points noirs de cet axe !
Déjà en étant un local, le contournement de Sartilly nous a fait du bien, donc je comprends tout à fait le ressenti des autres localités qui sont encore impactés !
Hâte que le projet aboutisse

Contribution n°11 (Web)

Déposée le lundi 23 juin 2025 à 13h21

Bonjour, assez jeune pour avoir connu la mise en place de la déviation actuelle, nous payons en ce moment les erreurs de favoritisme de l époque. Reste qu en ces temps.les administration étais toujours à Granville, et non victime des chères simplification, les laveries Est cuisines hospitalière n était Pas centralisée, le trafic professionnel étant de facto négligeable. Le bassin Jullouville à maintenant des habitations à l année, Granville trust les infrastructures peri scolaire au détriment de commune comme la haye pesnel, Une modification complète du schéma routier est nécessaire afin Justement de libérer au monde agricole, touristiques, à mobilité réduite l axe actuelle.

Contribution n°12 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 23 juin 2025 à 14h16

Je suis régulièrement amené à venir dans le secteur Avranches-Granville et quelle horreur à chaque passage, on perd un temps pas possible.

Contribution n°13 (Web)

Déposée le lundi 23 juin 2025 à 14h30

Granville: variante C
Havaudière: variante B
Sartilly: variante A

Contribution n°14 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 23 juin 2025 à 15h26

Empruntant l'axe plusieurs fois par semaine, la fréquentation est à la saturation. Itinéraire de transit très important tant pour les trajets domicile travail que pour les déplacements "loisirs" (zone d'achalandise du granvillais, activités nautiques, tourisme, etc.). Outre les ralentissements récurrents, l'impatience génère des comportements à risque source de nombreux accidents. Les présences de carrefours sont dangereuses (insertion ou traversée de la RD673 très difficiles, manœuvres de tourne-à-gauche à partir de l'axe Avranches-Granville extrêmement risquées). Les riverains subissent de nombreuses nuisances (bruit, pollution)

Contribution n°15 (Web)

Déposée le lundi 23 juin 2025 à 17h22

Que dire à part lamentable ou avez vous trouvé les ingénieurs? dans une pochette surprise? Contournement de Marcey les Grèves raté !! Pourtant un arrêté préfectoral est mis en place depuis des années pour l interdiction des PL. Mais pas de panneaux Aménagements de l axe principal afin d inciter les automobilistes à prendre le contournement raté aussi.

La devise à Marcey c est "fait ce qu'il te plait!!". Combien d argent il va falloir dépenser. En plus du contournement, les aménagements faits sont déjà dans un état lamentable voir détruit.
Le non respect de la vitesse tout le monde s en tape. J ai entendu de la bouche de gendarmes qu'ils ne peuvent pas contrôler car trop d infractions. Bref tout va bien.

Contribution n°16 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 23 juin 2025 à 17h40

Pour un axe routier plus rapide

Contribution n°17 (Web)

Proposée par Virginie

Déposée le lundi 23 juin 2025 à 17h57

Pourquoi ? Mais pourquoi avoir dépensé autant d argent public pour ne pas terminer le travail ?
Les arrêtés préfectoraux, sont sensés être exécutés ? Bah non pas à marcey les grèves les camions circulent toujours autant,un panneau pour les interdire de prendre la sortie Avranches centre pour aller sur Granville ça aurait été si compliqué ?

Indiquer Granville, Julloville au lieu de Sartilly par le contournement de marcey non pas plus légitime ?
Les weekends de grosse affluence pas un gendarme pour obliger les gens à passer par le contournement ?
Les 30 km/h dans Marcey jamais contrôlé ! radar automatique on serait la commune la plus riche de l ouest !
Et là nous apprenons que vous souhaitez faire un contournement pour Avranches, c'est une blague finissez déjà ce qui a été commencé svp!
Ça fait 22 ans que nous attendons cette 2x2 je pense qu'il est grand temps, à moins qu'il y ait derrière tout ce temps perdu des petits arrangements entre amis,je pense que la question est légitime !

Contribution n°18 (Web)

Déposée le lundi 23 juin 2025 à 20h23

Le seul projet valable reste une 2x2 voies qui permettra de désenclaver Granville, permettre un accès rapide et sécurisé à l'A84, mais surtout de vraiment fluidifier le trafic.
Ce désenclavement par une 2x2 voies permettra également de générer des emplois plus facilement sur le bassin granvillais grâce à la facilité et la rapidité d'accès.

Contribution n°19 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 23 juin 2025 à 20h29

Utilisatrice quotidienne de ces routes, j'estime qu'il est plus que nécessaire pour les utilisateurs ainsi que les riverains d'améliorer les conditions de circulation de ces différentes zones.
Les améliorations devraient permettre une meilleure fluidité du trafic routier journalier, une amélioration de la sécurité routière sur ces axes, un gain de temps pour rallier Avranches de Granville et inversement ainsi qu'un bénéfice pour le tourisme de bord de mer.

Contribution n°20 (Web)

Déposée le lundi 23 juin 2025 à 20h31
Bonjour

Nous sommes riverain de cette route il est nécessaire de faire une 2×2 voie afin de réduire la nuissance sonore et qui est accidentogene

---

Contribution n°21 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 23 juin 2025 à 20h46

Il est plus que tant de faire cet axe routier accidentogene, qui ne respecte pas la faune la flore et les riverains.

Trop bruyante, trop vite, aucun contrôle….
Y en a assez ! Faite ce qui était prévu en 2006 au lien d utiliser l argent pour Cherbourg !

On veut vivre paisiblement et en sécurité !

Contribution n°22 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 23 juin 2025 à 20h53

L'augmentation de la vitesse induite par une 2x2 voie sera bien pire en terme de pollution que la route actuelle a 80 et même 50.
Pensons à nos enfants.

Contribution n°23 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 23 juin 2025 à 21h14

Cette route est dangereuse, saturée et totalement inadaptée aux réalités de notre territoire. Il y a urgence à agir : pour la sécurité, l'économie locale, le quotidien des habitants et le développement du sud-Manche.

Concernant l'argument environnemental, soyons honnêtes : ce n'est pas un petit projet routier en Normandie qui va « sauver la planète ». Les vrais pollueurs, ce sont les porte-conteneurs géants, les avions qui tournent en boucle, et les guerres comme celle en Ukraine ou au Proche-Orient, qui détruisent et polluent à des échelles que personne ici n'atteindra jamais.

Alors oui, c'est peut-être embêtant pour deux ou trois espèces protégées, mais notre vie, notre sécurité et notre avenir passent avant. On en a ras-le-bol d'être toujours ceux à qui on demande de faire des efforts, pendant que les vrais pollueurs, eux, continuent tranquillement.

Ce projet doit se faire. Point.
Ça a trop duré!!

Contribution n°24 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 23 juin 2025 à 21h15

J'utilise beaucoup cette route pour des raisons professionnelles, des améliorations sont souhaitables pour protéger les riverains mais la transformer simplement en une 2x2 voies va accroître la pollution, augmenter les risques d'accidents et pénaliser les entreprises commerciales de la zone de Saint Pair s/Mer qui seront défintivement contournés (ce que la CCI omet souvent dans sa position). Merci pour votre concertation

---

Contribution n°25 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 23 juin 2025 à 21h18

Je soutiens le projet de voie rapide,il est temps de terminer cette route,au vu du temps passé et des sommes engagées.

Contribution n°26 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 23 juin 2025 à 21h42

Le projet de mise à 4 voies de l'axe Granville-Avranches est essentiel pour l'avenir de notre territoire. Il s'agit d'une infrastructure attendue depuis longtemps, qui permettra de sécuriser les déplacements, désenclaver le sud-Manche et favoriser le développement économique et touristique.
Chaque jour, des milliers d'usagers empruntent cette route accidentogène, sans alternative rapide et fiable. Améliorer cet axe, c'est investir dans la mobilité de demain, offrir un accès plus fluide aux services de santé, à l'emploi, et renforcer l'attractivité de notre région.
Ce projet est une nécessité, pas un luxe. Soutenons-le avec détermination pour une Manche mieux connectée, plus sûre et plus dynamique.
Contre les demi-mesures : seule la 4 voies répond aux besoins du territoire
Face à l'urgence sécuritaire, économique et territoriale, envisager autre chose qu'une mise à 4 voies de l'axe Granville-Avranches serait une erreur stratégique majeure.
Des solutions intermédiaires comme le simple élargissement ponctuel ou des contournements partiels ne régleraient ni les problèmes de sécurité, ni ceux de fluidité. Ce sont des compromis inefficaces qui gaspilleraient de l'argent public sans répondre aux attentes des usagers et des acteurs économiques.

Contribution n°27 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 23 juin 2025 à 21h45

Il est vitale de réaliser cette 2x2 voies
Tant sur le plan fonctionel que sur les aspects touristique Granville meurt d'années en années nous sommes toujours plus nombreux sur les routes

Contribution n°28 (Web)

Déposée le lundi 23 juin 2025 à 21h58

Bonjour
Je ne peux pas assister aux réunions mais étant une ancienne granvillaise ,je tenais à dire ce que je pensais de ce projet.
J'attend cette quatre voies depuis 20ans
Je ne comprend pas que l'on soit encore à parlementer sur le projet
Les terrains sont achetés, la ligne tracée…….je ne comprendrai jamais les politiques qui commencent un projet et non pas l'ambition d'aller jusqu'au bout ….
J'habite Dinard et je viens régulièrement à GRANVILLE
Je regarde le réseau routier qui entoure la ville de Dinard St Malo et quand je prend cette route Avranches Granville j'ai l'impression d'être au siècle dernier,je ne comprend pas que certaines personnes empêchent le développement de cette magnifique région
Granville ne peut exploiter son potentiel du à un enclavement .
La non realisation de la quatre voies est une aberration pour le bon développement du pays granvillais ,et d'autre part pour la sécurité des usagers tant que particuliers et professionnels ces derniers hésitent à venir sur Granville trop compliqué pour les déplacements….
Les terrains étant achetés et payés je ne comprend pas que l'on n'écoute pas les riverains qui ont participé financièrement à l'aboutissement de ce projet
J'espère ne pas attendre encore 20ans pour voir ces travaux réalisés
Le projet du département n'est pas à la hauteur de l'attente des commerçants et des industriels de granville
L'emploie est difficile dans la région , donner un accès facile grâce à une quatre voies ne peut qu'enrichir tout le monde
Martine Duval

Contribution n°29 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 23 juin 2025 à 22h11

La route Avranches -Granville, empruntée chaque jour par des milliers de conducteurs, est devenue un piège à accidents.
Ce n'est plus une simple route, c'est une roulette russe à ciel ouvert.
Nous, citoyens, usagers, familles, professionnels, en avons assez d'attendre le drame de trop.
Cette route est aujourd'hui sujette à une circulation dense, notamment aux heures de pointe et en saison estivale, avec un trafic mixte composé de véhicules légers, poids lourds et convois agricoles. Or, plusieurs éléments la rendent dangereuse et inadaptée :

• Absence ou rareté des voies de dépassement sécurisées sur certains tronçons
• Entrées et sorties mal signalées, parfois très courtes ou en virage
• Nombre croissant d'accidents ou de quasi-accidents, souvent dus à l'impatience et au manque de visibilité
Cette 4 voie est un axe vital pour,la sécurité de tous, l'économie locale, les trajets domicile-travail et le tourisme. Elle ne peut plus rester dans cet état sans qu'un accident grave ne survienne à nouveau.
Le projet que nous attendons depuis presque 30 ans maintenant était prêt et parfait et là vous voulez perdre du temps , de l'argent et vous ne respectez par vos confrères qui ont fait avant vous les études pour ce projet et qu'ils l'avaient finalisé et bien pensé . Vous vous attardez sur un projet qui n'a pas de sens mais sortez de vos bureaux et ouvrez les yeux . On vous demande d'avoir du bon sens et arrêtez de dépenser de l'argent pour rien la seule solution c'est de faire une 2x2 VOIES

Contribution n°30 (Web)

Déposée le lundi 23 juin 2025 à 22h23

Plus de vingt ans que ce projet ce fait attendre, une population en croissante augmentation en fait l'un des axes manchois les plus empruntés surtout en période estivale. La durée du trajet Granville-Avranche ne cesse de se rallonger du fait de l'augmentation du trafic , on ne compte plus le nombre d'accidents également en augmentation. Un tronçon Granville Sartilly serait déjà une belle avancée…

Contribution n°31 (Web)

Déposée le lundi 23 juin 2025 à 22h29

Maintenez les projets de contournement à 2 balles mais derrière pensez à changer vos pancartes par ; " ici le département de la Manche n'œuvre pas pour votre sécurité".
J'ai l'impression d'habiter un département d'arriéré un pas en avant 3 pas en arrière !! quand je compare avec nos voisins bretons et leurs voies rapides cela laisse songeur....ce n'est pas comme si je faisais en moyenne 500km par semaine pour mon travail!!
On nous parle zones humides écologie ..... mais qu"en est-il des effets de cette route pour les riverains? Est-il normal lors de fortes températures, comme nous venons d'avoir, que me fille dorme avec un casque anti-bruit pour avoir la fenêtre ouverte?

Contribution n°32 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 23 juin 2025 à 22h36

Bonjour, étant un utilisateur de la route granville -avranches, je trouve stupide de vouloir réaliser des travaux à minima alors que cette route reste un axe majeur de notre département avec un trafic de plus de 20 000 véhicules par jour.... L'autoroute A84 s'est ouverte en 2000 avec pour objectif de plus de 10 000 véhicules et d'autres infrastructures plus adaptées.....aujourd'hui est à plus de 20 000 véhicules par jour.....Il faut revenir au projet initial même si les écologistes ont trouvés un crapeau dans un champ.....Faut-il attendre un record d'accidents, de blessés ou de victimes mortelles pour ce rendre compte qu'il s'agit de la route de l'enfer tant pour les usagers que pour les riverains qui n'en peuvent plus..... Ce sont des investissements coûteux mais il s'agit d'un investissement pour plusieurs générations..... Il y a avant tout à mettre un peu de bon sens dans l'action politique plutôt que de défendre des intérêts individuels bien dissimulés derrière des idéaux purement de circonstance relayés par des élus locaux voir départementaux frileux.....
Un peu de courage à nos décideurs pourraient sortir ce dossier de l'impasse totale.....
Car même avec les travaux envisagés, le contribuable sera remis à contribution une nouvelle fois car la solution envisagée n'est pas assez ambitieuse et ne permettra pas de régler le problème de fond qui repose sur la hausse du trafic routier.... Celle-ci est multifactorielle et ne peut se réduire dans les années à venir : dynanisme du territoire, hausse du coût du foncier, hausse de la fréquentation touristique, déplacement des populations aux abords des territoires marins, etc ....Il en résulte que tout le monde ne prendra pas son vélo pour se déplacer surtout avec une population permanente plutôt âgée ..... Il s'agit là encore d'un rêve des écologistes encouragé par des élus peu visionnaires et totalement aveuglés par des considérations purement électoraliste !
J'espère que nous serons entendus car ce dossier tourne vraiment au cauchemar pour nombre de nos concitoyens..... Alors, courage et disons non à ce projet !

Contribution n°33 (Web)

Déposée le lundi 23 juin 2025 à 22h40

Depuis trop longtemps, le sud-Manche est enclavé, dépendant d'un axe routier sous-dimensionné, saturé et accidentogène. Il est temps

d’agir. La réalisation de la 2×2 voies (voie express) entre Granville et Avranches est une nécessité stratégique, pour la sécurité des habitants comme pour le développement de tout un territoire.
Sécurité : Plus de 12 500 véhicules par jour, des accidents trop fréquents, une route sinueuse inadaptée au trafic actuel. Moderniser cet axe, c’est sauver des vies.
Accès aux soins : Quand chaque minute compte, il est inacceptable que des habitants mettent plus de 45 minutes pour accéder aux services hospitaliers ou d’urgence à Avranches ou Granville. Cette voie est aussi un axe de santé publique.
Économie et emploi : Les entreprises, artisans, producteurs locaux et commerces ont besoin d’un accès rapide et fiable. Le développement économique ne peut exister sans infrastructures solides.
Attractivité : Qui viendra vivre, investir ou recruter dans une région difficilement accessible ? Cette route est aussi un outil pour maintenir nos jeunes, attirer des familles et des professionnels.
Équité territoriale : Pourquoi refuser aux habitants du sud-Manche ce qui est acquis dans d'autres régions ? Il ne s’agit pas de luxe, mais de rattrapage d’infrastructure. Nous avons le droit à un aménagement équitable du territoire.

Les préoccupations écologiques sont légitimes et doivent être intégrées à tout projet d’envergure. Mais elles ne peuvent pas devenir un prétexte permanent à l’inaction, surtout lorsque la sécurité des usagers, l’accès aux soins, l’avenir économique et touristique d’un bassin de vie entier sont en jeu.
Cette infrastructure doit être adaptée, réfléchie, concertée, respectueuse de l’environnement et des habitants. Le projet peut évoluer, le tracé peut s’ajuster, les aménagements peuvent intégrer des dispositifs de protection écologique (passages faune, requalification de zones humides, plantation compensatoire, limitation de l’artificialisation). Ce n’est pas l’un ou l’autre, c’est possible de concilier mobilité, sécurité et écologie.
Chaque détour, chaque bouchon, chaque accident, chaque frein à l’investissement local a ses conséquences et elles sont bien réelles.

Contribution n ° 34 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 23 juin 2025 à 23h01

La création d’un nouvel axe routier entre Granville et Avranches est bien plus qu’un simple projet d’infrastructure. C’est une réponse concrète aux besoins réels de notre territoire, une opportunité stratégique pour améliorer la qualité de vie des Granvillais, renforcer l’attractivité de la région et préparer l’avenir dans une logique de développement équilibré et durable.

1. Fluidifier les déplacements, désenclaver Granville

Aujourd’hui, les trajets entre Granville et Avranches sont souvent longs, pénibles et peu adaptés à une circulation croissante. Un nouvel axe permettrait de réduire significativement les temps de parcours, de désengorger les voies secondaires, et d’améliorer la sécurité routière. Cela bénéficierait directement aux habitants, aux travailleurs, aux entreprises locales, mais aussi aux services d’urgence et aux transports scolaires.

2. Renforcer le dynamisme économique local

Granville, ville touristique et maritime, mérite des connexions rapides et fiables. Une meilleure liaison avec Avranches et donc avec l’A84 favoriserait l’implantation d’entreprises, soutiendrait le commerce local, et dynamiserait les zones d’activités. C’est un levier puissant pour l’emploi, l’innovation, et la vitalité économique du Sud-Manche.

3. Améliorer l’accès aux services publics

Un nouvel axe faciliterait l’accès aux hôpitaux, aux établissements scolaires, et aux administrations situées à Avranches ou au-delà. Ce gain de temps est crucial pour les familles, les personnes âgées, les jeunes en formation ou les usagers des soins de santé.

4. Favoriser un aménagement du territoire plus juste

Granville ne doit pas rester en marge des grands projets régionaux. Refuser cette infrastructure, c’est entretenir un isolement injustifié. La création de ce nouvel axe, en concertation avec les enjeux environnementaux, permettrait de corriger cet écart et de garantir une équité territoriale dans les mobilités.

5. Préparer les mobilités de demain

Un axe moderne, conçu avec une vision d’avenir, peut intégrer des aménagements pour les transports collectifs, le covoiturage, ou même des mobilités douces en parallèle. C’est une infrastructure pensée pour être utile aujourd’hui, mais aussi adaptable aux évolutions futures.

En conclusion:

Ce projet est une chance : pour les Granvillais, pour notre économie, pour notre avenir. Il est temps d’investir dans une liaison digne de notre territoire, au service de ses habitants, de son rayonnement et de son développement. Ne laissons pas passer cette opportunité.

Contribution n°35 (Web)

Déposée le lundi 23 juin 2025 à 23h23

Structurer un territoire est une gageure de développement territorial.

Ce projet est indispensable pour l attractivité du sud manche, pour son développement raisonné. En parallèle Il ne se passe rien pour les mobilités douces et alternatives donc pour moi pas mieux à proposer.
Des idées tout le monde en a mais dans l'opérationnel les voix sont moindres. Beaucoup d argent public a déjà été engagé (études, acquisitions foncière, com, etc). Maintenant hors délais jamais la classification d'utilité publique n' a été dénoncée non plus alors, maintenant, quel territoire voulez vous laisser aux futures générations? Une caricature de la creuse? Soyez responsables, osez prendre des risques et vous engager pour une fois. La Manche, changez de point de vue. Arrêtons l'attentisme sur les projets structurants ou alors avouez que c est une question de budget…

Contribution n°36 (Web)

Déposée le lundi 23 juin 2025 à 23h54

mon fils est décédé sur cette route ultra dangereuse en 2000 , il est indispensable de réaliser une 2x2 Voie pour sécuriser cette voie. aucun transport en commun ne sera assez efficace pour désengorger cet axe

---

Contribution n°37 (Web)

Déposée le mardi 24 juin 2025 à 00h19

Je dépose cette contribution à titre personnel et en tant qu'usager de cette route honteuse !
Emmener ses enfants sur cette axe est un acte dangereux ! Aucune sécurité, route accidentogene, faut il attendre des morts pour réagir ! Les élus en seront responsables. Rester 5 mn à un rond point pour sortir de chez soi, encore une honte. Alors oui les réfractaires, quand on empreinte cette route a 10hoo pour militer sur les carottes de vos ronds points, la n'est pas le flux. Sortez comme les travailleurs, le matin de 7h30 à 8h40 et après 17hoo!!! La la vrai vie est la. Maintenant les périodes de vacances deviennent catastrophiques!!! Bouchons à répétition, les services de secours et d'urgences doivent vous remercier ! Mais quand vos serez concernés tout changera c'est ça la politique !

Contribution n°38 (Web)

Déposée le mardi 24 juin 2025 à 00h29

Pour nos périodes de dépannage il est plus rapide de monter à st Lo que Granville !
Plusieurs plaintes de client, donc consommateurs, pour les réfractaires circulant d'ailleurs et certainement à cheval…., l'absence de cette solution de transport moderne qu'est une voie rapide agace nos clients et les font fuir!!!
De quel siècle est-on nous pour s'opposer à un déplacé rapide et sécuritaire ???
Les élus ne prennent donc pas le train? trop rapide?
La voiture trop rapide ?
L'avion trop rapide ?
N'oublions pas que dans la politique, un élus doit savoir respecter ses électeurs, qui rappelons le encore une fois, les élisent pour transcrire leurs voix ! Ce n'est pas un fauteuil offert pour le plus rien faire!
Alors écoutez vos commerces qui vous font vivre , vos électeurs qui vous élisent et respectez nos employés qui font tous les matins la route galère pour venir travailler et renflouer vos dettes, car oui cette voie c'est NOUS qui la paieront, on a donc plus que notre mot à dire c'est ça la démocratie et le respect ! !

Contribution n°39 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 24 juin 2025 à 06h28

Un axe plus fluide plus rapide pour nous es les urgences

Contribution n°40 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 24 juin 2025 à 07h50

Un axe innaproprie, il serait peut être temps de réagir.
Pour le bien et la sécurité de tous.

Contribution n°41 (Web)

Déposée le mardi 24 juin 2025 à 08h16

Trop dangereux pour tourner à gauche à la maison, certaines voitures non pas le temps d'attendre et te doublent par la droite à pleine balle au risque d'exploser ton rétro...

Contribution n°42 (Web)

Déposée le mardi 24 juin 2025 à 08h18

AXE fluide indispensable pour des raisons de sécurité sanitaire et pour les échanges entre Granville, la Bretagne et le sud de la France.
Il faut désenclaver Granville. Les bouchons sont néfastes à tous égards

---

Contribution n°43 (Web)

Déposée le mardi 24 juin 2025 à 08h52

La majorité des élus et des habitants de Granville Terre et Mer sont pour la réalisation de cet axe Granville Avranches en 4 voies. Depuis 30 ans ce dossier est devenu un vieux serpent de mer très coûteux sans avancement. Il est nécessaire de respecter l'opinion majoritaire.

Contribution n°44 (Web)

Déposée le mardi 24 juin 2025 à 08h53

Dans notre territoire entre terre et mer, l'artisanat représente bien plus qu'un secteur économique : c'est un mode de vie, une force humaine, une richesse locale. Pourtant, les artisans de la Manche -boulangers, maçons, plombiers, mécaniciens, coiffeurs ou électriciens - perdent chaque jour un temps précieux sur des routes saturées, peu sûres et mal adaptées aux exigences modernes.
La réalisation d'une 2x2 voies entre Granville et Avranches n'est pas un luxe, c'est une urgence économique et sociale.
Pour les artisans, c'est moins de temps dans les embouteillages, plus de chantiers terminés, plus de clients servis, et surtout plus de sérénité.
Pour leurs salariés, c'est une meilleure qualité de vie, des trajets plus sûrs, et une attractivité accrue pour les jeunes et plus largement les actifs qui veulent vivre et travailler dans le Sud Manche.

Pour nos entreprises artisanales, c'est la possibilité de développer de nouveaux services, de coopérer plus facilement entre territoires, et de renforcer la vitalité des centre-bourgs et zones rurales.
Cette route, c'est le lien entre nos compétences, nos savoir-faire et notre avenir. Refuser de la faire, c'est condamner nos artisans à rester coincés entre deux ronds-points, pendant que d'autres territoires avancent.
Nous avons besoin d'un axe structurant, moderne et durable. La 2x2 voies n'est pas un choix, c'est une condition de survie pour notre artisanat et le bien vivre de nos habitants.
En soutenant ce projet, nous soutenons l'artisanat, ses valeurs de proximité, de compétence, et son rôle central dans la vitalité de nos villes et campagnes.
L'artisanat représente plus de 20% de l'économie locale : investir dans ses conditions de travail, c'est investir dans la Manche.

Contribution n°45 (Web)

Déposée le mardi 24 juin 2025 à 09h29

J'utilise cet axe tous les jours à raison de 2 fois par jour. La création de la 2x2 voies est indispensable pour fluidifier le flux de voiture, réponse l'évolution croissante des usager de cette route, diminuer les risques et développer économiquement le territoire. Il faut revenir à la version original du dossier car l'aménagement proposé par le département ne solutionnera pas le problème actuel.

Contribution n°46 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 24 juin 2025 à 10h13

Bonjour,
Comment peux t-on imaginer résoudre le problème de fluidité sur cette route très régulièrement saturé, avec des petits bouts de contournements et des petites zones de dépassement.!!!
C'est du véritable bricolage le Département doit changer son équipe d'ingénieur qui ne sont pas à la hauteur des enjeux!!!
La seule solution pour répondre aux intérêts des habitants du Sud Manche et aux touristes qui souvent hésitent à venir chez nous à cause de l'accueil déplorable dû à cette route, c'est de revenir au projet initial et enfin FINIR LA 4 VOIES ENTRE GRANVILLE ET AVRANCHES !!

Contribution n°47 (Web)

Déposée le mardi 24 juin 2025 à 10h22

La question d'un aménagement est en effet indispensable, tant au regard des nuisances pour les riverains que des dangers pour la circulation. A minima deux voies et des créneaux de dépassement réguliers.

Les compensations environnementales doivent être exigeantes et ambitieuses, certainement couplées à des PLUI où l'artificialisation des sols est radicalement réduite.

Le doublement par des itinéraires cyclables pour des trajets de courtes distances est également à envisager. Il est difficile de vivre dans une commune périphérique et de se rendre à Granville en sécurité. Il est encore plus complexe de pouvoir stationner un vélo de façon sécurisée.

S'il veut modérer l'augmentation du trafic et les congestions intra-urbaines, un tel aménagement ne peut qu'être couplé à un plan de transports doux et en commun à destination des salariés.

Contribution n°48 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 24 juin 2025 à 10h39

Bonjour,
Habitante à la Havaudière, il est grand temps de faire quelque chose sur cette axe.
Trop de bruit par une circulation très importante, le passage des poids lourds fait vibrer la maison et pourtant je ne parle pas de la circulation l'été...
Le seul moment ou le village a pu retrouver du clame ou un circulation normal, c'était lors des confinements!!!

Autre lieu important: l'accès a St pair sur mer. Nous voyons même en pleine semaine des bouchons à 8h30 d'Intermaché au rond point de la CCI et encore un fois de plus, les touristes ne sont pas encore arrivés!!
Aidez nous a faire bouger les choses, a trouver de bonne solution pour le bien de tous et pour l'environnement aussi! Pourquoi n'avons nous pas le droit a ce contournement?
Merci

Contribution n°49 (Web)

Déposée le mardi 24 juin 2025 à 11h48

Bonjour, J'habite Granville depuis plus de 30 ans et il devient indispensable d'aménager cette route qui est tout le temps surchargée et donc dangereuse!
Cela devient urgent. Il faut se rendre à l'évidence.

Contribution n°50 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 24 juin 2025 à 11h50

A quand la réalisation de l'ambition de ses engagements passés ?? #LaManchequiassume!

Contribution n°51 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 24 juin 2025 à 12h39

Plutôt que de ne penser qu'en terme de voitures et d'axe routier, il serait beaucoup plus pertinent de développer les réseaux de bus et le réseauferroviaire, couplé à des agencies de location de véhicules électrique à proximité immédiate des gares pour effectuer les derniers km. Halte à l'artificialisation des terres agricoles pour bitumer encore et encore. Il faut juste réussir à changer nos mauvaises habitudes du « tout en bagnole ». Pas simple d'arriver à faire changer les mentalités, mais c'est là où la politique a un rôle important à jouer.

Contribution n°52 (Web)

Déposée le mardi 24 juin 2025 à 13h34

Je suis actuellement étudiant à Saint-Brieuc et je prends la route toutes les semaines pour rentrer dans la région de Granville. Je suis totalement pour la 4 voies entre Avranches et Granville.

Actuellement, la route est un enfer. Elle est souvent engorgée, les dépassements sont compliqués, les temps de trajet sont longs, et il n'y a pas de continuité. On passe d'un tronçon fluide à un autre complètement bouché, avec des ronds-points, des zones limitées à 70, des tracteurs… Ce n'est pas une route adaptée à l'usage qu'on en fait aujourd'hui.

J'ai moi-même eu un accident sur une portion en 2x1 voie. C'était une zone qui n'est pas du tout sécurisée. Ce genre de situation arrive tous les jours sur cet axe, et ça aurait pu très mal finir. Heureusement, je n'ai pas été blessé, mais ce n'est pas normal de devoir prendre ce genre de risques pour rentrer chez soi.

Il ne faut pas oublier non plus les services publics (pompiers, ambulances, etc.) qui galèrent à passer en cas d'intervention. Quand la route est bloquée ou trop étroite, il n'y a pas d'échappatoire, et chaque minute perdue peut coûter cher.

En plus, le projet a déjà été lancé. Des maisons ont été achetées, des terrains aussi. Certains tronçons ont même été réalisés. Mais aujourd'hui, ces portions sont sous-utilisées, car la suite du projet n'a pas été menée à terme. C'est de l'argent public jeté par les fenêtres tant que la totalité de la 4 voies n'est pas finalisée.

Heureusement, je ne fais ce trajet que deux fois par semaine. Mais je pense à toutes les personnes qui l'utilisent tous les jours, pour aller bosser, matin, midi et soir. Pour eux, c'est encore pire.

Je soutiens donc complètement le projet de 4 voies. C'est nécessaire pour la sécurité, pour désengorger la route, et pour moderniser un axe essentiel entre deux pôles importants. Il ne faut pas attendre qu'il y ait plus d'accidents ou que la situation empire.

Merci de prendre en compte mon témoignage.

Contribution n°53 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 24 juin 2025 à 13h41

Dans vos nouvelles propositions d aménagements routiers, certaines variantes sont privilégiées comme le contournement du Croissant jusqu'à la CCI et le contournement de la Havaudière, vous allez encore de nouveau exproprier des propriétaires avec des risques de contentieux et encore des dépenses inutiles,alors que vous être propriétaire du foncier du tracé initial de la 2x2 voies Granville Avranches.

Contribution n°54 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 24 juin 2025 à 13h53

Le projet actuellement proposé par le département, avec ses soi-disant "aménagements légers", est une réponse au rabais, totalement déconnectée de la réalité du terrain. On nous parle de bandes multifonctions, de giratoires et de quelques créneaux de dépassement comme si cela allait régler des années de saturation, de danger et de blocages quotidiens. C'est une fuite en avant, un moyen de faire croire qu'on agit, alors qu'on abandonne clairement le seul projet structurant et cohérent : la 4 voies. On a déjà engagé des millions d'euros, on a exproprié, on a construit des tronçons… pour quoi ? Pour les laisser inutilisés et repartir sur un projet au minimum, inefficace, qui ne changera rien pour les usagers ? C'est une gestion irresponsable de l'argent public. Revenir au projet initial de 4 voies, c'est la seule décision logique, honnête et respectueuse des habitants, des usagers et de tout ce qui a déjà été fait.

Contribution n°55 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 24 juin 2025 à 13h55

Pourquoi les riverains de la Maréchallerie à Saint-pair ne sont plus concernés par le contournement, sont-ils des citoyens de seconde zone??

Contribution n°56 (Web)

Déposée le mardi 24 juin 2025 à 15h49

1) Rampe d'accés à la route Avranches/Granville (D673) depuis le contournement de Granville (D971) tout derniérement réalisée. Incomprehensible que la rampe d'acces à la D673 n'ait pas fait l'objet d'une rampe d'accélération comme ça l'était par le passé afin de mieux s'integrer dans la circulation. Conséquence : plus personne ne prends la rampe d'accés. Bravo pour augmenter les bouchons en périphétie du rd point.
2) Concernant l'axe Granville Avranches il faut le voir pour le croire . Densité de circulation incroyable à certaines heures de la journée, circulation difficile , nuisance sonore, etc..... Je plains les proprietaires en bordure de voirie D971 et ceux qui emprunte cette route. La mise en place d'une solution s'impose.

1 document associé
contribution_56_Web_1.jpg

Contribution n°57 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 24 juin 2025 à 16h26

Le projet que vous proposez là, avec un petit bout de contournement entre Saint-Pair et Longueville, ça ne sert pas à grand-chose. Ce qu'il faut, c'est la 4 voies sur tout le trajet, comme c'était prévu au début. Faire juste un tronçon, ça va juste déplacer les bouchons un peu plus loin, pas les régler. On voit déjà ce que ça donne ailleurs. Regardez à Pontorson, quand on arrive de la Bretagne, c'est un vrai

embouteillage. Tout ça parce que le projet de 4 voies n'a pas été terminé. La route se réduit, ça coince, ça double n'importe comment et au final, c'est encore plus dangereux. Et le plus fou, c'est qu'une fois qu'on passe Pontorson et qu'on arrive en Bretagne, là on a des vraies routes. Des 4 voies sans ronds-points tous les 2 km, sans ralentissements, sans passages à 2x1 voies. On roule normalement, c'est fluide, c'est sécurisé. On sent direct qu'on a changé de département. Pourquoi on n'aurait pas la même chose ici ? Vous avez déjà dépensé de l'argent, racheté des terrains, construit des morceaux. Autant aller jusqu'au bout. Sinon c'est juste de l'argent perdu et des routes inutilisables. Il faut la vraie 4 voies. Pas un bricolage.

Contribution n°58 (Web)

Déposée le mardi 24 juin 2025 à 16h32

Nous voulons, car c'est un besoin pour les usagers de la voie Avranches Granville, une véritable voie de transit type voie express, voie rapide, 4 voies… cela permettrait en plus un regain d'intérêt de plusieurs zones du Sud Manche qui peinent à attirer de nouvelles populations.

Contribution n°59 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 24 juin 2025 à 16h38

Une 4 voies rapide est bien sûr une évidence .pour le tourisme (rendre plus proche le bassin Rennais)
Pour le développement industriel et commercial de Granville Terre et mer ,la sécurité d'une route très fréquenté
Seulement les élus ne l'ont pas compris mais qu'ont ils compris en 20 ans?

Contribution n°60 (Web)

Déposée le mardi 24 juin 2025 à 16h59

Je ne peux apporter de remarques techniques sur ce dossier.
Je suis certain cependant que le développement économique de Granville et sa région est primordial pour sa richesse , son développement et le bien-être de ses habitants.
Il est indispensable de diminuer très fortement le temps de parcours sur cette axe pour ne pas continuer à pénaliser les Entreprises (ex:Millet) qui pourraient se lasser et , au contraire, en attirer de nouvelles. De même il est indispensable de raccourcir le parcours santé entre nos Hôpitaux.

Contribution n°61 (Web)

Déposée le mardi 24 juin 2025 à 17h29

Faire une 4 voie suspendu sur pilotis au dessus du tracé actuel afin de limiter l'emprise au sol en s'adaptant au vallonnements des terrains. Installer dessus des moyens de production d'énergie afin de financer l'emprunt et le fonctionnement. Cela permettrait aussi d'avoir de belles vues sur le paysage et la baie. Et une infrastructures comme celle ci serai unique.

1 document associé
contribution_61_Web_1.png

Contribution n°62 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 24 juin 2025 à 17h56

Un axe rapide nécessaire de bout en bout afin d'éviter les bouchons sur l'ensemble de l'axe, les accidents, le passage dans les villages, les intersections dangereuses.
Un axe rapide pour que tout le monde arrive à l'heure à ses rdv en toute saison, je prends exemple pour moi des centaines de patients (Avranches étant le pôle cancérologie de référence d'une grande partie du territoire) qui arrivent de cette axe, régulièrement en retard à cause du trafic, des accidents ou des tracteurs qui ne peuvent faire autrement.

Contribution n°63 (Web)

Déposée le mardi 24 juin 2025 à 18h21

Je suis convaincu que le projet initial était le bon,
-Déjà moins accidentogène et donc plus sécuritaire (il n'y a qu'à voir le nombre d'accidents sur l'axe Granville/Villedieu aménagé il y a quelques années).

-Moins polluant que tous ces véhicules quasi à l'arrêt sur les différents endroits de l'axe, la Havaudière, St Pair, 1ère vitesse, 2ème, arrêts, 5min, 10min, 1/4h comme ça l'emprunte carbone serait largement compensée sur du long terme.

-les nuisances sonores, olfactives, sur le sommeil, sur la vie courante etc pour les riverain et les risques que l'axe comporte pour eux.

-Économiquement avec l'argent publique gaspillé dans les études, audits, plans et j'en passe sans oublier les terrains déjà achetés..

Alors qu'une deux fois deux voies compensée par la création d'une voie douce piétonne/cycliste aux abords avec une végétalisation de celle ci, et pourquoi pas une aire de repos avec un milieu humide pour les espèces vivantes par exemple et des plantations d'arbres divers sur les terrains déjà achetés. C'est ma vision la plus saine du projet pour ma part.

Contribution n°64 (Web)

Déposée le mardi 24 juin 2025 à 19h13

Je faits la route tous les jours pour me rendre à mon travail. Le matin jusqu'à 07h15 ça va après c'est de la folie, il faut aussi voir les inconscients vous doublez n'importe où. Je rentre vers 17h00 alors ça ne roule pas, il est quasi impossible de doubler ne ce reste qu'une petite voiturette. Il devient urgent d'améliorer cet axe hyper fréquenté.

Contribution n°65 (Web)

Déposée le mercredi 25 juin 2025 à 00h17

Il faut le plus vite possible la 2×2 voir Granville Avranches, ceci est vital pour nos emplois et l'attractivité du territoire par le tracé original

---

Contribution n°66 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 25 juin 2025 à 00h18

ZA du croissant - les derniers aménagements réalisés récemment sont une aberration, cela circulait bien mieux avant et j'ai du mal à croire que cela vienne d'une augmentation du traffic mais plutôt de la simple connerie humaine des décideurs et concepteurs des aménagements.

Je reste persuadé que plus il y aura de rond points, plus cela va être compliqué au niveau circulation.

Mettre en place des blocs en béton entre les voies ne sert pas à grand chose hormis regrouper les flux sur les mêmes portions de circulation (eh oui on est obligés de surcharger les ronds points aux extrémités plutôt que de traverser simplement les portions, c'est logique !).
Les ronds points coûtent une fortune à mettre en oeuvre, et bizarrement on parle de problèmes sur les zones avec ronds points.

Vouloir faire des contournements à tout bout de champ va encore plus artificialiser les sols. Et n'aura pour seul bénéficiaire les habitants

des zones contournées sur la valeur de leurs biens fonciers.

La mise en oeuvre de 2x2 voies ponctuelles ne va rien changer au problème selon moi, d'autant plus si vous mettez des ronds points à chaque bout.

Rétablissez des voies sans ronds points, avec traversement possible aux intersections tout simplement, selon moi moins cher et plus efficace.
Ronds points et 2x2 voies ne sont pas une solution technique ni écologique.

Contribution n°67 (Web)

Déposée le mercredi 25 juin 2025 à 07h22

Avoir une vision prospective pour les 40 ans qui viennent dans un département en pleine expansion est une nécessité vitale !
Un peu d'ambition au service du bien commun en évitant de remettre toujours en cause les décisions prises au cours des 40 ans passés !
Allons de l'avent !

Contribution n°68 (Web)

Déposée le mercredi 25 juin 2025 à 08h01

En tant qu'habitant de Granville Terre et Mer, je souhaite exprimer mon opposition au projet d'aménagement routier entre Avranches et Granville, pour plusieurs raisons à la fois écologiques, sociales et économiques.

Un projet en contradiction avec les enjeux écologiques actuels
Il est absurde de prétendre "bétonner pour polluer moins". Construire de nouvelles infrastructures routières va à l'encontre de toutes les préconisations en matière de transition écologique : artificialisation des sols, émissions liées aux travaux, encouragement à l'usage de la voiture individuelle… À l'heure où la préservation de notre environnement local est un impératif, il est irresponsable d'envisager une telle transformation de nos paysages pour gagner quelques minutes de trajet.

Le bien-être écologique de notre région ne repose pas sur des aménagements techniques, mais sur des choix clairs : des choix de société, et des choix politiques. Il est temps de décider collectivement dans quel avenir nous voulons vivre : un avenir d'asphalte et de flux toujours plus rapides, ou un avenir de proximité, de sobriété et de qualité de vie.

Aucun bénéfice réel pour l'économie locale
L'argument du développement économique ne tient pas : notre territoire connaît déjà une situation de quasi plein emploi, avec des difficultés à recruter dans de nombreux secteurs. Il est donc incohérent de vouloir « booster » l'activité en facilitant l'arrivée de populations extérieures, alors même que nous ne parvenons pas à loger dignement les travailleurs déjà sur place.

Un engorgement lié au manque de logements accessibles
Le problème des routes saturées est réel, mais ses causes sont mal identifiées : ce n'est pas l'infrastructure qui manque, mais l'accès au logement proche des lieux de travail. L'explosion des résidences secondaires et la spéculation immobilière empêchent les jeunes, les travailleurs essentiels, les familles locales de rester vivre dans la région. C'est cette dynamique qu'il faut corriger en priorité.

Une attractivité déjà sous pression
Attirer davantage de monde sur Granville pose aussi la question des capacités d'accueil : en été, les parkings sont saturés, les infrastructures touristiques sous tension. Pourquoi vouloir accentuer cette pression alors que nous peinons déjà à accueillir les visiteurs dans de bonnes conditions ? Mieux vaut maîtriser l'attractivité plutôt que de l'augmenter à tout prix.

Des alternatives crédibles et durables existent
Il est grand temps de rediriger les investissements vers des solutions durables :

Développement d'axes cyclables sécurisés (moins coûteux que le projet routier envisagé)

Renforcement des transports en commun (notamment entre les bourgs et les pôles d'emploi)

Incitations fortes au covoiturage

Aménagements urbains pensés pour limiter l'usage de la voiture

Ce projet routier appartient à un modèle de développement dépassé. Ce dont notre territoire a besoin, c'est d'une vision d'avenir fondée sur la résilience, la proximité, et l'équilibre entre qualité de vie, environnement et mobilité douce.

Je demande donc l’abandon de ce projet routier et l’ouverture d’une concertation sur des alternatives réellement durables, en phase avec les enjeux de notre époque.

Contribution n°69 (Web)

Déposée le mercredi 25 juin 2025 à 08h53

Je suis un usager de l’axe Granville Avranches quotidien. Le matin sens Gr/Avr aux heures de pointe . Je constate des bouchons qui vont de St Pierre langer jusqu’à Granville et pour moi qui vais vers Avranches on est au pas quasiment jusqu’au au contournement de Sartilly !! Cela devient insupportable car les gens sont énervés et un jour il y aura des accidents graves! On ne pourra pas dire qu’on ne savait pas !!!

Contribution n°70 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 25 juin 2025 à 09h42

Bonjour,

Habitante du Chesnay à SAINT PAIR SUR MER et travaillant dans le centre de Granville, ce n'est pas envisageable que les embouteillages continuent autant (notamment aux heures de pointe). Lors des périodes de forte influence, le centre de St Pair se trouve complètement engorgé et on se sent emprisonné.
En cas d'urgence, on se demande comment vont faire les secours pour arriver...

1 document associé
contribution_70_Web_1.jpg

Contribution n°71 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 25 juin 2025 à 09h57

je suis allé consulter en mairie de SAINT PAIR SUR MER les projets de la route GRANVILLE AVRANCHES !
Quel bureau d'étude peut présenter à la population de tels projets via ces 8 variantes ?
C'est une aberration ,une perte de temps ,et surtout une perte d'argent .....

Le département nous propose une concertation ! mais nous la fait-il pas à l'envers dans la mesure ou il propose déjà son choix : variante A , variante B et variante C !

Ces variantes n'apportent pas de sécurité pour les riverains , pas pour les usagers et pas de fluidité et ne parlons pas d'écologie avec tous ces ronds points (décélération-accélaration) !
Une 2 x 2 voies sur 500 mètres entre 2 ronds points à proximité d’habitations et de commerces : quel utilité ?
De plus voir un rond réalisé en 2023 rasé en 20... , me semble inadmissible !!!
Ou sont les économies financières et écologiques !
Incompréhensible CE GASPILLAGE D'ARGENT PUBLIC .

Il y a aussi dans l'ensemble de ces variantes beaucoup trop d'oubliés : la Maréchalerie , Camping les eaux , Cran , l'ensemble du tronçon rocade nord de Sartilly vers le rond point du chateau !

Une seule variante la variante "D" celle du projet initial 2 x 2 voies (ou 2 voies /1 voie alternées au pire) qui contourne l'ensemble des zones habitées !

Monsieur le ministre des transports APPORTER rapidement votre contribution en faveur du projet initial et SOUTENEZ LA comme vous le demande une grande majorité d'élus !

Contribution n°72 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 25 juin 2025 à 10h17

Ce n est pas avec le contournement de la Zone du Croissant et avec les Bandes Multi Fonctions, que vous allez régler les problèmes de congestion. Ci-joint en exemple, une photo prise ce matin à 9h40.
A quand un vrai projet d'une voie de transit sans obstacles de Granville à Avranches.

1 document associé
contribution_72_Web_1.jpg

Contribution n°73 (Web)

Déposée le mercredi 25 juin 2025 à 11h17

Les nouveaux projets du départements n'empêchent ni la pollution, le bruit et le danger pour les riverains. A la sortie de ces mini contournements, on se retrouve avec les mêmes problème que sur la route actuelle: bouchons +++ ...etc.
Pourquoi le département refuse d'utiliser les terrains achetés, il paraît qu'il va les revendre pour en acheter d'autres... Un tel gaspillage est vraiment aberrant.
Il faut une voie express directe entre Granville-Avranches. Les techniciens du département avaient fait un gros travail pour le projet 2006 enterré. Pourquoi ne pas l'utiliser pour faire cette voie ?
A cause d'une interdiction d'un fonctionnaire zélé, conseillé par des écologistes locaux qui défendent leurs intérêts privés après avoir perdu 2 procès ?
Incompréhensible l'attitude de la ville de Granville et de Saint-Pair, les conseillers municipaux auraient dû se battre pour que cette voie express se fasse.

Contribution n°74 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 25 juin 2025 à 11h27

Ce n'est pas une autoroute de 100 km que l'on demande mais une voie express de quelques kilomètres pour finir le travail commencé . Les villes d'Avranches et de Granville méritent mieux que ces petits contournements qui n'apporteront rien , c'est de l'argent fichu en l'air. Vive une voie express sans attendre, le projet annulé était fort bien conçu.

Contribution n°75 (Web)

Déposée le mercredi 25 juin 2025 à 11h53

Bonjour,
J'ai assisté à la 1ère réunion d'information à Avranches. J'ai bien compris le projet proposé et ses différentes variantes. Or celles-ci ne répondent en rien aux objectifs demandés au nouvel axe Avranches-Granville:
- Fluidité : impossible avec ces petits contournements qui aboutissent tous à des ronds-points, véritable goulots d'engorgement quand il y a du trafic,
- Sécurité : les BMF sont mal comprises des usagers, donc mal utilisées: elles n'assure pas la sécurité des usagers fragiles (vélo, piétons notamment) et les usagers (y compris professionnels) les utilisent rarement pour faciliter leur dépassement ou croisement. Leur seul point positif reste un "rattrapage" possible de trajectoire,
- Environnemental : les ralentissements et "bouchons" sont générateurs de pollutions (CO2 - bruit)
JE SUIS DONC OPPOSE A CE PROJET qui va engendrer 92 millions d'euros sans résoudre les problèmes.
JE RESTE FAVORABLE AU PROJET INITIAL (qui a été évacué lors de la présentation publique): seul un axe (idéal 2x2 voies) entre échangeur de l'A84 et Granville, sans Rd-pts ni intersections, assurera une sécurité et une fluidité nécessaire à tous (professionnels, vacanciers, riverains, VEHICULES D'URGENCE...) et sera un investissement de long terme. Ce nouvel axe éliminera les nuisances (sonores, pollution, dégradation des immeubles, dépréciation immobilière...) causées aux riverains. Quant à l'incidence sur l'environnement prônée par les défenseurs Manche Nature, n'oublions pas que nous aussi, humains, devons être pris en considération !
L'axe existant pourrait être réaménagée en route pour accès aux propriétés riveraines et voie douce...ce pourrait être un très beau projet !

Contribution n°76 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 25 juin 2025 à 11h55

Je comprends les préoccupations écologiques, mais je suis en total désaccord avec cette vision opposée à la 4 voies entre Avranches et Granville. Il ne s'agit pas ici de "bétonner pour polluer", mais d'adapter un axe essentiel aux réalités actuelles. Aujourd'hui, des milliers de personnes prennent cette route chaque jour. Elle est saturée, dangereuse, mal conçue et non adaptée à la circulation moderne.

Parler de sobriété et de proximité, c'est bien sur le papier, mais ce n'est pas réaliste pour ceux qui habitent en province. Je ne connais personne qui peut déposer ses enfants, aller bosser, faire ses courses et tout ça à vélo à 15 ou 20 km de chez soi. On n'est pas à Paris, on est dans la Manche. Ici, la voiture n'est pas un choix, c'est une nécessité. Et encore heureux que tout le monde ne prenne pas la route comme moi deux fois par jour pour aller travailler, sinon ce serait encore pire.

L'argument du "pas besoin de plus de mobilité car on est en quasi plein emploi" est complètement à côté de la plaque. Plein emploi ou pas, les gens doivent se déplacer pour aller travailler, étudier, se soigner. On ne parle pas d'attirer plus de monde, on parle d'assurer des conditions de circulation normales pour ceux qui vivent déjà ici. Aujourd'hui, cette route met en danger ses usagers. Elle est bouchée aux heures de pointe, et sans continuité. Et pendant ce temps-là, des tronçons ont déjà été construits, des terrains expropriés, de l'argent public dépensé… pour rien, parce qu'on ne va pas au bout du projet.

Le vrai modèle dépassé, c'est celui qui pense qu'on peut vivre en milieu rural sans route efficace. Il est temps d'en finir avec les demi-mesures. Il faut la 4 voies, jusqu'au bout.

Contribution n°77 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 25 juin 2025 à 12h31

Bonjour,
En tant que représentante, je roule régulièrement entre la Bretagne et Granville. Je ne peux que constater la fluidité du réseau breton par rapport aux engorgements entre Avranches et Granville. Une perte de temps pour les professionnels… merci

---

Contribution n°78 (Web)

Déposée le mercredi 25 juin 2025 à 13h33

Pour l'impacte écologique du projet, penez vous en compte l'empreinte carbone de la succession d'études ?
Ce projet est important pour notre département, seules les élus n'en sont pas convaincus !

Contribution n°79 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 25 juin 2025 à 14h18

Pour la 4 voies. Aucune autre alternative ne sera efficace pour désengorger cet axe les jours de grande affluence.

Contribution n°80 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 25 juin 2025 à 14h44

Le territoire du Sud-Manche mérite une infrastructure digne de ses enjeux. L'aménagement actuel envisagé de la RN175 entre Granville et Avranches – reposant sur des contournements ponctuels, des ronds-points et des améliorations locales – ne répond pas à la réalité des besoins du territoire, ni aux attentes des habitants, des entreprises ou des usagers réguliers. Granville et sa région souffrent d'un isolement croissant. Une 4 voies est un levier économique fort pour attirer entreprises, touristes, professionnels de santé et services publics. Une simple amélioration de la route existante ne suffira pas à changer l'image d'un territoire "mal relié".
La congestion, les ralentissements liés aux ronds-points, les temps de trajet rallongés : tout cela pénalise les habitants au quotidien. Une 4 voies structurante, pensée en cohérence avec l'A84, est la seule solution à long terme pour une mobilité rapide et fiable. Il est temps

de raccorder Granville – seule grande ville normande sans accès direct à une voie rapide – au reste du réseau structurant régional. La Bretagne et les Pays de la Loire avancent avec des projets routiers ambitieux : la Normandie ne doit pas rester à la traîne. Le projet de contournement par des ronds-points et voies déviées ne fait que fragmenter la circulation, générer de nouveaux points de friction et rallonger les trajets. Ce n'est ni un projet d'avenir, ni une solution durable.

Contribution n°81 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 25 juin 2025 à 15h05

Comment est ce possible de ne pas faire ce projet ?
Trop de pertes de temps et d'argent
Bien évidemment qu'il faut réaliser ce projet dans sa version initiale (2006) et faire avancer notre magnifique région
Bien sur qu'il faut tenir compte des aspects techniques et environnementaux mais ce n'est une raison pour ne rien faire
Dans tous les cas ça se fera et donc maintenant le plus vite sera le mieux

---

Contribution n°82 (Web)

Déposée le mercredi 25 juin 2025 à 15h34

Bonjour
Je suis Donvillais et actuellement la population de l Agglo Terre et Mer se développe
Nous sommes de plus en plus pénalisés par nos axes routiers
Il devient urgent de réagir pour notre bien être, pour le développement économique de notre territoire et le développement de nos emplois, important car il y a beaucoup de potentiels
Il faut revenir au projet initial avec une 4 voies d Avranches à Granville
C est un vrai projet politique qu' il serait pas normal que le conseil général ne porte pas
Stephane

Contribution n°83 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 25 juin 2025 à 15h47

Habitante de Ponts je dois régulièrement me rendre à Marcey les Grèves où réside mes deux filles. J'y constate une circulation dense, une d'entre elle vit dans un lotissement pour retourner vers Avranches, je dois couper la route principale au niveau de la rue du lavoir. Je constate que la limitation de vitesse n'est pas respectée par les automobilistes, il est très difficile de sortir de cette rue, un feu serait le bien venu et sécurisant.
Il me semble que des contrôles routiers à la vitesse seraient bienvenues également; je me suis gentiment fait collé, klaxonné et illuminé par des appels de phares par un poids lourd de la Sphère. Qui cela soit dit en passant ne devrait pas circuler sur cet axe.

Contribution n°84 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 25 juin 2025 à 17h21

Il y a 2 mois, le département ouvrait une concertation sur le contournement Est d'Avranches, des centaines de contributions sont tombées à propos de "14 millions € dépensés pour bitumer la nature, une route qui traverse des zones humides blablabla"

On imagine que pour un projet à 92 millions € qui prévoit la création d'un viaduc au dessus du Thar et un passage dans la zone naturelle de l'Oiselière à Saint Planchers, les mêmes détracteurs écolo de Saint Loup seront aussi virulents contre ce projet.

Contribution n°85 (Web)

Déposée le mercredi 25 juin 2025 à 17h45

Habitant de Marcey les Grèves route de Granville, je ne supporte plus le flux de véhicules qui passent à une vitesse à en faire trembler la porte d entrée. L action de la gendarmerie serait la bienvenue; l état a besoin d argent qu'il la prenne dans les bourgs plutôt que dans les lignes droites comme les radars qui sont sur la route de Granville.

Contribution n°86 (Web)

Déposée le mercredi 25 juin 2025 à 18h19

A la réunion de la CNDP d'Avranches du 24 juin, un membre bien connu qui s'est présenté comme représentant des associations de Manche Nature et Agissons pour le Climat Granville Terre et Mer, a proposé que le Département achète et détruise le hameau de la Havaudière pour simplifier l'aménagement de la route. Je demande au Département de ne pas prendre en considération cette suggestion qui est un manque évident de respect envers toutes ces familles dont certaines vivent là depuis plus de 50 ans. Et je rajoute que le la commune de Saint-Pierre-Langers est labellisée VILLAGE PATRIMOINE et que certaines maisons ont presque 200 ans.

Contribution n°87 (Web)

Déposée le mercredi 25 juin 2025 à 19h29

Comment pouvons-nous expliquer aux habitants de la région Granvillaise qu'il y a déjà eu plusieurs millions d'euros de dépensés pour deux secteurs et qu'il ne seront pas reliés…arrêtez de vous servir de quelques écolos pour abandonner le seul tracé réaliste que possède le département pour finir cette deux voies !!

Contribution n°88 (Web)

Déposée le mercredi 25 juin 2025 à 21h53

Je suis contre les grands projets coûteux qui artificialisent encore un peu plus les sols, et font la part belle au tout voiture, donc une 2x2 voies sur cet axe qui est loin d'être saturé malgré une circulation dense en heures de pointe me semble à exclure.

Cela dit, pour emprunter très souvent l'axe, notamment entre le rond-point de la CCI et Granville, à des heures variées, je trouve absolument mal pensé le nouvel aménagement en sortie sud du contournement de Granville, au niveau du rond-point flambant neuf du Croissant. En effet, la voie d'accélération en sortie du viaduc a été considérablement rétrécie, et a été remplacée par un simple cédez-le-passage où il est impossible de ne pas s'arrêter. Résultat, quasiment toutes les voitures arrivant du contournement 2x2 voies délaissent le viaduc et engorgent le rond-point, ce qui bloque un peu plus la circulation arrivant directement de Granville. La situation s'est considérablement dégradée depuis les travaux, je n'avais jamais vu autant de files de voitures avant, du temps où il y avait une voie d'accélération pour passer du viaduc à la route principale...

Cet exemple illustre que des aménagements aux endroits stratégiques, quand ils sont bien pensés, peuvent fluidifier la circulation...

S'il vous plaît, reprenez ce point en aménagement !!

Contribution n°89 (Web)

Déposée le mercredi 25 juin 2025 à 23h39

Bonjour,

Favorable à une liaison 2x2 voies Granville Avranches
Une vision long terme en ligne avec le développement de la Manche est nécessaire.
Le tout avec sobriété et impact réduit.
Ce projet n'est pas du « luxe » mais bien d'utilité publique.

Merci

Contribution n°90 (Web)

Déposée le jeudi 26 juin 2025 à 08h28

Je suis un particulier qui emprunt la route Donville-les Bains / Avranches tous les jours matin et soir et franchement ce n'est plus possible d'être dans les bouchons tous les jours, même en partant tôt y a quand même des bouchons et n'en parlons même pas l'été c'est encore pire que le reste de l'année…
Ce contournement est fortement nécessaire pour le bien de tous (automobilistes et riverains)

Contribution n°91 (Web)

Déposée le jeudi 26 juin 2025 à 08h39

Projet inutile et ruineux qui n'a pas d'autre intérêt que d'enrichir les politiciens locaux et de fournir des emplois fictifs à leurs familles.

Contribution n°92 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 26 juin 2025 à 08h45

Il semble évident que l'aménagement complet d'une 4 voies est nécessaire. Le moindre chantier, engin agricole, véhicule sans permis crée immédiatement des bouchons sans fin (ce qui paraît un indicateur de la saturation de cet axe). La projection du développement du territoire ne doit pas se faire via des solutions transitoires ou tièdes. Les arguments écologiques ayant provoqué le blocage du projet paraissent un peu « pratiques ». Les Bretons eux, trouvent des solutions pour continuer leurs aménagements (axe centre Bretagne n164), et il ne faut pas oublier que l'environnement est aussi constitué d'écosystème dont font partie les habitants de la zone, auxquels visiblement on accorde moins d'importance qu'aux zones humides. Enfin, les arguments des opposants au projet, consistant à dire qu'il faut utiliser des moyens alternatifs, auraient plus de poids si elles venaient de personnes contraintes à se déplacer quotidiennement sur cet axe (pour mémoire, le prix de l'immobilier oblige beaucoup de salariés à s'éloigner de la côte). Notre secteur est formidable, et mérite d'imaginer un avenir à long terme, pas de faire de Granville et sa périphérie une zone réservée aux personnes aisées et aux bobo-écolos donneurs de leçon. Vivement un territoire dynamique et ouvert

---

Contribution n°93 (Web)

Déposée le jeudi 26 juin 2025 à 10h42

1) Renoncer au projet initial (2x2) après autant d'études, de réunions, d'achat de terrains, de marché passés et annulés, pose la question de la bonne utilisation des fonds issus de nos impôts... il est facile de dépenser l'argent des autres
2) Un projet de sécurisation évoqué avec un élargissement des rives ou bandes multifonctions (tel que réalisé sur l'axe Granville-Villedieu finalement) ne résoudra en rien le fait que qu'il n'y aura toujours qu'une seule voie par sens pour accepter une circulation intense, toujours croissante et à multiple usage (tracteur, camion, service médicaux d'urgence etc, etc). Il m'arrive régulièrement de suivre une voiture "Amy" qui roule à 40km/h de St pair à Sartilly... bonjour le bouchon.
3) Des déviations ponctuelles de Saint pair... je veux bien... Mais dans la mesure où c'est à Saint pair, entre autre, qu'il y a des zones humides qui posent problème, je ne vois pas comment il sera expliqué qu'une 2x2 est impossible mais un contournement ponctuel au même endroit oui... Tout cela n'est que de la poudre au yeux de politicien faisant semblant de réfléchir, faisant semblant de chercher des solutions... sans réelle ambition, vision pour leur territoire.
4) La voie la plus courte est malgré tout la ligne droite. La voie actuelle est en ligne droite. Je suis donc également étonné que depuis 40ans, il n'y ait eu aucun courage politique pour préempter toutes les maisons le long de cet axe existant. Le projet serait aujourd'hui peut être un peu plus simple à mettre en oeuvre et plus cohérent techniquement (moins de surface consommée, réutilisation d'ouvrages existants...). D'autant plus que la zone du croissant ou de Saint pierre langer ne brille pas forcément par leur charme... (très personnel comme avis je l'accorde)
5) D'un point de vue sécurité, je ne vois pas comment la situation actuelle peut être tolérée. Le niveau de risque est très élevée... En terme de projet, une 2x2 reste un axe le plus sûre vis à vis d'un fort traffic compte tenu d'un terre plein centrale qui évite les faces à faces par exemple, de part d'échangeurs évitant les croisement de voie, etc,etc...)
6) des transports en communs. ok. mais actuellement, sur la cette route il y a qui? des artisans en tout genre avec leur fourgon, des services de santé ou sécurité, des commerciaux, des livreurs ou transporteurs avec petits et gros camions, des personnes âgées (ou moins) qui doivent se rendre jusqu'à Avranches pour des services disparus de Granville... moi qui vait à mon travail à Ducey mais qui en journée doit me déplacer partout dans le département pour gérer mes chantiers... on ne peut pas faire tout cela en transport en communs...
Donc les transport en communs c'est bien mais pour des "secteurs" très limités dans notre secteur rural.

Contribution n°94 (Web)

Déposée le jeudi 26 juin 2025 à 10h47

Bonjour,
Utilisatrice depuis près de 45 ans de cette axe routier pour rejoindre mon travail à Avranches tous les jours, et ma mère avant moi, j'ai toujours entendu parler de l'aménagement de cet axe routier.... depuis que j'ai commencé à travailler en 1980...
Il serait indispensable de dédoubler la route (2 fois 2 voies), et de l'écarter des riverains, qui sont extrêmement gênés par le va-et-vient incessant de véhicules, générant du bruit, de la pollution, ce doit être vraiment infernal pour eux.
Merci
Elisabeth MAZET

Contribution n°95 (Web)

Déposée le jeudi 26 juin 2025 à 11h03

Bonjour, le 24 juin nous étions à Avranches lors la réunion public.
quelques remarques:
1) pas d'intervention d'agriculteur, d'éleveur ou maraichers. Je pense que leurs avis sont indispensables et peut-être serait-il judicieux d'aller les chercher eux ou, au minimum, leurs avis pour la prochaine réunion à Granville ?
2) globalement, nous voyons que ni les élus, ni les associations présentes n'ont pris en compte et encore moins intégrées la COP 21 de Paris 2015. Le paramètre commun des personnes présentes reste "le tout voiture et camion" des années 1950-1990, en contradiction total avec l'évolution prescrite contre le réchauffement climatique (i.e. moins d'eau, plus de pollution, plus de chaleur, moins de biodiversité... moins de chance de survie des espèces, donc de la nôtre)
3) une remarque au sujet des espèces : dans l'assemblée beaucoup de personnes ont fait référence à l'espèces humaine, mais en oubliant totalement que notre espèce est intégrée dans l'écosystème global et ne pas être mise à l'écart. Les personnes intervenantes mettent l'espèce humaine "au-dessus" des autres comme si elle était invulnérable, étrange, non ? comme si nous n'avions rien retenu de nos leçons de choses à l'école. Si on part du fait que l'espèce humaine n'est pas en interaction avec l'évolution de la planète (voir même y est en dehors et protégée par je ne sais quel Dieu), c'est aller droit à la mort pour notre espèce comme beaucoup d'autres. Donc il nous un accès au savoir tout au long de notre vie pour rester connecté à la planète Terre.
4) Peut-être, mettre comme condition de recherche alternative (commune) au projet proposé par le département, la bifurcation écologique et sociale demandée par la COP 21, en expliquant tous les (au moins quelques-uns : température moyenne, eau, bactérie..) paramètres au préalable. Exemple il y a 20000 ans seulement la température moyenne de la Terre était de 11°C la calotte glacière arctique allait au sud de Paris et la France n'était habitable que dans le sud. Il a fallu 10000ans pour passer de 11 à 15°C puis, depuis 10000 ans donc (20000-10000) et jusqu'avec la période industrielle, en 1850 cette température moyenne terrestre est restée stable à 15°C, seulement 4°C de plus. Donc 4 °C de plus encore (19°C), vous imaginez mieux la situation en 2100. Nous en sommes à 16,4 aujourd'hui, donc +1,4 en seulement 175 ans !!!
Bon j'arrête, pardon.
N'oubliez pas la parole des professionnels de la terre impactés ou non par le projet !!! Merci

Contribution n°96 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 26 juin 2025 à 12h09

Je ne suis pas d'accord avec les aménagements routiers proposés. Seules des propositions concernant le maintien du nombre de voiture (voire leur augmentation si des aménagements sont fait) sont proposés.
Il ne faut plus raisonner en terme de transport individuels mais proposer des solutions de transport collectif.
Je pense qu'il faudrait plutôt développer le transport ferroviaire entre Avranches et Granville (entre autres) et maintenir le bus gratuit à Granville pour l'accès au centre ville.
Concernant la zone du croissant, je pense qu'une des solutions consisterait à déplacer le magasin "Emmaus" qui bloque beaucoup la circulation lors de ses jours d'ouverture le mercredi et le samedi, plutôt que d'aménager un contournement.
Concernant l'isolement de la commune de Saint Planchers par rapport à Granville, cela n'aurait pas été le cas si la contournante de Granville n'avait pas été parée de bloc de bétons empêchant la traversée au niveau de la D472. Si cette traversée était dangereuse, il aurait mieux valu y créer un rond point plutôt que d'en faire un plus bas au niveau de Mallouet et du village touzé.
Le temps des routes et des voitures individuelles doit disparaitre.

Contribution n°97 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 26 juin 2025 à 14h12

Je suis pour le projet de 4 voies entre Avranches et Granville, dans sa version complète, et je souhaite répondre à plusieurs arguments avancés contre ce projet.

Certains disent qu'il faudrait arrêter de penser voiture et privilégier les transports collectifs. Mais nous ne vivons pas dans une grande métropole. Nous sommes en zone rurale. Il n'y a pas de ligne de train entre Avranches et Granville et la réouvrir coûterait une fortune pour une fréquentation qui resterait très très faible. Il ne faut pas faire croire qu'un bus ou un vélo peut remplacer la voiture pour tout le monde. Ce n'est tout simplement pas réaliste dans notre territoire.

J'ai aussi vu passer l'idée de déplacer Emmaüs pour fluidifier la zone du Croissant. Franchement, c'est prendre le problème à l'envers. Emmaüs est à sa place, dans une zone d'activité bien située et bien desservie. Le problème, ce n'est pas Emmaüs. C'est l'état de la route, qui est sous-dimensionnée, mal pensée, et qui ne suit plus du tout l'évolution du trafic. Déplacer une structure comme Emmaüs, qui joue un vrai rôle social et solidaire, pour compenser une route inadaptée, c'est complètement à côté du sujet.

Enfin, je comprends les préoccupations environnementales. Mais ce projet est déjà lancé. Des terrains ont été achetés, des tronçons ont été réalisés. Revenir en arrière maintenant, ce serait gaspiller de l'argent public et laisser les usagers dans la même galère. Il faut aller au bout. On peut très bien concilier développement et respect de l'environnement, en compensant les impacts comme cela se fait dans de nombreux projets — et comme cela était déjà prévu dans le projet initial.

Contribution n°98 (Web)

Déposée le jeudi 26 juin 2025 à 14h14

J'étais présent à la réunion du 24 juin à Avranches, une nouvelle fois le département nous propose du bricolage avec un projet à 92 millions d'euros pour une fin de chantier prévu en 2030.D'ici là le trafic aura certainement explosé et c'est à ce moment-là, que nous nous rendrons compte qu'il aurait effectivement fallu une 2 × 2 bois, j'ai quand même recensé 11 giratoires Sur le parcours !

Contribution n°99 (Web)

Déposée le jeudi 26 juin 2025 à 14h27

Après consultation des documents sur ce projet qui sont particulièrement insipides et abscons il en ressort que ce serpent de mer vieux de plus de 50 ans contre lequel Avranches et ses alentours ont toujours oeuvré, par peur d'une trop grande attactivité de Granville, est plus que nécessaire :
-saturation de route avec plus de 20000 véhicules jours, en particulier zone du croissant, avec aucune perspective d'amélioration ;
-problèmes de sécurité, de pollutions... en particulier au niveau des points de blocage ;
-temps de parcours pour rejoindre l'A84 indigne compte tenu des 25 Kms à parcourir (mini 30 minutes et jusqu'à 1 heure) et pouvant mettre en danger les usagers, les véhicules de secours et de transports de malades ;
-il est impéraif pour l'atractivité de Granville, donc l'emploi, de rédiure le temps de parcours entre Granville et l'A84.
Ii est donc inutile de "mégoter", sauf à devoir y revenir dans quelques années = il faut une 2 fois 2 voies continue reliant Granville à l'A84. Prenons exemple sur la voie rapide qui dessert Dinard.
A noter qu'en 1981, date de la construction de notre habitations, le passage de la zone du Croissant était beaucoup plus bas.Quelques années plus tard la route a donc été réhaussée (!). Nous pouvons encore en voir les traces au niveau de certaines habitations. A l'époque, aux objections des riverains : bruit, pollutions..., il a été répondu que cela n'avait guère d'importance puisque la 4 voies Avranches Granville allait se faire bientôt...!
-

Contribution n°100 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 26 juin 2025 à 15h02

Il faut arrêter de tout bitumer et de faire la place belle aux voitures !
SI les accès sont facilités, il y aura plus d'entreprises a s'implanter, plus de constructions, plus de circulation... et les routes deviendront trop "petites" !
Il est maintenant temps de plus de transports en commun, de rezo'pouce, de voies cyclables...

Il faut arrêter de s'implanter sur la nature. Il faut lui laisser la place.
D'autant plus que c'est cette nature qui nous nourri, qui nous fais vivre. Laissons les champs aux agriculteurs ! Il n'y a que l'argent, le bénéfice, les frais de ces entreprises qui compte.
Les gens ont construits alors que la situation routière était déjà embêtante et viennent se plaindre maintenant. C'est trop facile !
On va finir par manger des gélules... remplies de bitume, faute de place pour cultiver !
Pensez à nos enfants. On va leur laisser des routes, des constructions, de l'argent ! Mais ce n'est pas ça la vie !!!

Contribution n°101 (Web)

Déposée le jeudi 26 juin 2025 à 15h45

Concernant les commentaires de Madame B... sur le rond-point sous le pont, je suis d'accord avec elle,cela entraîne des bouchons et il est bizarrement orienté! Le département veut sécuriser la route mais il multiplie les problèmes.
Avec la création de la 2x2 voies, ce pont et ce carrefour étaient supprimés, cela devenait une route rendue aux locaux.
Depuis de très nombreuses années je suis riveraine de cette route et je vous certifie que la circulation est grandissante (camions, tracteurs voitures...) Impossible d'ouvrir une fenêtre,le bruit n'arrête pas, sans parler de la pollution et du danger pour sortir en voiture de la maison!
A pied, il faut mieux traverser en courant! Et encore c'est risqué!
Vraiment, je pense que la 2x2 voies est une nécessité vitale pour les riverains et tous les usagers.
Les solutions proposées par le département ne résolvent aucun problème.

Contribution n°102 (Web)

Déposée le jeudi 26 juin 2025 à 15h49

Il est important d'assurer une circulation sécurisée sur cet axe de circulation et surtout d'améliorer la sécurité routière sur les zones d'activités à forte densité multimodales.
Favoriser le développement du territoire tout en préservant les milieux naturels bien évidement ainsi que dynamiser le bassin d'emplois entre les territoires.

Contribution n°103 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 26 juin 2025 à 15h57

J'utilise la route en question tout les jours pour raison professionnelle. Je pense que la vitesse actuelle est suffisante compte tenu de la pollution générée par le trafic (une deux fois deux voies amènerait encore plus de trafic et probablement des goulots d'étranglements) .
Il faudrait renforcer la surveillance du respect des vitesses réduites dans les lieux dits traversés qui ne pourraient être contournés dans une version de la route avec quelques contournements.

Contribution n°104 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 26 juin 2025 à 15h59

La planète brule et nous voulons rouler plus vite.

Contribution n°105 (Web)

Déposée le jeudi 26 juin 2025 à 16h09

Propriétaire depuis 20 ans Nous subissons les bouchons et le bruit Au quotidien en sachant qu à l origine la route devait se faire mais certaines personnes ont fait jouer de leur influence dans leur intérêt et l intérêt public pour les riverains de la maraichalerie caduc ?

Contribution n°106 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 26 juin 2025 à 16h27

Bonjour,
Je fais la route très régulièrement et les très nombreux ronds-points ont favoriser les bouchons. Cependant, une 2x2 voies serait une catastrophe écologique sauf à dire que la route actuelle disparaitrait totalement. De plus, tout ça pour gagner 2 à 3 minutes de transport.

Gardons nos terres pour les récoltes et surtout pour éviter les catastrophes naturelles.

Il me semble donc que la déviation de Sartilly est largement suffisante.

Merci d'avoir pris le temps de me lire

Contribution n°107 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 26 juin 2025 à 17h19

Pour tout ceux qui parlent qu'il faut arrêter de penser "Tout voiture", vous avez raison, mais merci de penser a ceux qui ont un véritable autoroute devant chez eux. Le croissant était un lieu de résidence autrefois... Lisez les documents avant de critiquer, Bruit au dessus des normes, pollutions au dessus des normes !!
La variante A du Croissant fait sauter le pont enfin !!! Mais malheureusement je pense que ça ne suffira pas, que l'efficacité sera moyenne. et surtout que quoiqu'en dises certains il faut être réaliste et voir la réalité, c'est factuel; la circulation va ne faire qu'augmenter, même si on développe le covoiturage, le bus. Le train ca ne servira a rien car les gens ne font pas tous centre ville de Granville <-> le bas d'Avranches..... Bref c'est mieux que rien, mais pas suffisant je le crains.

Contribution n°108 (Web)

Déposée le jeudi 26 juin 2025 à 17h54

Comment peut-on renier plus de quarante années de négociation et de travail des bureaux d'étude et envisager des nouveaux tracés qui ne contenteraient personne ?
Actuellement le département a l'entière maitrise des terrains et souhaiterait relancer une procédure qui remettrait tout en cause et abandonnerait ces terrains si chèrement acquis.
On veut nous faire croire que l'état en 2021 a retoqué le projet .En effet les mesures compensatoires concernant les zones humides sont plus importantes qu'initialement mais ne peuvent en aucune façon être un frein à un tel projet .Je rappelle que la protection des zones humides date de 1992 soit bien avant la genèse du projet. Le maitre d'ouvrage, le département, est largement capable de trouver une cinquantaine d'hectares en compensation. On peut aussi limiter l'impact sur ces zones en faisant des ouvrages pour les franchir …On peut penser que le cout en serait augmenté, mais le département est en train de passer à côté d'une subvention de la région Normandie de cinquante pour cent du coût des travaux….faites la différence !!!
Nous avons certainement les élus que nous méritons…pensez-vous qu'un tel projet serait remis en cause dans les départements Bretons ou en Mayenne pour ne citer que les départements voisins.
Aujourd'hui je trouve déplorable que toute l'attention soit portée sur les espèces animales ou végétales au détriment de la santé humaine.

Contribution n°109 (Web)

Déposée le jeudi 26 juin 2025 à 18h34

Il est urgent de reprendre les travaux de la 2x2 voies pour plusieurs raisons .La route Granville/Avranches que nous empruntons très régulièrement est vraiment insupportable au quotidien. Trop de monde (bouchons), trop de pollution, difficile d'arriver à l'heure lors de RV sur Avranches ,route très accidentogène . De plus, il faut désenclaver Granville et donner un accès simple et rapide pour donner envie aux entreprises et familles de s'y installer. On a assez perdu de temps et d'argent !

Contribution n°110 (Web)

Déposée le jeudi 26 juin 2025 à 18h49

Bonjour, pour faire simple est remettre l église au milieu du villages, Avranches lors de la cndp Est, est limpide on peut faire le tour, Granville non, pour diminuer un trafic de marchandises nous sommes quand même dans une régions de production il faut des transports, Sauf erreur le département est opposant a un nouveau tracé n on rien dans leur cartons, je leur propose de visiter port jérôme en Ht Normandie, Bon ils vont être horrifié mais les routes sont correct, faire une nouvelle desserte n est jamais simple mais utiliser De argument éculés n aide pas

---

Contribution n°111 (Web)

Déposée le jeudi 26 juin 2025 à 19h05

Beaucoup trop de circulation sur l axe et dangereux vous vivons sur cette axe

---

Contribution n°112 (Web)

Déposée le jeudi 26 juin 2025 à 21h12

Cette route est un enfer je l’emprunte jusqu’à 8 fois par jour elle n’est pas du tout adapté au flux de véhicule quand vous avez des bouchons de la sortie de Granville jusqu’à la havaudière ou encore de la sortie du contournement de sartilly jusqu’à l’entrée de marcey les grèves c’est l’enfer pour nous usagers et on nous parle d'écologie dans l’état actuel pardonner moi mais j’en doute fortement. Et les riverains je ne préfère même pas imaginé l’enfer pour eux car pour nous usagers nous ne faisons que passé mais eux vive la il faut essayé de se mettre à leur place indirectement leurs santé en dépend, il est grand temps de faire quelque chose à la hauteur de la circulation actuelle et à venir.

Contribution n°113 (Web)

Déposée le jeudi 26 juin 2025 à 23h21

Serait-il possible d'envisager de garder le tracé d'origine sans nécessairement faire une 2 x 2 voies mais un tracé avec 2 x 1 voie et des zone de dépassements comme le contour de Granville, de faire un trajet continu sans tous ces arrêts (ralentissement au rond points) faire une voie sécurisé, ce qui ferait moins de pollution due aux particule de freinage et d'accélération, plus de sécurité et moins de bruits pour les riverains car oui il y a beaucoup d'incivilité dans les zone limitée à 50 km/h, les gens ne peuvent pas sortir ou entré sur la voie à la havaudière sans se faire insulter, les passages piétons on en parle? et les poids lourds à 80 km/h et plus...sans parler des autres véhicules ainsi que ceux qui double dans la ligne double sans parler des motos avec les pots trafiqués.

Oui ce n'est pas la majorité mais 200 sur 20000 ça fait fait quand même 8 infractions par heure soit une toutes les 7 minutes en gardant en mémoire que le nombre de 200 est plus prêt de 1200 par jour et que certaines heures d'affluences sont infernales.

Faut penser à long terme, pas juste réagir à une problématique du moment, faut prévoir faire un projet aboutit pas des bout de rustine mais un trajet continu et sans coupure.

Contribution n°114 (Web)

Déposée le vendredi 27 juin 2025 à 07h03

Iil me semble que l'intéret général commande la réalisation d'une deux fois deux voies pour désengorger le bassin granvillais qui non seulement doit étre relié à Avranches mais aussi à Villedieu.Ceci s'impose pour des raisons économiques mais aussi sanitaires.Quand je vois des personnes qui recommandent les transports collectifs (qui n'existent pas) je comprends bien qu'elles n'ont pas été

confrontées à des problémes pour aller en consultation ou en radiothérapie.L'obscurantisme écolo est en train de nous tuer.

Contribution n°115 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 27 juin 2025 à 07h40

Comme c'est FACILE d'être contre un projet ambitieux lorsque nous ne sommes pas concernés .Le vivre au quotidien est insupportable. Vous parlez du respect de la nature ! venez ramassez les plastiques, bouteilles , mégots et j'en passe que l'on retrouvent devant nos portes nous riverains. Le respect de la nature commence la par des petits gestes qui ne sont même pas respectes.
Les terres sont acquises donc agissons pour l'ancien tracé qui a été validé et pour cause!,,,,
Arretons d'aller chercher d'autres terres agricoles pour des projets qui ne tiendront pas la route . Je suis pour une voie rapide pour les voitures et surtout les camions de sartilly à granville

---

Contribution n°116 (Web)

Déposée le vendredi 27 juin 2025 à 08h39

Sur le secteur Sartilly/ Marcey-les-Grèves, l'actuelle axe Granville/Avranches est un immense obstacle aux mobilités douces (pourtant envisageables vu la planéité du terrain). Les bandes multifonction ne permettent absolument pas ces mobilités douces. (Ce ne sont que des créneaux de dépassement au rabais.)
Qu'en sera-t-il des possibilités de liaisons entre les différents bourgs sur cette zone ?
Comment sont envisagées les traversées de cet axe par les autres mobilités que la voiture ?

Contribution n°117 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 27 juin 2025 à 09h48

Travaillant a Avranches je dois traverser marcey les grèves régulièrement. C est un vrai calvaire. Trop de circulation, trop de camions qui roulent très vite. Il est important qu'ils soient déviés sur le contournement, de plus il faut mettre en place le raccordement de entre sartilly et marcey en 2x2.

Contribution n°118 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 27 juin 2025 à 13h56

Il devient urgent d'avancer sur la route Avranches Granville, pour les riverains, comme pour les habitants. Il serait peut-être possible de développer plus de transports en commun (plus de bus et d'horaires, adapter aux horaires d'un plus grand nombre)

Contribution n°119 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 27 juin 2025 à 16h34

Quel temps pensez vous faire gagner sur un trajet Avranches Granville en fonction des différentes variantes proposées ?
Faut il vraiment dépenser des millions d'euros pour toujours favoriser la voiture ?
Quand on voit le "succès" de la 2x2 voies construite pour contourner Marcey, on peut se poser la question sur l'utilité de ces chantiers.
Y'a t'il dans ces projets des options favorisant les mobilités durables ? (Vélo)

Contribution n°120 (Web)

Déposée le vendredi 27 juin 2025 à 20h14

Il est urgent d'avoir une 2x2 voies entre Avranches et Granville. Le flux est de plus en plus important. Empruntant cet axe tous les jours, cela devient dangereux d'années en années.

Contribution n°121 (Web)

Déposée le vendredi 27 juin 2025 à 21h16

Cette route granville -Avranches n'est plus du tout adaptée pour pouvoir supporter le nombres de véhicules qui circule sur cette axe cette route est vraiment devenue très dangereuse et il y a déjà eu beaucoup de morts sur cette route. Cette fois ci le contournement depuis une décennie que sa aurait déjà dû être fait maintenant il y a vraiment plus le choix pour que la deux fois 4 voies sois faite il y a vraiment urgence.

Contribution n°122 (Web)

Déposée le vendredi 27 juin 2025 à 21h18

Cette route granville -Avranches n'est plus du tout adaptée pour pouvoir supporter le nombres de véhicules qui circule sur cette axe cette route est vraiment devenue très dangereuse et il y a déjà eu beaucoup de morts sur cette route. Cette fois ci le contournement depuis une décennie que sa aurait déjà dû être fait maintenant il y a vraiment plus le choix pour que la deux fois 2 voies sois faite il y a vraiment urgence.

Contribution n°123 (Web)

Déposée le vendredi 27 juin 2025 à 22h50

Le projet d'aménagement proposé par le CD50, très minimaliste, ne me paraît absolument pas adapté aux attentes exprimées. Il ne va répondre, s'il voyait le jour, ni aux attentes des riverains, ni à celles des usagers, ni à celles des entreprises. À mes yeux, ce serait une dépense et des travaux non adaptés.
Moi-même usager régulier de cette route Granville-Avranches, je vis très régulièrement ses dangers liés à la très grande fréquentation (tout au long de l'année) et à la diversité des véhicules qui l'utilisent, l'impossibilité des riverains pour quitter leurs habitations ou le temps très important mis chaque jour par les entreprises ou les personnes qui viennent travailler sur le secteur littoral du Granvillais, de Carolles à Donville.
Les contournements du secteur du Croissant et du village de la Maréchalerie à St Pair sur Mer ainsi que du village de la Havaudière sur la commune de St Pierre Langers sont indispensables pour prétendre répondre à la demande des riverains et des usagers et pour fluidifier le trafic.
De même, il est essentiel que le tronçon entre la déviation de Sartilly et le rond point au nord de Marcey les Grèves soit créé. Seule la réalisation de l'aménagement entier d'un nouvel axe Granville-Avranches (donc avec des axes nouveaux pour les deux tronçons non encore réalisés) pourra répondre aux attentes des riverains, des utilisateurs à l'année, des entreprises et des touristes qui, ensemble, contribuent pleinement à l'équilibre économique de ce territoire.
Habitant St Pair sur Mer depuis 1993, élu local de 2001 à 2020 (Maire de St Pair de 2014 à 2017) et considérant bien connaître ce projet de création d'un nouvel axe routier pour relier Granville à Avranches, (qui existe depuis 25 ans), je peux affirmer que seule la création d'une nouvelle route qui utiliserait en grande partie le tracé initialement prévu dans le projet invalidé par le Préfet de la Manche en 2021, peut satisfaire les diverses attentes. Les acquisitions foncières ont d'ailleurs déjà été réalisées par le conseil départemental de la Manche.
Par ailleurs, le Nord Cotentin, Cherbourg notamment, va connaître un développement économique très important dans les 20 à 30 prochaines années et il serait préjudiciable qu'un réseau routier inadapté dans le département de la Manche et déjà à ce jour saturé vienne nuire à cette ambition. Il faut bien imaginer que les milliers de salariés nécessaires à la réussite de ce projet du Grand Cherbourg, auront vocation à se déplacer sur tout le territoire manchois (notamment pour se loger) comme de très nombreuses entreprises auront besoin de rejoindre le Nord Cotentin par des axes routiers fluides et correctement dimensionnés.
Evidemment, les enjeux de préservation des espaces naturels (notamment des zones humides) seront à prendre en compte, conformément à la législation en vigueur, mais il est utile de rappeler que le linéaire de route à créer n'est que de 15 km au total et que les compensations à trouver sont d'ores et déjà légions dans un département qui a vu un retour en pleine nature de la vallée de la Sélune et qui va connaître très prochainement un arrêt de toute activité humaine dans le périmètre très large de la tourbière de Baupte.

En conclusion, les aménagements prévus dans le cadre de cette concertation ne sont pour moi absolument pas adaptés aux besoins de ce territoire et plus largement à un maillage routier cohérent et adapté aux besoins actuels et futurs du département de la Manche, et j'espère que le CD50, suite à ce débat public, proposera de travailler à un nouveau projet, plus ambitieux et finalement conforme aux besoins.

Contribution n°124 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 28 juin 2025 à 02h08

Je viens de prendre connaissance de l'avant-projet du Département, comment peut-on imaginer remplir l'objectif de fluidité avec des pansements sur une jambe de bois. Avec le trafic sur cette il n'y a pas d'autres solution qu'une 4 voies pour répondre aux différents enjeux. D'autant que techniquement on sait aujourd'hui faire tout en répondant à un impact écologique minoré.
Trop d'argent dépensé pour rien il est temps d'agir pour le développement économique de tout le territoire !!!
Finissez vite le travail !!

Contribution n°125 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 28 juin 2025 à 08h01

Le projet actuel présenté par le departement demontre son manque d ambition et son manque d audace qui permet aux hayatollas de Manche Nature de s'engouffrer dans la brèche. D' ailleurs ceux-là on une solution radicale pour la Havaudière, ils saisissent les biens, les rasent et elargissent la route !!!! Leur représentant l'a annoncé publiquement à la reunion d'Avranches !

Contribution n°126 (Web)

Déposée le samedi 28 juin 2025 à 09h48

Bonjour
La construction d'une nouvelle route n'est pas opportune parce que toutes les solutions de mobilité douce n'ont pas été mise en oeuvre. 65 % des véhicules ne comptent qu'une seule personne. Les effets induits feront que davantage de véhicules arriveront à Granville, ce qui deviendra ingérable pour les stationnements en ville, et que les gens iront habiter plus loin de leur lieu de travail : chaque création de route donne un sentiment de raccourcissement des distances. C'est donc complètement contre-productif puisque la circulation augmente et que le gain de temps des premières années finit par être annulé par la croissance du trafic,

---

Contribution n°127 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 28 juin 2025 à 11h19

Je suis pour une 2 fois 2 voies !!!

Contribution n°128 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 28 juin 2025 à 12h16

Le département se moque du monde avec de telles propositions qui ne feront qu'allonger les temps de parcours déjà désastreux. Quand allez-vous en finir avec les ronds-points entonnoirs et la pollution qu'ils génèrent ?
Il est tant d'arrêter de céder aux écolos bobos pour 3 vélos par mois. En parallèle, il y a des habitants qui souffrent et des usagers mis en danger compte tenu d'un trafic démeusuré sur une route qui a 40 ans de retard.
Réagissez enfin et rdv aux prochaines élections départementales !

Contribution n°129 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 28 juin 2025 à 13h47

Moi je suis pour que cette déviation soit mise en place. Un gain de temps entre les deux villes

---

Contribution n°130 (Web)

Déposée le samedi 28 juin 2025 à 15h08

Je souhaite rappeler de façon globale (hors du cas traité dans cette concertation) que les routes ne passent pas au milieu de constructions judicieusement bien alignées. Mais qu'au contraire, c'est la volonté d'habiter près d'un axe de desserte qui a incité les propriétaires à venir s'y installer. Dont certains à des périodes récentes et donc en connaissance de cause.
À cet égard les panneaux de "riverains en colère " m'exaspèrent.
Car aujourd'hui on s'apprête probablement à :
1/ Construire d'autres tronçons, neufs et gourmands en terre cultivable
2/ Tout en conservant l'ancien tracé dont ces personnes ne manqueront pas de réclamer un entretien correct à la collectivité.
3/ Faire parcourir des kilomètres supplémentaires à tous les véhicules utilisant les voies futures
4/ Aménager des espaces favorables à de nouvelles futures implantations (il suffit d'observer toutes les proximités de "déviations " réalisées partout France)

Aura t'on un jour le courage d'acheter le bâti proche permettant d'élargir si besoin les tracés existants ? Pour égard auprès des générations futures, c'est notre devoir d'être courageux parfois.

Cet axe est un cas d'école puisque Sartilly, aujourd'hui "contourné" s'était construit et développé sur l'axe Avranches/ Granville au point de remplacer l'ancien chef-lieu de canton situé à Genêts.
Sans animosité aucune envers les habitants riverains, je ne peux m'empêcher de remettre un peu "l'église au milieu du village "
Pas trop près de la route toutefois

Contribution n°131 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 28 juin 2025 à 15h28

Bonjour,
L'amélioration de l'axe Granville - Avranches est un nécessité absolue en 2 x2 voies et à 110 km / h sur le tracé 2006 car les terrains ont été achetés et très bien étudiés.
Continuons dans ce sens

Contribution n°132 (Web)

Déposée le samedi 28 juin 2025 à 17h44

Ce projet contribuerait à dynamiser le sud manche, en apportant une circulation plus fluide et une accessibilité plus importante.

Contribution n°133 (Web)

Déposée le dimanche 29 juin 2025 à 18h21

En vacances dans la région de Normandie / Bretagne!!
je constate que les routes sont plus direct et rapide en Bretagne que en Normandie car pour par exemple pour aller de Avranches, à la cité de la mer Cherbourg, c'est très long !!! Donc un axe rapide entre Avranches et Granville aiderait grandement

Contribution n°134 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 29 juin 2025 à 21h27

Je prends tout les jours cette route matin et soir pour le travail et c est très compliqué. Entre les automobilistes qui roulent à 60 70 klms au lieu de 80 klms,les tracteurs qui circulent à la sortie du travail et forment un bouchon parfois de 1 à 2 klms et ne se rangent pas. Oui l aménagement serai le bienvenu pour de nombreuses personnes. Gagne temps, plus économique..Bien évidemment il faut également faire attention aux habitants se trouvant sur l axe

Contribution n°135 (Web)

Déposée le dimanche 29 juin 2025 à 23h03

Résidant régulièrement dans la région et empruntant l'axe Granville-Avranches depuis plusieurs années, j'ai constaté une dégradation progressive des conditions de circulation sur cet itinéraire : densification du trafic, présence croissante de poids lourds, insécurité routière, bruit et saturation aux abords des communes traversées.

C'est pourquoi je soutiens le projet de contournement sud-est d'Avranches, qui me semble répondre à un besoin réel du territoire. Ce projet permettrait de désengorger les centres-bourgs, de sécuriser les trajets et de mieux structurer les flux de transit, tout en améliorant le cadre de vie des habitants.

Je suis également favorable à l'intégration d'aménagements pour les mobilités douces, ainsi qu'à une vigilance sur les impacts environnementaux.

J'espère que ce projet pourra avancer dans un délai raisonnable et que les remarques des usagers réguliers seront prises en compte dans la réflexion.

Contribution n°136 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 29 juin 2025 à 23h10

De passage récemment dans la région pendant mes vacances, j'ai été frappé par le volume de circulation sur l'axe entre Granville et Avranches, avec beaucoup de camions et des traversées de villages peu sécurisées.

Je soutiens le projet de contournement sud-est, qui me semble nécessaire pour améliorer la sécurité, la fluidité et la qualité de vie des habitants. C'est un aménagement cohérent et utile pour l'avenir du secteur.

J'espère y voir un changement lors de mon prochain séjour !

Contribution n°137 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 30 juin 2025 à 09h18

Concernant la déviation de la Havaudière, qui me semble d'après les schémas être un contournement par l'ouest. il ne me semble pas judicieux de débourser autant et réduire à néant la qualité de résidence d'autres citoyens pour désengorger seulement 25% du trafic.
Les creneaux de dépassement ne reportons que le problème des bouchons à plus loin.
Aménageons plutot la Havaudière pour limiter la vitesse : radars, ralentisseurs , pour que les gens roulent de façon responsable.

Contribution n°138 (Web)

Déposée le lundi 30 juin 2025 à 11h04

Bonjour,
L'amélioration de l'axe Granville - Avranches est un nécessité absolue en 2 x2 voies et à 110 km / h sur le tracé 2006 car les terrains ont été achetés et très bien étudiés.
La position de l'association est très claire, nous considérons que l'avant projet du Département ne répond pas aux enjeux socio-économiques et humains, et va engendrer des dépenses pour un résultat inefficace en termes de fluidité.

Contribution n°139 (Web)

Déposée le lundi 30 juin 2025 à 11h45

Bonjour,

Présent à la réunion de concertation à Avranches le 24/6, j'ai pu écouter les propostions de 'plan B' du département. Bien que parfois il faut progresser, les solutions envisagées me parraissent diificiles à mettre en oeuvre et surtout inefficaces. Notament sur la jonction du croissant, qui est LE point névralgique car elle dessert les habitants de la communauté de commune situés au sud de Granville ainsi que les professionnels et les touristes.
Il faut noter que le seul axe secondaire côtier, rue des Menneries, là où il y a l'hôpital, est très cabossé et très étroit, un vrai danger !! Ce serait bien de gérer ce point aussi.
Les options ronds points avec ajout d'entrée et sorties vont créer des bouchons terribles et un élargissement de la route actuelle en 2X2 voies traversant le quartier du croissant me paraît inénvisageable à moins de détruire un certain nombre d'habitations...
Bref, c'est dommage que le projet initial de 2006 ne soit pas celui retenu car il avait fait l'objet d'approbation et de consensus. Les études étaient déjà faites, les investissement également. Arrétons le gâchis et avançons intelligement.

Merci

Bien cordialement

Contribution n°140 (Web)

Déposée le lundi 30 juin 2025 à 12h20

Je rends régulièrement visite à mes parents qui vivent dans la région, et je constate à chaque fois que la route entre Granville et Avranches est saturée, avec une circulation dense, bruyante et parfois dangereuse, notamment pour les habitants des villages traversés.
Je soutiens pleinement ce projet de contournement, qui me semble indispensable pour améliorer la sécurité routière, préserver la qualité de vie des riverains et mieux structurer le trafic de transit.
C’est un projet qui va dans le bon sens, et j’espère qu’il aboutira rapidement.

Contribution n°141 (Web)

Déposée le lundi 30 juin 2025 à 12h37

En ma qualité de Maire de la commune de Bricqueville sur mer j'apporte un soutien total pour la réalisation d'un axe fluide entre Granville et Avranches, indispensable pour un développement serein de notre territoire. De nombreux enjeux sur le plan économique, touristique et surtout de santé justifient la réalisation de ces travaux.

Contribution n°142 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 30 juin 2025 à 13h31

Le tribunal administratif de Caen (Calvados) a rendu son verdict concernant la mise en 2×2 voies de la D924, entre Flers et Argentan, dans l’Orne, jeudi 26 juin 2025.

Il prononce l’annulation totale de l’autorisation environnementale donnée par la préfecture de l’Orne en 2022. Une information confirmée par le tribunal administratif de Caen, ce vendredi 27 juin 2025.

Le collectif 924 qui a vu le jour il y a plusieurs années. Face au projet de 2×2 voies entre Flers et Argentan, il milite pour la sauvegarde et le développement du train, avec la ligne Paris-Granville.

Contribution n°143 (Web)

Déposée le lundi 30 juin 2025 à 15h56
Explication pour les personnes étrangères à la région et qui sont contre la 2X2 voies:

A une époque lointaine, Granville et Avranches avaient chacune leur hôpital et leur maternité.
Pour une plus grande efficacité des soins, nos grands décideurs ont décidé de scinder les services : A Avranches les services de chirurgie. A Granville, la Cardiologie, la pneumologie, à condition que soit créée une 2X2 voies.
Les personnes qui étaient contre la 2X2 voies, prétextaient qu'il n'y aurait plus de services hospitaliers à Granville si elle était réalisée, car tout le monde pourrait se faire soigner rapidement à Avranches.
Finalement, cela fait plusieurs années que tous les services de pointe sont partis à Avranches!!!
L'hôpital de Granville a un bon service de soins palliatifs, c'est rassurant, les Granvillais pourront mourir dans la dignité, mais les Avranchinais trouvent que le trajet est bien long pour entourer leurs proches en fin de vie. Sans oublier qu'à Granville, il existe aussi deux centres de rééducation importants qui attirent de nombreux patients ainsi que leurs familles.
Comment voulez-vous que la circulation diminue, lorsque les Granvillais sont obligés de se rendre à Avranches, à l'hôpital public ou à l'hôpital privé, pour consulter des spécialistes ou subir des opérations chirurgicales ? Il faut prendre soit la voiture ou le taxi !
En cas d'urgence (AVC, problèmes cardiaques, accidents), ce sont les pompiers qui interviennent. Le temps est compté, mais le trajet de Granville à Avranches peut dépasser l'heure suivant les circonstances(Axe surchargé aux heures de pointe, tracteurs, gros camions) et il est souvent impossible de doubler.
De TOUTE URGENCE, il faut une VOIE RAPIDE entre GRANVILLE et AVRANCHES (tracé effectué et terrains déjà achetés.
Et NON PAS:
Sur la route actuelle (D 673), des RONDS-POINTS, des bandes MULTIFONCTIONS, des feux QUI RALENTIRONT la CIRCULATION et CREERONT des BOUCHONS.

Contribution n°144 (Web)

Déposée le lundi 30 juin 2025 à 16h10

au vu du contexte climatique actuel, je pense que l'heure n'est plus à la construction de route, mais plutot à la plantation d'arbres... adaptons nos modes de vie ...

Contribution n°145 (Web)

Déposée le lundi 30 juin 2025 à 17h06

pour amélioration de cette route lente et dangereuse

Contribution n°146 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 30 juin 2025 à 17h08

Habitant la Havaudiere,
je comprends par pourquoi le département propose un mini contournement alors qu'il y avait un contournement qui était déjà ficelé.
D'autant qu'à priori les terrains sont déjà achetés, il me paraît plus judicieux et plus économe de reprendre le tracé de 2006 plutôt que de nouveaux exproprier des nouveaux agriculteurs et en plus se rapprocher du hameau de la Havaudiere au risque de rapprocher le bruit.
Quand à l'idée de mettre des feux et des chicanes c'est une idée complètement loufoques qui va créer des bouchons énormes et ne va pas réduire les nuisances sonores que nous subissons.
Bref pour résoudre véritablement le problème de cette route c'est de reprendre la 2x2 voies telle qu'elle était prévue!!

Contribution n°147 (Web)

Déposée le lundi 30 juin 2025 à 22h45

Le projet présenté n'aura aucun impact positif sur les vraies difficultés de cet axe.
Il faut contourner le Croissant à St Pair, la Maréchallerie à St Pair également puis la Havaudière à St Pierre Langers.
Pensez aux habitants qui souffrent depuis des années et à la pollution générée par ces véhicules qui bouchonnent.
Seul un axe rapide nouveau (type 2x2 voies) entre Granville et Avranches permettra de répondre aux besoins

---

Contribution n°148 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 1 juillet 2025 à 07h20

Originaires de Granville et désormais résidants d'une commune près de Brécey, nous nous rendons chaque semaine ou presque sur le bassin granvillais. Les déviations de Marcey et de Sartilly en 2x2 voies ont considérablement amélioré le confort et le temps de trajet. Mais le reste du parcours reste pénible et dangereux, avec des automobilistes agacés qui effectuent des dépassements sans sécurité, une vitesse moyenne de 50 km/h du fait du trafic y compris hors agglomération. Sans parler des embouteillages du dimanche soir en direction d'Avranches en été (ou lorsqu'il y a des manifestations touristiques sur la côte) qui nous fait choisir un autre itinéraire. De même le passage à hauteur de St Pair est presque systématiquement embouteillé au niveau de la zone commerciale. Le projet routier est donc une nécessité, trop longtemps repoussée, particulièrement pour les usagers quotidiens et les riverains.

Contribution n°149 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 1 juillet 2025 à 07h53

Présent à la réunion publique d' Avranches les propositions ne sont pas adaptées pour l ensemble des riverains. Je souhaite un projet qui reponde à tout ceux qui subissent les désagréments. Certains villages n'apparaissent même pas sur les plans.
Je suis pour un axe rapide avranches granville.

Contribution n°150 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 1 juillet 2025 à 08h06

Le monde est individualiste. Oui c'est très facile de n'utiliser que le prétexte du réchauffement climatique quand on n'est pas concerné directement par ce projet .je souhaite que l'axe actuel devienne une voie partagée pour riverains vélos chevaux ,randonneurs et Que le projet acté validé en 2006 voit enfin le jour pour les voitures et les camions.
Oui pour une voie rapide sur l'ensemble du tracé de granville à avranches ,projet qui reponde aux besoins : des riverains, des utilisateurs en lien avec le développement économique de notre région

---

Contribution n°151 (Web)

Déposée le mardi 1 juillet 2025 à 09h25

Je souhaite que l'impact des aménagements en termes d'émission de gaz à effets de serre soit le plus faible possible. D'autre part, il me semble important d'impacter également le moins possible les zones naturelles, en particulier les zones boisées et les zones humides. Il m'apparait essentiel de travailler à la valorisation de solutions alternatives ou complémentaires à ces propositions d'aménagement : communiquer sur et développer les transports en cars, favoriser le covoiturage pour limiter l'autosolisme et échanger avec la Région pour améliorer l'offre ferroviaire. Merci.

Contribution n°152 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 1 juillet 2025 à 11h53

Travaillant le long de l'axe Granville-Avranches, j'en suis un usager quotidien et je pense qu'il serait bénéfique d'améliorer la liaison entre ces deux villes car se loger dans les environs d'Avranches est plus évident qu'a Granville avec toutes les résidences et appartement secondaires... Et faire le trajet quotidiennement n'est pas aussi pratique.
C'est pourquoi je pense qu'avoir une meilleure fluidité entre les deux villes serait une opportunité à la fois pour un gain de temps, de praticité et ça serait aussi une opportunités économique, favorisant l'emploi. En conclusion je dirais que ça serait un grand coup de pouce pour la région du sud manche de rapprocher à la fois pour Granville et Avranches.

Contribution n°153 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 1 juillet 2025 à 12h26

Je suis pour l'amélioration de cet axe routier, le fluidifier est un enjeux économique et social majeur

---

Contribution n°154 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 1 juillet 2025 à 13h41

Bonjour, je n'ai pas trouvé certaines informations. Quels sont les coûts économiques des différents projets ?
Combien de personnes expropriées ?
Combien de fermes touchées ? Pour chaque configuration.
Merci.

Contribution n°155 (Web)

Déposée le mardi 1 juillet 2025 à 13h54

Projet destructeur de la biodiversité, déjà très mal en point, pour gagner quelques minutes ...
Je suis CONTRE.

Contribution n°156 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 1 juillet 2025 à 15h19

J’aimerai comprendre pourquoi on accepte les nouvelles constructions sur la côte bien souvent des étages, des parkings en béton qui ont un impact direct avec le trafic qui va s’accroite sur cette route (l’un ne va pas sans l’autre)
Soit nous accueillons et nous acceptons une voie rapide granville Avranches, soit nous arrêtons tout les projets de constructions (même en cours tout comme l’à été la2 fois 2 voies en 2022) au détriment du développement économique de notre si belle région.
Je suis Pour un axe rapide et un accueil digne de ce nom envers les nombreux nouveaux arrivants.

Contribution n°157 (Web)

Déposée le mardi 1 juillet 2025 à 17h08

Ce qu'attendent les usagers de la route départementale 973 est l'aménagement d'une voie rapide afin de relier Granville,Avranches et l' A 84.

Pour avoir emprunté pendant 12 ans cette RD 973,tous les jours matin et soir,j'ai eu le temps de constater l'augmentation du trafic,l'augmentation du temps de parcours,l'augmentation du stress et de l'insécurité des conducteurs . L'aménagement cohérent et structurant d'un axe routier faciliterait le développement économique, touristique mais aussi la liaison entre les 2 sites du centre hospitalier Avranches/Granville rendue difficile pour les services de secours à certaines heures de la journée.
Les derniers mini projets présentés par CD 50 sans cohérence d'ensemble n'apportent qu'une réponse partielle aux mécontentements justifiés mais augmentent le temps de parcours entre les 2 sites. L'aménagement d'un axe routier respectant les contraintes environnementales conformément à la réglementation en vigueur apporterait une réelle amélioration environnementale comparée à la situation actuelle (rejet direct des hydrocarbures dans le milieu naturel).
Je souhaiterais rappeler que le Département de la Manche est propriétaire d'une bande de terrain continue reliant Granville à Avranches obtenue au fil du temps,après de longues concertations,expropriations et diverses études coûteuses..
Sortir de cet espace pour un autre projet est hérésie.
Je souhaiterais que CD50 constate qu'en matière de réseau routier le centre manche (Coutançais) et le sud manche sont les parents pauvres du département comparé au centre manche(nord de st Lo) et nord Cotentin.
A quand une réelle volonté politique du Département et de son Président pour décider d'un vrai aménagement cohérent et respectueux de l'environnement de TYPE 4 VOIES, comme ont su le faire les élus des départements de Bretagne.
Proposition :mettre en place une politique incitative pour le covoiturage .

Contribution n°158 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 1 juillet 2025 à 18h45

Bonjour,
Dans tous les cas le flux est bien loin de la région parisienne. Pour pratiquer l'axe Avranches Granville quotidiennement, mon pire bouchon a été un retard de 5 min. Ça coûte quoi 5 min ??? Essayons de vivre avec ce que nous avons sans détruire plus.
Proposition si vraiment on veut s'occuper.
Axe croissant
Depuis les travaux non achevés sur la zone du croissant, le trafic est moins fluide. Proposition supprimer la bande centrale, améliorer l'accès au rond point situé entre la zone commerciale et granville, et déménager Emmaüs dans la zone commerciale. On ne détruit pas plus la nature, et ça ne coûte pas grand chose. C'était clairement mieux avant les "travaux". Ils ont tellement été mal fait que ça fait penser à un petit coup de pouce pour un marcher commercial. Nous sommes nombreux à le penser.
Ajouter des zones de dépassement dans les autres zones ou des voies partagées, ce sera bien suffisant.
Faite un test avant de faire de gros travaux et vous verrez bien.
Mettons l'argent ailleurs et surtout ne détruisons pas plus la campagne.
Merci

Contribution n°159 (Web)

Déposée le mardi 1 juillet 2025 à 21h24

Bonjour,
Je pense que notre époque nous impose de penser ces projets d'une manière nouvelle, bien plus respectueuse de nos ressources : préserver les terres agricoles et les sites naturelles (zones humides), éviter au maximum l'émission de gaz à effet de serre...
Dans ce contexte, s'il est évident que nous pouvons et devons moderniser nos infrastructures de transport, consacrer des sommes et des moyens énormes à doubler l'axe existant me parait une aberration. Ces sommes ne pourraient-elles être beaucoup plus utilement consacrées à améliorer l'axe existant, à indemniser les riverains pour les nuisances (rachat de leurs biens?) et à développer des solutions plus modernes (transports en commun, tram-train, etc), afin de diminuer la pression sur l'axe et d'offrir des alternatives, aussi bien aux usagers quotidiens qu'aux touristes? Ou tout simplement à financer la transformation écologique qui va s'imposer à nous? Nous ne pouvons pas continuer à raisonner comme autrefois. Nous le devons à ceux qui nous succèderont.

Contribution n°160 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 1 juillet 2025 à 22h36

Je souhaite l’aménagement des voies déjà existantes, sans création de nouvelle route, pour la zone du croissant.
La zone dans le scénario A « rendue à la nature » compense-t’elle vraiment la création de 4 km de route à travers champs? Dont des champs d’exploitation agricole bio??

Contribution n°161 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 1 juillet 2025 à 22h41

Si nous ne sommes pas en accord pour un axe rapide arrêtons les constructions de maison et immeuble sur nos cotes. De nombreux utilisateurs au quotidien ne prennent pas cette route en dilettante :radars brûlés, maquillés, et remplacés .
Ils sont pour une voie rapide granville avranches soit une vingtaine de klm .

Contribution n°162 (Web)

Déposée le mardi 1 juillet 2025 à 22h50

Je suis caennaise et mes parents habitent breville sur mer
Tout simplement je veux que cette 4 voies voit enfin le jour depuis ces nombreuses années où on en en parle !!!
Arrêtons avec toutes cette écologie à "2 balles " qui profitent bien de tout notre système
On en peut plus t'attendre !!!! Il faut cette 4 voies !!!

Contribution n°163 (Web)

Déposée le mardi 1 juillet 2025 à 23h17

Nous habitons depuis 2013 près de Granville , venant précédemment de Caen en ayant connu tous les aménagements routiers du Calvados reliant entre autre la Bretagne.
Quelle différence avec ce département qui ne veut pas avancer et qui se met à genoux devant ces écologistes réfractaires !
Alors stop, et faites cette 4 voies bien pensée le plus vite possible!
Merci également pour l’absence de soutien aux municipalités de Granville et Saint pair qui ne veulent pas se développer....

Contribution n°164 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 2 juillet 2025 à 06h01

Concernant le tracé envisagé au niveau de la Havaudière, à priori le tracé B avec contournement et réalisation d'un viaduc de 150m ce qui va à la fois enlaidir le paysage pour un coût pharamineux en consommant des terres agricoles, également en arrachant des haies...
Ne serait-il pas judicieux et moins couteux pour les quelques maisons en bord de route dont les riverains disent qu'elles se fissurent, de leur proposer une indemnisation pour expropriation que de défoncer le paysage à grand frais.
Concernant les autres portions il est sans doute également préférable de privilégier un élargissement de la route à de nouveaux tracés.
Par ailleurs un point que je trouve consternant est que rien ne semble prévu pour réaliser et sécuriser une piste cyclable sur cet axe qui est très dangereux à vélo et pourtant incontournable

---

Contribution n°165 (Web)

Déposée le mercredi 2 juillet 2025 à 07h48

Je suis retraité depuis 8 ans. j’etais ingénieur BTP en région Parisienne .
Je viens depuis 1984 passer des week-ends et en toutes saisons. Et cela fait 41 ans que j’entends parler de cette 4 voies dont la necessité est plus qu’évidente.
J’ai passé plusieurs séjours à l´´hôpital de Granville et tous les examens se font à Avranches. Je serais curieux de connaître le nombre d’aller m-retour que font les ambulances dans une journée dans des conditions pitoyables, traversant des communes , passant de nombreux ronds-points , bloquant la circulation pour leur passage prioritaire. Il en va de même pour les pompiers qui ont du mal parfois à se frayer un passage et qui prennent des risques insensés.
Je comprends que les estivants soient réticents à venir sur nos belles plages si c’est pour se retrouver dans les bouchons.
Il est iinadmissible qu’une. Commune comme Granville ne soit pas doté d’un accès routier digne de ce nom, et ce n’est pas le bricolage

que propose le département dans son avant projet qui va résoudre le problème. En effet les mini contournements et autres zones de dépassement ne feront que déplacer le problème et provoquerons une succession de bouchons..
Je plains les riverains de ces communes obligées de subir cette circulation infernale perturbant leur vie de ruralite.
La Manche est très mal desservie et a un retard monumental par rapport à ses voisins breton, L'HEURE EST À L'ACTION FAISONS LA 4 VOIES TANT ATTENDU.
Respectez nous et notre argent qui a été depansé!

Contribution n°166 (Web)

Déposée le mercredi 2 juillet 2025 à 08h11

Bonjour
Je vais régulièrement à granville de Fougères, je ne vois pas tout l interret d un tel projet...
Le tout voiture est une période qui se termine avec le déréglement climatique il nous faut contrôler notre impacte carbone. Ce type de projet est hyper destructeur de terre agricole,de haie et d arbres...
Soyons sobre entretenons ce qui existe mais arrêtons de construire de nouvelles routes !

Contribution n°167 (Web)

Déposée le mercredi 2 juillet 2025 à 08h28

Nous avons besoin d'une 2 x 2 voies rapide. Vous nous proposez du rafistolage avec un minimum de 7 ronds point si tous les aménagements neufs ne sont pas fait.....Un rond point, je suis désolé mais cela ralenti la circulation, ce n'est plus une voie rapide pour aller d'un point à un autre. Actuellement il faut 45 mn minimum à se suivre comme des escargots avec 1 seule voie de 2 x 2 voies sur Sartilly..
OU est passée la voie rapide 2 x 2 voies initiale ?
C'est elle que nous voulons et rien d'autre.....
Vous faites exactement la même erreur sur la déviation Est d'Avranches.... déjà 15 ans de perdu....

Contribution n°168 (Web)

Déposée le mercredi 2 juillet 2025 à 09h32

Utilisateur Avranches granville 3fois par semaine,je constate toujours plus de temps pour faire ce trajet en raison de la surcharge du trafic et les étranglements de la havaudiere et st pair et je ne parle pas des files derrière les tracteurs ou les voitures sans permis : aménagements URGENTS !!

Contribution n°169 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 2 juillet 2025 à 09h35

Propriétaire d'une résidence secondaire à St Pair depuis plus de vingt ans et usager au moins une fois par mois de cet axe Avranches-Granville, nous constatons une très forte augmentation du trafic dans les deux sens à toute heure de la journée et comprenons le mécontentement des riverains de cette route.
Sommes plus que favorable au projet de 2 × 2 voies comme cela a été réalisé dans d'autres départements.

Contribution n°170 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 2 juillet 2025 à 11h01

Riverain sur cet axe : vous prenez l'écologie, le respect des zones humides et pourtant vous ne conservez pas le tracé initial dépourvu

de zone humide , (projet longuement réfléchi et dont vous êtes en possession des terres) je pense aux riverains du giratoire Nord de sartilly et bien d'autres endroits. Tous les riverains de cet axe subissent les désavantages de cet axe.
Les 3 propositions ne tiennent "pas la route".
Oui pour un axe rapide granville avranche

Contribution n°171 (Web)

Déposée le mercredi 2 juillet 2025 à 11h51

Bonjour,
Je participe à cette enquête publique au nom de l'association ACPAT membre du collectif La Déroute des Routes.
Au rythme où vont les choses le tout routier a encore de beaux jours devant lui, ce projet en est la preuve flagrante. La réponse a : "il y a des bouchons donc nous faisons de nouvelles routes /autoroutes ou nous élargissons des routes existantes" reste malheureusement la norme de la part des élus locaux et de l'Etat. Et ceci au détriment de l'environnement, de la biodiversité, de la qualité de l'air et in fine de la population qui vit sur ces territoires.
La mobilité doit être repenser et la voiture individuelle considérée comme la norme pour les déplacements de 1 à 1000 km ne peut plus être la seule réponse à tout problème de congestion routière.
Nous soutenons le travail fait par Agissons pour le Climat Granville Terre et Mer et les autres associations qui luttent contre ce projet.

Contribution n°172 (Web)

Déposée le mercredi 2 juillet 2025 à 12h09

Bonjour, Les derniers évènements météorologiques de ce mois démontre l impact d un dérèglement. Des mesurettes comme la plantation d arbres est contre productive l essence principal, l orme, une des rares efficaces est définitivement ravagé par une mouche. Le déplacement des populations nécessite des axes Directs.. Entre chefs lieux, dans le cadre de la probable suppression des route côtière comme la d911 a beau soleil a l instar de la route cancale saint Malo. Le développement du rail Oui, techniquement en supprimant la gare de granville comme prévue par l états en la déplaçant a Folligny, ce qui ravira tous bon porteur de projets une voie d accès ce libérant.

Contribution n°173 (Web)

Déposée le mercredi 2 juillet 2025 à 12h14

Bonjour, Les derniers évènements météorologiques de ce mois démontre l impact d un dérèglement. Des mesurettes comme la plantation d arbres est contre productive l essence principal, l orme, une des rares efficaces est définitivement ravagé par une mouche. Le déplacement des populations nécessite des axes Directs.. Entre chefs lieux, dans le cadre de la probable suppression des route côtière comme la d911 a beau soleil a l instar de la route cancale saint Malo. Le développement du rail Oui, techniquement en supprimant la gare de granville comme prévue par l états en la déplaçant a Folligny, ce qui ravira tous bon porteur de projets une voie d accès ce libérant.

Contribution n°174 (Web)

Déposée le mercredi 2 juillet 2025 à 13h23

samedi, j'ai participé à un atelier sur les propositions d'aménagement de l'axe Granville-Avranches
Aprés une reconnaissance en autocar (1 vehicule lourd de plus sur l'axe) sans doute pour rappeller aux quelques 10 participants ou ils vivaient depuis souvent de nombreuses années ,j'ai appris
que ,grace à l'elargissement de l'axe par des BMF (bandes multifonction) en application de la loi constitutionnelle2005-205 art 1 (chacun à le droit de vivre dans un environnement equilibré et respectueux de sa santé) les habitants riverains pourront voir de plus prés et entendront mieux s'il sont plus rapprochés des 15 à20000 vehicules jours qui passeront devant leurs maisons
mon niveau intellectuell (cadre) ne m'a pas permis de comprendre le calcul savant qu'à partir d'enregistrement d'une heure devant chez moi à 11h au mois de mars on arrive à une nuisance sonore jounaliére acceptable chez moi .
Les projets proposés ne sont pas sérieux il faut un retour express au projet de 2006

Contribution n°175 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 2 juillet 2025 à 14h27

Rendons à César ce qui lui appartient. Les habitants n'ont pas demandé une augmentation du trafic sur cette route.alors pour préserver les zones humides, Il suffit de rendre cette route aux riverains ,de la rendre accessible pour les vélos, les marcheurs etc et de l'interdire à tout autres usagers voiture ,camions avec un passage obligé par la route côtière. C'est peu coûteux et comme on dit tout les chemins mènent à Rome donc pourquoi pas à granville.

Contribution n°176 (Web)

Déposée le mercredi 2 juillet 2025 à 14h29

Ce projet, en 2025, va à l'encontre de toutes notions écologiques. Que ce soit par la destruction d'écosystèmes, mais aussi l'incitation à un usage d'automobiles alors qu'une ligne de chemin de fer existe et fonctionne parfaitement. Ce projet est une abbération alors que nous venons de subir une canicule. Qui sont les personnes soutenant ce projet, s'ils ne sont-ce que des personnes n'ayant nullement à coeur le bien commun ; mais des personnes ne percevant rien d'autre que leurs intérêts particuliers. La construction de nouvelles voies doit cesser, et aurait du cesser depuis des années. Quelles terres morcelées resteront à la paysannerie de demain ? Que feront de routes vides lorsque le pétrole aura disparu et que nous manquerons de terres arables ? Pourquoi chaque projet de ce genre est pensé sur les années à venir, et non sur les décennies ?

Contribution n°177 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 2 juillet 2025 à 14h57

Je me permets de répondre à certaines contributions qui, sous couvert d'idéologie écologique, tentent de faire passer le projet de 4 voies entre Avranches et Granville pour une aberration. C'est une posture déconnectée de la réalité, qui méprise les habitants, les travailleurs, les agriculteurs et tous ceux qui vivent et se déplacent quotidiennement sur cet axe.

Premièrement, prétendre que ce projet est "anti-écologique" alors qu'il a été déclaré d'utilité publique dès 2006, intégré dans les documents de planification du territoire, et accompagné de toutes les études environnementales réglementaires, relève d'une réécriture militante de l'histoire. Les acquisitions foncières ont été faites, les déviations de Sartilly et Marcey-les-Grèves réalisées, et des millions d'euros ont déjà été engagés sur ce dossier. Par respect pour l'argent public, pour les riverains concernés, et pour les décisions prises démocratiquement à l'époque, il est de la responsabilité du Département d'achever ce projet.

Ensuite, on parle d'un territoire rural, morcelé, avec zéro ligne de train directe entre Avranches et Granville, une densité faible, et une population qui n'a pas d'alternative réaliste à la voiture. On ne peut pas plaquer un modèle de "mobilité douce" pensé pour les métropoles sur un espace où l'on fait 15 à 30 km pour aller bosser, déposer ses enfants ou rejoindre un service public. C'est facile de parler d'abandonner la voiture quand on vit dans une grande ville avec métro, bus et TER. Ici, ce type de raisonnement relève de l'aveuglement idéologique.

Quant aux affirmations alarmistes sur l'avenir du pétrole ou des terres agricoles, elles relèvent plus du slogan que de l'analyse. La question est simple : que fait-on des milliers de véhicules qui circulent déjà chaque jour entre Avranches et Granville ? On les laisse s'entasser aux heures de pointe dans des goulots d'étranglement dangereux ? On attend un accident mortel de plus pour réagir ? Ou on structure enfin un axe cohérent, sécurisé, pensé dans la durée ?

Enfin, sur le plan écologique, le projet de 4 voies n'est pas un chèque en blanc au béton. Il s'inscrit dans une démarche encadrée, avec des compensations environnementales, des franchissements écologiques, des protections phoniques. Il ne s'agit pas de sacrifier la nature, mais de trouver un équilibre responsable entre accessibilité, sécurité, développement local et préservation des milieux.

Ce n'est pas en figeant les territoires, en les bloquant dans une vision dogmatique et passéiste, qu'on prépare l'avenir. C'est en achevant les projets structurants, cohérents, déjà entamés, qu'on évite le gaspillage, qu'on améliore la sécurité, et qu'on donne à ce territoire les moyens d'exister pleinement.

Je demande donc avec fermeté la reprise et la mise en œuvre intégrale du projet de 4 voies tel qu'il avait été validé. Parce que c'est ce qui est juste, utile, et attendu par les habitants depuis maintenant plus de 20 ans.

Contribution n°178 (Web)

Déposée le mercredi 2 juillet 2025 à 22h16

Une 2x2 voies est nécessaire, les contournements ne suffiront pas à régler le problème de circulation et de sécurité.
Cette 2x2 voies est d'autant plus nécessaire pour le développement économique notamment en matière maritime de Granville.
Beaucoup de sociétés de mareyage, de transports ne développent pas cet axe à cause des problèmes de circulation.
À titre personnelle, j'envisage, pour le moment, de développer dans le Calvados alors que je suis originaire de Granville pour éviter ce problème.

Contribution n°179 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 2 juillet 2025 à 22h45

Un axe routier rapide entre Granville et l'autoroute me paraît extrêmement important et pour plusieurs raisons.
Le désenclavement de la ville qui se trouve en « impasse » géographique et ce pour l'es travailleurs, le transport , le tourisme…. Il est vitale également pour les riverains de cet axe, qu'une solution soit trouvée. Une 4 voies répond à cette question.

Contribution n°180 (Web)

Déposée le mercredi 2 juillet 2025 à 22h50

Faisant la route tous les jours de la semaine j'ai pu constater que nous sommes loin d'une surcharge du trafic, les riverains qui ont acheté un bien le long de la route subissent effectivement son augmentation mais de la à faire une quatre voies entre Granville et Avranches il y a encore de la marge.
Supprimer des arbres, des prairies juste pour aller plus vite entre Granville et Avranches est une vision d'un autre temps alors que la lenteur du train Paris Granville lui, ne pose aucun problème à nos politiques...Ne nous trompons pas de combat

---

Contribution n°181 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 2 juillet 2025 à 22h58

Je souhaite que cette axe avranches -granville voit le jour le plus rapidement possible
Cet axe 2x 2 voies est essentielle, il est de plus en plus dangereux de rouler sur l'axe actuel, je plains les riverains qui sont de plus en plus en insécurité par ce passage incessant de flux de voitures, camions, bus, tracteurs etc..
Depuis le temps que ça dure ...il ne faut plus réfléchir il faut acter la réalisation au plus vite de cette 2x 2 voies !

Contribution n°182 (Web)

Déposée le mercredi 2 juillet 2025 à 23h06

Bonjour
Empruntant régulièrement cette route, je ne vois pas l'intérêt de l'aménager en 2x2 voies car hormis quelques épisodes de retour de plage je n'ai jamais constaté d'embouteillage.
Le temps gagné entre Granville et Avranches grâce à une 2*2 voies étant d'à peine 10 minutes, l'argument du temps gagné n'est donc pas crédible.
Une sécurisation sur certains secteurs par des aménagements appropriés serait la bienvenue.
Par ailleurs la destruction de terres agricoles ne plaident pas en faveur d'un tel aménagement qui me semble d'un autre temps.

Contribution n°183 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 3 juillet 2025 à 07h13

Lorsque je suis arrivé sur Avranches il y a 23 ans je prenais plaisir à me rendre tres souvent sur Granville pour les loisirs mais aussi le commerce de cette ville. Aujourd'hui il faur desormais 40 min ou de 20 pour s y rendre suite à la mofification de route afin de protéger les riverains, ce qui est compréhensible pour eux. La consequence c est que je n y vais plus et que Granville se retrouve coupée économiquement de la A84. Si la 2x2 voix avait été réalisée il y a 25 ans, nous ferions Avranches Granville en 10 min ce qui aurait été un confort pour les habitants de ses deux villes.Quel gâchis, conséquence d un dicta groupe écologique qui s est trompé de combat comme souvent...

Contribution n°184 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 3 juillet 2025 à 07h56

Bonjour
Empruntant régulièrement cette route, je ne vois pas l'intérêt de l'aménager en 2x2 voies car hormis quelques épisodes je ne constate que très peu d'embouteillage.
Le temps gagné entre Granville et Avranches grâce à une 2*2 voies étant de quelques minutes l'argument du temps gagné n'est donc pas crédible.
Une sécurisation sur certains secteurs par des aménagements appropriés serait la bienvenue.
Par ailleurs la destruction de terres agricoles et d'espaces naturel ne plaident pas en faveur d'un tel aménagement qui me semble d'un autre temps.
Quand aux riverains qui se plaignent pour la plus part ils on acheté leurs bien en connaissance de causes et on misés sur des travaux.

Contribution n°185 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 3 juillet 2025 à 08h07

Les solutions préférentielles du département me semblent correctes à tous points de vue (économique, budgétaire, environnemental et écologique)

Contribution n°186 (Web)

Déposée le jeudi 3 juillet 2025 à 08h49
observation générale sur le climat

1 document associé
contribution_186_Web_1.pdf

Contribution n°187 (Web)

Déposée le jeudi 3 juillet 2025 à 08h50

Non je ne vois aucun intérêt à la création d'une 2x2 voies
Travaillant à l'hôpital d'Avranches depuis presque 20 ans je n'ai quasiment jamais de souci pour aller au travail ni en revenir.
La création 2x2 voies est une aberration!! Cela va encore détruire du terrain agricole et couter une fortune aux contribuables!! Je dis NON

Contribution n°188 (Web)

Déposée le jeudi 3 juillet 2025 à 08h51

Habitant à proximité de l'axe Granville- Avranches je prend régulièrement cette route et je ne vois pas l'intérêt de faire un axe rapide.
Hormis des embouteillages aux alentours de St Pair entre Intermarché et Emmaus, il n'y pas que très peu de flux tendus.
Pour une question de sécurité sur certains secteurs l'idéal serait plutôt un aménagement appropriés plutôt que de détruire des terres agricoles et des espaces naturels.
L'empreinte écologique et économique vaux elle vraiment le coût ?
Quand aux riverains (notamment rue de la Havaudiere) qui se plaignent pour la plus part ils on acheté leurs bien en connaissance de causes, face a une route circulante.
En espérant que la bonne décision soit prise !

Contribution n°189 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 3 juillet 2025 à 09h24

On lit quelques contributions qui s'opposent à la 2x2 voies entre Avranches et Granville, souvent en expliquant que ce serait inutile, trop cher ou incompatible avec l'écologie. Pourtant, quand on regarde objectivement les chiffres et la situation actuelle sur le terrain, cette opposition ne tient pas. Le trafic sur cet axe atteint jusqu'à 20 000 véhicules par jour. Ce n'est pas un détail. C'est le même ordre de grandeur que certaines portions d'autoroute, comme l'A84 entre Villedieu et Avranches ou encore certaines sections de la RN12 en Bretagne. Et là-bas, personne ne remet en cause la pertinence d'une 2x2 voies. Pourquoi ce qui est considéré comme normal ailleurs deviendrait ici "inacceptable" ? Le tronçon Avranches-Granville n'est pas un axe secondaire. Il relie deux pôles importants du sud Manche, il dessert des bassins d'emploi, des zones d'activité, des services hospitaliers, des établissements scolaires. C'est une route de vie quotidienne, pas une déviation de secours. On nous dit que les bouchons ne concernent que quelques points comme Saint-Pair. C'est faux. Les ralentissements sont fréquents tout au long du trajet, à Marcey, à Sartilly, à la Haye-Pesnel, dans les traversées de bourgs. Et dès qu'on ajoute le trafic touristique ou agricole, c'est toute la circulation qui se fige. L'expérience terrain le prouve : cette route est sous-dimensionnée. Pire encore : on a commencé le projet, puis on l'a arrêté en cours de route. Résultat ? Des tronçons inutilisés, des contournements plus longs que les traversées, des millions investis pour très peu d'amélioration réelle. Si le but était de mieux faire accepter le projet final par lassitude, on y est presque… mais à quel prix ? Il est temps d'arrêter de traiter ce dossier à coup de demi-mesures. Ce n'est pas avec un giratoire par-ci et une bande multifonction par-là qu'on répondra aux besoins réels de mobilité, de sécurité et de développement de ce territoire. Ce qu'il faut, c'est une voie structurante. Une vraie. Une 2x2 voies continue. Comme partout ailleurs où le trafic dépasse les 10 000 véhicules par jour. Faire moins, ce serait entériner l'idée que la Manche n'a pas droit au même niveau d'infrastructure que le reste du pays. Et ça, ce serait un mauvais message. Pour tout le monde.

Contribution n°190 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 3 juillet 2025 à 09h32

Je suis pour la 2x2 voies entre Avranches et Granville.
Je prends cette route tous les jours, matin, midi et soir. À 7h30, c'est déjà bouché. À midi, ça recommence. Et à 18h, c'est encore pire. C'est comme ça toute la semaine, et je ne parle même pas de l'été. On perd du temps, c'est stressant, et parfois dangereux. La route actuelle ne suit plus. Il y a trop de circulation pour une seule voie dans chaque sens.
Les petits aménagements ne changeront rien. Il faut une vraie 2x2 voies de bout en bout.

Contribution n°191 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 3 juillet 2025 à 09h38

Je soutiens complètement le projet de 2x2 voies entre Avranches et Granville. Je prends cette route tous les jours pour aller travailler, je travaille à Stelmi et j'habite vers La Hayes-Pesnel et je vois des accidents très régulièrement. Pas forcément graves à chaque fois, mais souvent des accrochages, des freinages d'urgence, des gens qui tentent de doubler alors qu'il n'y a pas la place… C'est une route trop chargée pour rester en 1 voie par sens. Il y a du monde tout le temps, pas seulement à certaines heures. Et avec les poids lourds, les tracteurs, les voitures… on se retrouve vite bloqués.
Il faut une vraie 2x2 voie !

Contribution n°192 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 3 juillet 2025 à 09h42

Le développement d'une ligne plus dense de transport en commun quelqu'il soit semblerait beaucoup plus simple non ?
Comme j'ai lu dans beaucoup de contribution le tout voiture (avec une personne par auto) ne me devrait plus être dans l'air du temps du tout.

Contribution n°193 (Web)

Déposée le jeudi 3 juillet 2025 à 09h45

Faisant la route Granville Avranches 2 fois par jours …. Je passe régulièrement 45 minutes à faire le trajet Marcel les grèves jusqu'au centre-ville de Granville, il est évident de faire quelque chose rapidement pour la sécurité, le temps de trajet, des usagers, de plus l'offre de transport en commun entre Avranches et Granville et beaucoup trop faible en terme de rotation pour espérer un désengorgement de cette route.
J'espère vraiment une action rapide et non pas une énième consultation pour gagner du temps

---

Contribution n°194 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 3 juillet 2025 à 09h55

Je trouve que sur cet axe ,il manque sérieusement une 2X2 voies Bréhal -Granville impec , puis Granville -Avranches alors là compliqué de circuler et Avranches Rennes génial. Il serait nécessaire de l'envisager.

Contribution n°195 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 3 juillet 2025 à 10h00

Une bande multifonction, un giratoire… sérieux ? Vous appelez ça un projet ? On parle d'un axe qui transporte 20 000 véhicules par jour ! Faut une vraie voie structurée. Je suis clairement contre ce qui est proposé et pour le projet initial complet.

Contribution n°196 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 3 juillet 2025 à 10h02

J'ai vu trop d'accidents sur cet axe, des petits mais aussi des graves. Y a trop de monde dessus, c'est devenu dangereux. Je suis pas contre des solutions écolos, mais là faut surtout une vraie 2x2 voies pour sécuriser et pas la bricole du dernier projet proposé par le département. Le projet de 2006 est très bien et réaliste !

Contribution n°197 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 3 juillet 2025 à 10h05

Que de temps perdu. Nous n'en serions pas la si nos élus avaient tenus promesse pour aller au bout du projet reconnu d'utilité public en 2006. Tout est encore possible puisque les terres sont acquises. Les transports alternatifs sont inexistants. Je suis pour une voie rapide directe granville avranche et ça fait 20 ans que les locaux attendent et en 20 ans rien sous le cocotier pour les trains, bus, métro.
La tension monte mais pas l'attention envers les usagers qui prennent cette axe quotidiennement. C'est regrettable

Contribution n°198 (Web)

Déposée le jeudi 3 juillet 2025 à 10h07

Depuis Jozeau Marigné les élus nous promettent l'autoroute Avranches Granville. Au travail!

Contribution n°199 (Web)

Déposée le jeudi 3 juillet 2025 à 10h57

Ce projet illustre clairement la résistance croissante à la construction de nouvelles routes. Face à l'état alarmant de notre planète, marqué par le réchauffement climatique, la perte de biodiversité et les défis agricoles, il est impératif de repenser nos approches. Gagner cinq ou dix minutes sur un trajet est-il vraiment crucial dans ce contexte ? Certains invoqueront la nécessité de stimuler le développement économique. Mais de quel développement parlons-nous, c'est déjà le plein emploi ici ? Le manque de logements sur la côte justifie-t-il une augmentation constante du trafic entre Avranches et Granville ? Certains évoqueront le tourisme alors qu'on se pose le problème du sur-tourisme justement, faut-il encore en ajouter ou favoriser notre qualité de vie ? Ces questions méritent une réflexion. L'abandon de la 2x2 voies et la mise en service de la nouvelle route à partir de 2030 soulèvent des interrogations sur les besoins futurs. Les véhicules électriques, moins polluants et plus silencieux, domineront peut-être le paysage routier. Cependant, il est peu probable que leur nombre augmente indéfiniment, compte tenu de la raréfaction des matières premières et de l'énergie. Notre monde a des limites, et la croissance infinie est une illusion.
Il est temps d'inventer les mobilités de demain entre ces deux villes. Nous avons l'opportunité de mettre en place des projets innovants. Imaginons une famille dans son village avec une seule voiture, où l'un des membres se rend à vélo jusqu'à un point de covoiturage sur l'axe Avranches-Granville, grâce à des applications déjà existantes et très efficaces, il pourra se rendre à son travail sans voiture personnelle. Les transports en commun doivent également être développés entre les deux villes. La solution ferroviaire, avec des voies déjà en place, est une option viable. Sur GTM, un réseau de bus gratuit est déjà opérationnel.
Je regrette que cette dimension de mobilité ne soit pas davantage mise en avant, même si elle ne relève pas directement des compétences du département. Elle me semble pourtant fondamentale.
Se pose aussi le problème du financement, les ressources de la France sont au plus bas, nous devons faire des économies et les collectivités auront de moins en moins de moyens financiers, faut' il continuer sur les schémas d'avant avec toujours plus de routes. N'est-il pas plus important de conserver nos ressources pour financer le social par exemple qui est une autre compétence du département.
Je suis bien entendu favorable à une amélioration de cette route, pour une meilleure fluidité et une sécurité accrue. Je comprends les préoccupations des riverains ainsi que celles des personnes dont les propriétés seront traversées par cette éventuelle nouvelle route et qui n'ont rien demandé.
Compte tenu de tout ce que j'ai évoqué, je soutiens donc les variantes qui auront le moins d'impact sur la nature, sans pour autant chercher à créer une route plus rapide ce qui aurait pour effet d'attirer encore plus d'usagers et dont les travaux et l'usage auraient un impact évident sur la nature et le climat, nous sommes tous concernés à notre échelle, ce n'est pas uniquement de la faute des autres s'il fait 40° Celsius au mois de juin.
Pour ce qui concerne le Croissant à St Pair, je ne vois pas clairement le projet de deux voies sur la route actuelle, peut-être deux voies à 80km/h avec une voie fluide et une voie de dégagement, peut-être une indemnisation pour les riverains impactés. C'est vrai que cela serait moins onéreux et moins consommateur de surface, quelle serait l'impact sur les commerces avec ou sans contournement ?. Si un contournement doit se faire, il faut à mon avis le plus court, je ne vois pas trop l'intérêt entre la CCI et Intermarché.

Pour La Havaudière, un contournement est certainement la solution idéale, j'ai le sentiment que cela va être très compliqué et très onéreux, ici aussi trouver la solution la moins impactante.
Entre les deux contournements existant sur Sartilly et Marcey, je ne vois pas l'utilité d'une nouvelle route en S, la ligne droite actuelle présente peu de points noirs et j'ai l'impression que c'est facile de l'élargir, reste l'accès final sur le contournement de Marcey, pourquoi pas, le plus court possible.

Je précise que j'utilise régulièrement cette route et que mon temps de trajet beaucoup moins long que ce que certains affirment, varie peu, à cinq minutes près, mais si on peut fluidifier avec des voies de dégagement pour les véhicules lents, ce sera beaucoup mieux. Il est vrai que je m'arrête avant le Croissant, un point noir à certaines heures.

Contribution n°200 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 3 juillet 2025 à 11h06

Je suis contre ce projet parce qu'il ne fait que conforter l'usage accru de la voiture. Je suis désolée pour les riverains, il est clair que la circulation est intense et continue, rien à voir avec les nuisances ressenties par Monsieur le maire de Saint-Martin de Champs. Cependant, créer de multiples contournements déplace le problème. Il convient de réfléchir aux transports dans leur globalité : qui sont les gens qui empruntent cette voie ? Pour quels usages ? Quel est le pourcentage de circulation concerné par les aller et retours entre lieu de résidence et lieu de travail ? Si l'usage lié aux déplacements entre lieu de résidence et lieu de travail est intense, ne vaut-il mieux

pas intensifier les liaisons ferroviaires entre Avranches et Granville avec des systèmes d'abonnement ? Pourquoi ne pas permettre à tout habitant d'utiliser les bus scolaires ? S'il y a énormément de voitures c'est parce ce que nous sommes dans le tout voiture, nous n'avons pas le choix. La réflexion doit être GLOBALE, penser les déplacements dans leur globalité en prenant en compte la typologie des usages. Par ailleurs, vu le coût des voitures électriques (une Dacia Spring vaut au minimum 18000 euros soit plus que le smic annuel net), comment se déplaceront les gens à la fin du thermique pour travailler ? Ce projet pose une nouvelle fois la question des déplacements qui ne peuvent plus aujourd'hui n'être qu'en voiture. Quant aux camions, les Suisses pratiquent depuis longtemps le ferroutage comme quoi c'est possible.
Enfin, permettre le maintien voire l'intensification du transport par route c'est accroître la pollution à l'heure où les maladies respiratoires, les cancers, y compris chez les jeunes explosent.

Contribution n°201 (Web)

Déposée le jeudi 3 juillet 2025 à 11h20

Une façon de diminuer le nombre de véhicule sur les routes plus de 70% des voitures il y a une seule personne a bord. D'autre part les voyages sont conviviale et social. voyons les voyages autrement .

1 document associé
contribution_201_Web_1.pdf

Contribution n°202 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 3 juillet 2025 à 11h55

Mardi 24 Juin à Paris, nous étions unis – avec mon collègue sénateur David Margueritte, le Bertrand SORRE Député de la 2ème circonscription de la Manche et le président du Département Jean Morin – pour défendre auprès du ministre des Transports Philippe Tabarot, la relance indispensable du projet de voie rapide entre Avranches et Granville.
Cet axe structurant, qui relie Rennes à Cherbourg et Rennes à Caen, voit passer plus de 15 000 véhicules par jour, avec +30 % de trafic en été. C'est un enjeu de sécurité, de qualité de vie pour les riverains, mais aussi un levier pour l'attractivité économique et touristique du sud-Manche.
Le ministre a entendu notre message et s'est engagé à accompagner un projet alternatif plus ambitieux, conciliant protection de l'environnement et réalités de terrain. Nous avons notamment porté la nécessité de contourner la Maréchalerie et la Havaudière par un nouveau tracé.
« Ce projet est essentiel, non seulement pour assurer la sécurité et améliorer la qualité de vie des habitants de la Manche, mais également pour soutenir le développement économique de notre département et de ses projets structurants. »
Les élus de la Manche restent pleinement mobilisés pour que cet aménagement voie enfin le jour, au bénéfice de l'ensemble du territoire !
#Manche #Avranches #Granville #mobilité #VoieRapide #transport

Les accords de paris 2015 sont derrière nous le dérèglement climatique et plus que jamais devenu très inquiétant et une réalité le un degré cinq et atteint Regardé devant vous les catastrophes sont de plus en plus catastrophiques et vont s' amplifiés dans les années à venir. Les élus citoyennes citoyens soyez pragmatique ouvré les yeux sur l'avenir de la planète.
Les élus de la république sénateur sénatrice non pas les pouvoirs des routes départementales laisser agir le département. Cette route doit probablement subir de simples aménagements mais avec une grande réflexion sur touts les mobilités ,

Cette route n'est pas la compétence des élus député ou sénateurs et encore moins de l'association 2x2 et de la CCI mais du département de la Manche
Article 72 de la constitutions donne les pouvoirs au département

---

Contribution n°203 (Web)

Proposée par Ch

Déposée le jeudi 3 juillet 2025 à 12h04

Bonjour, Reflechir dans la globalité, voilà le défi. La future liaison n a pas pour objet de desservire un tronçon mais lies l axe a Longueville
(nouvelle za) et la route de coutance pour une fluidité générale moins de tape cul moins de pollution. Pour le rail comme le demande les associations la rénovation pour les accès de la gare de Folligny est la haye pesnel passe par la Suppression de celle de Granville plus utile en gare routière et cocostop. Penser uniquement Granville Avranches est une erreur de naturaliste, l axe flers Argentan ne dessert que 2 villes, pour celui ci 3 à 4 sont en jeux.

Contribution n°204 (Web)

Déposée le jeudi 3 juillet 2025 à 12h06

Le projet actuel fait que nous pancracien nous sommes obligés de faire des tours de rond point pour rentrer dans notre commune. Du côté de la route de Villedieu un joli rond point bien pratique mais sur la route avranches-Granville ,à Qd un grave accident Faire des déviations, comme des sauts de puce, va faire rouler les gens à 110km/h puis se retrouver à se réinsérer sur la route normale,il y aura autant de bouchons et un fric fou dépensé pour si peu d'amélioration.
La 2 fois 2 voies était à l'époque un critère pour que les pôle de soin de l'hôpital de Granville migrent à Avranches car la liaison en ambulance aurait été rapide. A l'heure ou le bassin granvillais accueille bcp de retraités comment accepter qu'on accède à l'hôpital d'Avranches en 30min c'est inadmissible (dixit une "jeune" quarantenaire)

Contribution n°205 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 3 juillet 2025 à 12h07

A,tout ceux qui sont contre le projet reconnu d'utilité publique de 2006 et qui utilisent cet axe régulièrement où ponctuellement, nous vous lançons un defit : prenez des routes alternatives (à défaut des transports) à la route 673 (voir les axes cotiers) pour soulager vos consciences et faire que cela allege les désagréments des riverains
UN GRAND MERCI

Contribution n°206 (Web)

Déposée le jeudi 3 juillet 2025 à 12h27

C'est ahurissant de vouloir encore goudronner notre pays alors qu'on est déjà en alerte canicule et restriction d'eau ! Quand donc nos élus vont-ils cesser cette politique de l'autruche et leur fuite devant leurs responsabilité ?

Contribution n°207 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 3 juillet 2025 à 13h08

Le Granville Avranches me permet d'aller au travail mais les bus s'arrêtent à 18h15, peu de gens terminent aussi tôt. Il faut plus de transport en commun, c'est très économique, écologique et sécurisé. Oui, pour plus de transport en commun ! Cela me permet d'économiser 200 € d'essence par mois et une partie de l'abonnement peut être pris en charge par l'employeur !

Contribution n°208 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 3 juillet 2025 à 13h17

On attend la route avec impatience, elle aurait dû être fini en 2011.
Une honte pour le département et la région, un hôpital coupé en deux avec des délais de route qui vont de 20 minutes à plus d'une heure.
Des bouchons à longueur de temps avec les risques d'accidents que cela entraîne.

Contribution n°209 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 3 juillet 2025 à 14h24

Les bouchons sont invivables pour les riverains, et la route côtière n'est plus une option l'été avec l'afflux des touristes. Qu'en est-il pour les services d'urgence? Une liaison Granville-Avranches rapide devait palier au transfert des services hospitaliers vers Avranches... On est loin du compte! Le maillage de transports en commun se déploie, mais il ne pourra pas être une réponse à toutes les problématiques de cet axe. Il devient urgent de mettre en place une déviation (même des déviations si on compte la havaudière) mais cela ne doit pas se faire au dépend des projets de développement des transport en commun. A ceux qui pointent du doigt les méfaits environnementaux de la goudronisation, la situation actuelle vous paraît-elle écologiquement et socialement viable?

Contribution n°210 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 3 juillet 2025 à 15h23

Les routes dans la manche,

Dans l'ensemble, le réseau principal est correct :
Des difficultés certes.
On parle trop de Granville Avranches zone du croissant, prenez l'axe Granville Villedieu et vice-versa. Aller voir le problème est exactement le même. La fréquentation y est très forte alors pourquoi nous n'en parlons pas ?
Soyons raisonnable organisons des transports ou il n'y qu'une personne par voiture, que le département mette en place des zones de covoiturage sur les 3 axes à partir de Granville vers Avranches, Villedieu, Coutances. Que les entreprises mettent en place de covoitentreprise ce qui fera gagner de l'argent aux salariés (s) et plus de sécurité de convivialité s les annonces de certaines personnes 21000 véhicule jour ces complètements faut la D D T M en annonce 12000 maximum,
Chercher l'erreur ?
Restructurer les emplois locaux quand je pense que des salariés des hôpitaux par exemple de Granville vont travailler à Avranches et dans l'autre sens également .

Voyons raisonnable les uns les autres agissons pour le bien de la planète qui est en train de mourir, pensez comment elle sera dans 50 ans ? Mettons les mobilités à la pointe du progrès des déplacements sur nos territoires, il y a des moyens de faire beaucoup mieux !

Contribution n°211 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 3 juillet 2025 à 15h51

1824 construction de cette route qui ne correspond pas au trafic d'aujourd'hui. J'ai pratiqué des courses de vélos sur cette route qui bizarrement se trouve rehaussé par des couches de bitune qui enterrent les maisons et route bitumé et e élargie à 1 metre des habitations. Ce n'est pas acceptable. Combien je comprend les riverains qui n'ont rien demandé. Cet axe n'est plus d'actualité et demeure complètement insécure notamment pour les nombreux camions.
C'est aberrant de ne pas comprendre le besoin d'un axe plus sécurisé que pour les véhicules.
La route actuelle devrait exister pour ce quoi elle a été faite:route partagée pour les riverains , les agriculteurs,les vélos, les chevaux.
Ne parlez pas de réchauffement climatique puisque les médias pronent notre Normandie ainsi que la Bretagne comme un climat rafraichissant donc plus de monde.
Alors oui pour un axe rapide en dehors de toutes les habitations , granville avranches .Le projet de 2006 semble très adapté et toujours d'actualité.

Contribution n°212 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 3 juillet 2025 à 16h41

Partout où c'est possible, l'usage de la voiture recule. Sans vouloir mettre tout le monde sur un vélo, les transports en commun avec des horaires etendus, des parkings conséquents aux gares mais aussi le co-voiturage, sont des solutions pour réduire l'usage systématique de la voiture à occupant unique.
Des études de coûts comparés ont-elles été faites (régie transports, salaires... et construction de routes) ?
Granville propose l'été de laisser sa voiture et offre une navette tous les quarts d'heure et ça marche. Sans parler de gratuité, une carte de transport à l'année, financée en partie par les employeurs (en lieu et place des frais kilometriques), coûte bien moins cher que des pleins de carburant toute l'année. Et passer 45 minutes pour un trajt au lieu de 25 n'est pas rédhibitoire. Les mêmes employeurs peuvent aussi encourager le co-voiturage (programme logistique via un intranet ou une appli quelconque)
Plus qu'une 2x2 voies, c'est surtout l'absence de logements qui complique l'attractivité des entreprises autour de Granville.

C'est donc une réflexion globale
emplois, logements, transports qui doit être menée par la communauté de communes GTM.
Des emplois ne sont pas pourvus d'abord parce que l'offre locative est quasi inexistante. Une autre route ne résoudra pas la question des frais liés à la possession et l'usage quotidien d'une voiture pour parcourir une distance toujours plus grande entre domicile et travail.
Ce projet, tel qu'il est proposé, est d'un autre âge et montrera rapidement ses limites.
Multipliez les lignes de transport en commun et l'usage de la voiture occasionnel et de fait les embouteillages seront de l'histoire ancienne.

Contribution n°213 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 3 juillet 2025 à 17h23

Le résultat est déjà connu, vous allez encore bétonner et dépenser de l'argent public pour avoir toujours autant de bouchons, car augmenter la capacité routière c'est augmenter le nombre de voitures (trafic induit).

Contribution n°214 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 3 juillet 2025 à 17h44

C’est bien beau de parler de transports en commun, de parkings relais, de navettes toutes les 15 minutes ou de covoiturage organisé par intranet, mais on ne vit pas à Paris. On est en zone rurale, éclatée géographiquement, totalement dépendante de la voiture, et l'une des dernières villes de Normandie non reliée par un axe structurant digne de ce nom.

Les navettes d’été à Granville ? Très bien pour les vacanciers. Pas pour les actifs à 7h du matin. Pas pour les artisans, les aides à domicile, les ouvriers, les infirmiers, les livreurs… qui travaillent tôt, à des horaires irréguliers, souvent avec du matériel.

Et puis, on nous dit que « passer de 25 à 45 minutes, ce n’est pas grave ». Sauf que sur l’année, c’est des centaines d’heures perdues, dans les bouchons, la fatigue, le stress, l’insécurité. Pourquoi faudrait-il que les usagers s’adaptent à une route dépassée ? Ce n’est pas la circulation qui doit se calmer, c’est la route qui doit être repensée.

Quant aux centres-villes : ce n’est pas la voiture qui les a tués, c’est le manque d’accès.
À force de supprimer des places de parking ou de vouloir piétonniser partout, les gens vont faire leurs courses ailleurs, là où ils peuvent se garer. Ce n’est pas une question d’envie ou d’écologie, c’est une question de réalité quotidienne. Personne ne va faire ses courses en bus avec une poussette et deux enfants sous le bras.
Résultat ? Les magasins en ville ferment les uns après les autres, pendant que les zones commerciales se remplissent, et mieux encore, on en construit de nouvelles… sans adapter les routes autour.

Vous développez les zones, mais vous ne structurez pas la circulation qui va avec. C’est illogique.

Il faut arrêter les postures idéologiques, être écologique oui, mais réaliste aussi.
Le projet de 2x2 voies n’est pas du passé, il est simplement en retard depuis 15 ans.

Il est temps de le terminer. Pour de bon

Contribution n°215 (Web)

Déposée le jeudi 3 juillet 2025 à 19h22

Bonjour
Je pense que pour atteindre l'objectif de fluidité du traffic et la préservation de l'environnement sur cet axe très fréquenté Avranches Granville, plutôt que de se lancer dans des travaux très coûteux de contournement il faudrait mieux investir cet argent dans le développement des mobilités douces et des lignes de bus (augmentation des fréquences des liaisons via les bus nomad, extension du réseau Néva pour relier Granville à des petites communes avoisinantes comme saint planchers qui n'ont aucun commerce et des besoins de mobilité sur Granville...)
Ne pouvant assister ce jour à la réunion à Granville avez vous prévu une seconde date sur Granville d'ici là clôture du débat de manière à permettre à un maximum de personnes d'y participer
Merci pour votre réponse

1 commentaire

Par Département de la Manche
Déposé le 10/07/2025 à 18h50

Madame,
Deux nouvelles réunions publiques se dérouleront à la rentrée :
- le 9 septembre 2025, de 19h30 à 22h, à la salle des fêtes du Carrefour Bailly à Folligny
- le 18 septembre 2025, de 19h30 à 22h à la salle culturelle de l'Etoile à Sartilly-Baie-Bocage.
Vous pouvez aussi participer aux prochaines permanences qui se dérouleront en mairies :
- de Saint-Planchers, le 4 septembre de 14h à 16h30,
- de Saint-Aubin-des-Préaux, le 4 septembre de 17h à 19h,
- de Saint-Pierre-Langers, le 12 septembre, de 9h30 à 12h,
- de Sartilly-Baie-Bocage, le 12 septembre, de 14h à 17h.
Enfin, tous les documents relatifs au projet soumis à concertation sont disponibles sur ce même site et vous pouvez émettre une contribution jusqu'au 22 septembre inclus.
Bonne journée.

Contribution n°216 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 3 juillet 2025 à 19h34

Bonjour
A l'heure du réchauffement climatique et des catastrophes qui en découlent comment parler encore de création de nouveaux axes routiers et de bétonisation des sols.
La plupart des déplacements en voiture se fait à une personne par véhicule ! Dans un département rural où nous sommes dépendants de la voiture combien d'années faudra il encore attendre avant d'avoir des mobilités douces et un réseau de transports en commun digne de ce nom pour éviter de prendre la voiture ? C'est ainsi que nous parviendront à fluidifier la circulation et à protéger notre planète ! Pensons un peu plus aux jeunes générations et à leur avenir

---

Contribution n°217 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 3 juillet 2025 à 19h44

Toujours des routes et encore des routes...Au lieu de déplacer le problème à quand une liaison ferroviaire régulière Granville Avranches ???

Contribution n°218 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 3 juillet 2025 à 20h07

Pourquoi pas une ligne de métro GRANVILLE-Avranches avec un arrêt dans chaque village ? Désolé, c'était trop pour moi quand j'ai vue le :
« Au lieu de déplacer le problème à quand une liaison ferroviaire régulière Granville Avranches »

Je suis pour la 2x2 voies de 2006 et non la bricole proposé par le département

---

Contribution n°219 (Web)

Déposée le jeudi 3 juillet 2025 à 21h55

Je ne suis pas d'accord avec les propositions d'aménagements proposées par le département. Je défends le projet de modernisation et de sécurisation de l'axe existant Avranches-Granville ainsi que le développement des mobilités alternatives à la voiture individuelle.

Contribution n°220 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 3 juillet 2025 à 23h05

Je me demande à la lecture de certaines contributions si on vit dans le même département ! La circulation a augmenté et va continuer à augmenter plus de transport en commun oui, plus de voies douces oui,du covoiturage oui , mais il est nécessaire de finir ce qui a été commencé la 2x2 est primordiale pour le sud manche c'est une catastrophe cette route. On parle 25 à 45 minutes c'est pas la fin du monde non effectivement c'est pas la fin du monde mais quand c'est tout les matins et tous les soirs de l année ça le devient un peu,tout les terrains déjà acquis doivent servir donc oui à la 2x2

Contribution n°221 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 3 juillet 2025 à 23h24

Il est urgent d'améliorer l'axe routier entre Granville et Avranches, notamment en envisageant un aménagement en voie rapide.

En tant que soignante hospitalière, il est souvent difficile d'accéder au site d'Avranches depuis Granville, en particulier durant la période estivale, en raison d'un trafic routier saturé et d'un risque élevé d'accidents. Il m'est d'ailleurs déjà arrivé de refuser un poste à Avranches en raison des conditions de circulation sur cet axe.

Cette route est très fréquentée, avec des embouteillages récurrents l'été. Il m'a par exemple fallu plus d'une heure pour rejoindre mon poste de nuit à Avranches en pleine saison touristique. Des zones comme Saint-Pair-sur-Mer sont régulièrement ralenties, ce qui contribue à l'engorgement global du trafic.

Ce manque d'infrastructure freine non seulement l'accès aux services essentiels, mais constitue également un frein au développement économique de la région, en plus de représenter un danger accru pour les usagers.
L'amélioration de l'axe est urgent mais il faut prendre en compte l'environnement et l'écologie.

Contribution n°222 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 3 juillet 2025 à 23h42

je viens d'assister à la réunion publique de GRANVILLE
je suis écœuré !!
On nous fait des grands discours sur l'environnement , le bien être , l'intérêt général , la pollution mais les propositions faites par les variantes ne les respectent pas et ne vont rien résoudre .
Le département annonce commencer "des travaux pansements" pour améliorer la sécurité et la fluidité ! Argent de perdu .
Non a ces variantes et aménagements.
OUI à une axe rapide en le point G et le point A par une 2 x 2 voies qui contournent toutes les habitations comme le projet de 2006. Au boulot sans plus tarder .....

Contribution n°223 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 4 juillet 2025 à 04h12

J'emprunte cette voie tous les jours- je travaille dans la zone du croissant - je l'attrape à partir de saint Pierre de langer - il est clair que cette route est dangereuse (traversée à 50 d'une zone habitée et limitation à 80 sur le reste du parcours). Cette voie est saturée de poids lourds et de vacanciers dès juin - les poids lourds avec leur contraintes de temps et les vacanciers sans leur contrainte de temps - autant dire comme contradictoires dans les priorités. Et sans la possibilité de doubler . On m'a dit qu'il transitait 12500 voitures par jours. Avant que l'on passe à 20000 il temps d'envisager une 2x2 voies qui viendrait prolonger ce qui a été fait jusqu'alors sur une première partie. Je m'étonne que cette option évidente n'ait pas fait l'objet d'un projet plus avant.

Contribution n°224 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 4 juillet 2025 à 06h43

A la suite de la réunion d hier à Granville, bah on est pas sorti de l auberge, personne n'est d accord.
Ni les députés,ni sénateurs ni le département.
J espère sincèrement que qqun aura la chance de dire à tout ce panier de crabes on veut ce qu on nous a promis une 2x2

Contribution n°225 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 4 juillet 2025 à 08h00

2eme réunion publique: pas de réponse à mes questions? Manque de temps d'échange. Mes questions ecrites ne sont pas remontées ??? Et on nous dit que nos avis sont importants .

Contribution n°226 (Web)

Déposée le vendredi 4 juillet 2025 à 08h10

La 4 voies Avranches Granville est indispensable et demandée depuis longtemps par les forces actives de la région les entreprises, les particuliers qui empruntent tous les jours cette route dangereuse pour aller travailler. (20 000 passages quotidiens au plus fort de sa fréquentation)
On peut comprendre facilement la colère des riverains qui vivent dans la pollution à certaines heures de la journée. Une décision courageuse de nos élus départementaux est attendue sur ce projet.

Contribution n°227 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 4 juillet 2025 à 08h42

Après échange d'hier, beaucoup de personnes ecologiste contre ne sont pas impactées par les nuisances de cette axe.
Comme c'est bizarre et non constructif. Je suis écologiste et ne comprends pas pourquoi l'étude ne se fait pas à partir du projet de 2006 ce qui exclurai de nouvelles expropriations !
Pour un axe rapide voir 3 voie sur le tracé 2006

Contribution n°228 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 4 juillet 2025 à 08h53

Encore une fois nos écolos nous disent que la planète va mal que le réchauffement climatique s'accentue à cause des voitures , des camions , des camping cars , des voiturettes !
RAZ LE BOL .....
Nous sommes en 2025 ! réfléchissez un peu avant de montrer du doigt ces usagers et regardez un peu ce qui se passe dans les pays hors Europe , dans le ciel (avions , cargos, bateaux , satellites , ...) et les voitures électriques les pires des polluants indirects ....
Bref les usagers et riverains de l'axe Granville Avranches veulent de la SECURITE et de la FLUIDITE , et surtout du BIEN ÊTRE alors les propositions proposées par le département ne permettent pas de résoudre ces trois éléments et ne vont qu'accentuer les problèmes et de la mésentente..... Des variantes qui vont couter excessivement chères.
Cela sera pire avec une multiplication de BMF et des ronds points : source de pollution (à la décélération :frottements plaquettes et pneus , à l'accélération les sorties d'échappement) sans compter le prix 600 000 Euros .....

Il faut donc pour une sécurité et une fluidité par un axe nouveau , rapide (peut être 2 x 1 voie ou alternance par créneaux de dépassement) sans ronds points qui apportera un bien être à chacun .

Revoir l'aménagement de cette loi environnementale 1er boulot les parlementaires !
Tous projets validés ne peuvent être remis en cause quelque soit l'évolution des lois .
Reprendre le projet de 2006 et le mettre en application au plus vite .
OUI OUI à un axe rapide entre GRANVILLE ET AVRANCHES .

Contribution n°229 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 4 juillet 2025 à 09h39

Je ne comprends pas pourquoi une énième concertation (depuis 40 ans !) : tout a déjà était fait, dit, redit, refait : enquêtes, achats fonciers, débat, etc.
Je ne m'étendrais pas sur la circulation sur cette route, qui est une des pires de France : je la prends tous les jours depuis 30 ans (pour aller au travail), donc je sais de quoi je parle, j'ai vu l'évolution, et désormais c'est une route qui est complètement saturée.
Quand on voyage, par exemple en Bretagne, quel plaisir de rouler sur des routes à 2x2 voies, on se sent en sécurité, la circulation est toujours fluide, et dès que l'on rentre chez soi, c'est la galère à la sortie d'Avranches ... La Manche passe pour un département arriéré !
On parle d'aménagements ? mais des aménagements ont déjà été faits, et pour la plupart ce sont des échecs : inutile de revenir sur le contournement de Marcey_le_grèves, qui n'a absolument pas désengorgé Marcey.
Quand à l'arrivée à Granville, l'aménagement du rond point (avec un pont qui désormais ne sert à rien, encore des millions d'euros gaspillés), est ridicule de bêtise : on frôle là l'incompétence des personnels du département, c'était pourtant si simple, il suffisait de prévoir une voie de dégagement allant vers Bréhal/Coutances, mais bon, là aussi je ne m'étendrais pas.
On parle désormais d'ajouter des portions de 3 voies pour créneau de dépassement : il y en avait déjà une dans la côte de St Pierre Langers (d'ailleurs très utile)!, mais vous l'avez supprimée !!! On marche sur la tête ! Que d'argent public gaspillé !
Le seul aménagement réussi est le contournement de SARTILLY en 2 x 2 voies !
J'ai attentivement regardé toutes vos propositions d'aménagements : elles sont toutes inutiles, et ne règleront pas les problèmes.
Il faut avoir le sens des priorités : la zone du croissant, là ou il y a le plus de véhicules, doit être la priorité n°1 (en n'oubliant pas la maréchallerie), devant la zone de la havaudière en n°2. La portion Sartilly-Marcey est la moins empruntée, donc moins prioritaire, et c'est là que vous envisagez une nouvelle route ? De plus, quel que soit l'aménagement choisi, vous ne désengorgerez pas Marcey : personnellement, quand j'irais vers la Bretagne, je continuerai à passer par Marcey, refusant d'augmenter mon trajet d'une dizaine de km pour polluer davantage.
Brtef, pour conclure, il n'y a qu'une seule solution, à la fois simple, écologique et économique : faire une 2x2 voies entre Granville et Avranches.
Tous les autres aménagements que vous pourriez faire seront, soit inutiles (gaspillage d'argent public), soit provisoires, car dans quelques années le problème reviendra.
Néanmoins, si vous devez malgré tout faire un de vos aménagements :
Pour le croissant, la variante A est la moins mauvaise pour désengorger un peu, les 2 autres étant inutiles.
Pour la Havaudière, le contournement (variante B) est évidemment moins mauvais. L'autre ne réglera rien.
Pour Sartilly-Marcey, aucun aménagement proposé ne résoudra le problème.

Contribution n°230 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 4 juillet 2025 à 11h22

Au delà des passions que soulèvent la question de la 2x2 voie depuis quelques années, mais en réalité depuis 1995, je pense qu'il faut réfléchir à l'intérêt général. Celui-ci est trop souvent mis de côté, en particulier par les personnes qui ont des intérêts particuliers dans ce projet (voisins, politiques, entreprises).

Pour moi l'intérêt général repose d'abord et avant tout sur la question écologique avant la question économique.

C'est pourquoi je pense qu'il faudrait se diriger vers un développement global des transports en commun (bus/train) en plus de l'adaptation de l'existant. En gros le nouveau plan devrait prévoir le moins de béton possible et imaginer plutôt une solution d'avenir.

Oui il y a des petits bouchons le matin et le soir mais ce n'est tout de même pas le périphérique. Et puis oui, nous sommes une station balnéaire. Une problématique temporaire ne pourrait avoir comme réponse quelque chose de durable.

Contribution n°231 (Web)

Déposée le vendredi 4 juillet 2025 à 11h27

Bonjour, je fais suite à la concertation du 3 juillet 2025 à Granville, je voulais expliquer ma situation, mais malheureusement on ne m'a pas autoriser à m'expliquer, juste poser une question.
Vivre au bord de la route est devenu un enfer. Je demande juste à respirer et à dormir. Depuis des années, je subis un trafic routier incessant devant chez moi et c'est" de pire en pire". Voitures, camions, motos, bouchons, vacarme du matin au soir. Pendant les vacances, la situation devient carrément invivable, même la nuit. J'ai eu un AVC en 2011. Je souffre de sarcoïdose, j'ai eu un cancer et je suis asthmatique (J'ai un traitement lourd). Aujourd'hui, je travaille depuis chez moi pour gérer l'exploitation agricole familiale. Je passe donc toute la journée dans une maison saturée de bruit et de pollution. Je dors avec des bouchons d'oreille. Je n'ouvre pratiquement plus les fenêtres. Les vitres sont couvertes d'une pellicule noire : C'est ce que nous respirons. Je ne reste pas longtemps dans mon jardin. Le bruit me provoque des migraines. Le stress est permanent. Et il y a aussi les incivilités des automobilistes qui jettent leurs déchets devant chez moi. Autre problème : la route a été surélevée. notre maison se trouve maintenant à contre-bas , par forte

pluie, l'eau ruisselle dans notre cour. On se retrouve inondé. Je voulais dire tout cela à la réunion publique. Pourtant, ma situation n'est pas isolée. Nous sommes nombreux à vivre cela, en silence.
Je ne réclame pas le luxe, ni des promesses. Je demande simplement de vivre dignement, respirer un air sain, à être entendue. Aucun des projets proposés ne résout les vrais problèmes. Nous demandons que la route passe ailleurs. Les rustines ne suffisent plus. Je suis fatiguée de subir.

Contribution n°232 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 4 juillet 2025 à 12h11

Bonjour,

La réalisation de cette route est anachronique vis à vis des enjeux et du contexte actuel, notamment vis à vis de l'urgence de diminuer nos émissions Carbone et de limiter au maximum l'effondrement de la biodiversité en cours (le secteur impacté au nord d'Avranches est un secteur bocager encore relativement préservé avec de petits cours d'eau et de nombreuses zones humides). Egalement de la nécessité de préserver les terres agricoles.
Soyons capable aujourd'hui de réfléchir et d'acter des projets qui soient cohérent sur le long terme (Le politique est censé être capable d'avoir une vision à long terme et non pas avoir juste une vision économique, ou une vision de confort matériel, à court terme) avant de réaliser des travaux et des dégâts irréversibles sur notre territoire. La majorité des véhicules ne transportent qu'une seule personne, ceci est aujourd'hui devenu un luxe et est aberrant. D'autres solutions existent, notamment le fait de développer les services de transport en commun à coût attractif pour les usagers: un bus de 25 personnes remplace 20 véhicules! Développons différents modes de communication autour du covoiturage pour remplir les véhicules individuels. Faisons l'effort aujourd'hui d'avoir de l'imagination pour trouver des solutions alternatives aux grands projets routiers qui encore une fois sont anachroniques vis à vis des grands enjeux de notre époque dont celui de transmettre un territoire viable et vivable pour les générations futurs.

Contribution n°233 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 4 juillet 2025 à 12h16

Des personnes s'inquiètent du réchauffement climatique mais voyagent en avion et voitures électriques . Un peu de bon sens.
Un peu d'indulgence pour 20klm granville avranches sans ronds-points même une 2voie avec voies de dépassement pour camionsssssss et voituress sur l,intégralité du projet de 2006, pour la SECURITE des utilisateurs et la SECURITE et la SANTE des riverains . Après nous aurons tout le loisir de Transformer la rd 673 en route partagée, transports en commun, tracteurs,vélos marcheurs et Riverains.
Que du bonheur

Contribution n°234 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 4 juillet 2025 à 13h27

J'ai bien aimé votre approche pour privilégier la fluidité et non la vitesse, à quoi bon gagner 5 ou 10 mn quand la planète est déjà en surchauffe.

Contribution n°235 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 4 juillet 2025 à 13h30

Pour le contournement du Croissant, je ne vois pas trop l'intérêt de partir du rond point de la CCI, le gain me semble faible par rapport à l'impact sur les terres avec entre autre la coupure de fermés et d'un chemin pédestre et vtt.

Contribution n°236 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 4 juillet 2025 à 13h34

Il est fort probable que la circulation va s’apaiser sur cette route au fil du temps, avec plus de véhicules électriques, des voitures plus petites, plus de transport en commun, plus de covoiturage et peut-etre du train. Les montagnes ne montent pas au ciel, la croissance permanente avec plus de moyens, plus de matière premiere, plus d’énergie est une illusion.

Contribution n°237 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 4 juillet 2025 à 13h42

Les riverains de la route actuelle se font beaucoup entendre à juste titre, il n’en reste pas moins q’ils ont choisi d’habiter ici. On oublie un peu vite ceux qui seraient impactés par un nouveau tracé et qui, eux, n’avaient rien demandé.

Contribution n°238 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 4 juillet 2025 à 14h30

Attention!! Réveillons nous massivement!! Le besoin d'un axe rapide Granville- Avranches n'est pas un luxe mais une nécessité de longue date (grande différence) afin de garantir:
- la fin des bouchons
- un retour a la sécurité des piétons, cyclistes, automobilistes etc.
- un écosystème ou la santé des riverains exposés a la haute concentration de particules fines de CO2 et NO2, au bruit et vibrations soit absolument prise en compte!!
- une liaison efficace des services secours qui sauvent des vies!!!!
-une liaison efficace et fluide pour toute une communauté de travailleurs, touristes, jeunes couples, d'entrepreneurs qui rejoindrons notre région dans les 20, 30, 50 prochaines années
- le développement des mobilités douces sur la route actuelle qui serait recyclée
- éradication des poids lourds qui n'ont rien a faire dans nos hameaux et qui seraient ravis d'emprunter un axe rapide périphérique au lieu de s'embêter et de polluer sur d'innombrables contournements
Merci pour cette concertation, non aux rabibochages (variantes proposées) car le meilleur moyen pour aller de A a B reste une ligne unique.

Contribution n°239 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 4 juillet 2025 à 15h11

Le directeur des routes nous dit que 2 tiers du trafic est local?? Quoi?
Je pense qu'il doit revenir a La Havaudière pour faire un comptage - le port d'un masque et casque est fort recommandé tant le niveau de pollution et vibrations est élevée.
Le directeur des routes oublie les incessants poids lourds et parmi eux d'énormes poids lourds transportant des voitures, des matériaux lourds qui font vibrer les murs et sols de nos maisons.
Que font ces poids lourds XXL souvent nationaux dans notre hameau?
Ils détruisent tout simplement notre écosystème.
Quant au taux d'accidentologie faible selon lui sur la Havaudiere, je pense qu'il n'inclue pas les impacts considérables de la pollution (atmosphérique et sonore) sur la sante physique et mentale. (En Europe chaque année c'est une ville comme Caen qui disparait et ce du a la pollution des véhicules, approx 250 000 morts prématurées.
12000 ou 14000 ou 18000 véhicules par jour n'ont rien a faire dans un hameau!!
Privilégions les mobilités douces, préservons l'écosystème ou l'humain doit être respecte: femmes, hommes, enfants.
Non aux variantes proposées sans vision a long terme (donc très onéreuses), oui a un periph express dont la région a tant besoin.
Merci pour votre effort de concertation, bon courage et que le bon sens l'emporte.

Contribution n°240 (Web)

Déposée le vendredi 4 juillet 2025 à 15h16

Bonjour, suite à la réunion de la cndp, d abord félicitations aux garant pour leur calme est raisonnement, je suis perplexe s par le non engagement de la mairie de granville sur cette axe vital qui ce doit être direct, en particulier en ce moment où en suivant l heures des marées l on suit nombres de véhicules remorques allant mettre a l eau à Granville, est Quid de la pollution maritime de nombreux moteurs,

Contribution n°241 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 4 juillet 2025 à 15h25

Très bonne initiative que de mettre des panneaux le long de la route Avranches Granville informant le public de cette concertation afin qu'elles ou ils participent.
Seulement j'ai fait le trajet 2 fois hier et je n'ai vu qu'un seul panneau..
Pourriez-vous faire en sorte de mettre des panneaux sur les sections concernées comme Le Croissant, la Maréchallerie, la Havaudière afin de donner une chance au plus grand nombre de s'exprimer?
Merci d'avance

Contribution n°242 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 4 juillet 2025 à 16h05

Qu'en est'il au niveau du contournement nord sartilly pour 2 hameaux invisibles sur les plans ? Et pourtant pas de zone humide!!!
Tous les riverains méritent la même attention !
A partir de combien d'habitation nous pouvons prétendre à un minimum de considération ?

Contribution n°243 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 4 juillet 2025 à 16h12

A tout ceux qui affirme que les riverains ont choisi leur sort; contribution 237 et autre.
Quelle manque d'empathie et d'humanité, après ça se dit "écolo" et penser à la planète. La forte majorité des maisons sont centenaires voir plus, il y a donc des habitants depuis des lustres, et certains habitent ici depuis plus de 50 ans, certains sont agriculteurs. Oserez vous dire à un SDF qu'il a choisi de vivre dans la rue ? Désolé de ne pas avoir les moyens de vivre sur le bord de mer !
Quand aux habitants qui seront concernés par les contournements, c'est légitime de s'inquiéter, mais les nouvelles infrastructures passeront à plus de 200m des habitations, et avec les normes actuelles (merlon de terre + mur antibruit), ce qui n'est absolument pas comparable avec la situation actuelle. Et je rappelle que tout le monde habite près d'une route ....sera t'elle toujours tranquille dans 50ans ?
Déménager ne réglera pas non plus le problème si c'est pour être remplacer par d'autre. Si comme certains vous pensez que le problème ce sont les riverains ? Faut-il raser nos maisons, et nous en reconstruire ailleurs ? Ça servirait a qqchose ?
Faut il plutôt lutter contre tous les lotissements qui pullulent ça et la en mangeant des hectares de terre agricole ?

Ci dessous l'évolution des zone urbanisée de St Pair sur Mer depuis 1965, 2002 et 2024, et l'emprise du projet de 2x2 ..... source geoportail

1 document associé
contribution_243_Web_1.jpg

Contribution n°244 (Web)

Déposée le vendredi 4 juillet 2025 à 17h14

Allez sur le site de reporter du 3 juillet
Par Vincent Lucchese
3 juillet 2025 à 07h00

La France est en « complet décalage » avec les objectifs climatiques, alerte le Haut Conseil pour le climat
L'action climatique de la France en 2024 a été mauvaise, juge le Haut Conseil pour le climat dans un rapport sévère. En cause : des reculs dans les transports et l'agriculture, et une procrastination du gouvernement.Une politique à rebours des enjeux climatiques
Une politique à rebours des enjeux climatiques
« Appel au sursaut collectif », « préoccupation très forte » : l'alerte du Haut Conseil pour le climat (HCC) est claire. La politique climatique de la France est en train de dérailler complètement. Dans leur rapport annuel de 2025, publié le 3 juillet, les experts scientifiques de l'organisme indépendant dressent un sévère bilan de la politique climatique française pour l'année 2024.

Tous les secteurs dans le rouge A quand le changement ?
,
Dans le détail, deux secteurs sont responsables à eux seuls de plus de la moitié de nos émissions : les transports (34 % des émissions nationales en 2024) et l'agriculture (21 %). Tous deux incarnent l'absence de politiques de transition sérieuses en France.Concernant le transport routier, le HCC note que les émissions n'ont pas diminué, alors même que le rythme d'électrification des véhicules s'est poursuivi au même rythme que 2023. Cela pourrait s'expliquer par « une hausse des kilomètres parcourus en voiture en 2024 », selon le HCC.

Je vous pose à toute et tous une question: De Granville vous allez à Rennes qui de vous passez par Pont sous Avranches ? voila pourquoi la route la plus droite et la meilleurs! moins de consommation ,moins de pollution, moins de carbone. donc mieux pour la planète

---

Contribution n°245 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 4 juillet 2025 à 17h56

Une nouvelle voie est indispensable pour désengorger cette route. Les usagers du quotidien et plus encore les camions, ambulances et autre services perdent un temps parfois précieux sur ce trajet. Les riverains supportent le bruit, la pollution et le ballet incessant des véhicules qui grossit d'années en années.

Vouloir développer Granville, j'y suis favorable mais encore faut-il s'équiper des infrastructures adéquates.

Contribution n°246 (Web)

Déposée le vendredi 4 juillet 2025 à 18h35

A la fin de la réunion de concertation du 3 juillet à Granville on n'a pas voulu me passer le micro pour rectifier une contre-vérité émise par un représentant du département déjà rectifiée à la concertation à Avranches
L'Etat n'a pas annulé le projet 2X2 voies de 2006 reconnu 2 fois d'utilité publique par le tribunal administratif . La DREAL qui n'a aucune compétence juridique pour annuler une dècision du tribunal, a suspendu l'autorisation environnementale à l'éxécution d'un nouveau réglement sur la compensation des zones humides
Le Préfet de la Manche a donc arrêté les travaux en attendant cette compensation
Le Président LEFEVRE du conseil départemental de l'époque a provoqué plusieurs réunions par la suite dont une avec les maires de Granville et de St pair qui étaient hostiles au projet de la 2X2 voies qui par la suite a été mis aux oubliettes
Les terrains que le département a acquis sur le trajet ne sont donc pas frappés d'interdiction d'utilisation mais juste de compensation
Je demande aux deux GARANTS de la CNDP d'obtenir que le département mette l'avis de la DREAL à la disposition de tous pour être bien informé

Contribution n°247 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 4 juillet 2025 à 19h03

à la rénion de concertation de Granville l'animateur a coupé court la parole d'une personne sous pretexte qu'elle lisait un papier de façon grossiére .Elle n'a pas pu exprimé les nuisances qu'elle subissait .La reponse n'a pas parllé des nuisances sonores , des microparticules des pic de polutions en même temps que les pics de circulation
le silence a été complet sur bilan carbone des vehicules stationnés en bouchons sur des giratoires et son action sur le rechauffement climatique

---

Contribution n°248 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 4 juillet 2025 à 19h24

Une dépense colossale aux profits de quelques riverains, pourquoi avoir acheté le long d'une route à fort passage depuis plus de trente ans ?
C'est complètement absurde, on à pas à financer le confort de quelques un, l'argent du département (notre argent !) serait bien mieux utilisé ailleurs.

Contribution n°249 (Web)

Déposée le vendredi 4 juillet 2025 à 19h44

Bonjour,
J'ai assisté à la réunion d'information du 03 juillet à Granville.
Je m'étonne, à l'heure ou le Haut Conseil pour le Climat alerte sur les émissions de CO2 dont la baisse devrait doubler pour atteindre les objectifs prévus pour 2O3O qu'il n'y ait aucune réflexion sur des solutions pour REDUIRE le trafic : instauration de transports en commun fiables et réguliers par exemple.
Vous nous présentez un projet pour trouver des solutions à court terme, mais pensons aux générations futures et à ce qu'on leur prépare comme avenir...
Moins de trafic, moins de gêne pour les riverains moins d'accident moins de pollution...
Merci
V. LE ROY

Contribution n°250 (Web)

Déposée le samedi 5 juillet 2025 à 08h55
Bonjour

je ne comprends pas pourquoi le projet de cette route deux fois deux voies est abandonné vue la circulation qu'il y a aujourd'hui .
je ne crois pas du tout que c'est comme ça que la pollution va diminuer nous savons trés bien que des voitures qui sont dans des enbouteillage pollue beaucoup plus.

Contribution n°251 (Web)

Déposée le samedi 5 juillet 2025 à 10h26

Projet tres ancien,(pres de 35 ans) toujours pas de solution malgre l'evolution du trafic sur cet axe tres structurant dans le sud Manche.
L'emploi de nos jeunes? c'est tres important
Recrutement du personnel dans differents secteur d'activite, car les bouchons sont journaliers pour aller et revenir du boulot.
Les riverains subissent depuis des années les nuisances d'un trafic important.
Les projets proposes pour le contournement de la zone du croissant ne sont pas du tout adaptes, et ne ferons que deplacer les embouteillages.
Apres St pPlanchers c'est St Aubin des Preaux qui sera enclavé

Contribution n°252 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 5 juillet 2025 à 13h19

J’utilise assez régulièrement cette route et je suis rarement ralenti, je ne comprends pas tous ceux qui accentuent le problème à leur avantage, il y a des ralentissement en soirée sur Marcey, mais ça ne changera pas. Il y a quelque ralentissements par quelques tracteurs, faciles a éviter par des aménagements, et il y a des problèmes au Croissant avec le rond-point et les commerces, en particulier Emmaus. En gros, à 5mn près, je mets toujours le même temps.

Contribution n°253 (Web)

Proposée par LLA DÉROUTE DES ROUTES INTER LUTTE
Déposée le samedi 5 juillet 2025 à 14h49

Lisez le document en attache

1 document associé
contribution_253_Web_1.pdf

Contribution n°254 (Web)

Proposée par la déroutes des routes interluttes
Déposée le samedi 5 juillet 2025 à 15h38

La déroute des routes
Inter-luttes

Depuis 2019 une collectif a été créer au plan national , plus de 75 collectif ont étés créer en France depuis et même l'Autriche et l'Allemagne nous ont rejoint dans nos luttes

Notre manifeste
Acte de naissance
Malgré la catastrophe environnementale amorcée, les décideurs de la planète s'entêtent à accélérer la réalisation de Grands Projets Nuisibles, Inutiles et Imposés. Les règles environnementales, tant européennes que françaises, bien que largement insuffisantes, ne sont pas respectées.

Les grands projets d'aménagement routiers sont décidés en toute opacité, sous le poids des lobbies et sans prise en compte de la parole citoyenne et des capacités d'expertise de la société civile.

La poursuite d'un modèle favorisant l'auto-solisme au détriment des mobilités alternatives, et la volonté de développement du fret, ont un impact réel et considérable sur la qualité de vie, la santé de la population et l'environnement.

Nous résistons et nous réagissons pour que les routes cessent de détruire nos vies : « Nous sommes la nature qui se défend ».

1 commentaire

Par Département de la Manche
Déposé le 07/07/2025 à 08h20

Bonjour,
Cette contribution étant déposée au nom d'une association, nous vous conseillons plutôt de déposer un cahier des acteurs.
Bonne journée.

Contribution n°255 (Web)

Déposée le samedi 5 juillet 2025 à 16h39

Bonjour.
Pourquoi ne pas garder le tracé prévu à l'origine et la faire en trois voies comme sur contournement de Granville, ce qui faciliterai les dépassements et garder l'axe actuel pour les tracteurs et autres véhicules lents.

Contribution n°256 (Web)

Proposée par la déroute de sroutes iunter lutte
Déposée le samedi 5 juillet 2025 à 18h25

Destinataire(s) : Premier ministre, Ministre des transports, Ministre de la Transition Ecologique
Un moratoire pour dire stop aux projets routiers destructeurs !Un moratoire pour dire stop aux projets routiers destructeurs !55 projets routiers sont actuellement contestés, partout en France, par des collectifs citoyens et des associations. Nos calculs révèlent que le coût total de ces projets représenterait actuellement un gaspillage de 18 milliards d'argent public, engagés dans le fret routier et le bétonnage de terres agricoles et naturelles.

Nos collectifs se mobilisent pour demander que l'argent public soit utilisé par l'État pour engager de véritables politiques publiques de transports collectifs et doux et de transport de marchandises par le rail et le fluvial pour cesser la surenchère routière qui nous conduit

droit dans le mur.
Pourquoi faut-il agir maintenant ?
La France s'est engagée dans la Stratégie Nationale Bas Carbone et à l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN) en 2050. Ces stratégies impliquent de :

- diviser par 2 la consommation d'espace sur la décennie qui arrive par rapport à la précédente. Hors les 55 projets contestés représentent actuellement 8000 hectares d'artificialisation

- diminuer de 40% nos émissions territoriales en 2030 par rapport à 1990. Mais les émissions de Gaz à Effet de Serre territoriales supplémentaires dues aux projets d'aménagement routiers prévus par l'État ne sont pas compatibles avec les objectifs fixés en la matière. Et la question du trafic induit n'est que rarement prise en compte dans les études d'impact.

L'État mène donc un double discours et un double jeu. D'un côté, il fixe des objectifs chiffrés pour réduire notre impact climatique et environnemental, de l'autre, il soutient financièrement et politiquement des dizaines de projets contestables et contestés au regard des enjeux écologiques, climatiques et sanitaires.

Il est encore temps de prendre un autre chemin, et de stopper la destruction des paysages et la course folle vers l'augmentation des pollutions et émissions de CO2. Le Pays de Galles l'a déjà fait, pourquoi pas nous ?

Les raisons de s'opposer à tous ces projets existent, elles sont simples, et elles sont nombreuses :

- Construire des routes, c'est augmenter le trafic routier et l'étalement urbain. Un nouvel aménagement routier ne fait pas gagner de temps, au contraire. Les nouvelles routes induisent du trafic, et multiplient l'artificialisation des terres naturelles et agricoles en facilitant par exemple l'implantation de zones pavillonnaires ou logistiques. Aucune nouvelle route n'a jamais réduit les embouteillages, c'est un mensonge. Au contraire elle sera très vite saturée par de nouveaux bouchons.

- Construire des routes, c'est augmenter les émissions de gaz à effet de serre, alors qu'il est urgent de les réduire pour lutter contre le changement climatique.

- Construire des routes, c'est détruire des milliers d'hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers. C'est détruire des écosystèmes, des espèces protégées, et abîmer la biodiversité.

- Construire des routes c'est gaspiller 18 milliard d'euros d'argent public, 18 milliards ! Imaginez tous les services publics qui pourraient être améliorés, créés. Plus de trains, plus d'écoles et de professeurs, des hôpitaux et des soignant-es traité-es correctement, plus de moyens pour la protection de l'enfance. De l'argent au service de l'intérêt général, non pas des intérêts privés des bétonneurs !

- Construire des routes, c'est nous enfermer toujours plus dans un modèle tout voiture, insoutenable socialement comme écologiquement. L'essence, les voitures thermiques ou électriques, tout ce qui est nécessaire au transport routier, cela coûte aussi cher, très cher, à toutes les personnes qui ont besoin de se déplacer quotidiennement. La route n'est pas un moyen de transport accessible à tout le monde, et les nombreux projets d'autoroute à péage vont augmenter encore la facture des usagers.

- Construire des routes c'est augmenter la pollution chronique ou accidentelle liée à la circulation des personnes et des marchandises par la route. Les risques que ce mode de transports fait peser sur notre santé à toutes et tous, en polluant l'air que l'on respire, en menaçant les ressources en eau, et par le bruit infernal de la circulation, sont inacceptables !
Nous, collectifs en lutte contre les projets, nous unissons nos forces pour lutter contre l'artificialisation à marche forcée de nos terres agricoles et naturelles, et pour engager la nécessaire sortie de route de tous les projets climaticides.

Nous demandons aux parlementaires de nous rejoindre et de soutenir les luttes, en s'engageant à soutenir à l'Assemblée Nationale et au Sénat la proposition d'un moratoire sur tous les projets routiers, dans l'attente de leur ré-examen au regard des stratégies fixées par l'État et des enjeux climatiques, écologiques et sanitaires auxquels nous faisons face.

Nous demandons à Clément Beaune et Élisabeth Borne de faire preuve de bon sens, d'entendre et d'étudier cette proposition.

Ce que nous voulons, ce sont des mobilités choisies, et non subies, accessibles à toutes et tous !
Soutenez, rejoignez nos luttes, demandez avec nous ce moratoire, pour mettre les routes en déroute !

Contribution n°257 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 5 juillet 2025 à 18h41

Il manque un panneau indicateur concernant la concertation au niveau du rond point nord de sartilly (route de granville) près du radar dommage
Les avis des utilisateurs qui se font prendre au flash est d'une grande importance.

Contribution n°258 (Web)

Déposée le samedi 5 juillet 2025 à 20h00

J'emprunte tous les jours l'axe Avranches Granville, pour me rendre à Avranches. De mon point de vu, une 2x2 voies n'est pas la solution. Il serait intéressant de développer des parkings de covoiturage, des transports en commun réguliers soit 1 à 2 toutes les heures.
Je suis prête à prendre le bus pour me rendre à mon travail. Actuellement, je fais du covoiturage.

Ayant travaillé et roulé en région parisienne, l'axe Avranches Granville n'est pas engorgé, la circulation reste fluide et je roule en moyenne à 70 80 km/h.
En fonction de la saison, certains tracteurs ralentissent le traffic mais cela n'est pas une difficulté du fait des zones de dépassement.

Enfin, nous avons une belle région, de nouveaux travaux seraient à l'encontre de la préservation de la biodiversité.

En conclusion, je suis contre une 2x2 voies et/ ou des contournements.

Contribution n°259 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 6 juillet 2025 à 09h14

Il faut aménager l axe existant en y créant des voies de dépassement. Ceci dans un intérêt écologique et économique. L axe étant déjà tracé, il ne sert à rien de créer une autre route et de préempter des terrains qui appartiennent à des citoyens alors que la route Avranches Granville est droite et sans danger.

Contribution n°260 (Web)

Déposée le dimanche 6 juillet 2025 à 09h52

Je suis favorable à un aménagement URGENT de l axe avranches Granville.
déviation sur les points saturés et dangereux que sont les secteurs de la Cci et du croissant, la Maréchalerie et la Havaudiere.
Afin de fluidifier les flux, il est indispensable de créer un maximum de créneaux de dépassements plus efficaces que les bandes multifonctions, qui ne sont pas assez larges pour les engins agricoles actuels, et les cyclistes se plaignent des graviers qui s accumulent et qui rendent ces bandes dangereuses .
La diminution de la vitesse et la multiplication des radars sur cet axe ne solutionne en rien l encombrement routier.
Cette route doit être aménagée pour que la vitesse autorisée passe à 90 km/h. N oublions pas que les saturations quotidiennes le matin et le soir sont subies pas des personnes qui se rendent au travail.
Le Granvillais ne doit pas devenir une réserve pour retraités en quête de tranquillité et indifférents au monde économique qui finance leur retraite et prépare l avenir.

Contribution n°261 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 6 juillet 2025 à 09h56

bonjour
Notre président du départemental réagit suite aux concertations et constate enfin que des riverains et usagers souffrent sur cette route !Il est grand temps.....Rien n'est perdu donc
Que certains relèvent :
qu'il n y a pas de bouchons est faux : chaque jour il y a des ralentissements aux ronds points créés et il n'y a aucune fluidité puisqu'il n' y a plu de créneaux de dépassements .
que l'on peut aménager la route actuelle est faux : il y a trop d'habitations aux abords de cette route et le trafic y est bcp trop dense .
que la création d'une nouvelle route va accentuer les problèmes environnementaux est faux :
sur un axe rapide donc sans ronds points : pas décélérations pas d'accélérations , pas de bouchons donc bcp moins de polluants émis par les véhicules .Les terrains sont déjà acquis !
Oui un axe rapide avec créneaux de dépassement et sans ronds points entre GRANVILLE ET AVRANCHES et le plus vite possible .

Contribution n°262 (Web)

Déposée le dimanche 6 juillet 2025 à 10h38

Je suis favorable a se projet comme aussi pour le contournement d'Avranches en venant de Mortain car utiliser les freins et laisser les voitures tourner quand sa roule au ralenti c'est pas bon pour l'environnement

---

Contribution n°263 (Web)

Déposée le dimanche 6 juillet 2025 à 10h49

Bonjour,
Je suis propriétaire et réside en fait au 954 Route Nationale, c'est à dire au Croissant le long de la RD673.
J'ai assisté à la réunion à Granville; votre projet présente un contournement du Croissant à 1x2 voies, du rd-pt de la CCI à un rd pt à créer au niveau du RD572 avec un réfection de cette RD pour revenir sur la route actuelle d'accès à Granville.
Mr le Directeur des routes a indiqué que seul 30% du trafic était des déplacements de transit (donc 70% des déplacement de résidents).
Quand j'ai indiqué qu'un axe à 1x2 voies ne résoudrait pas les problèmes d'engorgement et que les conducteurs continueraient à emprunter le chemin le plus court (c'est-à-dire l'actuel), il m'a été répondu qu'augmenter les voies n'était pas utile puisque le trafic se diviserait en 2 parties égales. C'est faux, puisqu'avec cette conception, 70% du trafic se dirige vers Granville via la RD673, les conducteurs ne faisant pas un détour pour emprunter le contournement.
Je reste persuadée et favorable à un axe nouveau (le projet initial 2x2 voies) qui seul assurera une continuité des déplacements des véhicules et constituera un investissement d'avenir sur lequel il ne sera pas nécessaire de revenir au bout de 5 ou 10 ans.
Merci.

Contribution n°264 (Web)

Déposée le dimanche 6 juillet 2025 à 11h14

Je trouve que la variante A est la plus judicieuse et la moins dangereuse. Elle permet un contournement de la zone commerciale de saint pair rendant cette zone moins dangereuse pour les habitants mais aussi pour les piétons et les cyclistes.

Contribution n°265 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 6 juillet 2025 à 11h19

Demandé au service des routes du Département comment il ont répondu au sujet de la route Coutances Saint Lo ? le grand projet est annulé pour un aménagement de la route actuelle.
Il faut arrêté les massacres de détruire tout sur notre passage sur cette planète.

Contribution n°266 (Web)

Déposée le dimanche 6 juillet 2025 à 11h21

sur ce que je comprends on va utiliser beaucoup de route partagée (bmf) ,pour moi c est une erreur si on veut fluidifier la circulation et la rendre sure la route de villedieu est un parfait exemple. a quelques exception dont je fais parti personne n 'utilise l'option de se décaler pour facilité le dépassement de véhicule lent.je pense qu'il faut effectivement créer un giratoire au niveau du carrefour des gens du voyage(qui aurait du etre fait au moment de l'aménagement de la rocade de ganville) route qui dirige les gens vers la dechéterie et la rout de la zone renault peugeot etc en aménageant celles ci de façon à dispacher le flux de véhicule pour ceux qui veulent aller a st nicolas ou à granville cela soulagera la sortie route de villedieu au niveau de maximum ainsi que le flux de véhicule entrant dans granville aux heures critiques (12h et 18h).
en ce qui concerne l axe granville avranches il faut plus de 2x2 voies les gens n'utiliseront pas la route partagée.

actuellement c est un calvaire on a voulu recentrer les services hospitaliers a
à avranches soit, mais en prenant une marge de 50mn vous n etes pas sur d 'etre a l heure a vos rendez vous.il y a trop de ralentissements , vous pouvez prendre un véhicuile lent à la butte es gros et le suivre jus qu'à marcey les greves!
de meme en partant de granville vous pouvez aller jusqu'à la havaudiere derriere un vehicule lent.

Contribution n°267 (Web)

Déposée le dimanche 6 juillet 2025 à 11h32

Conscient des contraintes environnementales actuelles, je m'étonne d'une chose, natif de Bretagne (personne n'est parfait!), mais habitant à St Pair depuis plus de 40 ans, à chaque fois que je me rends en Bretagne, j'observe un réseau routier doté de 4 voies, nombreuses, qui desservent la région. On met en avant les zones humides en basse Normandie, c'est un breton qui vous le dit, les zones humides en Bretagne ce n'est pas une légende il y en a aussi...
La Bretagne est toujours en vie malgré ses 4 voies, pourquoi les Normands n'y arrivent pas??? D'autant plus qu'il ne s'agit pas de relier le Sud Manche à Cherbourg (utopique...), juste quelques kilomètres...

Contribution n°268 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 6 juillet 2025 à 11h35

En Ille-et-Vilaine, les routes secondaires rénovées grâce à un revêtement plus écologiqueLe département mise sur la grave émulsion pour entretenir son réseau routier : un matériau produit localement, moins cher et surtout plus sobre en carbone.

Au milieu des champs de maïs, les pelleteuses s’activent sur la départementale 34, entre Châteaugiron et Domagné. Objectif : rénover la chaussée avec la grave émulsion, un mélange de granulats et d’émulsion de bitume appliqué à froid.

Contribution n°269 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 6 juillet 2025 à 12h16

Au regard des variantes proposées et de celles qui sont privilégiés sur la zone du Croissant et à la Havaudière, pourquoi elles évitent certains secteurs? Comme par hasard, des agriculteurs bio nouvellement installés qui se retrouvent dorénavant épargnés. Il y a de quoi se poser des questions...remettant ainsi en cause l'intérêt général d'avoir un contournement complet.

Contribution n°270 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 6 juillet 2025 à 14h52

On évoque un certain nombre de véhicules sur le contournement sud nord de sartilly. 2 hameaux (qui ne figurent pas sur les plans pourquoi? Jusqu’au radar de chantier subissent les inconvénients d’un plus grand nombre + les véhicules qui traversent sartilly + plus les vehicules (comme moi) qui viennent rejoindre le rond point pour aller à granville : Angers, dragéy ronhton, bacilly, genet, stjeanle Thomas etc
Il serait intéressant de faire un relevé des véhicules pris au radar pour évaluer la vitesse des véhicules .
Je suis pour une étude afin de reprendre le tracé de 2006 (terres acquises avec terrains nivelé, Plantations réalisé donc plus de dégradation pour les végétaux et pas de terre humide sur ce tronçon.) Merci donc d’en tenir compte.
Je ne demande pas une 2fois 2 voies mais un axe rapide 2 voies avec des espaces de dépassement sans ronds point pour véhicules et camions d’avranche à granville

---

Contribution n°271 (Web)

Déposée le dimanche 6 juillet 2025 à 20h14

Le contournement de marcey les grèves, à été réalisé 2015 voilà cela serait bien de continuer celui d avranches. Pour Granville avranches il faudrait la faire en 2 fois 2 voies.

Contribution n°272 (Web)

Proposée par la déroute de sroutes iunter lutte
Déposée le lundi 7 juillet 2025 à 09h52

Il faut absolument rendre le transport des camions par le train OBLIGATOIRE DANS TOUTE LA FRANCE POUR TOUT TRANSPORT (moins de carbone plus de sécurité)
ET CASSER LE SYSTÈME DU FLUX TENDU EN IMPOSANT LE STOCKAGE DES BIENS dans les magasins et les lieux de production. Le premier convoi de l'autoroute ferroviaire Cherbourg - Bayonne de l'opérateur Brittany Ferries a circulé le 20 mai dernier. Trois Aller Retour par semaine sont prévus pour commencer, avec la possibilité de transporter jusqu'à 34 camions sur les 47 wagons Lohr acquis par Brittany.
À l'avenir, les rotations, qui se feront surtout de nuit, devraient être d'un train par sens et par jour (sauf les dimanches) avec 44 camions embarqués. C'est tout de même un progrès que nous soutenons avec force.

Contribution n°273 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 7 juillet 2025 à 11h05

L'exemple de l'autoroute ferroviaire Cherbourg-Bayonne est intéressant, mais il ne peut pas servir d'argument pour refuser le projet de 2x2 voies entre Avranches et Granville.

Aujourd'hui, cette ligne permettrait de transporter jusqu'à 44 camions par jour, ce qui est un bon début. Mais sur l'axe Avranches-Granville, c'est plus de 1 000 camions qui passent chaque jour.
Il faudrait plus de 20 trains par jour pour compenser ce flux.

Et surtout : il n'y a même pas de ligne ferroviaire entre Avranches et Granville.
Réinstaller une infrastructure ferroviaire coûterait des centaines de millions, sans garantie d'usage suffisant. C'est totalement hors sujet dans le débat actuel.

Quant à vouloir "casser le système du flux tendu" : c'est une vision déconnectée de l'organisation logistique actuelle des entreprises. Ça ne se fait pas par décret.
Les magasins, les transporteurs, les agriculteurs et les artisans dépendent tous d'une circulation fluide pour travailler correctement.

L'écologie ne doit pas être une utopie théorique. Oui, le fret ferroviaire doit se développer quand c'est possible, mais refuser un axe structurant comme la 2x2 voies entre Granville et Avranches au nom de solutions inapplicables ici, c'est nier les réalités locales.

Ce projet est une réponse à un besoin concret, sur un axe saturé, dangereux et essentiel à la vie économique du territoire. Il est temps d'aller au bout.

Contribution n°274 (Web)

Déposée le lundi 7 juillet 2025 à 11h09
AXE AVRANCHES GRANVILLE

1 : Giratoire de la MONNERIE.
Le contournement de Marcey les Grèves a couté 36 millions d'Euros, auxquels il faut rajouter le coût des travaux de la traversée de Marcey les Grèves.
Or le nombre de véhicules empruntant le contournement est très faible, ce qui donne une rentabilité très faible. On aurait pu faire pour nettement moins couteux, en partant de l'échangeur de la Porionnais, en longeant ensuite la ligne de chemin de fer, puis reprise de la RD 673 à l'échangeur de la Monnerie : Marcey les Grèves aurait été réellement contourné, pour un coût moindre et un temps de trajet beaucoup plus court : depuis AVRANCHES, on fait 5 km de plus, si on prend la déviation à l' échangeur du Parc.
Dans l'état actuel , « l' optimisation du raccordement » de la Monnerie ne correspond à aucune nécessité : - le rond-point existe
- peu de véhicules sont concernés par cette « optimisation », qui se ferait au détriment des véhicules sortant de Marcey les Grèves, soit le gros du flux.

2 : Tronçon LA MONNERIE – SARTILLY

Pour permettre la fluidité de circulation, perturbée par des véhicules lents (camions, tracteurs, …..), il faut mettre ce tronçon en 3 voies, 2 + 1 en alternance, pour permettre de doubler les véhicules lents.
Pas de changement majeurs sur le rond-point de la Buttes es Gros .

3 : Tronçon SARTILLY – St PIERRE LANGERS – St PAIR sur MER
La mise en 3 voies (2+1 en alternance) est bien largement suffisante : cela permet de rouler à 80 km/h, vitesse bien suffisante pour faire, de façon économique, les 25 km de la jonction AVRANCHES – GRANVILLE.

4 : St PAIR sur MER
L'arrivée de la liaison AVRANCHES – GRANVILLE dans la commune de St PAIR sur MER est compliquée, car enlever des véhicules d'une voie pour les diriger vers une autre ne règle que partiellement le problème : on déplace les problèmes, les mécontentements.
Je ne connais pas assez ce secteur pour donner un avis pertinent.

Globalement, il faut faire des modifications des routes pour obtenir une circulation aisée, éviter les bouchons derrière des véhicules lents. Pour cela, pas besoin de 2x2 voies , couteuses à réaliser, mais des 2+1 voies en alternance, qui peuvent être mises en place assez facilement sur une bonne partie du tracé actuel, sans travaux colossaux. Rouler de temps à autre à 110 km/h ne fait pas gagner beaucoup de temps, mais fait consommer plus de carburant, donc émettre plus de CO2, pas bien pour la planète !

Se pose aussi le problème du financement : moins on dépensera pour un tel investissement, plus on pourra financer des travaux de rénovation et d'isolation des bâtiments publics.

Contribution n°275 (Web)

Déposée le lundi 7 juillet 2025 à 11h10
AXE AVRANCHES GRANVILLE

1 : Giratoire de la MONNERIE.
Le contournement de Marcey les Grèves a couté 36 millions d'Euros, auxquels il faut rajouter le coût des travaux de la traversée de Marcey les Grèves.
Or le nombre de véhicules empruntant le contournement est très faible, ce qui donne une rentabilité très faible. On aurait pu faire pour nettement moins couteux, en partant de l'échangeur de la Porionnais, en longeant ensuite la ligne de chemin de fer, puis reprise de la RD 673 à l'échangeur de la Monnerie : Marcey les Grèves aurait été réellement contourné, pour un coût moindre et un temps de trajet beaucoup plus court : depuis AVRANCHES, on fait 5 km de plus, si on prend la déviation à l' échangeur du Parc.
Dans l'état actuel , « l' optimisation du raccordement » de la Monnerie ne correspond à aucune nécessité : - le rond-point existe
- peu de véhicules sont concernés par cette « optimisation », qui se ferait au détriment des véhicules sortant de Marcey les Grèves, soit le gros du flux.

2 : Tronçon LA MONNERIE – SARTILLY
Pour permettre la fluidité de circulation, perturbée par des véhicules lents (camions, tracteurs, …..), il faut mettre ce tronçon en 3 voies, 2 + 1 en alternance, pour permettre de doubler les véhicules lents.
Pas de changement majeurs sur le rond-point de la Buttes es Gros .

3 : Tronçon SARTILLY – St PIERRE LANGERS – St PAIR sur MER
La mise en 3 voies (2+1 en alternance) est bien largement suffisante : cela permet de rouler à 80 km/h, vitesse bien suffisante pour faire, de façon économique, les 25 km de la jonction AVRANCHES – GRANVILLE.

4 : St PAIR sur MER
L'arrivée de la liaison AVRANCHES – GRANVILLE dans la commune de St PAIR sur MER est compliquée, car enlever des véhicules d'une voie pour les diriger vers une autre ne règle que partiellement le problème : on déplace les problèmes, les mécontentements.
Je ne connais pas assez ce secteur pour donner un avis pertinent.

Globalement, il faut faire des modifications des routes pour obtenir une circulation aisée, éviter les bouchons derrière des véhicules lents. Pour cela, pas besoin de 2x2 voies , couteuses à réaliser, mais des 2+1 voies en alternance, qui peuvent être mises en place assez facilement sur une bonne partie du tracé actuel, sans travaux colossaux. Rouler de temps à autre à 110 km/h ne fait pas gagner beaucoup de temps, mais fait consommer plus de carburant, donc émettre plus de CO2, pas bien pour la planète !

Se pose aussi le problème du financement : moins on dépensera pour un tel investissement, plus on pourra financer des travaux de rénovation et d'isolation des bâtiments publics.

Contribution n°276 (Web)

Déposée le lundi 7 juillet 2025 à 11h11
Bonjour,

Je suis auto-entrepreneur et effectue de nombreux déplacements dans le secteur de St Pair - Sartilly. L'intensité du trafic et les nombreux ralentissements me font perdre beaucoup de temps.
Le projet de petits contournements à 1 voie n'augmenteront pas la fluidité du trafic; il y aura toujours autant de bouchons. Seule la reprise du tracé initial de l'axe Avranches-Granville qui contourne toutes les zones habitées avec 2x2 voies ou au moins de longs créneaux de dépassement solutionnera le problème.
Il permettra aussi l'attractivité du territoire au niveau touristique et entreprenariat.

Contribution n°277 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 7 juillet 2025 à 12h31

Je suis pour l'aménagement routier de l'axe Granville Avranches car il devient très désagréable d'emprunter cette route.
Nous sommes trop souvent confrontés aux bouchons pour emmener mes enfants à l'école/aux activités et pour nous rendre au travail, ne parlons pas de la période estivale ! Je ne vais plus à granville car je suis découragée par les bouchons au niveau de saint pair sur mer et par les difficultés à stationner.
Il faut retrouver rapidement une circulation fluide et efficace… le nombre d'habitant a évolué il faut aussi faire évoluer nos voies d'accès ! pour la sécurité et tranquillité de tous !

Contribution n°278 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 7 juillet 2025 à 13h23

Entretenons correctement l existant avant tout autre investissement très fort pour bénéfice faible.sans parler des dommages environnementaux.

Contribution n°279 (Web)

Déposée le lundi 7 juillet 2025 à 13h25

On ne peut qu'encourager toutes les initiatives qui permettront de mieux circuler, plus rapidement et avec sécurité sur les routes manchoises. Ce n'est certainement pas simple de concilier tous les sujets, parfois antagonistes, mais c'est le sens de l'aménagement du territoire.

Contribution n°280 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 7 juillet 2025 à 13h33

BOUCHONS/TEMPS DE TRAJETS RALLONGE/POLLUTION

UN GRAND AXE GRANVILLE/AVRANCHES JE SUIS POUR

Contribution n°281 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 7 juillet 2025 à 13h34

il est temps que Granville ne reste pas le trou cul du monde !

Contribution n°282 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 7 juillet 2025 à 13h34

il est temps que Granville ne reste pas le trou cul du monde !

Contribution n°283 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 7 juillet 2025 à 14h02

Empruntant deux fois par jour, du lundi au vendredi, l'axe Avranches -Granville je suis pour un projet de modernisation de l'axe routier avec contournement des zones d'activités de Saint Pair sur mer, des hameaux du Thar et de la Havaudière forts dangereux avec la proximité des riverains et pour une section neuve entre Avranches et Sartilly, section qui roule mal et où les dépassements sont souvent dangereux malgré les contrôles de vitesse installés.

Contribution n°284 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 7 juillet 2025 à 14h52

Un aménagement routier incontournable pour la sécurité des automobilistes et le dynamisme économique du territoire. Qu'en est il également de l'axe saint lo/Coutances. L'écologie doit elle primé sur la sécurité, encore combien de morts de ront nous compter sur ces axes routiers inadaptés ? Merci à ces associations telles que Manche nature de desservir l'intérêt général et pour leur incompréhension !!!!!!

Contribution n°285 (Web)

Déposée le lundi 7 juillet 2025 à 15h00

2006 Vingt ans aprés l'avis favorable pour le passage en 2x2 voies de l'axe ultra fréquenté Granville/Avranches les travaux sont toujours à l'arrêt!!!!???
Des réunions ,des commissions, des études, des réflexions et j'en passe, mais pas de décisions, pas de réalisations, pas de travaux (ah erreur: un radar flash les imprudents pour plus de 80km/h à Lolif dans la ligne droite en descente).
Contribuable de la Manche de 75ans je me pose la question où passent nos impôts ? Nos élus sont-ils devenus d'abord et surtout des COMMUNICANTS avant d'être des décideurs au service des usagers et de l'aménagement du territoire.
Une telle inefficacité nuit fortement à l'intérêt des citoyens pour la vie publique et améne à l'absentéisme et au refuge vers les extrêmes lors des élections.

Contribution n°286 (Web)

Déposée le lundi 7 juillet 2025 à 15h15

Favorable à l’aménagement de l’axe existant,
dans le respect de l’environnement,des terres agricoles et des zones humides….

Contribution n°287 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 7 juillet 2025 à 15h38

Habitante de Longueville, j'emprunte l'axe Granville-avranches (depuis le grand chemin exactement) pour me rendre au travail (Infirmière au centre hospitalier d'Avranches). Je suis favorable à l'aménagement d'un axe routier plus roulant et plus accessible ! Le contournement de Marcey les grève, a mon sens n'a rien changé, toujours beaucoup de bouchons à certains horaires ! Le soir pour travailler de nuit, surtout en période de vacances scolaires et estivales, je dois rajouter 15 min sur mon temps de trajet car l'axe est bouché de Granville a Avranches, avec peu de possibilités de dépassement. Le matin présence des bus scolaires sur le bord de route avec peu ou pas d'éclairage.

Contribution n°288 (Web)

Déposée le lundi 7 juillet 2025 à 15h52

Je suis pour l'évitement de la zone artisanale de Saint Paire sur mer et plus généralement la généralisation de la route a 4 voies jusqu'après Avranches.
Merci

Contribution n°289 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 7 juillet 2025 à 15h56

Bonjour Madame, Monsieur
Je vous informe que je suis en désaccord complet avec ce projet incompatible avec les orientations de la communauté de communes de GRANVILLE GTM de réduire la circulation automobile dans l'ensemble du périmètre de compétence territoriale or la mise à 4 voies se bornerait à déplacer plus au nord les problèmes de saturation routière sans y apporter pour autant de solutions favorables.
Une infrastructure majeure du département de la Manche devrait être renforcée pour que sa pleine activité puisse prélever une part du trafic routier de l'axe Avranches-Granville : la voie ferrée existante entre Lison et Dol de Bretagne dont l'équipement désuet ne lui permet pas d'être exploitée avec une capacité suffisante pour satisfaire pleinement aux besoins dans le cadre de la transition énergétique.
En effet, cette voie ferrée est susceptible de permettre le passage de trois axes ferroviaires majeurs :
1° Cherbourg Valognes Carentan Lison Saint-Lô Granville Avranches Pontorson Dol de Bretagne, Rennes et au-delà pour le fret et les passagers embarquant ou débarquant des bateaux au port de Cherbourg-en-Cotentin,
2° Caen Bayeux Lison Saint-Lô Coutances Granville Sartilly Avranches Pontorson, comme ligne régionale
3° la liaison Caen Saint-Lô Granville Avranches Dol de Bretagne est aussi un élément de la "grande transversale Nord-Ouest" Lille Amiens Rouen Caen Rennes Nantes Bordeaux.
La ligne Mézidon Argentan Le Mans Tours Saint-Pierre des Corps vient certes d'être renforcée pour permettre la mise en place de l'autoroute ferroviaire Cherbourg Bayonne via Caen et Mézidon mais à partir du Mans certains convois de cette prestation sont orientés vers Rennes Nantes La Rochelle Bordeaux, itinéraire qui se trouve être en continuité de l'axe ferroviaire Lison Pontorson Dol de Bretagne Rennes en raison du détournement inhérent aux caractéristiques de la ligne. Pour les passagers de la transversale Nord-Ouest, la continuité de Rouen vers Caen et Rennes ne peut être obtenue par l'utilisation de la ligne Mézidon Le Mans mais bien par Bayeux Lison et Dol de Bretagne vers Rennes.

La part de trafic actuellement faible en raison de l'équipement de la ligne devrait donc être sensiblement accrue en valorisant tous les secteurs possibles pour une mise à double voie de cette ligne avec les installations modernes et efficaces de circulations dites "banalisées". Il existe déjà des tronçons à moderniser comme de Folligny à Granville pour faciliter l'exploitation.
Des moyens prévus pour les travaux routiers de l'axe Avranches Granville devraient donc être affectés à cette rénovation profonde de la ligne Lison Dol de Bretagne Rennes pour que la capacité et les horaires puissent être attractifs tant pour les passagers que pour le fret, ce qui devrait contribuer à réduire l'utilité publique de la mise à 4 voies.
Il est aussi déplorable de constater la suppression par le département de la Manche, à la veille de l'entrée en vigueur de la loi relative aux congés payés, du tramway départemental de Saint-Lô à Granville et de Granville à Avranches en suivant le littoral dont l'actualisation aux normes contemporaines permettrait, comme pour certaines lignes de Suisse et celle du littoral Belge, d'assurer le trafic local complémentaire du trafic régional, inter régional ou international.
Déjà rétablir la pertinence des dessertes ferroviaires des gares de Saint-Lô Coutances Folligny Granville Sartilly et Avranches par rapport aux navettes par cars permettrait d'éviter un certain nombre de circulations de véhicules sur l'axe routier d'Avranches à Granville et de Granville à Saint-Lô, en harmonie avec les programmes de transition environnementale.

En conclusion, une part sensible des aménagements à envisager ne concernent pas la voirie de l'axe Avranches Granville mais le renforcement de la ligne ferroviaire Lison-Dol de Bretagne pour une exploitation plus attractive au bénéfice des différents utilisateurs potentiels.
Bien à vous

Contribution n°290 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 7 juillet 2025 à 16h26

Pourquoi vous n êtes pas en mesure de proposer une variante reprenant le tracé initial sur Saint-Pair, car ce qui est proposé, ne résoudra en rien le trafic qui augmente au fil des années. La population de la commune de Saint-Pair augmente, elle se rapproche des 5000 habitants au vu de toutes les constructions en cours et à venir, elle là personne ne dit rien quand on construit et goudronne des lotissements entier.

Contribution n°291 (Web)

Déposée le lundi 7 juillet 2025 à 17h44

Je suis favorable à une amélioration des conditions de circulation entre Granville et Avranches pour plusieurs raisons :
- SECURITE (limiter les risques d'accidents dans les périodes de forte affluence - we / période estivale)
- ÉCONOMIQUE (rentabiliser les investissements et travaux déjà réalisés)
- FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS : de plus en plus souvent il faut se rendre à Avranches pour bénéficier des équipements et compétences maintenant plus présentes à Avranches qu'à Granville .

D'autre part , j'aimerai comprendre pourquoi le Sénat semble frileux voire opposé à ce « vieux » projet. Je n'ai pas trouvé un argumentaire recevable à mes yeux à ce sujet .

Cordialement

G.COISEL

Contribution n°292 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 7 juillet 2025 à 17h45

Je comprends les intérêts des professionnels locaux pour ce projet. Cependant, le montant des travaux et l'impact sur l'environnement et les terres agricoles me semblent bien trop élevés face a ces quelques intérêts locaux. Quelques securisations locales pourraient certainement faire l'affaire.

Contribution n°293 (Web)

Déposée le lundi 7 juillet 2025 à 19h03

Suite à la réunion d'information du 03 juillet ,nous avons bien compris qu'il fallait faire un choix sur les différentes solutions proposées.
Depuis nous avons pu lire que le président Morin était plutôt pour un tracé plus long pour éviter le rond point point de la CCI et la Maréchalerie.
Enfin quelqu'un de sérieux !!!
Pour rester raisonnable faisons une deux fois une voie sur l'ancien tracé sur des terrains appartenant au département et prenons les tracés proposées la variante B sur la Havaudiére et la variante A de la butte es Gros .
Pour les compensations environnementales il faut travailler les terrains du département ,non utilisés en les transformant en zones humides .

Contribution n°294 (Web)

Déposée le lundi 7 juillet 2025 à 19h10

Depuis la fermeture de la clinique de Coutances, nous sommes dans l'obligation de nous rendre soit sur Granville soit majoritairement sur Avranches ce qui augmente le nombre de véhicules tant celles de particuliers que de taxis ambulances.
Autre point, l'impossibilité de doubler les véhicules lents (tracteurs par exemple) en période estivale et aux horaires de prise de travail.
L'idéal serait à minima d'avoir des zones pour doubler à défaut de voies supplémentaires.

Contribution n°295 (Web)

Déposée le lundi 7 juillet 2025 à 19h22

Je pense qu'il faut prévoir des zones de dépassement sécurisées à 2 voies + 1 voie dans les secteurs où c'est possible.

Contribution n°296 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 7 juillet 2025 à 19h44

Qu'on veuille sécuriser ou fluidifier cet axe ça s'entend, comme la colère des riverains, mais ça n'est pas une raison pour déplacer le problème ailleurs.
On ne fait pas une 4 voies pour accroître l'activité d'une ville, ça c'est un faux problème. Granville est attractive touristiquement parlant et n'a pas eu besoin de 4 voies pour l'être, économiquement c'est une autre histoire et il sera toujours stratégiquement plus judicieux d'installer son entreprise à Avranches qu'à Granville, la zone de chalandise y étant plus importante.
Qu'auraient apporté des travaux d'envergure si jamais on avait pu les faire, à part un gain de quelques minutes et surtout plus de confort sur la route, en plus d'inciter des gens travaillant à Avranches à habiter sur Granville ? Nous ne sommes plus à une époque où le confort sur la route doit se poser comme un élément de réflexion, nous sommes à une époque où on doit réfléchir à accompagner la réduction de l'utilisation des routes le moins douloureusement possible.

Contribution n°297 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 7 juillet 2025 à 20h11

Je suis un usagé de cette route, et prendre cette route deviens facilement compliqué. En effet une 2x2 voie sur la totalité voir uniquement des tronçons notamment entre granville et sartilly permettrait de doubler les véhicules lents et de ne pas faire des ralentissement énormes.

Contribution n°298 (Web)

Déposée le lundi 7 juillet 2025 à 21h28

Cette route est un enfer.
Une seule solution : 4 voies continue.
Tout le reste n'est que perte d'argent.
Soit la Manche développe ses territoires et oeuvre pour ses habitants, ses forces économiques, médicales, sociales, soit elle reste un pays arriéré au regard de la Bretagne, des Pays de Loire, etc.
Et après on fera des voies vertes et des vélos pour les inactifs, retraités et touristes qui viennent s'amuser chez nous....

Contribution n°299 (Web)

Proposée par LLA DÉROUTE DES ROUTES INTER LUTTE
Déposée le lundi 7 juillet 2025 à 21h41

Avez vous déjà voyagé en Suisse
Dans le pays frontalier, il est impossible de mettre un camion sur les routes !!
Ils doivent prendre le train, une très bonne chose.
D’autre part les trains d’une fréquence inouïe
Toutes les demi-heures et ils sont très confortables et ils sont remplis complètement un exemple à suivre.
En France, ce n’est pas le cas, mais la fréquentation augmente et c’est un bon signe.
Il faut poursuivre le travail sur l’ensemble des mobilités afin de limiter les voitures avec une seule personne à bord. Il y a du travail, mais avec la volonté politique cela deviendrait possible.

Contribution n°300 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 7 juillet 2025 à 21h49

On évoque beaucoup le problème des riverains sur St Pair, pourquoi faire une nouvelle route gourmande en moyens et en terres et pour couper la commune en deux. Ne serait il pas plus simple de garder la ligne droite existante et indemniser les riverains qui, sinon, resteront au bord d'une route même avec moins de voitures.

Contribution n°301 (Web)

Proposée par association agissons pour le climat GTM
Déposée le lundi 7 juillet 2025 à 22h07

Voilà ce que vais mettre dans la rubrique concertation Granville Avranches.

Il y a des choses qui nous pas les mêmes valeurs entre citoyens et élus ?

Nous nous exprimons.
Le 16 juin, les associations ont demandé un R D V à Monsieur Axe fortin larivière vice président en charge des infrastructures de la nature et des mobilités.
Il était question et nous avons retenu le 7 juillet à la maison du département...
À la réunion du 24 juin à Avranches, il a été annoncé que les Garants de la C N D P n'autorisèrent pas cette rencontre durant la période de cette consultation, Chose que nous avons bien compris, et que nous avons accepté.

Comme par hasard des élus, du département député, sénateur, sénatrice, Monsieur le Président du département on eu le droit de rendre visite à monsieur le ministère des transports Tabarot le 24 juin alors que la C N D P était ouverte le 23 juin.
Ils nous semblent qu'il y a une très forte incohérence de justice, de démocratie et que nous ne sommes pas mis à la même valeur, hauteur de dialogue et d'échange. Es ce légal?

Contribution n°302 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 7 juillet 2025 à 22h09

Les zones naturelles et agricoles doivent être préservées.
Les habitants et les habitations non présent sur les axes routiers actuels non pas à être impacté avec la créations d'une 2x2 voies.
Il y a moyens d'adapter l'existant en limitant les investissements.

Contribution n°303 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 7 juillet 2025 à 22h13

Les Habitants actuels étant à proximité de la route Granville avranches ont achetés en connaissance de cause. Les habitants qui aujourd'hui sont dans les terres non pas à ce retrouver avec une 2x2 voies.

Contribution n°304 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 7 juillet 2025 à 22h14

Les Habitants actuels étant à proximité de la route Granville avranches ont achetés en connaissance de cause. Les habitants qui aujourd'hui sont dans les terres non pas à ce retrouver avec une 2x2 voies.

Contribution n°305 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 7 juillet 2025 à 22h15

je suis favorable au développement de la 4 voies afin de parcourir plus rapidement la distance Avranches Granville dans le cadre de mes obligations professionnelles et familiales.

Contribution n°306 (Web)

Déposée le lundi 7 juillet 2025 à 22h30

La Manche doit pouvoir de développer , alors nos amis les "écolos", essayez pour une fois de réfléchir et si possible voir un peu plus loin que le bout de votre nez. Les voies de circulation ont toujours étaient source de développement, de rencontre, essayons donc de les rendre plus sur.

Contribution n°307 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 8 juillet 2025 à 07h20

C'est une bonne chose qui apportera sécurité et rapidité.

Contribution n°308 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 8 juillet 2025 à 08h54

Rectification, les habitants , nombreuses maisons anciennes , non pas choisi d'habiter au bord d'une route dont le trafic augmente, mais il n'ont surtout pas choisi l'arrêt du tracé de 2006 qui convenait autant aux usagers, aux agriculteurs qui ont laissé des terres, et à l'ensemble des riverains.
Nous sommes tous les VICTIMES DE l' ARRET DU PROJET en 2022. La ou je me situe , je n'ai que des désavantages dans les 3 propositions et Je ne suis pas pour déplacer le problème et le refiler à d'autres. N'ayant plus rien à perdre, je suis pour une voie express 2voies avec zones de depassement avranches granville sans rond points (honerreux et qui bloque plus qu'il ne fluidifi) .

Contribution n°309 (Web)

Déposée le mardi 8 juillet 2025 à 09h14

Nous allons régulièrement à Jullouville où réside nos enfants, c'est un calvaire de passer au niveau de la zone Saint-Pair, parfois nous passons plus de 5mn pour juste traverser cet endroit.

Contribution n°310 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 8 juillet 2025 à 10h00

je suis contre le projet de la 4 voies, il faut développer d'autres moyens de transport pour la marchandise comme le ferroviaire, les voies existent

---

Contribution n°311 (Web)

Déposée le mardi 8 juillet 2025 à 10h04

Je fais la route Brehal- Avranches/ Avranches Brehal, et depuis 15 ans, il y a de plus en plus de monde, il est temps de faire quelque chose, surtout pour les habitants au bord de cette route.

Contribution n°312 (Web)

Déposée le mardi 8 juillet 2025 à 10h05

Je suis "pour" la modernisation de cet axe à 200% !!! Ce tronçon entre Avranches et Granville (que j'emprunte régulièrement, famille à Granville et Jullouville) est pénible et peu sécurisé. Bcp de circulation toute l'année et encore davantage en période estivale ! Camion, engins agricoles, campings car, voiturettes... tout y passe, circulation en accordéon,
dangereuse, dépassement impossible... L'arrivée aux zones d'activité avant Granville est régulièrement encombrée.
Avancez et finalisez enfin la modernisation de cet axe depuis le temps que ça discute, agissez !! Qu'il devienne agréable et sûr pour tous !!

Contribution n°313 (Web)

Déposée le mardi 8 juillet 2025 à 10h18

Voie express nécessaire et indispensable !!
Pour gérer le flux quotidien et soulager les riverains
Réduire les accidents mais également les temps de trajets

Contribution n°314 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 8 juillet 2025 à 10h51

JE SUIS POUR CE CONTOURNEMENT, SURTOUT LES PERIODES ESTIVALES POUR FAIRE AVRANCHES -GRANVILLE C'EST TRES COMPLIQUE PARFOIS

Contribution n°315 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 8 juillet 2025 à 11h31

Il faut arrêter la bricole. Le seul projet cohérent et responsable, c’est le projet initial de 2006, qui allait jusqu’au bout d’une vraie 2x2 voies entre Avranches et Granville.

Ce projet a été étudié, concerté, validé. Toutes les études environnementales ont été menées, les tracés définis, les terrains achetés, des habitants ont été expropriés. On leur a demandé de faire des sacrifices importants pour un aménagement d’intérêt général.

Aujourd’hui, on voudrait tout remettre en cause pour proposer des demi-mesures : contourner ici, recoller là, créer des bouts de voies qui ne se rejoignent pas.
Mais dans 5 ou 10 ans, la situation sera encore pire, avec les mêmes problèmes : saturation, insécurité, incohérence. Il faudra tout recommencer, au prix d’un nouveau gaspillage d’argent public, de temps et de confiance.

La région granvillaise se développe, avec ou sans route. De nombreux projets de grands quartiers résidentiels sont en cours. De nouvelles zones commerciales et industrielles voient déjà le jour. Que l’on le veuille ou non, cet axe est essentiel — et il sera réalisé un jour ou l’autre. Mieux vaut le faire maintenant, correctement, avec une vraie vision d’ensemble.

Et qu’on ne vienne pas dire que ce projet est une catastrophe pour l’environnement. Les mesures de compensation écologique sont déjà intégrées dans le projet de base, avec des zones de replantation, de préservation de la biodiversité et une vraie réflexion sur les impacts. C’est un aménagement responsable, qui tient compte des enjeux actuels tout en apportant une réponse réaliste à un besoin vital du territoire.

Ce projet n’est pas un caprice. Il a été pensé dès le départ pour structurer durablement notre région, relier deux pôles majeurs, désengorger les communes traversées et améliorer la sécurité de tous les usagers.

Alors oui, il faut aller au bout.
Repartir sur le projet de 2006, c’est respecter les engagements pris, les habitants, l’argent public et l’avenir de notre territoire.

Contribution n°316 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 8 juillet 2025 à 11h38

je suis opposé à un projet 2x2 voies ce serait un gâchis économique et écologique pour gagner 5 minutes sur un trajet avranches granville

---

Contribution n°317 (Web)

Déposée le mardi 8 juillet 2025 à 11h43

Maintenir un trafic sécurisé surtout pour les professionnels de santé entre les hôpitaux, et préserver les riverains dans leurs déplacements. Les bretons, nos voisins, ont su depuis longtemps mettre en place une logistique, une logique du déplacement en fédèrant toutes les forces locaux régionales….

Contribution n°318 (Web)

Déposée le mardi 8 juillet 2025 à 12h40

Originaire de Granville, habitants donville, j'emprunte l'axe Granville Avranches pour mon travail. Cet axe est sur-fréquenté en période estivale occasionnant beaucoup de ralentissement. Je suis pour un nouvel aménagement de cet axe en 2x2 voies.

Contribution n°319 (Web)

Déposée le mardi 8 juillet 2025 à 13h10

Granvillais depuis le premier décembre 1992, j’ai assisté à diverses présentations du projet de l’axe Granville Avranches. Trente années plus tard, des millions d’euros dépensés et pour quelles réalisations ? Si le contournement de Sartilly est une réussite, on ne peut pas en dire autant de la déviation de Marcey les grèves ! Vous continuez de gaspiller notre argent et vous cherchez la cause de la méfiance des français vis à vis des politiques . C’est hallucinant cette inertie !

Contribution n°320 (Web)

Déposée le mardi 8 juillet 2025 à 17h55

De qui se moque-t-on ?
Alors qu'une consultation officielle est en cours, à l'initiative du département de la Manche, le Président du Conseil départemental écrit au ministre des Transports pour lui demander le soutien de l'Etat dans la mise en oeuvre d'un aménagement qui ne figure pas dans les propositions faisant l'objet de la procédure de concertation en cours.

C'est afficher un double mépris ostentatoire à l'égard des citoyens : on court-circuite la consultation dans son principe ; on propose une "autre" solution dont personne n'a entendu parler...
On peut légitimement se demander à quoi servent les garants désignés pour "garantir la transparence et l'impartialité de la consultation et encadrer et superviser son bon déroulement"...
Notre parole n'a aucun pouvoir et le pouvoir n'a aucune parole !

Contribution n°321 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 8 juillet 2025 à 18h51

Il serait temps que l'axe rapide voit enfin le jour et que les contournements soient fait afin que les riverains soient un peu plus tranquilles et surtout en sécurité.
Merci de tenir compte de nos avis.

Contribution n°322 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 8 juillet 2025 à 20h48

Je fais la route AVRANCHES-GRANVILLE tous les jours. C'est vraiment une galère. Entre les ralentissements et les dangers car les gens perdent patience et prennent des risques.
Et l'été, c'est encore pire avec les bouchons. Ras le bol. Ma compagne à changé de travail à cause de cette route, et moi, je cherche à faire la même chose.
Une 4 voies vite !!!!!

Contribution n°323 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 8 juillet 2025 à 23h12

La 2x2 voie Granville - Avranches est indispensable pour assurer la sécurité des usagers ! Ce n'est pas une question de rapidité ou d'écologie, mais une question de rester en vie.. et ça n'a pas de prix, ni de considération écologique.

Contribution n°324 (Web)

Déposée le mercredi 9 juillet 2025 à 06h30

Habitante de La Maréchallerie depuis plus de 20 ans, lorsque l'on a acheté, il y avait un projet de contournement en 2x2 voies et nettement moins de circulation qu'aujourd'hui. Aujourd'hui, ce n'est plus vivable, le vacarme de toute cette circulation va nous rendre dingue, la pollution ronge sournoisement nos poumons et le danger est quotidien.
Nous avons acheté parce qu'on a eu un coup de coeur pour le jardin derriere notre maison.
Certains suggèrent de raser les maisons ... pour aller vivre OU ? Dans ces lotissements sans arbres ni végétation qui eux poussent partout .....ouvrez les yeux !
Je suis contre toutes vos propositions, je souhaite un axe fluide, (aussi bien fait que l'ancien projet en limitant les ronds points qui génèrent des bouchons), de Granville a Avranches pour les usagers, les touristes et surtout les secours.

Contribution n°325 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 9 juillet 2025 à 07h39

La modernisation de l'axe Granville - Avranches est une nécessité afin de favoriser les échanges entre ces 2 villes, réduire les nuissances pour les riverain, ameliorer la sécurité.
Et améliorer l emplois local, à ce titre on reffléchis a 2 fois a candidater sur un poste necessitant d empreinter matin et soir cet axe routier.

Contribution n°326 (Web)

Déposée le mercredi 9 juillet 2025 à 10h25

Bonjour,
Après avoir pris connaissances des différents projets d'aménagement de l'axe routier Avranches Granville présentés par le département de la Manche lors de la réunion de concertation du 3 juillet 2025.
Et, en étant un usager régulier de cet axe, j'ai un sentiment profond que les projets que vous proposez sont malheureusement de court terme.
1 - Le tracé neuf de la zone de Granville risque de saturé encore plus le giratoire de la CCI aux heures de pointe.
2- Les différents aménagements proposés pour augmenter la durée de la traversée de Marcey le Grèvres ne changeront pas mon comportement pour me rendre sur Rennes compte tenu de la distance à parcourir par la déviation.
Bien cordialement

Contribution n°327 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 9 juillet 2025 à 10h59

Je suis favorable à aménagement de la route Granville -Avranches.

Contribution n°328 (Web)

Déposée le mercredi 9 juillet 2025 à 12h54
Mardi 8 juillet 2025

Je vis depuis 25 ans dans une maison qui a 200 ans. Elle appartenait à mes beaux-parents, et aujourd'hui, mes enfants représentent la 7e génération à vivre ici.

La route qui passe devant chez nous n'a pas toujours été celle qu'elle est aujourd'hui.
Autrefois, mes beaux-parents faisaient traverser leurs vaches pour les amener dans les prés d'en face. C'était une route avec peu de circulation.

Aujourd'hui, elle est devenue un axe saturé, bruyant, pollué et dangereux.
Le bruit constant, la pollution, et le stress permanent dégradent notre santé, notre environnement et notre qualité de vie.
Même des professionnels se plaignent : des patrons et des salariés évoquent les retards de livraisons et les trajets compliqués à cause de cette route.

Certains nous répondent que la solution, ce sont les trains, les bus ou le covoiturage.
Mais la réalité, c'est que :

Les trains sont souvent en retard, supprimés ou bloqués par une grève ou des feuilles sur les rails ;

Les bus rencontrent les mêmes problèmes : retards, suppressions, horaires peu adaptés ;

Et les artisans et les entreprises, eux, ont besoin de camions pour être livrés.

Quant à nous, les riverains, nous resterons au bord de cette route surchargée, peu importe les discours sur la mobilité douce.
Rien ne changera pour nous, tant qu'on ne traite pas le fond du problème : la surcharge de circulation.

Lors de l'atelier, nous avons été emmenés en bus sur le terrain. Nous avons pu nous exprimer, et nous le reconnaissons.
Mais cette visite a surtout ressemblé à une présentation orientée :

Un scénario nous a été montré,

Le tracé de 2006 est évité, alors qu'il répondait mieux aux besoins de désengorgement,

Et certains refusent qu'on en parle, car il passerait près de chez eux… alors même qu'ils ont acheté en sachant qu'il existait.

Nous, nous n'avons pas eu ce choix.
On nous impose cette route, et elle détruit petit à petit notre santé, notre cadre de vie, et notre tranquillité.

Nous demandons que notre parole soit vraiment entendue.
Et surtout, que des décisions équitables soient prises, en tenant compte de ceux qui subissent cette route chaque jour, et pas seulement de ceux qui en parlent de loin.

Contribution n°329 (Web)

Proposée par la déroutente inter lutte
Déposée le mercredi 9 juillet 2025 à 14h04

Moins de routes, plus de trains : pour un autre financement des transports
4 juin 2025

Le 5 mai 2025, le gouvernement a lancé une conférence sur le financement des transports : Ambition France Transports. L'occasion est idéale pour initier un plan ambitieux qui permette la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre, qui viennent pour un tiers de ce secteur.

L'Alliance écologique et sociale, la Déroute des routes et SUD Rail publient une note : "Moins de routes, plus de trains. Pour un autre financement des transports". Nous y développons nos propositions pour des transports plus justes, plus sûrs et plus respectueux de l'environnement.

Notre note

Nos propositions :

Un moratoire sur les projets routiers et sur les contrats de concessions autoroutières.
Le report des investissements publics consacrés à des projets routiers vers le système ferroviaire (voyageurs/marchandises) et les transports en commun.
Un plan national ambitieux de sauvegarde et de développement du réseau ferroviaire de proximité.
La nationalisation des profits des autoroutes pour investir dans les alternatives de transport.
Un système ferroviaire unifié dans une grande entreprise publique.
Un nouveau statut du salarié pour les travailleurs et travailleuses des entreprises de la route appelé·es à se reconvertir : droits à la formation, continuité du salaire et maintien des droits entre deux emplois et d'un emploi à l'autre.

Contribution n°330 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 9 juillet 2025 à 14h30

Je comprends les grandes intentions des collectifs nationaux comme « La Déroute des Routes ». Oui, sur le papier, "moins de routes, plus de trains", ça sonne bien. Mais on ne peut pas appliquer les mêmes recettes partout, surtout pas dans un territoire comme le nôtre.

Entre Avranches et Granville, il n'existe aucune ligne ferroviaire. Elle a été supprimée il y a des décennies, car elle n'était plus utilisée. Aujourd'hui, on parle de plus de 20 000 véhicules par jour sur cette route, avec un nombre important de camions, de professionnels, d'ouvriers, d'aides à domicile, d'artisans, etc.
Il est totalement irréaliste de penser que ce flux quotidien pourrait être absorbé par un hypothétique train… qui n'existe pas, ne passera pas dans les bourgs desservis par la route actuelle, et dont la reconstruction coûterait bien plus cher qu'une 2x2 voies.

Le projet de voie express n'est pas une lubie. Il est déjà étudié, engagé, compensé écologiquement, et soutenu par la majorité des habitants et usagers. Il ne s'agit pas d'opposer le train et la route, mais de répondre à un besoin concret, local, immédiat.

Les grandes déclarations nationales sont intéressantes pour les métropoles ou les axes ferroviaires déjà existants. Mais ici, nous avons besoin de sécurité, de fiabilité et de continuité. Et cela passe, dans notre territoire, par une vraie 2x2 voies.

Contribution n°331 (Web)

Proposée par agirclimat
Déposée le mercredi 9 juillet 2025 à 14h55

La personne anonyme qui répond au développement du train qui est national ne connais pas du tout le territoire. il y a bien une ligne de

chemin de fer entre Granville Avranches Mont saint Michel et au delà comme vers coutances saint lo et Caen ..les études annonce que pour Granville et AVRANCHE le TRAM TRAIN mettra 25 minutes avec des arrêts il peut transporter 120 passager donc 120 voiture en mois toutes les heures (pour votre infos la fréquentation n'est de 20000 par jour mais de 12000 cela fait un grande différences. le le train Cherbourg Bayonne transporte tous les jours 360 camions (aller retour. cherche les différences .

Contribution n°332 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 9 juillet 2025 à 16h02

Vous affirmez qu'une ligne de tram-train entre Granville et Avranches permettrait de régler la question du trafic. Mais il faut rester sérieux et ancré dans la réalité du territoire.

Vous parlez d'une ligne ferroviaire directe entre Granville et Avranches… mais elle n'existe pas. Aujourd'hui, il faut plus d'une heure en train pour relier ces deux villes distantes d'à peine 20-25 km. Aucune liaison directe n'est en place, et le système actuel n'est ni rapide, ni fiable, ni adapté aux besoins du quotidien. Le sujet aujourd'hui, ce n'est pas d'imaginer des alternatives hypothétiques, c'est de réduire la saturation et d'assurer la sécurité sur un axe déjà surchargé.

Proposer des alternatives, oui. Mais encore faut-il que ce soit réaliste. Demander aux gens de se lever 2 heures plus tôt pour aller travailler, et de rentrer 2 heures plus tard pour attendre une correspondance, ce n'est pas une solution. Penser à vos enfants qui devraient se lever à 5h du matin pour attraper un train au lieu de partir à 7h, ce n'est pas viable. Les artisans, les aides à domicile, les soignants, les ouvriers… ont besoin de flexibilité et de fiabilité, pas d'un système rigide, lent, et déconnecté de la réalité.

Côté circulation, les chiffres sont clairs : l'étude bruit de la DREAL montre 16 044 véhicules par jour en moyenne annuelle, dont 874 poids lourds. Et ce chiffre grimpe donc à plus de 20 000 en période estivale, et ce n'est que le début. Avec les projets de la région Granvillaise en cours, cette pression ne fera qu'augmenter.

Enfin, comparer Granville-Avranches à la ligne Cherbourg-Bayonne, c'est tout simplement hors-sujet. Cette dernière est un axe national majeur, avec du matériel lourd, des hubs logistiques, des gares de fret. Imaginer cela ici pour 20-25 km et quelques camions serait un non-sens logistique et économique.

La vérité, c'est qu'il nous faut une solution concrète, déjà prête, et adaptée à notre territoire : la 2x2 voies, conçue depuis 2006, avec ses études, ses mesures de compensation environnementale et le soutien de ceux qui la vivent tous les jours.

Pas d'utopies ferroviaires. Pas de promesses hors-sol. Juste une route utile, fonctionnelle, et urgente.

Contribution n°333 (Web)

Proposée par Sarah

Déposée le mercredi 9 juillet 2025 à 16h30

Je fais la route tous les jours depuis Sartilly pour aller bosser à Granville, et honnêtement, c'est pas une route agréable. C'est chargé, souvent lent, et on se sent pas en sécurité. Entre les dépassements dangereux, les tracteurs, les bouchons… c'est fatiguant à force. Et c'est pas qu'aux heures de pointe, c'est devenu comme ça tout le temps. Certains parlent du train, mais faut être réaliste : y'a pas de gare à chaque village, on va pas poser des rails au pied de toutes les maisons et des écoles. Moi j'ai besoin de ma voiture, comme plein de gens ici. Faire des petits bouts de route par-ci par-là, c'est reculer pour mieux sauter. Si on ne fait rien de sérieux maintenant, ce sera encore pire plus tard. Une vraie 2x2 voies bien pensée, c'est ce qu'il faut. Pas juste pour aujourd'hui, mais pour les années à venir.

Contribution n°334 (Web)

Déposée le mercredi 9 juillet 2025 à 17h25

cet amenagement routier est absolument indispensable , celà semble évident

---

Contribution n°335 (Web)

Déposée le mercredi 9 juillet 2025 à 18h30

Oui nous avons besoin de cet axe pour améliorer ka circulation dans le sud Manche

---

Contribution n°336 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 9 juillet 2025 à 21h07

Il s agit d'une route de plus en plus encombrée qui doit absolument faire l'objet

d'un aménagement afin de la désengorger et faciliter l'accès à Granville, notamment pour l'implantation d'entreprises qui pourront valoriser Granville et sa région, notamment pour favoriser le tourisme, notamment pour épargner les riverains des nuisances importantes de cette circulation ; l A84 passe bien trop loin de granville !!!
ce projet n'a que trop tardé, les normands doivent s'inspirer des bretons qui ont réussi le désenclavement de leur région !!!

Contribution n°337 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 9 juillet 2025 à 21h36

Il faut arrêter de tergiverser. Cette 4 voie est indispensable tout comme un Tgv. La plupart des médecins se trouvent à Rennes ainsi que les hôpitaux et d autres opportunités de jobs sans oublier les écoles. Et laissons les villages qui se trouvent en bord de route tranquilles. Je fais très attention à la planète mais à un moment donné il faut se poser les bonnes questions et faire preuve de bons sens et il faut faire ke maximum pour garder nos jeunes, attirer des médecins

---

Contribution n°338 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 9 juillet 2025 à 21h38

Il faut arrêter de tergiverser. Cette 4 voie est indispensable tout comme un Tgv. La plupart des médecins se trouvent à Rennes ainsi que les hôpitaux et d autres opportunités de jobs sans oublier les écoles. Et laissons les villages qui se trouvent en bord de route tranquilles. Je fais très attention à la planète mais à un moment donné il faut se poser les bonnes questions et faire preuve de bons sens et il faut faire ke maximum pour garder nos jeunes, attirer des médecins

---

Contribution n°339 (Web)

Déposée le mercredi 9 juillet 2025 à 22h41

En tant qu'usagère fréquente, en particulier pour des soins hospitaliers (pour moi-même et des proches très âgés) j'approuve la reprise de la concertation en d'aménagement pour sécuriser et fluidifier les trajets entre Granville et Avranches.
Il m'est arrivé plusieurs fois de mettre 1h30 pour effectuer le trajet aller ou retour, en semaine et en milieu de journée !
Le pôle médical d'Avranches est incontournable pour les habitants de GTM, tout comme l'accès à l'autoroute A84, la zone du Croissant et ce sans compter les échanges quotidiens entre les deux bassins d'emploi, et le tourisme… ce sont des faits qui s'imposent à nous.
On ne peut laisser cette voie de communication en l'état. En effet, les moyens de transport laisseront toujours la 1ère place à la voiture dans l'état actuel des technologies à notre portée. Si le contournement de Sartilly est un réel progrès, le second est moins utile aux Granvillais. Mais il reste une marge de progrès qui devrait satisfaire le plus grand nombre.
Les projets envisagés sont raisonnables financièrement et respectent la législation en vigueur, j'exprime donc un avis favorable pour les solutions présentées comme privilégiées. Plus généralement, je ne comprends pas pourquoi on devrait opposer les besoins des usagers de la route à ceux des défenseurs de la nature, l'un pouvant être l'autre ou les deux à la fois à tout moment !
NB : Juriste à la retraite, ayant participé à défendre le projet initial de 2x2 voies en appel, je recommande que tous les dossiers techniques et juridiques soient « démontés » par un cabinet d'avocats spécialisé - qui ne soit pas partie prenante aux projets afin de d'apporter un regard neuf - avant présentation officielle, ce qui devrait permettre d'éviter des recours perdus en 1ère instance, parfois sur de simples questions de présentation, et des retards coûteux comme ceux qui ont amené le Département à revoir entièrement son projet initial.

Contribution n°340 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 10 juillet 2025 à 08h08

Objet : Atelier de travail « propositions d'aménagements routiers de La Havaudière et du Thar »
Le 28 juin dernier j'ai participé avec une dizaine de participants à cet « l'atelier de travail » dont le thème était : « approfondir l'analyse et la réflexion sur les propositions d'aménagement ».
Je souhaite confirmer ici les remarques que j'ai émises ce jour-là.
En début de réunion j'ai souligné que lors d'un atelier de travail, les documents sur lesquels les participants auront à travailler doivent leur être remis avant la réunion ; d'autant qu'entre la « mise en ligne » de la concertation lundi 22 juin et ce samedi 28 juin, le délai était très court.
Une personne a fait remarquer que tout le monde ne disposait pas d'internet ; auquel cas il fallait se rendre en mairie nous a-t-on répondu.
Le déroulement de l'atelier ne nous a pas été présenté.
Nous étions répartis en 3 tables.
La réunion a débuté par la présentation des intervenants du Département, de vous-mêmes les garants et des « animateurs » de l'atelier.
Nous n'étions qu'une dizaine, nous aurions dû être présentés. Nous étions 3 du Thar à St Aubin des Préaux et, je suppose, 7 de La Havaudière de Saint Pierre Langers.
Ensuite M. LEDUC responsable du service maitrise d'ouvrage à la Direction des routes du département a longuement exposé le projet dans son ensemble puis secteurs par secteurs.
Je l'ai « interpellé » sur quelques points avant qu'on nous presse de ne pas trop poser de questions et laisser l'exposé continuer parce qu'on perdait du temps pour la suite :
- Refus de l'autorité environnementale (DREAL)sur le projet de contournement originel = faux.
C'était une demande complétude. Puis le Préfet a refusé la demande d'autorisation telle qu'elle était en conseillant, avant d'en présenter une nouvelle, de se faire aider par les services de la DREAL.

- Pourquoi le département a- t-il baissé les bras et abandonné un projet en partie réalisé et qui a été conçu pour fonctionner d'un bout à l'autre en 2 fois 2 voies entre Avranches et Granville ?
Parce qu'il était impossible de compenser les interventions sur les zones humides a répondu le département.

- Quand on veut on peut. A la CNDP du contournement Est d'Avranches le département a exposé que lorsqu'il ne pourrait pas compenser la « perte » de zone humide il réduirait l'impact par les ouvrages sur piliers moins invasifs ; (sachant que le projet concernait 62 ha de zone humide).
Réponse du département : le contexte n'est pas le même et on ne va pas faire des ouvrages partout !

- Les bandes multifonctions avec une surface de roulement élargie ne vont pas diminuer le trafic de véhicules mais augmenter la vitesse parce qu'elles vont apporter plus de visibilité et plus de confort aux chauffeurs comme l'a dit M. THIRION directeur des routes au département, en mars dernier pour le contournement Est d'Avranches

Pas du tout répond le département sa réponse était dans un autre contexte.

A ce sujet J'avais déjà soulevé ce problème à la réunion publique du 24 juin à Avranches et cité la présentation faite par M. THIRION.
Ci-joint la page 36 du verbatim de la réunion publique du 18 mars 2025 pour la CNDP Avranches Est
M.THIRION dit bien « ça fait augmenter la vitesse et donc ce sont des aménagements à réaliser uniquement sur des axes avec de trafics très importants ». ! Quid de la sécurité ?

Oui la vitesse augmente. Où est le gain de sécurité ? C'est certainement pour cela qu'il faut permettre aux véhicules de « se rattraper » sur les BMF.
- Combien de kilomètres de BMF sont prévus ? Réponse entre 8 et 10 kms.

- Combien ça coûte ? réponse c'est inclus dans les estimations.
Pas de chiffre.

- Les BMF sont-elles des options ou vont-elles être de toutes façons réalisées.
Réponse du département : OUI elles vont être réalisées quel que soit le résultat de cette concertation.

Le département devrait avoir le courage de dire publiquement qu'en dehors des contournements hypothétiques étudiés il n'y aura pas le choix. C'est ça et rien d'autre. Pourquoi les mettre comme une option ?
Tant pis pour les riverains de la route entre La Havaudière et Le croissant au Nord et Sartilly au Sud.
Ce sont encore des dépenses considérables pour aucun résultat sur l'allègement du trafic, la fluidité, la sécurité des riverains et usagers.

Il fallait ensuite accélérer le déroulement parce qu'on nous a annoncé qu'un car nous emmenait faire le parcours depuis Sartilly jusqu'au carrefour de Cran, puis à gauche vers Angomesnil et retour par une petite route vers le rond- point actuel de St Pierre Langers et Sartilly.
La consigne : repérer les endroits où les propositions du département selon les « 2 options » (en fait, contournement ou pas) étaient positives ou négatives !
Dans le car impossible de discuter ou interroger.
Il ne fallait pas de discussion dans la discussion avez-vous dit ??? Seul M. LEDUC avait un micro.
De toutes façons avec le bruit du moteur puis de la climatisation à fond, impossible d'échanger.

Au retour en salle : devoir sur table !

Distribution pour chaque table d'un plan agrandi des 2 « options » : sans contournement ou avec et un questionnaire avec colonnes négatif, positif etc..

Consigne : Vous avez 10 mn pour coller sur chaque plan des gommettes de couleur (rouge, vert, bleu) numérotées pour indiquer les endroits où votre avis était négatif ou positif ou autre. Reporter sur le questionnaire les numéros des gommettes et expliquer pourquoi rouge ou bleu ou vert.

Puis 5 mn à chaque table pour restituer au tableau le résultat du questionnaire.
Ramassage des questionnaires et terminé.

Il n'y a jamais eu d'échange entre les participants et j'ai compris que ce n'était pas souhaité.
Un atelier de travail c'est fait pour « travailler ensemble ». Là c'était pour nous diviser et c'est réussi.

Résultat :

Les habitants de la Havaudière veulent que les travaux d'aménagement de leur secteur, que le département leur promet depuis juillet 2023 et qui devaient commencer début 2024, soient enfin réalisés : revêtement moins sonore, marquage au sol, feu à la route de l'abbaye, places de stationnement et réfection des trottoirs (par la commune) (article La Manche libre du 22 juillet 2023).

D'autant plus qu'ils risquent de voir les travaux de réaménagement du cœur de leur bourg commencer avant les leurs puisque le département a signé le 24 février 2025 avec la commune, un partenariat sur le Fonds d'investissement rural pour 141 700 €.

De plus, le nouveau projet du département se rapproche des habitations contrairement à celui prévu sur le tracé initial des terrains déjà propriété du département. Un ouvrage pour contourner : c'est pas beau et ça pourrait engendrer du bruit plus près des maisons.

Les habitants du Thar, plus proches encore des nuisances de la route que ceux de La Havaudière réclament le contournement tel qu'il était sur le projet initial. Les BMF vont rapprocher le bitume de leurs maisons sans que l'intensité et la vitesse du trafic diminuent. Aggravation de l'insécurité et de la pollution. Les élus du département qui sont venus sur place n'ont pu que le constater pourtant.

Le petit contournement tel qu'il est prévu nécessite la création d'un nouveau rond-point au carrefour de Cran en haut de côte. Encore des ralentissements ou des bouchons. Sauf à mettre un gendarme en permanence à chaque rond-point les véhicules ne prendront pas la peine de contourner.

Le département est déjà propriétaire de l'emprise du contournement initial plus éloigné des habitations pourquoi encore acheter d'autres terres et couper de nouvelles terres agricoles pour un aménagement qui n'apportera pas de fluidité du trafic et ne satisfera personne.

Si nous avions pu échanger entre participants à cet « atelier » nous aurions pu constater que nos préoccupations sont identiques et que le projet du département ne répond pas aux problèmes de cette axe déjà asphyxié.
Nous avons été cantonnés dans un examen restreint de la situation, chacun regardant au seuil de sa porte sans replacer La Havaudière et Le Thar dans le projet global.

J'ignore qui a déterminé la méthode de « travail » de cet atelier mais c'est de l'infantilisation quelque peu méprisante. Nous sommes des adultes capables de dialoguer et de débattre ensemble surtout entre 10 personnes, même si nous ne sommes pas forcément d'accord.

Si j'avais su la façon dont on allait nous « orienter », pour ne pas dire un autre mot, j'aurai quitté cet « atelier » qui n'avait, en aucun cas l'objectif de nous faire travailler ensemble sur le projet pour progresser.

Diviser pour mieux régner, voilà ce que je retiens de cette demi-journée perdue et je le regrette.

2 documents associés
contribution_340_Web_1.pdf
contribution_340_Web_2.png

Contribution n°341 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 10 juillet 2025 à 08h51

Merci le 340 pour la clarté de vos propos. C'est totalement irrespectueux ! Que feront'ils des contributions ? ? ? Rien dans vos rêves et le cauchemar reste entier pour les riverains .

Contribution n°342 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 10 juillet 2025 à 10h21

Bonjour, pour alléger les flux je propose la mise en place de transports en commun efficace (départ de bus toutes les 15 min + augmenter la fréquence des trains) couplée à une politique tarifaire très attractive. En effet une quatre voies n'engendrera que plus de flux et le problème ne sera pas résolu, il sera même aggravé, avec une pollution plus importante. Les transports en commun doivent être absolument développés, tant pour le bien-être des usagers que pour la planète !

Contribution n°343 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 10 juillet 2025 à 11h22

mon mari et moi sommes pour l'aménagement de l'axe Granville Avranches
Raymond et Micheline Pican

Contribution n°344 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 10 juillet 2025 à 11h54

Déviation indispensable ,réclamée depuis tant d'années déja.

Contribution n°345 (Web)

Déposée le jeudi 10 juillet 2025 à 12h57

je suis contre , il faudrait à mon sens, répartir la population sur l'ensemble des territoires , les "périphériques " ne sont que que je moyen ponctuel de pallier au inhérents problèmes des concentrations urbaines repoussants les frontières sans jamais trouver de solutions à l'agrandissement mécaniques des villes , avranches et ses périphéries grossissent en lien avec l' A84 et l'attrait touristique (mont st michel /litoral) .
décentralisons plutôt , améliorons les axes existants avec des villes qui se vident , entrenons correctement les routes existantes avant de favoriser l'expansion des villes comme avranches.
une illustration de ce mécanisme actuel on construit des LGV et on ferme les lignes transversales ferroviaires , ceci n'étant que dans l'intérêt des gens concernés et pas dans l'intérêt collectif . je suis contre

Contribution n°346 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 10 juillet 2025 à 12h59

Oui oui oui !!!

Contribution n°347 (Web)

Déposée le jeudi 10 juillet 2025 à 16h08

après avoir dépensé une fortune pour aménager cet axe, il est sécurisé, et à une époque ou le moindre euro compte, je trouve déplacé d'investir davantage.

Contribution n°348 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 10 juillet 2025 à 16h20

Je suis un déçu de la 2x2 voies.
Je vous demande maintenant de faire un aménagement qui permettra de relier les 2 villes le plus rapidement possible sachant que compte tenu de mon age je ne verrai pas ces aménagements

Contribution n°349 (Web)

Proposée par David

Déposée le jeudi 10 juillet 2025 à 17h01

Dites-moi, vous avez développé une superbe infrastructure aquatique à Granville et ses alentours. De nouvelles zones commerciales voient le jour, vous accueillez et développez des industries, les artisans s'installent de plus en plus zone du croissant, vous développez les quartiers de pavillon, des immeubles poussent, etc. C'est très bien de lancer des projets comme l'agrandissement du Leclerc ou la création de toutes ces nouvelles cellules commerciales sur la route de Villedieu.

Mais à quand une amélioration de nos axes routiers au niveau quel devrait être ? Cette axe représentent aujourd'hui un danger pour tous, tant la circulation est devenue dense. Les services de secours se retrouvent bloqués lors de leurs interventions, les accidents sont plus que fréquents, la pollution sonore et environnementale pèse lourdement sur les riverains, qui n'ont jamais signé pour une circulation équivalente à celle d'une autoroute au pied de leur maison.

Ces mêmes riverains ont acheté leur bien en toute confiance, à l'époque où un projet de 2x2 voies avait été validé en 2006. Il n'y a pas d'autre solution que de créer une véritable route de contournement, de bout en bout. Reprenez le projet de 2006 ou retravaillez-le, peu importe : faites-en une 2x1 s'il le faut, mais il faut des voies de dépassement. Aujourd'hui, les voitures s'arrêtent, redémarrent, roulent à 20 km/h les unes collées aux autres sur une départementale.

Bref, vous développez la région granvillaise, mais vous ne la reliez pas au reste de la France. La route est pourtant presque terminée : entre Bréhal et Avranches, il ne manque qu'une vingtaine de kilomètres. Ces derniers kilomètres ont déjà été financés, déjà étudiés.

Il ne reste plus qu'une chose à faire : vous bouger et terminer ce que vous avez commencé. Cette route se fera, tôt ou tard. Granville ne cesse de grandir. Si vous n'avez plus de budget (terrain déjà acheté), investissez dans cette route : ce sera de l'or. Ne gaspillez pas l'argent dans des bricolages inutiles, qui finiront en désastre écologique. Il faut une véritable infrastructure, pensée pour être utile et durable — pas une demi-mesure sous-utilisée.

Contribution n°350 (Web)

Déposée le jeudi 10 juillet 2025 à 19h12

Pratiquant quotidiennement l'axe entre le rond point de la CCI de st pair et Granville et plusieurs fois par semaine ce même axe dans l'autre sens jusqu'à Avranches, je constate que je ne suis quasiment jamais dans de reel ralentissements, ou bien 5min max, ce qui est tout à fait tolérable au quotidien (a comparer avec d'autres villes! Nous avons plutôt de la chance !) les ralentissements concernent en général la zone du magasin Emmaüs les jours d'ouverture, leur parking étant trop petit, ou bien certaines heures en période estivale. Je n'ai jamais été vraiment à l'arrêt plus de quelques minutes sur cette portion de l' axe avranches-granville, que ce soit dans un sens ou dans l'autre.
De ce fait, des travaux menant à la création de routes supplémentaires ne me paraissent pas opportun, car cela gêneraient d'autres habitants, et impliqueraient la destruction d'espaces naturels ou agricoles. De plus ces travaux aurait un coût non négligeable .Ces travaux ne me semblent vraiment pas utiles, je pense qu'il y aurait d'autres priorités à avoir. Merci

Contribution n°351 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 10 juillet 2025 à 19h27

Bonjour, je réside à Longueville.
Je suis favorable à une modernisation de l'axe Granville-Avranches.

Contribution n°352 (Web)

Déposée le jeudi 10 juillet 2025 à 20h41

Aménagements de la voie actuelle (zone de dépassement aux endroits ou cela est possible sans générer de pollutions et de perturbations , mettre en place des parkings relais aménagés avec parkings à vélos et abribus egalement des zones de covoiturage conséquents aux entrées de ville, et aux endroits d'échanges sur le trajet. Favoriser l'utilisation des transports en commun par une communication d'ampleur .

Contribution n°353 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 10 juillet 2025 à 23h23

Il est temps de développer pleinement le potentiel du département en arrêtant de tergiverser sur ce projet essentiel au désenclavement et à l'accessibilité d'un territoire qui a tous les atouts pour être attractif...
Comment hésiter alors qu'aucune autre alternative n'est possible (train - transports en communs décents.....)

Contribution n°354 (Web)

Déposée le vendredi 11 juillet 2025 à 07h28

Il est tellement important de pouvoir améliorer l'accès a notre belle commune aux particulier et entreprises . On ne peut pas dire qu'on développe le tourisme ou l'attractivité alors qu'on laisse cet axe comme ça. Tous les jours il y a des bouchons.

Contribution n°355 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 11 juillet 2025 à 09h11

Il y a l'idéal et la réalité, oui pour le développement du trafic ferroviaire, non pour le trafic aérien, oui pour les transports en commun bus réguliers, nous sommes tous d'accord. Il y aussi la réalité du terrain de la région et c'est utopique de penser que le ferroviaire va se développer rapidement. Pourquoi ne pas reprendre l'ancien tracé pour une 2 voies express d'avranches granville sur les terres acquises!
Je suis pour en attendant le reste

Contribution n°356 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 11 juillet 2025 à 09h23

Je suis opposée à la création de nouveaux axes routiers entre Avranche et Granville. Pourquoi ne pas redynamiser le train, intensifier le réseau de cars , en étendre la fréquence et les horaires de circulation au lieu de tout miser sur l'automobile? Pourquoi ne pas créer d'avantage de voies cyclables et sécuriser celles existantes, proposer des bas côtés piétons sur toutes ces petites routes où il est dangereux de circuler à pied?

Contribution n°357 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 11 juillet 2025 à 11h02

Je suis pour le projet

Contribution n°358 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 11 juillet 2025 à 11h57

Je suis pour 2 fois une voie sans rond point avranches granvilles sur le tracé de 2006 terres acquises. Il serait injuste de laisser des riverains sans réponse alors qu'ils ont laissés des terres.
2 fois une voie ne bitumera pas plus que les contournements, les ronds points proposés et de plus pas de terre à exproprier de nouveau.

Contribution n°359 (Web)

Déposée le vendredi 11 juillet 2025 à 17h29

Habitant Lolif et travaillant sur Granville, je fais la route tous les jours, je constate tous les jours que la traversée de la Havaudière est dangereuse, et entraine des nuisances pour les riverains, les ralentissements ont également souvent lieu a l'approche de la zone du Croissant, de plus en cette période estivale les tracteurs et leurs remorques pour les moissons, les campings cars pour les touristes, les véhicule sans permis type Ami génèrent énormément de ralentissements, de longues files de voitures, des coups de freins... je ne connais pas les statistiques de cette route mais elle me parait être assez accidentogène.

Il est donc primordial d'avancer sur les projets de cet axe, je suis favorable au tracé d'origine en deux fois deux voies, qui pour moi correspond le mieux aux besoins actuels et futurs. la contrepartie de restituer des milieux naturels devrait être la priorité du département, sachant que les études avaient déjà été financées et que le foncier a déjà été acquis, il me paraissait donc logique dans un souci d'économie, pour les citoyens que nous sommes, d'avancer sur ce projet initial, maintenant si il n'est pas possible d'aller à son terme, je pense qu'il faut à minima une déviation du secteur du Croissant a St Pair sur Mer comme le propose votre variante A mais en 2*2 voies, pour le secteur de St Pierre Langers il faut absolument contourner ce hameau et si possible passer les routes existantes entre Sartilly et le rond point du chateau en 2*2 voies.

Pour le contournement de Marcey il faut absolument le prolonger jusqu'à Sartilly sinon cela ne fonctionne pas, on voit bien qu'actuellement il est sous utilisé. je serais donc plutot favorable à votre variante A.

Contribution n°360 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 11 juillet 2025 à 17h34

J'ai bien aimé la proposition évoquée pour la Havaudière lors d'une concertation.

Il est admis par le département qu'une déviation ne détournerait qu'une partie du trafic, j'ai même entendu uniquement 30%. Les habitants de la Havaudière risqueraient donc d'être encore impactés par la circulation.

La proposition était un peu expéditive mais mérite de si intéresser. Elle consiste à racheter toutes les maisons du coté nord de la rue pour y construite la nouvelle route, les habitants seraient indemnisés pour habiter ailleurs dans une endroit plus paisible. L'ancienne route pourrais être transformée en espace vert avec voie d'accès aux maisons qui restent sur le sud. Les habitants retrouveraient alors un espace beaucoup plus paisible.

A la fin, une grosse économie avec un viaduc en moins et un tracé beaucoup plus court sur une zone déjà artificialisée.

L'impact sur l'environnement serait aussi énormément réduit.

Cette solution éviterais de se lancer dans un projet de contournement qui risque d'être retoqués par l'état ou des contentieux ce qui aurait pour effet de bloquer tout le projet y compris le croissant à St Pair.

Contribution n°361 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 11 juillet 2025 à 17h40

J'emprunte régulièrement cette route et je dois dire qu'elle est le plus souvent relativement fluide. Il y a un point noir sur Pont-Gilbert en soirée et sur le Croissant.

Le reste des problèmes est essentiellement du aux tracteurs qui provoquent de long ralentissements. ne peut-on pas "parsemer" cet axe de voies de dégagement pour que les tracteurs se rabattent de façon à laisser la file de voitures passer.

Bien entendu c'est fortement ralenti au retour de plage ou de carnaval, mais allez voir ailleurs s'ils n'ont pas des problèmes similaires, la Bretagne qui est si souvent ventée a aussi ses soucis, sur Quiberon par exemple pou n'en citer qu'un, et je ne parle pas des bouchons des grandes villes en soirée..

Contribution n°362 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 11 juillet 2025 à 18h01

Beaucoup se plaignent de la lenteur de cette route, de quoi parler-t-on réellement, gagner 5 à 10mn, est ce que cela justifie une 4 voies comme beaucoup le réclament, mais c'est hors sujet, ce n'est pas ce qui nous est demandé ici.

Oui à une fluidification du trafic sans gain nécessaire sur le temps. C'est ce que propose le département.

Moins de temps, cela voudrait dire encore plus de flux, c'est un appel d'air pour ceux qui veulent habiter loin de leur lieu de travail. Alors il faut développer l'économie où sont les logement dans l'arrière pays. De toute façon la zone sur Granville est saturée et il n'y aura plus beaucoup de constructions dans le futur avec la loi ZAN et les risques de submersion.

Contribution n°363 (Web)

Déposée le vendredi 11 juillet 2025 à 18h50

lors de la concertation d'Avranches j'ai posé la question suivante:
POURQUOI LE DEPARTEMENT A T IL REFUSER DE COMMUNIQUER A NOTRE AVOCAT LA TOTALITE DES CHIFFRES DES ENREGISTREMENTS FAITS SUR L AXE GRANVILLE-AVRANCHES CONCERNANT LA FREQUENTATION ET LES POLUTIONS QU'ELLE GENERE ?????
Ils ont été transmis tardivement pour que la transmission faite par les présentat'eurs ne soit pas remise en cause
On nous a présenté des pourcentages qui cachent la réalité:sur le depliant du projet on parle d'un trafic moyen journalier qui varie de 9500 vehicules jour à 17000 ,moyenne faite sur 365 jours ???
En consultant les chiffres du département pour les mois de juillet et aout on s'apercoit que le trafic est superieur à 20000 vehicules jours pendant cette période LA VOIE ACTUELLE EST SURSATUREE et c'est uine question d'urgencede la remplacer par une 2X2 voies capable d'assumer la circulation de plus de 20000 vehicules jours en augmentation constante comme le département le prévoit
Les contournements envisagés et les aménagements proposent , avec des ronds points supplementaires qui ne supprimeront pas les bouchons , d'en créer de plus importants qui mettront en danger les habitants en bloquant les vehicules d'urgence. Les incendits peuvent avoir lieu à Saint Aubin et actuellement un samedi les pompiers ne peuvent pas passer!!!!!!!!!! Il faut voir la réalité

Contribution n°364 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 12 juillet 2025 à 00h04

Pratiquant régulièrement l’axe Granville-Avranches depuis des années, je suis pour l’aménagement d’une route avec moins de flux et donc plus rapide.

Contribution n°365 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 12 juillet 2025 à 09h53

Réaliser une 4 voix Avranches Granville avec une limitation à 110 kms .
Il n est plus possible pour les citoyens comme pour la protection de la planète d avoir autant de circulation au ralentie(30kms/h) quasi tous les jours en période estivale. Cela donne une mauvaise image de notre belle région.

Contribution n°366 (Web)

Déposée le samedi 12 juillet 2025 à 10h11

Sur la zone du croissant je choisis la variante B
Au Hameau de la Havaudière je choisis la variante A
Entre marcey les greves et Sartilly je choisis la variante B

Mais par ailleurs, pour baisser la circulation avec énergies fossiles, il me semble hyper important de prévoir des interliaisons de différents modes de transports : trains, velo, stop, bus correspondant aux saisons et horaires où il y en a le plus besoin (ex saison touristique, horaires de travail)
la planète et l'humain sont à mettre au coeur du projet : on sait maintenant les problèmes qu'engendre le changement climatique on a plus le droit d'être dans le déni. Toute notre économie et nos choix doivent aller dans ce sens.
Merci de ne pas trahir notre confiance ici comme pour tout autre projet.

Contribution n°367 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 12 juillet 2025 à 10h52

Axe absolument indispensable pour fluidifier le trafic

Contribution n°368 (Web)

Déposée le samedi 12 juillet 2025 à 11h10

Bonjour,
Si vraiment vous avez pour but de fluidifier le trafic et de créer certains contournements, vous devez impérativement reprendre l'ancien tracé d'origine de 2006.
De plus vous avez déjà acquis les terrains, et non de créer une 2 x 1 voie et rajouter plusieurs ronds points qui eux c'est bien connu créeront des ralentissements.
Parallèlement d'autres solutions peuvent être envisagées
- Incitations au covoiturage
- Extensions des horaires de bus
matin et soir aux horaires de travail
afin d'inciter les travailleurs à utiliser
les transports en commun
- Pistes cyclables

Et enfin arrêtons le gâchis de l'argent public, les dépenses inutiles

Merci

Contribution n°369 (Web)

Déposée le samedi 12 juillet 2025 à 13h29

La route d'avranches-Granville est très fréquentée surtout en période estivale ce qui rend mon trajet au travail et le retour à mon domicile plus long et plus accidentogène.
La tranquillité des riverains et la sérénité des usagers est à prendre en considération.

Contribution n°370 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 13 juillet 2025 à 00h16

Bonjour, il serait grand temps de creer des aires de covoiturage, des zones pour doubler les campings cars, de maximiser le blablacar d'ailleurs, d augmenter le nombre de trains voire tram trains et les liaisons entre hopitaux. Les bus de la région ne vont pas aux bons endroits aux bons moments (gare hopital clinique val St pere mal desservis, bus trop grands).
Il faut surtout ne pas aller polluer ailleurs d autres maisons, dcautes lieux dits, les granvillais ne prendront que les routes les plus droites d'ailleurs comme à marcey.
Pour les maisons de bord de route achetees pas chères, elles se vendent toutes à des entreprises qui rêvent de garder pignon sur rue.
Vu le réchauffement climatique, construisons des hopitaux des services publiques des trains mais pas des routes !!!

Contribution n°371 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 13 juillet 2025 à 08h37

Un axe rapide est indispensable sur le tracé 2006 . Ce qui est proposé ne peut satisfaire que la moitié de l'ensemble des riverains. On ne parle que des hameaux ou les maisons sont côte à côté et on oublie les nombreuses maisons qui sont les unes à côté des autres.
Je suis pour que tous les riverains soient considérés de la même façon
Un axe rapide car il y a urgence (tout projet commencé doit être terminé).

Contribution n°372 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 13 juillet 2025 à 12h27

Bonjour
Ne pas renouveler la gabgi de Marcey-les-Greves, contournement trop long et peu utilisé.
Une quatre voies n'est pas nécessaire entre Avranches et Granville,
Il suffit de faire des petits contournements limités aux blocages comme le hameau du Croissant à Saint-Pair-sur-Mer et la Havaudiére à Saint-Pierre-Langers.

Une quatre voies favorise les cambriolages déjà nombreux dans la région.

J'ose espérer que cette concertation n'est pas là pour servir d'alibi pour nos politiques, mais pour tenir compte de l'avis réel de la population.

Je note également qu'avant la création du nouveau rond-point du Croissant, les ralentissements étaient beaucoup moins nombreux, à croire qu'il a été fait pour justifier un contournement.

La Manche c'est la mer à la campagne, l'un et l'autre sont à préserver sans occulter l'aspect du développement économique et la tranquillité légitime des riverains.
Votre arbitrage doit tenir ce difficile équilibre.
Cordialement.

Contribution n°373 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 14 juillet 2025 à 08h05

Une fois de plus les politiques ne sont pas à la hauteur8 que de temps perdu à écouter les uns et les autres, il faut rattraper le temps perdu.

Contribution n°374 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 14 juillet 2025 à 10h09

Bonjour,
Je suis favorable à un aménagement de la route départementale Granville Avranches, à savoir :
Contournements avec interdiction d'utilisation de ces contournements par les véhicules lents (en particulier les tracteurs des entrepreneurs de travaux publics se rendant à la carrière sise près de Saint-Pierre-Langers) :
* Du Croissant (commune de Saint-Pair-sur-Mer) et des habitations situées à proximité de ce lieudit ;
* Du hameau de la Havaudière (commune de Saint-Pierre-Langers) ;
* De la Butte-es-Gros (commune de Lolif).
Passage à trois voies alternées et sécurisées du reste de la route entre Granville et Lolif (du type de la route du contournement de Granville en limitant le nombre de "rond-point").
Rachat et démolition par le département de la Manche des quelques maisons riveraines de ladite route.
Cet aménagement aurait l'avantage de préserver les terres agricoles, la biodiversité, mais aussi les finances du département et autres financeurs.
Ne pas reproduire l'aberration du contournement de Marcey-les-Grèves, non utilisé et qui ne règle pas le problème des bouchons du dimanche soir (en période estivale) sur cette commune.
Merci de lire ces propositions.

Contribution n°375 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 14 juillet 2025 à 13h53

Je suis pour le contournement d'Avranches ainsi qu'un aménagement pour fluidifier l'axe Avranches-Granville.

Contribution n°376 (Web)

Déposée le lundi 14 juillet 2025 à 15h00

Après avoir pris connaissance des projets proposés je suis vraiment contre car ils ne donnerons pas d'améliorations de sécurité car trop de ronds points qui ralentirons et provoquerons des bouchons.

Nous devons et pouvons revenir sur le projet de voie express afin de finaliser et raccorder les 2 tronçons déja réalisés.
Cdt,

Contribution n°377 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 14 juillet 2025 à 15h10

Vite une voie express entre Granville et Avranches ..notre beau territoire le mérite et ne doit plus attendre.

Contribution n°378 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 14 juillet 2025 à 16h52

Après avoir pris connaissance des différents projets qui a mon avis ne resolverons pas la vitesse ni le nombre de voitures il est indispensable que le tracé initial de 2006 sois réaliser.

Contribution n°379 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 14 juillet 2025 à 16h55

Je suis un usagé quotidien de la route avranche granville tous les jours beaucoup de voitures ralentissement accident ce qui me fait perdre de temps ces pourquoi ce qui pourrait résoudre ce problème ces le tracé de 2006 en 2 x 2 voies ou 2x1 voies avec zone de dépassement.

Contribution n°380 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 14 juillet 2025 à 17h03

Pour moi le tracé de 2006 reste à ce jour le mieux adapté au flux de voitures que subissent quotidiennement les résidents de la havaudiere Du Thar jusqu'à saint pair vive la voix express !!!!!

Contribution n°381 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 14 juillet 2025 à 18h17

Le tracé de 2006 par que pour le croissant et la havaudiere mais pour l'ensemble des riverains. Il suffit de voir les flashs du radar de chantier pour comprendre la vitesse et l'importance du trafic.
Même 2 fois une voie avec zones de dépassement arrangerait bien tous ces usagers.
C'est une question de volonté.

Contribution n°382 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 14 juillet 2025 à 20h33

Deux contournements sont proposés au Croussant à St Pair. Il semble que le plus court soit le plus apprécié lors des concertations car il évite de détruire deux fermes.

Cependant, je trouve qu'il s'éloigne beaucoup de l'axe actuel. Il est certainement possible de faire plus court avec le même point de départ a intermarché. C'est ce qui avait été proposé par un groupe d'associations locales.

Contribution n°383 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 14 juillet 2025 à 20h55

C'est désormais un privilège d'habiter le croissant ou la havaudiere. Les autres riverains sont dans les oubliettes depuis le début. Merci de penser aux gros impacts psychologiques, à la fragilité , la détresse des oubliés et à leur devenir, vous pourriez être surpris ! Votre stratégie fonctionne pour certains au détriment des autres ! Chapeau, c'est ce que vous appelez un projet global .
2 fois une voie sur le tracé de 2006 (vous avez les terres) et c'est une solution sage pour tous.

Contribution n°384 (Web)

Déposée le lundi 14 juillet 2025 à 21h37

Ce projet doit être une Route Départementale (D673) à 2x2 voies (110 km/h) pour irriguer la partie ouest du département à partir de l'autoroute des estuaires A84 pour rejoindre les universités et les hôpitaux de Rennes mais aussi l'aéroport de Nantes Atlantique.

Contribution n°385 (Web)

Déposée le mardi 15 juillet 2025 à 07h48

Usager habituel de la route entre Saint Pair et Rennes pour des raisons médicales et professionnelles, je suis je suis scandalisé par l'attitude de certains responsables politiques qui pour des raisons idéologiques s'opposent à la creation d'une vraie 2X 2 voies sur ce trajet , comme cela était prévu et commencé à être réalisé (contournements Sartilly et Marcey) . Le partage des services publics entre Granville et Avranches, l'augmentation de l' activité industrielle, touristique et de la population dans la zone de Granville , la déficience du réseau SNCF entre Granville et Paris qui imposent souvent d'aller prendre le train à Rennes vont rendre cet investissement indispensable .
Il serait honteux d'opter pour une demi mesure dont le seul objectif serait de ne pas faire perdre la face à certains élus mais ne réglerait pas sur le long terme les besoins de sécurité , de confort, de consommation d'énergie et meme d'écologie : on sait faire des axes 2X2 respectueux de l'environnement

---

Contribution n°386 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 15 juillet 2025 à 08h42

Ayant été longuement pour une 2 x 2 voie entre avranches et Granville, le rechauffement climatique m'a complétement fait changer d'avis.
Est ce pertinent de bétonner des dizaines d'hectares de terres agricoles alors que nous savons que nous allons au devant de pénuries d'eau et de nourriture? +4° de rechauffement climatique = tout le sud de la france avec un climat du magrheb à minima.
Je pense vraiment à mes enfants et préfére leur laisser de quoi manger en héritage plutôt que gagner 10mn pour aller à avranches.

Bonne journée

Contribution n°387 (Web)

Déposée le mardi 15 juillet 2025 à 09h05

Bonjour,
Je réagis en tant que Manchot et usager épisodique d'une route dont le tracé rectiligne entrecoupé de nombreuses intersections commande la prudence, et plus encore car je suis motard et donc très sensible à la sécurité des axes routiers en générale et ceux du département en particulier. Je suis donc favorable à tous aménagements de nature à parer les défauts, toujours possibles, de vigilance des usagers. La mise en place de radars pédagogiques serait également bienvenue pour rappeler agréablement - et à moi aussi - que la route est un espace de liberté en tant qu'elle est partagée par tous...
Bien cordialement

Contribution n°388 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 15 juillet 2025 à 11h31

Notre département ne peut pas ce transformer en région parisienne !
Nous sommes un département rurale et doit le rester ! Si il a des bouchons c'est qu'il y a trop de monde… stop au tourisme de masse qui contribue d'un côté à l'économie d'accord mais détruit aussi l'aspect naturel bocager de notre littoral ... si cela ne leurs plait pas qu'ils repartent tout ceci pour deux mois avec pleins de parisiens…

Contribution n°389 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 15 juillet 2025 à 11h49

Je suis pour une route suivant le tracé de 2006, afin de gagner du temps et de l'argent. Au minimum une 2x1 voie, et idéalement une 2x2 voies, sans ronds-points, en ligne directe.

Aujourd'hui, sur notre départementale, il ne s'agit plus seulement de bouchons en période estivale. On parle de bouchons tous les jours : le matin, le midi, le soir, en hiver comme en été… C'est une route complètement sous-dimensionnée par rapport à son usage. On parle de 16 000 à 17 000 véhicules en moyenne par jour. Cela signifie qu'il y a des jours où on atteint probablement les 20 000 à 25 000 véhicules, soit plus que certaines autoroutes

---

Contribution n°390 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 15 juillet 2025 à 14h29

Utilisateur occasionnel, je ne comprend pas pourquoi le projet de 2006 n'est pas allé au bout.
Je vois que sur la côte il y a toujours de nouvelles constructions qui ne font qu'accroître le trafic de cet axe qui de surcroit est dangereux avec le partage des véhicules lents. Je ne parlerai pas de temps gagné mais de sécurité. Il faut savoir faire des choix : plus on bétonne des constructions, plus l'axe est anxiogène donc besoin également de béton pour un axe direct granville avranches, c'est un ensemble.
Il me semble que les terres étaient acquises ? Pourquoi ne pas partir du tracé de 2006 ce qui je crois éviterai d'exproprier d'autre

espaces.qant aux zones à protéger c'est toujours possible de trouver des solutions (voir en bretagne)
Je pense que vous renforcez le dicton p'être ben qu'oui p'être ben q'non et les choses n'avance pas.je souhaite toujours venir dans votre belle région qui se développe donc il s'agit pour moi d'un oui affirmatif pour un axe rapide (comme en Bretagne) .Il n'y a plus à réfléchir mais à agir.

Contribution n°391 (Web)

Déposée le mardi 15 juillet 2025 à 16h04

Les différentes solutions proposées restent partielles et de grands tronçons de route seront toujours générateurs de forts ralentissements, la priorité d'aménagement revient à la zone du croissant qui est devenue impossible d'autant qu'il n'existe pas d'axes parallèles actuellement et qu'elle subit toute la circulation de Saint Pair du fait de l'interdiction de la route de la crête qui absorbait une grande partie du trafic local.
Granville reste isolé des grands axes malgré l'importance de cette commune et les trajets médicaux nombreux vers la zone hospitalière d'Avranches s'en trouvent fortement perturbés

---

Contribution n°392 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 15 juillet 2025 à 20h24

Ne pas artificialiser davantage de terres agricoles

Contribution n°393 (Web)

Déposée le mardi 15 juillet 2025 à 22h56

Il faut rappeler que l'homme fait partie de la biodiversité et qu'au sens du code de
L'environnement il doit être protégé au même titre que la faune, la flore, l'eau ....
LOI constitutionnelle n° 2005-205 du 1er mars 2005 relative à la Charte de
L'environnement (JORF n°0051 du 2 mars 2005 page 3697)
Article 1er
"Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé."
Compte tenu de l'augmentation du trafic, et des nuisances générées par celle-ci (particules fines, bruit, accident…) et au vu des variantes proposées, comment allez-vous préserver la santé des riverains qui ne sont plus contournés comme cela était prévu dans le cadre du projet de la 2x2 voies, et respecter la Loi Constitutionnelle de 2005, alors que vous avez connaissances de toutes ces nuisances ? et que vous êtes conscients d'après vos projections à l'horizon 2050, que le trafic va augmenter.

Contribution n°394 (Web)

Déposée le mercredi 16 juillet 2025 à 12h43

Bonjour,
En posant au Net la question suivante : "Est-ce que la création de voies rapides diminue la fréquentation des axes routiers ? ", je suis tombée rapidement sur un article du site de "Bouygues construction" (qu'on peut difficilement taxé de "dangereux écoterroriste rétrograde" !) dont je vous livre un extrait :
Pour lutter contre la congestion routière dans les pays développés, "...de nombreuses mesures ont été testées un peu partout dans le monde.
La première d'entre elles : proposer davantage de voies ou de routes pour permettre au trafic de s'étaler dans l'espace. Sur le papier, cela semble logique : si on augmente le nombre de voies et que le nombre de véhicules reste le même, alors on fluidifie le trafic et on réduit les embouteillages. Pourtant, dans les faits, l'histoire montre que l'inverse se produit.
Aux États-Unis, à Houston, la Katy Freeway en est le parfait exemple. C'est une vaste autoroute construite dans les années 1960 avec 2 x 6 voies de circulation. À cause des embouteillages, elle a été agrandie à 2 x 8 voies en 2000 ; puis a été à nouveau agrandie à 2 x 10 voies en 2004 ; à 2 x 11 voies en 2006 et enfin 2 x 13 voies en 2008. Pourtant, cette autoroute continue d'être embouteillée alors qu'elle est désormais constituée de 26 voies. C'est à cause de ce qu'on appelle le trafic induit....."
!!!!
Pour continuer cette édifiante lecture, je vous invite à cliquer sur le lien suivant :

https://www.bouygues-construction.com/blog/fr/reduire-trafic-ville/

Il y a aussi cet article de Ouest France de ...2021 :
https://www.ouest-france.fr/leditiondusoir/2021-11-30/pourquoi-supprimer-des-autoroutes-peut-reduire-les-embouteillages-591402ae-a95d-4c77-9c84-ee1cf1614078
Extrait : ".... Lorsque, pour « faire sauter un bouchon », la capacité de la voirie est accrue par la création d'une voie nouvelle ou l'élargissement d'une voie existante, on constate que l'infrastructure finit par attirer un trafic automobile supérieur à ce qu'avait prévu le modèle : de quelques pour cent à plus de 50 %, selon le contexte et l'horizon temporel. Les scientifiques parlent « de trafic induit "
Re !!!!!

Au lieu d'artificialiser de nouvelles terres agricoles, au lieu d'engloutir des millions d'euros dans de nouveaux rubans de bitume, la solution n'est-elle pas plutôt de développer des TRANSPORTS EN COMMUN efficaces et répondant aux besoins des usagers, de développer le COVOITURAGE et le FERROUTAGE, de limiter le trafic en favorisant l'INSTALLATION de PRODUCTEURS LOCAUX et la CONSOMMATION de leurs produits en VENTE DIRECTE....

Les SOLUTIONS sont NOMBREUSES pour redonner un environnement agréable au riverain-es et une vie plus sereine aux usager-ères sans transformer notre Terre en un amas de bitume et de particules fines....
Il s'agit juste d'un CHOIX de société.....
Et encore, avons-nous toujours vraiment le choix ? A la vitesse où nous observons les dégâts provoqués par notre hyper activité humaine ??

Plus encore qu'en 2006, ce projet de 2x2 voies Avranches -Granville est une aberration totalement inefficace et j'espère très fort que cette concertation permettra d'enfin réfléchir autrement la vie dans notre belle région !

Contribution n°395 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 16 juillet 2025 à 12h55

En vacances du côté de sartilly, route axe Granville Avranches, très fréquentée et bruyante surtout en traversant les villages.
Je plains les riverains.
Une déviation serait nécessaire.

Contribution n°396 (Web)

Déposée le mercredi 16 juillet 2025 à 14h06

Les propositions sont orientées puisqu'on nous demande de choisir un des 3 choix, lesquels ne correspondent pas aux souhaits des riverains qui souhaitent une 2X2 voies. En fin de compte vous nous demandez de nous exprimer sur VOS CHOIX en nous faisant croire que nous sommes acteurs. Ce que vous proposez, n'est que rafistolage et cela ne désengorgera pas la circulation devant les maisons où le contournement n'est pas prévu. Les écolos sont satisfaits d'utiliser les autoroutes et les aéroports pour leurs vacances, mais lorsqu'il s'agit de faire sortir le scarabée du bois nous les entendons. Il faut suivre l'exemple des bretons qui ont osé créer quelques voies rapides afin de désenclaver leur territoire. Cordialement.

Contribution n°397 (Web)

Proposée par Paul

Déposée le mercredi 16 juillet 2025 à 14h27

Bonjour, je me permet de réaliser une contribution en répondant à la Contribution 394 d'Isabelle.

Je comprends les références que vous citez, mais je pense qu'elles passent un peu à côté du sujet local. Ce que vous évoquez (le trafic induit, les grands modèles américains comme la Katy Freeway à 26 voies…) n'a rien à voir avec la situation entre Avranches et Granville.

Ici, on ne parle pas de créer une mégastructure pour augmenter encore la place de la voiture. On parle de mettre fin à une situation absurde, où une route départemental traverse directement des bourgs habités, avec des riverains qui subissent le bruit, les vibrations, la pollution et un risque d'accidents permanent.
Ce projet, ce n'est pas pour "créer du trafic", c'est pour canaliser un trafic qui existe déjà, qui va continuer à croître (on le voit chaque jour) et détourner ce flux des zones résidentielles.

Et oui, il y a aussi la question de la sécurité : combien d'accidents, de freinages d'urgence, de dépassements dangereux faut-il encore avant de reconnaître que cette route n'est plus adaptée ? Une 2x2 voies, c'est aussi une façon de limiter les face-à-face mortels et

d’assurer une vraie séparation des flux.

Sur le fond, je suis pour les transports en commun, pour le train, le covoiturage, les producteurs locaux, comme vous. Mais on ne peut pas résoudre tous les problèmes avec un seul outil. Il faut des transports en commun ET une infrastructure routière adaptée toute en étant réaliste.

Enfin, si vous avez des solutions concrètes, applicables demain matin pour faire circuler avec une moyenne de 17 000 véhicules par jour, dont près de 900 camions, entre Granville et Avranches sans traverser les communes, sans embouteillages, sans accident et sans bitume, je pense que beaucoup seraient preneurs.

Mais là, en l’état, le projet de 2006 est le seul qui propose une réponse complète, étudiée, concertée, réalisable le plus rapidement et réaliste.

Contribution n°398 (Web)

Déposée le mercredi 16 juillet 2025 à 15h28

Ayant regardé les nouvelles propositions de tracé je trouve vraiment aberrant de ne pas réutiliser tout ou parti du fuseau avec les terrains acquis par le département . En effet tout nouveau tracé avec une nouvelle DUP risque de repousser le projet de x années ou même être voué à l'échec . Car il sera de toute manière attaqué par les associations qui n'hésiteront à utiliser tous les recours possibles pour faire échouer le projet .C'est vraiment la technique à adopter si on souhaite que rien ne se fasse . Réutiliser les terrains acquis après de longues années en améliorant le projet pour le rendre moins impactant au niveau des zones humides éviterait la nouvelle DUP (en faisant le bon calcul des surfaces en zones humides).

D'autre part une voie avec une circulation fluide pourrait permettre aussi de ramener une partie des véhicules de la route Villedieu-Granville , en effet cet axe devient surchargé et traverse de nombreux villages . Ceci permettrait aussi de mieux utiliser le fameux barreau de la déviation de Marcey les Gréves .Faites un essai grandeur nature en faisant Granville ST Lo par l'axe de Villedieu puis par la déviation de Marcey un jour ou à un horaire de faible circulation . Vous vous apercevrez qu'il y a peu ou pas de différence en temps de trajet .

Contribution n°399 (Web)

Déposée le mercredi 16 juillet 2025 à 19h14

Je suis favorable à une évolution de l’axe Avranches-Granville qui est sous-dimensionné par rapport à son trafic. Sans parler de l’été qui rend la situation de circulation compliquée.

Contribution n°400 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 16 juillet 2025 à 20h08

Et la route de saint-lo-couttances vous pouvez me dire ce qu'elle devient ??
20 ans d'études pour rien
14000 véhicules journaliers
toute l'année..
Arrêtez de faire miroiter les granvillais vous savez très bien que cette route n'existera jamais puisque l'état n'a plus d'argent !!!

Contribution n°401 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 16 juillet 2025 à 20h41

Pour les personnes qui sont contre une voie express : merci de ne plus prendre vos véhicules mais les transports en commun : train avranches granville et granville avranches, les bus réguliers , ou votre vélo, l’aérien est en cours de projet. Les chauffeurs poids lourds (900 par jour je crois) pensez au transport ferroviaire également nombreux sur l’axe avranches granville.
Pour ceux qui sont pour : pensez à mettre une contribution sans oublier si c’est possible le covoiturage.
Merci

Contribution n°402 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 17 juillet 2025 à 06h47

Le projet actuel n’est pas à la hauteur des enjeux
Il faut une 4 voies complète

Contribution n°403 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 17 juillet 2025 à 08h14

Il faut une 4 voies complète.

Contribution n°404 (Web)

Déposée le jeudi 17 juillet 2025 à 09h40

la premiere chose afin que les poids lourds utilisent le contournement de marcey serait de positionner un panneau direction granville en plus de celui sartilly au niveau de l'a84 en venant de villedieu
pour notre securite, nous demandons depuis plus de 10 ans un tourne a gauche pour acceder a la zone du pavé, zone tres frequentee, afin de securiser notre acces quand nous venons dans le sens granville marcey
le troncon de raccordement au contournement de marcey a la 4 voies de sartilly doit etre une 4 voies ou des 3 voies afin de pouvoir doubler les vehicules lents en particulier pour la securite des jeunes conducteurs en voitures electriques de type ami, qui roulent moitie sur la route et moitie sur la berne ou l'accotement
pour la portion entre sartilly et saint pierre langers, c'est le meme constat, des portions de 3 voies sont le minimum
concernant le contournement de st pierre langers, le viaduc est une necessite pour la protection des riverains de la pollution, donc de l'espece humaine
pour la partie entre saint pierre langers et saint pair, il est necessaire que le departement et les villes de st pair et granville s'entendent !!!
les embouteillages ont aussi augmente suite a la mise en voie unique de la rue de la crete sans aucun amenagement de la rue menneries (route de l'hopital) et la mairie veut amenager en septembre 2025 le rond point de l'hopital?,
tous les usagers de jullouville, saint pair se rejoignent au rond point de la cci alors que si la circulation etait amelioree pour rejoindre granville il y aurait moins de vehicule a la cci
je suis pour la 4 voies envisagee du rond point de la cci a la 3 voies de granville coutances, delestage obligatoire car c'est un des points noirs a traiter en urgence
pour le rond point actuel en raccordement entre la 3 voies venant de coutances et la route d'avranches pourquoi avoir realiser des travaux ??
frequentant les axes avranches granville et l'axe saint lo coutances il n'y a pas de concurrence mais je suis plus dans les bouchons sur l'axe avranches granville que sur l'axe coutances saint lo et surtout moins en securite
Vite !! l'amenagement de l'axe granville avranches est necessaire et vital pour notre securite !!!!

Contribution n°405 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 17 juillet 2025 à 11h55

Oui à la 2x2 voies Granville/Avranches !

Contribution n°406 (Web)

Déposée le jeudi 17 juillet 2025 à 12h31

La 2 fois 2 voies me semble être la solution à retenir. Je suis conscient que l'évolution des normes depuis le tracé de 2006 pose des

problèmes qui pour certains sont difficile à résoudre.
Les projets soumis ne sont pas assez ambitieux et l'amélioration apportée ne résoudra en rien les problèmes de circulation sur cette axe.
Dans un premier temps un minimum serait de créer une déviation 2X2 depuis Saint Pierre Langers en reprenant le tracé de 2006 de manière à ne pas repartir pour 10 ans d'étude.
Le tracé Sartilly Saint Pierre Langers pourraient être aménagés en agrandissant la route actuelle en 3 voies. Ce même aménagement pourraient être reconduits de Sartilly à Marcey les Grèves. Ca ne remplacera pas une 2X2 voies qui reste l'idéal mais peut être un compromis réalisable à court et moyen terme.

Contribution n°407 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 17 juillet 2025 à 12h36

Je pense qu'il y a d'autres priorités que de faire des travaux routiers démesurés sur cette voie que j'emprunte très très souvent et qui n'est pas spécialement encombrée. Pour beaucoup circuler en France en voiture tout ce qui est dit sur cette route est trés exagéré. En revanche il faudrait des portions à 90 km h car le 80 favorise les ralentissements. Les chiffres avancés par les riverains sur les banderoles concernant le nombre de véhicules par heure sont à mon sens totalement fantaisistes. Il faudrait un comptage sérieux heure par heure et selon les jours.

Contribution n°408 (Web)

Déposée le jeudi 17 juillet 2025 à 13h06

Usagée régulière du trajet Granville-Rennes, parmi les scénarios proposées voici ceux qui me semble le plus respectueux :
- ZA du Croissant -> variante C
- La Havaudière -> variante A
- Section Sartilly/Marcey-les-Grèves -> variante B

Ces choix reflètent un besoin urgent de préservation de la nature environnante ! Pour les années à venir et les augmentations de températures attendues, supprimer des arbres, des haies, et de la végétation, au profit de routes bétonnées ne peut pas être un choix raisonné.

Nous devons chercher à réduire/limiter les transits routiers, plutôt que chercher à les augmenter et les faciliter en construisant de nouvelles routes !
Une réflexion sur des possibilités de transits moins polluantes est nécessaire : notamment un axe ferroviaire trop peu utilisé, qui peut être associé à des lignes de bus.

Contribution n°409 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 17 juillet 2025 à 13h20

J'étais présent à la réunion d'Avranches mais j'ai dû partir avant la fin et je n'ai pas eu l'occasion de poser une question.
J'ai déploré néanmoins une présentation assez orientée. Notamment par les solutions proposées et par l'intervention du maire de Brouains.
J'ai aussi été étonné de l'âge moyen des personnes présentes. A priori, une majorité de retraités. À croire qu'une partie de la population ne semble pas intéressée par ce sujet si sensible.
Voici tout de même deux questions :
- Si le problème est le nombre de voitures, au lieu de recréer éternellement de nouvelles routes qui amèneront toujours plus de voitures, pourquoi ne pas chercher à en réduire le nombre ? Sachant que la plupart des voitures ne servent qu'à transporter qu'une seule personne. Je pense au bus, au train, au covoiturage, etc... Ou bien à déplacer certains services publics...
- Au vu de la fréquence grandissante d'événements de plus en plus forts liés au dérèglement climatique (canicules, incendies, inondations), pourquoi ne pas chercher à trouver un modèle autre que celui du passé (modèle d'ailleurs assez récent car il date d'après-guerre) afin de mieux appréhender les problèmes futurs ?
Merci

Contribution n°410 (Web)

Proposée par Jacques

Déposée le jeudi 17 juillet 2025 à 13h40

Breton d'origine depuis plus de 50 ans je viens à Granville ou j'entendais déjà parler de la future 4 Voies entre Granville et Avranches. A cette époque dans les années 70 le Plan Routier Breton était en cours et le seul point noir pour venir à Granville était sur la N175 la traversée du Couesnon. Depuis ce point noir n'a jamais été solutionné.
Pour la 2X2 voies entre Avranches il en est de même, on en parle toujours et on fait des études ce qui occupe la population concernée, mais c'est comme créer une commission en politique, on à pas trouvé mieux pour enterrer un projet.
J'aimerai que le conseil général mette en ligne les cout de toutes les études faites depuis 50 ans. Quel gabegie des deniers public !
Quant aurons-nous des politiques qui ont une vraie volonté de faire avancer ce projet qui est une nécessité pour une liaison sécurisé entre Granville et Avranches

---

Contribution n°411 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 17 juillet 2025 à 13h53

Très content que Jean Morini ait enfin pris la dimension de ce projet après avoir longtemps dénigré tout dialogue avec les riverains. Ce projet participera largement au désenclavement de notre belle ville de Granville. L'ancienne route pour être mise à profit pour faire une voie verte intéressante entre Avranches et Granville.

Contribution n°412 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 17 juillet 2025 à 13h54

"Marty ! Monte vite dans la DeLorean ! Nous partons immédiatement en 1965 pour construire... DES ROUTES !" Doc

Trêve de plaisanterie. En 2025, avec une meilleure compréhension des problèmes environnementaux et face aux catastrophes climatiques désormais visibles en métropole, et non plus uniquement à l'autre bout de la planète, cessons de gaspiller de l'argent dans des projets dépassés.

Je pense que des aménagements pour doubler comme cela est le cas entre Ducey et Saint Hilaire du Harcouët sont suffisants.

Contribution n°413 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 17 juillet 2025 à 15h17

C’est vrai que les références aux films font sourire, mais on n’est pas dans la fiction ici. On est dans le concret. Tous les jours, des milliers de personnes empruntent la route entre Avranches et Granville. Et non, ce n’est pas pour le plaisir de “faire des kilomètres”, mais pour aller bosser, pour faire leurs livraisons, pour déposer leurs enfants à l’école, pour se rendre à un rendez-vous médical.

En 2025, justement, on devrait avoir compris que la qualité de vie, c’est aussi la sécurité, le temps de trajet raisonnable, et des routes qui ne traversent pas les maisons. La 2x2 voies, ce n’est pas un caprice de vieux planificateurs : c’est la réponse à un besoin réel sur un axe structurant, surchargé, où il y a trop d’accidents et trop de bouchons.

Les “zones de dépassement” comme entre Ducey et Saint-Hilaire sont utiles dans certains contextes. Mais là, on ne parle pas d’une petite route tranquille avec du trafic léger. On parle d’une route à 16 000 véhicules/jour en moyenne, avec parfois plus de 20 000 en période estivale, et près de 900 poids lourds au quotidien. Ce n’est pas un détail.

Alors oui, c’est bien d’évoquer l’écologie. Mais il ne faut pas oublier que laisser les voitures et les camions bouchonner pendant des heures, ça pollue aussi. Et que devoir refaire un nouveau projet dans 10 ou 15 ans, parce qu’on aura “bricolé” des demi-solutions, ce sera encore pire pour les finances publiques et l’environnement.

Ce projet a été pensé, étudié, encadré. Il s’agit de mettre à jour une infrastructure vieillissante pour qu’elle soit enfin à la hauteur de notre époque et de nos besoins.

Contribution n°414 (Web)

Déposée le jeudi 17 juillet 2025 à 17h17

Bonjour, étant riveraine et sur le bord de la route D673, je suis totalement pour la 2×2 voies et donc pour le contournement de la

maréchalerie.

Il y a chaque jour des bouchons du rond point d'intermarché jusqu'à la maréchalerie ce qui provoque des accidents. (heureusement très souvent que matériel).

Sans compter les nuisances sonores.

Cordialement, Mme Babiloni Yannick.

Contribution n°415 (Web)

Déposée le jeudi 17 juillet 2025 à 18h55

l'utilité de ce projet n'est plus à démontrer ! Il est si simple de comprendre ! il suffit de l'emprunter ! La première urgence est celle de la SECURITÉ afin d'assurer une rapidité et une fluidité du trajet entre les 2 hôpitaux, et entre les grands centres hospitaliers (Rennes). De plus cela permettrait une amélioration de la fluidité de la circulation, une meilleure cohabitation entre les véhicules légers et les véhicules lents, et cela soulagerai la vie quotidienne des riverains.

Contribution n°416 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 18 juillet 2025 à 07h44

Nous pensions avoir du mieux être en 2022 avec le projet reconnu d'utilité publique. Cela fait 3 ans ,le trafic augmente donc l'insécurité ausii. Ce projet est donc toujours d'actualité. Les personnes qui ne parlent que du réchauffement climatique ne sont pas directement concernées par la rd 673. Il s'agit de 25 klm d'une voie directe ,pas d'autoroute ni de développement de voies aériennes, ni de bitume à outrance mais bien d'un axe devenue indispensable et qui devait se réaliser en 2022 . Tout est prêt, le tracé, la possession des terres Les propositions (qui ne prennent que des portions de route) ne seront pas adaptées au nombre de camions : que des ronds points. De plus ils ne prennent pas en compte l,ensemble des riverains ,le problème reste entier pour une bonne moitié. L'axe rapide même 2 fois une voie avec zones de dépassement ne bitumera pas plus que les contournements et ronds points proposés et pour moins de sécurité.

Contribution n°417 (Web)

Déposée le vendredi 18 juillet 2025 à 10h59

d'aprés le CODE DE LA SANTE: Aucun bruit particulier ne doit par sa durée ,sa répétition ou son intensité ,porter atteinte à la tranquilité et à la santé de l'homme ,dans un lieu public ou privé ,qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire ....d'une chose dont elle a la garde(voiture)
je comprend trés mal que le rapporteur des progès du departement m'ait répondu que la création de bandes multifonction allait améliorer la qualité de vie des riverains .
le niveau sonore enregistré devant chez moi au mois de mars à 11h , divisé par le nombre de vehicules qui sont passés et multiplié par le nombre moyen annuel de véhicules m'a été affirmé en dessous du seuil toléré !!!!!! ce n'est pas mon avis et je trouve l'argumentation du calcul peu fiable.
Aucun des projets presentés ne prend en compte le CODE DE LA SANTE ,le progés de la 2x2 voies le respectait ,pourquoi refuder de prendre en compte la santé des riverains cer je ne parle pas en plus des particules fines et des pollutions de l'air qu'ils subissent

---

Contribution n°418 (Web)

Déposée le vendredi 18 juillet 2025 à 15h55

Je souhaite un axe rapide entre granville et avranches qui bien sûr contournerait les hameaux qui sont traversés par l'actuel route qui pénalisé énormément les riverains pour leurs sécurité et aussi pour le bruit qui va très loin (j'habite au 16 et j'entends malgré tout le bruit de circulation surtout des poids lourd.
Merci de nous permettre de donner notre avis.
Cordialement

Contribution n°419 (Web)

Déposée le vendredi 18 juillet 2025 à 16h16

Bonjour.
Puisque vous avez l'amabilité de nous demander notre avis j'en profite.
J'habite le hameau de la Havaudière. Je peux vous dire que les camions qui passe surtout la nuit on les entend bien. Frein moteur, accélération. Mon voisin a son lit qui tremble. Je comprends que les écologistes plaident pour les terrains. Je pense que le bien être des personnes passent avant tout, d'autant que notre région est bien pourvu en terrains agricoles.
L'axe rapide permettra non seulement d'atténuer les nuisances sonores mais aussi d'arriver plus rapidement dans les hôpitaux.
Avec mes remerciements
Sincères salutations
Christiane Laloy

Contribution n°420 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 18 juillet 2025 à 16h42

Le vendredi et le dimanche soir énormément de circulation.
Cette nouvelle route devrait nous aider à nous déplacer

Contribution n°421 (Web)

Proposée par Celine

Déposée le vendredi 18 juillet 2025 à 20h11

Je suis en vacances dans la région : le mont saint Michel , le petit Monaco, la cité de la mer. J'ai vu le panneau donc je me permets de vous dire mon ressenti. Déjà je me fais flasher par un radar de chantier sortie sartilly. Beaucoup de circulation des camions et des tracteurs énormes font que nous ne nous sentons pas en sécurité.
Beaucoup de contributions parle d'un projet 2 fois 2 voies qui ne s'est pas réalisé. Au regard de la circulation je ne comprendspas pourquoi il n'y a pas une route directe pour se rendre "au petit Monaco. Je ne connais pas suffisamment la région mais venant de Bretagne, je trouve que cette route ne devrait plus exister. Si les terres sont réellement acquises il ne faut pas hésiter

Contribution n°422 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 18 juillet 2025 à 23h13

Bonjour,
La situation des infrastructures du pays Granvillais en 2025 est préoccupante:
- Un enclavement dû à un axe routier Avranches Granville complètement dépassé et constamment bouchonné, dangereux pour des riverains, ne parlons pas des millions d'€ déjà dépensés et n'ayant rien donné sinon de la frustration et du gâchis d'argent public.
- Un port de plaisance vieillissant et manquant de places.
- Une ligne ferroviaire Paris-Granville boudée des parisiens préférant la ligne à grande vitesse déposant les touristes directement à Dol de Bretagne (donc moins de retombées économiques du côté Normand de la Baie). Pas de réseau WiFi ni de 5G pour le granvillais montant travailler à Paris (3h15 de trajet).
Réveillons nous! L'impression d'être figé en 95!

Contribution n°423 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 19 juillet 2025 à 11h10

Depuis quand devons-nous construire des routes au dépend des terres agricoles, de la biodiversité en chute libre, de zone humide qui soutiennent nos cours d'eau à l'étiage, ceci simplement car 10h par an il y a de fort ralentissement ?? Si on suit cette logique il faudrait

faire un deuxième périphérique à caen en priorité ! Mais est-ce que seulement ces personnes qui prétendent qu'il y a des bouchons savent vraiment ce que c'est ? J'utilise cette route toute les semaines et il n'y a que quelques ralentissement parfois au rond point d'inter. Rien qui ne justifie une telle dépense d'argent public et destruction de nos dernières zones naturelles sur granville et ses environs. Non il n'y a aucune justification. ET ceux qui poussent à cette construction veulent spéculer sur l'immobilier de l'actuelle route.
Dans le cadre de la démarche ERC aucun évitement n'a été envisagé ce n'est pas légal.

Contribution n°424 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 19 juillet 2025 à 11h10

Depuis quand devons-nous construire des routes au dépend des terres agricoles, de la biodiversité en chute libre, de zone humide qui soutiennent nos cours d'eau à l'étiage, ceci simplement car 10h par an il y a de fort ralentissement ?? Si on suit cette logique il faudrait faire un deuxième périphérique à caen en priorité ! Mais est-ce que seulement ces personnes qui prétendent qu'il y a des bouchons savent vraiment ce que c'est ? J'utilise cette route toute les semaines et il n'y a que quelques ralentissement parfois au rond point d'inter. Rien qui ne justifie une telle dépense d'argent public et destruction de nos dernières zones naturelles sur granville et ses environs. Non il n'y a aucune justification. ET ceux qui poussent à cette construction veulent spéculer sur l'immobilier de l'actuelle route.
Dans le cadre de la démarche ERC aucun évitement n'a été envisagé ce n'est pas légal.

Contribution n°425 (Web)

Proposée par Bertrand

Déposée le samedi 19 juillet 2025 à 17h33

je fais cette route 2fois par jour et je covoiture (3personnes). Je pense qu'il faut Reprendre le projet reconnu d'utilité publique et arrêté en 2022 : pas de terres agricoles à exproprier. Partir de ce tracé pour l'améliorer. cette voie rapide est indispensable de granville à avranches. Nous ne sommes pas à Caen,ni à Rennes, pas de train ,pas de bus réguliers, cette route partagée avec les camions les tracteurs et véhicules lents est infernal. Au quotidien cette axe est pesant et dangereux. Je pense qu'une 2 voies avec des zones de dépassement (beaucoup de camions)serait déjà bien.
Merci

Contribution n°426 (Web)

Déposée le dimanche 20 juillet 2025 à 09h37

Depuis 1986 j'habite Granville et j'entends parler de la 4 voies Granville Avranches. Que d'études, de projets, de début de construction et donc d'argent dépensé pour un résultat médiocre.
La vision de cet axe était le bon , nous sommes sur une zone dont la pression démographique augmente, rien que pour GTM c'est 4500 habitants de plus d'ici 2037. De plus il faut compter sur la pression touristique qui se développe d'année en année.
C'est donc un axe qui est amené à voir ses échanges augmenter, alors même que celui-ci subit déjà une intense circulation allant bien souvent à la saturation.
L'avenir de cet axe doit donc passer par la construction d'une infrastructure répondant au défis de fluidité de façon à ce que les usagers et les entreprises arrêtent de perdre du temps sur cet axe, de façon aussi à désenclaver le pays Granvillais et rendre ce territoire compétitif et attractif pour permettre le développement économique au service de l'emploi (le taux de chômage du pays Granvillais est 1,2 % supérieur à la moyenne départemental).
L'objectif est aussi de rendre la route aux habitants et surtout aux riverains qui subissent des nuisances intolérables (bruit, pollution, insécurité).
L'accès équitable aux services hospitaliers pour l'ensemble de la population est aussi en jeu, ainsi que la possibilité pour les services de secours et les services transportants des malades de se rendre rapidement et en sécurité sur les site hospitaliers d'Avranches ou de Rennes.
C'est donc bien un ensemble d'enjeux sociaux-économiques qui se jouent à travers la réalisation de cette infrastructure. C'est pourquoi je considère que les propositions du Département, que ce soit entre St pair et Sartilly où seulement des petits bout de contournement et des BMF sont proposées, ne répondront pas à l'efficacité recherché puisque le moindre obstacle tel qu'un rond point aura vocation à devenir un goulot d'étranglement. Pour la partie Sartilly/Avranches la proposition la plus ambitieuse consiste à reprendre le tracé de 2006, ce qui va dans le bon sens mais à condition de relier les 2 portions par une 4 voies permettant de rouler à 110km/h et donc de laisser les véhicules sur le contournement de Marcey les grèves si décrié et si peu utilisé depuis sa construction.

Globalement ma proposition est donc de reprendre l'ensemble du tracé de 2006 dont le département est propriétaire de tous le foncier, de façon à créer une voie rapide entre les 2 villes. C'est pour moi une vision d'avenir qui permettra aussi aux personnes arrivant de Caen souhaitant se rendre au Sud de Granville de prendre la voie rapide et ainsi délester la route de villedieu, il en va de même pour les usagers préférant passer par la Haye Pesnel (leur nombre est loin d'être négligeable).
Il reste 15 km de route qu'il faut mettre en parallèle aux 2000 km de route communal créé entre 2002 et 2017!! Il est tout à fait possible de créer une infrastructure moderne répondant aux exigences environnementales conformes à la législation en vigueur.

Nous pouvons également penser à des mobilités dites décarbonnées et collectives, qui malheureusement n'auront qu'une action à la marge par rapport à l'utilisation majoritaire (environ 90%) de l'automobile dans des territoires ruraux comme le nôtre.

Dans ce contexte, je souhaite que l'ensemble des forces politiques et administrations concernées travaillent de concert pour réaliser cette voie express , voie rapide, 4 voies….attendu depuis 40 ans, qui nous a coûté si cher et qui permettra de rattraper notre retard en terme de maillage routier moderne répondant aux besoins futurs de la population du Sud Manche.

2 documents associés
contribution_426_Web_1.jpeg
contribution_426_Web_2.jpeg

Contribution n°427 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 20 juillet 2025 à 10h20

Prévoir un espace pour la circulation des vélos et véhicules lents.
Type voie partagée.

Contribution n°428 (Web)

Déposée le dimanche 20 juillet 2025 à 11h05

Inadmissible, tel était en substance les articles de presse en 1988 lorsque qu'il a été question de la déviation de Bréhal, la majorité la trouvé inutile est le commerce allait mourir,. À l heure actuelle peut de citoyen souhaité le retour de la circulation centre bourg de Bréhal ou longueville, un axe de dégagement à d autres fonctions que gérer le temps de route, en permettant la création de marché bio par exemple. Malgré le rêve d un retour au tram à vapeur, un axe pour véhicule autonome reste une nécessité pour le transport adr tdm, l achalandage ce faisant a majorité de nuit, quand au transport scolaires la solution est de rouvrir les écoles de bourg .....Pour ce qui est des zones humides les infrastructures anciennes sur la saigue sont en bon état, le problème c est le courage d entrenir.

Contribution n°429 (Web)

Déposée le dimanche 20 juillet 2025 à 12h48

Bonjour, je suis amenée régulièrement à prendre cet axe Avranches/Granville, chaque fois je subis des ralentissements. Je constate aussi que les habitants des villages et hameaux le long de cet axe sont maltraités du fait de l'intense circulation qui passe devant chez eux. Je pense aux différents acteurs économiques tributaires de cette route encombrée. Et enfin je pense aux ambulances transportant des patients pouvant subir des pertes de chance du fait de ces encombrements et ceci est d'autant plus vrai du fait que les hôpitaux d'Avranches et de Granville sont amenés à faire de multiples allers retours. De ce fait, j'estime que l'aménagement de cette route est une nécessité par certains aspects vital aussi je suis favorable à la reprise du tracé de 2006 sous forme d'une 2x2 voies ou d'une voie express. Il y a eu suffisamment d'études et autres retardant le projet coûtant énormément d'argent aux contribuables. Ce projet d'aménagement, des personnes plus âgées que moi en ont déjà entendu parlé dans les années 50 lorsqu'il travaillaient à la DDE de l'époque !!
Cordialement

Contribution n°430 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 20 juillet 2025 à 17h52

Faut il attendre un drame lorsqu'on traverse st pierre langers je suis une mamie tracassée du bruit et surtout de la vitesse des véhicules à la traversée de ce village. Mes petits enfants y résident et chaque fois que j y dort ce sont des exes de vitesses
Je n y ai jamais vu de contrôles ou surveillances policières
Cette déviation est très importante et nécessaire pour la sécurité de tous
Prenons soins de nous
Cordialement

Contribution n°431 (Web)

Déposée le dimanche 20 juillet 2025 à 17h56

Je suis convaincue que le projet de 2006 est celui qui fait le plus de sens pour répondre à l'enjeu numéro 1 : fluidifier la circulation et prendre en compte le formidable potentiel de gain de temps et donc de développement économique qui en dépend. C'est intéressant de pouvoir comparer entre plusieurs options de tracé mais maintenant qu'on a le projet du département cela devient encore plus évident : on a perdu beaucoup de temps, il n'y a qu'un tracé qui soit pertinent : celui du projet de 2006. Retroussons nous les manches et avanti !

Contribution n°432 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 20 juillet 2025 à 17h59

Faut il attendre un drame lorsqu'on traverse st pierre langers je suis une mamie tracassée du bruit et surtout de la vitesse des véhicules à la traversée de ce village. Mes petits enfants y résident et chaque fois que j y dort ce sont des exes de vitesses
Je n y ai jamais vu de contrôles ou surveillances policières
Cette déviation est très importante et nécessaire pour la sécurité de tous
Prenons soins de nous
Cordialement

Contribution n°433 (Web)

Déposée le dimanche 20 juillet 2025 à 19h13

Avec ma femme et mes deux filles, nous habitons les Mérais, à St Pair sur mer, depuis 25 ans. Lorsque nous avons acheté notre maison, nous savions qu'il y aurait une route 2x2 voies à proximité. Nous ne nous sommes pas opposés à ce projet lors de l'enquête d'utilité publique en 2005, alors qu'il devait nous apporter de forts désagréments et une détérioration importante de notre environnement (tracé traversant l'espace agricole et naturel avec des merlons de terre de plusieurs mètres et des nuisances sonores importantes).
Mais ce projet de 2x2 voies a été conçu au XXème siècle, et son abandon en 2021 a été une très bonne décision du Département. Car depuis nous avons des enjeux qui ont évolués : le réchauffement climatique est reconnu par tous, la perte de biodiversité est constatée au quotidien, et les pollutions, aux conséquences médicales nombreuses, liées à nos pratiques inconsidérées apparaissent tous les jours. Nous allons devoir changer très clairement nos pratiques dans l'avenir ou si non, nous sommes voués à avoir des conditions de vie de plus en plus désastreuses. Arrêtons de croire que nous pourrons toujours augmenter le nombre de voitures, et que ce n'est qu'une histoire d'adaptation des infrastructures routières. Granville est une ville-presqu'île et elle ne pourra pas accueillir toujours plus de flux touristiques.
Face à ces nouveaux enjeux, nous, les habitants des hameaux des Mérais et de Gatigny, et de nombreux habitants de St Planchers, St Pair sur mer et St Aubin des Préaux, qui devions supporter les infrastructures dévastatrices de la 2x2 voies, nous ne sommes plus du tout d'accord pour accepter un nouveau projet d'infrastructure routière qui aurait autant de conséquences environnementales et agricoles désastreuses.
C'est pourquoi nous nous sommes fédérés en association l'A.A.P.E.G.A., l'association pour un aménagement protecteur de l'environnement de la Granville Avranches.
Nous voulons souligner que la route actuelle RD 673 est une voie express depuis sa création en 1824. Elle a le mérite d'être parfaitement rectiligne et permet depuis cette date d'aller le plus rapidement possible entre ces deux villes. Car il faut rappeler que le plus sûr moyen d'aller vite d'un point à un autre est d'emprunter la ligne droite qui relie ces deux points.
Si elle ne permet plus de circuler aussi bien que par le passé, c'est parce que nous avons l'inconscience d'augmenter toujours le nombre de véhicules à circuler malgré le réchauffement climatique, et que les zones de dépassement qui existaient auparavant ont été supprimées pour des raisons de sécurité.
Le projet du Département, redéfini en fonction des enjeux du XXI ème siècle est donc un bon projet, car il part de la route existante, et il cherche à l'améliorer. Cette démarche permettra de retrouver de la fluidité de la circulation tout en conservant l'atout majeur d'avoir une route qui est une ligne droite entre Granville et Avranches. Tout contournement est un rallongement du linéaire de la route et donc une augmentation du nombre de kilomètres à parcourir pour aller d'un point à un autre. Les contournements sont donc antinomiques avec la notion de voie express.
Toutefois, il existe un secteur qui est problématique c'est celui du Croissant, compte tenu du nombre de véhicules dénombré en moyenne (17 000 /jour).
Le contournement du Croissant en partant du rond-point d'Intermarché, a peu d'impact environnemental (il n'empiète que peu sur la zone humide de la Nicolière, et sera sur un ouvrage d'art au-dessus de la zone humide de la traversée de la Saigue) et un impact agricole réduit puisqu'il ne touche pas les exploitations agricoles du Sap et des Mérais.
Il permet par ailleurs de soulager les riverains de ce secteur sans rallonger excessivement le linéaire de la route (raccordement sur la RD971e qui est perpendiculaire) et permet un partage entre les flux de transit qui prendront ce contournement et les flux ayant pour destination Granville.
Il permet d'autre part de supprimer l'ouvrage d'art de franchissement de la Saigue qui n'est pas aux normes actuelles et qui permettra d'améliorer la qualité environnementale des infrastructures routières départementales.
Nous sommes donc favorables au contournement du Croissant à partir du rond-point d'Intermarché.

Nous sommes opposés à la variante A proposée par le Département car elle est très impactante pour la zone humide de la Nicolière (traverse celle-ci largement et remet en cause son fonctionnement hydraulique et sa biodiversité) et elle détruit une exploitation d'un jeune agriculteur du Sap, en passant au plus près de ses bâtiments et en fractionnant toutes les terres qu'il exploite.
Nous espérons que le Département saura rester dans la logique adaptée à notre époque, qui l'a amené à concevoir le projet actuel.
Merci à son Président et ses Vice-présidents et Conseillers départementaux, et leurs services, qui réalisent un gros travail de concertation parfois très difficile.

9 documents associés
contribution_433_Web_1.jpg
contribution_433_Web_2.jpg
contribution_433_Web_3.jpg
contribution_433_Web_4.jpg
contribution_433_Web_5.jpg
contribution_433_Web_6.jpg
contribution_433_Web_7.jpg
contribution_433_Web_8.jpg
contribution_433_Web_9.jpg

Contribution n°434 (Web)

Proposée par Martine

Déposée le lundi 21 juillet 2025 à 08h48

Cette route n'a jamais été construite pour recevoir autant de trafic (camions ,tracteurs, voitures). Du hameau la ville jusqu'au rond point nord de sartilly (tronçon dont on ne parle jamais), le projet 2006 devait passer derrière les maisons sur des terres qui n'ont pas de zone humide,qu'en est'il aujourd'hui ? Même la ou c'est possible, ce n'est pas repris ???? Ne serais qu'une 2 voies. A l'époque les maisons étaient construites près des routes pour commodités, peu de voiture beaucoup de chevaux mais pas dans le moteur.alors un peu d'empathie dans vos propos, Être riverain est devenu très préoccupant en lien avec le bruit, la pollution, le trafic devant nos portes. A ce jour, c'est une question de santé mentale pour l'ensemble des habitants de cette route. Nous n'avons rien demandé et nous sommes de nouveau pénalisés en 2022 et maintenant. Il est toujours possible d'agir pour respecter les zones humides c'est une question de volonté. Les propos de certains montrent à quel point chacun va défendre son petit clocher. C'est désolant d'en arriver la.

Contribution n°435 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 21 juillet 2025 à 09h46

Pour moi la seule solution viable est la 2x2 voies complète vous oubliez que c'est nous qui payons énormément d'impôt alors on en veut pour notre argent vous ne regardez pas la dépense pour l'A 69 dans le sud mais pour nous rien

---

Contribution n°436 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 21 juillet 2025 à 10h10

Si vous faites les projets proposés actuel je suis d'accord mais dans ce cas, interdisez le passage des tracteurs vélos camions et autres véhicules lent pour que la circulation soit fluide ou alors faite une 2x2 voies, nous avons bien compris que vous préférez le projet à une voie et faire un maximum de répression avec radar et autres pour faire de l'argent.
Votre but est de faire du profit et nous pas d'améliorer la vie des gents

---

Contribution n°437 (Web)

Déposée le lundi 21 juillet 2025 à 10h15

Je pense qu'il faut un axe plus large, une piste cyclable isolée de la route.

Contribution n°438 (Web)

Proposée par Jean- paul

Déposée le lundi 21 juillet 2025 à 11h11

si axe rapide tracé arrêté en 2022 tout en tenant compte de quelques impératifs au regard des nouveaux dispositifs (tout est possible il suffit de regarder chez nos amis bretons), l,axe actuel peut devenir une route de partage notamment vélos ,marcheurs .
C'est incompréhensible de ne pas faire de propositions à partir du tracé arrêté en 2022 terres acquises. Pourtant c'est jouable! Que devrions nous connaître que l on ne connaît pas ?
Avons nous les bonnes informations ? C'est à se demander !

Contribution n°439 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 21 juillet 2025 à 11h17

Usagère assez régulière de l'axe Granville -Avranches je pense que le nœud du problème, coté Granville, se situe au niveau de la zone artisanale et commerciale du croissant à St Pair : il apparait opportun de créer un accès aux personnes qui se rendent au delà de cette zone pour chercher la direction du centre Manche et du Cotentin.
Coté Avranches , le rond point de St Pierre-Langers est opérant , le contournement de Sartilly a fluidifié le trafic ce qui n'est la le cas pour les travaux de Marcey-les -grèves dont la déviation est beaucoup trop peu fréquentée faute d'indications en amont sur l'A84 de plus, elle ne remplit pas l'objectif de la sécurité des piétons se rendant dans les commerces de boucherie et boulangerie, les véhicules ne cédant pas la priorité aux piétons faute d'une signalisation claire au sol (choix du plateau surélevé peu efficient.
En conclusion, je ne vois que des inconvénients à la création de 2x2 voies prônée par des artisans et autres conducteurs qui roulent déjà à fond de cale (risque accidentologique augmenté) et préfèrerais en tant que citoyenne un investissement raisonnable, des aménagements pour optimiser l'utilisation des travaux routiers déjà réalisés , la création d'un accès pour éviter la traversée et la surcharge de la zone du Croissant par des véhicules qui n'ont pas besoin de s'y arrêter ou d'aller vers Granville et la côte tout en ne consommant que le minimum de terrain pour ne pas augmenter un réseau routier manchois déjà très important compte tenu de la géographie du département de la Manche

---

Contribution n°440 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 21 juillet 2025 à 11h41

Simplement écouter les scientifiques qui ont prouvé que le fait de multiplier les voies ou élargir une route appelle un trafic supérieur à ce qu'il était :"trafic induit" . C'est certainement d'autres solutions qu'il faut mettre en place : plus de transports en commun , des services publics de proximité, de petits commerces de proximité et des producteurs proches ...tout ce qui nous lie, nous rapproche plutot qu'éloigner tous les services sous prétexte d'économies =un autre monde, quoi!

Contribution n°441 (Web)

Déposée le lundi 21 juillet 2025 à 12h29

Je préfère la diversification des moyens de transports collectifs plutôt que de nouvelles routes. Notre département est déjà trop pourvus en routes.

Contribution n°442 (Web)

Proposée par FRANCOIS

Déposée le lundi 21 juillet 2025 à 15h32

Manager d'une grosse entreprise, il est fort dommage que le projet de 4 voies total validé il y a quelques années ne se poursuivent pas : Plusieurs entreprises préfèrent délocaliser leur installation sur Villedieu, Avranches, voire st cécile pour ne pas subir tous ces embouteillages. Les salariés venant de la région d'avranches n'ont qu'une hate .....Postuler sur des emplois Avranchinais pour ne pas perdre un temps précieux le matin et le soir en venant au travail au détriment de leur vie personnelle.
Tout le bassin Granvillais est asphyxié par ce retard et le peu de volonté initiale du département de vouloir désenclaver ce bassin .

Contribution n°443 (Web)

Déposée le lundi 21 juillet 2025 à 17h15

Bonjour
Je suis pour l'axe GRANVILLE-AVRANCHES qui aurait du etre fait depuis plusieurs années
qui permettrait de développer la région donc de gréer des emplois et autres.....
qui éviterait la pollution grace a des ronds-points qui n' on pas grande utilités et qui son rarement entretenus .....et qui coutes chers...

Contribution n°444 (Web)

Déposée le lundi 21 juillet 2025 à 17h51

Je tiens à réagir à la contribution de M. Laurent Petitgas sur la liaison Granville-Avranches, qui appelle à « ne rien faire », alors même qu'il a choisi, il y a 25 ans, de s'installer à proximité d'un projet de 2x2 voies en pleine connaissance de cause, sans jamais s'y opposer à l'époque, et même plus participer à la conception finale de cette infrastructure lorsqu'il était adjoint à l'urbanisme de 2008 à 2018. Aujourd'hui, il s'érige contre toute solution viable d'aménagement, au nom de principes qu'il n'appliquait pas lorsqu'il était aux manettes et notamment en se battant pour créer un lotissement appelé le val de Saigue oú se sont construits 250 logements. Et ce en expropriant un agriculteur et en artificialisant des hectare de terres agricoles. Cette volte-face manque de cohérence et de crédibilité.

Plus encore, il est important de souligner que M. Petitgas a activement participé au développement touristique et économique du sud-Manche, qu'il critique désormais. Il a contribué à cette attractivité en portant un projet d'hôtel sur St pair, qu'il voudrait aujourd'hui freiner en bloquant l'un des rares projets capables d'accompagner cette croissance de manière structurée et durable.

Le projet de 2006, avec son tracé défini, ses études complètes, sa déclaration d'utilité publique validée, son foncier totalement acquis, reste la seule réponse sérieuse, cohérente et à la hauteur des enjeux. Il proposait une liaison directe, sécurisée, fluide, pensée pour désengorger les centres urbains, garantir la sécurité des usagers, préserver la qualité de vie dans les hameaux et en épargnant le maximum de lieux d'habitation.

Laisser croire qu'un simple réaménagement minimaliste de la RD673 suffira à résoudre le problème de fluidité est une illusion. Le trafic est saturé, les temps de trajet s'allongent, les nuisances se concentrent, et les risques augmentent chaque année sans solution aggrave ces réalités.

Et sur le plan environnemental ? C'est une erreur majeure de croire que l'inaction est neutre. Une route pensée intelligemment, c'est :
- moins de ralentissements donc moins de pollution, de particules fines et moins de nuisances pour les riverains.

L'immobilisme, lui, engendre une pollution quotidienne, invisible, mais bien réelle. Ce n'est pas de l'écologie, c'est de l'inaction maquillée.

Le territoire n'a pas besoin de contournements partiels, de solutions bricolées, ni de décisions dictées par des postures idéologiques guidée par l'intérêt personnel. Il a besoin d'un aménagement moderne, ambitieux et réaliste. Il en va de la sécurité des habitants, de la vitalité économique, de la fluidité des mobilités, et de l'attractivité touristique que des décennies d'efforts ont permis de bâtir — y compris par ceux qui s'y opposent aujourd'hui.

Il est temps de revenir au projet de 2006 sous forme de 2x2 voies ou de voie express. Il était clair, maîtrisé, prêt à être réalisé. Il peut bien sûr être ajusté aux normes environnementales actuelles sans renier sa logique d'ensemble.

Quand à M.Petitgars le seul slogan qui aille c'est le FAITES CE QUE JE DIS MAIS PAS CE QUE JE FAIS !!!

Contribution n°445 (Web)

Déposée le lundi 21 juillet 2025 à 18h28

Ce projet n'aborde qu'un seul aspect, les déplacements automobiles or l'on sait d'expérience que lorsqu'on fluidifie un secteur, par l'aménagement de zones industrielles, de secteurs d'habitation des années après l'on se retrouve dans la même situation avec des engorgements. Il est donc nécessaire d'aborder les différents moyens de transport pour réduire les déplacements automobiles si ce n'est que ceux-ci sont du domaine de différentes collectivités Agglos ou région pour le train. Il faudrait aussi l'éclairer par les données issues des PLUI. Or ce défaut de coordination entraine une gabegie. L'enjeu est donc de tout faire pour éviter l'utilisation de la voiture.
Seul 30% du trafic concerne Avranches-Granville, le reste est du cabotage entre les différentes communes cela n'améliorera pas le trafic

et les désagréments pour les habitants se situant sur l'axe. De plus de nouveaux habitants se trouveront impactés par les nouveaux tracés.
Quant au projet :
1 - secteur du Croissant : créer une 2 fois 2 voies entre le Village Touzé et la CCI n'évitera pas un goulot d'étranglement puisque en sortie retour à 1 voie. La solution retenue pour 42 M d'€ est une gabegie
2 - la Havaudière. Le contournement n'améliorera pas de manière incontestable le confort des habitants puisque 70% du trafic continuera de traverser ce hameau. Le coût de la solution retenue, 32 M d'€ est prohibitif. Il vaut mieux aménager
3 - Sartilly-Marcey Il n'y a pas de problèmes de bouchons sur cette portion. Le contournement de Marcey est un fiasco vu le trafic l'empruntant. Le nouveau raccordement pour environ 10 M d'€ ne changera rien à cette situation

Il faut arrêter ces aménagements inutiles et couteux pour gagner 5 minutes sur un trajet. Et s'il y a des difficultés de circulation c'est aussi un moyen de se rabattre sur d'autres moyens de transport qu'il faudrait développer.

Contribution n°446 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 21 juillet 2025 à 22h26

Bonjour stop aux personnes qui ne connaissent pas 'les problématiques. Beaucoup de choses sont écrites depuis un mois il faut faire une route le plus droite donc des aménagements. Pas de perte de terre de nature de biodiversité déjà très mal mener. Le dérèglement climatique prouve que tout va très mal mais tout le monde s'en fou. Alors soyons pragmatique allons vers des solutions simples moins cher. Le département a annoncé que le social augmenté pour atteindre 70% de son budget. Organisons nos déplacements autrement beaucoup de solutions existent pour diminuer les véhicules sur les routes cela diminuera les pollutions et des économies. Enfin des recours seront déposer si le département revient sur les projets anciens destructeurs pour notre planète.

Contribution n°447 (Web)

Déposée le mardi 22 juillet 2025 à 07h27

En tant que riverain mais aussi en tant qu'exploitant agricole, je tiens à faire part de mon point de vue concernant la route, Avranches-Granville.
Pour bien comprendre la problématique, il ne faut pas perdre de vue que Granville est une ville bordée par la mer ce qui limite les voies d'accès et concentre la circulation sur un nombre d'axes plus restreints comparativement à une ville n ayant pas de façade maritime.
D'autre part, le fait que la route de la Crête ne puisse être empruntée dorénavant que dans un seul sens a contribué à dévier un flux de voiture important vers la zone du croissant et la route Avranches -Granville.
Certes, la route de la Crête subit un phénomène d'érosion et il faut agir.
Je parle en connaissance de cause, puisque une partie des terres agricoles que j'exploite est située sur la route de la Crête.
Cependant n' aurait-il pas été plus judicieux de reculer la route du littoral tout en la maintenant dans les deux sens et en préservant la piste cyclable ?
En effet limiter le nombre de voies d'accès à Granville en déviant la circulation du littoral vers les terres a pour impact direct une surcharge de la route Avranches-Granville.
Par ailleurs, on peut se demander si l'implantation des locaux d'Emmaüs sur la route Avranches-Granville était judicieuse d'autant plus qu'il y a une inadéquation entre le trafic occasionné et le stationnement proposé rendant même la circulation des véhicules d'urgence délicate.
De plus, la présence d'Emmaüs à cet endroit contribue à engorger la zone du Croissant et la route Avranches- Granville à certains moments de la semaine y compris le week-end.
N' y aurait-il pas possibilité :
-d' aménager la route actuelle avec des zones de dépassement ou de voies partagées comme cela a déjà été fait sur la route de Villedieu ou de Coutances ?
-d aménager la route de la Crête pour permettre d offrir plus de routes d accès à Granville au lieu de restreindre le nombre de voies qui y conduisent ?
Un aménagement de la route actuelle éviterait le grignotage des parcelles agricoles , contribuerait à respecter les zones humides et préserverait la diversité de la faune et de la flore qui nous entourent (dont je pense beaucoup d'entre nous ignorent la richesse) tout en respectant la tranquillité des riverains.
Il est important que toutes les personnes concernées par cette route puissent s'exprimer, et que tous les points de vue puissent être entendus et respectés.
C'est en échangeant, et en travaillant les uns avec les autres, et non pas les uns contre les autres qu'une solution la plus adaptée aux besoins et aux intérêts de tous pourra se dégager.

Contribution n°448 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 22 juillet 2025 à 10h13

Bonjour,

J'ai l'impression que ça reproduit ce qui a été fait pour le contournement de Marcey les grèves - - > résultat personne ne l'empreinte et très cher. Pas de gain de temps et facture d'essence qui explose.

La logique voudrait une 2x2voies et un axe secondaire pour tracteurs, voitures sans permis qui rendent actuellement la route terriblement dangereuse avec des radars à 80km/h qui empêchent tout dépassement.

Reouvrir l'axe saint pair sur mer à Granville par la Côte permettrait le desengorgement de cette route, 1/2 heure pour faire Jullouville / Granville. Enlever le terre plein central au niveau d'emaus pour que les pompiers puisse passer.

Du bon sens serait le bienvenue, les propositions semblent émaner de personnes qui n'empreintent jamais cette route.

Contribution n°449 (Web)

Déposée le mardi 22 juillet 2025 à 11h05

Usagée régulière de la route St Pair-Avranches, je ne souhaite pas pour autant la construction de la 2x2 voies, ni saccager la nature environnante.

Contribution n°450 (Web)

Proposée par Christophe

Déposée le mardi 22 juillet 2025 à 15h40

Comme les gens sont individualistes !!!
On voit bien que c'est l'ensemble de cet axe qu'il faut revoir ! Mais tiendrez vous compte des avis des personnes qui sont directement impactees ?

Contribution n°451 (Web)

Déposée le mardi 22 juillet 2025 à 18h06

Bonjour, je soutiens le projet 4 voies qui aurait dû voir le jour il y a bien longtemps. On a besoin de désengorger le bassin granvillais et de permettre notamment aux gens qui travaillent de gagner du temps sans que cela paraisse une absurdité de nos jours. Si on pense écologie, il n'est pas préférable que les villes soient polluées par les gaz d'échappements que causent les embouteillages ! Cessons de tergiverser et faisons avancer ce projet qui existe pour le bénéfice du plus grand nombre. Merci.

Contribution n°452 (Web)

Proposée par La déroute des routes knterlutte

Déposée le mardi 22 juillet 2025 à 21h44

En France les luttes sont très actives A69. Blois orne lu les projets ont gagné car les tribunaux on rejeter les autorisations environnementales l'association. Forte de sa présence sur le territoire 80 projets contester va poursuivra ses actions. Il conseil toutes les mobilités sauver nos paysages et de décarboné la France.

Contribution n°453 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 23 juillet 2025 à 07h42

Bonjour,

Je suis habitant de la commune de Saint-Pair-sur-Mer, et je travaille dans la baie du Mont-Saint-Michel depuis 6 ans. J'emprunte

quotidiennement l'axe Avranches - Granville, aussi bien en semaine que le week-end.

En plus de l'utiliser fréquemment, je vis à proximité de cette route, ce qui me rend particulièrement concerné par son évolution.

Selon moi, il sera difficile de trouver un accord simple et rapide sur l'avenir de cet axe. Toutefois, des solutions existent, réalistes et durables, à condition de ne pas chercher à tout reconstruire.

Le problème majeur aujourd'hui est la saturation progressive de la route, due à un trafic de plus en plus dense. Cela se ressent aussi bien aux heures de pointe en semaine que lors des allers-retours estivaux du week-end.

Les bouchons deviennent fréquents, la vitesse est fortement réduite, et la sécurité s'en trouve affectée. De plus, la présence croissante de voitures sans permis impose souvent un rythme très lent, parfois à 50 km/h sur toute la portion.

Je pense qu'en 2025, il n'est plus envisageable de créer une route parallèle. Cela impliquerait trop de contraintes écologiques, d'expropriations et de nuisances pour les riverains.

La route actuelle reste viable. La solution la plus logique, la plus efficace et la moins contraignante est donc de l'améliorer intelligemment :
• Ajouter des voies de dépassement sur des portions stratégiques.
• Installer des zones à double voie permettant de rouler à 110 km/h sur de plus longues distances.
• Repenser l'entrée de Granville, où tous les axes se bouchent régulièrement aux heures de pointe.
• La zone du Croissant et l'entrée sur Yquelon sont particulièrement saturées et mériteraient une étude approfondie pour fluidifier la circulation.

Je conçois que certains ne soient pas favorables à ce type de projet. Toutefois, il faut être lucide : nous n'avons plus le choix. Si rien n'est fait aujourd'hui, la situation deviendra très problématique dans les années à venir, tant pour les habitants que pour les professionnels de la région.

Merci de prendre en compte cet avis d'un usager quotidien concerné à la fois par l'usage et la proximité de cet axe structurant

---

Contribution n°454 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 23 juillet 2025 à 09h13

reprenons le tracé de 2006 sans plus attendre qui correspond le mieux aux attentes des usagers.

Contribution n°455 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 23 juillet 2025 à 09h47

Habitant en bordure de cette axe, aucune proposition devant notre hameau. Route empruntée de plus en plus et n'oublions pas les jeunes avec leurs petites voitures il y en a de plus en plus parmi les camions ,les tracteurs ,les véhicules gros cylindre,les motos.
Ne laisser aucune habitation sans réponses adaptées . On parle de decarbonner mais ce n'est pas tant les routes qui sont en cause mais les véhicules qui sont multiples et donc nécessitent une route pour le bien vivre ensemble. Chez nous c'est la route en déroute !!

Contribution n°456 (Web)

Déposée le mercredi 23 juillet 2025 à 11h47

bonjour, aujourd'hui 23 juillet 2025, j'ouvre ma fenêtre et voilà ce bruit incessant de voiture., à 11h35.

2 documents associés
contribution_456_Web_1.mp4
contribution_456_Web_2.jpg

Contribution n°457 (Web)

Déposée le mercredi 23 juillet 2025 à 12h19
Bonjour,

Les variantes A et B du contour de la Zone du Croissant ne mentionnent pas la création d'un Viaduc.
Celui-ci sera pourtant nécessaire pour traverser en hauteur la route de la Couperie engendrant des coûts supplémentaires.

Je m'oppose à ces deux variantes (A et B).
Ces deux variantes passent trop près des habitations dans des zones ou le caractère agricole est censé être préservé.

Une correction de l'axe existant a plus de sens d'un point vue économique et écologique.
La variante C est la plus adaptée.

Cordialement,
Ambroise

Contribution n°458 (Web)

Déposée le mercredi 23 juillet 2025 à 16h18

Je suis propriétaire et riveraine de l'axe actuel, d'une maison familiale de 1825, habitée depuis 7 générations. J'ai connaissance du projet routier Granville-Avranches depuis plus de 40 ans. Le projet a enfin pris forme début 2000 avec 2 variantes proposées en 2001, 1ère variante qui partait de la rocade de Granville, passait entre les Mérais et Gatigny, et contournait la Maréchallerie jusqu'à Cran.
La 2ème variante partait de la rocade de Granville, passait à proximité immédiate du Sap et ensuite reprenait l'axe existant au niveau de la CCI, en coupant en deux la Maréchallerie.
En 2002, le Conseil Général de l'époque a retenu la 1ère variante qui impactait très peu d'habitations dont certaines étaient à vendre à des prix bien évidemment inferieur aux prix du marché, ce qui a fait le bonheur de certains acquéreurs en toute connaissance de cause, sachant qu'ils allaient avoir non loin de chez eux, une 2x2 voies.
Je souhaite pousser un coup de gueule, aux vues des contributions de certaines personnes qui se sont identifiées et qui osent invoquer au nom de la protection de l'environnement, qu'il faut aménager l'axe actuel aux détriments des riverains qui eux y vivent depuis des décennies et dont certains ont acheté depuis plus de 20 ans en ayant connaissance des contournements et payés au prix fort leur achat immobilier.
Ces familles ont vu leurs enfants y grandir avec ces joies et ces peines et quand j'entends ou je vois des contributions, venant de certains membres d'associations dites « écologiques » qu'il faut que le Département achète et rase ces maisons, je suis indignée, scandalisée par de tels propos.
Suite à des recherches et mes connaissances du quartier, je souhaite remettre l'église au milieu du village. En effet, quand on regarde de plus près, on s'aperçoit que certains qui étaient encore en culottes courtes lorsque le projet de la 2x2 voies Granville-Avranches était acté, se sont installés sur et/ou à proximité de la 2x2 voies pour y établir leurs exploitations agricoles dîtes « BIO » de Saint-Pair-sur-Mer à Saint-Pierre-Langers (2009, 2012, 2016 et 2020), dont certains sont élus aux seins de conseils municipaux et communautaires.
Comme par hasard, ils ne sont plus concernés par les nouvelles variantes proposées dans le cadre du nouveau projet d'aménagement.
Cela interroge énormément, il y a de quoi se poser des questions !!
Il est donc hors de question de changer la donne 24 ans après, il faut reprendre le tracé initial avec une voie express, ce qui permettra de désengorger l'axe actuel qui est une aberration sur le plan écologique avec tout ces bouchons, freinages et accélérations et qui impactent sur la santé et la vie quotidienne de tous les riverains.

3 documents associés
contribution_458_Web_1.jpg
contribution_458_Web_2.jpg
contribution_458_Web_3.jpg

Contribution n°459 (Web)

Déposée le mercredi 23 juillet 2025 à 18h53

Voie express ! Une réalité ou une chimère...
Depuis tant d'année que l'on attend , d'argent dépensé, c' est à désespérer...
On nous propose maintenant de la bricole pour "fluidifier" la circulation, ne surtout pas
dire gagner du temps "Sacrilège!"
Mais le temps c'est quoi :

le temps c'est la vie !
Pour les pompiers ,le samu gagner quelques minutes sur une urgence vitale est cruciale pour mener un malade à l'hopitâl d'Avranches.
Le temps c'est moins de pollution !
Freiner sur une route par des aménagements de rond point , ou des contournements qui ne feront que créer des entonnoirs est une aberration. il faut un vrai et seul contournement tout est question de vouloir! la pollution sera moindre et nos riverains pourront respirer et dormir...
Le temps et oui c'est de l'argent!
Une entreprise qui envoie ses salariés faire un chantier sur Avranches , perd de l'argent par des temps de trajets difficiles et embouteillés, il en va de la rentabilité des entreprises sur ce trajet! Le covoiturage est possible et c'est tres bien pour le particulier mais non réalisable dans la logistic pour une entreprise.
Le temps c'est de l'emploi !
Nous avons besoin de salarié dans nos entreprise pour les pérenniser. Sauf que le recrutement est compliqué, la plupart des candidats venant d'Avranches ne s'engagent pas sur un emploi sur Granville ou alentours par la problématique du trajet.
Nos jeunes ont besoin d'emploi mais pour cela il faut que nos entreprises aient envie d'investir et de rester sur notre territoire.
Restons sur un projet réaliste répondant aux attentes de chacuns, , un projet global et ambitieux pour notre territoire.
Le monde médical, économique, touristique et écologique en ont besoins.
Nos entreprises et nos jeunes sont notre avenir. Sachons les garder

---

Contribution n°460 (Web)

Proposée par La déroute des routes interlutte

Déposée le mercredi 23 juillet 2025 à 19h15

Bonjour les garants de la C N D P route Granville Avranches . Aux usagers de cette route. Une très bonne nouvelle pour la nature que nous attendions depuis longtemps vient de tomber. La cour Internationale Européenne de Justice de la Haye viens de créer une jurisprudence en terme de l'environnement. Il faut rappeler que l'état Français a déjà été condamné deux fois pour innaction climatique. Nous nous réjouissons de cette décision internationale en faveur de la nature , des habitats et de la faune. Nous devons toutes et tous prendre en compte ces décisions très importante dans la protection de notre planète. Ce qui veut dire que tout les grands projets à venir destructeurs de nos territoires seront contestable. Réfléchissez a votre avenir de vos territoires allez-vous les condamnés il faut agir afin de rendre vos mobilités autrement. Beaucoup de solutions sont possibles alors réagissez pour des meilleurs avenir.

Contribution n°461 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 24 juillet 2025 à 08h53

Bonjour,

Je comprends votre enthousiasme pour les décisions de justice en faveur de l’environnement, et comme beaucoup, je suis sensible à la préservation de la nature, de la faune et de notre planète. Mais je vous invite à ne pas oublier une autre réalité : celle des êtres humains qui vivent déjà au bord de la route actuelle, et qui en subissent les conséquences chaque jour, depuis des années.

Je veux bien qu’on pense à demain, mais aujourd’hui, c’est notre santé, notre tranquillité et nos conditions de vie qui sont déjà sacrifiées.

Vous parlez de protéger les habitats ? Très bien. Mais nous aussi, nous avons un habitat : notre maison, que nous occupons depuis des générations, et que certains proposent aujourd’hui de raser ou d’abandonner, au nom d’un projet "moins destructeur"... sauf pour ceux qui y vivent.

La route actuelle est déjà un désastre écologique et humain : bouchons, particules fines, stress sonore, accidents. Continuer à l’aménager sans détourner le flux, c’est poursuivre un modèle polluant, inefficace et injuste.

Je vous invite donc à ne pas opposer “protection de la nature” et “protection des riverains”. Les deux doivent aller ensemble.
L’écologie sans humanité, c’est une impasse.
Et c’est bien pour cela que nous demandons une solution équilibrée, humaine, durable – et enfin juste.

Contribution n°462 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 24 juillet 2025 à 09h23

depuis trop longtemps nous attendons cette route aménagée comme prévu en 2006

Contribution n°463 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 24 juillet 2025 à 09h25

Réponse à la Déroute des Routes interlutte

C'est bien beau de se réjouir de décisions de justice internationales et de parler de grandes victoires idéologiques. Mais ici, on n'est pas dans un tribunal à La Haye, on est sur le terrain, sur une route dangereuse, saturée, où des gens vivent, travaillent, élèvent leurs enfants et prennent des risques tous les jours.

On ne parle pas d'un projet pharaonique. On parle de finaliser un axe qui existe déjà en grande partie, et de sécuriser un itinéraire qui connaît plus de 16 000 véhicules par jour en MOYENNE, dont près de 900 camions, sans parler des pics en saison. Et ça, ce ne sont pas des chiffres sortis de nulle part, c'est les études du département.

Alors quand vous parlez de "condamner nos territoires", moi je vous pose une vraie question : c'est quoi condamner un territoire ?

- C'est laisser les habitants coincés dans les bouchons matin et soir ?
- C'est continuer à faire traverser les poids lourds dans les bourgs et près des écoles ?
- C'est ignorer les accidents à répétition sur cette route ?
- C'est refuser tout aménagement au nom d'un idéalisme qui ne propose aucune solution concrète ?

L'écologie, ce n'est pas refuser tout ce qui bouge. L'écologie, c'est aussi penser à ceux qui vivent là, pas juste protéger des haies depuis un bureau ou un collectif militant.

La vérité, c'est qu'on a déjà réfléchi. Le projet initial de 2006 a été conçu avec des mesures de compensation, des études environnementales, des tracés pensés pour limiter les impacts. Il a été arrêté en plein vol pour des raisons politiques, et aujourd'hui on en paie le prix tous les jours sur la route.

Alors oui, il faut agir pour l'avenir. Mais un avenir juste, qui respecte la planète et les gens. Un avenir qui protège les milieux naturels, mais aussi les vies humaines.

Et cet avenir, il passe par des projets intelligents, comme cette 2x2 voies, conçue pour structurer le territoire, protéger les riverains et sécuriser les déplacements. Pas par des blocages systématiques, ni par des injonctions venues d'ailleurs.

Merci de ne pas rester bloqué dans des convictions théoriques pendant que d'autres vivent des réalités dangereuses. Penser collectif, c'est aussi penser aux autres

---

Contribution n°464 (Web)

Déposée le jeudi 24 juillet 2025 à 09h41

En tant que particulier vivant à Saint Planchers, j'apprécie la variante A qui désenclave ma commune.
En tant que chef d'entreprise sur Saint Pair, ZA de la lande, effectuant des livraisons dans tout le secteur sud Manche, j'organise mes tournées pour éviter les créneaux de surcharge dans la zone du croissant (La demi heure autour de 9 heure, 12 heure et 18 heures surtout les jours d'ouverture d'Emmaüs).
je pense donc utile de mettre en place :
ZA du Croissant: Variante A
Compte tenu du trafic qui traverse la Havaudière et Marcey les grèves, les variantes suivantes me semblent raisonnables pour les riverains.
Hameau de la Havaudiere: Variante B
Barreau entre Marcey-les-Grèves et Sartilly-Baie-Bocage: Variante C

Contribution n°465 (Web)

Déposée le jeudi 24 juillet 2025 à 09h45

Au cours de la réunion publique, il a été précisé que, quelles que soient les options retenues, on ne gagne pas en vitesse de déplacement mais en fluidité... grâce à la mise en place de nombreux giratoires ! Or un giratoire, s'il augmente considérablement et indéniablement la sécurité, est un équipement qui ralentit la circulation. Ainsi, tous ces millions investis pour tenter de résoudre le problème de la liaison Granville Avranches, semblent perdus dans une solution intermédiaire. La solution initiale désormais abandonnée, est la seule valable, les autres sont condamnées à l'échec avec un coût trop important pour être tentées !
Une solution pourrait consister à interdire strictement l'usage de la D673 à tout véhicule interdit sur autoroute ou voie rapide, ce qui

apportera amélioration de la fluidité sans coût !

Contribution n°466 (Web)

Déposée le jeudi 24 juillet 2025 à 10h07

Venant de Rome passer mes vacances tous les ans depuis plus de 30 ans à Granville et dans les environs malgré la circulation intense sur la départementale Granville-Avranches qu' en effet j'utilise souvent. On m'avait dit que ce problème aurait été résolu par la création de la 2X2 voies. Les déviations proposées par le département n'arrangeront pas le problème des bouchons que l'on rencontre à longueur de temps et ne diminueront pas le nombre de voitures. Il faut revenir au projet de la 2X2 voies et utiliser la voie actuelle pour une circulation partagée et écologique (pistes cyclables etc...)

Contribution n°467 (Web)

Déposée le jeudi 24 juillet 2025 à 11h07

Cet axe rapide reliant 2 communes importantes économiquement sur notre territoire et à l'attraction touristique évidente est indispensable pour :
-relier le centre hospitalier d'Avranches.
-permettre aux entreprises un déplacement plus aisé de la zone artisanale au sud de Granville.
-permettre une amélioration légitime du cadre de vie pour les habitants des quartiers traversés par la voie actuelle.
- faciliter les déplacements nord/sud des habitants et estivants empruntant la côte Ouest de notre département.

Contribution n°468 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 24 juillet 2025 à 14h27

Je ne peux en aucun cas soutenir des associations qui ne parle que de nature,d' écologie, de réchauffement climatique sans jamais parler de la protection des humains que nous sommes nous tous les riverains. Alors fermons la rd 673 aux véhicules qui peuvent prendre l'autoroute et finalisons le projet arrêté en 2022 . Certains propos sont intolérables.

Contribution n°469 (Web)

Déposée le jeudi 24 juillet 2025 à 15h01

Mettre encore des millions d'euros pour multiplier les voitures et camions polluants en CO2, aujourd'hui, à l'heure où tous les indicateurs nous alertent sur une situation climatique et un état de la biodiversité catastrophiques (donc sur la viabilité même de notre environnement), tout cela pose question.
Il y a des alternatives au "tout routier", notamment développer le train, créer des projets de tram train, pouvant être intégrés dans un réseau ferroviaire allant de Rennes à Caen. Des associations ont déjà un gros dossier bien construit à présenter sur ce sujet.
Des initiatives de co-voiturages locales attendent également quelques sous pour des panneaux par exemple.
Et nous devons réfléchir à la nécessité de nos déplacements et de nos achats.
Maintenant si à un endroit un problème de sécurité sur le réseau actuel est explicitement démontré, il n'est pas interdit de trouver une solution qui soit la moins polluante possible. Ce qui est inquiétant aussi dans notre région, c'est la détérioration de routes secondaires existantes.

1 document associé
contribution_469_Web_1.pdf

Contribution n°470 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 24 juillet 2025 à 15h45

30 ans que nous attendons la 2fois 2 voies je vous laisse imaginer pour le ferroviaire qui ne sont que fictifssur le papier !

Contribution n°471 (Web)

Déposée le jeudi 24 juillet 2025 à 23h26

Depuis de très nombreuses années, je suis riveraine de la route Granville - Avranches (D673).
A l'époque ,au lieu -dit "Le Croissant" il y avait des champs et des maisons datant souvent du siècle dernier, la seule entreprise présente était une forge marine "Entreprise Ménard ".
Petit à petit une zone artisanale s'est créée, maintenant elle va jusqu'à la Chambre de commerce. Comme le dit une personne dans une concertation, Granville est bordée par la mer, de ce fait les entreprises s'installent en dehors de Granville, soit sur Saint -Pair- sur- Mer ou sur la route de Villedieu, sur Yquelon, peu du côté de Donville, les entreprises préfèrent Bréhal.
Le centre de Granville ne peut plus répondre aux exigences de la modernité, (même un cabinet de dentistes granvillais est venu s'installer sur la zone artisanale à Saint- Pair).
Très bien, il faut du travail pour les jeunes et les moins jeunes.
Mais cette route est désuète, elle répondait au départ à un déplacement avec des calèches et des carrioles, les maisons se sont construites tout du long.
Au début de notre installation, le passage des voitures était important mais gérable, il y avait une épicière au hameau du Thar, un boulanger et un boucher à La Havaudière. En faisant très attention, on pouvait apprendre à traverser aux enfants. Maintenant, c'est très risqué ! La D 673 ne correspond plus au trafic actuel.
Je ne comprends pas que pour des raisons écologiques, on soit contre cette 2X2 voies, j'ai encore moins compris que du jour au lendemain on stoppe des travaux qui étaient programmés alors qu'il suffisait de suivre les recommandations préconisées.
Depuis cet arrêt, il a fallu plus de 4 ans au département pour examiner ce trafic toujours plus élevé.
Je ne suis pas contre l'écologie, mais Manche-Nature défend une écologie punitive. Elle oublie les riverains qui subissent le bruit, l'air pollué ,le danger de cette route qui ne répond plus aux nécessités vitales du Pays Granvillais. (Accès à l'hôpital d'Avranches et passage des pompiers de Granville vers la Sud)
C'est le département qui avait fait des études pertinentes sur cette 2X2 voies, donc il en savait l'utilité. Pourquoi ne pas utiliser les terrains déjà achetés, les agriculteurs ont été indemnisés. Les personnes qui ont acheté, malgré tout, près de cette future 2X2 voies prenaient des risques, maintenant ils sont contre pour des raisons écologiques!
Pendant ce temps là, des personnes confiantes dans ce projet, conseillées par des agents immobiliers et confortées par les jugements du tribunal qui avaient débouté les recours de Manche Nature, achetaient en toute confiance des maisons bordant la D673... Et maintenant ils en subissent toutes les conséquences.
En conclusion, je suis contre les nouveaux projets proposés par le département qui n'aboutiront à aucune amélioration. je suis pour une 2X2 voies qui utilisera les terrains déjà achetés.

Contribution n°472 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 25 juillet 2025 à 00h01

Une solution simple qui n'a pas été prise en compte. vu le nombre de maison en vente en bordure de route et sur les différents hameau, pourquoi ne pas les racheter et les raser afin de de doubler la voie actuelle. ça irait beaucoup vite !. Même tracé et hop ! pourquoi s'embêter ?

Contribution n°473 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 25 juillet 2025 à 03h05

Bonjour,

Si je me décide à transmettre un point de vue personnel, c'est parce qu'il est en fait très partagé.

Je trouve bien choquante cette demande de contournement réclamée par qq riverains demeurant dans le secteur de la Havaudiere (St Pierre Langers), St Aubin des Préaux, sur l'axe Avranches Granville, exigeant que d'autres soient impactés à leur place.
Car c'est inévitable !

QUE VEULENT-ILS ?

Qu'on détruise encore et encore de l'espace agricole au profit du bitume ? Divisant morcelant du coup les terres exploitées en parcelles non communicantes ? Comme si la vie paysanne n'était pas déjà assez compliquée.

Qu'on dépense une fortune en finançant, avec des deniers publics, un contournement ne servant que les interêts privés de quelques individus, et ce aux dépends des futurs voisins du contournement ?
Un problème humain non réglé mais déplacé, ne servant que des intérêts très particuliers

Que pour eux on déloge du coup d'autres habitants pour faire passer le contournement sur leur propriété, et rase leurs maisons ou jardins ?

LE BEURRE ET L'ARGENT DU BEURRE

Ceux qui réclament un contournement ont acheté ou hérité à bas prix à cause de la circulation, ce qui aura permis à certains d'entre eux de s'offrir le double vitrage et le ravalement de façade.
Ne reste plus qu'à obtenir une déviation et le placement aura été juteux

Inversement, ceux qui veulent vendre doivent être bien en colère ; les panneaux des râleurs dévaluent considérablement leurs propres biens, s'ils n'en bloquent pas tout simplement la vente. Car franchement entendre parler de route de l'enfer et de maisons qui se fissurent, et voir ttes ces banderoles, cela ne peut que décourager tout éventuel acquéreur.

Cet art de la dévalorisation de leur bien induit aussi que les râleurs n'ont eux-mêmes aucunement l'intention de déménager ! On peut se demander pourquoi, si enfer il y a !

On comprendra l'intérêt de la proximité des plages et de Granville à coût très modéré par rapport au marché local. Mais encore une fois, c'est vouloir le beurre et l'argent du beurre.

Le tout aux frais de la princesse ?

Je m'interroge sur le nombre de villages et autres communes françaises qui sont traversés par une route départementale ou nationale bien fréquentée et pouvant s'en plaindre au même titre
Faudrait-il les contourner tous ?
Pour ne pas nuire à d'autres riverains, ou en limiter le nombre , il faut passer très au large du bourg, donc toujours sur des terres agricoles. et faire qd même d'autres victimes du trafic

C'est un choix de société qui ne tient pas la route à l'heure où l'impact écologique réclame qu'on revienne de plus en plus vers une agriculture locale et raisonnée
Et que l'air pollué invite à réduire la circulation individuelle au profit de plus de transports en commun
Ex : augmenter considérablement les petites navettes locales desservant les plages, grandes surfaces et centre ville.

Lire les Etudes démontrant que ce genre de projet ne réduit en rien la circulation, mais au contraire la facilite, et la multiplie est juste une nécessité qui, en cette occurrence, s'impose aux élus

Enfin, ne pas se soucier de nuire à autrui pour gagner son propre confort, aux frais du contribuable, c'est un total manque de déontologie et de civisme .
Tout autant que le serait cette considérable, pour ne pas dire scandaleuse, dépense publique au profit d'une poignée d'individus si peu nombreux à en recevoir le bénéfice privé.
Aucune légitimité à dépenser autant de millions de deniers publics pour quelques intérêts privés aux effets par ailleurs nocifs

Je fais régulièrement la route Avranches Granville, je connais les ralentissements, notamment au niveau des ronds-points desservant Kairon et St Pair plage.
Certes ça bouchonne un petit peu , mais ce n'est pas le périphérique parisien aux heures de pointe !

On ne peut tout avoir, et la proximité de la mer, et l'absence de circulation estivale.

Il faudra bien, à l'heure où chaque adulte, voire même avant, possède sa propre voiture, évoluer vers un autre mode de vie que celui ne concevant que d'être individuellement véhiculé de porte à porte. Cela se prépare autrement qu'en multipliant les routes et augmentant sans cesse le maillage routier qui facilite et encourage cela même qu'il faudrait réduire.

De plus l'État et les collectivités locales ont aujourd'hui vraiment d'autres priorités que de faire un si monumental cadeau à quelques plaignants. C'est là que serait la honte.

Approuver le projet serait un non-sens social humain écologique et financier particulièrement choquant, incompréhensible, et non acceptable.

Contribution n°474 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 25 juillet 2025 à 08h05

Les gens sont complètement déconnectés de la réalité. Quand je vois des personnes qui contribuent et qui ne parlent que de circulation estivale, alors qu'il y a en moyenne 17 000 véhicules par jour sur l'année (calculé sur 365 jours), avec des pics à 20 000 ou plus, parfois sur des jours.

Et puis quand ils disent que le projet de mise en 2x2 voies impacte d'autres riverains… En réalité, il n'impacte personne : les maisons et terrains ont été achetés en connaissance de cause, souvent après 2006, et à un prix bien inférieur, justement à cause de la proximité avec le tracé prévu. Les acheteurs savaient très bien ce qu'il en était. L'humain est égoïste…

Il est grand temps que le département se bouge. 30 années pour faire une route… Heureusement que le secteur privé ne fonctionne pas comme vous.

Contribution n°475 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 25 juillet 2025 à 08h16

C est étonnant cette obsession des bouchons sur l'axe du croissant, ils sont bien plus importants sur la route de villedieu, tout le long de la zone commerciale, et aucun riverain ni usager, ne font autant de polémique !

Contribution n°476 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 25 juillet 2025 à 09h48

De lire les contributions de certains m'attristent et m'inquiètent !
Le projet de cette route n'est pas encore mit clairement « sur la table » que certains mettent déjà en avant de menaces ! Ils se disent pour autant pacifistes !
Est-ce que c'est comme cela que l'on bâtit un projet ?
Est ce ainsi que l'on protège les citoyens et les usagers d'une route qui n'en peuvent plus (toujours bien chez les autres !)
Au prétexte qu'il faille protéger la planète l'usage de la voiture est devenu la bête noire !
Réfléchissez un peu ! internet et les data-centers , les satellites , la 5 G , les lancements de fusées , les avions , les cargos , ect respectent -ils notre planète ? NON alors STOP !
Dire qu'il faille protéger les jonquilles , les prairies verdoyantes , les chemins de campagne,..... c'est respectable mais l'humain lui n'est pas respecté sur la route actuelle : trop de nuisances sonores , de pollution et surtout une sécurité qui est devient de plus en plus compliquée surtout en période estivale.
Dire qu'il faille conserver une route « droite » me semble inquiétant peu importe si les aménagements passent à proximité des habitations (toujours bien chez les autres).
Se dire favorable un jour à la création de lotissements , de zones commerciales sans penser à un aménagement d'un accès routier principal , sécurisé et qui respecte l'environnement n est pas cohérent !
Au fait tous ces gens viennent en voiture à cheval , en vélo ou en voiture ?
Se dire favorable à une variante plus qu'une autre car elle protège une ferme c'est très respectable mais ce choix protège aussi indirectement les intérêts de certains (toujours bien chez les autres).
Arrêtez aussi de pointer du doigt le commerce « EMMAÜS « quelque soit le commerce son accès n'est pas sécurisé actuellement et pour cause on ne peut pas faire passer tout un trafic dans cette zone commerciale !
Dire que l' hôpital de Granville fermera si une route rapide est créée est aberrant , actuellement on le modernise et on créé des services :services ambulatoires, consultations ,réaménagement des urgences et IRM , ! D'ailleurs tout le monde a voté les restructurations avec en compensation une route RAPIDE !!!
Dire que le trafic augmentera si une nouvelle route est crée est faux , cela va juste fluidifier et sécuriser le trafic .Souhaitez vous la désertification ou l'amélioration de l'accueil sur notre territoire ? D'ailleurs il serait bien de placer des compteurs de voitures en cette période pour vérifier , le dernier s'est fait en mars !!!!
Dire qu'un nouveau projet mettra des années a être réalisé est faux : dans le projet de 2006 tout est prêt (expropriations et acquisitions ,études ,seul le financement est à finir de boucler) , il faut juste réadapter et compenser à cause de cette fameuse loi ! Remarques certains membres du centre d'étude du département devraient d'ailleurs être plus modérés sur ce point , ils doivent rester neutres !!!
Et enfin arrêtez aussi le chantage : »si vous n'acceptez pas les variantes proposées ,il se peut que le département ne fasse rien «
Alors j ai confiance en nos élus ,les membres des associations favorables à cette route, les responsables économiques et touristiques de notre territoire , et notre président du département pour que dès la rentrée de septembre une véritable proposition d'une NOUVELLE ROUTE RAPIDE SECURISEE , PROTECTRICE DES RIVERAINS ET DES USAGERS ainsi que de l'environnement , sur les bases du projet de 2006 soit réellement « sur la table « .
ARRÊTEZ VOS VARIANTES qui n'ont aucun INTERÊT ., que de temps de perdu .....

Contribution n°477 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 25 juillet 2025 à 09h58

Il est urgent d'améliorer la route avranches granville qui n'est plus adaptée au flux actuel. Nous ne sommes plus en 1980 !!
Arrêtez de tergiverser et faites le nécessaire pour le bien de tous.

Contribution n°478 (Web)

Proposée par Juliette

Déposée le vendredi 25 juillet 2025 à 10h14

Je suis infirmière et Je suis complètement en accord avec la contribution 476.
Je suis également pour le développement ferroviaire, le développement des transports en commun qui vont prendre 30 années avant une réelle mise en place . Pourquoi un projet bien pensé, validé avec des terres acquises n'est'il pas finalisé ? Nous avons besoin de cette route notamment pour la santé de tous.
Je suis pour la reprise de ce projet arrêté en 2022. Je connais des personnes qui sont contre mais bien sûr elles ne sont pas directement concernées.

Contribution n°479 (Web)

Déposée le vendredi 25 juillet 2025 à 15h32

remettre les petites lignes de train en services, voilà qui aurait plus d'impact sur l'économie locale que des projets d'autoroutes, tout en aillant un bilan environnemental bien plus léger.

Contribution n°480 (Web)

Déposée le vendredi 25 juillet 2025 à 18h15

Il est urgent de finaliser ce projet qui commence à relever du serpent de mer
Fluidifier la circulation avec une 4 voies sera certainement plus écologique de de voir chaque we des files de voitures ininterrompues pour l'aller ou le retour des plages

---

Contribution n°481 (Web)

Proposée par Agir climat
Déposée le vendredi 25 juillet 2025 à 18h45

Des supers routes pour aller ä la plage. Il en faudrait également pour aller à super Tignes station a 2100 mètres d'altitude!

Contribution n°482 (Web)

Déposée le vendredi 25 juillet 2025 à 18h50

Le défilé de véhicules sur cette route est un non sens pour la vie des riverains.
La pollution engendrée par les bouchons est bien supérieure à celle développée par une circulation fluide à 110km/h.
Seul le principe de réalité a du sens. Pour le reste c'est de l'idéologie et elle ne peut à elle seule construire un avenir serein

Contribution n°483 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 25 juillet 2025 à 20h05

En réponse à 481
Les superoutes pour aller à Tignes existent déjà et les bobos pseudos ecolos parisiens qui ne connaissent rien à la vie provinciale en orofitent

Contribution n°484 (Web)

Déposée le samedi 26 juillet 2025 à 09h15

Ce serpent de mer va peut-être enfin voir sa réalisation pour le bien commun.
Il n'en est plus que temps. Combien d'accidents et de morts auraient pu être évités. L'économie locale et touristique a un besoin urgent de cet axe direct et sans arrêt ou ralentissement. L'avenir de notre territoire en dépend et en aucun cas je ne peux me résigner à vivre dans une réserve d'indiens au bénéfice du Nord Manche.

Contribution n°485 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 26 juillet 2025 à 10h24

Je ne vois pas l'intérêt économique et écologique à construire une nouvelle route, afin de faire gagner quelques minutes de trajet aux usagers sur la route vers Cherbourg. Cela va dénaturer les zones naturelles, notre paysage, créer des nuisances à d'autres habitants, qui avaient choisi de ne pas acheter leur maison le long de la route, sachant que la circulation sur la zone du Croissant restera importante. Cela privilégie encore le tout voiture, qui n'est pas viable à long terme. Que ferons nous de toutes ces routes quand ce mode de déplacement sera dépassé? Nous attendons plutôt des investissements sur le réseau cyclable pour relier Granville et la côte, le réseau de bus sur GTM…

Contribution n°486 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 26 juillet 2025 à 12h10

Bonjour,

Je prends cette route toutes les semaines parfois plusieurs fois par semaine. Elle est difficile. Les passages dans les bourgs, les rond-points, l'état de la route qui se dégrade à vue d'oeil n'améliorent pas l'expérience qui est déjà longue.

Mais c'est surtout pour les riverains des bourgades traversées que ce ne doit pas être agréable: bruit, pollution, vibration...En plus des dangers que cela représente avec le risque d'accident. Je ne serais pas tranquille d'élever mes enfants dans un de ces villages.

Pourquoi ne pas faire cette nouvelle route tant attendue?

Bonne journée!

Contribution n°487 (Web)

Déposée le samedi 26 juillet 2025 à 14h15

Il faut veiller à supprimer les carrefours en haut de côte, notamment celui entre la D143 et D673.
Nous privilégions la proposition B pour le croissant car elle est plus courte ; nous validons le contournement de la Havaudière et souhaitons que le nombre d'ouvrages d'art soit limité pour Sartilly.
Il faut maximiser la sécurité tout en limitant les frais pour le département. La priorité n'est pas d'aller vite.

Contribution n°488 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 26 juillet 2025 à 14h19

Depuis un mois nous constatons que beaucoup de gents raconte que cette route est accidentogène et qu'il faut beaucoup plus de temps pour faire le trajet. C'est faut il y a moins d'accidents que sur la route Villedieu qui a une très grande fréquentation. La durée du trajet que je pratique depuis 1976 est environ de 30 minutes. Pas beaucoup plus longtemps. Les accidents sont moins fréquents que sur la route de villedieu. Aménagements G A de la route actuelle est utile pas de super route destructrice. Mettre l'argent dans le parc actuel de 7800 km que possède le département. La route de. Villedieu est

Contribution n°489 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 26 juillet 2025 à 18h33

Dépenser des millions pour une semi solution qui ne permettra pas de fluidifier le traffic entre Avranches et Granville est juste une perte d'argent. Dans tous les cas l'été les touristes continueront a faire boucher l'axe st pair Granville et le reste de l'année nous resterons derrière les tracteurs et les voitures sans permis.

Contribution n°490 (Web)

Déposée le samedi 26 juillet 2025 à 20h44

Nous attendons avec impatience cette route aménagée en 2x2 voies depuis 30 ans. Il faut reprendre le tracé prévu en 2016

Contribution n°491 (Web)

Déposée le dimanche 27 juillet 2025 à 15h10

ROUTE SATURÉE DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES.. Revenons sur le projet de 2006 qui permettrait de satisfaire l'ensemble des usagers.

Contribution n°492 (Web)

Déposée le dimanche 27 juillet 2025 à 15h11

ROUTE SATURÉE DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES.. Revenons sur le projet de 2006 qui permettrait de satisfaire l'ensemble des usagers.

Contribution n°493 (Web)

Déposée le dimanche 27 juillet 2025 à 15h12

ROUTE SATURÉE DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES.. Revenons sur le projet de 2006 qui permettrait de satisfaire l'ensemble des

usagers.

Contribution n°494 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 27 juillet 2025 à 21h04

On peut trouver pleins d'excuses pour NE RIEN FAIRE et mettre la tête dans le sable, pour les riverains de cet axe bruyant et polluant, c'est la double peine car en plus de la gène quotidienne, leur bien est devenu invendable !

Contribution n°495 (Web)

Déposée le dimanche 27 juillet 2025 à 21h57

L'avenir n'est pas, selon moi, au tout routier. Le Sud-Manche mériterai un accès facilité au train. Aujourd'hui, il est très compliqué de rejoindre la capitale au départ d'Avranches. Il faut aller à Dol ou Villedieu voire Rennes.
Je ne pense pas qu'il faille construire d'autre route au détriment des habitations et des terres agricoles mais repenser la politique de mobilité de notre secteur.

Contribution n°496 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 28 juillet 2025 à 09h15

Pendant 2 ans j'ai fait ce trajet tous les jours pour le travail, Avranches / Saint Pair sur Mer. C'était une catastrophe. Quand le soir il n'y a personne (22h), je mettais 20/25min à rentrer chez moi. Le matin pour être au travail à 9h, je mettais 45min à 1h ! Et une heure, à devoir être constamment sur mes gardes pour éviter les usagers qui freinent pour arriver à 50km/h devant des radars qui flashent à 80, et ce n'est qu'un exemple de l'insécurité routière que l'on vit sur cette route. Entre ceux qui roulent trop vite, les escargots ou les touristes... C'est une plaie. J'en ai pleuré en allant au travail.
En fin d'année dernière, on m'a laissé l'opportunité entre deux postes : un à Granville (45min de trajet quand il n'y a personne sur la route, 1h15 quand tous les usagers sont là) ou un en Bretagne (45min de trajet, 50min en cas de problème... Merci l'A84), mon choix a été vite fait. J'aurais préféré rester en Normandie et travailler dans une ville que j'adore comme Granville... Mais hors de question de me retrouver sur cet axe routier imbuvable où pour prendre le travail à 9h j'aurais été obligée de prendre la route à 7h30.
C'est dommage parce qu'il y a du travail dans le sud-Manche, mais il n'est plus question pour moi de me prendre la tête sur la route.

Contribution n°497 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 28 juillet 2025 à 14h31

Domiciliée à Saint Planchers, j'emprunte l'axe Granville/Avranches plusieurs fois par semaine pour me rendre au travail.
1er constat : nous sommes, pour la plupart, seul par véhicule ! N'y aurait-il pas quelque chose à faire à ce sujet, et ainsi réduire le nombre de véhicules sur la route.
2nd constat : le raz le bol des riverains de cet axe, ce qui se comprend !!
3ème constat : attention à ne pas tomber dans le piège de la création d'une voie expresse qui ne serait pas suffisamment empruntée (Cf. Le contournement d'Avranches pour éviter Marcey qui n'est que très peu utilisé)
Me concernant, j'emprunte maintenant cette route aussi parce que l'administration pour laquelle je travaille a fermé son antenne de Granville, m'obligeant ainsi à me rendre sur Avranches....

Contribution n°498 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 28 juillet 2025 à 15h11

Bonjour,
Je réside à Rennes et vient régulièrement à Granville au moins 2 fois par mois pour voir ma famille. La route Avranches - Granville est très empruntée et, de ce fait, il y a beaucoup de circulation le vendredi soir et le dimanche.

Une route convenable devient nécessaire pour avoir un accès rapide et sécurisé.
Il y a de plus en plus d'automobilistes pressé et inconscient qui effectuent des dépassements dangereux, obligeant à faire des écarts sur le bas côté, voire à freiner pour éviter des collision.
Merci de faire le nécessaire pour trouver une solution viable et durable.

Contribution n°499 (Web)

Déposée le lundi 28 juillet 2025 à 21h22

Bonjour,
Après une lecture des quelques contributions précédentes, je ne résiste pas à apporter ma pierre à l'édifice d'un débat qui me semble tellement clivant.
Alors oui la RD673 est empruntée... mais usager depuis de nombreuses années de cette axe, de mes trajets quotidiens de la période lycéenne de fin du 20eme...(lycée Émile Littré), à ma période étudiante avec le dimanche soir embouteillé de Marcey les Grèves... Je me retrouve à refaire depuis plusieurs années ce même trajet pour aller travailler. J'entends bouchons, accidents, camions, tracteurs mais je ne me retrouve pas dans ces commentaires qui semble faire croire que cela entraîne des temps de trajets insurmontables... de 23 minutes en 1998 à 24 minutes aujourd'hui je ne trouve pas qu'économiquement le jeu d'une 2*2 voie en vaille la chandelle.
Dans tout les cas Granville de part sa situation Géographique restera ad vitam aeternam un entonnoir et donc une zone d'engorgement.
Ajoutons à ça l'absurdité écologique, budgétaire d'un projet hors du temps, je ne vois donc pas pourquoi remettre celui-ci sur le tapis.

Contribution n°500 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 29 juillet 2025 à 08h21

bonjour
l'aménagement d'une route entre Granville et Avranches n'est pas un débat pour gagner du temps mais il est proposé pour SECURISER et PROTEGER les RIVERAINS et les USAGERS .
Alors il est grand temps de travailler sur un projet de route à partir du tracé de 2006 qui doit se raccorder à la déviation de Marcey , raccordement qui était l'objectif pour que cette route soit de plus en plus empruntée !
Cet emménagement doit effectivement tenir compte des nouveaux modes de transports tout en sachant que la voiture , les camions sont les modes les plus utilisés .
Et oui :
pour secourir et transporter les citoyens aux hôpitaux seul les véhicules sont envisageables
pour aller au travail à certaines heures seule la voiture est envisageable
pour dépanner ou livrer les citoyens seule les camionnettes ou camion sont envisageables
Ce n'est donc pas en vélo ou en train que l'ensemble des déplacements peuvent se faire !!!

Vite une axe dit "rapide" c'est à dire sans rond point qui contourne les habitations est envisageable .

Contribution n°501 (Web)

Déposée le mardi 29 juillet 2025 à 11h53

Bonjour, Faire un axe neuf est complet n est pas un plaisir, le constat est qu à.l approche des élections locales et le blocage des budgets communaux la région Granville, Bréhal, Cérences reste professionnellement attractive avec les Normandy,Aptar, Mandelez Liss fr, Beaucoup de contributeur ce plaigne du coût. Mais ne développe pas pour comparé celui de l aménagement des points d accès à Sncf ou privé, pour les Pmr aménagement sécuritaire transport d animaux, À relire les adeptes du transport convivial quel coût pour les abris est wi fi! Le transport ce défini par celui des biens puis des personnes, je ne souhaite pas justifier ce que je transporte même si c est licite.

Contribution n°502 (Web)

Déposée le mardi 29 juillet 2025 à 15h26

Bonjour
Je pense qu'il est préférable d'aménager la d7 afin de rejoindre la d924 et d'y créer des zones de dépassement à 110 comme sur la d924. Ceci désengorgerait marcey et les autres communes sur la d673.

De plus l'argent économisé permettrait d'investir dans les écoles et gendarmeries qui vieillissent très très mal ou de refaire le réseau routier qui est de plus en plus endommagé. Créer d'autres routes ne servira pas l'intérêt général. Le département de la manche est emun de ceux qui compte le plus de route en France.
Cordialement

Contribution n°503 (Web)

Déposée le mardi 29 juillet 2025 à 19h25

Bonjour,
Je roule fréquemment sur la route Granville/Avranches et suis très satisfait de cette voie.
Pourquoi créer des emprises sur des terres agricoles ? alors que partout, dans les pays développés, les citoyens sont sensibilisés à la défense de la nature et sont fatigués de la bétonisation et du goudronnage.
En vous remerciant pour cette enquête.
Bien sincèrement.
Christophe

Contribution n°504 (Web)

Déposée le mercredi 30 juillet 2025 à 08h13

Cela fait 30 ans que l'on envisage cette route statégique une des plus fréquentée de la Manche, arrêtons les tergiversations qui risquent une nouvelle fois d'entrainer annulations ou reports. les options A B et C privilégiées par le département pour les 3 secteurs concernés semblent à mon avis les moins mauvaises solutions à défaut d'une véritable 2x2 voies. Alors décidez et commencez les travaux. Si ce sont les finances qui vous manquent utilisez les 14 millions d'euros prévus pour l'inutile et dérisoire contournement SE d'Avranches rejeté par 75 % des intervenants, mais que, pourtant vous continuez à étudier. Les enjeux ne sont pas les mêmes.

Contribution n°505 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 30 juillet 2025 à 09h29

Il ne faut surtout pas s’engager dans les nouveaux itinéraires proposés.
Pourquoi ? Parce qu’on sait très bien ce qui va se passer : encore 5, 10, voire 15 ans d’études, de concertations, de réunions, de papiers… pour qu’au final, tout soit bloqué par des recours d’associations militantes, déconnectées du terrain, mais expertes en procédures.

On n’a plus le temps d’attendre.

Le projet de 2006 avait l’avantage d’être étudié, avancé, encadré, et connu de tous. Certes, il peut être retravaillé pour s’adapter aux réalités actuelles, mais il offre une base solide, concrète, et déjà largement validée.

Continuer à changer de tracé, c’est jeter de l’argent public, du temps précieux, et parfois même des vies, au vu de la dangerosité de la route actuelle.

Il faut maintenant du courage politique et du bon sens : reprendre ce qui a été engagé, l’optimiser si nécessaire, et agir. Car pendant que certains débattent sans fin, d’autres roulent, attendent, subissent…

Contribution n°506 (Web)

Déposée le mercredi 30 juillet 2025 à 11h37

Bonjour,
Merci de bien vouloir prendre connaissance du courrier en pièce jointe.
Cordialement,

1 document associé

Contribution n°507 (Web)

Déposée le mercredi 30 juillet 2025 à 12h35

Je suis pour la variante A du projet, car elle réduira considérablement la circulation dans la zone du croissant en détournant les nombreux véhicules (tourisme, poids lourds, artisans, etc.) à destination de Coutances et Cherbourg. Rendant aussi plus fluide le trafic vers Granville.

Contribution n°508 (Web)

Déposée le mercredi 30 juillet 2025 à 22h14

J'emprunte régulièrement cet axe routier : celui ci est de plus en plus utilisé dans les 2 sens.
Hormis le contournement de Sartilly et l'arrivée sur Avranches en 2 fois 2 voies il est parfois impossible de doubler des véhicules . Selon le trafic le trajet peut durer de 30 minutes à plus de 50 minutes. Cela est notamment problématique en cas d'urgence médicale (centre hospitalier de Granville vers celui d'Avranches) Cet axe est aussi beaucoup utilisé par des convois agricoles et des gros camions (transport de graviers en provenance de la carrière Cosnicat de ST Michel des loups) . Pas d'aménagement sur le bas côté permettant à ces tracteurs ou camions de rouler sur les bas côtés pour les doubler.
L'aménagement est indispensable et dans les meilleurs délais

Contribution n°509 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 31 juillet 2025 à 15h19

On voit très bien où vous voulez en venir en utilisant le terme " modernisation" et non "construction" d'un nouvel itinéraire Granville-Avranches..... D'ailleurs pourquoi Granville-Avranches et non pas Avranches -Granville alors que cet axe devrait être une continuité logique de l'A84..... pour aller drainer le département .
Voilà 20 ans que vous parlez de ce projet. Tout comme de l'agrandissement du port de Granville..... pour en arriver au "pschitt" du "il ne se passera rien" .....conséquence d'un manque de courage . Vous voulez le développement de votre département tant sur le plan économique que touristique ou non?
Il est plus facile de ne rien faire en se cachant derrière l'expression agissante de minorités qui ne souhaitent qu'une chose c'est notre déclin, notre appauvrissement pour mieux apparaître ensuite comme la seule solution du rebond. Ouvrez les yeux; arrêtez de gaspiller des fonds publics générés par la collecte auprès des privés.
Quand je pense que le tracé avait été voté, que les expropriations étaient actées et puis "pschitt", plus rien. Retour à la case 0, changement de Président ! alors bien sûr il ne faut pas faire ce que le précédent avait mis en oeuvre ....
Votre consultation c'est une caricature de la démocratie participative. Vous êtes des fades , sans saveurs, et on vous oubliera aussi vite que vous êtes arrivés au pouvoir.
Allez, montrez qui vous êtes au risque de déplaire. Décidez et vous recevrez!
Arrêtez la mascarade et agissez.
Cela va être très dur de trouver des financements dans les 5 ans à venir compte tenu du contexte géopolitique.
Comme quoi quand le train passe il faut monter dedans au risque de rester à quai en attendant Godot!
Bon courage.

Contribution n°510 (Web)

Déposée le jeudi 31 juillet 2025 à 17h40

Il y a urgence en la matière faudra il attendre encore une nouvelle génération ?

Contribution n°511 (Web)

Proposée par Maxence

Déposée le jeudi 31 juillet 2025 à 18h51

Étant natif de Granville j'entends parler de la 4 voies entre Granville et Avranches depuis mon enfance. C'est clairement incompréhensible qu'une ville comme Granville ne soit pas désenclavé, quand je vois la circulation sur cet axe il est urgent d'aménager la route qui est régulièrement saturée.
D'autant qu'en lisant certaines contributions dites écologistes, je ne comprends pas leurs arguments car le manque de fluidité entraîne forcément une pollution liée à l'augmentation de la consommation de carburant des véhicules par rapport à une circulation stabilisée.
Aujourd'hui je travaille sur Rouen et nous vivons la même situation malgré des transports en commun (métro et bus) car la ville est traversé par une route qui n'est pas faite pour accueillir autant de véhicule, la ville de Rouen est la seule ville de France de cette dimension à ne pas avoir de périphérique. Cependant ils ont tout de même entrepris des travaux routiers d'envergure afin de limiter ce phénomène (pourquoi les projets avancent en Seine Maritime et non dans la Manche ?)
Les même causes provoquent les mêmes effets, bouchons, pollution, pertes de temps….
Je reviens régulièrement sur st pair et si un axe fluide était construit je l'emprunterai pour revenir de l'A84 au lieu de prendre la Route de Villedieu, qui elle est aussi pénible. Et ce pour une meilleur securité.
Arrêtons de chercher à mettre des pansements sur des jambes de bois avec un projet fait de mini contournement qui ne résoudront en rien le problème de fluidité et qui vont coûter un argent de dingue pour un résultat très médiocre.
La seule solution est de faire ce qui se fait partout c'est à dire de finir la 4 voies comme c'était prévu au début des années 2000 lorsque je suis né!!

Contribution n°512 (Web)

Proposée par La déroute des routes
Déposée le vendredi 1 août 2025 à 08h43

Maxence. Au lire de vos propos concernant Rouen qui est est un projet de l'état et non département. il y a dans ce dossier un impact financier que les élus royannais ne souhaite pas prendre. Ils refusent de s'engager .

Contribution n°513 (Web)

Proposée par Sandrine
Déposée le vendredi 1 août 2025 à 09h12

Franchement, je suis très inquiète. On parle, on tergiverse, on réfléchit encore à faire d'autres études, à explorer d'autres trajets... mais on n'agit pas ! Et pendant ce temps-là, la route entre Avranches et Granville devient de plus en plus dangereuse. Je la prends presque tous les jours pour le travail et je vous assure que c'est une vraie angoisse, surtout quand il pleut, quand il fait nuit, ou en période touristique. Les files de voitures, les camions, les gens qui doublent à l'aveugle… C'est pas une route, c'est une loterie !

Et maintenant, on nous reparle de nouveaux itinéraires ? De nouveaux tracés à l'étude ? Mais ça va encore durer des années ! Encore des millions d'euros jetés dans des études... Et si ça finit comme d'habitude, avec des recours d'associations "anti-tout", on recommence à zéro. Encore. Et encore. Et en attendant, qui est sur la route ? Nous. Nos enfants. Nos proches.

Le projet de 2006 avait ses défauts peut-être, mais au moins, il existe ! Il est concret, il est avancé, les études ont été faites ! Il suffit de l'actualiser, de revoir ce qui doit l'être, mais il ne faut pas repartir de zéro. On n'en peut plus.

Moi je le dis : arrêtons d'attendre qu'un drame plus grave encore arrive pour bouger. C'est maintenant qu'il faut agir.
Merci de ne pas jouer avec nos vies. Et merci de ne pas rester égoïstes.

Contribution n°514 (Web)

Déposée le vendredi 1 août 2025 à 11h25

Bonjour,
une circulation fluide telles artères et veines est indispensable au réseau routier pour éviter les embolies actuelles.

il faut penser aux professionnels qui perdent un temps fous dans les bouchons et autres ralentissements intempestifs
de plus une circulation fluide est écologiquement importante pour pour les moteurs thermiques
cordialement

Contribution n°515 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 1 août 2025 à 12h11

Nous sommes pour les aménagements sur l'existant, mais CONTRE la création (plus qu'onéreuse) de nouvelles infrastructures routières. Ces dernières rogneront sur les zones naturelles, créeront encore plus de nuisances sonores. C'est une véritable aberration que de vouloir encore détruire des espaces de végétations accueillant faune et flore sauvages et cultivations pour tant de pollution.
A l'heure de la crise climatique et financière, il serait temps de prendre des décisions pour la pérennité et la sauvegarde de la Terre.

Contribution n°516 (Web)

Déposée le samedi 2 août 2025 à 06h24

Bonjour,
Personnellement je ne suis pas favorable à cette nouvelle route
Pour l'emprunter de manière régulière (environ 1 à 2 fois par semaine), la circulation est surtout gênante au niveau de l'Emmaüs (parking toujours très plein les jours d'ouverture).
J'ai remarqué aussi que la circulation pouvait être dense au niveau du rond-point de fin de rocade, l'aménagement récent est un peu étrange (une sortie pour Granville, une sortie pour Avranches qui contourne le rond-point pour arriver à un stop qui rejoint la sortie de St Planchers sans différence finalement de sortie...et j'ai l'impression qu'il a aggravé le phénomène existant. Mais peut-être que ce sont les prémices d'autre projet ?
Aussi, construire une nouvelle route gênera d'autres riverains et réduira l'espace agricole ou naturel (arbres par exemple mais aussi la biodiversité).
Essayons de faire mieux avec ce qu'on a pour limiter les frais financiers aussi (coût de construction d'une nouvelle route pour les collectivités++), développer les transports en commun par exemple, les voies vertes sécurisées...
Merci pour votre écoute,

Contribution n°517 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 2 août 2025 à 12h21

Je suis pour le réaménagement et même la création d'une 4 voies pour l'axe Avranches-Granville. J'emprunte régulièrement cette route est elle devient vraiment trop dangereuse telle qu'elle est. Les usagers ne respectent pas les limitations de vitesse, il y a fe moins en moins de zones de dépassement : ce qui génère de l'agacement de certains qui font n'importe quoi après. De plus elle est régulièrement empruntée par des tracteurs, scooters et voiture sans permis. En période de vacances et week-end elle est encore plus empruntée ainsi qu'aux heures de sortie du travail. J'entends également parler de cette route depuis petite et rien n'est fait depuis 35 ans voir plus. Il est grand temps d'agir pour la sécurité de tous !
Pour l'aspect écologique, je comprends les craintes, mais quand on réfléchi actuellement a la santé des riverains vivant en bord de cette route et de la qualité de l'air, je ne suis pas sûre que les bouchons constants soient une bonne chose. Pour l'écosystème?m, il y a toujours des moyens de "déplacer" les espèces que l'on souhaite protéger.
Pour l'aspect financier, cette route est beaucoup plus urgente que l'axe qui a été créé de Ponts a Marcey les Greves, qui n'est pratiquement jamais utilisé car le GPS fait passer par Marcey.
J'espère sincèrement qu'une solution rapide sera trouvée car pour moi, il y a un gros soucis de sécurité pour les riverains et les usagers.

Contribution n°518 (Web)

Proposée par Marion

Déposée le samedi 2 août 2025 à 20h29

Je suis pour la reprise du tracé sur les terres déjà acquises. Voir pour un projet peut-être moins ambitieux mais néanmoins plus efficace que les propositions. Les utilisateurs d'une à 2 fois la semaine de cet axe ne peuvent en aucun cas être objectifs. Les utilisateurs au quotidien en savent quelque-chose.
Un peu de bon sens pour éviter de nouveau à exproprier des terres.
Je suis pour une voie rapide à étudier sur le tracé non abouti de 2022

Contribution n°519 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 3 août 2025 à 09h13

Que de projets inutiles, coûteux, et contraires à l'objectif qui doit nous importer tous : la nature, la biodiversité, les arbres...
La route actuelle est parfaitement suffisante pour l'échange Granville-Avranches, mieux vaut trouver des alternatives aux déplacements, favoriser le co-voiturage, augmenter les liaisons collectives par transports en commun, car, le saccage de la nature, la "bitumisation" des champs, des prairies, des bois, des prés est une aberration écologique que les enfants du monde d'aujourd'hui sauront reprocher aux adultes actuels que nous sommes.
Notre propension à détruire le vivant n'a d'égale que l'idiotie de continuer à couper la branche sur laquelle nous sommes assis, les arbres et le végétal, et pourtant qui nous fait vivre, nous humains, pauvres animaux respirants....
Je suis absolument contre une modification de la route actuelle et à un quelconque rajout de bitume, ce cancer noir que portent les sentiers de notre espèce.

Contribution n°520 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 3 août 2025 à 19h28

Bonjour,
Sans service de transport en commun dense et étendu, les nouvelles routes ne feront qu'appeler plus de trafic En revanche, le contournement des hameaux est indispensable pour le trafic incompressible des camions.
Dans notre bocage, seul les circulations douces peuvent compléter efficacement une ligne de bus fiable et rapide.
Pour rendre les circulations douces attractives pour tous ceux qui vont travailler en voiture, elles doivent être développées à l'abri des voitures et des camions dans les bourgs ou vers les parkings relais pour vélos et voitures.
L'implication des entreprises, des écoles et des communes est indispensable pour le dernier kilomètre : navettes dans les zones d'activité, parkings abrités avec recharge pour les flottes de vélos ...
Sur les routes, la BMF est une bonne idée pour les engins agricoles et les voitures sans permis, pas pour les familles à vélo.
Dans les bourgs, les arrêts de bus pourraient être complétés par des parkings vélo avec des armoires de recharge ; les aires de covoiturage existantes accueillir des arrêt de bus, des bornes de recharge compatibles V2G, des abris sécurisés avec armoires de recharge pour les deux roues électriques, un point taxi avec tarif couplé bus-taxi.
Les bus pourraient être hybrides de sorte à pouvoir traverser les bourgs et hameaux en silence.
Pour les anciens, les parents isolés et les personnes a besoins particuliers ou en soirée, le département ou les communes pourraient aider une desserte en taxi-relai jusqu'au domicile.
En complément, une ligne de covoiturage pourrait être ouverte.
La ligne de chemin de fer est sous exploitée. Une étude de rentabilité d'une télécabine depuis la gare vers Avranches pourrait être envisagée en cas de redynamisation du trafic voyageurs par une navette régulière avec deux ou trois arrêts.
Une application pourrait proposer le meilleur mode de transport au moment voulu. Ses statistiques permettraient d'optimiser l'offre et les coûts pour les contribuables sur le long terme.

Contribution n°521 (Web)

Déposée le lundi 4 août 2025 à 11h06

Bonjour,
Je suis opposée au projet de "mini contournements" qui n'apporteront ni fluidité du trafic, ni sécurité, ni améliorations pour les riverains.
Pour moi, seul le projet de 2x2 voies reste un investissement à long terme et assurera un développement du territoire, maîtrisé bien sûr, au niveau touristique et artisanal.
Qu'en est-il de se "revirement" du Président du Conseil départemental qui semble désormais revenir au projet initial ?

Contribution n°522 (Web)

Déposée le lundi 4 août 2025 à 11h11

Bonjour,
je lis les contributions. Je trouve anormal que soient prises en compte les contributions anonymes; en effet, on peut être pour le projet du conseil départemental, ou contre, mais il faut pour être crédible s'identifier; en effet cela évitera des contributions de personnes qui ne sont ni résidentes sur le territoire, ni impactées par le projet, voire dont le seul but est un aspect militant !

Contribution n°523 (Web)

Proposée par Angelique Déposée le
mardi 5 août 2025 à 13h15

Bonjour,
je suis favorable au projet initial de 2006 pour la sécurité de tous .
J empreinte cette route quotidiennement depuis 30 ans, avec un trafic de plus en plus dense et tous types de véhicules qui rend cet axe particulièrement dangereux entre les scooters ,les vélos, les tracteurs ,les voitures sans permis,les secours ,les camions....
C est une nécessité d'autant plus que les terrains sont déjà acquis ,sans parler de l 'enjeux économique !

Contribution n°524 (Web)

Proposée par Michel

Déposée le mardi 5 août 2025 à 20h43

Le Granvillais est en pleine expansion, les zone commerciales sont pleines, il y a de nouveaux habitants dans les communes périphériques, le trafic routier est plus important, il faut une route nouvelle en 2 fois 2 voies

1 document associé
contribution_524_Web_1.pdf

Contribution n°525 (Web)

Proposée par eric

Déposée le mercredi 6 août 2025 à 09h28

Bonjour
Très bonne analyse de Michel contribution N°524 .
NON "au bricolage" proposé actuellement par les variantes des services du département : couteux , polluant et non respectueux des riverains et des usagers .
Très favorable à une nouvelle route sur les bases du projet de 2006 et au plus vite .
Il faut de la volonté ! "Quand on veut on peut" . AU TRAVAIL sans plus attendre .

Contribution n°526 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 6 août 2025 à 11h52

Bonjour , il serait temps de mettre la 2x2 voies car la situation est catastrophique surtout au niveau de saint pair sur mer

Contribution n°527 (Web)

Proposée par Jean Pierre

Déposée le mercredi 6 août 2025 à 16h13

Sur la route des vacances je constate la confection de nombreuses nouvelles infrastructures. Et chez nous cela pose problème? Si cette axe rapide ne se fait pas , il faudra mettre des passages à 50 devant toute les habitations tant la circulation est intense. Et d'ici peu de temps ce sera Comme à St pair sur l'ensemble de l'axe avranches granville. Il suffit de sortir un peu de chez soi pour se rendre compte qu'ailleurs c'est possible et pour des klms de plus grande importance. C'est une question de volonté.

Contribution n°528 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 7 août 2025 à 02h44

Personnellement je suis contre ce projet : depuis le départ pourquoi ne pas avoir fait le contournement au lieu d'avoir fait séparément d'abord le contournement de Marcey (que personne ne prend) et après le contournement de Sartilly-Baie-Bocage ? De plus c'est un manque à gagner pour les commerçants.

Contribution n°529 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 7 août 2025 à 02h58

Je suis contre ce projet :
Pourquoi dès le départ ne pas avoir fait directement ce contournement au lieu des 2 contournement de Marcey et Sartilly-Baie-Bocage ?
J'entends les arguments des habitants qui sont pour et je les comprends mais ils faut arrêter de jeter l'argent par les fenêtres.
Les perdants seront (toujours et encore) les petits commerçants qui vivent l'été grâce aux arrêts des touristes. Sans compter l'impact écologique sur le territoire. Nous sommes une dès régions les plus fraîches de France nous devons le rester. Donc NON à ce contournement

---

Contribution n°530 (Web)

Déposée le jeudi 7 août 2025 à 09h48

Il est urgent d'éviter des nouvelles constructions de routes.
Quelques déviations devraient suffire à résoudre les problèmes actuelles d'encombrement.
Il faut favoriser au maximum les transport collectifs.

Contribution n°531 (Web)

Déposée le jeudi 7 août 2025 à 11h47

J'ai récemment emprunté cette route quand je suis venu en vacances à Granville
Je suis effaré de voir que la situation n'a pas évolué depuis quelques années quand on voir la densité de la circulation automobile et la proximité des riverains

Si j'ai bien compris le dossier, c'est le gouvernement qui a bloqué le dossier, et privilégié la vie de 3 rainettes à celle de centaines de riverains et de milliers d'automobilistes... et ce au moment où il a fait une loi d'exception pour reconstruire Notre Dame, et autoriser l'abattage de 2000 chênes centenaires... On marche sur la tête

Ma proposition est simple : mettre ce sujet en tête de ceux à débattre aux prochaines législatives, et demander aux candidats de s'engager en général sur une simplification radicale des procédures, et en particulier pour ce dossier sur l'adoption de la variante la plus protectrice des riverains et efficace pour l'amélioration de la circulation automobile

---

Contribution n°532 (Web)

Déposée le jeudi 7 août 2025 à 12h26

Les ronds points ralentissent le trafic. La zone Intermarché est toujours en bouchon le matin le midi et le soir. Le rond point qui a été fait route de granville avant le pont à la jonction avec la rocade de granville est très mal pensée: dans le sens vers Granville il y a un terre plein avant le rond point qui ne fluidifie pas du tout le trafic. La sortie de ce rond point est totalement désaxée et pas du tout pratique pour les usagers. L'aménagement est catastrophique. Ça allait plus vite avant ce rond point, il y avait des voies pour se lancer et accélérer le trafic

Contribution n°533 (Web)

Proposée par Victor

Déposée le jeudi 7 août 2025 à 15h43

Pour faire la route régulièrement c'est de pire en pire.les transports en commun ne suffiront pas. Nombreuses sont les personnes qui utilisent cette route pour se rendre à leur habitation. Une voie express même une 2 voies semble la plus adaptée au regard du trafic qui se veut grandissant.
Si les terres sont acquises il faut agir pour la sécurité des usagers et je pense aussi aux nombreux riverains.

Contribution n°534 (Web)

Déposée le jeudi 7 août 2025 à 16h41

4 juillet 2025 rendez vous pour un examen à l'hôpital d'Avances. Nous sommes partis plus tôt et heureusement car la route s' est effectuée de saint Pierre Langer au rond point de Sartilly-Baie-Bocage derrière un camion et un tracteur à 20 km/h ... il est vrai qu'il faut être en avance, mais en 2025 rouler à 20 à l'heure sur 6 kms, heureusement que ce n'était pas une urgence et que nous étions début juillet !

Nous vous demandons une voie rapide entre Granville et Avranches pour la sécurité de nos personne et de nos trajets sur cet axe très saturé.

2 documents associés
contribution_534_Web_1.jpeg
contribution_534_Web_2.jpeg

Contribution n°535 (Web)

Déposée le jeudi 7 août 2025 à 18h45

Bonjour,
L'aménagement de l'axe routier Granville / Avranches est une priorité majeure parmi les actions publiques à mener à bien, pour enfin doter ce territoire d'infrastructures routières à la hauteur des flux de circulation recensés, dans une vision d'ensemble et concertée des politiques publiques d'aménagement à mettre en œuvre dans le Sud-Manche.
La hiérarchie des voies doit être rétablie dans le cadre d'un plan plus général de mobilité, permettant une distinction entre les flux résidentiels / zones d'activités / transits, situation absolument plus maîtrisée depuis le développement de l'agglomération granvillaise (au fil des 30 années écoulées).
La voie de transit doit en réalité permettre le contournement des zones d'habitat et d'activités économiques et pour ce faire, devra pour l'essentiel reprendre le tracé de la 2 x 2 voies envisagée jusqu'en début 2021. Dès lors qu'elle apporte une solution distincte pour éviter les zones de St Pair et St Pierre Langers, son dimensionnement en 2 x 1 voie doit suffire pour absorber les flux et rendre ce projet compatible avec les enjeux environnementaux et autres dispositifs en vigueur.
Le raccordement de cette nouvelle voie de transit à l'entrée sud de Granville doit être réfléchi avec l'opportunité de création d'une aire multimodale sur l'emplacement de l'actuelle zone de Mallouet (déchèterie), qui donnera tout son sens à une politique concertée des mobilités sur le territoire de GTM.
Avant de constituer un enjeu technique, cette ambition de modernisation de l'axe routier Granville / Avranches relève d'abord d'une vision territoriale globale et d'une volonté politique affirmée.
Bien cordialement
Stéphane SORRE

Contribution n°536 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 7 août 2025 à 19h22

La modernisation de l'axe autoroutier Granville Avranches est importante et sans doute nécessaire. Néanmoins la priorité est de favoriser les déplacements ferroviaires sur l'axe Rennes-Granville en améliorant la fréquence des trains pour éviter d'avoir à prendre son auto. L'amélioration de la ligne ferroviaire Paris Granville est plus qu'urgente et nécessaire pour le développement économique de la

région en réduisant de manière importante le temps de parcours et la fréquence des trains.

Contribution n°537 (Web)

Déposée le jeudi 7 août 2025 à 19h50

Avocat à Donville les Bains, déjà compliqué de circuler dans la Manche …. la route Granville Avranches une galère pour les entreprises, les riverains, les usagers quotidiens, les familles du pays granvillais dont un proche est hospitalisé à Avranches…. Quand la Manche aura t'elle enfin des Politiques soucieux de l'intérêt général, volontaires, visionnaires ? Allez visiter d'autres départements en Bretagne, Vendée …. Et arrêtez d'être pollués par les contre-vérités, les visions archaïques sur le sujet de quelques pseudo-écolos …. Imaginez qu'avec eux on peut même penser qu'aucune église n'aurait été édifiée au centre de chaque village ! Vive la 2 fois 2 voies Granville Avranches et sur la totalité de l'axe …. d'intérêt général majeur car sûrement plus sûr, plus économique et voire même plus écologique que de rouler derrière les tracteurs, les voitures à moins de 80 kms, sans parler des coups d'accordéon et autres bouchons ….

Contribution n°538 (Web)

Déposée le vendredi 8 août 2025 à 10h00

Je souhaite le contournement des zônes habitées (forte densité) et la mise en place d'une route "trois voies" avec zônes de dépassement alternées. Je souhaite les mêmes dispositions sur l'axe Granville-Villedieu qui connait les mêmes nuisances et une densité de circulation similaire. Sortir de nos villages à certaines heures est compliqué et dangereux. Des voies d'accès et de sorties bien dégagées de ces deux axes seront nécessaires.

Contribution n°539 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 9 août 2025 à 10h15

Venant en vacances sur Granville depuis toujours, je me rends compte que la circulation est de pire en pire sur cet axe Granville - Avranches, ce qui devient dangereux et les bouchons augmentent largement la pollution. Je l'ai d'autant plus réalisé quand j'ai travaillé quelques semaines à l'hôpital d'Avranches ... La 2x2 voies est indispensable.

Contribution n°540 (Web)

Déposée le samedi 9 août 2025 à 12h48

Je ne comprends pas qu'il n'y ai t pas déjà eu des voies de dépassements sur cet axe rectiligne et avec des possibilités s'agrandissent pour améliorer la fluidité et le temps de ce parcours.
C'est pourquoi je propose tout simplement des voies de dépassements avec le minimum de ronds points et le minimum de dépenses alors qu'on nous demande d'économiser. S'il faut répondre aux variantes proposées par le département, ce serait croissant C, Havaudiere, A et Marcey Les Grèves, B avec une réflexion pour indemniser certains riverains.
Je suis contre la 4 voies qui esthirs sujets.

Contribution n°541 (Web)

Déposée le samedi 9 août 2025 à 13h10

s'il faut juste un avis sur les variantes : croissant C; Havaudière : A; Marcey les grèves B
Je trouve qu'il faut conserver l'axe dans l'état rectiligne d'aujourd'hui, minimum de dépenses , on nous demande des économies à faire. le département et l'état aussi, sinon le contribuable ne va pas comprtendre!

juste des 3 voies sur le parcours (dépassement sécurisés sur l'axe) pour fluidifier et sécuriser le temps qui ne sera jamais bien moindre.
revétement moins bruyant sur les hameaux (éventuel rachat de maisons de riverains).
favoriser les transports en commun, revoir horaires fréquences des cars, maintenir des prix bas. le vélo sécurisé sur les axes autour.
demain la voiture individuel sera électrique, moins de bruit, et diminution des moteurs à combustion (pêtrole en hausse), juste au commencement des travaux...
Un projet 4 voies est un projet du 20 ième siècle, dépassé, comme les politiques qui le défendraient; Respecter les terres agricoles et la biodiversité sont d'actualité.

Contribution n°542 (Web)

Déposée le samedi 9 août 2025 à 14h08

Riveraine la marechallerie
Vous parlez de fluidité, sécurité. Combien fois par jour nous attendons dans le milieu de la route pour tourner à gauche en venant de granville
Ne parlons pas du bruit
Camions tracteurs voitures = bouchons et pollution
Tous vos projets , les 2000 voitures seront toujours là
Il faut reprendre le projet initial

Contribution n°543 (Web)

Proposée par Alfred

Déposée le samedi 9 août 2025 à 14h46

J’espère que vous tiendrez compte des contributions des personnes concernées au quotidien par l’axe avranches granville. Le projet de 2006 aurait dû être finalisé. L’arrêt en 2022 est représentatif des engagements de nos politiques qui savent déjà ce qu’il adviendra de l’avenir de cette route bien malheureusement.

Contribution n°544 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 9 août 2025 à 15h48

Il est urgent de faire un contournement des hameaux qui subissent beaucoup de bruit et que l axe avranvhes granville soit aménagé en voie rapide.
Merci de nous laisser la possibilité de donner notre avis.

Contribution n°545 (Web)

Déposée le samedi 9 août 2025 à 23h13

Un nouvelle route n'est pas nécessaire. Une amelioration de la route en 3 vois est tous qu'il faut.

Contribution n°546 (Web)

Déposée le dimanche 10 août 2025 à 18h28

1- Zône du Croissant: la variante A(V2bis) me semble répondre complètement au problème de bouchons, de nuisance pour les riverains et de sécurité pour la partie commerçante. Malheureusement avec un impact écologique certain sur une zone agricole mais avec une réduction de l'impact CO2 dû aux embouteillages. La solution B n'évitera pas le bouchon à partir de la CCI, quant à la solution C, je ne vois pas bien une 4 voies entre les habitations ou les commerces..

2- Hameau de la Havaudière: la variante B5V2) répond le plus au problèmes du transit et de la nuisance pour les riverains. la solution d'aménagement de la traversée ne résout rien et bloquera encore plus le trafic.
3- Sartilly- Marcey les grèves: la proposition B(V2) est certainement suffisante car c'est une zone relativement roulante à 80 Kmh. L'aménagement complet de contournement est très couteux et peut certainement attendre.

Contribution n°547 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 11 août 2025 à 11h01

Pourquoi privilégier des secteurs ? Tous les riverains subissent les multiples désagrément de cet axe. Les radars sont la preuve du respect de la vitesse de nombreux usagers. Chaque hameau doit etre pris en considération même ceux en bordure de route qui ne sont pas pris en compte dans les propositions.
Axe rapide projet arrêté en 2022 en 2 fois une voie pour le respect de l'ensemble des riverains sur des terres que nous avons laissé pour ce projet.

Contribution n°548 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 11 août 2025 à 15h43

Je suis en accord globalement avec les projets visant à fluidifier l'axe Avranches - Granville qui en a bien besoin
Je privilégie les propositions
A pour le croissant
B pour la Havaudière
C pour sartilly -Marcey les Grèves
En espérant que ce projet qui à plusieurs dizaines d'années débouchent enfin
Cordialement

Contribution n°549 (Web)

Proposée par Christophe

Déposée le lundi 11 août 2025 à 17h47

Je suis pour une limitation de la vitesse à 50klm h sur l'ensemble de l'axe avranches granville afin de PRESERVER la santé et un mieux être de l'ENSEMBLE des RIVERAINS et de surcroît sans coût supplémentaire.
Il sera toujours temps de voir par la suite si un axe rapide est necessaire.
Le plus important est de prioriser la santé physique et mentale des riverains qui sont à bout de souffle (notamment suite à l'arrêt de 2022). Le mélange des types de véhicules renforce une insécurité pour tous sur la totalité de l'axe granville avranches. Alors tous à 50 KLM heure ! En attendant mieux : peut-être , sûrement, ou pas du tout.

Contribution n°550 (Web)

Proposée par Christian

Déposée le lundi 11 août 2025 à 18h16

bonjour
je fais régulièrement le trajet Avranches Granville ,cela devient impossible le matin et le soir dans les heures de pointe , et les mois de juillet aout . l'aménagement de l'axe Avranches Granville est une urgence
cordialement

Christian Morice

Contribution n°551 (Web)

Déposée le lundi 11 août 2025 à 21h05

Je suis commerçante à Granville depuis plus de 40 ans et je peux vous dire que la circulation devient un vrai problème, surtout aux beaux jours. Entre les habitants, les touristes, les camions de livraison et les véhicules des secours, c'est un casse-tête permanent pour se déplacer rapidement.

Une vraie 4 voies entre Avranches et Granville, c'est aussi une question de santé et de sécurité : aujourd'hui, un accident ou un malaise peut vite tourner au drame si les secours restent coincés dans les bouchons. Chaque minute compte, et ce n'est pas normal qu'on perde du temps juste parce que la route est saturée.

C'est aussi un enjeu pour l'attractivité de notre ville : un axe rapide permettrait de désengorger l'accès au centre et à la plage, de fluidifier la circulation et d'offrir un meilleur accueil aux visiteurs comme aux habitants. Les embouteillages découragent les gens de venir, et ça impacte directement nos commerces.

Une 4 voies, ce n'est pas juste du confort, c'est vital pour notre économie locale et pour la sécurité de tous.

Contribution n°552 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 11 août 2025 à 21h08

Réponse à la contribution 549
Je suis totalement pour une baisse de la limitation de vitesse MAIS pour 15km/h au-dessus cela deviendrait dramatique !!??

Il y en a qui ont du temps à perdre....

Contribution n°553 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 12 août 2025 à 09h12

Bonjour. la continuation de la 2 fois 2 granville , avranche est indispensable, l'enfer sur la route tracteur qui font des bouchons , et les dépenses engagées pour les études faite et les achats immobiliers ,le projet ne pas tomber a l'eau , c'est le contribuable . Cordialement.

Contribution n°554 (Web)

Proposée par Paul

Déposée le mardi 12 août 2025 à 10h06

La sécurité et la qualité des axes routiers est un enjeu important. Mais la préservation des espaces naturels et des zones agricoles l'est tout autant. Le monde brûle et chacun regarde son intérêt particulier. Construire de nouveaux axes, artificialiser encore et toujours, construire des ouvrages "d'art" coûteux et énormément impactant sur l'environnement, aller toujours plus vite... ce sont là des solutions d'un temps révolu. Il vaut "faire avec", aménager l'existant, ralentir, imposer des limitations plus lente, favoriser les circulations douces, apaiser (le traffic et les conducteur/conductrices), éduquer... tout ça ne coûte pas grand chose et apporte des solutions à beaucoup plus long terme que des routes qui ne seront jamais assez large ni jamais assez rapide.

Contribution n°555 (Web)

Déposée le mardi 12 août 2025 à 10h43

Je suis absolument contre la quatre voies. Je prends souvent la route Granville - Avranches et je ne suis guère gênée par la circulation. Peut-être on perd qqs minutes lors de s vacances, quand il y a des touristes mais c'est vraiment acceptable!
Quant aux riverains, ce ne sont pas les seuls à habiter le long de routes fréquentées!! Ils ont acheté leurs maisons en sachant qu'elles étaient situés le long de la route!!
Peut-être la région pourrait songer à leur racheter; Ce serait beaucoup moins cher que des projets d'envergure qui impacteraient d'autres personnes et abimeraient des zones naturelles!
Je ne suis pas non plus pour des détournements pour les mêmes raisons: pas de véritable utilité, impact sur d'autres habitants et destruction de zones naturelles!
Si vraiment on veut faire des changements, des zones de dépassements quand c'est possible me semblent bien suffisantes!
En conclusion, je suis totalement contre la quatre voies; je n'encourage pas du tout les détournements; je peux envisager, si c'est vraiment nécessaire les zones de dépassements;

Contribution n°556 (Web)

Déposée le mardi 12 août 2025 à 10h43

Je suis absolument contre la quatre voies. Je prends souvent la route Granville - Avranches et je ne suis guère gênée par la circulation. Peut-être on perd qqs minutes lors de s vacances, quand il y a des touristes mais c'est vraiment acceptable!
Quant aux riverains, ce ne sont pas les seuls à habiter le long de routes fréquentées!! Ils ont acheté leurs maisons en sachant qu'elles étaient situés le long de la route!!
Peut-être la région pourrait songer à leur racheter; Ce serait beaucoup moins cher que des projets d'envergure qui impacteraient d'autres personnes et abimeraient des zones naturelles!
Je ne suis pas non plus pour des détournements pour les mêmes raisons: pas de véritable utilité, impact sur d'autres habitants et destruction de zones naturelles!
Si vraiment on veut faire des changements, des zones de dépassements quand c'est possible me semblent bien suffisantes!
En conclusion, je suis totalement contre la quatre voies; je n'encourage pas du tout les détournements; je peux envisager, si c'est vraiment nécessaire les zones de dépassements;

Contribution n°557 (Web)

Déposée le mardi 12 août 2025 à 10h45

Bonjour,
idée d'utilisateur, non expert ,mais intéressé par le projet.
une partie du traffic étant lié à l'accès "côte" au nord de Granville, un axe rapide entre Sartilly et Bréville ou Bréhal, permettrait mécaniquement de diminuer la densité et les risques/nuisances pour la Havaudière et le Croissant? Route avec arbres plantés à distance de celle ci (au moins la largeur du véhicule servant à l'entretien de ces arbres), pour ombre et CO2.
Le doublement des voies au Croissant, avec signalisation pour orienter suffisament en amont des intersections, permettrait également de fluidifier le traffic sur la zone du Croissant?
La création de voie cyclable dédiée (utilisation des accès des champs) (attention à la dénivélation) permettrait des alternatives sécures?

Contribution n°558 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 12 août 2025 à 12h03

Bonjour,
Etant commerçant sur Granville, il est crucial de partir sur un projet de 2x2 voies sur l'axe Avranches Granville. Plusieurs raisons à cela :
Sécurité : Prenez l'exemple d'une hospitalisation en urgence à l'hôpital d'Avranches ou la traversée dangereuse des différents hameaux pour les riverains. Le franchissement ou l'insertion par d'autres petites routes sur cet axe à différents endroits où la visibilité est faible. Il me semble qu'une 2x2 voies est plus "safe" qu'une route avec des zones de dépassement sans murs de séparation des voies.
Economique : Nous ne sommes pas dans une région de dynamique économique majeure! L'un des secteurs qui marche encore reste le tourisme et son apport économique sur la côte est crucial. Prenons l'exemple de la Vendée ou La Bretagne qui ont su développer leurs transports (routier ou ferroviaire) et regardez la dynamique de ces régions! Prenons exemple sur ce qui fonctionne ou a fonctionné ailleurs et arrêtons de stopper tous projets de développement (extension du port, passage en 2x2 voies axe Avranches Granville...).
C'est également de la survie économique de nos territoires que nous parlons.

Contribution n°559 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 12 août 2025 à 19h26

Réponse au 555 que cette personne se renseigne sur la date de création de cette route et il verra que les riverains ont de bonnes raisons de se plaindre. Cet axe n'à pas était réalisé pour 900 camions, 17000 voitures en moyenne, des tracteurs et engins agricoles, des motos, des petites voitures sans permis, des vélos, quelques marcheurs courageux.nous avons laissé des terres agricoles pour un projet bien pensé qui n'à pas abouti. Voilà la réalité des riverains .
Merci

Contribution n°560 (Web)

Déposée le mercredi 13 août 2025 à 11h19

Bonjour,

Je réside sur saint lô et fait beaucoup de trajets professionnels.

J'ai eu l'occasion de passer un mois sur Granville et de faire à plusieurs reprises le trajet Granville-Avranches dans les 2 sens.

Le trajet ne me semble pas excessif, ni très long.

Le fait de vouloir augmenter la taille de la route, va, comme à chaque fois que l'on augmente la " taille d'un tuyau", augmenter la fréquentation de véhicules. Or Granville, comme d'autres communes, essaie de limiter la place des véhicules en ville.

Est ce qu'il ne serait pas plus oppportun d'investir dans des navettes trains / bus régulières entre les différentes communes de la manche (Avranches, Granville, Coutances, etc.)
C'est autant de véhicules en moins, d'accidents limités, de temps de trajet utilisable autrement, de co2 en moins. Bref, c'est plus soutenable à moyen / long terme.

Pour les riverains, la solution peut éventuellement résider dans un rachat de leur habitation / aide à se Relocaliser ailleurs ?

Cdt

Contribution n°561 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 13 août 2025 à 12h50

Cet aménagement est nécessaire pour les acteurs économiques du secteur et pour développer l’accès au bassin granvillais depuis l’A84 et la N175.
C’est un axe très emprunté par les locaux où la circulation est rendue difficile et dangereuse quand s’ajoute à cela l’afflux touristique engendré par l’attractivité touristique de notre belle région.
Un projet de 4 voies cohérent en plusieurs tronçon étudié avec tous les défis de notre époque est réalisable et souhaitable.

Contribution n°562 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 13 août 2025 à 18h10

Bonjour. Par obligation professionnelle j'emprunte cet axe en intégralité depuis 2015 et je ne cesse de voir la dégradation de la circulation.
- Premièrement ,le contournement de Marcey les grèves est un échec. La très grande majorité des véhicules qui reviennent de Granville traversent toujours Marcey car ils prennent l'A84 direction Rennes ou montent sur Avranches.
- Deuxièmement, le secteur du Croissant est saturé depuis 3 à 4 ans et je pense que les aménagements de sécurisation (passage à 50km/h, muret central, rond-point avant le pont) n'ont fait qu'aggraver les choses... A n'importe quelle heure on bouchonne, et c'est de pire en pire d'année en année. Je plains franchement les riverains. Le gros point noir c'est cette zone. Certains jours il faut autant de temps pour faire St Pair-Granville que pour faire Avranches-St Pair... C'est quand même qu'il y a un problème.
- L'autre souci majeur de cette route c'est que si on se retrouve derrière un tracteur (et il y en a beaucoup du fait de la ruralité de ce territoire) ou une voiture sans permis, on ne peut pas dépasser...ce qui occasionne des bouchons sur des kilomètres et des kilomètres.
La seule portion fluide c'est le contournement de Sartilly.

Les projets proposés sont intéressants même si une 2x2 voies tout le trajet réglerait beaucoup mieux tous ces problèmes. En l’occurrence, ce n'est apparemment pas possible alors voici les variantes qui me semblent les meilleures pour fluidifier le trafic sans détruire l'environnement de façon inutile :

Croissant : variante C (mais les autres variantes sont acceptables aussi)
Havaudière : variante B (variante A beaucoup trop coûteuse)
Sartilly/Marcey : variante B (variante A qui ne va absolument rien régler tout en détruisant la nature inutilement, variante C avec une portion de route qui va coûter très cher et ne servir à rien comme le premier contournement de Marcey les Grèves).

Contribution n°563 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 14 août 2025 à 14h30

L'agrandissement des routes, la réduction du nombre d'accès à la route n'auront pour conséquence qu'une accélération du trafic, l'augmentation des pollutions, la réduction des circulations alternatives, un danger renforcé pour les piétons et les cyclistes, l'enlaidissement de notre jolie région, le découpage brutal des vallées et espaces, et l'obligation encore plus forte d'avoir recours aux voitures. Cela développera le bruit et rendra notre région laide et banale. Ces dépenses vont peser sur nos budgets alors que d'autres priorités devraient passer avant : un tourisme qui manque d'ambition, un monde rural qui doit être promu et mis en avant, une qualité de vie et un calme qui distingue la Manche alors que d'autres régions ont été défigurées, des urgences pour nos anciens et les habitants de nos villes et villages.
Des millions d'euros pour gagner 10 minutes ? Cela ressemble à une urgence du 20eme siècle ... est-ce vraiment ce qu'on doit construire pour nos enfants ?

Contribution n°564 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 14 août 2025 à 16h27

Bonjour. Les contournements sont les solutions les plus viables. On ne peut pas ignorer les besoins des usagers plus longtemps ni la sécurité de tous. Vite, il faut agir.

Contribution n°565 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 15 août 2025 à 14h40

Le plus simple c'est un axe rapide 1 fois 2 voies sur les terres déjà acquises de granville à avranches 110 KLM h comme en Bretagne.

Contribution n°566 (Web)

Proposée par Jean luc
Déposée le samedi 16 août 2025 à 13h27

Bonjour, le faites intéressant de laisser la contribution pendant les congés à démontrer une importante cisure entre un monde professionnel de moyenne industrie est artisans ainsi Est ce n est pas péjoratif d improductif les deux utilisent l axe coutance longueville saint pair Avranches, pas de la même façon, l exemple le plus récent est l incompréhension de touristes qui ne comprennent pas que des structures ferme en été, oui on ce Passe bien d eux les onze autres mois, le développement hors tourisme est constant le gabarit des véhicule augmente tous a chacun le constate, ne pas faire un axe direct qui sera préjudiciable a certain endroit revient à crée un schéma voie ferroviaire ou rien ne fonctionne tous est obsolète est où les querelles de clocher sont legion, pour memoir Le public n est pas le privé, la Normandie n est pas là Bretagne, est les lignes ne seront jamais électrifié.

Contribution n°567 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 16 août 2025 à 18h03

Axe très fréquente , particulièrement dès le printemps et jusqu'à l'automne, comportant des côtes et pentes prononcées et incitant à la vitesse, ce dont ne se privent pas certains automobilistes. D'autre part, les riverains de cette route sont à plaindre à cause du bruit, de la pollution et autres nuisances
Je suis favorable au projet

Contribution n°568 (Web)

Déposée le samedi 16 août 2025 à 21h50

Depuis plusieurs années, j'emprunte l'axe Avranches/Granville (dans le cadre du travail sur Granville)courses.etc...Pas d'amélioration sur cet axe, circulation dense, bouchons..Aussi,.les automobilistes sortant de l'A84 passent par Marcey les grèves pour aller à Granville et la circulation est trop importante. (bouchons)
La solution : reprendre le détour de Marcey (4 voies) et continer ces mêmes voies jusqu'à Granville pour désengorger l'ensemble de cet axe.
A signaler: la signalisation du panneau pour la sortie "direction Granville" n'est pas indiquée sur le panneau en venant de Caen, "sortie N°36 SARTILLY"

Contribution n°569 (Web)

Déposée le dimanche 17 août 2025 à 15h06

La future voie express pour moi : ce serait une meilleure fluidité de la circulation et un atout pour la vie économique locale.

Contribution n°570 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 18 août 2025 à 11h40

bonjour,
ETANT dans l'obligation, notamment pour raisons médicales,de me rendre à AVRANCHES,je peux constater la grande fréquentation de cet axe et la "galère" doublé de dangerosité que représente ce trajet en l'état.
Aussi je suis farouchement- en faveur du projet 2X2 voies, solution la plus ambitieuse.

Contribution n°571 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 18 août 2025 à 14h30

Habitant de Folligny Bourg, commune traversée par la départementale 35, nous souffrons aujourd'hui d'un report des automobilistes l'axe Avranches-Granville, autrefois constaté principalement en cas d'accidents ou de bouchons sur cet axe, mais qui est aujourd'hui continu. Du matin jusqu'au soir, c'est un flux incessant de camions, tracteurs, motos, mobylettes, voitures et campings cars qui circulent à toute vitesse dans une zone limitée à 50 voire à 30 sur certains tronçons. Il faut que cela cesse !

Contribution n°572 (Web)

Déposée le lundi 18 août 2025 à 18h38
Bonjour,

Je souhaite apporter mon soutien à la création de 2 × 2 voies (projet créé en 2006), qui à mon sens est le plus propice au désengorgement des communes et à la rapidité d'accès de Granville et Avranches.

Je suis moi même témoin du désastre de cet axe actuel, que ce soit en terme de sécurité comme de délai, surtout sur certaines zones en moments de forte affluence.

Travaillant pour une société ayant Avranches comme Granville en point de vente, je suis souvent contraint de faire la route pour des rendez-vous ou autre, mais je suis toujours dans l’incapacité de donner une heure exacte de mon arrivée car il y a souvent des perturbations sur l’axe (tracteurs, camions, embouteillages, accidents …) cela a une forte incidence sur mon emploi du temps et l’image de mon entreprise dû au retard permanent.

Dans un monde où les personnes demandent à ce que ça aille de plus en plus vite pour quoi que ce soit, nous ne pouvons pas avoir un axe routier aussi lent et dangereux.

En espérant que cette contribution puisse faire avancer les choses et que la 4 voies avec le tracé initial de 2006, qui à mon sens est le plus logique par rapport à lavant projet du département soit enfin accepté et mis en place.

Cordialement.

Contribution n°573 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 18 août 2025 à 20h30

Bonjour,
L'aménagement de l'axe routier Granville Avranches est indispensable en 2X2 voies.
Du fait que tous les entités nationales sont mutés dans la zone d'Avranches (Hôpitaux, Impôts, Gaz, EDF, etc...). Que la ligne de chemin de fer Granville Paris n'est pas aux attendus.
Pour le développement de la région Granvillaise,
Mes prochains votes ne seront pas en faveur des hommes et femmes politique actuellement en poste dans notre région, nous en sommes loin des valeurs espérées comme nos voisins bretons.
Ceci dit, je ne me fait aucunes illusions sur les décisions qui seront prises pour l'avenir de notre région Granvillaise, quel gâchis !
Bonne réception.

Contribution n°574 (Web)

Proposée par la déroutes des routes interluttes
Déposée le lundi 18 août 2025 à 22h18

Victoires en série pour La Déroute Des Routes, coalition nationale de collectifs citoyens en lutte contre les projets routiers inutiles et imposés !

Dans la Manche, le Conseil départemental enterre le projet de 2X2 voies St Lô- Coutances ainsi que celui de 2X2 voies Granville-Avranches, au profit d'aménagements ponctuels nettement plus sobres en budget et en foncier.

Dans les Pyrénées Orientales, la préfecture reconnaît l'inutilité publique du nouveau pont de Céret et n'accorde pas l'autorisation environnementale, mettant de fait un terme à ce projet. Dans ce dossier, les loutres et autres tortues protégées ont donné un bon coup de patte - qu'elles en soient remerciées ! Dans le Val d'Oise, le Conseil départemental renonce au projet du BIP, autoroute urbaine devant relier l'A1 à l'A15, et reconnaît "un changement des modes de déplacement et des consciences" pour expliquer sa décision. Ces revirements salutaires couronnent des années de lutte menées partout en France par des collectifs de citoyens, associations et élus locaux éclairés.

Ils sont une bonne nouvelle pour le climat, la santé humaine, les terres agricoles, la biodiversité. Et pour les finances publiques : l'abandon de ces quatre projets inutiles représente 1,4 milliards d'euros qui ne seront pas coulés dans le béton. Pour info, détail de ce montant : Granville = 250 M€ + St Lô = 80M€ + Céret officiellement 30 mais en fait 60M€ + BIP officiellement 650 mais en fait 1 milliard

---

Contribution n°575 (Web)

Proposée par la déroutes des routes interluttes
Déposée le lundi 18 août 2025 à 22h35
Normandie

Manche Nature - contre l'axe Saint-Lô - Coutances
Agissons pour le climat Granville Terre et Mer (passage à 2x2 voies de la RD973 entre Granville et Avranches)

Collectif 924 (RD924 Briouze-Sevray près de Flers et Argentan)

Non à l'autoroute A133-A134 (pseudo contournement est de Rouen)

Évreux Nature Environnement (contre la déviation sud-ouest d'Évreux)

Contribution n°576 (Web)

Déposée le mardi 19 août 2025 à 11h38

Il est important de faire cette route pour apporter de la sérénité aux usagers et aux riverains . Chacun pourra ainsi rouler à son rythme sans frustrer ou gêner puisqu'on pourra enfin dépasser . Plus de risque et de gêne pour les riverains non plus avec des conducteurs énervés passant actuellement à trop grande vitesse. Il est illusoire de croire que le problème pourra se régler via des transports publics. Le service public ne pourra jamais couvrir tous les hameaux aux heures de travail de beaucoup de gens travaillant en décalé. Le covoiturage est déjà bien développé dans nos régions et ne pourra jamais couvrir un besoin croissant. Notre territoire attire et ce serait bien que cela continue en laissant le choix aux gens leur mode de déplacement.

Contribution n°577 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 19 août 2025 à 18h01

En lien avec le 574 et 575
Agissez vous contre le developpement des centres commerciaux qui ne sont que bitume pour les parkings ainsi que les accès à ces parkings qui représente des surfaces non négligeables. Agissez vous contre les nouvelles constructions côtière qui engendrent également non seulement du bitume mais un nombre important de nouveaux véhicules qui passeront sur la rd 673. Agissez vous contre ces villes qui mineralisent le peu de surface en terre. C'est plus facile d'être contre et d'empêcher la réalisation de petit projet que d'affronter des promoteurs n'est ce pas ? Cela vous donne bonne conscience.

Contribution n°578 (Web)

Déposée le mercredi 20 août 2025 à 11h53

Cette route ? Il en est question depuis plus de 35 ans ! J'ai souvenir d'avoir été "arrêtée" au niveau de la commune de Marcey-les-Grèves et ce dans le cadre d'un sondage, diligenté par le Conseil Départemental, pour connaître l'avis des usagers qui empruntaient cette voie et je parle de cela il y a environ 30 ans. Depuis peu de choses se sont améliorées et il est inadmissible que cet axe intensément fréquenté au fil des années soit si peu considéré. Je l'ai emprunté, pendant une période (Avranches / Jullouville), tous les jours, dans le cadre de mon travail, je vais voir mes parents, qui vivent à côté d'Avranches, régulièrement et c'est de pire en pire. Impossibilité de doubler, route de la Havaudière il y a encore quelques années il était possible de le faire dans la montée en direction d'Avranches... la bonne idée a été de supprimer cette voie. Les automobilistes se retrouvent donc coincer derrière les camions, les tracteurs etc bientôt il faudra 40/45 minutes pour aller de Granville à Avranches. Je ne vous parle pas des embouteillages qui sont récurrents au niveau de la CCI et du magasin INTERMARCHE sur St-Pair sur Mer et ce surtout en période estivale. Je vous précise que j'emprunte cette route tous les jours (Donville les Bains / Jullouville). Des têtes pensantes, qui ne connaissent pas les lieux, ont eu la judicieuse idée de mettre en place un rond-point en bas de la D 673 (direction Granville ou Villedieu) qui au contraire de fluidifier le trafic routier ne fait qu'empirer les choses. Il est à noter également que de nombreux automobilistes circulant à cet endroit se positionnent sur la voie de droite (clignotant enclenché) pour ensuite s'engager sur la voie de gauche (direction Granville) passant sous le nez de ma voiture (je ne compte plus le nombre de fois). Cet endroit est accidentogène et provoque des bouchons, ce sont les riverains qui doivent être ravis car non seulement ils ont le bruit, le trafic important des véhicules (20 000 - 30 000 /jour) mais aussi la pollution que cela génère. Avant que cette 2x2 voies voit enfin le jour je crains qu'il faille encore attendre un bon moment, peut être que les voitures seront devenues volantes !

Contribution n°579 (Web)

Déposée le mercredi 20 août 2025 à 12h57

Je suis contre le projet de mise à 4 voie la liaison Granville Avranches qui signifie l emprise sur des terres agricoles nécessaires à nous nourrir en circuit court...qui générera encore plus de déplacements de voitures engendrant encore plus de pollution et de nuisances pour ceux qui se retrouveront a proximité de cet axe et pour aboutir en cul de sac à Granville
Mettez en place des transports en commun gratuit pour cette liaison cela coûtera moins chez a la collectivité

Contribution n°580 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 20 août 2025 à 17h35

Je suis très favorable au projet initial de contournement de la zone sartilly granville. En effet en tant qu'utilisatrice de cet axe, il me paraît dangereux et pénible pour les habitants de cet axe, de surcroît avec une nuisance sonore néfaste pour la santé physique et mentale.

Contribution n°581 (Web)

Proposée par Baumstimler Edmée

Déposée le mercredi 20 août 2025 à 18h33

Même si je suis fortement impactée par le rond point de la CCI et du croissant, dès que je sors de chez moi. Le tout routier n'est pas une solution, il est temps d'envisager des structures utilisant des transports collectifs comme le train. Les différentes solutions proposées vont peut être à court terme gérer une partie du trafic mais pas à long terme.
L'abandon du projet de la 2 fois 2 voies entre Avranches et Granville est une opportunité pour re-donner une place au mode de transport le plus vertueux en terme d'environnement : le train !L'axe Granville – Avranches-Pontorson-Dol-Rennes Aucune consommation de nouvelles terres agricoles, la ligne ferroviaire existe et, en cas de nouveau projet, elle peut même être remise en double voie entre Folligny, Avranches et Pontorson.
Le nombre de passagers est en forte augmentation depuis 2022, il est donc nécessaire de renforcer l'offre et de rendre le train accessible à tous.
La mise en service d'un train/tram entre Granville, Pontorson voire Dol avec la création de haltes ferroviaires permettrait de délester le trafic routier et libérer de nouveaux espaces dans Granville.
En terme de financement, il est regrettable que Mr Morin Président de la Région Normandie ait refusé la mise en place du versement transport (0,15%) pour les entre-prises de plus de 11 salariés qui représentait 45 millions d'euros annuels. C'est autant de moyens perdus pour le financement de nouveaux projets et la création de trains.
Faire de Folligny une gare multimodale de correspondances qui présente l'avantage de dis-poser de places de parking et d'être accessible pour les usagers de nombreuses communes environnantes.
Créer un tram train, utilisant l'ancienne ligne avec un point de départ au niveau du square Daniel Caruhe à Granville. Cela permettrait d'établir des correspondances avec les bus Neva en provenance de Saint Pair, Yqyuelon, etc

---

Contribution n°582 (Web)

Déposée le mercredi 20 août 2025 à 20h04

Habitant Granville depuis le début des années 80, j'entends parler de la 4 voies depuis ce temps là!
le résultat est catastrophique au regard de l'argent dépensé et des enjeux qui se présentent sur le territoire:
-pensons aux futures générations , il en va du développement économique et touristique de notre territoire.
-je suis malheureusement amené à fréquenter les hôpitaux d'Avranches et de Rennes pour moi même et ma femme atteinte d'un cancer. Honte aux élus qui ne défendent pas cette infrastructure, qui devrait permettre de rejoindre rapidement les hôpitaux pour la population vieillissante et les secours (pompiers ,ambulances, taxi) .

J 'ai été victime d'un AVC ,sachez que chaque minute compte dans ce genre de situation!!!

Alors arrêtons de proposer de fausses solutions comme un tramway ou des petits bouts de contournement tel que l'avant projet du Département. ces propositions ne résoudront rien et nous couteront encore très cher pour aucun résultat.

Il est temps de faire preuve de bon sens et de reprendre le tracé de 2006 dont le département est propriétaire et de faire la 4 voies comme cela se fait partout pour répondre à la saturation automobile et qui au passage engendre une pollution anormale.

Il EST TEMPS DE RATTRAPPER LE TEMPS PERDU SUR CET AXE COMME SUR D'AUTRES DANS LA MANCHE!!

Je vous remercie

Contribution n°583 (Web)

Proposée par Brigitte

Déposée le jeudi 21 août 2025 à 18h18

Pourquoi aucune étude à partir du tracé de 2009 ? Une fois 2 voies (moins de bitume qu'une 4 voies) sur les terres acquises permettrait de soulager la rd 673 .voitures et camions sont continuellement ralentis par le grand nombre de véhicules lents d'oú un manque de

sécurité. C’est indispensable de reprendre le tracé de 2009 pour l’ ensemble des riverains qui ont contribué à laisser des terres .

Contribution n°584 (Web)

Déposée le vendredi 22 août 2025 à 12h40

Bloquer par 30 degrés sur la route avec des de chimio, avec l’angoisse de louper son rendez vous. C’est une honte d’avoir un axe, qui date de la préhistoire, arrêtez de tergiverser avec des mesurettes il faut reprendre la 4 voies tel qu’il était prévu au début des années 2000.

Contribution n°585 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 22 août 2025 à 13h40

Pour des raisons économiques, sociales, environnementales et de sécurité routière, cet axe Avranches Granville doit être fluidifié et bénéficier d’une 4 voies.

Contribution n°586 (Web)

Déposée le vendredi 22 août 2025 à 14h46

J'emprunte quotidiennement la route entre Granville et Avranches. La vraie solution, c'est un 2 x 2 voies.
Les personnes qui ont créé toutes ces variantes empruntent-elles réellement cette route ? Par exemple, créer des ouvrages pour ralentir la vitesse de circulation de la Havaudière (qui est déjà lente la plupart du temps) n'ôtera pas de voitures de cette route. Quel intérêt pour les riverains ?
Pourquoi la Manche n'a pas le droit d'avoir des 4 voies alors que partout en France les autres usagers ont la possibilité de se déplacer rapidement entre 2 points importants de leurs départements ?

Contribution n°587 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 22 août 2025 à 14h47

Je suis pour le contournement de l’axe Sartilly - Granville qui est surchargé . Dans la zone du croissant à St Pair , il y a risque d’accidents avec de nombreux piétons se rendant dans divers zones commerciales.

Contribution n°588 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 22 août 2025 à 16h18

il faut tout simplement une 2*2 voies !
cela permettra d'aider le développement économique, et surtout d’améliorer la vie quotidienne des usagers de cette route et celle des riverains.

Contribution n°589 (Web)

Déposée le vendredi 22 août 2025 à 19h02
Pour améliorer les échanges entre les 2 pôles d'emploi

Contribution n°590 (Web)

Déposée le vendredi 22 août 2025 à 19h04
Pour améliorer la symbiose des 2 hôpitaux

Contribution n°591 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 22 août 2025 à 21h36

Depuis trop longtemps ce projet est resté dans les cartons. Avec les nouvelles lois et normes environnementales ,le projet est plus difficile à réaliser et il faut écouter les riverains le long de cette RD. Solution de contourner les hameaux avec des intersections à niveaux avec passage en trémie au niveau des ronds-points . Exemple ligne TGV et A85 au niveau de Tours . Réaliser une liaison directe avec la deviation de Marcey les Grèves pour diminuer le passage en centre ville . Limiter les accès directs des voies communales sur la RD 673 avec des voies latérales permettant l'accès aux cyclistes et engins agricoles en sécurité.

Contribution n°592 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 23 août 2025 à 08h51

L'axe Granville Avranches est saturé par moments et surtout dangereux.
Les flux sont importants.
Urgences médicales vers Avranches, connexion avec l'A84 vers Rennes, protection des riverains, axe touristique majeur, les raisons sont nombreuses pour réaliser une 2x2 voies digne de ce nom.

Contribution n°593 (Web)

Déposée le samedi 23 août 2025 à 09h30

Je souhaite que la déviation Granville Avranches soit faite surtout au niveau de Saint Pierre Langers et du Croissant. Je plains les usagers qui doivent fréquenter ces endroits où il y a très souvent des bouchons.

Contribution n°594 (Web)

Déposée le samedi 23 août 2025 à 09h34

Nouveau résidant à Saint Martin le Vieux, je vais emprunter la route d Avranches très régulièrement.
Il me semble nécessaire de doubler cette voie en faisant les aménagements que les tiverosouhaiteront.
Ce qui est important c est de prévoir un couloir bus ou mobilités nouvelles et une PISTE CYCLABLE.

Contribution n°595 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 23 août 2025 à 09h39

Après lecture du projet, la variant B du croisant me semble la plus approprier.
A condition de mettre des vois directes et prioritaires en plus des giratoires sur les axes de contournement.
L'axe CCI / Croissant est fluide.
Ce sont les rond point du Croissant et RD971/RD673 qui bloque toute fluidité par leur passage obligatoire.

Contribution n°596 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 23 août 2025 à 09h48

Nécessité d'un axe réaménagé entre Avranches et Granville tant pour le tourisme que pour les professionnels.

Contribution n°597 (Web)

Déposée le samedi 23 août 2025 à 10h13

Bonjour,
Je souhaite que cet axe reste tel quel, stop à l'artificialisation des terres.
Merci

Contribution n°598 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 23 août 2025 à 10h58

Il faut que la 2 fois 2 voies se fassent. Trop de circulation pour que ça reste en 1 seule voie.
Pour les services de santé c'est primordial, ainsi que tous les services qui sont partis de Granville vers Avranches.

Contribution n°599 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 23 août 2025 à 11h06

Interdire à la circulation les poids lourds dans le bourg de Marcey les grèves : qu'ils soient obligés de prendre le contournement.

La voie cyclable qui empêche désormais la circulation dès qu'une voiture veut tourner à gauche en direction du bourg : cela nuit encore plus à la fluidité du trafic.

Contribution n°600 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 23 août 2025 à 12h05

Il faut que le contournement aille jusqu au rond point de l hôpital, la route d avranches de la déchetterie a l hôpital est très engorgé aussi , les habitants silencieux n en peuvent plus non plus.
Les champs ont été acheté il ne reste plus qu à faire les travaux promis depuis 20 ans . La 2x2 voix est essentiel pour tous !
Les mercredis et samedi c est intenable et tous les jours aux heures de pointe c est bouchon assurés

Contribution n°601 (Web)

Déposée le samedi 23 août 2025 à 12h39

Je souhaite vivement la mise en route d'une voix rapide Avranches-Granville pour faciliter les déplacements. Le trafic existant est le plus souvent saturé et énerve tout le monde. En Normandie, tout est compliqué voire impossible (des acteurs bien pensant se chargent de mettre des bâtons dans les roues) . Alors qu'en Bretagne , les travaux se font et les infrastructures routières sont bien meilleures et depuis longtemps!

Contribution n°602 (Web)

Proposée par Marie-Claire MORIN

Déposée le samedi 23 août 2025 à 14h17

J'habite Le Thar, à St Aubin des Préaux depuis presque 20 ans. Avec mon mari nous avons acheté notre maison, parce que la déclaration d'utilité publique (DUP) de la construction de la 2x2 voies venait d'être prononcée par arrêté préfectoral du19 octobre 2006.
Elle a été aussitôt contestée par les opposants, auprès du tribunal administratif de Caen le 15 juillet 2008 puis en appel auprès de la cour administrative d'appel de Nantes le 17 septembre 2008.
Appel rejeté le 10 novembre 2009 le juge reconnaissant notamment : « que du fait de sa conception en deux fois deux voies séparées avec accès sécurisés, et du contournement des agglomérations, la nouvelle voie de transit permettra d'améliorer la sécurité et la fluidité de la circulation, d'absorber les pointes estivales et d'éliminer les nuisances pour les riverains » (pièce jointe)
Tout est dit.
Ainsi, les travaux ont commencé avec 3 ans de retard. Ils comportaient 3 phases : Le contournement de Sartilly, achevé en 2013, celui de Marcey les Grèves terminé en 2019 et enfin, en 2020, devait commencer celui du Croissant à Saint Pair ainsi que les liaisons entre chaque contournement (historique pièce jointe).
Sur le tracé initial, La Havaudière et Le Thar étaient de fait aussi contournés avec un pont franchissant la rivière qui profiterait à tous les usagers de l'axe Granville Avranches et pas seulement aux habitants locaux comme voudraient le faire croire les opposants aux aménagements.
En 2020, Patatras ! les nouvelles réglementations pour la protection de l'environnement sont appliquées à la dernière tranche du projet en cours.
Pourtant la DUP comportait déjà l'étude d'impact imposée par le code de l'environnement (art R122-3 à l'époque.)
La demande d'autorisation environnementale préalable à la réalisation de la dernière tranche de travaux avait été élaborée en respectant ces règles avec les services de l'Etat. (DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) .
Mais désormais la protection de la biodiversité exige beaucoup plus pour compenser la perte de zones humides ; il faudrait environ 70 ha, le département en avait trouvé 13. L'autorisation environnementale préalable aux travaux n'a pas été accordée, le dossier devant être complété en ce sens.
Le 8 février 2021, Le Préfet a rejeté la demande d'autorisation telle qu'elle était en proposant d'élaborer tout nouveau dossier avec les services de l'Etat.
Mars 2021, le Conseil départemental, devant de telles exigences, abandonne le dernier tronçon tel qu'il était prévu pour fonctionner d'un bout à l'autre en 2 x 2 voies d'Avranches jusqu'à Granville.
Depuis, nous, les riverains, devons continuer de supporter toutes les nuisances du trafic routier qui ne cesse d'augmenter et qui devrait croitre encore d'après les chiffres du département de 3 à 23% d'ici 2030.
Alors ceux qui n'habitent pas le long de cette route surchargée ont des solutions pour nous, les riverains. Ils veulent tous faire notre bonheur malgré nous !
Certains écologistes et consorts, faisant preuve d'humanisme et d'empathie manifestes, proposent de nous exproprier, de détruire nos maisons et de nous envoyer vivre ailleurs pour que nous nous taisions : Dégagez-les, qu'on puisse, nous autres, profiter et « circuler en paix » ... !!!

Cependant le trafic ne va cesser d'augmenter ; d'autant plus que les activités économiques, touristiques, sportives, artistiques sont concentrées sur le pôle Granvillais et que le futur plan d'urbanisme intercommunal de Granville Terre et Mer prévoit 4000 logements supplémentaires d'ici 2037. Tout cela va encore alimenter un surplus de déplacements sur cette route déjà asphyxiée.
En attendant ce sont les riverains de la route actuelle qui « trinquent » ! Tous les riverains car il ne faut pas oublier ceux qui se trouvent entre Marcey et Sartilly puis ceux entre Sartilly et Granville.
2030 c'est demain ! on ne construit pas des infrastructures routières même minimalistes pour 5 ans seulement ! Ce n'est pas faire des économies que faire des travaux qui seront déjà dépassés avant d'être terminés.
Les aménagements restreints de la route actuelle proposés à cette consultation ne résoudront rien.
Le nombre de véhicules ne diminuera pas. La vitesse non plus puisque les bandes multifonctions, qui doivent se faire de toutes façons et coûter plusieurs millions en rapprochant le bitume des riverains, leur donneront plus de confort pour rouler encore plus vite.
Plus vite ? peut-être pas …, parce qu'il faudra « tamiser » les véhicules pour arriver à les faire passer par les ronds-points supplémentaires puis par les petits contournements prévus. Aucune fluidité attendue mais assurément des bouchons, de la pollution, du bruit, de l'insécurité, des accidents…
C'est utopique de croire que restreindre la circulation routière va tout résoudre. Bien sûr il faut du covoiturage, plus de transports en commun, réhabiliter le ferroviaire si possible, des voies vélo, etc… mais nous sommes un secteur rural où la pluralité des moyens de transport est indispensable pour vivre et garder un peu de liberté ; y compris avec un véhicule familial.
Il faut reprendre intégralement le tracé initial de la 2 x 2 voies tel qu'il a été conçu et y aménager un axe rapide cohérent de Granville à Avranches. Une route efficace pour attirer et absorber le trop plein du trafic, pas une voie à 80km/h qui ne ferait que reproduire le schéma de la route actuelle.
Ce tracé a d'ailleurs le mérite d'épargner au maximum les zones habitées (rappel : l'homme fait partie de la biodiversité à protéger) et respecte au mieux les courbes de relief du terrain naturel.

Par exemple le franchissement du Thar à St Aubin, plus éloigné des habitations de La Havaudière que celui d'une des propositions, se situe dans la partie la plus étroite de la zone humide et pas dans la partie la plus abrupte du terrain.
Il contourne le camping de Lez Eaux dont l'accès sur la route actuelle est dangereux, autant pour ceux qui y entrent ou sortent que pour les usagers car c'est un des rares endroits où les dépassements sont possibles après le radar. Les incivilités routières s'y déchainent.

Le département possède la totalité des terres nécessaires. Les propriétaires ont été payés, indemnisés et certains ont reçu des compensations. Les recherches archéologiques obligatoires ont été réalisées et payées, à Cran notamment.
Inutile de modifier le tracé pour éviter des « activités » qui se sont installées sur ou en limite de l'emprise des terrains acquis par le département. Elles l'on fait, bien ou mal conseillées, en toute connaissance du projet 2x2 voies, bien avant l'avis négatif du Préfet en 2021. Il ne faudrait pas inverser l'histoire et qu'elles se posent maintenant en victimes du projet.
Puisque tous les terrains sont achetés, il faut reprendre, actualiser et compléter le dossier d'autorisation environnementale avec le conseil des services de l'Etat compétents comme le conseillait le Préfet en 2021, même si on sait, qu'il sera attaqué.
Par principe, quel que soit le projet retenu, les intégristes de l'écologie qui veulent imposer la décroissance et le retour en arrière le contesteront ; Ils agitent d'ailleurs régulièrement leurs menaces dans leurs contributions
On n'est pas sur un projet d'autoroute ni une nouvelle route ! Il ne reste que 17 kms à faire :
7 kms entre les contournements de Marcey et Sartilly et 10 kms entre Sartilly et Granville. Réparer les zones sensibles abîmées par les travaux, c'est possible, ça a été fait pour les contournements déjà réalisés.
Faisons confiance aux juges actuels pour être aussi justes et neutres que ceux de 2008 et 2009.
Alors, Mmes, Mrs les élus du département, N'AYEZ PAS PEUR ! plus de temps ni d'argent à perdre avec une DUP pour des mini aménagements stériles. Ne permettez pas que le Sud Manche devienne une réserve de Manchots déconnectés de l'évolution de la région et du pays.
Terminez enfin complètement cet axe 2x2 voies entre Granville et Avranches pour qu'à la fin la route actuelle, soulagée d'une partie de son trafic, soit réservée, comme c'était prévu initialement, aux circulations lentes, plus douces et aménagée pour les vélos sans craindre la cohabitation avec les 11, 17, voire 20 000 véhicules /jour.
S'il s'agit de problèmes financiers, pourquoi se disperser ailleurs, engager encore des millions dans une nouvelle DUP, de nouvelles acquisitions, de nouvelles études…pour rien. Assez d'argent, de temps, voire de vies, gaspillés à travers tout le travail déjà été fait pour le projet de 2006 et « jeté à la poubelle » en renonçant à la dernière phase.

2 documents associés
contribution_602_Web_1.docx
contribution_602_Web_2.docx

Contribution n°603 (Web)

Déposée le samedi 23 août 2025 à 16h04

Pourquoi vouloir encore bétonner la campagne? Voyons en qui se passe à Marcey les grèves, les poids lourds y sont certes théoriquement interdits mais les véhicules légers habitués au parcours initial et/ou équipés d'un GPS, continuent d'emprunter le parcours le plus direct en distante et en temps.
Bien sûr , pour les riverains, ce n'est pas confortable mais il y a des situations bien pires, comme sur la route de Saint Brieuc, avec une circulation beaucoup plus importante.
Utilisons les impôts du contribuable pour des projets plus utiles et plus respectueux de l'environnement

---

Contribution n°604 (Web)

Déposée le samedi 23 août 2025 à 23h28

la pollution générée par les embouteillages est considérable et a des répercussions sonores visuelles et médicales. L hôpital de Granville perd ses attributions au profit d Avranches ce qui est bien pour la performance médicale ..... mais impose un liaison fiable rapide et sécurisée 2x2 voies pour relier les 2 villes. Ces voies express qui existent depuis tant de decennies ont modifiée momentanément à leur construction la faune la flore localement sans jamais avoir eu de répercussion écologique sur le long terme.

Contribution n°605 (Web)

Déposée le samedi 23 août 2025 à 23h31

la pollution générée par les embouteillages est considérable et a des répercussions sonores visuelles et médicales. L hôpital de Granville perd ses attributions au profit d Avranches ce qui est bien pour la performance médicale ..... mais

impose un liaison fiable rapide et sécurisée 2x2 voies pour relier les 2 villes. Ces voies express qui existent depuis tant de decennies ont modifiée momentanément à leur construction la faune la flore localement sans jamais avoir eu de répercussion écologique sur le long terme.

Contribution n°606 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 24 août 2025 à 09h42

Le contournement permettrait de désengorger l'actuelle route Avranches/Granville et de gagner du temps. Empruntant cet axe pour aller travailler à Granville, mon temps de trajet est fortement impacté par la circulation et d'autant plus l'été. Aussi, ce n'est pas une partie de plaisir de venir à Granville et aux alentours ! Je pense également aux riverains situés sur cet axe qui sont exposés à ce flot de véhicules incessant et à tout les déconvenues qui en découlent !

Contribution n°607 (Web)

Déposée le dimanche 24 août 2025 à 09h43

Cet axe est saturé, obsolète, pire les aménagements effectués (sauf contournement en 4 voies) ne permettent même plus de doubler un véhicule lent où il y avait pourtant de la place.
Il est temps d'avoir une nouvelle 4 voies!

Contribution n°608 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 24 août 2025 à 10h14

La création d'une 2x2 voies permettrait incontestablement, en plus d'un décloisonnement évident du Pays Granvillais, un decloisonnemment des agglomérations alentours moins attractives du fait de l'éloignement de le côte (Mortain, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Saint James,...), réduisant ainsi inévitablement les temps de trajet et ce sur plusieurs aspects : accès facilité aux soins (nb de spécialistes santé sont uniquement installés sur la côte ou près des grandes agglomération), attractivité des entreprises rencontrant des difficultés de recrutement (notamment sur les CSP+), attractivité des territoires pour l'installation de professionnels de santé, facilitation du tourisme, et tant d'autres points.

Contribution n°609 (Web)

Déposée le dimanche 24 août 2025 à 10h19

Mon choix préférentiel est le suivant:
ZA du croissant : variante C (11 M€)
Hameau de là Havaudiere : variante A (10,3 M€)
Barreau entre Marcey les grèves et Sartilly: variante B (5 M€)

D'une manière générale je regrette que ce projet soit essentiellement le reflet d'une vision « tout bagnole » qui n'intègre pas une vision multmodale des transports seule susceptible de réduire la circulation sur cet axe.

À cet effet, le choix préférentiel que j'exprime est celui qui pèse le moins sur le budget du département. Cela doit permettre de développer d'autre modes de transport:
- les BMF ne répondent pas au besoin de développer les mobilités douces comme peuvent le faire les pistes cyclables.
- des zones de covoiturage mériteraient d'être installées (cf réseau pouce mis en place à Mortain), parking de voitures, abris vélos et arrêts de bus
- une étude sur le transport ferroviaire mériterait aussi d'être réalisée en synergie avec ce projet (cf travaux du collectif citoyen axes ferroviaires Sud Normandie)
- une consultation des mairies concernées pour connaître leurs projets en matière de transports collectifs et développement des mobilités douces.

Contribution n°610 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 24 août 2025 à 10h24

La 2x2 est plus que nécessaire. La route granville avranches est devenue impraticable aux heures de pointe avec un perte de temps considérable et de fortes nuisances pour les riverains j'imagine. Je pratique souvent la route et je peux mettre jusqu'a 38% de temps supplémentaire. Pour les entreprises et le developpement de notre territoire, cette route est primordiale afin de fluidifier la circulation de biens et de personnes (recrutement)

Contribution n°611 (Web)

Déposée le dimanche 24 août 2025 à 10h26

ZA du croissant : variante C .11millions d'euros
Hameau de la Havaudiere: variante A.
Coût 10,3 millions d'euros.
Barreau entre Marcey les Grèves et Sartilly Baie Bocage. Variante B. 5 millions d'euros.
Pourquoi ne pas inscrire ce projet dans un programme plus vaste que le « tout voiture ». Y ajouter un programme pour les mobilités douces, une vrai piste cyclable, des zones de coivoiturage, parcs à vélo,arrêt de bus et convoi stop , L' association Les rencontres Granvillaises, ont de très bonnes idées pour cela, les associer serait une bonne idée. Travailler avec les élus les associations, pour de telles dépenses me semble important.

Contribution n°612 (Web)

Déposée le dimanche 24 août 2025 à 10h27

Merci pour cette concertation qui a le mérite d'exister en donnant la parole à tous les habitants/usagers avec différentes options explicitées.
Je choisis les variantes : C pour la ZA du croissant / A pour le hameau de la Havaudière / B pour Marcey les Grèves car ce sont celles qui ont le moins d'impacts environnementaux et qui sont les moins chères.
Mais un regret : ce projet se fait dans une optique du tout voiture. Il faut vraiment ouvrir sur les alternatives et pour cela équilibrer les dépenses entre les différents moyens de transport. Les bandes multifonctions ne remplacent pas les pistes cyclables et donc ne répondent pas au besoin en mobilité douce. Il faut vraiment inscrire le projet dans un programme plus global qui développe le covoiturage (incluant parking vélos et arrêt de bus), le covoistop (voir Rezo Pouce dans le Mortainais https://www.msm-normandie.fr/en/articles-a-la-une/1445-rezopouce et l'association Rencontre granvillaise https://semaineduclimat.fr/covoistop/), les bus et le ferroviaire (voir les propositions du Collectif citoyen Défense Axes ferroviaires sud Normandie comme le tram-train). Il serait bien d'ailleurs d'inclure aussi élu.e.s des mairies et associations concernées.

Contribution n°613 (Web)

Déposée le dimanche 24 août 2025 à 10h27

Merci pour cette concertation qui a le mérite d'exister en donnant la parole à tous les habitants/usagers avec différentes options explicitées.
Je choisis les variantes : C pour la ZA du croissant / A pour le hameau de la Havaudière / B pour Marcey les Grèves car ce sont celles qui ont le moins d'impacts environnementaux et qui sont les moins chères.
Mais un regret : ce projet se fait dans une optique du tout voiture. Il faut vraiment ouvrir sur les alternatives et pour cela équilibrer les dépenses entre les différents moyens de transport. Les bandes multifonctions ne remplacent pas les pistes cyclables et donc ne répondent pas au besoin en mobilité douce. Il faut vraiment inscrire le projet dans un programme plus global qui développe le covoiturage (incluant parking vélos et arrêt de bus), le covoistop (voir Rezo Pouce dans le Mortainais https://www.msm-normandie.fr/en/articles-a-la-une/1445-rezopouce et l'association Rencontre granvillaise https://semaineduclimat.fr/covoistop/), les bus et le ferroviaire (voir les propositions du Collectif citoyen Défense Axes ferroviaires sud Normandie comme le tram-train). Il serait bien d'ailleurs d'inclure aussi élu.e.s des mairies et associations concernées.

Contribution n°614 (Web)

Déposée le dimanche 24 août 2025 à 10h51

Il est urgent de passer la route Granville Avranches en 2×2 voies. Premièrement, c'est une question de sécurité publique pour tous les riverains et les usagers de cette route. Il est inadmissible d'avoir 20000 véhicules par jour auprès des fenêtres de nos citoyens. Deuxièmement, c'est une question de santé et de vie. Notre population est vieillisante sur le bassin granvillais et les principaux services d'urgences sont à Avranches. On ne peut pas se permettre de bloquer nos transports d'urgences, à cause d'un camping car qui regarde la campagne à 50km/h ou une voiture sans permis, sans pouvoir doubler et mettre 45min pour faire 25 km !! J'espère que les personnes qui s'opposent à ce projet, n'auront pas un jour la malchance, de perdre un de leurs proches, d'un AVC ou d'un infarctus, dans un des bouchons qui bloquent un véhicule du SAMU ou des pompiers, parce qu'il n'aura pas eté pris en charge à temps !!

Contribution n°615 (Web)

Déposée le dimanche 24 août 2025 à 12h36

Habitant Granville, mais président de l'association ECOLOGIE NORMANDE, je souhaite apporter ma contribution à la modernisation de cet axe majeur , ultra nécessaire pour que vive notre sud-Manche, sans y ajouter des aléas passés à la loupe grossissante. Je remettrai un projet de contribution aux Garants avant la date limite du 22 septembre 2025. Dans cette contribution, 3 axes majeurs sont retenus :
1) l'intérêt économique évident
2) l'intérêt environnemental : le bruit principalement, mais aussi le franchissement du Thar
3) créer un axe routier moderne et utile à la vie citoyenne de ce secteur

---

Contribution n°616 (Web)

Déposée le dimanche 24 août 2025 à 13h27

L'autoroute Caen-Villedieu et Caen-Avranches est sûre.
Le trajet qui suit pour atteindre Granville l'est beaucoup moins,surtout de nuit lorsque les camions vous pressent de rouler plus vite, malgré les limitations de vitesse.
Le train me direz vous?
Combien de trajets reportés, très en retard, voire annulés pour diverses raisons.
Bref, atteindre Granville se mérite et ce tronçon serait le bienvenu!

Contribution n°617 (Web)

Déposée le dimanche 24 août 2025 à 13h28

L'autoroute Caen-Villedieu et Caen-Avranches est sûre.
Le trajet qui suit pour atteindre Granville l'est beaucoup moins,surtout de nuit lorsque les camions vous pressent de rouler plus vite, malgré les limitations de vitesse.
Le train me direz vous?
Combien de trajets reportés, très en retard, voire annulés pour diverses raisons.
Bref, atteindre Granville se mérite et ce tronçon serait le bienvenu!

Contribution n°618 (Web)

Déposée le dimanche 24 août 2025 à 13h56

Bonjour, la 2x2 voies est incontournable entre Avranches et Granville. Mon père le disait déjà il y a 50 ans. Et vu l'amplification du nombre de véhicules...

Pensons aussi aux riverains qui n'en peuvent plus de toute cette nuisance sonore et à leur maison qui se fissure, sans compter la pollution.
Et arrêtons les petites portions !
A bon entendeur...

Contribution n°619 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 24 août 2025 à 14h34

Chaque été, la circulation sur cet axe devient ingérable : trop de véhicules s'y retrouvent, entraînant pollution, nuisances sonores et difficultés majeures pour les riverains. Plus grave encore, les services de secours peinent à circuler, ce qui met directement en danger la sécurité de tous.

Il est incompréhensible qu'un tel projet structurant et nécessaire soit retardé alors qu'il répond à des enjeux de sécurité, de qualité de vie et d'aménagement du territoire.

Honte aux élus locaux qui ne se bougent pas.

Contribution n°620 (Web)

Proposée par Virginie

Déposée le dimanche 24 août 2025 à 14h50

Qu est ce que l on veut? une 2x2 !
Que le trafic dans Marcey soir enfin dévié vers le contournement !
Que tout les riverains à qui on promets la 2x2 soient entendu et respecté, ça fait plus de 30 ans que nous attendons je pense qu'il est grand temps

---

Contribution n°621 (Web)

Déposée le dimanche 24 août 2025 à 16h03

Pour la sécurité des usagers et en 1er les riverains , les communes desservies et les agriculteurs, le développement économique du sud Manche, il faut créer au plus vite cette voie rapide et sécurisée qui va rejoindre Granville à Avranches et L'A84.

Contribution n°622 (Web)

Déposée le dimanche 24 août 2025 à 16h20

Bonjour,
Je suis contre ce projet. C'est bien établi que les plus on ajoute les voies, le plus le nombre de véhicules se monte. Il vaut mieux faciliter le co-voiturage, et peut-être créer un route de bus.
La route était existant longtemps avant les résidents qui l'oppose.
Cordialement,
WA Wolfe

Contribution n°623 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 24 août 2025 à 17h17

Pour la création de cette route essentielle au développement économique. Prenez l exemple de la Bretagne , tout est desservie par des 4 voix et personne n est contre .

Contribution n°624 (Web)

Déposée le dimanche 24 août 2025 à 17h52

J’espère vraiment que le projet de 4 voies entre Avranches et Granville sera réalisé prochainement.

Contribution n°625 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 25 août 2025 à 08h23

Cette route est un enfer ! Cela ne peut plus continuer .....
A tous ceux qui veulent protéger la nature , il faut leur proposer l'expérience de vivre et de dormir sous tente à 5 m de la route pendant une semaine !
Oui aux voies douces , aux transports en commun mais mais à quel prix ?
Une nouvelle route S'IMPOSE en 2025 (déjà 20 ans de retard) .
je suis CONTRE toutes les variantes proposées par le département qui sont un gaspillage d'argent public .
Avec une nouvelle , au moins l'ancienne sera très bien pour les mobilités douces ...

Contribution n°626 (Web)

Déposée le lundi 25 août 2025 à 08h39

Favorable car tout simplement (et presque "naturellement")il s'agit d'un maillon routier manquant.

Contribution n°627 (Web)

Déposée le lundi 25 août 2025 à 08h54

Tout à fait pour pour moi indispensable pour la sécurité des automobilistes, des habitants et aussi pour le développement de granville et sa région depuis 30 ans nous attendons nous sommes vraiment en retard !

Contribution n°628 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 25 août 2025 à 09h08

Je suis usager de cet axe depuis des années, ayant travaillé à Avranches et Saint Hilaire en partant de Saint pair sur mer.
J ai pu observer que la suppression des voies de dépassement (comme par exemple en sortie sud de la havaudiere), ou le rond point au départ de l axe Granville- Brehal ont créé les premiers bouchons d importance, et empêché le dépassement des tracteurs sur des kilomètres. On met 20 minutes la nuit pour faire Avranches- Granville, jamais plus de 25 en journée (sauf l été depuis le rond point)
Créer des voies de dépassement serait donc plus efficace et moins coûteux, ecologiquement et financièrement, sauf à vouloir reproduire l erreur de la voie express à l entrée d avranches.
Il y a de fortes demandes des riverains qui ont acheté des maisons 1000 euros le m2 et souhaiteraient le voir passer à 3000, c est normal en un sens. Cependant, d autres habitants ont construit au calme et vont se retrouver près d un axe, des agriculteurs vont être expulsés ou déplacés.
De l exterieur, en se jetant dans des projets coûteux, ecologiquement irresponsables et foncièrement injustes, le Département semble entrer dans les années 1970.

Contribution n°629 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 25 août 2025 à 09h28

Empruntant quotidiennement l'axe Granville Avranches, il n'est pas rare d'y voir des ralentissements à l'abord des rond points et de la sortie de la N175. Une deux fois deux voies seraient la solution. Granville étant une presqu'île et Avranches un promontoire, deux villes enclavées reliées par une seule route. En sachant que pour les futures 50 années la crise climatique va encore se dégrader, comment le département fera t'il pour absorber et réguler ce flot important de véhicule. De plus, la mise a deux fois deux voies seraient un bousteur pour le Sud Manche.

Contribution n°630 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 25 août 2025 à 13h25

Bonjour
travaillant sur la route granville Avranches en tant avec des véhicules d'urgence
Faire une deux fois deux voies seraient idéal
Quand on est là avec les gyrophares que les gens ne sent range pas ça permettrait aux urgences pompiers/ ambulances de se rendre plus facilement sans forcer le passsge pour dépasser même avec les gyrophares
Les particuliers ainsi que les taxis VSL ambulances qui empruntent continuellement cette route auraient moins de retard car beaucoup roule très doucement à chaque montée / les voitures sans permis difficiles à doubler / les camions chargés qui roulent doucement
Il faut faire quelque chose ce n'est plus possible

Contribution n°631 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 25 août 2025 à 13h32

Empruntant la route Sartilly granville quotidiennement il est très fréquent de mettre au moins 34 minutes pour faire se trajet! Il n'est pas rare d'être à l'arrêt complet. La circulation est compliquée surtout en période estivale.

Contribution n°632 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 25 août 2025 à 13h48

Empruntant cette axe régulièrement pour le travail, il n'est pas rare d'avoir des ralentissement voire être à l'arrêt total sur plusieurs portions s'de la route (arrivée à St pair, St plancher, aux abord de sartilly et marcey les grèves). Un axe granville Avranches et nécessaire pour la circulation le développement d'Avranches et granville et la sécurité des riverains résidants aux abords de la route.

Contribution n°633 (Web)

Déposée le lundi 25 août 2025 à 14h07

Je souhaite appuyer la proposition au sujet du transport train-tram pour augmenter l'offre de transport collectif entre Granville et Avranches...

Contribution n°634 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 25 août 2025 à 15h35

Cette 2 fois 2 voies est indispensable, pour le vie du quotidien.
Pour le développement économique de Granville et sa région.

Contribution n°635 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 25 août 2025 à 17h38

Bonjour
Indispensable pour des raisons de sécurité notamment l'hôpital. Responsable suite aux dépenses et actions déjà réalisées / engagées.

Contribution n°636 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 25 août 2025 à 18h34

Faisons preuve de bon sens, voyons les réalités de l évolution de nos sociétés avec des prises de décisions cohérence et répondant aux défis de notre belle région.
Tres favorable à la création d une liaison rapide et sécurisée entre Granville et Avranches sur les bases du projet initial

---

Contribution n°637 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 25 août 2025 à 18h35

Faisons preuve de bon sens, voyons les réalités de l évolution de nos sociétés avec des prises de décisions cohérence et répondant aux défis de notre belle région.
Tres favorable à la création d une liaison rapide et sécurisée entre Granville et Avranches sur les bases du projet initial

---

Contribution n°638 (Web)

Déposée le lundi 25 août 2025 à 21h30

Dans un premier temps l'idéal serait de terminer la liaison AVRANCHES -SARTILLY en 2x2 voies car prendre un bout pour quelques kilomètres sortir et reprendre la nationale pour reprendre une autre portion en 2x2 voies ce n'est pas très productif ni agréable.
Ensuite faire toujours en 2x2 voies entre SARTILLY et GRANVILLE. Même si le parcours est rallongé que du bonheur de rouler en toute sécurité dans la même sens.

Contribution n°639 (Web)

Déposée le lundi 25 août 2025 à 22h07

Je souhaite exprimer mon soutien au projet de mise en 2x2 voies de l'axe Granville-Avranches, qui constitue un véritable levier structurant pour notre territoire.
Cet aménagement est indispensable pour favoriser le développement touristique et économique, mais également pour répondre à des enjeux de santé publique puisque l'hôpital est implanté sur les deux villes.
À titre d'exemple, la Bretagne a largement bénéficié de son réseau routier moderne, qui a été un facteur majeur de dynamisme et d'attractivité, notamment autour de Saint-Malo.

Il n'est plus tolérable de voir les nuisances générées par la départementale actuelle : les bouchons y sont fréquents et de plus en plus importants, atteignant parfois les trois quarts du tronçon.
Il est urgent d'agir pour désengorger cette route.
Le simple contournement de certains hameaux ne saurait constituer une réponse suffisante : s'il permet de réduire ponctuellement les nuisances, il ne fluidifiera pas durablement la circulation.

De plus, certaines entreprises renoncent aujourd'hui à investir à Granville faute de conditions d'accès satisfaisantes vers l'autoroute, ce qui freine le développement et l'attractivité économique du territoire.

Dans le même esprit, il convient d'accompagner ce projet d'une réflexion sur le réseau secondaire afin de créer un maillage cohérent intégrant les mobilités douces, garantissant ainsi un développement équilibré et durable.

Contribution n°640 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 25 août 2025 à 22h24

désengorgeons le trafic sur l'axe actuel et préservons la tranquilité des riverains
Une route plus sûre, plus rapide

Contribution n°641 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 26 août 2025 à 08h32

J'attends depuis 20 ans une 4 voies Avranches - Granville. C'est indispensable. Vous avez voulu que Granville soit touristique, ok, c'est invivable aujourd'hui, assumez et faites comme en Bretagne : des belles routes. Au moins en Bretagne, ils savent faire. Nous, dans la Manche on ne sait pas accueillir les touristes.
Je suis pour une 2 fois 2 voies, n'écoutez pas les bobos écolos hypocrites...

Contribution n°642 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 26 août 2025 à 09h09

Il nous faut cet axe 2x2voies je l'emprunte tout les jours pour aller au travail et pendant le travail. Marre des bouchons qui nous font perdre du temps sur les planning!

Contribution n°643 (Web)

Déposée le mardi 26 août 2025 à 12h49

Je suis choqué et surpris chaque fois par des commentaires comme il y des bouchons sur les 3 quart du trajet.! Ou il faut cette 2x2 v alors qu'il n'en ai plus question pour le département, ce dossier qui divise est sujet politique car il ni a aucune cohésion entre la région département communauté de communes . L'exemple le refus de gtm a participé à une invitation du département pour réfléchir et construire un projet commun. Il est négligeable d'arriver a cette division.

Contribution n°644 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 26 août 2025 à 14h41

La 2×2 voies Avranches-Granville est indispensable pour l'économie du Sud Manche. Ça fait 30 ans que ce projet est au point mort, notamment à cause de nos politiques qui s'écrasent devant 5 ou 10% d'écolos radicaux. OUI à la 2×2 voies, il n'y a aucun compromis à faire, il faut une 2×2 voies sur la totalité de l'axe Avranches-Granville.

Contribution n°645 (Web)

Déposée le mardi 26 août 2025 à 15h04

Voici la synthèse de ma contribution - > la version « détaillée » est en pièce jointe :
- Je suis soulagée que le projet initial de 2 x 2 voies entre Granville et Avranches ait été abandonné, et ne souhaite pas qu'il refasse surface !
- Je regrette que, à l'heure où l'on cherche à réduire le trafic voiture, le nouveau projet d'amélioration reste axé sur des solutions uniquement routières.
- Je regrette que vous n'ayez pas fourni certains éléments : le tracé précis des aménagements (surtout les contournements), les surcouts liés aux aménagements fonciers (vous dites qu'ils n'ont pas été inclus dans les budgets), le nombre de maisons/d'habitants existants sur les secteurs dont vous prévoyez les contournements.
- Projet sur la Zone d'Activité du Croissant, je privilégie la variante C : les variantes A et B engendrent trop d'impacts négatifs sur l'environnement et sont « peu raisonnables » par rapport aux bénéfices à attendre.
- Projet sur la Havaudière, je privilégie la variante A : OUI à la sécurisation et aux aménagements pour améliorer le quotidien des riverains, mais NON à la variante B avec ses 34 millions d'€ (hors fonciers) pour 25 maisons, NON à ses impacts si négatifs pour l'environnement dans une zone hyper sensible (rivière du Thar). Je regrette que l'étude ne mentionne pas les impacts négatifs de la variante B sur les villages environnants (Angomesnil et Leuderie).
- Projet entre Marcey et Sartilly, je privilégie la variante B : la variante A ressemble vraiment bcp trop au projet initial 2x2 voies et son cortège d'impacts environnementaux qui justement ont été rejetés (sans parler du coût financier !). En tant qu'usagère routière je n'ai pas constaté de difficultés majeures sur cet axe, sauf qu'il faudrait créer des zones de dépassement.
- Je m'interroge sur la faisabilité de dépouillement et de synthétisation des contributions : pourquoi ne pas avoir fait un questionnaire sous forme de cases à cocher pour exprimer ses choix, son opinion ?

1 document associé
contribution_645_Web_1.pdf

Contribution n°646 (Web)

Déposée le mardi 26 août 2025 à 17h06

Je suis habitant à Granville.
J'utilise régulièrement l'axe Granville-Avranches et je tiens à exprimer mon avis très favorable à la réalisation de cette 4 voies.
Aujourd'hui, cette route est dangereuse, lente et saturée.
Accident multiple, des dépassements impossibles… Mieux ne vaut pas chercher à aller à l'hôpital d'Avranches rapidement.
Les demi-mesures ne régleront rien : seule une véritable 2*2 voies permettra de sécuriser durablement la circulation et de soutenir l'économie locale.
Oui, il faut protéger l'environnement, mais il est tout à fait possible de concilier modernisation et respect écologique.

Contribution n°647 (Web)

Proposée par la déroutes des routes interluttes

Déposée le mardi 26 août 2025 à 17h11

Au lire depuis 2 mois les différencient commentaires il se pose beaucoup de question,

De la « Déroute des routes » interlutte national et international

En France 85 collectifs en lutte contre les grands projets routiers, comme A69, la département 964 dans l'orne annulé par le T A de Caen pour des raisons environnemental ,
à Blois l'annulation d'une 2x2 v sur 25km pour les même raisons. Et bien d'autre projet en gestations qui sont contester par les tribunaux et annuler.
La Déroute des routes demande :
l'entretien du réseau actuel la rénovation des ouvrages d'art, la modernisation de réseau ferré, l'augmentation de la fréquence des trains et surtout la réduction du coût du transport passager.
Plus de transport en commun, plus de mobilités douce, plus de covoiturage y compris dans les entreprises,

Notre terre
Nous sommes en 2025 la planète est en grand danger les énergies fossile également par leur raréfaction et par des coût de revient à l'avenir sans doute beaucoup plus important que les années passées, la pression des lobbies du pétrole de la pétrochimies les échecs des COOPS et la dernière sur les plastiques à Genève ou les producteurs, fabricants de ses produit qui pollue la planète ne veulent rien entendre sur les réductions d'utilisation du pétrole ce qui va accélérer la catastrophe qui nous attends. Les routes sont au même titre de décadence de l'humanité par leur consommation d'énergie fossile lors de leur construction accélération du plan carbone, impact

indéniable et perte importante sur les terres agricoles les zones humides, les forêts, mais plus encore le pétrole pour les travaux et revêtement en l'état et entretien futur des revêtements bitumeux.

Une autre façon de se déplacer :
il est annoncé 12000 véhicules jour qui circulent quotidiennement sur cet axe on ne sait si ça concerne les deux sens de circulation, cela représente 27000 places vides qui pourrait être occupé par du covoiturage.

Le bruit
e parc actuel de véhicule thermique va énormément diminuer en faveur des véhicules électriques.

Accidentogène :
Les statistiques de la D D T M ne sont pas alarmistes bien au contraire les accidents ne sont pas nombreux et seulement 1 mort sur les 5 dernières années par défaut une personne qui se déplace pour quelque soit la raison doit prendre en compte la fréquentation par rapport aux heures de déplacement.
Nous sommes sur des localités peu denses par rapport aux très grandes villes ou les temps de transport domicile travail représente plusieurs heures.

Santé
On parle beaucoup des hôpitaux, des différents services publics qui sont déterminants pour les Françaises français, car les élus fonds tout pour en arriver à une centralisation des services. Pour mémoire en 1997, le député de notre circonscription avait annoncé à Sartilly que l'hôpital de Granville irait à Avranches. Une politique Résultat des opérations les transports des malades t beaucoup plus long mois sécurisé donc plus en danger.
Les distances que les écocitoyens és représente un risque important de dangerosité sur les routes et une perte de temps importante et financièrement défavorable aux contribuables.

Le CEREMA de 2021 annonce que la France perd en terre Agricole, Naturelle et Forestier la valeur d'un département moyen français tous les 6 ans.
Ainsi, une autoroute ou voie express à deux fois deux voies a un coût moyen de construction de 8 millions d'euros HT au kilomètre.

Changeons de politique de transport soutenu par 65 députées . Moins de routes plus de trains

- LE TRAIN ; MEILLEURS CORRESPONDANCE ET SURTOUT MOINS CHER POUR LES PASSAGERS
- PLUS DE SERVICES DE TRANSPORT EN COMMUN
INVESTISSEMENT SUR L'ENTRETIEN DU PARC ACTUEL ROUTES AUTOROUTIER DU PARC ET RÉNOVATION DE L'ENSEMBLE DES OUVRAGES D'ARTS
- METTRE EN PLACE UN RÉSEAU DE MOBILITÉ DOUCE

Campagne « Moins de routes, plus de trains »
CONTEXTE :
Cette campagne est menée conjointement par La déroute des routes (via Enora, Romainet Marcel).
l'Alliance Ecologique et Sociale (AES).
L'Alliance Ecologique et Sociale est une alliance nationale d'organisations du mouvement social (syndicats - Solidaires, FSU -, Attac, Oxfam…) et du mouvement écolo (Greenpeace, Amis de la terre…) pour porter du plaidoyer et des luttes en commun.
La déroute a rejoint la dynamique sur un groupe de travail sur le financement du ferroviaire.
L'objectif, pour la déroute, tisser de nouvelles alliances et pousser la ligne d'une réorientation des financements publics de la route vers le train.
LA CAMPAGNE :
Le groupe de travail conjoint a décidé de lancer une campagne pour la défense et la revitalisation des « lignes vitales » (ou petites lignes) de train. L'objectif n'est pas d'agiter seulement de la théorie mais de mener conjointement des batailles locales pour obtenir des victoires (pour un réinvestissement dans l'infrastructure de telle ligne, contre la fermeture d'une gare ou d'un guichet, pour plus de cadences, etc.)
Côté calendrier, l'idée était de profiter de la conférence de financement « Ambition France
Transport » mené par le ministère pour pousser nos revendications.
Dans ce but a été produit en mai-juin un argumentaire (« Moins de routes, plus de train ») qui sert de socle à la campagne. Il reprend largement les éléments de la déroute (moratoire, nationalisation des profits autoroutiers, etc.) pour une réorientation des investissements publics vers le fret ferroviaire et le rail du quotidien. Ce document est lisible ici.
La conférence de financement du ministère a pris fin début juillet et accouché de conclusions très floues (voir le CP AES/Déroute) : en gros, toutes les perspectives de financements sont reportées à après la fin des concessions autoroutières actuelles (2036), avec la promesse que ces concessions seront faites différemment ensuite (mais sans rien de très précis).
Une loi cadre de financement est cependant annoncée pour la fin de l'année 2025, mais sur cette base très floue. Semble-t-il, c'est Bercy qui tranchera sur les moyens alloués…
LES ECHEANCES A VENIR : passer à la mobilisation de terrain (et au lobbying direct)
L'idée désormais est de faire monter en puissance nos revendications communes d'ici à la loi-cadre.
Avec trois axes d'interventions :
1/ Le lobbying parlementaire autour de la construction du budget cet automne : Céline, Enora, est- ce que vous seriez motivées pour faire profiter la campagne de votre expérience acquise dans l'exercice ?
2/ Le lobbying auprès des élus/ministres etc. : ça, c'est le taf des têtes d'affiche de l'AES.
3/ Les mobilisations locales sur les enjeux spécifiques de lignes locales : là, ça peut concerner
potentiellement tous les collectifs de la déroute pour qui ce sujet fait sens localement, avec l'objectif de se saisir de l'occasion et des moyens mobilisés par l'AES pour agrandir son réseau militant et pousser des revendications (avec l'objectif de gagner des trucs !). Il n'y a aucune restriction sur le type de ligne concernée : là où il y a des revendications d'amélioration, c'est légitime,

Allons de l'avant pour de meilleures territoires, conservation des surfaces naturelle s et agricoles.

Contribution n°648 (Web)

Déposée le mardi 26 août 2025 à 17h34

Je souhaite aucune modification importante pouvant impacter l'environnement; pas de nouvelle route, pas d'augmentations du nombre de voies, simplement des ronds points sécurisés permettant aux vélos de traverser la route actuelle en sécurité. Les ronds points actuels, de St Pair, de St Pierre Langers et de Marcey les Grèves sont très bien.

Contribution n°649 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 26 août 2025 à 17h38

Dans sa présentation de cette concertation préalable, le Conseil Départemental de la Manche précise que la modernisation de l'axe Granville-Avranches illustre son ambition d'offrir un réseau routier performant et sécurisé, adapté aux défis d'aujourd'hui et de demain. Il affirme également que la préservation du cadre de vie des habitants constitue une priorité tout au long du développement du projet et que son objectif est donc de veiller à une intégration harmonieuse des futurs aménagements dans leur environnement quotidien, en limitant au maximum les impacts sur la qualité de vie.

C'est afin de nourrir cette ambition départementale qu'il semble nécessaire d'enrichir le projet car en l'état certaines propositions du conseil départemental apparaissent, de fait, difficilement compatibles avec les objectifs affichés.

Au vu des avis déjà déposés, de nombreux contributeurs, demandent que le Conseil Départemental revienne à son projet initial pour lequel une DUP a été obtenue, les acquisitions foncières réalisées, les atteintes à l'agriculture actées et leurs conséquences désormais anticipées.

Une autre partie importante des contributeurs, s'oppose à tout aménagement ou estime que les gains de temps attendus sont dérisoires par rapport aux conséquences écologiques et/ou au coût économique du projet.

La quasi-totalité des contributions s'oppose donc aux différentes versions du projet présenté par le département et notamment aux nouvelles acquisitions foncières qu'elles nécessiteraient.

Au vue de cette concertation, le Conseil Départemental se doit donc d'opter pour une ligne générale cohérente, équitable et efficiente sur l'ensemble de l'itinéraire. Il doit également veiller à ne pas générer de nouvelles difficultés ou des transferts de nuisance.

La Havaudière
Concernant le secteur de la Havaudière il apparaît clairement, en l'état, que les solutions envisagées ne répondent pas aux objectifs que le Département affiche.

Dans le projet soumis à concertation, le Secteur de la Havaudière comprend deux tronçons dont un est identique pour les deux variantes

Variante A :
Il apparaît que les aménagements devront être suffisamment étudiés et coercitifs pour répondre parfaitement aux objectifs généraux que s'est fixé le département.
Sur ce point, l'instauration d'un carrefour à feux ne semble pas pouvoir assurer la fluidité du trafic recherchée (solution d'ailleurs proposée dans le bourg de Marcey-les grèves pour, à l'inverse, augmenter le temps de parcours). Les ralentissements et les bouchons générés par ces feux compliqueront les difficultés d'accès des riverains immédiats de l'axe et accentueront les nuisances et le mécontentement des usagers. Les feux à déclanchement pour véhicule de la voie secondaire ou piétons prévoient d'ailleurs une temporisation longue (fluidité principale) parfois mal vécue ou plus grave mal respectée.

Concernant les autres aménagements, il paraît difficile de se prononcer sur une variante qui n'a pas été précisée alors même que des aménagements lourds devront être inéluctablement réalisés dans le village quelle que soit la variante retenue (cf. Marcey-les-grèves).

Variante B
Contrairement à ce qui est indiqué dans le document, cette variante conciliant nouveau tracé de déviation en 2 fois une voie en bordure du village et de certaines habitations et aménagement sur place du tronçon amont semble, très éloignée des objectifs fixés par le département pour un rapport bénéfices /risques très défavorable.
Pour les habitations en bordure immédiate de la de la RD 973 actuelle, il n'y aura pas d'amélioration significative par rapport à la situation actuelle avec le maintien d'un flux de circulation estimé selon les données techniques produites dans le dossier, à 75% du trafic 2030.

Cette lacune rédhibitoire du projet est d'ailleurs actée par le département car il est précisé dans le dossier de concertation que « la circulation dans le hameau resterait très importante, sans mesure de police forte ».
Selon le document présenté par le département, seule une interdiction de traverser le village de part en part, apparaît en mesure d'éviter le maintien d'un flux de circulation important sur l'axe historique.
Pourtant, les impacts de cette interdiction et ses modalités pratiques de mise en œuvre sur site ne sont pas présentés. Plus grave, aucun aménagement de la voirie du village ne semble avoir été réfléchi et chiffré pour cette variante alors que des travaux importants

seront pourtant inéluctables avec le maintien de 75 % du trafic routier.
Il s'agit d'une omission importante qui porte atteinte à la procédure de concertation préalable qui doit, a minima, présenter les enjeux et les impacts des différentes versions du projet.
Ces projections de flux auraient dû être indiquées de manière pédagogique dans le dossier de concertation préalable afin de ne pas créer l'illusion qu'une déviation courte et proche puisse remplir son objectif sans une interdiction concomitante de la traversée du village. Certains commentaires illustrent d'ailleurs l'illusion créée.

En l'état, pour tous les habitants de la Havaudière, il y aurait donc une aggravation des nuisances de bruit et de pollution avec le cumul d'un flux très important sur l'axe existant et d'un flux déporté sur une déviation qui se situerait, à proximité sud et ouest du village situé alors sous les vents dominants.

Les habitants de la partie ouest et sud de la Havaudière seront donc cernés en extrême proximité par deux voies importantes. Cet encerclement accentuera les nuisances de bruit et de pollution qui arriveront de toute part. Ces nuisances ne seront pas compensables et altéreront nécessairement la situation existante.
Les importants aménagements antibruit et anti pollution qui seront nécessaires mais pas suffisants sont, à l'heure actuelle, non chiffrés et non soumis à concertation.

De même, hors interdiction totale de la circulation en traversée du village pénalisante pour les riverains et la profession agricole, ce scénario de contournement à proximité immédiate des habitations va paradoxalement accroître le problème de sécurité, dans le village de la Havaudière par une vitesse accrue des véhicules qui continueront d'utiliser majoritairement la voie rectiligne actuelle en tentant de doubler les camions et les véhicules lents qui emprunteront la nouvelle voie. Cette tentation sera incitée et accentuée par la persistance de la visibilité de l'itinéraire historique.

Pourtant cette mesure de police forte indissociable du projet de contournement court, les aménagements inéluctables de la voirie au niveau du village de la Havaudière, les gains de fluidité et de temps de trajet attendus sur la déviation ne sont pas intégrés à la concertation.

Cette variante engendre également le sacrifice de la cohérence d'un parcellaire d'exploitation agricole et génère des difficultés d'accès agricoles qui vont à l'encontre des objectifs de préservation de cette activité tels qu'ils ont été énoncés.

Enfin, l'analyse multicritère des variantes A et B semble fortement impactée par le découpage même de l'opération qui inclue dans une même analyse, le tronçon des créneaux amont de dépassement et le traitement particulier du village de la Havaudière (aménagement ou déviation) alors que ces deux tronçons répondent à des problématiques très différentes.

Il apparaît donc que cette variante B cumule les difficultés du seul fait qu'elle propose une solution alternative minimaliste à un aménagement sur site de la voie au sein du village écarté, a priori, par le comité de pilotage.

Il en ressort qu'en l'état, en l'absence d'interdiction de traversée et d'aménagement urbain du village, cette variante :
- maintiendrait un problème non résolu de sécurité, de bruit et de pollution pour les riverains immédiats de l'axe actuel dans le village de la Havaudière (maintien de 75% du trafic 2030),
- augmenterait, dans tous les cas, de manière importante la nuisance sonore et la pollution pour les habitants de la partie sud et ouest de la Havaudière, (75 % du trafic 2030 sur l'ancien axe + 25% du trafic 2030 sur le nouvel axe aussi proche)
- impacterait fortement la cohérence du parcellaire agricole,
- génèrerait un coût financier important pour un projet qui ne satisfera donc à terme ni les usagers (seulement 25 % utiliseront la déviation), ni les riverains (cf. Marcey-les-Grèves) et qui ne remplirait donc pas les objectifs assignés par le conseil départemental,
- justifierait donc difficilement l'obtention d'une nouvelle déclaration d'utilité publique pour une voirie :
o qui génèrerait de nouvelles acquisitions foncières portant préjudice à l'activité agricole alors que le département possède à proximité immédiate un foncier acquis depuis plusieurs années pour un objectif identique et déjà déclaré d'utilité publique. Il est également souligné que la profession agricole a déjà entériné et anticipé cette perte de foncier.
o qui n'accueillerait que 25% du trafic 2030 pour un coût de 25 millions d'euros hors aménagement foncier et hors aménagement voirie du village pourtant inévitable avec un maintien de 75% du trafic 2030.

Si une interdiction totale et physique de circulation était édictée dans le village de la Havaudière , la proximité du contournement génèrerait, en tout état de cause, un accroissement de nuisances pour de nouveaux habitants plus impactés sans que les nuisances sonores disparaissent totalement pour les autres habitants.

Si le Conseil Départemental de la Manche n'a pas la capacité ou la volonté de revenir sur l'abandon de son projet initial de passage en quatre voies de la totalité de l'itinéraire, il n'est pas, pour autant cohérant, ni pertinent que le tracé initial de la déviation de la Havaudière soit abandonné au profit d'un nouveau tracé qui, en l'état, ne répond pas aux objectifs assignés au projet et cumule les inconvénients.

En effet, s'il est retenu, le projet de contournement de la Havaudière, doit, a minima, remplir ses objectifs de fluidité, de sécurité et d'accueil de la totalité du trafic de transit. Il ne doit pas, non plus maintenir, voire probablement aggraver les risques et les nuisances subies par les habitants de ce village.

Dans le cadre de cette concertation et sans préjuger des orientations qui seront prises, des pistes de réflexion peuvent être avancées :

Si la solution du contournement du village de la Havaudière devait être retenue :

- le projet global du secteur de la Havaudière (tronçon 1 et 2) devrait prioritairement s'implanter sur le foncier déjà acquis par le Conseil départemental à partir du village de la Ville ou a minima à partir de l'intersection RD 973 et RD 143 afin de régler également cette difficulté abordée très sommairement et très imparfaitement dans le dossier. Cette emprise initiale conçue initialement pour une voirie deux fois deux voies doit permettre d'aménager un itinéraire qui accueillerait des créneaux de dépassement, des bandes multifonctions, une meilleure intégration dans l'environnement paysager et altimétrique par une simplification des accès et des franchissements et une meilleure préservation des zones humides au passage du Thar par la réalisation d'un viaduc adapté,
- le projet devrait également prendre en compte l'aménagement des itinéraires sécurisés de mobilités douces sur l'itinéraire historique et assurer la continuité et la sécurisation des itinéraires de randonnées (PR et GRP) afin de mieux répondre aux ambitions du département en ce domaine,

- le projet devrait enfin intégrer des aménagements très coercitifs dans le village de la Havaudière (trottoirs, stationnements, écluses dissuasives, traversées piétonnes, limitation drastique de vitesse avec radar automatique, interdiction PL) décourageant fortement le transit tout en permettant la continuité d'itinéraire pour les riverains, les véhicules agricoles et les mobilités douces.

Si en dépit des nuisances supplémentaires générées, des risques juridiques et financiers encourus, le Département souhaitait continuer de faire prospérer la Variante B de déviation, le projet devrait, a minima, conçu pour que le contournement prévu accueille impérativement 100 % du trafic de transit et pas seulement 25%. Le projet est actuellement contraire aux objectifs du conseil départemental, à l'intérêt des riverains et des usagers pour un coût économique considérable alors que de nombreuses dépenses inéluctables ne sont pas intégrées.
En conséquence,
- le projet devrait donc intégrer des aménagements qui interdisent physiquement la traversée de part en part du village de la Havaudière sauf pour les mobilités douces, les habitants du village et les activités agricoles de proximité (Ex : réalisation d'une écluse dans le village avec borne rétractable commandée par les usagers autorisés, panneaux de pré-signalisation de voie sans issue en amont et signalisation aux systèmes de guidage).
- le projet devrait prévoir un enfouissement maximum de cette nouvelle voirie en partie sud et ouest et intégrer des protections phoniques et visuelles efficientes et mesurables afin de tenter de protéger les habitations de la partie sud et ouest de la Havaudière et du Thar et éviter d'accroître les nuisances des uns pour améliorer le sort des autres,
- le projet devrait assurer la continuité d'accès à la RD 109 par franchissement de la déviation afin d'assurer la sécurisation du GRP et de l'accès à Jullouville en mobilité douce à partir de la Havaudière par le chemin du bois et le chemin creux communal à usage également agricole.
- le projet devrait justifier de son efficience sur la réalité des transferts de flux de circulation, des gains de fluidité et de temps de trajet, de bénéfice-risque au niveau environnemental afin de pouvoir solliciter une reconnaissance d'utilité publique qui demeurera source de contentieux.

Si pour des raisons juridiques, économiques et/ou environnementales, la variante A devait être retenue, le projet devra intégrer des aménagements très coercitifs dans le village de la Havaudière (trottoirs, stationnements, traversées piétonnes et cyclables, chicanes, limitation de vitesse, radar) afin de pacifier au maximum la circulation et améliorer la tranquillité et la sécurité des riverains immédiats de l'axe. Le projet devrait également proposer une solution alternative aux feux tricolores qui, en l'état, ne feraient que maximiser les difficultés de fluidité pour les usagers, de pollution, de nuisances sonores et d'accessibilité pour les riverains.

Zone d'activités du Croissant
Si le Conseil Départemental de la Manche n'a pas la volonté ou la capacité de revenir sur l'abandon de son projet initial de passage en quatre voies de la totalité de l'itinéraire, la variante A (V2bis) apparaît la seule cohérente par rapport aux objectifs affichés et notamment celui de décongestionner, le principal point de blocage à l'approche de Granville. La solution proposée pourrait être utilement complétée d'un « shunt » du rond point en provenant d'Avranches qui permettrait de fluidifier fortement le trafic vers la voie de contournement. Toutefois, cette solution ne peut être retenue que s'il y a un engagement définitif de toutes les collectivités territoriales de ne pas réaliser de nouvelles zones économiques à proximité immédiate des nouveaux ouvrages réalisés notamment le rond-point de Saint Plancher sauf à reproduire les erreurs du passé. Il serait également nécessaire de compléter cet éventuel projet par une meilleure prise en compte des mobilités douces.

Barreau de Sartilly- Marcey-les-Grèves
Si le Conseil Départemental de la Manche n'a pas volonté ou la capacité de revenir sur l'abandon de son projet initial de passage en quatre voies de la totalité de l'itinéraire, la version B (V2) éventuellement améliorée apparaît la plus acceptable.
Quel est l'intérêt de créer une voirie 2 voies en site propre à proximité immédiate de l'ancienne voie, d'un coût de 60 millions d'euros hors nouvel aménagement foncier et mesures compensatoire pour arriver au même rond point final ? L'aménagement sur site ne doit-il pas être optimisé avec les gains économiques générés?
Quel est l'intérêt de créer un barreau entre la déviation de Marcey-les Grèves et la RD 231 ?
Réaliser des aménagements complémentaires dans le bourg de Marcey-les-grèves, sans autre justification que l'augmentation du temps de parcours risque, une fois encore, de s'avérer inutile. Les nombreux aménagements de sécurisation et de respect des mobilités douces déjà réalisés ont pacifié la circulation mais apparemment pas son ampleur. Le risque est grand d'avoir le même résultat en pénalisant aussi les usagers de proximité.
En l'état, le linéaire de contournement restera toujours dissuasif pour bon nombre d'usagers et cela était malheureusement largement prévisible.

Contribution n°650 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 26 août 2025 à 21h28

Je suis tres favorable au projet,pourquoi attendre !!;c'est actuellement un axe dangereux compte tenu de la circulation,merci

---

Contribution n°651 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 26 août 2025 à 21h39

Nous sommes favorables à l'aménagement de la 2x2 voies entre Granville et Avranches. Cet aménagement est nécessaire pour sécuriser les accès, fluidifier la circulation et réduire les risques d'accident. En tant que riverains, nous espérons que le projet prendra en compte les besoins locaux, notamment en matière d'accès sécurisé aux habitations.

Contribution n°652 (Web)

Déposée le mardi 26 août 2025 à 22h16

Bonjour,
Habitant entre le giratoire de la RD971/RD673 et le giratoire du croissant direction Avranches, je suis directement impacté par le flux incessant de voitures/camions.
Sortir de chez nous est devenu très compliqué aux heures de pointes et durant les week-ends de forte influence depuis la création du rond point et la restriction du pont, sans compter les jours d'ouvertures du magasin EMMAUS qui réduit fortement la vitesse du trafic.
De nombreux accrochages et situations d'incivismes ont lieu devant chez nous.
La déviation de cet axe me semble nécessaire pour garantir la sécurité aussi bien des automobilistes mais également des nombreux vélo qui empruntent cette route manque de voies cyclables pour aller à granville, mais également pour réduire les bouchons.

Contribution n°653 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 27 août 2025 à 09h01

Quel intérêt de faire croire au peuple qu'ils ont leur mots à dire ?

Contribution n°654 (Web)

Déposée le mercredi 27 août 2025 à 11h21
Je suis favorable a ce projet

Contribution n°655 (Web)

Proposée par la déroute des routes interlutte

Déposée le mercredi 27 août 2025 à 13h52

Critique de l'aménagement du territoire

Jean-Marc GHITTI

Résumé
A 69, N 88, rocades de contournement de Strasbourg ou Montpellier : les conflits autour de projets d'extension des (auto)routes se multiplient. Le philosophe Jean-Marc Ghitti propose ici une critique philosophique de l'aménagement du territoire qui va au-delà des arguments écologistes contre ces projets. En revenant sur les politiques gaullistes, puis euro-libérales, d'aménagement, en convoquant les critiques de Debord et Marcuse contre l'administration de la vie quotidienne et de l'espace, Ghitti démontre que l'aménagement des territoires est toujours au service d'un pouvoir centralisé et du développement économique. Il suggère, en creux, un autre rapport à la terre et à l'habitat.

Contribution n°656 (Web)

Proposée par la déroute des routes interlutte

Déposée le mercredi 27 août 2025 à 13h56

le monde de ce jour

Quand l'aménagement du territoire détruit les milieux de vie
Dans « La Terre confisquée », un essai stimulant, le philosophe Jean-Marc Ghitti propose une approche critique de la planification régionnale, vu comme une force de destruction des milieux de vie et d'uniformisation du monde.
Vous pouvez partager un article en cliquant sur les icônes de partage en haut à droite de celui-ci.

La reproduction totale ou partielle d’un article, sans l’autorisation écrite et préalable du Monde, est strictement interdite.
Pour plus d’informations, consultez nos conditions générales de vente.
Pour toute demande d’autorisation, contactez syndication@lemonde.fr.
En tant qu’abonné, vous pouvez offrir jusqu’à cinq articles par mois à l’un de vos proches grâce à la fonctionnalité « Offrir un article ».

https://www.lemonde.fr/idees/article/2025/08/09/quand-l-amenagement-du-territoire-detruit-les-milieux-de-vie_6627630_3232.html

Livre. Le philosophe Jean-Marc Ghitti parle d’un lieu, la Haute-Loire, où il réside. Et plus précisément d’une route : la RN 88, qui relie Lyon à Toulouse en coupant le Massif central en deux. Qu’est-ce qu’une route ? Avec cette question en apparence minuscule, ce penseur préoccupé par la nature de l’espace, de La Parole et le Lieu (Minuit, 1998) à Avec et par-delà l’écologie : la Camargue (Kimé, 2023), pose une réflexion qui s’élargit jusqu’à questionner l’approche du territoire développée en Occident. Car la route n’est pas seulement une bande de goudron, c’est aussi une « idéologie politique » dont son essai La Terre confisquée (La Lenteur, 162 pages, 15 euros) fait sa cible : l’aménagement du territoire.

Le sujet cristallise depuis quelque temps l’attention de l’écologie politique, dans ses luttes (la contestation de l’A69 pilotée par Les Soulèvements de la Terre) comme dans le champ de ses idées, à l’image de l’essai de Nelo Magalhaes Accumuler du béton, tracer des routes (La Fabrique, 2024). Depuis la construction du Massif central comme un « pôle répulsif » à désenclaver, Jean-Marc Ghitti revient sur la constitution de cet imaginaire d’aménagement formulé dans le célèbre essai Paris et le désert français (1947) du géographe Jean-François Gravier, et mis en œuvre avec la modernisation des « trente glorieuses ».

Contribution n°657 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 27 août 2025 à 14h56

Bonjour. Ce projet est essentiel pour fluidifier la circulation, supprimer les bouchons aux heures de pointes (plus mercredi et samedi) à l'approche de Granville, rapprocher Avranches de Granville. Je suis donc favorable aux options avec construction de voies nouvelles et contournement des hameaux (qui permettront enfin aux habitants de ces hameaux de vivre plus paisiblement). Nous comptons sur les équipes du département pour accélérer la mise en oeuvre rapide de ces projets.

Contribution n°658 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 27 août 2025 à 20h56

Si il est indiscutable que le trafic sur l'axe Avranches-Granville a augmenté au fil du temps et qu'il va vraisemblablement continuer à croitre. Cependant la solution de la 2x2 voies est une fausse bonne idée.
En effet, favoriser le trafic de voitures individuelles entre nos deux cités va majorer l'engorgement automobile au sein de celles-ci (circulation intra-muros plus difficile, problèmes de stationnement...).
Pour ce qui concerne l'hôpital de Granville, il y a fort à parier que cette 2x2 voies sera l'occasion d'en supprimer le service des Urgences et le SMUR, du fait de la "proximité" avec Avranches.
Un projet de transports collectifs, bus ou tramway, organisé avec des passages tous les 1/4 d'heures sur cet axe, avec des arrêts combinant parkings pour voitures et possibilité d'embarquer des vélos, permettrait de réduire le trafic des voitures. Cela rendrait possible les déplacements multi-modaux depuis de nombreux villages le long de cet axe.
Dans une optique de réduction des émissions de CO2 à laquelle nous ne pourrons échapper, soit par volonté politique, soit du fait de l'enchainement de crises climatiques, la diminution du nombre de véhicules individuels - qu'ils soient thermiques ou électriques - resterait la solution la plus raisonnable.
Accompagner l’augmentation du trafic automobile, quelle que soit l'option technique retenue serait à contresens de l'histoire.

Contribution n°659 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 27 août 2025 à 21h16

Que dire de cette situation de bloquage du projet de 2x2 voies Avranches Granville ? Il reflète malheureusement une domination écologiste bien teintée à Gauche ! Le nihilisme sous couvert de protection des libellules and co ne peut qu’appauvrir la France d’une activité économique déjà en déficit , les voies de communication sont une condition essentielle pour une prospérité et une sécurité de déplacement du monde du travail… les opposants n’en font pas partie !!! Mais ils savent utiliser leur voiture ou prendre l’avion pour leur vacances. Cette mascarade, nous la retrouvons au poulailler qu’est l’assemblée nationale, dominée par ces oppositions délétères. Pauvre France, il faut réagir contre ces extrêmes qui n’ont que faire de la Nation mais agissent pour une leur triste ambition politique personnelle.

Contribution n°660 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 27 août 2025 à 21h57

Venant régulièrement visiter ma famille à St Pair sur l'axe Ganville Avranches et ayant habité ce lieu pendant 25 ans, je ne peux que constater le gâchis de la situation. Pourquoi remettre en question des études et des travaux déjà réalisés ???? Quid des expropriations ????
Le quotidien des habitants proches de l'axe est un enfer.., bruit, insécurité pour traverser…
Gaspillage de l'argent public !!!!

Contribution n°661 (Web)

Déposée le mercredi 27 août 2025 à 22h10

Bonjour. Aux anonymes qui pense et qui écrivent du n'importe quoi ne pense qu'à eux la planète le dérèglement climatique encore moins . Qu'ils aient la franchise de ce faire connaître de serais très bien. Merci

---

Contribution n°662 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 27 août 2025 à 22h12

L'intérêt public majeur de moyen et long terme est certainement la limitation de l'accroissement du CO^2; les catastrophes climatiques ne vont que s'accentuer dans les prochaines années et nous accuserons alors nos élus de n'avoir pas été assez clairvoyants et courageux pour prendre les décisions qui s'imposaient.
Ainsi, il ne faut retenir que les solutions les moins impactantes pour notre environnement et accepter de faire quelques minutes d'embouteillages chaque jours. Les entreprises n'en mourront pas qui répercutent déjà les frais de déplacements dans leurs factures.
il est évident que les riverains de l'axe routier seront les "perdants" de ce choix "écologique" a minima. Ceux qui ont achetés leur résidence il y a de très nombreuses années l'ont fait en connaissance de cause... Par contre. les nouveaux acquéreurs à qui l'on a vendu une déviation et du calme dans quelques années se sentiront floués. Il conviendrait de les dédommager en leur proposant de racheter leur bien avec l'argent économisé sur les déviations qui ne seront pas construites. Ce sera gagnant-gagnant pour tout le monde et surtout pour l'argent public qui manque si cruellement actuellement.

Contribution n°663 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 28 août 2025 à 04h35

Pour les riverains pour les gens qui vont travailler sur avranches rennes il faut une voie rapide et sûr pour la sécurité du département et le développement de la région

---

Contribution n°664 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 28 août 2025 à 08h24

Cet aménagement n est pas un caprice mais une nécessité pour nous locaux. L écologie ne doit pas etre un frein à tout.

Contribution n°665 (Web)

Déposée le jeudi 28 août 2025 à 08h43

Bonjour,
Pour info, je fais le trajet Granville-Avranches 2 fois par jour aux heures de pointes (8h et 17h).

Il n'y a pas forcément besoin d'une 2 fois 2 voies tout du long, la plus grosse problématique étant celle des véhicules lents (voitures sans permis, tracteurs et poids lourds chargé en côte)

Voici une solution proposée :
- Aménager quelques zones de dépassement pour véhicules lent :
=> Une double sur la portions à radars fixe de Saint Aubin
=> Une dans la montée de Saint Pierre Langers

=> Une double dans la descente entre la ferme de l'épine et manu manche
=> Une en sortant du rond point de la déviation de Marcey

- Quelques zones de dépassement
=> Sur la portion du radar fixe de Marcey
=> Sur la portion du radar mobile de Sartilly

- Pour la sécurité, supprimer les sortie au carrefour de la ferme de l'épine. En les déviant par Saint Pierre Langers, laisser la route en l'état.
Et dévier par la route de Moncel, à élargir.

- Dévier la zone commerciale/industrielle de Saint Pair sur mer (un plus mais pas indispensable)
Le problème est l'affluence d'Emmaüs, l'interdiction de stationnement est déjà une bonne idée, à mettre au propre avec des trottoirs plus haut et pourquoi pas une piste cyclable allant jusqu'au rond point de l'hôpital.

Pour la sortie de Granville, je n'ai pas vraiment de solution, il faudrait un pont pour dévier Granville vers Brévil mais c'est certainement trop couteux.

J'aurais également supprimé le pont de Brévil vers Saint Pair qui porte à confusion et en profiter pour faire une aire de covoiturage à la place de la sortie du pont jusqu'au rond point.

Bon courage pour l'analyse de toutes les données. Bonne journée.

1 document associé
contribution_665_Web_1.jpg

Contribution n°666 (Web)

Déposée le jeudi 28 août 2025 à 09h27
Bonjour,

Je promeus l'action du Collectif de défense des axes ferroviaires du sud de la Normandie.

- Comme Alternative au tout routier afin de rendre le train accessible à tous dans le sud Manche.

- Et notamment l'idée d'un tram-train sur la ligne ferroviaire actuellement sous-exploité et qui permettrait de désengorger l'axe Avranches-Granville,

La création de portions de 4 voie est une aberration écologique en 2025.

Il serait mieux d'adapter l'actuelle route existante plutôt que de créer des nouvelles portions coûteuses pour la collectivité.

L'actuel déviation de Marcey est un exemple à prendre en compte dans vos décisions.

Merci

Contribution n°667 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 28 août 2025 à 09h58

Je pense qu'une voie rapide 1 fois 2 voies serait souhaitable. Garder la route actuelle pour tous les véhicules lents et pour certainement un mieux être de l'ensemble des riverains qu'ils attendent depuis 30 ans. Cela n'empêche pas de réfléchir pour un futur développement ferroviaire qui demandera bien des années pour voir le jour car des que ce projet avancera il y aura des contres. En attendantmieux je suis pour un axe rapide granville avranches sur une foisc 2 voies.

Contribution n°668 (Web)

Déposée le jeudi 28 août 2025 à 10h00

Je suis favorable aux aménagements proposés sur l'axe pré-existant afin de faciliter les déplacements automobiles des personnes utilisant cet axe pour leur travail. Je suis contre la création d'un nouvel axe car les écosystèmes particuliers situés sur ces nouveaux trajets potentiels risquent d'être trop fortement impactés et dégradés, ainsi que les zones de terres agricoles. La nature est précieuse et le sera bien davantage dans les années à venir du fait du réchauffement climatique et c'est un enjeu primordial pour notre humanité que de veiller à la protéger de toute atteinte humaine. Au sein d'un écosystème, tout est lié, alors détruire des coins de nature c'est aussi NOUS détruire également.

Contribution n°669 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 28 août 2025 à 10h05

je prends la route SARTILLY GRANVILLE tous les jours pour mon travail et cela devient de plus en plus fatiguant avec les nombreux ralentissemetns et bouchons
bcp de monde empreinte cette route et peut etre serait il possible de trouver un solution pour desengorger

Contribution n°670 (Web)

Déposée le jeudi 28 août 2025 à 10h53

Habitant Jullouville et exerçant ma profession médicale à Granville depuis 27 ans, je suis aujourd'hui confronté à des ralentissements systématiques pour parcourir ces déplacements professionnels. La durée du trajet a doublé, les embouteillages sont très importants, très fortement aggravés par ce rond-point qui dessert la rocade de Granville, totalement contre-productif. Les nuisances sont énormes, que ce soit pour les usagers, pour les riverains, pour l'écologie. La consommation de carburant et les accélérations-freinages successifs dans les bouchons génèrent bien plus de pollution qu'un traffic fluide à vitesse constante. Cet argument ne tient donc pas. Il y a urgence a enfin réaliser cette 4 voies, pour laquelle d'ailleurs des sommes colossales ont été déjà dépensées en étude et autres postes, avec de l'argent public.

Contribution n°671 (Web)

Déposée le jeudi 28 août 2025 à 12h18

Cet axe routier très fréquenté nécessite d'être élargie pour répondre aux besoins actuels et prévenir des accidents de la route. Pour une 4 voies Avranches à Granville qui utisera les déviations de marcey et de sartilly.

Contribution n°672 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 28 août 2025 à 13h58

Je suis pour une 4 voies,car la route actuelle est encombrée partout, pas seulement au zones prévues d aménagement

Contribution n°673 (Web)

Déposée le jeudi 28 août 2025 à 15h32

Je ne comprends pas pourquoi Bréhal, Longueville, Donville, Granville, Sartilly et Marcey les grèves ont bénéficié d'un contournement et pas le reste du tronçon Granville/Avranches. Les riverains sont oubliés, leur vie au quotidien est un enfer, mais quand les élections arrivent, là on ne les oublie pas....

Contribution n°674 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 28 août 2025 à 16h36

Pour une fois que ca bouge je vais pas dire n9n

Contribution n°675 (Web)

Déposée le jeudi 28 août 2025 à 17h11

Le secteur qui doit absolument être en 2x2 voies est celui situé entre Sartilly et la sortie Nord de Granville

---

Contribution n°676 (Web)

Déposée le jeudi 28 août 2025 à 17h29

GTM est en pleine expansion, près de 5000 entreprises font vivre notre localité. Il y a maintenant près de 50000 habitants sur l'intercommunalité, je pense qu'au vue du trafic routier sur l'axe Granville - Avranches un réseau sécurisant et rapide s'impose. La sécurité routière est une priorité en France, je comprends que nous devons faire des efforts afin de respecter l'environnement mais nous devons nous adapter à notre époque et notre façon de vivre. Je pense que la création d'un axe 2X2 voies est indispensable et qu'il est possible de respecter les positions de tous.

Contribution n°677 (Web)

Déposée le jeudi 28 août 2025 à 19h42

Puisque la 2x2 voies n'est apparemment pas possible, mon mari et moi pensons que les solutions suivantes seraient préférables:
la solution A pour le contournement du Croissant,
la B pour la Havaudière,
et la A pour la 3ième portion.

Contribution n°678 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 28 août 2025 à 20h06

La route la plus droite est le mieux pour la nature et le porte monnaie il ni a plus d'argent. Avec les crises actuelles allons au plus simple. Le département le sais l'argent doit être destiné au réseau actuel qui mérite beaucoup mieux . Les collèges a entretenir le social qui prend plus de 65 pourssant du budget. Stop au gaspillage.

Contribution n°679 (Web)

Déposée le jeudi 28 août 2025 à 22h17

J'habite à Granville et vais travailler en car Nomad à Avranches. Ces bus sont confortables et les prix accessibles. Il en faudrait davantage ainsi que plus d'arrêts. J'en ai également marre de faire le chauffeur à mon compagnon handicapé au centre d'Aquasanté de Saint-Pair. Et il serait formidable de ne plus prendre la voiture pour aller à l'école de voile de Jullouville. J'aime aussi marcher et je souhaiterais aller à Emmaus à pied ou en trotinette. Et il serait génial d'avoir la possibilité d'aller rapidement en Bretagne tous les jours de la semaine. Bref, améliorer l'axe Granville-Avranches, c'est déjà améliorer la vie de tous les modes de transports dans la zone commerciale granvillaise et améliorer les relations entre les bretons et les normands (pour les habitants, les travailleurs, les malades et les touristes).

Contribution n°680 (Web)

Proposée par la déroutes des routes interluttes

Déposée le jeudi 28 août 2025 à 22h26

Toutes les options alternatives aux véhicules camions

Granville Avranches et ses environs

La distance qui sépare les deux villes 27 kilomètres x 12000 véhicules par jour = 324 milles kilomètres effectués.

En prenant en compte le fait que 12000 véhicules traversent cette route chaque jour, il y a 3 places disponibles dans les véhicules. Cela correspond à 1 place minimum, soit 24 000 places disponibles.

- par rapport à
Un T G V de 200 mètres d'étendue abrite un total de 510 places.

Ceci correspond au minimum à 6 TGV sans activité,

Il est clair que si nous intégrions la production de carbone, cela ne produirait pas moins de 30 tonnes de CO2 émis (consultez les élus des communes et des départements).

- Mise en place de zones pour la conduite commune sur les trajets - Refonte des transports publics - Installation d'un tram train

---

Contribution n°681 (Web)

Déposée le vendredi 29 août 2025 à 00h02

La création de nouvelles portions de routes comme il a été fait pour contourner Marcey les grèves par exemple est un désastre écologique. D'autant plus lorsque la nécessité n'y est pas ! Regardons ce contournement de Marcey, il n'est quasiment pas emprunté alors que le coût de construction lui a été très élevé ! Sans parler des conséquences sur la biodiversite. L'axe Granville-Avranches est certes très emprunté mais il n'est pas pour autant congestionné mis à part un petit peu en heure de pointe et l'été au croissant. Il y a parfois un petit peu de bouchons mais rien d'important qui nécessite la construction de nouvelles routes. Je peux comprendre l'agacement des riverains mais (pardon), ces personnes ont probablement choisi d'habiter à cet endroit en toute connaissance de causes étant donné que cet axe existe depuis des décennies et qu'il a toujours été très emprunté. Construire de nouvelles routes en contournement, c'est prendre le risque de gêner de nouveaux riverains, tranquille jusque-là et de détruire la nature et des millions d'habitations pour tous les animaux qui nous entourent.
Je suis pour l'aménagement de L'axe déjà existant pour le rendre plus sécurisé, moins nuisible pour les riverains, pour les vélos, pour faciliter les dépassements... mais sûrement pas pour créer de nouvelles routes ailleurs !
Pensons à notre belle région qu'il faut préserver au maximum, l'homme a déjà trop détruit.
Mettons en place des moyens pour des transports plus écologiques.
Développons le train, les réseaux de bus, les pistes cyclables...
Réduisons au maximum notre empreinte sur la planète.
Avez-vous vraiment besoin d'utiliser votre voiture (seul?) pour rejoindre avranches ou Granville (ou autre).
Trouvons d'autres moyens que la voiture, regardons ce que nous possédons déjà plutôt que de construire.

Contribution n°682 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 29 août 2025 à 08h54

J'emprunte l'axe Sartilly-Granville tous les jours pour aller au travail. La circulation est très difficile car beaucoup de circulation et de véhicules lents (tracteurs, voitures sans permis et véhicules lents. Impossible de doubler.
De nombreux bouchons aux alentours d'Intermarché et au rond point à côté du pont (contournement vers Bréhal)
D'année en année, il y a de plus en plus de circulation

Contribution n°683 (Web)

Déposée le vendredi 29 août 2025 à 08h54

Élargir la route ne résoudre rien, car l'engorgement restera en arrivant à chaque partie 2 voies et à l'entrée de Granville. Le nouveau axe va juste déplacer les ralentissement plus près.

Il y a trop de voitures pour une ville au bout de chemin comme Granville.

Je suis d'accord avec une solution moins coûteuse et écologique que j'ai vue parmi les autres contributions :

- un tram-train sur la ligne ferroviaire actuellement sous-exploité et qui permettrait de désengorger l'axe Avranches-Granville.

Je ne souhaite pas que mes impôts soient utilisées pour un agrandissement que je ne juge pas nécessaire ou judicieux.

Contribution n°684 (Web)

Déposée le vendredi 29 août 2025 à 09h03

Oui je souhaite la modernisation de l'axe Granville-Avranches, telle que prévue pour fluidifier et sécuriser les trajets

---

Contribution n°685 (Web)

Déposée le vendredi 29 août 2025 à 09h25

Soutien de la CPME Manche au projet de voie rapide Granville – Avranches
Denis LOT / Président de CPME - Confédération de Petites et Moyennes Entreprises

1 document associé
contribution_685_Web_1.pdf

Contribution n°686 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 29 août 2025 à 10h11

Je souhaite une solution pour réduire le flux camions et voitures devant ma porte. Malheureusement j’habite un hameau de plusieurs maisons , hameau qui n’est pas pris en considération : pourquoi ? Nous devions être déviés dans le premier projet et maintenant nous sommes les oubliés. Je suis pour voie express sur tracé 2009.

Contribution n°687 (Web)

Déposée le vendredi 29 août 2025 à 10h20

Il est important d'améliorer la route sur Granville avranches avec trois points noirs
La zone d'Intermarché
Le hameau de la havaudiere
Marcey les grèves

À deux'autres endroits il faut faire 3 voies pour pouvoir doubler

---

Contribution n°688 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 29 août 2025 à 10h37

Me déplaçant régulièrement sur rennes pour mon activité professionnelle, j emprunte régulièrement l axe GRANVILLE-AVRANCHES qui est complètement saturé le matin et le soir. Cela devient impératif que les choses changent.
Ce n est plus une option cette nouvelle route mais un réel besoin.

Contribution n°689 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 29 août 2025 à 10h43

Je soutiens pleinement le projet de mise en 2x2 voies. Cet aménagement est essentiel pour améliorer la sécurité, fluidifier la circulation et renforcer l'attractivité et les connexions de Granville et d'Avranches. Il s'agit d'un projet nécessaire et bénéfique pour le développement de ces 2 villes touristiques de la baie du Mont Saint Michel ! Cela faciliterait l'accès au soin et serait un atout économique pour la région.

Contribution n°690 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 29 août 2025 à 10h58

Aujourd'hui il est plus que nécessaire de privilégier toutes les solutions alternatives à la voiture
- Mise en place de zones pour le covoiturage
- Refonte des transports publics
- Installation d'un tram train

Contribution n°691 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 29 août 2025 à 11h07

Je viens souvent à granville et les bouchons sont insupportables. Route dangereuse, il faut une 4 voies !!!!

Contribution n°692 (Web)

Déposée le vendredi 29 août 2025 à 11h08

Je viens souvent à granville et les bouchons sont insupportables. Route dangereuse, il faut une 4 voies !!!!

Contribution n°693 (Web)

Déposée le vendredi 29 août 2025 à 13h13

Bonjour,
J'approuve pleinement le projet d'amélioration de la route Granville - Avranches qui est devenue désormais un axe très encombré tout au long de l'année avec des bouchons qui sont récurrents notamment dans la zone du Croissant. Ainsi, presque tous les jours, dans le sens Avranches Granville, bouchon sur cette route D673 entre le rond point de la CCI avec la D373 et l'insipide rond point (insipide car très mal conçu) avec la D971. Dans le sens Granville -Avranches, bouchon dès le croisement avec la D572 jusqu'au rond point Intermarché.
Temps perdu pour tous ceux qui pour des raisons professionnelles utilisent cet axe et il n'est que temps de penser aux riverains.

Donc oui, j'approuve.
Meilleures salutations.
Jean Paul Millet Lage

Contribution n°694 (Web)

Déposée le vendredi 29 août 2025 à 17h27

La lenteur des communications entre Granville et Avranches est dramatique! Elle desert fortement la complémentarité qui serait indispensable entre les deux communes :par ex hopital ,médecins,commerces,habitat .....et est source de nuisances écologiques sans commune mesure avec celle qui serait engendrée par l'artificialisation des sols et trés nettement prioritaire par rapport à la déviation est d'Avranches!!!
La solution initiale en 2x2 fois 2 voies DEVRAIT ETRE LA PRIORITE , ne serais ce que pour rentabiliser celle dejà crée et nettement sous utilisée à cause de ce manque de continuité!
Toutes les autres variantes VONT CONSTITUER DES BLOCAGES AU NIVEAU DES RONDS POINTS!
Si malgré cela elle n'est pas retenue, je préconise: Zone du Croissant Variante C, Zone HAVAUDIERE ,Variante B impératif à cause des ralentissements invraisemblables qui seront crées! (voir les ralentisseurs à Marcey le grèves!) . Zone Satilly/Marcey variante A en 2fois 2 voies.
Mais J'AI 80 ans ET JE PENSE QUE JE SERAI MORT AVANT D'AVOIR VU L CONCRETISATION DE TOUT CELA!

Contribution n°695 (Web)

Déposée le vendredi 29 août 2025 à 17h42

POUR LES 3 ZONES:
1: variante A
2 : B
3 : C
soit 2/3 comme pense la département.

Surtout ne pas penser que contraindre les automobilistes entrainera une baisse du trafic. Vous reportez pour cela à l'aménagement de la sortie A132, à Canapville dans le 14 ..RD 677
Feux, plateaux, radar, en sortie d'autoroute pour contrarier les automobiles= 1h15 pour faire 11 km chaque matin et soir pour les travailleurs du Pays d'auge vers Deauville Trouville.
A retenir, et à ne pas dupliquer!!

Contribution n°696 (Web)

Déposée le vendredi 29 août 2025 à 20h58

le croissant : variante A
la Havaudiere : variante B
Sartilly Marcey : variante C

Contribution n°697 (Web)

Déposée le vendredi 29 août 2025 à 21h12

ZA Le Croissant, la variante A apporte une meilleure fluidité et évitant les bouchons au giratoire du croissant

Zone de La Havaudière, la variante B permettrait de désengorger la circulation dans le hameau de la havaudière sécurisant l'accès aux bus des écoliers et le calme pour les riverains et en espérant que cette route respecte l'environnement local

Zone Sartilly-Marcey, la Variante C permettrait de sécuriser la RD 673 et l'optmisation du raccordement sur le contournement va être plus intéressant pour faciliter l'accès à la RD973

Contribution n°698 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 29 août 2025 à 22h41

Projet hors du temps, trop d'empreinte écologique à contre temps des intérêts climatiques et de nos futures mobilités.
Il serait préférable de sécuriser la route actuelle.
De plus, l'axe que nous connaissons peut ponctuellement en été être sous dimensionné. Passé août plus de problème de circulation.

Contribution n°699 (Web)

Proposée par la déroutes des routes interluttes

Déposée le samedi 30 août 2025 à 09h05

Face au goudron nos dix solutions ...

1 document associé
contribution_699_Web_1.pdf

Contribution n°700 (Web)

Proposée par eric

Déposée le samedi 30 août 2025 à 09h40

Dire qu'il n y a plus de trafic parce que l'été est fini est complétement aberrant et irrespectueux des riverains , des usagers , des acteurs économiques et touristiques !

Dire que le projet de sécurisation et d'amélioration de cette route commencé d'ailleurs en 2006 est hors du temps est complétement aberrant et irrespectueux des riverains, des usagers , des acteurs économiques et touristiques !

Il faut aussi arrêter de philosopher sur "le climat" et "la terre" , nous sommes pas responsables des erreurs de certains ! Tous les projets actuels prennent en compte ces problèmes par leurs normes et réglementations importantes dans notre pays et qu'il faut faire appliquer et respecter ailleurs que chez nous !

Effectivement le contournement de Marcey est une catastrophe écologique car peu de véhicules l'empruntent dans la mesure ou la continuité de ce contournement n 'est pas reliée une route sécurisée et rapide arrivant jusqu'à la rocade sud de Sartilly !
Tous le trafic passe par Marcey : pollution , bruit , insécurité , comme sur l'ensemble des hameaux traversés .

il y a donc bien nécessité de RETRAVAILLER et rapidement , le projet de 2006 qui ne prend plus d'empreinte foncière puisque tous les terrains sont expropriés et disponibles pour la constructions de cette nouvelle route tout en soutenant l'amélioration des mobilités douces !
Mais aura t-on le budget ?

Alors il faut arrêter toutes ces variantes qui budgétairement ne tiennent pas " la route" et ne résoudront rien en terme de sécurisation , de pollution et de trafic qui quoiqu'on en pense va bien augmenter ....

Contribution n°701 (Web)

Déposée le samedi 30 août 2025 à 10h55

Évidemment que la 2x2 voies doit être une priorité !

Premièrement, il n'est pas normal que la Manche soit toujours la dernière à améliorer ses routes et à investir pour ceux qui travaillent ! Personnellement, je n'emprunte plus l'axe Granville-Avranches depuis que j'ai assisté à deux accidents coup sur coup. Vu le trafic, cette route n'est pas seulement dangereuse : elle est complètement dépassée et inadaptée. Je préfère désormais passer par les petites routes de campagne, où je me sens paradoxalement plus en sécurité.

Deuxièmement, pour comprendre le problème, il faut l'expérimenter : le temps de trajet est une vraie loterie. Impossible de dépasser. Vais-je tomber derrière un tracteur ? Une voiture sans permis ? Ou devoir patienter à cause d'un accident ? Dois-je prévoir 10 minutes… ou 1 heure d'avance pour rejoindre Avranches ?

Mon conjoint est guide dans la baie du Mont-Saint-Michel. Nous habitons à Bréhal, et l'été, il doit partir une à deux heures plus tôt pour être sûr d'arriver à l'heure. Est-ce normal ? On veut développer le tourisme, mais on refuse d'adapter les infrastructures.

Et quand certains pseudo-écologistes s'en mêlent juste pour se donner de la visibilité, ça devient insupportable. Ça suffit ! Il est temps de faire preuve d'intelligence et de pragmatisme. Si l'on veut parler climat, alors parlons vrai : la Normandie n'en est qu'au début de son attractivité. Dans les années à venir, nous accueillerons davantage de touristes et de nouveaux habitants. C'est déjà le cas.

Nous ne sommes plus au stade du débat : il est temps d'agir concrètement et de prendre les choses à bras-le-corps.

Contribution n°702 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 30 août 2025 à 11h45

C'est un axe indispensable.
Il faut le construire dès que possible.

Privilégier l'utilité de tous….

L'écologie, les libellules…, on verra ça un autres jour.

Contribution n°703 (Web)

Déposée le samedi 30 août 2025 à 12h11

Je ne suis pas pour la 2x2 voies si il faut dévaster des terres agricoles ou des champs voir délogé des personnes il y a 2 axe pour aller sur avranche 3 lorsque on vient de Brehal donc il faudrait peut être faire en sorte les panneaux annoncent Avranche soit plus visible on peut passer par carolle la route de la côte, ont peux passer venant de Brehal par la haye pesnel , le reste cest granville avranche l'hiver cette route et inerte et celon les horraire en été elle circule sans bouchon donc je ne comprend pas l'axe de 2x2 voies yen as qui ont etait faite pour ne plus traversé sartilly les commerce labas meurt car plus de passage et la 2x2 voie perso par hyper fréquenté aisni que celle de pont a marcey les grèves inutile sincèrement ya jamais personne sur cette route. Donc oui faite une 2x2 voie pour arranger les gens mais sans aller expulsé des personnes et dénaturer nos campagne nous sommes a la campagne alors soit on met un quotas pour que ont et des touristes mais pas de la a ne plus circuler ce qui respecterait nos campagnes qui n'ont pas a changer. Désoler pour les gens qui vivent au pied de cette route mais vous le saviez que yavait une départementale et de la circulation en été car le problème ce trouve l'été.

Contribution n°704 (Web)

Déposée le samedi 30 août 2025 à 12h39

La modernisation de l'axe Granville - Avranches est indéniablement vitale. Bretons, résidents à Bréville s/Mer depuis 25 ans, nous empruntons régulièrement cette route pour rejoindre nos familles à Dinan. Depuis 25 ans, nous pestons donc contre cette portion de 30 km qui nous pèse en terme de fluidité et de sécurité. Hormis le contournement de Sartilly, seul progrès de l'axe, il nous tarde à chaque fois de profiter du confort des 70 km restants(A84 et 2x2 voies jusqu'à Dinan).

Les 15 000 véhicules/jour sont aussi tributaires des ralentissements provoqués par les engins agricoles et autres véhicules lents ; les longues files, avec peu de zones de dépassement, génèrent aussi des dépassements risqués.
La position des écologistes est assurément louable mais l'idéologie ne doit pas aveugler ni rendre sourd. Le sacrifice de quelques zones humides n'est-il pas dérisoire par rapport à la sécurité quotidienne de milliers d'automobilistes et parmi eux, de nombreux salariés des 2 villes respectives ? Le territoire de la Manche est par ailleurs largement pourvu de terres agricoles, de zones vertes, humides, dunaires et protégées. On pourrait aisément se référer aux autres voisins que sont la Bretagne et la Vendée ; des territoires que l'on peut aujourd'hui facilement traverser en long et en large sans que l'on ait saccagé ces deux régions.
Enfin, dernier point et non des moindres qui doit peser sur le débat ; il s'agit du futur chantier de la Hague baptisé " L'Aval du Futur" (construction d'une nouvelle usine et d'autres de 4e génération) avec à la clé, la création de 10 000 emplois qui pourront être décentralisés jusque dans le sud Manche. De fait, le désenclavement de ce département devient une nécessité absolue avec beaucoup de retard accumulé depuis 60 ans.
En acceptant et récupérant le nucléaire à La Hague, les politiques Normands ne devaient pas se limiter à la création d'emplois mais auraient du exiger en même temps de l'Etat, le désenclavement du département, à l'heure où les caisses étaient encore pleines...
Le Sud Manche en aurait évidemment tiré largement profit et on n'en serait pas aujourd'hui
à palabrer encore et encore.

Contribution n°705 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 30 août 2025 à 12h50

Pourquoi proposer seulement des 2x1 voie et non pas proposer la différence de prix et d'impact avec des 2x2 voies par secteur?
Il est urgent de réaliser des travaux à St pair car les embouteillages journaliers finiront par mal finir notamment pour les pompiers.
Oui à maintenir la 2x2 voies par tronçon

Contribution n°706 (Web)

Proposée par la déroutes des routes interluttes

Déposée le samedi 30 août 2025 à 13h57

10 proposition pour un moratoire.
Consommation des espace Agricoles Naturels et Forestiers sur GTM

1 document associé
contribution_706_Web_1.pdf

Contribution n°707 (Web)

Déposée le samedi 30 août 2025 à 17h05

Nous avons une ligne SNCF Caen Granville Rennes sous exploitée (2AR par jour) il faudrait mieux remettre des trains voire des tramtrains sur cette ligne plutot que de faire une 2fois 2 voie ce qui va détériorer 45 hectares de terre végétale ;alors que le train ,la ligne existe déjà !!Avec des prix attractifs cela rendrait service aux usagers .Pas de pollution en co2 ,moins d'accidents ,et en général les voitures ne sont remplies que par une seule personne .Le train c'est l'avenir ;les Bretons l'ont bien compris avec 22 aller retours entre Rennes et dole de Bretagne .Enfin ce qui serait judicieux ce serait de créer un point d'arrèt à la Haye pesnel (la lucerne d outre mer)2000 habitants ,dépourvus de tout transport !!!!

Contribution n°708 (Web)

Déposée le samedi 30 août 2025 à 17h38

1/ Des trois options présentées la seconde (B) me parait préférable :
2/ L'option A traverse le domaine « Gatigny » qui est un des plus beaux sites de ST Pair
3/ L'option A traverse des fermes en exploitation. C'est contraire aux objectifs.
4/,L'option B (départ au rond point « Intermarché ») serait moins coûteuse si elle rejoignait la D971 avant de franchir la saigue (donc au SW de la rivière). Cela économiserait un pont.
5/ Il y a un petit chemin piétonnier entre lelieudit « la Nicolière » et qui rejoint presque le rond point d'Intermarché. Converti en route il

économiserait un pont sur la route de la Nicolière, et allègerait l'usage de l'entré/sortie TOYOTA..
6/ L'option « C » est à considérer si l'option B était réalisée à une voie, dans le sens Avranches => Cherbourg qui serait en descente et plus en montée. Trois voies du projet « C » suffiraient ; une dans le sens Avranche => Granville, deux dans l'autre sens. L'entrée sur D971 peut être réalisée sans rond-point. Le pont dans le sens Cherbourg => Avranches existant reprendrait son utilité.

Contribution n°709 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 30 août 2025 à 23h23

Le contournement est indispensable notamment pour des raisons de sécurité , d accès aux hôpitaux ….
La 2x2 voies semble être la meilleure solution.
Il faut bien sûr la faire en gênant le moins de personne possible.

Contribution n°710 (Web)

Déposée le dimanche 31 août 2025 à 09h38

Bonjour
Cet axe aujourd'hui est très accidentogene et à l'époque où nous vivons, une 2x2 voies s'impose ne serait-ce que pour la liaison entre les deux hôpitaux.
Cordialement

Contribution n°711 (Web)

Déposée le dimanche 31 août 2025 à 10h08

Je suis d'accord pour l'amélioration et l'aménagement de cet axe routier très important pour l'attrait économique du secteur.

Contribution n°712 (Web)

Déposée le dimanche 31 août 2025 à 13h09

Aux écrit que uee cette route est accidentogène, faut très peut d'accidents sur cette route. La route de Granville Villedieu est pratiquement autant fréquenté mais plus dangereuse. Donc il va falloir réfléchir également à moderniser celle-ci.

Contribution n°713 (Web)

Déposée le dimanche 31 août 2025 à 17h38

En tant que riverain de la D 373 (Route de la Bruyère à Kairon Plage) qui relie la zone du Croissant depuis le rond-point « de la CCI » jusque Kairon Plage, je souhaite vous faire part des points suivants dans le cadre de la concertation engagée sur l'aménagement de l'axe Avranches-Granville.
Les variantes A et B me paraissent effectivement concourir à la fluidification du trafic devenu très difficile ces dernières années sur ce secteur.
Je souhaite également souligner que le flux de véhicules depuis la D 673 au niveau de la Zone du croissant vers la D 373 a considérablement augmenté ces dernières années. En périodes estivale et de vacances, un tel flux depuis l'entrée dans Kairon-plage jusqu'au croisement avec la D 911, incluant tous types de véhicules y compris de poids lourds au milieu de nombreux cyclistes et autres piétons de tous âges… est devenu déraisonnable en termes de sécurité ; ceci malgré les derniers aménagements. A cet égard, il peut être constaté sur place qu'aucun des 26 plots n'est indemne de chocs malgré des remplacements récents…… .

Il me semble véritablement que la voirie en place et/ou l'organisation de la circulation dans cette zone « habitationnaire » avec de surcroît la présence d'un camping ne sont absolument pas adaptées pour un tel flux.
De manière plus personnelle, il devient sur ces périodes très difficile de sortir de mon habitation aux heures de pointe.
En fait, j'ai pu constater que la très grande majorité des véhicules qui empruntent cette D 373 (Route de la Bruyère) cheminent vers ou proviennent de JULLOUVILLE (qui quintuple sa population l'été…). L'itinéraire pourtant fléché par les D 309 via Saint Pair et D 911 est manifestement devenu largement minoritaire ; ce que vous confirment, je pense, les résultats des comptages réalisés.
Aussi, me semble-t-il indispensable de réfléchir dans le cadre du futur aménagement de l'axe Granville-Avranches , à une liaison directe et facilitée depuis cet axe vers JULLOUVILLE.
Si un tel aménagement n'est pas envisageable, il conviendrait, je pense, de repenser l'organisation générale de la circulation et tendre - à minima - vers un nécessaire partage des flux entre l'ensemble des cheminements existants.
Je souhaiterais pouvoir être informé de la position et des projets du Conseil Départemental sur ces différents points.

Contribution n°714 (Web)

Proposée par Sébastien
Déposée le dimanche 31 août 2025 à 19h03

Il est indispensable de moderniser et de sécuriser l'axe Granville/Avranches pas seulement pour raccourcir les temps de route, mais surtout pour éviter le risque d'accident, cet axe est extrêmement fréquenté et plus encore en période estivale, la commune de Saint-Pierre Langers doit être contournée, la zone du croissant à Saint-Pair-sur-Mer également.
Pour cette dernière entre les "bouchons" aux heures de pointes, les nuisances sonores et toujours les risques d'accident, c'est particulièrement urgent.

Contribution n°715 (Web)

Déposée le dimanche 31 août 2025 à 20h09

Bonjour à toute l'équipe, merci de nous permettre de donner notre avis.
J'entends et je respecte complètement la difficulté pour les riverains en forte saison.
Je viens de faire un rapide calcul de l'estimation des travaux de ce projet 2X2 indiqués sur votre plaquette et j'arrive à 112 millions € ! de plus, il est évident que ces nouveaux tracés permettront d'emblée d'augmenter encore plus le trafic routier, de nombreuses études le démontrent, car :
- Vu le manque de transports collectifs : train-bus-pistes cyclables, Il y aura toujours autant si ce n'est plus de véhicules sur la route.
- Et également autant de camions puisque le transport routier bénéficie d'aides multiples, il semblerait que l'écotaxe (Taxe Poids Lourds) ne soit pas toujours acquittée. De plus cette taxe n'est pas réclamée aux milliers de camions en transit, alors que dans certains pays européens elle peut s'élever jusqu'à 0,30 € du km,ce qui permettrait un budget pour l'entretien de routes : pour l'usure de la chaussée, un camion est l'équivalent de 1 million de véhicules !!!
Aussi Il me semble que développer les transports collectifs serait une réelle solution à envisager, et nous sommes très nombreux à réclamer qu'une ÉTUDE DE FAISABILITE soit effectuée pour le PROJET de TRAM-TRAIN, il utilise les rails de train qui existent déjà ce qui éviterait d'impacter et d'abîmer les espaces verts si précieux. Ce projet générerait également de nombreux emplois pérennes pour la région.
https://collectifdefenseaxesferroviairessudnormandie.over-blog.com/2025/02/alternative-au-tout-routier-le-train-dans-le-sud-manche-aussi.html
Le train c'est à peine 0,4 % des gaz à effets de serre, le meilleur transport de masse, rapide et écologique
D'autres régions l'ont réalisé c'est possible, en proposant dès le début :
- Un tarif attractif pour réhabituer la population à utiliser ce transport solidaire et efficace.
- Il est toujours prévu plus de trains aux heures de pointe,
- Des parkings, 4R et 2R, aménagés autour de toutes les gares seront à disposition.
- Pour les salariés, prise en charge 50 à 75% par l'employeur
- Et terminé le risque d'être flashé par l'un des 3 radars sur ce petit tronçon
- La liste des avantages est longue…
Et pourquoi pas aussi, dans l'avenir, envisager des propositions pour demander la relance du fret ferroviaire pour le transport de marchandises et de camions afin de rendre nos routes encore plus sereines
Bonne journée à vous
Dominique Perron
NB : à Marcey les Grèves, dont le contournement a déjà couté 36 millions d'€ pour être très peu utilisé, proposez-vous un raccourci pour 15 millions €. J'avoue ne pas du tout comprendre cette démarche

---

Contribution n°716 (Web)

Déposée le dimanche 31 août 2025 à 20h32
formulaire à remplir

Contribution n°717 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 31 août 2025 à 20h51

Je suis favorable aux projets de nouvelles routes et à l'ensemble des contournements des hameaux concernés. Il est grand temps que ce dossier avance, plus de 20 ans de retard ...

Contribution n°718 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 31 août 2025 à 23h15

Procedons par étapes
- 1 je suis pour la réalisation du projet tant attendu d'une voie rapide projet de 2009.
-2 voir pour des transports en commun minimum 2 fois par jour avranches granville avec des arrêts dans les hameaux Pour éviter de prendre des voitures.
-3 aménager la rd 673 pour les véhicules lents les vélos et les marcheurs.

Contribution n°719 (Web)

Déposée le lundi 1 septembre 2025 à 01h02

Oui, une deux fois deux voies permettrait de fluidifier aux heures de pointes le trafic cependant je suis circonspect de voir qu'on ne s'intéresse pas ou peu aux offres alternatives, ni aux causes profondes de cette augmentation. Lorsqu'on a pas la possibilité d'usage de la voiture faire un granville avranches est un vrai calvaire. Une offre de train exorbitante (près de 8€ l'aller) avec des horaires à gruyère, une offre de bus relativement raisonnable mais identique au niveau du gruyère. Et on parle même pas de l'intermodalité par la suite... Vous saupoudrez par dessus une destruction de l'offre médicale qui fait exploser les trajets VSL et vous obtenez ce gloubiboulga digne de ce que l'on a. Je serais bien curieux de voir les statistiques des flux provenant du bassin granvillais pour aller vers les hôpitaux d'avranches et qui pourraient être évité si les services étaient de nouveaux disponibles sur Granville. Il est quasi certain que les économies engendrées couvrirait les frais de maintenance d'infrastructure...
Mais bon les politiques (etat et deputation) a préféré favoriser les économies de structures il y'a quelques années par le regroupement des unités et jetter sur la route des milliers de véhicules supplémentaires. Tout en critiquant maintenant le coût qu'ils ont engendré.
Ce projet est bien le symptôme revelateur du manque de courage politique local et la destruction etatique du bien commun.

Contribution n°720 (Web)

Déposée le lundi 1 septembre 2025 à 07h16

je suis contre un ajout encore de route qui sont déjà la plupart du temps vides

---

Contribution n°721 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 1 septembre 2025 à 11h24

N'y aurait-il pas moyen d'aménager la route actuelle en créant des voies de dépassement ? Les problèmes climatiques que nous connaissons nous disent qu'il faut arrêter de tout saccager et qu'on a plus besoin d'arbres et de biodiversité que de goudron. Le contournement de Marcey-les-Grèves est un gâchis monumental, c'est une route fantôme. Arrêtons les dégâts !

Contribution n°722 (Web)

Proposée par Bill
Déposée le lundi 1 septembre 2025 à 12h18

Pour des raisons évidentes de sécurité et de fluidité du trafic cette déviation doit-être réalisée.
Variante A ou B pour le croissant, variante B pour la Havaudière et variante C pour Marcey, Sartilly. Bill

---

Contribution n°723 (Web)

Déposée le lundi 1 septembre 2025 à 13h12

Je suis personnellement contre le tout routier (pollution diverses) et par conséquent contre ce projet de déviation et de deux fois deux voies entre Granville et Avranches.
Le problème de circulation entre ces deux axes sont certainement dû au différents rond-points des zones d'actvités, aux passages piétons dans ces même zones ainsi qu'à la fermeture des services publics de Granville comme les impôt, l'hôpital, EDF-GDF et aux suppressions d'emploi globales dans le bassin granvillais. En effet, combien de personnes seules dans leur voiture?
Le transport ferroviaire (tram-train) ne pourrait-il pas être un début de solution au problème de circulation en particulier au niveau de la havaudière (St Pierre Langers) et la zone du croissant (St Pair sur mer).
Cordialement

Contribution n°724 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 1 septembre 2025 à 13h30

Un réseau train-tram serait appréciable nous permettant de moins polluer du coup, en réduisant l'usage de la voiture, donc toutes les émissions à effet de serre et cela permettrait de désengorger le réseau routier actuellement en place ce qui réduirait aussi les nuisances sonores pour les riverains proches du réseau routier emprunté Avranches-Granville, tout en laissant la possibilité, selon les nécessités, de pouvoir circuler en voiture sur cet axe routier!

Contribution n°725 (Web)

Déposée le lundi 1 septembre 2025 à 15h03
Concertation route Granville Avranches.

Sortie de Granville

Je souhaite la réalisation du projet A avec naturellement en priorité l'aménagement des giratoires surtout celui de l'hôpital.

La Havaudière

création d'une passerelle permettant aux piétons, poussettes, personnes à mobilité réduite de traverser la route en sécurité.
un feux tricolore serait un blocage insupportable de la circulation.
le relèvement des trottoirs doit accompagner ce projet.

Marcey les Grèves

limiter le transit de la ville aux véhicules de moins de 5.5 t, ce qui obligera les véhicules plus lourds à prendre le contournement.

J P LABROSSE

Contribution n°726 (Web)

Déposée le lundi 1 septembre 2025 à 15h43

Bonjour,
Je prends l'axe Avranches Granville tous les mardi 8h15 pour le départ d'avranches 18h30 pour le retour de Granville: jamais de soucis de circulation à ces horaires , même en Juillet Août : trajet en 25 mns environ en roulant en respectant scrupuleusement les limites de vitesses.
Je comprend la lassitude des habitants de St Pierre langer ainsi que des résidants proches des 2 ronds points précédant l'entrée dans granville
Ces deux zones méritent une réflexion de déviations en 2 voies en limitant *** l'emprise +++ sur le milieu naturel et la destruction bocagère
Une 2 fois 2 voies ne me semble pas utile en cette période de restriction budgétère et de calamité naturelle....
La 2 fois 2 voies déviant Marcey ainsi que Sartilly me semble bien disproportionnée par rapport au trafic et au besoins initiaux...
Bref non pas de 2 fois 2 voies continues entre Avranches et Granville , une simple réflexion de déviation à minima des zones urbanisées les plus impactées par le trafic me semblerait suffisante.
Bien cordialement
Ph.Busson

Contribution n°727 (Web)

Déposée le lundi 1 septembre 2025 à 15h47

Dépenser des millions d'euros (de 26 M€ à 136 M€)en artificialisant des hectares de terres agricoles et en bouleversant des écosystèmes qu'il convient plutôt de protéger, cela mérite effectivement réflexion et au final de faire les bons choix, en matière de coût pour les finances publiques également.

*

Les différents projets ont pour but, entre autre, de redonner un peu de confort à quelques dizaines de riverains (assez peu au regard de l'ampleur des travaux envisagés).
Quelle réponse faudra-t-il donner demain aux habitants de Coudeville, Muneville, Quettreville sur Sienne, Le repas Beauchamps , Champrépus , Fleury qui eux aussi sont exposés à des nuisances du même type.

- 1- Le problème de Marcey les grèves ne sera pas résolu par les aménagements proposés ; la déviation actuelle n'avait de sens qu'en s'appuyant sur la déviation est d'Avranches, aucune mesure incitative n'empêchera les automobilistes et camions de continuer à passer par Marcey, sauf à interdire sa traversée (ce qui n'est certainement pas envisageable).

Mon choix personnel se porte sur la variante B, la plus raisonnable en terme de coût financier et coût environnemental, sachant que la solution miracle qui permettrait de limiter la traversée du bourg de Marcey, n'existe pas.

- 2 - La traversée du hameau de la Havaudiére est-elle dangereuse, je la pratique régulièrement, je ne crois pas que ce soit le cas, la visibilité est totale, les voies sont larges, de même les trottoirs. Les véhicules respectent plutôt bien la limitation de vitesse, la situation n'est certainement pas « infernale » comme j'ai pû le lire.

Mon choix personnel se porte sur la variante A, là aussi la plus raisonnable en terme de coût financier et coût environnemental.

- 3- Les ralentissements de la ZA du Croissant, résultent de la succession de 3 ronds points dont celui RD 971/RD 673 a l'impact le plus important sur l'écoulement des flux routiers, je remarque que le nombre d'habitations sur cette zone se limite à quelques unités. On est ici sur une zone essentiellement commerciale et artisanale voire industrielle.
N'y a-t-il pas des possibilités d'aménagement* en amont de ce giratoire qui permettrait de séparer les flux se dirigeant sur Granville de ceux qui prennent la rocade, sachant que les uns ralentissent les autres et réciproquement avant d'effectuer leur choix ultime
.
* L'acquisition d'habitations par voie d'expropriation et leur démolition peut-être la clé du problème.

Mon choix personnel se ici se porte sur la variante C .

Au total 26,3 M€, les membres du comités de pilotage se sont prononcés sur des choix entraînant un coût total de 91 M€ (ce coût est énorme, ramenés au nombre de riverains impactés je n'ose imaginer le ratio),

Contribution de
Dominique Mauduit, non impacté directement par les problématiques actuelles et futures, mais utilisateur régulier de cet axe de circulation et contribuable soucieux du bon usage des deniers publics,

---

Contribution n°728 (Web)

Déposée le lundi 1 septembre 2025 à 16h58

La proposition de tram -train pour diminuer la circulation sur l'axe Granville-Avranches me surprend
1) Utilisant le trajet de l'actuelle voie ferrée elle ne desservirait pas les communes de St Pair ,St Aubin ,St Pierre-langers, Sartilly donc aucun intérêt pour les habitants de ces communes qui utilisent l'axe.
2) Il serait nécessaire de doubler la voie unique actuelle entre Folligny et Avranches .qui ne permet pas des allers et retours continuels du Tram-train.D'où travaux énormes avec à nouveau des problémes de spoliation agricole etc.....
3) si en milieu urbain la fréquence du tram entraîne une utilisation satisfaisante des usagers ,la desserte fréquente en milieu rural se ferait à vide vu l'étalement de l'habitat
4) je crois que Monsieur le Maire de la Haye Pesnel verrait d'un trés mauvais oeil l'augmentation des charges dues à la remise en état de la gare alors qu'il n'est pas concerné par l'axe Granville-Avranches
je ne considère pas cette proposition comme pouvant améliorer la circulation de l'axe Granville-Avranches .Elle serait en plus beaucoup plus coûteuse que la 2X2 voies qui me semble plus appropriée .

Contribution n°729 (Web)

Déposée le lundi 1 septembre 2025 à 17h14

La circulation s est intensifiée depuis des années et les véhicules roulent excessivement vite et la nuisance sonore est intense

De plus en plus de camions circulent sur cet axe
Il est très dangereux de sortir de chez soi en véhicule
Certains véhicules doublent sur la droite (donc sur le bas côté qui sert de trottoir) afin de ne pas rester derrière un véhicule qui tourne sur la gauche (sens granville avranches)
Très dangereux pour les piétons
Cela fait 50 ans que l on nous parle de ce détournement tout était figé maisons achetées et maintenant on remet tout en question après tout cet argent investit on comprend mieux que l état cherche des sous. !! Est-ce bien sérieux !!!

Contribution n°730 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 1 septembre 2025 à 17h18

Un tram-train ! un tram-train !

Contribution n°731 (Web)

Déposée le lundi 1 septembre 2025 à 18h01

Il me semble primordial de proposer le projet avec le coût carbone le plus bas. Par ailleurs, la protection des zones naturelles dont les zones humides doit être une priorité. Il en va de notre responsabilité. Ces zones humides ont une triple fonction : capter le carbone, retenir les eaux, préserver la biodiversité. Voici donc 3 objectifs que nous devons porter. Par ailleurs, le tout voiture est une impasse. Il vaut mieux donc proposer un projet moindre mais sécurisant et étendre les efforts budgétaires sur les mobilités alternatives. En tant qu'élus locaux, nous devons soutenir des mesures responsables pour les générations à venir. Merci de votre lecture attentive.

Contribution n°732 (Web)

Proposée par Cyrille
Déposée le lundi 1 septembre 2025 à 18h08

La nécessité d'une liaison routière digne de ce nom entre Granville et Avranches n'est plus à prouver.

Le tracé est défini, les terrains sont disponibles.
Il est temps de la réaliser et tuer ce serpent de mer.
C'est a se demander qui du port de Granville ou de la route Granville Avranches mettra le plus de temps à se concrétiser.

Contribution n°733 (Web)

Déposée le lundi 1 septembre 2025 à 18h15

La 2x2 voies Granville Avranches présente plusieurs atouts :
1/Désenclavement de Granville permettant d'attirer de nouvelles entreprises dans un bassin d3 vie très attractif.
2/Rapprochement inter-cités
3/Bien être pour les riverains de l'ancienne route
4/possibilité de créer une voie verte entre les deux villes
5/limiter la pollution en fluidifiant le trafic routier.

Contribution n°734 (Web)

Déposée le lundi 1 septembre 2025 à 18h26

Pour effectuer des déplacements réguliers sur Avranches, cette route est très souvent fortement encombrée rien que par le flux habituel. Je ne parle même pas des périodes estivales, retour de plage...
C'est également incompréhensible de ne pas avoir une 4 voix digne de ce nom pour desservir une agglomération telle que Granville qui a un afflux fort pendant les vacances et dont l'hôpital est en perte de vitesse au profit d'Avranches.
Si on parle aussi d'économie, comment assurer un développement et les emplois pour nos jeunes sans des accès de qualité.
Pour aller souvent sur la Bretagne, nos routes sont désastreuses par rapport à ce qu'on peut y trouver
Cette 4 voix est plus que nécessaire et pas seulement des troncçons.

Contribution n°735 (Web)

Déposée le lundi 1 septembre 2025 à 19h28

je pense qu'une voie express 2 x2 voies promise depuis la fusion des hôpitaux d'Avranches et Granville s'impose . Le trafic est intense la route actuelle engorgée des 7h le matin jusqu'à 20h le soir . Granville et les communes limitrophes sont enclavées et le développement économique ralenti .
Les terrains sont achetés , deux portions sont réalisées , il parait au moins raisonnable de les relier .
merci de prendre en compte mon avis .

Y LAURENT

Contribution n°736 (Web)

Déposée le lundi 1 septembre 2025 à 19h33

La 4 voies du projet initiale est nécessaire pour les raisons suivantes :
- la sécurité des usagers ; la promiscuité autos , camions , tracteurs , vélos est dangereuse au taux de fréquentation actuelle
- la sécurité et la vie quotidienne des riverains
- la sécurité des habitants du bassin Granvillais après la réduction des services médicaux de l'hôpital de Granville qui entraîne la nécessité d'un accès rapide et sécurisé à l'hôpital d'Avranches
- le désenclavement du bassin économique Granvillais
- bref le BON SENS

Il ne faut pas "bricoler" comme le préconisent les services de l'état et des élus du département ; lors de la réunion de concertation à Avranches l'argument d'une élue du département qui était " il faut faire un peu mais pas plus car on ne sait pas comment on se déplacera dans 20 ans" est tout simplement grotesque et irresponsable .

Ce qui est réalisé en Bretagne et aux régions françaises doit être possible dans La Manche .

Le bon sens , le pragmatisme , l'efficacité doivent l'emporter face au dogmatisme négatif dont Manche Nature fait preuve au quotidien.
Le président de la région Normandie avait enfin débloqué le dossier en 2017.
Je ne reconnais pas la légitimité d'une convention citoyenne de 150 personnes non élues tirées au sort pour générer une loi climat nationale sans adaptation aux nécessités locales .
J'ai 77 ans , je vis le dossier depuis 50 ans , il est temps d'aboutir à une réalisation ambitieuse et utile à tous .

Bien respectueusement
Didier DRÉAU

Contribution n°737 (Web)

Déposée le lundi 1 septembre 2025 à 19h38

Tranquillité des riverains,
sécurité,
fluidité du trafic.

Contribution n°738 (Web)

Déposée le lundi 1 septembre 2025 à 20h07

JE SUIS CONTRE LE PROJET QUE VOUS PORTEZ.
IL EST ESSENTIEL ET INDISPENSABLE POUR GRANVILLE D'AVOIR UN ACCES PAR UNE 4 VOIX.
POUR SON DEVELOPPEMENT ECONONIQUE
POUR ACCEDER AUX SOINS MEDICAUX.
POUR LA SECURITE DE CHACUN.

Contribution n°739 (Web)

Déposée le lundi 1 septembre 2025 à 20h42

Restaurateur à Granville depuis 37ans, j'entends parler de la 4 voies Granville-Avranches comme de l'aménagement du port de Granville, que d'études, d'argent perdu pour aussi peu de résultats!
Pour nous, professionnel du tourisme l'enjeu de l'aménagement de cet axe est primordial car il est anormal d'accueillir les touristes dans de telles conditions.
Trop de clients sont réticents à venir plus régulièrement sur la région Granvillaise du à un accès trop long et trop imprévisible dû à la saturation régulière de cette axe. La densité du trafic est aussi responsable de difficultés à recruter des collaborateurs qui habitent bien souvent à distance du lieu de travail. C'est une difficulté supplémentaire pour les salariés qui passent un temps anormal sur la route pour rentrer chez eux.
Cet aménagement ne pourra pas se faire au rabais, nos confrères Bretons l'ont bien compris depuis longtemps, les aménagements routiers et des lignes de chemins de fer performantes sont leur priorité.
Alors arrêtons de tergiverser, de proposer des petits bouts de contournements en multipliant les ronds points, la seule solution efficace à long termes est de terminer la 4 voies tel qu'elle était prévu au début des années 2000.

Contribution n°740 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 1 septembre 2025 à 21h01

Je suis pour la 4 voies qui aidera au développement économique de Granville et ses alentours.

Contribution n°741 (Web)

Déposée le lundi 1 septembre 2025 à 21h05

Très sensible à la protection de la nature ,à tout ce qui touche l'écologie depuis fort longtemps
mais il me semble que la4 voies est nécessaire pour ceux qui doivent l'emprunter tous les jours ,pour les transports "ambulances" urgences ,accouchements et ... les retours du dimanche (des queues folles déjà en 2008 !!!!) pas facile de trouver une autre solution 3 voies ??? mais il est urgent d'améliorer cette circulation ?On en parle depuis ... 30 ,4à ans et rien n'est fait

---

Contribution n°742 (Web)

Proposée par la déroutes des routes interluttes

Déposée le lundi 1 septembre 2025 à 22h19

Après la lecture de toutes ses 740 contributions et dans tout, c'est d'échanges, il y a du vrai et du faux.
En définitif, cette route doit rester le plus droit possible, doit subir des aménagements réfléchi et beaucoup moins cher que de grande infrastructure routière qui contribue à des pertes de terre agricole forestière et naturelle, ces travaux urgents pas besoin de démarches administratives, par rapport au projet de contournement qui va prendre énormément d'années et qui ne va pas forcément aboutir. Les associations environnementalistes seront présentes afin de corriger le tir.
Des contributions nous semblent logiques et il faut que les Garants prennent en compte, c'est le sujet des Mobilités : nous avons des exemples en France qui prouve qu'il peut être fait autre chose que des routes nouvelles.
Pour cela, il faut qu'il y ait une volonté politique de toutes les instances.
La région, les départements, les communautés de communes les maires travaille sur un vrai projet de territoire afin de diminuer le nombre de voitures sur les routes.
Les mobilités :

- La région pour le train, plus de fréquence et des horaires précis et des correspondances juste et des prix plus attractifs pour les passagers -
Mettre en place le Tram Train comme dans d'autres régions comme exemple, il se fait en pays de Loire – Chateaubriant Nantes et qui pourrait se faire en direction de Villedieur les poêles ou encore Coutances, l'avantage de proposer les arrêts dans les villes et villages ou il y a défaut de transport en commun.
Également revoir le réseau de bus Nomad et l'adapté en véhicule et en fréquence afin de satisfaire les clients.
La région doit supprimer la ligne de bus Caen Rennes et vise versa avec peu de voyageurs qui est un doublon manifeste et contre productif au train.

Le département 50 doit procéder à l'aménagement de la route actuelle et ne pas faire de nouvelles routes.
- pour la mise en place des zones de covoiture fiable sur tous les axes.
Probablement acheter des maisons dans les endroits sensibles pour élargir la voie et la paix des riverains.
- accentuer les mises en place de voies vertes qui fond le défaut sur la Manche

- Les Communautés de communes doivent mener un effort sur les mobilités actives en lien avec les communes.
Avranches ou la gare est excentré du centre-ville doit mettre un réseau de transport gratuit pour les passagers comme exemple le réseau Néva à Granville en lien avec le Tram Train.
Les efforts doivent se poursuivre et s'accentuer pour mettre en place des réseaux fiables de déplacement doux en lien avec les communes de son territoire.

L'objet changé de politique de transport et mobilité et mettre l'argent dans ces objectifs plutôt que dans le bitume.
Partout, en France, il y a des exemples à prendre en compte afin de faire des mobilités des enjeux très forts.

Contribution n°743 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 2 septembre 2025 à 08h36

La ménagement de l'axe Granville Avranches serait très utile car les secours les entreprises les particuliers perde du temps pour les interventions urgente pour aller travailler pour faire fonctionner l économie quesque l on attend pour améliorer notre cotidien il ya des projets qui aboutit tout en prenant en contre l environnement

---

Contribution n°744 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 2 septembre 2025 à 09h00

Le respect de la nature oui, l'écologie oui,les transports en commun oui,mais soyons réaliste.
ligne ferroviaire granville sartilly avranche non existante, transports en commun avec arrêt dans les hameaux (pour limiter les vehicules) non existant. Par contre Camions +++ voitures rapides+++,Gros engins agricoles +++, petites voitures de +en+, motos rapides +++, vélos +, bref tout ce mélange de transport pour amplifier la pollution, le bruit, les gaz nocifs, la colère des conducteurs pressés, la non compréhension des conducteurs non pressés, les bouteilles vides et mégots jetés par les fenêtres , les radars régulièrement revisités, les accélérations ou les freinages en fonctions du flux, les temps d'attente et l'insécurité pour sortir des habitations,voilà le quotidien des riverains. Pour bon nombre des riverains qui ont laissés des terres pour le projet de 4 voies, (rond point nord de sartilly), aucune proposition pour eux et les hameaux sont inexistants sur les plans. Bref nous n'existons plus !!!!!
La politique du klenex n'est pas acceptable : j'ai besoin de tes terres, je n'ai plus besoin, et je t'exclue de tous projet.
Je suis donc pour la reprise du tracé arrêté en 2009 notamment du rond point nord de sartilly à granville et si possible dans son intégralité avranches granville.

Contribution n°745 (Web)

Déposée le mardi 2 septembre 2025 à 09h49

Ci joint quelques réflexions pour l amélioration de l axe granville avranches

1 document associé
contribution_745_Web_1.pdf

Contribution n°746 (Web)

Déposée le mardi 2 septembre 2025 à 10h43

Depuis le temps qu'on en parle, que d'argent dépensé pour rien , on commence le travail, on achète les terrains et on arrête tout.
on nous parle d'économie et on jette l'argent par les fenêtres.
alors que le besoin est là, cette route est saturé il y a de plus en plus de véhicules et surtout de camions, on nous propose des pansements sur une jambe de bois avec des mini contournement et des ronds points à tout bout de champs.
nous devons répondre à un besoin pour les 100 ans à venir et pour le développement économique du territoire.
Il est tout à possible avec les moyens technique actuel d'aménager une route et de répondre aux enjeux environnementaux.
Quand a ceux qui proposent un tramway ou des télécabines pour relier la gare d'Avranches au centre ville on a qu'à leur demander de financer ces travaux qui seront une véritable gabegie!!
alors un peu de bon sens réalisons la 4 voies tel qu'il était prévu et que tout utilisera y compris les pseudo écolo.

Contribution n°747 (Web)

Proposée par Sud Manchois
Déposée le mardi 2 septembre 2025 à 10h49

Je partage totalement l'avis de l'ASVEGA , prônant une démarche sensée d'aménagement en voie express entre Avranches et Granville . La priorité du développement et maintien de l'activité économique du sud manche , le mieux vivre de la population riveraine de la voie existante qui est à bout , la prise en compte d'une sécurité optimale en dissociant une voie rapide de la voie actuelle pour permettre à cette dernière de concentrer les modes alternatifs de transport (voie douce) et véhicules lents sources actuelles de ralentissements synonymes d'augmentation de la pollution et des risques pour la sécurité des usagers , sont autant d'arguments plaidants pour la concrétisation d'une voie expresse , sans oublier l'importance de celui pour la réactivité nécessaire ,voire vitale ,des transports sanitaires . Les tergiversations, sources d'immobilisme ou de mesurettes malheureusement devenues usuelles dans notre beau pays , n'ont que trop duré pour ce projet (depuis 1995 ...) .Après avoir démoli nos barrages du sud manche , sans vrai concertation ni prise en compte de l'avis de la population locale et pour un cout d' env 60 M€ ... somme qui, entre nous , aurait payé un bon bout du projet dont on débat , on nous avance maintenant comme un des arguments dans le projet présenté le possible manque futur de réserve d'eau dans notre département et donc du respect à ce titre des zones humides (argument apporté à la 1ere réunion CNDP à Avranches par un de nos élus locaux qui se reconnaitra) , n'y aurait pas là quelques contradictions ? il est temps que le" bon sens paysan" revienne et qu'à ce titre la 2*2 voies devienne réalité .

Contribution n°748 (Web)

Déposée le mardi 2 septembre 2025 à 10h57

Depuis plus de trente cinq ans,ce projet n'est toujours qu'un projet.les années suivent et les augmentations aussi. arrêtons le ridicule .la seule voie qui apporterait vraiment de l'air pour notre régions c'est bien sur la 2 fois deux voies ..les pansements reste des pansements et cumulés ont un coût qui ce prolonge et s'accumule aux long des années.nous avons besoin de gestionnaire et non pas de technocrate .il aurait fallu chiffré l'apport financier ,en renforçant cette structure.mais comme je l'écrit précédement des technocrates.et des écolos qui n'ont que la couleur de leurs propos.et ce moquent des travailleurs !

Contribution n°749 (Web)

Déposée le mardi 2 septembre 2025 à 11h17

Un projet de 40 ans qui doit voir le jour. La sécurité routière, sécurité des habitants, bruits, développement économique trop faible de la région tant décrié par le passé…. sont des éléments supérieurs aux alternatives proposées par une majorité de détracteurs non concernés.

Contribution n°750 (Web)

Proposée par OLIVIER
Déposée le mardi 2 septembre 2025 à 11h37

Projets du département.
Les différentes versions du projet du département n'amèneront que très peu d'amélioration sauf pour l'arrivée sur Granville avec une déviation à partir du rond-point de la CCI pour les véhicules qui prennent la direction de Coutances. Toutes les options de déviation à une voie ne présentent aucun intérêt. Si la déviation de Sartilly était à 2 fois une voie, elle serait très peu utilisée.

2X2 voies
Les experts du département nous disent que, au-delà de 15 000 véhicules par jour, une 2X2 voies est nécessaire. Nous sommes aujourd'hui au-delà de ce chiffre et la tendance restera à la hausse. Si l'on veut être cohérent, il faut réétudier cette option en gardant à l'esprit que le projet précédent n'aurait pas été refusé si les politiques avaient joué leur rôle auprès du préfet.

Contribution n°751 (Web)

Déposée le mardi 2 septembre 2025 à 11h42

Compte tenu de l'encombrement de l'axe routier Granville-Avranches, il est difficile de rejoindre l'autoroute A 84 qui dessert Caen ou Rennes, deux capitales régionales importantes pour ses activités médicales universitaires et économiques.

De surcroît, des dépenses ont été engagées pour l'achat de biens immobiliers et expropriations afin de réaliser cet axe routier de 4 voies. De ce fait, il est inconcevable d'abandonner ce projet compte tenu des dépenses publiques déjà engagées.

A titre personnel et pour des besoins médicaux je dois me rendre régulièrement au CHU de Caen et au CH d'AVRANCHES.

Enfin, l'afflux de véhicules (voitures, camions, tracteurs …) et une augmentation du tourisme sur Granville rend cet axe routier accidentogène.

Pour tous ces motifs, je suis favorable à la réalisation d'un axe routier 2 fois 2 voies séparé par un rail ou un mur de sécurité entre Granville et Avranches.

En espérant que mon avis retiendra votre attention, veuillez agréer Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Contribution n°752 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 2 septembre 2025 à 11h50

Je réside à la Havaudière depuis 17 ans, à 150 mètres en retrait de l'axe Avranches-Granville. Je travaille à Granville et mes enfants sont scolarisés également à Granville.
Je constate que le flux de véhicules sur l'axe Avranches-Granville est de plus en plus important engendrant les nuisances suivantes depuis plusieurs années :

- problématique pour sortir de la route de l'Abbaye et aller en direction d'Avranches (le flot de voitures/camions est continu à certaines heures et nous empêche de couper l'axe)
- bouchons quotidiens en matinée entre le rond point de la CCI et l'hôpital pour aller travailler et déposer les enfants à l'école
- bouchons quotidiens en fin de journée aux mêmes endroits
- nuisances sonores

Les problématiques ci-dessus évoquées sont quadruplés en période estivale !
Le trafic est devenu trop important au regard de la route existante.
Une véritable voie express entre Avranches et Granville est l'unique solution.

Contribution n°753 (Web)

Déposée le mardi 2 septembre 2025 à 12h11

Avant de construire à grand frais de nouvelles infrastructures, il faudrait peut-être commencer par entretenir l'existant.
De 2021 à 2024, 63 180 ponts du réseau routier français ont été inspectés. Plus d'un tiers d'entre eux présentent des défauts de structure et nécessitent des travaux de consolidation à brève échéance. 5% d'entre eux présentent même un danger immédiat.
Il sera temps de reparler de l'aménagement de l'axe Granville-Avranches quand tous les ponts auront été réparés.

Contribution n°754 (Web)

Déposée le mardi 2 septembre 2025 à 12h52

Après avoir pris connaissance des differents projets proposés je suis contre car ils ne donnerons pas d'améliorations de sécurité, de fluidité et continuerons de provoquer des bouchons.
Les études en amont du projet initiales ont été faites sérieusement dans un cadre sécuritaire, économique et en environnemental

Il faut revenir sur le projet de voie express et raccorder les 2 tronçons déja réalisés pour le bien de chacun et avoir une approche long terme et non de circonstance.

Contribution n°755 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 2 septembre 2025 à 15h07

Il est important de mettre en place la 2*2 voies entre Avranches et Granville tant pour limiter les accidents que pour faciliter l accès aux différents services de santé.
Cela permettra aussi aux secours de parvenir plus rapidement sur les lieux où ils sont requis.
Cela doit être fait tout en respectant au maximum la sérénité des riverains.

Contribution n°756 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 2 septembre 2025 à 16h58

Bonjour,

J'ai habité chez mes Parents pendant 22 ans à la Maréchallerie. Pendant mon enfance cela n'était pas problématique car le trafic était moins important mis à part l'été. A ce jour c'est impraticable et surtout hyper bruyant pendant toute les périodes de l'année. Maintenant je réside près d'Avranches et quand je viens sur Granville, il ne faut pas suivre un véhicule lent car impossible ou peut possible de doubler donc quand on peut les risques de faire des imprudences se multiplie.
Mes Parents résident à La Maréchallerie depuis 1976 et on toujours entendu parler de ce contournement qui est sans cesse soumis à des études qui ne mènent à rien et qui aurait pu déjà financer un bon nombres de kilomètres de cette déviation.
Le projet est voté il y a quelques années et ensuite stoppé par les écologistes pour une tribu de grenouille. Ils valident une trois vois et pas une 2x2 voies. Je suis pour l'écologie mais avec des limites de bon sens. Par quelle moyen une trois voies est acceptable pour les grenouilles par rapport à une 2x2 voies ???
De plus, les bouchons d'étranglements occasionnés par ce trafic intense, ça ne pollue pas ?
Arrêtons les sottises et réagissons. Oui a cette 2x2 voies pour le bien de tous.

Contribution n°757 (Web)

Déposée le mardi 2 septembre 2025 à 17h04

Je souhaite que la dite concertation aboutisse le plus rapidement possible, afin d'améliorer et sécuriser la circulation entre Granville et Avranches.
Les considérations écologiques pourraient parfois céder le pas devant la vie et les besoins des humains.
- penser aux problèmes d'urgence vitale, pour accéder aux hôpitaux de ces 2 villes, toute l'année, et plus particulièrement en été ou lors des vacances scolaires, au plus fort de la circulation...
- penser aussi, et c'est essentiel, aux personnes qui travaillent et doivent effectuer ces trajets quotidiennement, avec un stress et une fatigue supplémentaires qui devraient leur être évités.
Faisons des vœux (et pas des pieux), pour que ce trajet soit rapidement pris en compte et que son amélioration ne soit pas remise "sine die".... comme d'habitude.
Bon courage et à bientôt pour de bonnes nouvelles sur un sujet local mais brûlant.

Contribution n°758 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 2 septembre 2025 à 17h16

Bonjour,

Habitant sur la route RD 973 depuis plus de 40 ans on entend parlé de cette déviation depuis notre arrivée. Je suis surpris quand 2025 rien a bougé. Le bricolage qu'on nous propose pour dévier le croissant et la Havaudière n'est pas adapter à la circulation actuelle, et encore moins a la circulation a venir en vue du développement de la région. Je suis stupéfié que la Maréchalerie soit absente de ce projet car ce village comptabilise 21 foyers avec une route à 80 km heure voir beaucoup plus, des bouchons en période estivale, les nuisances sonores et la pollution sont supérieurs a la Havaudière dont la vitesse est 50 km heure, village de 4 ou 5 foyers de plus que la Maréchalerie. Pour moi j' appelle cela de la discrimination. Je suis opposé au projets projeté. Le premier projet la 2x2 voies est la meilleur solution, lors de certain débat j ai entendu protéger l'environnement que je soutiens. Nous les humains, nous avons le droit d'être protégé aussi de la pollution et du bruit.
Merci de prendre mes revendications et souhaits en compte

Contribution n°759 (Web)

Déposée le mardi 2 septembre 2025 à 17h51

Bonjour,
l'axe granville avranche a 4 voies est une nécessité pour absorber l'influence de la circulation, particulièrement en été. Mais aussi lorsque des engins agricole circule et qu'il impossible de dépasser .

Contribution n°760 (Web)

Déposée le mardi 2 septembre 2025 à 20h56

inadmissible qu il n y est rien de fait pour ameliorer la liaison granville avranches ,saturation permanente de cet axe routier

---

Contribution n°761 (Web)

Déposée le mardi 2 septembre 2025 à 20h59

Je suis outrée par cette situation ubuesque : tous les services médicaux (chirurgie, consultations de spécialistes…) ont déménagé à Avranches et le projet de 4 voies n'aboutit pas ! L'axe Granville/Avranches est infernal ! Quid des habitants avec ces 20 000 véhicules par jour ? Comment peut-on rester ainsi ? C'est une question de sécurité. Il ne faut pas être emmené par les pompiers pour une urgence ! Nombreux sont les trajets professionnels également. La 4 voies est une urgence et une priorité ! La majorité des usagers est d'accord là-dessus ! Alors, que font nos élus ???

Contribution n°762 (Web)

Déposée le mardi 2 septembre 2025 à 21h44

Il est important que la 2 x2 voies soit enfin finalisation afin de pouvoir tout d'abord avoir la possibilité de se rendre a l'hôpital, la maternité, a des soins sur le site d'Avranches. De même quand on se trouve dans l'obligation de se faire soigner sur Rennes et suçon met autant de temps a Faire Granville Avranches que 'Avranches-Rennes. Cette route c'est un calvaire, comment peut-on espérer garder les jeunes sur le territoire ou développer et créer des entreprises alors que l'état actuel de cette route ne nous permet pas de circuler correctement. Le projet de rafistoler par tronçons et faire encore des ronds points ne fera qu'empirer les choses. Pourquoi toujours refaire des projets alors que celui de la 2x2 voies est très bien. J'espère que l'avis des utilisateur sera écouté.

Contribution n°763 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 2 septembre 2025 à 22h19

Nous sommes résidents à Saint Pierre Langers.

Nous avons besoin d'une déviation 1X2 voies du hameau de la Havaudière pour réduire les nuisances de la route actuelle et fluidifier le trafic.
Cette déviation doit reprendre l'ancien tracé prévu pour la 2X2 voies depuis le Mont Daniel jusqu'à Saint Aubin des Préaux pour les raisons suivantes :
-une simple 1X2 voies pour limiter l'impact sur le terrain tout en permettant d'être une voie qui facilite le trafic
-un tracé loin de la Havaudière pour soulager les habitants du hameau des nuisances du trafic actuel
-un rond-point au niveau du Mont Daniel pour sécuriser ce carrefour dangereux
-une déviation suffisamment grande pour intéresser les usagers à l'emprunter au lieu de la route actuelle.

L'ancienne départementale devrait être réservée qu'au trafic local et interdit aux poids lourds en transit.
Des feux de circulations devraient être installés à la Havaudière et la route réaménagée dans le Hameau pour réduire la vitesse et inviter les automobilistes à prendre la déviation.

Les alternatives A et B proposées par le Département sont de mauvaises solutions et doivent vraiment être évitées :
L'alternative A ne soulage personne.
L'alternative B enserre la Havaudière entre cette nouvelle voie et l'ancienne départementale, apportant des nuisances de chaque côté des maisons et faisant vivre un enfer aux habitants. Elle ne réduit pas non plus les nuisances supportées par les habitants du bourg de Saint Pierre Langers.
Elle oblige à de nouvelles études et expropriations alors que tout a déjà été fait pour le précédent tracé. Les travaux pourraient être fait plus vite et nous éviterions de nouvelles dépenses.
Le tracé de la déviation serait tellement court, qu'on peut s'interroger sur son efficacité. Beaucoup d'automobilistes continueront d'utiliser la départementale actuelle qui passe par la Havaudière.
Remettre un créneau de dépassement après le rond-point du château est une proposition dangereuse pour la sécurité : il a été justement supprimé il y a 10 ans pour des raisons de sécurité à cause des graves accidents intervenus en haut de la côte. Cela apportera aussi des nuisances supplémentaires pour les riverains.
Enfin l'alternative B sacrifie complétement une exploitation agricole à la Havaudière contrairement à l'ancien projet beaucoup plus équilibré.

En conclusion, nous sommes pour une déviation de la Havaudière sur l'ancien tracé de la 2x2 voies mais en 1X2 voies, au départ du Mont Daniel jusqu'à Cran, sans échangeur, et nous sommes contre le nouveau projet du Département.

Contribution n°764 (Web)

Déposée le mercredi 3 septembre 2025 à 08h43

Je suis ainsi que mon épouse favorable à un axe deux fois deux voies entre granville et Avranche

Contribution n°765 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 3 septembre 2025 à 08h45

Laissez des hameaux au bord de cette route sans solution ne correspond pas aux attentes des riverains. Le projet initial tenait compte de l'ensemble de la rd 673. Pourquoi plus les uns que les autres. Nous subissons tous les inconvénients de cet axe . Je suis pour la reprise du projet initial sur l'ensemble granville avranches.
Arrêtons de morceler ce projet et revenons à l'essentiel : la sécurité de tous qui n'à pas de prix

Contribution n°766 (Web)

Déposée le mercredi 3 septembre 2025 à 09h39

Je suis favorable aux projets proposés par le département de la manière suivante;

- pour la zone du Croissant = Variante A. Contournement à partir du rond-point de la CCI

- pour la Havaudière = Variante B. Contournement du Hameau avec création d'un nouveau rond-point

- pour la zone Sartilly Marcey les grèves = Variante A. Nouvel axe avec création d'un pont

Contribution n°767 (Web)

Déposée le mercredi 3 septembre 2025 à 09h47

Les projets proposés sont un bon compromis.
Je suis pour:
- le secteur du croissant = la variante A avec un contournement de la zone partant du rond-point de la CCI
- le secteur de la Havaudière = la variante B qui prévoit un contournement du hameau et la réalisation d'un nouveau rond-point
- le secteur Sartilly Marcey les grèves = la variante A avec la réalisation d'un nouvel axe et la construction d'un pont.

Contribution n°768 (Web)

Déposée le mercredi 3 septembre 2025 à 11h08

Il est urgent de trouver d'autres alternatives au tout voiture et à ces aménagements routiers très couteux et catastrophiques pour l'environnement. L'exemple pitoyable du détournement de Marcey les Grêves devrait nous faire réfléchir.

Contribution n°769 (Web)

Déposée le mercredi 3 septembre 2025 à 11h24

En réponse à la contribution n°742, "la déroute des routes interluttes", vous prônez moins de voiture, plus de mobilités douces, ok c'est louable, mais soyez en phase avec la réalité du terrain. Et avant tout, montrer l'exemple, en 2022, vous êtes venus manifester sur le rond-point de la CCI, et vous êtes tous (une dizaine de personnes) venus avec vos véhicules. Vous êtes vraiment pathétiques.

1 document associé
contribution_769_Web_1.jpg

Contribution n°770 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 3 septembre 2025 à 12h02

La proposition de "bandes multi-fonctions" (page 40 du dossier de concertation) me semble ubuesque et accidentogène : cette "solution" ne me semble prendre en compte ni la densité réelle de la circulation dans les deux sens à certaines heures et à certaines périodes, ni la nature des véhicules qui provoquent des ralentissements camions, camping-cars. Si, peut-être, les tracteurs et les voitures sans permis voudront bien s'écarter, il est évident que ce ne sera pas le cas pour les camions et camping-cars. Qui peut croire par ailleurs que quiconque prendra la RD en vélo (ou fera une balade bucolique sur cet axe).

Seule une 2X2 voies permet de résoudre tous les problèmes, à la fois en période estivale et pour le reste de l'année. Seule cette solution permettra de créer des synergies entre Granville et Avranches, ce qui est loin d'être le cas actuellement et qui le sera encore moins à coup de ronds-points, déviations et bandes multi-fonctions.

Contribution n°771 (Web)

Déposée le mercredi 3 septembre 2025 à 15h54

je suis un utilisateur fréquent de cette route et il est absolument nécessaire de faire une 2x2 voies pour désengorger ces portions de route qui n'en finissent pas.
il faut bientôt plus de temps pour faire Granville- Avranches que de faire Avranches/Rennes ou Avranches/ Caen.
Quant à l' écologie je ne vois pas ce qui peut diminuer la pollution quand on voit les bouchons de voitures et camions stoppé au ralenti pendant plusieurs dizaines de minutes.
Quand on voit le prix des études déjà dépensé pour rien...
Je ne comprend pas comment on peux modifier le parcours alors que tout les terrains on été achetés et expropriés et ce à quel prix?
que d' argent et de temps perdu , il est grand temps de faire le nécessaire.
Celà fait plus de quarante ans que j'en entend parler.
si nos grand élus avait fait le nécessaire en temps et en heure on roulerai dessus.
je pense qu'il n'utilise que rarement cette portion de route pour ce rendre compte de la nécessité de la 2x2 voies comme tout au tour de Saint Lô.

Contribution n°772 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 3 septembre 2025 à 15h56

la sécurité sur la route est un sujet important, qui passe par libérer les voies d'accès des ambulances, des pompiers... reliant l'hôpital de Granville et d'Avranches. Cette sécurité est mise à mal par la mauvaise circulation au niveau de St-Pair sur mer au niveau de l'Ecutot, et plus exactement entre le rond point situé sous le pont de la voie d'accès et le rond point de la CCI.

Contribution n°773 (Web)

Déposée le mercredi 3 septembre 2025 à 17h05

Il est urgent d'éloigné de la zone côtière le trafic Nord sud qui vient encombrer le littoral déja très chargé

Contribution n°774 (Web)

Déposée le mercredi 3 septembre 2025 à 21h32

Je suis favorable à la mise en oeuvre de cet axe. Le trafic est actuellement bien trop important pour un tel axe et une nuisance pour les habitations situées le long.

Contribution n°775 (Web)

Déposée le mercredi 3 septembre 2025 à 21h43

Pour travailler, je fais le trajet aller-retour Granville-Pontorson quatre à cinq fois par semaine. Je suis solidaire avec les riverains qui bordent cette route et qui supportent à longueur de journée ces flux incessants de voitures. Ce sont bien eux les véritables victimes. Car nous, les automobilistes, nous ne sommes pas autant bloqués que ça. J'arrive à Marcey vers 7h50 ou 8h50... et franchement, c'est relativement fluide. Ces aménagements de route ne sont pas la solution si, de toute façon, on doit suivre un tracteur ou une AMI (l'enfer!) sur le reste du trajet! Le contournement de Marcey est un fiasco, peut-on en parler et en tirer les conséquences? Ces solutions me semblent assez ternes et manquent... d'imagination. A propos, je voulais prendre le train pour me rendre à Pontorson mais le 1er train démarre à 8h et me déposerait au travail à 8h45, je serais donc en retard systématiquement. Est-ce trop demander d'ajouter un service qui partirait à 7h?
Il me semble qu'il est encore temps de revoir la copie... et une copie différente qui, au lieu d'élargir les routes, nous permettrait de laisser un peu nos bagnoles au garage.

Contribution n°776 (Web)

Proposée par Jean- paul

Déposée le jeudi 4 septembre 2025 à 10h19

Cette route sera toujours plus qu'utilisée ne serait-ce que pour se rendre à la gare, pour les nombreux arrivants côtiers (voir le nombre important de maisons , appartements). Le ferroviaire ne passera pas sur le côtier. Par respect pour les humains riverains de cette route et pour l'ensemble des usagers, il est temps de revenir sur le projet initial acté sur les terres acquises. Ce projet doit se finaliser. Le passage des 900 camions journalier sur l'ensemble de la rd n'est pas vivable.
Je suis pour une voie expresse projet arrêté en 2009.

Contribution n°777 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 4 septembre 2025 à 12h13

En quoi les 3 projets actuels de contournement du croissant vont résoudre le problème de fluidité du trafic? Un véhicule venant d'Avranches passera toujours par les trois ronds-points actuels. La déviation ne sert à rien. Parlons plutôt d'un axe Avranches-Bréhal et de penser en globalité avec le raccordement de la route de Villedieu et du trafic généré par l'implantation de la future déchèterie du Theil et pourquoi pas en profiter pour désenclaver St Plancher. Cela implique une refonte totale du projet avec une déviation plus loin du Croissant et ainsi préserver les zones humides de Mallouet / Touzé. P

Contribution n°778 (Web)

Déposée le jeudi 4 septembre 2025 à 13h54

Chaque trajet Granville Avranches est une corvée. Il faut prévoir de la marge pour un rendez-vous, on a le sentiment de perturber la vie des riverains, on perd du temps, on est face à un risque d'accidents. Cette route n'est pas faite pour autant de circulation et pas adaptée au développement de GTM et au confort de sa population.

Contribution n°779 (Web)

Déposée le jeudi 4 septembre 2025 à 14h44

Uniquement 2 x 2 voies

Contribution n°780 (Web)

Déposée le jeudi 4 septembre 2025 à 19h25

Merci pour la presentation du 4 septembre a st Planchers
Pour la za le croissant:
La variante A est un minimum proposition :completer celle ci par la variante B (afin d eviter un engorgement au niveau du rond point de la cci
La variante C ne regle rien sinon donner une victoire couteuse aux "Contre Tout"
La Havaudiere: scenario trop couteux au regard du nombre d habitants concernes
Solution Ne Rien faire informer les habitants concernes ,attendre leurs demande d expropriation assortie d une offre alléchante qui sera moins couteuse et plus ecologique
Quant a la variante A elle fera l unanimité "tous mécontents "
Pour Marcey les greves
La variante C est la plus logique

Contribution n°781 (Web)

Déposée le jeudi 4 septembre 2025 à 22h12

Permettre d'effectuer le trajet Avranches Granville en étant en mesure de dépasser sur quelques tronçons. L'incidence financière serait ainsi réduite.

Contribution n°782 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 4 septembre 2025 à 23h01

Le Département ne répond pas aux besoins de ses administrés, usagers et riverains de la route actuelle. Les propositions d'alternatives sont insuffisantes pour régler les problèmes de trafic, de sécurité et réduire les nuisances.
Je vote pour les alternatives A sur Marcey et le Croissant par défaut.
Sur Saint-Pierre-Langers, ni l'alternative A, ni l'alternative B ne conviennent.
Pourquoi ne pas reprendre l'ancien tracé puisque le Département possède les terrains, avec une simple 2 voies bidirectionnelles, sans échangeur ?
Avec l'alternative B, on va martyriser les habitants de la Havaudière en les emprisonnant entre 2 routes avec des nuisances de part et d'autres sans apporter une solution suffisante avec une déviation aussi courte. Personne ne la prendra.
Il faudrait en plus de cette déviation du Mont Daniel à Le Cran, mettre en place l'alternative A et ne pas faire de voie de dépassement en face du château, c'est beaucoup trop dangereux vu la configuration des lieux en haut de la butte. Interdire le trafic poids lourd hors

transit local.

Contribution n°783 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 5 septembre 2025 à 07h51

Je préconise la proposition 3

Contribution n°784 (Web)

Déposée le vendredi 5 septembre 2025 à 09h54

Une 4x2 voies est indispensable. La densité de circulation est trop importante pour la route actuelle.

Contribution n°785 (Web)

Déposée le vendredi 5 septembre 2025 à 10h30

Ayant exercé la Médecine Génerale à Donville les bains pendant 27 ans , je pense qu avec l évolution des transfert des plateaux techniques vers l hopital d avranches , un axe routier en 4 voies serait un grand bénefice pour la securité sanitaire de nos patients . Le nombre de transport médicaux sur cet axe (par ambulance , vsl ou moyens personnels) est quotidiennement important et la surcharge de cet axe (en particulier l été) ressemble à une circulation des années 70 . Pour le citoyen normal , la région de granville semble enclavée entre 2 axes routiers (vers Villedieu et vers Avranches) qui n ont que trés peu évolués (2 petites portions de 4 voies) . La solution d une route à 4 voies sur la plus grande partie de l axe Granville -Avranches me parait la meilleure à envisager .

Contribution n°786 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 5 septembre 2025 à 10h34

Habitant St Pair , 72 ans , la circulation de Granville à Avranches est souvent chargée , souvent ralentie par engins lents qu il n est pas facile de dépasser en sécurité , (l été encore plus). Une route en 4 voies serait une bonne solution .

Contribution n°787 (Web)

Déposée le vendredi 5 septembre 2025 à 11h48

Complément de ma contribution (où j'avais seulement appuyé la nécessité de travaux d'amélioration de l'axe Granville-Avranches) :
- d'accord avec les options retenues : A pour le Croissant
B pour la Havaudière
C pour le barreau Marcey les Grèves- Sartilly

J'y ajoute la nécessité absolue de sécuriser le très dangereux carrefour du Mont Daniel (la Ferme de l'Epine), au croisement de la D 143 et du RD 673)

Contribution n°788 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 5 septembre 2025 à 13h16

Mettre des contournements des hameaux ne va pas résoudre le problème de fond qui est une circulation de plus en plus importante. Cela va permettre de sécuriser un peu mieux l'axe mais ne va pas améliorer le flux. Apres c'est mieux que rien.

Contribution n°789 (Web)

Déposée le vendredi 5 septembre 2025 à 13h37

1/a 2/b 3/c dans les propositions émises mais le mieux serait quand même une 4v direct

---

Contribution n°790 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 5 septembre 2025 à 13h44

Je ne comprends pas pourquoi une énième concertation en 40 ans, si ce n'est pour que la CNDP se rende compte de ce que tout le monde sait déjà : une immense majorité de la population concernée, habitants, entrepreneurs, responsables politiques locaux, est pour une 4 voies entre Granville et Avranches; alors qu'une poignée d'individus (souvent des personnes qui n'utilisent cette route que rarement) est contre.
Je suis éberlué par l'augmentation du trafic : ces derniers jours, pour moi qui prend cette route tous les jours, c'est du jamais vu : des voitures à perte de vue dans les 2 sens, on roule péniblement à 60 km/h.
Je suis navré, mais aucun de vos scénarios ne règlera les problèmes, et cette demande de 4 voies reviendra toujours, vous le savez très bien. Alors ne dépensez pas de l'argent inutilement, avec des aménagements ou déviations qui ne feront que soulager un petit peu et temporairement le trafic. Cela ne réglera pas le problème.
Il faut une 4 voies, et tout le monde sait au fond de lui que tant que ce ne sera pas fait, cette demande de voie express perdurera.
Il faut parfois avoir le courage de se rendre à l'évidence, et savoir écouter la majorité silencieuse.

Contribution n°791 (Web)

Déposée le vendredi 5 septembre 2025 à 14h30

Bonjour pouvez vous nous dire si vous avez prévu de mettre au norme anti bruit le contournement d'Avranches. depuis la première réfection de la première partie de la route .les nuisances sonores sont devenues trop importante. Pour tous les riverains
Cordialement

Contribution n°792 (Web)

Déposée le vendredi 5 septembre 2025 à 18h31

Bonjour,
Je ne suis pas favorable à la réalisation du 2X2 voies entre Granville et Avranches. Je préférerais que la Région Normandie en lien avec la Région Bretagne développe l'axe ferroviaire Granville Rennes qui passe par Avranches. Il y a maintenant une offre idéale entre Caen et Granville sur le plan ferroviaire ; il reste beaucoup à faire entre les deux gares de Granville et Rennes . Autrement dit, plus de trains et moins d'autos.
Cordialement,

Contribution n°793 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 5 septembre 2025 à 19h26

Je souhaite la réalisation d'une quatre voies comme prévue par le projet initial

---

Contribution n°794 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 5 septembre 2025 à 19h31

Je souhaite la réalisation d'une quatre voies comme prévue initialement permettant un gain de temps et une sécurité accrue

---

Contribution n°795 (Web)

Proposée par Pierre
Déposée le vendredi 5 septembre 2025 à 20h24

Je fais l'aller retour Anctoville - Avranches tous les jours, sur des horaires variables entre 6h30 et 7h30 le matin, retour entre 17h30 et 18h. La route est de plus en plus empruntée, de plus en plus pénible. Je suis favorable à un aménagement, des contournements… Merci

---

Contribution n°796 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 5 septembre 2025 à 22h48

À l'heure des restrictions budgétaires et de la crise climatique, il me semble important de privilégier des solutions sobres, économiquement et écologiquement. Les solutions les plus gourmandes en foncier et qui artificialiseront des sols, nuiront à la biodiversité sont aussi les plus coûteuses, des dizaines de millions d'euros en plus.

Si la circulation est dense les solutions ne passent pas seulement par la création de nouvelles routes et l'artificialisation des sols mais aussi par la proposition de nouvelles façons de se déplacer.

Certes le département est compétent sur la voirie et non sur la mobilité mais le département dispose de compétences sociales, environnementales, d'appui aux territoires (à fortiori ruraux).
Il est urgent de dépasser dans la reflexion la séparation entre compétences voirie et mobilité. (Elu.es député.es, sénateur.rices, interpelez le législateur), les collectivités doivent pouvoir penser la mobilité de façon intégrée, en comprenant les déplacements automobiles et donc les routes, puisqu'il s'agit d'un mode de déplacement majeur que l'argent public finance abondamment en construction et en entretien!

Il est important de disposer de moyens permettant proposer des moyens de transport collectifs agréables, fréquents, accessibles financièrement pour la population, qu'ils soient roulants ou ferroviaires.

Sur notre territoire trop de personnes ne peuvent se déplacer faute de voiture et d'accès à un mode de déplacement autre et la voiture peut ne pas être un choix, faute d'autre possibilité de déplacement adaptée et accessible.
Que fait le département pour ces personnes quand il met des dizaines de millions pour les auto solistes?

Le défi pour désengorger les axes de circulation doit s'inscrire dans l'enjeu social, sociétaire et environnemental et le Département doit aider les citoyens à pouvoir choisir d'autres modes de transport que l'autosolisme en se mobilisant aux côtés des autres collectivités pour les développer.
Ce que permettrait les dizaines de millions potentiellement pour faire des routes (et les entretenir).

Contribution n°797 (Web)

Proposée par Angélique
Déposée le vendredi 5 septembre 2025 à 23h16

Je ne veux pas d'un grand axe à côté de chez moi. Je suis propriétaire d'une maison acheté il y a 5 ans etil n'y avait pas de 2x2 à proximité. Vous viendrez dire à mes enfants que la maison acheté par leurs parents pour grandir est devenu bruyante car ce n'est pas mon objectif de vie. Les pauvres habitants gêné par la circulation actuelle ne souhaiteraient pas que de nouvelles personnes vivent leur gêne. Alors ne delocalisez pas le problème qui se renouvellera dans de nouvelles années. Lestravaux entamés peuvent être repensés.

Contribution n°798 (Web)

Déposée le samedi 6 septembre 2025 à 08h39

Il est vitale que cette route se fasse.
Les riverains n'en peuvent plus. Les embouteillages sont de plus en plus fréquents et engendrent plus encore de pollution. Les prix de l'immobilier font que les salariés s'éloignent de Granville et ont bien sûr besoin de leur voiture. Le tout le monde à vélo est une utopie.

Contribution n°799 (Web)

Déposée le samedi 6 septembre 2025 à 10h48

Je trouve dommage de privilégier les dépenses d'argent dans la création d axes routiers alors que ceux existants sont en bon état.
Pour la dangerosité il existe des solutions comme des ronds points.
Pour nous l argent public devrait servir à l éducation, la santé, l alimentation etc.
Le développement des axes ferroviaires serait plus écologique.

Contribution n°800 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 6 septembre 2025 à 11h30

Le département de la Manche est champion du monde des études qui coutent des millions d'euros et qui ne mènent à rien ! Regardez ce qui a été englouti dans les projets sur le Port de Granville ! Avec tout cet argent foutu à la mer , nous aurions pu avoir depuis 20 ans une 4 voies entre Granville et Avranches et l'electrification de la ligne Paris-Granville ! . Cette 4 voies est évidemment essentielle !!

Contribution n°801 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 6 septembre 2025 à 12h12

Arrêtons les projets "total voitures" ! On est en 2025, il faut penser au projet sur le long terme, favorisé les transports en communs (train, bus), les voies vertes vélos sécurisés et continues, le co-voiturage. Il n'y a pas besoin d'une nouvelle "autoroute". Laissons la nature tranquille.

Contribution n°802 (Web)

Déposée le samedi 6 septembre 2025 à 14h05

2 x 2 voies entre Granville et Avranches nous paraît indispensable pour le désenclavement de Granville

---

Contribution n°803 (Web)

Déposée le samedi 6 septembre 2025 à 14h05

2 x 2 voies entre Granville et Avranches nous paraît indispensable pour le désenclavement de Granville

---

Contribution n°804 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 6 septembre 2025 à 14h12

Il est temps d'arrêter les illusions et de regarder la réalité en face. Certains affirment qu'il suffirait de "quelques ronds-points" ou "d'un train plus fréquent" pour régler le problème. Permettez-moi de démonter ces affirmations, point par point, comme dans un prétoire.

1. Les ronds-points.
Un rond-point ne réduit pas le trafic, il le canalise. Avec plus de 16 000 véhicules par jour, dont près de 900 camions, la multiplication des giratoires ne ferait que ralentir davantage la circulation et déplacer les bouchons d'un village à l'autre. On ne parle pas ici d'une départementale tranquille, mais d'un axe structurant, vital, saturé.

2. Le train.
On nous dit : "développons le ferroviaire". Très bien, mais parlons concret. Un train Granville-Avranches, même s'il existait en direct, ne desservira jamais les bourgs traversés. Que fait-on pour les habitants des villages ? Allez-vous emmené vos enfants à l'école, faire les courses en train ? Faudra-t-il construire une gare à chaque carrefour, à chaque école, devant chaque maison ? C'est une absurdité logistique, écologique et j'en passe.
Le train relie deux points fixes. La route relie tous les points entre ces deux villes, et permet la desserte fine du territoire. Les artisans, les soignants, les livreurs, les parents d'élèves n'ont pas besoin d'un transport rigide et ponctuel, mais d'une infrastructure souple, accessible, partout et tout le temps.

3. L'écologie.
On nous accuse de vouloir "bitumer la nature". Mais de quelle nature parle-t-on ? De bourgs traversés par des camions, de riverains exposés jour et nuit au bruit, à la pollution, aux vibrations ? Une 2x2 voies, c'est aussi protéger les habitants en déviant le trafic massif hors des zones résidentielles. C'est réduire les embouteillages qui, eux, génèrent une pollution constante. Et rappelons-le : le projet initial de 2006 intègre des mesures de compensation écologique, validées par les services de l'État.

4. Le long terme.
Enfin, on entend : "il ne faut pas construire d'autoroutes en 2025". Faux procès. Ce projet n'est pas une autoroute à 13 voies comme au Texas. C'est un axe pensé depuis près de 20 ans, étudié, concerté, partiellement réalisé. Repartir sur de nouvelles hypothèses, c'est garantir 10 à 15 ans de plus d'attente, de gaspillage et de dangers. Et dans l'intervalle, combien d'accidents encore ? Combien de vies brisées ?

Contribution n°805 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 6 septembre 2025 à 15h22

Utiliser l'axe existant,avec des aménagements pour contournement de St Pierre L'Angers et StPair ,stop à la destruction des arbres de la nature en général,stop au goudron et au béton moins de dépenses publiques, de l'argent pour l'entretien des autres routes du département et pour la sécurité des usagers,stop aux dépenses inutiles d.associations qui ne servent à rien,les contribuables en on marre de cette pression fiscales et sociales et des dépenses inutiles dans la Culture et animations en tous genres , élus des économies,arrêtez cette dette énorme du Pays France,comme une entreprise une très bonne gestion de l'argent public…

Contribution n°806 (Web)

Déposée le samedi 6 septembre 2025 à 16h18

Pourquoi y a-t-il de plus en plus de véhicules à circuler dans ce secteur alors qu'il est nécessaire de réduire le traffic pour diminuer les émissions de CO2. D'après une étude de l'Ademe 60% des français seraient prêts. Des investissements seraient plus utiles par exemple dans l'entretien des routes actuelles (les panneaux de direction ne sont plus entretenus) dans la rénovation énergétique des collèges et dans le soutien financier aux restaurants des collèges (pour respecter la loi égalim)

Contribution n°807 (Web)

Déposée le samedi 6 septembre 2025 à 19h37

Je suis pour l'aménagement d'une 4 voies entre Granville et Avranches parce que les terrains ont déjà été achetés, parce qu'un accès facile à l'hôpital d'Avranches est nécessaire, parce que ça fait 30 ans que ce projet doit voir le jour et parce que je pense que l'impact environnemental de la route actuelle est catastrophique : pollution à cause des ralentissements au niveau des nombreux ronds-points, accélérations et ralentissements incessants, bouchons réguliers, tracteurs impossibles à doubler...
Vous avez le pouvoir de faciliter la vie des usagers et d'améliorer le quotidien des riverains, faites-le !

Contribution n°808 (Web)

Déposée le samedi 6 septembre 2025 à 21h31

Je pense que la circulation peut être grandement améliorée sur cet axe. J'ai mis 45min pour faire Jullouville-Avranches (22km) en juin pour passer mon bac, heureusement que j'avais pris de la marge. Une 2x2 voies solutionnerait bien des problèmes, de retard entre autres !

Contribution n°809 (Web)

Déposée le dimanche 7 septembre 2025 à 01h19

Depuis 26ans je fais le trajet Sartilly Granville tous les jours de la semaine sauf le dimanche et ça devient de plus en plus difficile il faut au minimum 30 minutes pour ne pas être en retard au travail car la circulation est plus que dense et plus d'une dizaine de ronds points qui ralentissent la circulation plutôt que la fluidifier notamment vers la CCI et Emmaus il est vraiment nécessaire de trouver une autre solution et de faire un contournement

---

Contribution n°810 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 7 septembre 2025 à 07h05

4 voies totale entre Avranches et Granville.

Contribution n°811 (Web)

Proposée par Cathy

Déposée le dimanche 7 septembre 2025 à 07h36

Svp des pistes cyclables sécuriséespour ce trajet
Merci

Contribution n°812 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 7 septembre 2025 à 09h14

Cette 4 voies est nécessaire pour désenclaver et développer le département. Ce département manque de jeunes donc il faut que des entreprises puissent s'y installer.

Contribution n°813 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 7 septembre 2025 à 10h19

Il est grand temps de faire cette route ça fait 40ans que l'on en parle
Il faut donner un peu de modernité au sud Manche

Contribution n°814 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 7 septembre 2025 à 10h33

Je suis favorable à la réalisation du 2X2 voies entre Granville et Avranches

---

Contribution n°815 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 7 septembre 2025 à 10h43

Je suis propriétaire au Hameau du Thar depuis 14 ans.
Ma maison a été construite en 1822 et je suis scandalisée, voire ahurie, que des individus puissent oser et proposer de raser nos maisons. Peu de circulation à l'époque (voir photo), et en outre, c'est en carriole que l'on circulait, mais aujourd'hui en 2025, le trafic a fortement explosé. Il faut donc laisser les riverains en paix, et surtout reprendre le tracé initial de la voie rapide.
Je suis contre la proposition faite par le département. Cela ne résoudra pas les problèmes de sécurité et de pollution (voir document). Les voitures sont de plus en plus nombreuses et vont de plus en plus vite, et si un rond point qui devrait voir le jour au "Cran" avec des chicanes, cela créerait des bouchons supplémentaires et encore plus de pollution.
En outre, cela ne fera qu'enclaver davantage la Havaudière et le Hameau du Thar.
Il faut impérativement reprendre le trajet initial de 2006 avec quelques aménagements. C'est la solution à ce jour qui reste la plus appropriée pour tout le monde !!! Accès direct et plus rapide pour les usagers et les ambulances, et surtout, respect de l'humain qui doit avant tout rester numéro 1 (moins de nuisances sonores en tout genre, pollution et incivilités).

2 documents associés
contribution_815_Web_1.png
contribution_815_Web_2.pdf

Contribution n°816 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 7 septembre 2025 à 10h49

Une voie rapide 110 sur les terres acquises Reste la meilleure solution pour les usagers et pour les riverains.
Pas de rond point pas de véhicules lents mais un axe rapide fluide pour les voitures et camions. Pas besoin de d'aller chercher des terres agricoles. Il suffit d'avoir un projet un peut moins ambitieux qu'en 2009 (une trois voies) pour rendre à la rd ce pour quoi elle peut supporter : les véhicules lents,les voitures des riverains , les vélos, les marcheurs. En espérant que les contributions des personnes qui vivent au quotidien cette situation soient prises en compte.
Comme on dit l'espoir fait vivre alors n'attendons pas le 40 ème anniversaire de ce projet
Oui pour une voie rapide et une réhabilitation sur l'axe existant pour les riverains les vehicules lents et la mobilité douce

---

Contribution n°817 (Web)

Déposée le dimanche 7 septembre 2025 à 12h05

Je ne comprends pas cette hostilité pour désenclaver le pays Granvillais et permettre l'installation d'entreprises et le développement économique du bassin d'emploi. Je comprends encore moins que tous les efforts financiers profitent au nord Cotentin. Il est peut-être temps de satisfaire la region sud proche d'une région Bretagne qui respire le dynamisme. FV

Contribution n°818 (Web)

Déposée le dimanche 7 septembre 2025 à 12h22

Nous attendons depuis des années une 2 fois 2 voies entre granville et Avranches Roue dangereuse Les hospitalisations se retrouvent sur Av ranches Les impots etc Politique vous aviez le temps et l'argent pour le faire. Plus vous attendez plus ce sera compliqué voir abandonné Nous ne pouvons pas dire que vous avez mis l'argent sur Coutances Saint Lo non plus Souhaitez vous l'ouverture du département au commerce ?

Contribution n°819 (Web)

Déposée le dimanche 7 septembre 2025 à 12h59

Je ne comprends pas cette hostilité pour désenclaver le pays Granvillais et permettre l'installation d'entreprises et le développement économique du bassin d'emploi. Je comprends encore moins que tous les efforts financiers profitent au nord Cotentin. Il est peut-être temps de satisfaire la region sud proche d'une région Bretagne qui respire le dynamisme. FV

Contribution n°820 (Web)

Déposée le dimanche 7 septembre 2025 à 13h51

En 2025, nous ne pouvons pas continuer à circuler sur des routes des années 80 avec des affluences de véhicule records.
Le matin comme beaucoup d usagers, je mets 1heure pour aller à liffré (avant Rennes). Le soir, je peux mettre jusqu'à 1h40.
Cela dessert notre secteur sud Manche et les touristes préfèrent s'expatrier vers la Bretagne plus accessible par les routes plus directes.
De surcroît les bretons ont le TGV dont on n'est dépourvu.
Ce contournement est vital pour nos citoyens et notre économie locale.

Contribution n°821 (Web)

Proposée par aubin
Déposée le dimanche 7 septembre 2025 à 15h13

bonjour je suis pour les 3 propositions de chaque projet : les moins onéreuses!
le Croissant le C ,la Havaudiere la A et pour Sartilly la B .
Je ne vois pas l'intérêt de plus de travaux pour le peu de temps gagné, je pense que l alternative serais plutôt de diminuer le nombre de véhicule en proposant une alternative par des trains réguliers entre Granville et Avranches , ou un grand parking relais à l'entree du Croissant pour les personnes qui travaillent dans la ville avec des bus plus fréquent aux heures de pointe.
Quid des mobilités douces !!!!! Aucun projet de voie cyclable indépendante des voies de circulation. Aller à la zone du Croissant en vélo est un défi actuellement : pourquoi ne pas réfléchir des voies piétons, vélos sécurisés ?

Contribution n°822 (Web)

Proposée par jean yves
Déposée le dimanche 7 septembre 2025 à 16h52

amelioration de la route absolument indispensable à l'instar de la route guilberville st lo carentan ! Avranches Granville est le parent pauvre du département et la circulation est très importante toute l'année voire saturée.

Contribution n°823 (Web)

Proposée par didier
Déposée le dimanche 7 septembre 2025 à 17h13

L'avis d'un nouveau résident depuis 10 ans seulement…
De grâce ne parlons pas de bouchons (des bouchons j'en ai hélas connus, (2H pour faire 35 kms tous les jours sur Paris…), mais de ralentissement.
À mon avis ces ralentissements sont dûs à Trois causes:

* Nos amis paysans.
* Les voiturettes.

Pourquoi ne pas aménager un bas côté pour Tracteurs, voiturette, vélos.., cette voie pourrait également servir au secours en cas de ralentissement de la circulation, bien sûr avec panneaux indiquant des amendes très très fortes aux resquilleurs?

* Accès aux entreprises et magasins:

Aménagement de carrefours ponctuels aux points créant des ralentissements.

Et le magasin qui crée le plus de désagréments à la circulation.. Emmaus à Saint Pair, le département pourrait construire un magasin hangar du côté des pompiers d'Yquelon par exemple, avec location à Emmaus, cela couterait moins cher que ces nouvelles routes et protègerait une peu mieux la nature.

De grâce, STOP, STOP, à la dégradation de notre environnement pour gagner quelques minutes, pensons aux générations futures.

Merci de faire des modifications bien réfléchies, pas comme le muret sur la route de Cherbourg, qui non seulement a servi qu'à faire des ralentissements sur la route des Leclerc, en bloquant un accès à St Planchers et de surcroît très mal étudié, on aurait pu faire une voie d'élancement de la route de la Chevrerie pour prendre cet axe, sans que cela coûte plus, juste en repoussant de quelques centaines de mètres ce muret… mais non nos ingénieurs en ont fait un point dangereux, BRAVO à eux.
Sans parler du passage des animaux sauvages nombreux dans notre région et quid des vélos…

Contribution n°824 (Web)

Déposée le dimanche 7 septembre 2025 à 18h20

Je suis particulièrement contre les contournements proposés dans les variantes A et B. Très honnêtement, je n'ai jamais vu de bouchons sur l'axe Avranche-Granville (rien à voir avec le rond-point de Leclerc Yquelon, par exemple), tout au plus des ralentissements les jours d'ouverture d'Emmaüs.
Il y a plus de monde en période estivale, certes, mais c'est deux mois dans l'année et on ne peut pas aujourd'hui décider de détruire des hectares de verdure (indispensables alors que les températures ne cessent d'augmenter - nous avons connu cet été des chaleurs inhabituelles à Granville) et nuire au bien-être de centaines d'habitants qui n'ont rien demandé parce que certains manquent de patience ou parce qu'une poignée de grincheux ont choisi d'habiter au bord d'une grande route il y a des années de cela. Et pour un budget entre 16 et 60 millions d'euros ! Alors qu'il y a tant d'autres secteurs où il est plus urgent d'investir nos impôts (l'hôpital, les écoles, l'agriculture).
Le tout bitume n'est plus un avenir. D'autres solutions moins coûteuses existent : accroître le réseau de transports en commun, installer Emmaüs dans une zone plus facile d'accès, limiter le développement des zones artisanales et industrielles comme celle du Croissant, qui drainent toujours plus de véhicules. Et si l'on veut vraiment fluidifier la circulation à coup de travaux, alors la variante C est la plus raisonnable.

Contribution n°825 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 7 septembre 2025 à 18h23

Il faut penser aussi aux personnes à mobilité réduite qui ont besoin de ce rendre à des RDV médicaux par leurs propres moyens alors qu'ils y a des bouchons.
Ainsi qu'à tous les gens qui habite sur le bord de la route actuelle.
Quand aux animaux ils vont ce réadapter à leur nouvel environnement comme n'importe quelle être vivant

---

Contribution n°826 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 7 septembre 2025 à 18h25

Il faut penser aussi aux personnes à mobilité réduite qui ont besoin de ce rendre à des RDV médicaux par leurs propres moyens alors qu'ils y a des bouchons.
Ainsi qu'à tous les gens qui habite sur le bord de la route actuelle.
Quand aux animaux ils vont ce réadapter à leur nouvel environnement comme n'importe quelle être vivant

---

Contribution n°827 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 7 septembre 2025 à 19h07

La 2x2 voies est une nécessité pour le sud Manche depuis de trop nombreuses années maintenant !
Les installations hospitalières ont était massifiées sur Avranches, alors que la densité de population, surtout en été est sur la côte Granvillaise
La circulation entre Granville et Avranches, très (trop) dense pour une route nationale n'est pas compatible, cohérente avec cette implantation hospitalière ! Par ailleurs cet axe est très important pour le développement économique local. Depuis la réalisation de l'A84 nous voyons beaucoup plus de personnes d'Ile et Vilaine sur le territoire de GTM
Les embouteillages conséquents en a l'entrée d'Avranches les week-end témoignent du besoin de passer en 2x2 voies.

Contribution n°828 (Web)

Déposée le dimanche 7 septembre 2025 à 20h18

JE SUIS POUR LA MODIFICATION DE LA ROUTE GRANVILLE AVRANCHE EN 4 VOIES. DEPUIS LE TEMPS QUE J ENTEND QUE CETTE ROUTE DOIT SE FAIRE ET ÉTANT DANS LE TOURISME CELA PREMETTERIA DE DÉSENCLAVER SE TRONÇONS QUI EST ÉGALEMENT DIFFICILE POUR LES DÉPASSEMENETS.
L AMÉLIORATION DE LA 4 VOIES NOUS PERMETTERAIS D AVOIR UN MEILLEUR ACCÈS POUR LE TOURISME. ET POUR LE QUOTIDIEN DES USAGERS DE LA ROUTE.

Contribution n°829 (Web)

Déposée le dimanche 7 septembre 2025 à 21h22

à l'heure de la désertification médicale, la création de cet axe routier facilitera entre autres l'accès des différentes villes aux professionnels de santé et favorisera la venue d'autres corps de métiers

---

Contribution n°830 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 7 septembre 2025 à 22h16

Comment peut-on refuser ce projet tout en sachant que tous les terrains ont été achetés !
Certains riverains ont dû céder leur terrain avec parfois un bâtiment agricole dessus. A l'époque nous n'avions pas le choix que de le céder sinon nous étions expropriés. Apprendre que ce projet ne se réalisera pas est inadmissible tout en sachant que certains bâtiments auraient pu être rénovés pour les transformer en habitation. Un vrai manque à gagner pour ces propriétaires !!!

Contribution n°831 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 7 septembre 2025 à 23h04

Le département ne comprend toujours pas nos besoins en tant que riverains. On veut de vraies déviations.
Alternative A pour Marcey
L'alternative A pour le Croissant n'est pas suffisante, elle doit etre plus longue.
Idem à la Havaudière, l'alternative B est trop courte. Elle doit partir du Mont Daniel pour être attrayante et efficace sur la fluidité du trafic, pour vraiment réduire les nuisances des riverains. Elle encercle le hameau.
Les travaux de l'alternative A doivent être faits tout de suite en attendant une vraie déviation..

Contribution n°832 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 7 septembre 2025 à 23h41

Un projet financièrement irresponsable

Ce nouveau projet d'endettement massif hypothèque l'avenir des générations futures sans justification économique solide. Le document de projet présente des lacunes majeures :

- Absence d'étude de rentabilité : Aucune estimation sérieuse du retour sur investissement n'est fournie. Les formules vagues comme "la modernisation de l'axe devrait dynamiser l'économie de proximité" ne constituent pas une analyse économique.
- Affirmations non étayées : Des déclarations comme "les bénéfices économiques du projet sont évidents" remplacent les simulations économiques basées sur des données concrètes.

Cette légèreté dans l'approche est d'autant plus préoccupante au regard des millions déjà gaspillés dans ce projet et d'autres projets similaires (comment ne pas penser a l'A69??).

- Arguments fallacieux et contradictions: Le document avance des justifications contestables :
Sur le télétravail : L'argument selon lequel ce projet bénéficierait aux "actifs en télétravail, en quête de territoires bien connectés" est contradictoire. Les télétravailleurs ne sont pas concernés par les embouteillages aux heures de pointe.
- Sur l'attractivité territoriale : Tant pour les touristes que pour les télétravailleurs, la demande porte sur un environnement préservé plutôt que sur plus de bitume.

Risques sociétaux et environnementaux: Si ce projet se concrétise, nous risquons de voir émerger une nouvelle Zone à Défendre, avec son cortège de tensions sociales qui fragiliseront la cohésion territoriale. Est-ce vraiment l'objectif recherché par nos élus ?

Manque de transparence

Données de trafic : Pourquoi les données brutes de circulation ne sont-elles pas partagées en open data ?
Analyse incomplète : Les études semblent omettre les estimations sur les véhicules avec conducteur unique, pourtant cruciales pour évaluer l'efficacité du projet.

Des Alternatives concrètes et moins coûteuses existent!!!

Plutôt que ce projet pharaonique, plusieurs solutions ciblées mériteraient d'être explorées le plus rapidement possible:

1. Traiter la cause : le logement
Le véritable problème réside dans l'impossibilité pour de nombreux actifs de se loger à Granville en raison des coûts. L'encadrement des loyers, à l'image de ce qui se pratique au Pays basque, constituerait une réponse plus pertinente et moins coûteuse. - https://www.communaute-paysbasque.fr/logement-et-urbanisme/lencadrement-des-loyers - https://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Logement/Encadrement-des-loyers-Zone-tendue-du-Pays-basque/Application-de-l-encadrement-des-loyers-2024-2025

2. Sécurité routière

Si l'accidentologie est un enjeu majeur, l'installation de radars automatiques représente une solution immédiate et efficace.

3. Gestion intelligente du trafic
L'installation d'un système de tarification pour l'autosolisme aux heures de pointes (type https://cyclope.ai/) permettrait de :

- Décourager l'autosolisme aux heures de pointe
- Générer des revenus pour financer la gratuité des transports alternatifs

Ce projet illustre parfaitement les dysfonctionnements du millefeuille administratif français : comment mettre la charrue avant les bœufs. Alors que la gestion des mobilités relève de la compétence régionale, le département s'engage dans des investissements lourds sans coordination ni vision d'ensemble.

Il n'est pas trop tard pour que le conseil départemental retrouve la raison, evite l'établissement d'une ZAD et laisse les bons acteurs apporter les vraies solutions tel que décrites ci-avant.

Contribution n°833 (Web)

Déposée le lundi 8 septembre 2025 à 08h00

Il est urgent de faire quelque chose pour la route Avranches granville. J'ai travaillé plusieurs années à Pontorson et faire la route entre Granville et Avranches était tellement insupportable que j'ai dû changer d'entreprise. Il faut pouvoir doubler facilement. La 2x2 voie me paraît comme une évidence pour pouvoir rouler correctement et rapidement.
Plutôt que de tergiverser depuis des années, allez enfin au bout des choses et faites ce que la population demande! Nous avons élu plusieurs personnes (députés, conseillers départementaux) qui devaient faire bouger les choses, pour l'instant rien n'a changé...

Contribution n°834 (Web)

Déposée le lundi 8 septembre 2025 à 08h16

Les seuls documents consultables sur internet sont les nominations des responsables de la concertation. Aucun document sur le projet n’est accessible sauf d’être obligé de se déplacer lors des rdv en mairie.
C’est le meilleur moyen de restreindre au maximum la participation des habitants.
A une époque où de plus en plus les relations avec l’Etat passent par internet, c’est lamentable.
Jean-François RIGAUD

1 commentaire

Par Département de la Manche
Déposé le 08/09/2025 à 08h26

Monsieur,
Tous les documents relatifs à la concertation sur l'axe Granville-Avranches sont consultables en ligne sur cette même plateforme sur laquelle vous avez déposé votre contribution.
Merci de regarder dans l'onglet "Documents de présentation" dans lequel vous retrouverez le dossier de concertation, tous les dossiers techniques, les échanges avec le garant, les comptes-rendus des divers ateliers et des réunions publiques.
Bonne lecture.

Contribution n°835 (Web)

Déposée le lundi 8 septembre 2025 à 08h18

Cet aménagement aurait dû être fait depuis longtemps

Contribution n°836 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 8 septembre 2025 à 08h21

Axe Avranches Granville plus que nécessaire. On l'attend depuis 40 ans !
La Manche département est sous équipée en infrastructures routières et ferroviaires.
Le département avec le plus de kilomètres et une population plus âgée qu'au niveau national.
Les 4 voies sont moins accidentogènes .
Un deuxième contournement d'Avranches à l'est est également nécessaire au vu du trafic et gêne dès qu'il y a des travaux ou un accident sur la N175.
Merci

Contribution n°837 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 8 septembre 2025 à 08h26

Un axe à voies multiples aurait les avantages suivants:
- augmentation de la sécurité routière
- réduire le temps de déplacement des secours
- développer les activités économiques entre le nord et le sud du département
- diminuer la pollution avec la diminution de la vitesse très faible due aux bouchons provoqués par la topographie actuelle
Cordialement

Contribution n°838 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 8 septembre 2025 à 09h04

Il serait préférable d investir cet argent dans l hôpital de Granville pour éviter aux secours de se rendre à Avranches !!!
La route suffit en basse saison. En haute saison, il suffirait de revoir toute la route entre le rond point de la CCI et la route menant à Granville. Egalement revoir le stationnement d'emmaus.
On voit bien en plus qu une route a 2x2 voies comme celle entre l autoroute et le rond point de marcey les grèves n a pas arrangé les problèmes de marcey les grèves et que cette route n est pas fréquentée. Pour toutes ces raisons, je préfère des aménagements qui seront moins coûteux et permettrons de fluidifier le trafic.
Une route avec des aménagements suffit pour la traversée de Saint Pierre langers prendre le modèle de ce qui a été fait dans Sartilly. Par exemple, mettre un rond point à l entrée de saint pierre en bas de la côte pour ralentir la traversée et pouvoir tourner à gauche faire des aménagements avec des arbres et des places de stationnement pour ralentir les véhicules.

Contribution n°839 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 8 septembre 2025 à 09h28

La 2x2 voies est essentielle pour fluidifier la circulation entre Granville et Avranches. Je ne comprends pas le projet qui nous a été présenté et qui me semble insensé. Pourquoi ne pas relier les portions 2x2 voies déjà existantes (rocade Avranches, Sartilly et axe contournement Granville) en évitant la traversée des communes telles St Pierre Langers et autres lieux-dits (Butte ès Gros) ?
Quels sont réellement les obstacles à cette réalisation ?

Contribution n°840 (Web)

Déposée le lundi 8 septembre 2025 à 09h29

Pour emprunter très régulièrement cet axe, on ne peut que constater des engorgements fréquents sur les congés estivaux, lors des week-end de beau temps, où tout simplement chaque week-end aux abords de Marcey les Grèves et de Saint Pair sur Mer.

Cela peut se manifester, pour l'avoir vécu par une file continue de véhicules depuis Saint Pierrre Langers jusqu'à Avranches.

Et ceci correspond à la situation actuelle...

Afin de pouvoir intégrer un projet de désenclavement plus important du secteur de Granville, voir un projet de développement, l'aménagement de l'axe routier est une nécessité pour le Sud Manche comme pour le Département.

De plus, les finances départementales étant extrêmement contraintes (Cf les articles de presse et interviews du Président parus en 2024 sur la situation financière du Département), la priorisation du fléchage des crédits est largement attendu par les contribuables manchois et doit se porter vers ce type de projet.

Contribution n°841 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 8 septembre 2025 à 09h40

la nécessite de la route projetée en 2006 et commencée est évidente ! Qu'attendez vous ?
Ce projet par une 2 x 2 voies était complet et les études étaient très sérieuses (terrains achetés , financement presque bouclé ,respect des normes , ...) , projet qui n'a jamais fait coulé "autant d'encre" à l'époque et qui ne faisait pas apparaitre autant de mécontentements , mais semble t-il était et est très rassembleur actuellement , les contributions le font bien apparaitre visiblement pour une grande majorité !
Il doit donc être remis sur la table le plus vite possible , c 'est à dire fin 2025 avec certes des aménagements et surtout il doit être VISIBLE lors des dernières réunions de concertations et DISPONIBLE aux citoyens dans chaque mairie à GTM et à la communauté d'agglomération Mont Saint Michel Normandie.
Les variantes proposées actuellement par le bureau d'étude de notre département ne changeront rien, vous le savez très bien , d'ailleurs vous indiquiez à Granville je vous cite "il est possible que le département ne fasse rien " , de plus ce ne sont que "des traits de possibles constructions" et donc budgétisées (sans détails) dans la précipitation "pour satisfaire certains et mettre "de l'huile sur le feu" .
Ce n 'est absolument pas sérieux et c'est irrespectueux des riverains , des usagers , et des gens qui s'acquittent de leurs impôts départementaux et régionaux ....
Alors au boulot dès les contributions terminées avec ce projet de 2006 amélioré , ce qui nous coûtera beaucoup moins cher ....

Contribution n°842 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 8 septembre 2025 à 10h13

Le temps de trajet voiture Avranches-Granville est actuellement trop long.
Aussi, un aménagement en 2x2 voies semblerait opportun, même si le gain de temps n'était que de 10 mn.
Le manque de solution de transports en commun (temps, cadence, tarifs) fait que la voiture reste pour ma part la meilleure option.

Contribution n°843 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 8 septembre 2025 à 10h15

L'aménagement d'une 4 voies entre Granville et Avranches est une nécessité absolue et urgente :
*pour les riverains soumis à des nuisances continues inacceptables
*pour les automobilistes soumis à un trafic ralenti et dangereux
*pour l'ensemble des acteurs économiques freinés dans leur activité et leur développement
*pour l'ensemble de la population limitée dans son accès aux soins (hôpitaux et cliniques d'Avranches voire de Rennes ou Nantes), dans son accès aux aéroports, gare TGV...
*pour le bon sens

Contribution n°844 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 8 septembre 2025 à 10h27

Bonjour,

option A au croissant, B à la Havaudière et B sur la section Sartilly-Marcey.
Belle journée,

Contribution n°845 (Web)

Déposée le lundi 8 septembre 2025 à 11h18

L'axe Granville-Avranches est un axe de déplacement à la fois stratégique et structurant du Sud Manche. Il est nécessaire pour le département de le considérer comme prioritaire pour sa politique d'aménagement du territoire.
Cet axe n'a plus une structure adaptée aux flux actuels, résultats du développement urbanistique, économique et touristique depuis 30 ans.
Pour ce faire, il est nécessaire de distinguer les totaux des flux sur les 3 RD structurantes du secteur :
Les flux vers le nord (Coutances) via la RD 971 qui compte entre 8000 et 13000 véhicules /j ou vers l'Est (Villedieu) via la RD 924 avec 6 à 8000 véhicules /j ou vers le sud (Avranches) via la RD 673 avec 4500 à 10800 véhicules /j, voire des pics à près de 17000 très ponctuellement, (et inversement Avranches -Granville),
Ces totaux comprennent ainsi :
• Des flux de transit vers les trois autres EPCI limitrophes de GTM.

• Des flux pendulaires quotidiens entre Granville et Avranches (et inversement).

• Des flux entrants et sortants des zones d'activité économique et commerciale de St Pair sur Mer.

Les études diagnostiques menées lors de l'élaboration du Plan de Mobilités Simplifié de GTM l'ont démontré et les chiffres pré -cités parlent d'eux-mêmes.
L'importance relative des flux routiers sur ces 3 routes départementales permet d'atteindre une masse critique de véhicules pour mettre en place des solutions de mobilités partagées performantes et de l'inter modalité vers l'agglomération granvillaise. C'est pourquoi il semble essentiel d'envisager l'aménagement d'une aire multimodale en entrée sud de Granville, pour faire la jonction entre la ville centre et l'axe routier RD 971, ainsi que la desserte des ZAE saint-pairaises.
Il faudra aussi traiter le carrefour route de Vaudroulin RD 572 et la route de la déchèterie Mallouet RD 572, ainsi que depuis la limite nord de St Pair sur Mer, jusqu'au rond-point de l'Hôpital, avec une voie cyclable élargie sur la RD 673 pour assurer une continuité du réseau cyclable.

Concernant la RD 673, deux types de travaux sont nécessaires car complémentaires :

o Des aménagements de l'existant :
Moderniser pour améliorer le trafic sur l'existant, c'est envisager un revêtement qui limite la pollution sonore, c'est prévoir des arrêts de covoiturage, des BMF mais il faut les éviter au contact de l'habitat des riverains (le SAP, la Maréchallerie) et c'est aussi sécuriser les accès des habitations et des routes ou chemins transverses (route de la couperie, route de l'écutôt, route de la nicolière, le SAP, Gaec Lepaumier-Aumont, la petite lande, chemin de l'ormet, la Maréchallerie, chemin de la gracerie, chemin des marettes, chemin de la huberdière, hameau de Cran, hameau de Angomesnil), aménager une entrée/sortie sécurisée au niveau du camping de Lézeaux, fleuron touristique du territoire, aménager lorsque c'est possible des créneaux de dépassement sur la RD 673, aménager la traversée du hameau de la Havaudière pour sécuriser et diminuer l'impact sonore ainsi que favoriser le ralentissement des véhicules (type variante A).
Moderniser la traversée depuis le nord de la zone du croissant où l'autopont pourra être supprimé, jusqu'à la CCI, tout en pensant la desserte des hameaux du SAP et des Merais
Penser la cohabitation avec les mobilités actives et les piétons sur le secteur agglomération de St Pair jusqu'à la CCI et dans le hameau de la Havaudière.
Participer avec l'EPCI pour Penser les mobilités de type transport collectif et diminuer l'autosolisme, en concertation avec la Région AOR (cars et trains Nomad) en complétude de l'axe routier, pour la gestion future des flux : c'est augmenter la cadence des cars Nomad sur l'axe pour une offre adaptée aux actifs et celle des trains Granville Avranches.

o De nouveaux aménagements routiers pour traiter les flux de transit :
Un contournement de la ZAE de St Pair par une 2x1 voie limitant fortement l'impact écologique sur les zones humides et qui n'impacte qu'a minima les activités agricoles est une priorité. Il faudrait également prendre en compte autant que possible la Maréchallerie qui reste une zone urbanisée le long de l'axe.
Un contournement du hameau de la Havaudière avec les mêmes contraintes est également une priorité.
Annaïg Le Jossic

Contribution n°846 (Web)

Déposée le lundi 8 septembre 2025 à 12h02
J'aimerais savoir combien nous coûte cette concertation ?

Contribution n°847 (Web)

Proposée par Habitant d'Avranches
Déposée le lundi 8 septembre 2025 à 13h29

Bonjour,

J'habite à Avranches et je travaille depuis quelques semaines à St Pair sur Mer.

J'avais anticipé anticipé un trajet de 30 minutes.
C'est le cas, si aucun élément ne se produit. Or, sur quelques semaines de travail, je n'ai pu faire le trajet en 30min qu'une fois.

Cette route est partagée entre les gens qui font le trajet domicile-travail en VL, les touristes, les poids-lourds, les tracteurs, les voitures sans permis, ect.
Les points de blocage ou fort ralentissement sont nombreux : bourg de Marcey, sortie du contournement de Marcey, radar après Marcey, Butte és gros, rond point du contournement de Sartilly, radar après Sartilly, Saint Pierre Langers, radar avant St Pair, rond point de la CCI, jusquau summum : le rond point avant Granville !

Si je fais le bilan de cet axe :
La vitesse moyenne y est très faible. Les freinages brutaux nombreux.
La saison estivale un enfer.

Je suis atterré de constater qu'on a laissé la situation se dégrader à ce point.
Je comprends mieux le ras-le-bol des riverains de la Havaudiere et autres.
Je pratiquais cette route auparavant uniquement pour du loisir. Je regrette amèrement aujourd'hui devoir l'utiliser quotidiennement.

Il me semble indispensable que le Département agisse et propose une solution ambitieuse pour améliorer cette situation.
Je ne suis pas un partisan du tout voiture et j'ai bien en tête les enjeux écologiques dont il faut aujourd'hui nécessairement tenir compte.
Mais en l'état et plus encore au vu des projections annoncées, il semble difficilement envisageable de ne rien faire.

Contribution n°848 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 8 septembre 2025 à 17h10

Je suis pour un nouvel aménagement afin de désengorger l’axe Avranches / Granville.

Contribution n°849 (Web)

Déposée le lundi 8 septembre 2025 à 17h16

Mes observations portent sur la Havaudière.
La variante B (contournement par une voie nouvelle, page 47) nécessitera une étude d'Avant-Projet complète (rien n'existe actuellement), une concertation, une Enquête Publique, une DUP, un AO de MOE, des acquisitions de terrain, un AO travaux. Tout ceci ne peut se faire en moins de 7 ans (au mieux) et risque d'être largement prolongé par les recours que ne manqueront pas de faire les APN, le projet traversant le Thar de la même manière que le projet de 2x2 voies abandonné. Il est donc illusoire de parler de début des travaux en 2029, comme indiqué en page 67.
De ce fait, il est impératif de mener sans tarder (en 2026) les opérations de la dite "variante A", qui resteront en tout état de cause nécessaires même après l'ouverture (dans plus de 10 ans au mieux, voire jamais) du contournement.
Il ne s'agit donc pas de "variantes" mais de deux éléments complémentaires du projet.
Par ailleurs, le Département est toujours propriétaire des terrains acquis pour la 2x2 voies. Il serait certainement plus judicieux de reprendre ce tracé pour le contournement, les difficultés liées au point dur de la traversée du Thar étant a priori de même nature entre ces deux tracés.

Contribution n°850 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 8 septembre 2025 à 19h00

Revenir impérativement au projet initial
- le foncier a été acheté
- un vrai chantier global s’impose et non ces rafistolages que vous proposez

- les urgences médicales, les professionnels locaux et en transit, les riverains..... sont unanimes : Cet axe doit changer FONDAMENTALEMENT

Contribution n°851 (Web)

Déposée le lundi 8 septembre 2025 à 19h13

Nous sommes pour le contournement de l axe avranches-granville qui est trop engorgé, insécure, polluant.
Il permettrait également de gagner un temps précieux en cas d urgence pour rejoindre les hôpitaux d avranches suite à la fermeture de celui de granville. C'est une question de sécurité et santé publiques.

Contribution n°852 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 8 septembre 2025 à 20h33

Mon mari est médecin généraliste. De mon côté, il m'est très difficile de trouver un travail car la ville de Granville est si enclavée que peu d'entreprises s'y implantent et embauchent des cadres. Si je n'ai pas la possibilité de trouver du travail à proximité, nous re déménagerons dans une grande ville où nous pourrons tous deux travailler. C'est malheureux mais c'est ainsi.

Contribution n°853 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 8 septembre 2025 à 21h27

Bonjour, je travaille sur Avranches et je prends l'axe routier Granville-Avranches tous les jours depuis des années et j'ai pu remarqué que les conditions de circulation se sont dégradées et sont devenues catastrophiques!
Cet axe est de plus en plus encombré par une circulation très dense de tous véhicules camions, voitures, voitures sans permis, tracteurs ...auxquels s ajoute régulièrement des travaux.
Je mets de plus en plus de temps pour me rendre à mon travail, entraînant une fatigue supplémentaire physique et psychique, une consommation de carburant plus importante, ralentissements, moteur tournant à l arrêt quand il y des bouchons qui sont de plus en plus fréquents. J' ai rallongé mon temps de trajet quotidien de 20 min par jour Aller retour au minimum.
Je me sens en insécurité de part l afflux de véhicules. Il est difficile de sortir d' une route secondaire arrivant sur cet axe ou de tourner à gauche vu le nombre de voitures ou camions qui arrivent dans le sens inverse.
La traversée de Marcey les grèves est souvent saturé aux heures de pointe, et l arrivée sur les ronds points de saint pair sur mer également .
Il faut vivre le quotidien des usagers pour comprendre !
Mon fils prend le bus pour aller au collège de Sartilly, il y a souvent des retards de part la circulation ..... et peu de bus avec plusieurs horaires
Cordialement.

Contribution n°854 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 8 septembre 2025 à 21h31

L'axe Granville-Avranches doit être une 2x2 voies!
Pour la sécurité des usagers et des riverains :
Il y a eu trop d'accident sur cet axe. Nos élus attendent-ils un drame pour agir?

Pour l'écologie :
Les accidents, les bouchons est ralentissements sont-ils bons pour notre planète? Chères écologistes et réfractaires à tout changement, j'attend votre réponse à ce sujet.
Refaire un axe sur lequel on circule de bout en bout avec seulement 3 ou 4 rond-point pour relier les axes existant et plus écologique.

Pour désenclaver nos territoires, pour nos entreprises, associations ..... Notre territoire s'ouvre au tourisme et qui en fait bénéficier à tous ses habitants

Utilisant régulièrement cet axe, je suis parfois contraint d'emprunter des axes secondaires pour éviter les ralentissement. Résultat, je gagne du temps mais je fais plus de kilomètres.

Allons nous arrêter d'être diriger par des minorités comme le sont les pseudo écologistes de Manche Nature et compagnie.
La parole est au peuple. La France et une démocratie, alors le choix doit être fait par les usagés et non par des militants écologistes minoritaires.
Pourquoi ne pas organiser un référendum pour décider du futur de cet axe?

Contribution n°855 (Web)

Proposée par agirclimat
Déposée le lundi 8 septembre 2025 à 22h00

Cette route D 673 doit être une priorité des élus du département, c'est-à-dire la priorité afin de réaliser une amélioration pour une route la plus droite possible. Tout est une question d'urgence dans un minimum de temps, avec un coût financier minimum.

Cette route n'est pas plus accidentogène que les autres au contraire, À comparé à celle de Villedieu ou le taux et plus élever. Je fais très souvent cette route, le temps pour rallier les deux villes n'est pas plus de 30 à 40 minutes.

Il peut être réalisé des travaux rapidement afin de moderniser celle-ci sans contrainte administrative.

Dans le cas de nouvelles infrastructures, il va falloir ds années avant toute réalisation de travaux voir plus de 10 ans L'lancement des études expropriation autorisation environnementale Déclaration d'Utilité Publique, enquête publique arrête du préfet.
Ensuite, il s'en suivra un bon nombre de recours qui n'en finiront pas.

Soyer toutes et tous pragmatique et accepter d'aller au plus vite dans la modernisation et dans l'aménagement de cette D 673.

LES ÉLUS, CITOYENNES, CITOYENS, ASSOCIATIONS réfléchissons et travaillons comme beaucoup le demande AFIN DE DIMINUER PAR DEUX LE NOMBRE DE VÉHICULE SUR LES ROUTES.

METTONS EN PLACE UN SCHÉMA DE TOUTES LES MOBILITÉS SUR NOS TERRITOIRES COMME NOUS LE TROUVONS DANS D'AUTRES PAYS ET CERTAINES RÉGIONS EN FRANCE IL EN VA DE LA VIE DE NOTRE PLANÈTE.

Contribution n°856 (Web)

Déposée le mardi 9 septembre 2025 à 07h46

Vous pouvez nous demander notre avis
De toute façon cela ne changera rien .
C'est vous qui décidez
Depuis tant d'années qu'on parle de cet axe que d'ARGENT dépensé inutilement

---

Contribution n°857 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 9 septembre 2025 à 07h51

Afin d'éviter les expropriations, il faut reprendre le tracé arrêter en 2009 avec les terres acquises. Rejoindre ces 2 villes en respectant les limitations de vitesse, les ralentissements sur les ronds point et la circulation avec les véhicules lents est devenue complexe . Cet axe n'est plus une ligne droite avec ses contournements et ses nombreux ronds points.
Je suis pour faire une voie rapide (même une 2 voies) sur les terres acquises sans ronds points,
pour les voitures et camions, et je suis pour la mise en œuvre d'une réflexion pour utiliser cette route avec la mise en place d'une mobilité douce: vélos marcheurs.

Contribution n°858 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 9 septembre 2025 à 11h00

Nous riverains, dont nos aïeux ont participé pour laisser des terres, n'avons aucune considération concernant ce projet. L'arrêt du projet nous a pour la plupart affecté et fragilisé .
Mais nous sommes une petite poignée d 'humains et les valeurs de monde actuel ne nous correspondent pas. Nous sommes pour le respect de la nature, le respect des projets engagés, le respect de la race humaine, et surtout le bon sens. Nous sommes les mieux

placés pour faire remonter les désagréments de cette route et pourtant nous ne sommes pas entendus ,on nous écoute mais on entend pas. Les contributions des utilisateurs ponctuels ne sont pour la plupart pas réalistes. Où est passé l'argent public en lien avec le projet initial ? Pourquoi offusquer les personnes directement concernées avec une non étude du projet initial? Que de questions sans réponses !
- Je suis pour une voie rapide sur les terres acquises voitures camions
- je suis pour des limitations de vitesse devant toutes les habitations de cet axe rd 673 à 70 voir 50 klm h
- Je suis pour une route partagée sur la rd 673

Contribution n°859 (Web)

Déposée le mardi 9 septembre 2025 à 12h45

Je suis habitant de St pair depuis de nombreuses années. Pendant mon activité professionnelle, j'ai emprunté régulièrement l'axe Granville/Avranches à des heures différentes de la journée. J'ai pu observer l'augmentation du trafic routier ainsi que l'augmentation du temps de trajet lié au aménagement routier nécessaire pour la sécurité (création de rond-point dans les carrefours notamment). Je comprends, aujourd'hui, la frustration d'un grand nombre de personne qui emprunte cet axe tous les jours. Le moindre événement (tracteur, voiture sans permis, accrochage entre véhicules) crée un ralentissement.
Certains automobilistes, pour éviter les ralentissements de début ou fin de journée, privilégie l'axe Granville-La Haye Pesnel-Avranches.
Tous les arguments pour la sécurité, l'accès aux différents centre de soins, pour le développement et le maintien économique du secteurs Granvillais, la fluidité, le tourisme et surtout le bien-être des riverains de l'axe Granville/Avranches, qui ont été énumérés dans les différentes contributions mettent donc en lumière la nécessité d'un axe reprenant l'ancien tracé et à minima le contournement de St pair à partir de Granville jusqu'au hameau de la Havaudiere sans discontinuité ou ouvrage ralentissent le flux. Toute la réflexion doit se porter également dans l'efficacité du projet.

Contribution n°860 (Web)

Déposée le mardi 9 septembre 2025 à 12h47

Je suis favorable à la 4 voies entre Granville et Avranches,en particulier pour faciliter les trajets pour les transports médicaux.

Contribution n°861 (Web)

Déposée le mardi 9 septembre 2025 à 13h17

Pas de route supplémentaire, c'est un projet d'un autre temps. L'époque n'est plus a des aménagements coûteux et destructeur de terre cultivable.

Contribution n°862 (Web)

Proposée par julien
Déposée le mardi 9 septembre 2025 à 13h27

Je comprends la genèse des projets routiers travaillés par le Département depuis 20 ans, c'est une de ses prérogative que d'aménager des structures afin de favoriser les déplacements des particuliers, professionnels et touristes sur notre territoire.
Je comprends aussi les demandes des riverains qui subissent les contraintes liées à une circulation importante devant leurs fenêtres, d'autant qu'ils ont cru que cette route allait un jour être contournée.
Je comprends aussi les acteurs économiques et touristiques qui imaginent que des flux ininterrompus de voitures et de camions leur apporterait activité et revenus supplémentaires.
Toutes ces demandes étaient jusque là entendues en y répondant par la construction de routes, autoroutes, déviations qui n'avaient d'inconvénients visibles que la dépense financière et les expropriations de riverains.
Mais aujourd'hui, il faut aussi écouter ceux qui ne peuvent s'exprimer, c'est à dire tous les effets directs et indirects de la destruction du vivant. Toute construction sur un milieu naturel est une destruction du vivant, vivant présent et vivant futur, sans compter tous les effets mis en valeur par le GIEC depuis maintenant 20 ans. En France, l'artificialisation des sols équivaut à la surface d'un département entier tous les 7ans ! Alors il est temps d'arrêter cela et de trouver des solutions avec le principe ferme du moins d'impact sur le vivant possible.
Il faut donc garder le tracés actuel et réaménager les points noirs pour faire ralentir les voitures (chicanes, réduction de largeur,

panneaux lumineux à 30km/h...), limiter leur bruit par du travail sur les surfaces de sols, l'élaboration de murs ou murets par bruits, équiper les habitations de triple vitrage ou racheter les habitations de ceux qui voudraient partir....
Il serait intéressant aussi en effet travailler sur cette option de boulevard à 4 voies au croissant si cela peut améliorer le débit.
Évidemment nous devons aussi réduire nos déplacements non indispensables (loisirs (sport, culture...), commerces, tourisme...) mais nous devons aussi changer les modes de déplacements (covoiturage, train, bus...) et seules les contraintes de la route pourront nous inciter à le faire.
Enfin par principe j'entends que si on doit créer des déviations pour toutes les habitations qui sont au bord des grands axes, on va pouvoir en faire absolument partout. Rien qu'autour de granville, les axes Granville- Coutances et Granville-Villedieu regorgent de hameaux ou maisons isolées qui subissent des flux assez proches et parfois sans limitation de vitesse, avec donc des poids lourds passant à 80km/h devant leur fenêtres. Doit on faire systematiquement de nouvelles routes dans les champs pour empêcher cela?
Ainsi, dans le cadre de cette concertation du département et à la vue des différentes versions proposées, je propose les versions les plus écologiques (même audacieuses, je salue le CD50 de nous les proposer) soit les versions:

Variante C pour la ZOne du Croissant

Variante A pour la Havaudière

Variante B pour Sartilly

Merci pour votre lecture et n'oubliez pas que la nature et notre futur ne peuvent pas s'exprimer si nous ne le faisons pas pour eux.

Contribution n°863 (Web)

Déposée le mardi 9 septembre 2025 à 13h37
INDISPENSABLE !!

Contribution n°864 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 9 septembre 2025 à 14h25

Devant ce projet qui doit enjamber les zones humides du thar et de l'oiselière, j'imagine que le médecin habitant Saint Loup et chef de file du comité contre le contournement Est d'Avranches doit être farouchement contre au nom de la préservation des écosystèmes.

A moins que, comme ce projet faciliterait ses déplacement vers l'hopital de Granville, il serait d'un coup moins regardant sur la destruction d'espaces naturels...

Contribution n°865 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 9 septembre 2025 à 15h00

Cette route me parer indispensable que ce soit pour les entreprises , riverains ou service de secours vue la densité de la circulation qui ne fait que de grandir d année en année

---

Contribution n°866 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 9 septembre 2025 à 16h41

Sur les scénarii proposés proposé pour la zone d'activités du croissant, les contournements sont a éviter plutôt opter pour la version C. "Eviter", permettra ne de pas réduire ou compenser. L'axe actuel est rectiligne et forcement le plus rapide, le contournement risque de ne pas être emprunté comme le barreau routier de Marcey. Différencier les flux est une option qui mérite d'être tester. Les acteurs économiques actuels de la zone préféreront cela à un contournement de leur zone. La mauvaise gestion urbanistique de St Pair qui a autorisé des commerces des deux cotés de la voie ne doit pas être à l'origine d'un énième contournement qui coute à la collectivité et à l'environnement.

Si un contournement était envisagé, la voie actuelle serait à redimensionner pour intégrer une liaison douce en site propre tel que réalisé sur la D971 en parti entre Bréhal et Coudeville sur mer. Les bandes multi-fonctions ne pas sécurisantes pour les vélos (crainte des

véhicules venant par l'arrière) et désagréables (bruyantes et trop proche de la voie effet de déport lors du passage dans camion). Les liaisons sont à privilégier sur les grands axes car ils sont directs. Proposer des liaisons douces entre ville est séduisant mais pour se promener pas pour se déplacer.

Pour le traitement du bruit, il doit être penser à supprimer la généralisation des bandes blanches rugueuses, très bruyantes pour les habitants situés à moins de 300m. D'autant plus, quand la topographie est prononcée. Les cuvettes font caisse de résonnance ce sont les pires. Et un bon manchois roule allègrement dessus par jeu ou comme test d'alcoolémie.

Enfin, la compensation par des plantations doit être suivi dans le temps. (taille, enlèvement des protections anti chevreuil et lapin à terme, replantation si besoin). Désigner une collectivité ou une association peut s'avérer intéressante afin d'éviter l'absence initiale de gestion proposée sur le contournement de Sartilly.

Merci pour cette concertation.

Contribution n°867 (Web)

Déposée le mardi 9 septembre 2025 à 17h18

Bonjour, si je fais un bilan, certains veulent que les traversées de villes soient très lentes, d'autres très rapides. Donc limitons les vitesses à 30 km/h ou 20 avec priorité piétons parfois dans certains secteurs. Et d'autre part, faisons des contournements 2 et 3 voies pour les personnes "pressées". Ce serait plus simple de leur donner un revenu de base et qu'ils travaillent tranquillement sans stress et sans écraser les piétons dans les villages. Mais écoutons les agriculteurs, ils disent quoi ? Merci (plan C en fait pour résumer).

Contribution n°868 (Web)

Déposée le mardi 9 septembre 2025 à 17h58

La mise en place d'une 2x2 voies entre Avranches et Granville n'est plus une option, mais une nécessité. La route actuelle est saturée, générant des embouteillages quotidiens, une perte de temps considérable et une pollution accrue. Le trafic, en constante augmentation, mêle sur une même voie des usagers aux vitesses et besoins incomparables : cyclos, voiturettes, tracteurs, véhicules légers, utilitaires, autocars et poids lourds. Cette cohabitation forcée est non seulement irrationnelle, mais dangereuse.
Les riverains expriment chaque jour leur exaspération face à cette situation devenue insupportable. Leur qualité de vie est directement affectée, tant par le bruit que par l'insécurité et les rejets polluants.
Il est par ailleurs surprenant de constater que certaines municipalités concernées n'ont jamais inscrit ce sujet majeur à l'ordre du jour de leurs conseils municipaux, alors même qu'elles se réclament de la consultation citoyenne. Refuser de débattre de l'avenir routier d'un territoire, c'est ignorer les besoins essentiels de ses habitants et freiner le développement économique local.
La 2x2 voies Avranches-Granville est indispensable : pour la sécurité, pour l'environnement, pour les riverains, et pour l'avenir de toute une région.

Contribution n°869 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 9 septembre 2025 à 18h03

+ de routes, + de circulation!
Et + de destructions de paysages

Mais
+ de transports en commun, - de bouchons!
...
Et
- de pollution!

Prenons enfin le bon tournant !

Allions-nous à la Région pour proposer suffisamment de bus à hauteur des enjeux de mobilité quotidienne et profitons-en pour développer les bus de week-end, pour permettre d'aller faire un saut à Granville, Jullouville, Saint-Pair sans avoir à se soucier de trouver où garer la voiture!

Une autre liberté !

Changeons les vieux réflexes !

Regardons comment on fait ailleurs!

Contribution n°870 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 9 septembre 2025 à 18h03

+ de routes, + de circulation!
Et + de destructions de paysages

Mais
+ de transports en commun, - de bouchons!
...
Et
- de pollution!

Prenons enfin le bon tournant !

Allions-nous à la Région pour proposer suffisamment de bus à hauteur des enjeux de mobilité quotidienne et profitons-en pour développer les bus de week-end, pour permettre d'aller faire un saut à Granville, Jullouville, Saint-Pair sans avoir à se soucier de trouver où garer la voiture!

Une autre liberté !

Changeons les vieux réflexes !

Regardons comment on fait ailleurs!

Contribution n°871 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 9 septembre 2025 à 18h06

Avoir des convictions c'est bien lorsqu'elles sont fondée sur des preuves évidentes. cette route n'a pas été construite pour recevoir autant de flux . La plupart des habitations étaient la avant de connaître l'insupportable. Soit il faut faire passer une partie des usagers par la route côtière (les numeros pairs ou impairs) pour soulager cette route, soit il faut faire une route capable de recevoir l'ensemble des usagers. Faire valoir ses idéologies oui mais pas au détriment des vivants, des humains que nous sommes .

Contribution n°872 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 9 septembre 2025 à 20h01

Je suis favorable au contournement de Granville pour faciliter son accès, réduire les nuisances pour les riverains de la route actuelle et diminuer les embouteillages en période de forte concentration de véhicules.

Contribution n°873 (Web)

Déposée le mardi 9 septembre 2025 à 21h16

Faisant la route tous les jours afin de me rendre sur mon lieu de travail, je m'aperçois que le temps de trajet est de plus en plus long.
Il est temps de faciliter la circulation pour la sécurité de tous les usagers.

Contribution n°874 (Web)

Déposée le mardi 9 septembre 2025 à 21h26

J'apporte mon soutien à M.Regis YVER, président et aux adhérents de l'AS4VGA pour défendre le projet de voie expresse Granville-Avranches,envisagé depuis plus de 40 ans et toujours non achevé à ce jour - J'adhère à tous les arguments évoqués par cette association : nécessité économique pour la région granvillaise, nécessité sanitaire pour favoriser un accès rapide au pôle hospitalier d'Avranches, nécessité sécuritaire pour les riverains de la voie actuelle -
Quant à l'argument de coût trop important de ce projet initial : si la réalisation de ce projet représente un coût important, ce sera toujours plus utile qu'un aménagement « au rabais » qui ne répondra pas plus aux attentes des riverains que des usagers

---

Contribution n°875 (Web)

Déposée le mardi 9 septembre 2025 à 22h20

Bonjour
Je ne comprends pas qu'autant de travail et d'argent aient été investi pour ce projet et qu'aujourd'hui on veuille repartir d'une page blanche… et encore jeter de l'argent par les fenêtres pour peut-être ne rien concrétiser. Mon avis: soit on réalise le projet initial et a minima la section St pierre langer / granville, soit on ne fait rien du tout et on accepte la situation

---

Contribution n°876 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 9 septembre 2025 à 23h25

Depuis 40 ans le Département n'est pas capable de trouver une solution satisfaisante pour les usagers de la route et les riverains. La 2X2 voies était un projet disproportionné qui artificialisait trop de terres si près de la côte.
Le nouveau projet n'est pas mieux. On se contente d'alternatives qui ne satisfont personne.
Il faut garder le tracé de la 2x2 voies mais sans rond point, échangeur, en 2 voies bidirectionnelles seulement.
Il faut rendre la route actuelle au trafic local et au déplacement doux, interdire les poids lourds (sauf desserte locale), mettre des pistes cyclables au lieu de recréer des créneaux de dépassement qui poussent à faire de la vitesse et sont dangereux (surtout en face du château de Saint Pierre jusqu'au Mont Daniel)
Les alternatives du Croissant sont insuffisantes, celles de Saint Pierre néfastes pour les riverains (il faut une vraie déviation depuis le Mont Daniel). L'alternative A de Marcey est un minima.

Contribution n°877 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 9 septembre 2025 à 23h35

Il serait intelligent de ne pas repartir d'une page blanche et perdre ainsi tout le travail effectué depuis 30 ans qui a coûté en temps et en argent.

Le soucis écologique est important aussi et devrait servir de variable d'ajustement plutôt que de blocage total sur ce type de projet.

Les attentes des riverains, des actifs, des commerçants, des soignants, des entreprises etc.. sont nombreuses et légitimes. Cette route est dangereuse, bruyante, encombrée. Et va l'être encore plus à l'avenir.

Pourquoi ne pas garder l'ancien tracé si difficilement obtenu pendant de longues années et réduire l'emprise sur le territoire en ne faisant qu'une double voie au lieu d'une 2x2 voies?

Cette voie express (2X1 voie) qui reprendrait le tracé initialement prévu, serait utilisée par les camions, les véhicules qui veulent aller vite et gagner du temps. Et la route actuelle servirait aux riverains, aux transports en communs, aux tracteurs et aux personnes moins pressées. Il y aurait des feux, des limitations de vitesse et des radars.

Cela répondrait à toutes les problématiques !

Contribution n°878 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 10 septembre 2025 à 09h21

Nous en sommes toujours au même point. Suite réunion d'hier soir aucune des propositions ne va réduire le nombre de véhicules sur cette route. C'est pourtant cette donnée qui est la plus importante à prendre en compte. Seul un autre axe pourra désengorger la rd. Vous pouvez faire des petits bouts, des ronds points , des bandes multifonctions, rien de tout cela diminuera le trafic. Je crois en une voie express sur le tracé initial 1 fois 2 voies à 110 pour les voitures et camions. Nous avons évoqués le nombre d'arrivant sur granville , il est grand temps de penser ce projet a la hauteur des enjeux pour granville et pour le mieux être des usagers et des riverains. C'est possible de faire ce tracé en respectant les normes écologique. C'est une question de volonté politique . Cette route ne devrait plus être d'actualitési si le projet initial avait été respecté et finalisé. Ce projet de 4 voies à été validé en 2006 et il l'est d'autant plus aujourd'hui avec l'augmentation du trafic. Les zones humides ne doivent pas être un frein à ce projet car des solutions existent.
Nous parlons de 20 KLM et cela est exaspérant de ne pas vouloir prendre en compte au jour d'aujourd'hui les possibilités que les experts en écologie proposent pour ce type de projet. Cette route sera toujours à grande circulation , cette route ne sera plus une ligne droite avec les ronds points, cette route aura toujours des voitures avec une seule personne (posez vous la question êtes vous seul parfois dans votre véhicule ?) .

Contribution n°879 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 10 septembre 2025 à 09h43

Concernant le barreau entre Marcey-Sartilly la variante C nous semble la plus pertinente et d'un coût modéré. Pour le Hameau de la Havaudière la variante B bien qu'onéreuse semble nécessaire pour les riverains impactés par les nuisances de la route actuelle. Pour la ZA du Croissant, soit la A soit la B.

Contribution n°880 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 10 septembre 2025 à 10h36

Je tiens à témoigner de mon quotidien le long de l'axe actuel Granville-Avranches. Cet été a été pour moi et ma famille un enfer. Le bruit incessant des voitures et des autres véhicules, les embouteillages permanents devant chez moi, les touristes excédés coincés dans les bouchons, les incivilités d'automobilistes qui jettent leurs détritus par la fenêtre de leur véhicule, et l'impossibilité de sortir sereinement de chez soi. Voilà ce que nous vivons chaque jour. Je n'ai pas pu profiter de mon jardin. Une heure à peine , pas plus, car très vite le vacarme, les odeurs d'échappement, la poussière noire et le stress me rendaient malade. Résultat : maux de tête insupportables, difficultés respiratoires, état de nervosité permanent. Je suis au bord de la dépression. Nous ne sommes pas partis en vacances, nous sommes agriculteurs , nous avons des difficultés pour nous faire remplacer. Nous avons donc tout subi de plein fouet. En ce moment avec les ensilages, les travaux agricoles et routiers, le trafic des tracteurs avec remorques s'ajoutent aux nuisances. Contrairement à ce qu'on veut nous faire croire, ce n'est pas "un tracteur de temps en temps", mais un passage continu qui s'ajoute à un flux déjà saturé. On nous parle de développer le train, mais le train ne s'arrête pas devant chez nous. J'aimerais utiliser le vélo, mais cela reste dangereux et irréaliste. Il faut également rappeler que la situation actuelle dépasse largement le seul cadre local : en ce moment, des manifestations, des grèves perturbent les déplacements, les bus, les trains accusent des retards, de nombreux travailleurs ne peuvent se permettre de rester chez eux, ils n'ont pas d'autre choix que de prendre leur voiture pour aller exercer leur activité. Nous devons être entendus. L'axe actuel est devenu invivable, et il est urgent d'apporter une solution qui respecte les habitants et leur qualité de vie.

Contribution n°881 (Web)

Proposée par Robbe
Déposée le mercredi 10 septembre 2025 à 10h37

Je suis pour la 2 fois 2 voies

Contribution n°882 (Web)

Déposée le mercredi 10 septembre 2025 à 12h11

En tant que riverain et usager régulier de la route Granville-Avranches, je soutiens les solutions d'aménagement proposées par le Département, bien plus adaptées que l'ancien projet de 2X2 voies abandonné en 2021, qui aurait été trop coûteux, destructeur de zones humides, de nombreux hectares de terres agricoles et inefficace pour fluidifier réellement le trafic.

J'opte pour:
Le Croissant : variante B - meilleure fluidité, respect du cadre de vie et moindre impact foncier.
La Havaudière : variante B - solution qui améliore le cadre de vie des habitants et réduit les ralentissements.
Marcey - Sarilly : variante C - concilie mobilité et coût moindre

Ces choix apportent des gains de temps réels par rapport à la route actuelle, sans céder au mirage d'une 2X2 voies qui ne réglerait pas les problèmes structurels et qui ne diminuerait la durée du trajet que de quelques minutes.
Ils représentent aussi un usage responsable des finances publiques, tout en protégeant la richesse paysagère de notre région et évitent l'artificialisation massive des sols.

Ces variantes constituent donc le compromis le plus pertinent entre mobilité, économie et écologie pour l'avenir de notre territoire avec des bénéfices visibles rapidement.

Contribution n°883 (Web)

Déposée le mercredi 10 septembre 2025 à 12h55

Je suis pour la reprise du tracé de 2006 qui a de nombreux avantages tout en respectant les normes environnementales.
Je ne reprendrai pas l'ensemble des arguments énoncés tant sur la sécurité et l'économie. Je voudrais seulement insister sur quelques points :
1. Assurer la fluidité des trafics sensibles et des urgences médicales
• La route actuelle est freinée par une succession de villages, ronds-points, entrées/sorties, avec des vitesses changeantes.
• Cette situation entrave les liaisons cruciales entre l'hôpital d'Avranches et Granville, notamment pour les transports sanitaires d'urgence, les transferts de patients ou encore les déplacements du personnel hospitalier.
• Une 2x2 voies sécurisée et continue est indispensable pour garantir rapidité, régularité et sécurité sur ce type de trajets sensibles, qui ne peuvent pas dépendre d'un réseau routier saturé ou encombré.

2. S'adapter aux réalités rurales : la voiture restera incontournable
• Même si l'évolution vers les véhicules électriques est en cours, il y aura toujours des voitures sur nos routes, notamment dans les territoires ruraux ou périurbains où les alternatives sont limitées.
• Il est illusoire de miser uniquement sur les transports en commun dans une zone à faible densité de population, sans réseau ferroviaire direct entre les deux villes, et avec des lignes de bus peu fréquentes.
• Aménager une route fluide, moderne et adaptée reste donc la réponse la plus réaliste à court et moyen terme.

3. Créer une infrastructure plus respectueuse de l'environnement
• Contrairement à l'idée reçue, une nouvelle route permet de réduire l'impact écologique global : en supprimant les ralentissements, les embouteillages et les dépassements dangereux, on limite la pollution liée au trafic haché et ralenti.
• Le tracé de 2006 peut être mis à jour pour intégrer les normes environnementales actuelles : protections de la biodiversité, gestion des eaux, continuités écologiques, écrans acoustiques.
• La construction peut s'accompagner de mesures compensatoires ambitieuses, dans une démarche de transition.

4. Valoriser l'ancienne route pour les mobilités douces
• Une opportunité précieuse serait de réaffecter l'ancienne RN à un usage piéton et cyclable, en faisant de cet axe une voie verte sécurisée entre les deux villes.
• Cela répondrait à la demande croissante de mobilités douces, de tourisme à vélo, et d'itinéraires de loisirs, tout en séparant les flux rapides et lents pour plus de sécurité pour tous.

5. Renforcer la cohésion territoriale et l'attractivité
• Le projet contribuerait à un maillage plus cohérent du département, en connectant le sud-Manche à l'A84, à Coutances et à Saint-Lô.
• Il offrirait un soutien logistique et économique aux entreprises locales, tout en facilitant les déplacements domicile-travail, la logistique et le développement du port de Granville.

Contribution n°884 (Web)

Proposée par Jean-Louis

Déposée le mercredi 10 septembre 2025 à 15h06

Les politiques nous ont promis une 2×2 voies depuis 50 ans. Ce sera pour quand???

Contribution n°885 (Web)

Déposée le mercredi 10 septembre 2025 à 15h09

Je reviens de la réunion publique de Folligny un peu énervé. Nous avons eu des représentants du Département voulant nous expliquer et nous CONVAINCRE qu'ils avaient raison avec des réparties quelques fois lunaires.
Habitant St Pair depuis 1992 et commerçant à Granville jusqu'en 2015, nous sommes partis tenir un commerce à Lannion (22). Nous sommes revenus en retraite il y a quelques mois et nous avons retrouvé cet éternel dialogue (ou serpent de mer) sur la 2X2 voies (souvenirs de grandes discussions avec J-M Julienne).
En Bretagne, nous avions la même configuration et attractivité touristique de Lannion à Perros Guirec MAIS avec une 2X2 voies fluidifiant le trafic. Une voie de transit commercial et utilitaire. Par contre, nous avions une route côtière Lannion-Trébeurden-Trégastel-Perros, magnifique, inoubliable où nous pouvions envoyer nos clients découvrir cette côte merveilleuse.
Cette voie bretonne rapide et fluide n'a rien à voir avec ce "bricolage" ou rafistolage" qu'on nous a présenté ce soir avec des arguments abracadabrantesques.
Sommes-nous plus idiots que les Bretons ?
Pourquoi ne sommes nous pas aussi pragmatiques que les Bretons ?
Un conseil, allez visiter la côte de Granit Rose, cela vous donnera envie..... d'être à la hauteur.

Contribution n°886 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 10 septembre 2025 à 15h40

Comme beaucoup, agent d’un service public délocalisé sur Avranches, les allers retours s’enchaînent et jamais un ne se déroule sans un véhicule lent, un bouchon. Il est quasiment impossible de faire la route Granville Avranches en moins de 40 min, c’est épuisant quotidiennement !!!

Contribution n°887 (Web)

Déposée le mercredi 10 septembre 2025 à 15h55

Eternel débat infructueux depuis le siècle dernier.
Que de temps perdu et d'argent public gaspillé. "Faire et défaire, c'est travailler", facile avec l'argent du contribuable.
Au fur et à mesure, on empile les obligations administratives, environnementales, etc...
En 2006, avec un peu de volonté, d'envie et de bon sens c'était jouable.
Qui vous dit que votre projet reparti pour plusieurs années (minimum 2030) ne deviendra pas à nouveau caduque.
Pourquoi ne pas utiliser le tracé de la 2x2 voie avec une route seulement bidirectionnelle cela éviterait de repartir dans une nouvelle, longue et difficile acquisition de foncier et cela permettrait de diminuer l'impact environnementale en réduisant la superficie utilisée en la redistribuant.
Au jour d'aujourd'hui, il n'est plus nécessaire de justifier l'adaptation de cet axe, il est obligatoire et incontournable.
Une chose est sûre, les autres bassins économiques, touristiques, etc... ne nous attendent pas pour avancer.

Contribution n°888 (Web)

Déposée le mercredi 10 septembre 2025 à 16h06

Je suis un usager de l'axe Granville-Avranches depuis plus de 50 ans, ayant habité à Avranches puis Granville et enfin Sartilly, je considère que le projet initial vieux de 25 ans n'est plus au gout du jour compte tenu des contraintes environnementales et budgétaires qui nous impactent maintenant,
les paramètres , les codes, les attentes sur le respect du vivant doivent être mis prioritairement en avant. Le critère économique ne doit plus être devant tous les autres, avoir une voie express desservant une ville n'est plus un critère de dynamisme assuré surtout à l'heure de l'informatique, des transmissions de données, du télé travail. Cet argument dans la bouche des
acteurs économiques (les P.M.E) doit être revus à la baisse.
La qualité de vie que propose le bassin granvillais (et plus loin) a attiré plus de monde que son contraire. L'axe routier n'est plus accidentogène comme il y a 25 ans, et les véhicules prioritaires se font une place dans les cas d'urgences (civilité des conducteurs).
Je suis pour un aménagement sur l'existant pour améliorer le cadre de vie des riverains au niveau du croissant ainsi que la Havaudière (traverses sécurisées , trottoirs, revêtement moins sonore.

Contribution n°889 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 10 septembre 2025 à 16h21

A quand une circulation fluide ?
Etant un utilisateur régulier de l'axe routier Granville Avranches dans les deux sens à titre personnel et en tant qu'entrepreneur du bâtiment, je m'aperçois que depuis plusieurs années le trafic s'est considérablement développé, et pas seulement les véhicules particuliers, mais également les camions et les camping-cars. Les activités industrielles et commerciales sur les deux pôles d'Avranches et Granville se sont développées. L'augmentation des résidences à proximité de cet axe a considérablement influencé le nombre de personnes à utiliser cette voie. Les habitants résident de plus en plus loin de leur lieu de travail. (zone hors Granville et Avranches attractifs en terme d'emploi) Ils sont donc obligés d'emprunter cet axe pour se rendre au travail ou sur un chantier sur ces deux pôles mais également entre ces deux zones.
C'est l'axe pour accéder aux hôpitaux de la région aussi !
Je ne parle pas des ambulances et services de secours entre ces deux centres hospitaliers qui doivent se faufiler dans ces bouchons journaliers aux heures de pointe.
L'activité continuera de se développer sur les côtes de la Manche. Nous ne pouvons pas arrêter ce phénomène.
Donc la sécurisation et le développement de l'axe Granville Avranches en 2 fois 2 voies sont indispensables.
Désenclaver le secteur en sécurisant les usagers et les riverains est indispensables.
Seule une route à 4 voies serait souhaitée pour la circulation actuelle et prévue à l'avenir

Contribution n°890 (Web)

Déposée le mercredi 10 septembre 2025 à 16h28

Indispensable pour le développement économique de la région granvillaise
Pensons à l avenir de Nos enfants et petits-enfants et leur sécurité

Contribution n°891 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 10 septembre 2025 à 18h43

Les projets proposés sont des rustines qui ne tiendront pas longtemps.
Il faut revenir à l'ancien dossier allant directement de la D971 au giratoire nord de Sartilly
C'est ce qui, au total :
- sera le plus économique si l'on tiens compte des sommes déjà versées pour le foncier
- évitera de refaire indéfiniment des travaux sur cet axe
- satisfera durablement les usagers et les riverains
- permettra de clore enfin ce dossier

Contribution n°892 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 10 septembre 2025 à 19h03

La route Granville Avranches est surchargée, tout le temps du monde et l'horreur aux heures de pointe. J'ai déjà renoncé à me rendre sur Granville. Nous sommes en 2025, il est temps de moderniser et sécuriser cette route. Tant d'argent est gaspillé ailleurs, comme la déviation de Marcey, une honte. Et je plains les riverains.

Contribution n°893 (Web)

Déposée le mercredi 10 septembre 2025 à 20h40

Cette route est nécessaire au vue du trafic routier actuel, de plus des travaux ont était fait pour le contournement de Sartilly et de Marcey les Grèves celle ci est quasiment pas utilisée une honte, c est pour cela qu'il est nécessaire de finir le tracé comme prévu à l initiale.

Contribution n°894 (Web)

Déposée le mercredi 10 septembre 2025 à 22h07

Bonjour j'ai loué ma maison à Marcey les Grèves route de Granville et mes locataires se plaignent de la difficulté de traverser la voie pour se rendre sur Avranches. La circulation y est de plus en plus dense surtout de Juin à Septembre. Une 4 voies est indispensable pour la sécurité des usagers. Merci cordialement

---

Contribution n°895 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 10 septembre 2025 à 23h48

Il faut reprendre le tracé initial et ne faire qu'une 1x2 voies et non une 2X2 voies. Cela désengorgerait la voie actuelle et serait moins dévastateur qu'un autoroute. Ce projet aurait le mérite de ne pas tout remettre en question et de trouver une réponse pour tout le monde. Je suis surprise que personne ne l'ait encore suggéré?

Contribution n°896 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 10 septembre 2025 à 23h56

Ça va dans le bon sens mais c'est insuffisant.
Je vote pour les variantes
A pour le Croissant mais il faut poursuivre en 2 voies bidirectionnelles sur l'ancien tracé de la 2x2 voies vers Cran.
A pour la Havaudière en attendant une déviation en 2 voies bidirectionnelles sur la base de l'ancien tracé 2x2 voies. L'alternative B est trop courte pour intéresser et prendra les riverains en sandwichs en terme de nuisances.
A pour Marcey.

De façon générale, oui pour les BMF pour fluidifier le trafic et les pistes cyclables, non aux voies de dépassement qui augmentent la vitesse et l'insécurité.

Contribution n°897 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 11 septembre 2025 à 09h37

Aucune des propositions ne convient. Ces propositions ne tiennent absolument pas compte de la vie locale : médical - industrie et économie - scolaire. Il est nécessaire de construire une 4 voies pour permettre d'accéder facilement a Granville et Avranches. Il faut pouvoir accéder facilement et rapidement aux pôles médicaux et bénéficier de tous les investissements de la région et de l'organisation des 2 hôpitaux. Même chose pour pouvoir faire circuler l'industrie dans la région. Idem pour les pôles scolaires.
Les propositions actuelles ne tiennent pas compte non plus des problèmes de circulation actuels entre Granville et Saint Pair sur mer : problème de l accès au port. Problème de l'accès a l'hôpital par une route étroite où se croisent cars ambulances voitures et vélos ….
C'est un véritable plan routier qu'il est nécessaire de concevoir Et La 4 voies prévue il y a plus de 10 ans doit en être la 1ere étape car les expulsions ont déjà été faites.

Contribution n°898 (Web)

Déposée le jeudi 11 septembre 2025 à 11h30
Pour la 4 voies, et pour le tracé initial !

Contribution n°899 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 11 septembre 2025 à 12h22

Cela fait 40 ans qu'il est question de cet axe.
J'ai travaillé 10 ans dans le bourg de Sartilly de 1984 à 1994, c'était infernal.
Combien ont coûté toutes les études faites qui n'ont servi à rien ou presque, excepté les contournements de Sartilly et Marcey Les Grèves.
Des terrains ont été achetés par la collectivité pour réaliser la 2x2 voies avec l'argent des contribuables pour nous dire que ce n'est pas réalisable à cause des zones humides.
Quel gaspillage d'argent public !!!
Comme presque toujours nos politiques ont peur de prendre le taureau par les cornes, et les solutions proposées par le département sont des cataplasmes sur des jambes de bois qui ne satisferont quasiment personne.
Les arguments du Maire de Granville disant que les urgences de l'hôpital seraient supprimées si la 2x2 voies se fesait, sont fallacieux.
Demandez aux personnels hospitaliers qui font le trajet entre les 2 sites si ils sont satisfaits du temps passé sur la route ?
Mesdames, Messieurs du département agissez enfin avec bon sens.

Contribution n°900 (Web)

Déposée le jeudi 11 septembre 2025 à 15h11

En écrivant cet avis, je réitérerai d'abord le vif regret que le projet de 2X2 voies n'ait pas pu aller au bout tel qu'il était initialement prévu, avec l'important concours financier de la Région Normandie qui en facilitait vraiment la réalisation.
Mais le réalisme me semble être désormais le vrai fil conducteur pour faire aboutir une nouvelle réflexion , si nous souhaitons ne pas attendre à nouveau 20, 30 ans ou plus ou jamais pour disposer d'un axe routier nettement amélioré entre Avranches et Granville, à la hauteur des flux qui existent entre les 2 agglomérations. Il donnera en outre tout son intérêt aux travaux réalisés dans la décennie précédente (contournement de Sartilly, et surtout déviation de Marcey-les-Grèves).
En l'espèce, le projet proposé par le Département permettra de notables améliorations car le sujet pour réussir l'aménagement n'est pas tant de gagner du temps, ce qui n'est d'ailleurs pas présenté dans les attendus du projet que de gagner en régularité , avec un temps de parcours qui, en toute sécurité, pourra être garanti à 2/ 3 minutes prés en toute saison.
En matière de variantes, on pourrait sans doute en imaginer d'autres que celle proposées par le Département, mais la palette offerte par les propositions me parait offrir de vraies alternatives. Le plus important est surtout de retenir dans chaque variante le meilleur de ce qui est proposé car une fois le projet réalisé , il sera inéluctablement figé pour une très longue période .
Ainsi je propose de retenir les recommandations du Département pour les aménagements du Croissant et de la Havaudière, soit respectivement les variantes A et B , et pour l'aménagement entre Sartilly et Marcey-les-Grèves , la variante A , certes notoirement plus chère, mais dont l'intérêt en matière de régularité et sécurité devrait être nettement meilleure , en facilitant les dépassements sur les 4/5 kilomètres entre la Butte ès Gros et le rond point de Lolif.
Si des arbitrages devaient finalement être faits entre les variantes retenues , la première priorité devrait être de retenir et rapidement l'aménagement variante B de la Havaudière, tant pour la qualité de vie que pour l'amélioration de la sécurité qu'apportera le contournement du hameau aux riverains, qui se sentent aujourd'hui légitimement abandonnés.
Enfin , cela figure peut être dans le descriptif du projet , mais je ne l'ai pas trouvé.
J'imagine que les aménagement proposés seront de l'ordre de ceux que l'on trouve sur la rocade de Granville : bande de séparation en béton entre les 2 sens de la voirie , vitesse limitée à 110 km/h lorsqu'il y a 2 voies et 90 km/h lorsqu'il n'y a qu'une voie. Dans ces conditions , la nécessité d'avoir des bandes multi fonctionnelles, dont la présence est très utile lorsqu'il n'y a qu'une voie dans chaque sens, sera t'elle systématique? De même autorisera t-on les vélos (mécaniques ou électriques) ou les trottinettes à emprunter ces voies au regard de la compatibilité entre une voirie "rapide" et des modes de transport doux , mais notablement vulnérables.
Merci de votre attention

Contribution n°901 (Web)

Déposée le jeudi 11 septembre 2025 à 16h02

Les différentes versions de 2025 ne sont que des ersatz du projet rejeté en 2021.
La solution est d'adapter le tracé de 2021 en conservant les 2x2 voies de bout en bout.
Concernant la préservation des zones humides essentielles, il suffit de réaliser la 2x2 voies sur pilotis aux endroits concernés.
Il n'y aura plus besoin :
• de déplacement de remblais,
• de travaux de terrassement.
• de risque d'inondation suites aux dérèglements climatiques
• de compensation de la suppression de ces zones humides
• de fossés pour évacuer les eaux de pluie

L’emprise sera limitée.
Les terrains déjà achetés et expropriés seront utilisables (pas d’argent publique jetés par la fenêtre)

Contribution n°902 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 11 septembre 2025 à 16h46

Une 2x2 voies s’impose
Le trafic ne cesse d’augmenter
Il faut reprendre le projet antérieur reliant Granville à Avranches
C’est le plus économique à terme

Contribution n°903 (Web)

Déposée le jeudi 11 septembre 2025 à 19h01

Bonjour..... parfois je demande s'il est encore possible, après plus de 40 ans que j'en entends parler, de se poser la question de la déviation de cette route!!!!!... ça parait évident pour tous les utilisateurs et surtout pour les riverains. Est ce qu'on aura un jour une vraie 4 voies de désenclavement,????? Je finis par douter de toutes ces belles promesses qui nous vont droit au coeur en campagne électorale .....Merci

---

Contribution n°904 (Web)

Proposée par STEPHANE
Déposée le jeudi 11 septembre 2025 à 19h31

Je suis commerçant sur avranches et Granville
Je circule donc régulièrement sur cette route catastrophique
Il faut absolument une 4 voies au vu de l’importance de la circulation
Granville c’est l’île de ré mais sans le pont une honte
De plus dans cette période où l’on parle économie je trouve inadmissible cette dépense énorme déjà engagé pour ce projet !!
Alors il faut aller au bout du tracé original qui était parfait pour cette 4 voies qui de plus reliait le contournement de Marcey qui lui aussi a coûté une fortune

---

Contribution n°905 (Web)

Déposée le jeudi 11 septembre 2025 à 20h09

Pourquoi refuser la 2 X 2 voies

Au préalable, il convient de rappeler l’objectif de la présente concertation : il s’agit d’exprimer un ou des avis sur le projet de modernisation de la route Avranches- Granville qui consiste soit à créer des BMF et des créneaux de dépassement, soit à construire des contournements de zones agglomérées ou des hameaux.

Il n’est nullement question de donner un avis sur le projet de construction d’une 2 x 2 voies dans le cadre de cette concertation.
Or, quelques jours après le démarrage de celle-ci, le Président du CD 50 a accompagné certains parlementaires du Département de la Manche qui ont obtenu un rendez-vous avec le ministre des transports dans l’optique d’autoriser le projet d’une voie express du projet initial. La présence de Monsieur Morin au côté de ces parlementaires nous parait particulièrement incongrue et paradoxale eu égard au processus de concertation qu’il est sensé porter.
Sa position est très claire il estime que lors de cette concertation si un consensus solide émergeait pour l’aménagement d’une voie express et que l’Etat estime quant à lui que cela pourrait répondre à une raison impérieuse d’intérêt public majeur, je proposerais au Conseil Départemental de modifier en ce sens le projet d’aménagement de l’axe Granville-Avranches. (extrait du courrier du 2 juillet 2025 adressé au ministre Tabarot)

En ce qui concerne la raison impérieuse d’intérêt public majeur évoquée, il conviendrait de « remettre les pendules à l’heure » :

- La construction d'une voie express permettrait de gagner quelques minutes sur le trajet. La principale nuisance concerne les riverains qui subissent bruits et air pollué rejetés par les véhicules mais les projets, objets de cette concertation permettraient d'en réduire singulièrement l'intensité. C'est le point fort des projets, dont le détail doit être discuté, qui peuvent améliorer fortement la qualité de vie des habitants.

- Le trafic de cette route varie entre 9500 et 17000 véhicules/ jour avec des pointes à 21 000 véhicules /jour à certaines heures, durant l'été qui génèrent des bouchons ; le trafic le plus important est situé dans le secteur du Croissant à Saint Pair qui est aussi le plus accidentogène.

- Certains prévoient une augmentation annuelle du trafic de 3% conduisant à une situation problématique ; il s'avère nécessaire que des solutions alternatives au « tout voiture » doivent être développées (tram-train, vélo, co- voiturage) pour stopper cette course sans fin.

- Malgré des aménagements actuels insuffisants, cet axe est peu accidentogène et se concentrent sur la zone du Croissant et plus particulièrement le giratoire RD 973-RD 971 qui aiguille le flux entre Granville et Coutances

- On notera que les aménagements routiers réalisés dans le nord du département ont singulièrement réduit le trafic poids lourds sur l'axe Avranches -Granville ; Sur ce dernier il y a peu d'entreprises de logistique générant un trafic spécifique.

- L'axe Avranches -Granville est « désirable » pour un développement économique indéniable et son attrait touristique ; malgré quelques difficultés de circulation ponctuelles on observe l'implantation ou l'extension récentes d'entreprises importantes telles que APTAR qui a créé 300 emplois à Granville et qui n'a pas été rebutée par ces difficultés qui n'ont pas paru insurmontables.

A travers ce qui vient d'être évoqué plus haut il est difficile d'invoquer la raison impérieuse d'intérêt public majeur qui justifierait la nécessité de proposer un projet destructeur de l'environnement, pour un bénéfice qui se limite à quelques minutes gagnées alors que le projet envisagé par le Département permettrait d'améliorer nettement la qualité de vie des riverains et ce, rapidement pour certains aménagements.

Contribution n°906 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 11 septembre 2025 à 21h58

Le hameau de la havaudiere est surchargé, il est difficile pour moi, riveraine, de sortir de la route de l'abbaye.
Aussi, l'impossibilité et l'insécurité totale de prendre un vélo est vraiment déplorable.
A quand une modernisation du hameau ?

Contribution n°907 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 12 septembre 2025 à 09h10

Les bonnes raisons de revenir sur le projet initial sont multiples.
1... les terres ont été exproprié
2..... des personnes ont acheté, restauré des maisons en lien avec la future 2 fois 2 voies
3... les bandes multi- fonctionnelles (dont le coût est exorbitant) ne vont que rapprocher les véhicules lents des habitations : véhicules lents donc engins agricoles qui ne datent pas de 1824 (date de création de cet axe) mais qui sont énormes . Cette solution NE BAISSE PAS LE NOMBRE DE VEHICULES.
4... les ronds points sont des ralentisseurs cette solution NE BAISSE PAS LE NOMBRE DE VÉHICULES
5... Le bitume soit disant anti bruit ne fait qu'enterrer davantage les habitations. Pour restaurer cette route depuis sa création, on superpose les couches de goudron (au lieu de creuser) CETTE solution NE BAISSE PAS LE NOMBRE DE VEHICULE
6... pouvons nous connaître le coût de restauration sans fin des radars de cet axe : preuve que les usagers ne veulent plus de cette route . Cette solution NE BAISSE PAS LE NOMBRE DE VEHICULE.
Il ne s'agit pas de regretter le non aboutissement du projet tant attendu mais de le remettre au goût du jour car nous le savons c'est possible, il y a également des études qui le prouvent.Les propositions ne sont pas à la hauteur des enjeux attendus. Des usagers cherchent des alternatives (en passant par la Haye pesnel) pour éviter la surcharge et le manque de fluidité de cette route.
En choisissant les propositions , ça ne réglera pas le nombre de véhicules journaliers , le mélange véhicules rapide et lents, mais nous continuerons de gaspiller l argent public au lieu d'avoir un projet durable.
Le choix est simple soit ne rien faire , soit reprendre le tracé pour éviter d'autres expropriations et faire un axe rapide en s'appuyant sur ce qui se fait, ce qu'il est possible de faire en lien avec les zones humides car c'est une priorité aujourd'hui et des études prouvent que c'est faisable.
Le flux va avec le nombre et qui dit nombre dit faire un autre axe .
Puisque le nombre de vehicule s'accroît, il faut également continuer d'avancer concernant les transports en commun.

Contribution n°908 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 12 septembre 2025 à 10h26

Route saturée (voitures, camions, etc...), riverains impactés (bruit, vibrations, pollution, stress,...), économie ralentie, risques d'accidents accrus, vitesse moyenne Granville - Avranches devenue très basse (tracteurs, trottinettes électriques, véhicules sans permis, sortie de carrière, travaux, ...), argent déjà dépensé. Cette 2x2 voies devient urgente justifiant toutes ces raisons. Si les écolos (contre tout) veulent récupérer des terres pour recréer des espaces humides et boisés, je conseille des terres agricoles asséchées et déboisées à l'époque et demander à nos politiciens perchés, déconnectés du peuple de créer un statut fiscal très avantageux pour les agriculteurs concernés.
Evidemment je suis pour la 2x2 voies mais je suis aussi écolo dans l'âme (pas écolocon : contre tout) et que ce projet doit être largement compensé sur un plan écologique.

Contribution n°909 (Web)

Déposée le vendredi 12 septembre 2025 à 10h44

Bonjour, Nous pensons que la voie express est la seule solution aux problèmes de circulations aujourd'hui et à venir. Ce qui est proposé dans vos divers scenarios implique finalement autant de problèmes d'expropriation de terres agricoles, de travaux, de dépenses publiques, de désagréments pour d'autres riverains en plus de ceux existants, du goudron polluant etc...ou est la protection de l'environnement dans tout cela ? ça ne résoudra pas les problèmes de circulation, la voiture étant le moyen le plus pratique aujourd'hui pour se déplacer. Nous ne sommes pas d'accord pour toutes les déviations. Vous nous demandez notre avis alors nous le donnons. Serons nous entendus ?

Contribution n°910 (Web)

Déposée le vendredi 12 septembre 2025 à 11h20

Suite à la réunion de St pierre langers, j'ai soulever le problème de la circulation des engins agricole dans Sartilly.

Un aménagement pourrait être effectuer pour éviter à un grand nombre d'entre eux de circuler dans le bourg de SARTILLY. Il s'agirait de prolonger l'Impasse du bas-mesnil pour sortir sur la route de Bréquigny au niveau du rond point (ligne rouge sur le plan fourni en pièce jointe) et d'élargir un peu l'impasse du bas-mesnil (ligne verte) sachant qu'une bonne partie des terres impacter sont propriété du département. Une autre solution serait de faire un route (ligne bleu) comme cela avait été envisager leur de la réorganisation foncière afin de contourner en même temps le hameau du Mesnil.
Ces aménagements serait très bénéfique pour le bourg de Sartilly et aussi pour une grande partie des agriculteur de Sartilly (ainsi que l'ETA du secteur) contrains de passer dans le bourg avec tout les dangers de la cohabitations avec la population (velo - passage pieton - stationnement etc)

Cordialement

1 document associé
contribution_910_Web_1.png

Contribution n°911 (Web)

Déposée le vendredi 12 septembre 2025 à 11h26

Je valide le fait d'un contournement du Hameau de la Havaudière et la sécurisation du Mont Daniel (celle-ci étant ma sortie).
Cependant la sécurisation du Mont Daniel, obligera à passer par le bourg de St Pierre langers, ou se trouve une école. Le flux de véhicule, de camion et de tracteur est quand même conséquent en direction de St Michel des Loups.
Une autre interrogation concernant le lieu-dit de « la Ville » on ne voit aucun projet de sécurisation sur cette sortie. Est-ce qu'un projet va être mis en place car cela pourrait être une autre sortie éventuelle.

Contribution n°912 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 12 septembre 2025 à 16h58

Habitant St Pierre Langers, voici mon avis sur la déviation de la Havaudière
Vous détruisez une exploitation agricole avec l'alternative B et prenez une partie des riverains en sandwich. Faite la déviation sur le tracé de l'ancien projet en voies bidirectionnelles.
L'alternative A doit être faite au plus vite en attendant cette déviation.

Contribution n°913 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 12 septembre 2025 à 17h38

Une vraie 2x2 voies s'impose.
Vos projets ne feront pas long feu, ils seront très vite obsolètes
Pourquoi sommes nous quasiment le seul département de France ainsi sous équipé ?

Contribution n°914 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 12 septembre 2025 à 17h50

La lecture des contributions met en avant une demande très largement soutenue :
Une vraie 4 voies entre Granville et Avranches en reprenant l'ancien projet
Cela fait la quasi unanimité
Donc, si vous nous demandez notre avis, il vous est largement donné
Mais en tiendrez vous compte

Contribution n°915 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 12 septembre 2025 à 18h58

Pourquoi modifier l'ancien projet de 2x2 voies ?
Tout était planifié
Et tout d'un coup flop.....!.....
Politique, écologie tout est bon.....mais en fait tout est nul

---

Contribution n°916 (Web)

Déposée le vendredi 12 septembre 2025 à 19h12

pour la zone du Croissant, je suis plutôt favorable à la variante C
pour celle de la Havaudière, je suis très favorable à la variante B
pour celle de Sartilly- Marcey-les-Grèves, je suis plutôt favorable à la variante C

Contribution n°917 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 12 septembre 2025 à 20h16

Pourquoi modifier l'ancien projet de 2x2 voies ?

Tout était planifié
Et tout d'un coup flop.....!.....
Politique, écologie tout est bon.....mais en fait tout est nul

---

Contribution n°918 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 12 septembre 2025 à 20h28

4 voies telle que prévue vers 2006
Que dire d'autre ?
Des projets à la petite semaine....

Contribution n°919 (Web)

Déposée le vendredi 12 septembre 2025 à 21h37

J'étais présent hier soir à l'atelier thématique n°2 "Sécurité et contournements" , où il a été question des BMF Bandes Multi Fonctionnelles. Echanges très intéressants. On nous a vanté que ces BMF vont permettre une certaine fluidité car cela va permettre le dépassement des véhicules lents et une meilleure sécurité. Comme je l'ai dis et affirmé, ces BMF ne vont pas résoudre les problèmes de fluidité, même si un engin agricole ou autre venaient à rouler sur ces BMF, les véhicules suivants n'auront pas le temps de doubler, Il y a trop de trafic sur l'axe Granville - Avranches.
Lors de cette réunion, on nous a affirmé que les voiturettes n'ont pas le droit de rouler sur ces BMF.
Je rappelle que dans le nveau projet d'aménagement de l'axe Granville - Avranches, il est prévu des BMF du rond-point de la CCI jusqu'à Cran, soit 2.3km et de la Ville jusqu'au contournement de Sartilly, soit 2km.
Alors, je vous laisse imaginer, ça sera toujours autant le bazar sur ces portions de route, avec des files de voitures sans fin derrière un véhicule lent.
Ci-joint, une photo prise sur l'axe Granville - Villedieu aménagé de BMF avec un engin agricole, la photo parle d'elle-même!!

1 document associé
contribution_919_Web_1.png

Contribution n°920 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 12 septembre 2025 à 21h57

Nous habitons au sap à st Pair sur Mer depuis 1987 dans une maison que nous avons rénové.Au fil des années ,la circulation s'est développée de façon très impressionnante et les nuisances sonores,de pollution ainsi que les embouteillages sont très fréquents à partir de Pâques jusqu'à la Toussaint.
Aujourd'hui,nous demandons une 2 x2 voies entre Avranches et Granville pour fluidifier lla circulation et apporter un confort à l'ensemble des usagers de cette route.les tracteurs de plus en plus nombreux ,les ambulanciers,les secours ,la police a droit à une route dégagée pour intervenir rapidement.
Les propositions du département ne sont pas à la hauteur aujourd'hui et à l'avenir du pays Granvill avis.
Les responsables du département doivent avoir une vue futuriste et grandiose pour ce tronçon.les terrains sont là,soyez monsieur Morin à la hauteur du projet que nous attendons.
À vous d'agir au plus vite,nous en avons marre.....

Contribution n°921 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 12 septembre 2025 à 22h06

Impensable que Granville qui triple sa population l'été et classé station touristique ne béneficie pas de liaisons ultra rapides avec Avranches pour le domaine de la santé . De plus beaucoup de personnes de Granville travaillent sur Granville et inversement ce qui rend une circulation beaucoup trop importante pour l'axe routier actuel . Messieurs les politiques par les les temps qui courent ne rajouter pas de la polémique à l'utilité publique .

Contribution n°922 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 12 septembre 2025 à 22h10

les répercutions des encombrements sur l A84 ces temps-ci demontrent l'urgence absolue d une 4 voies Granville Avranches. Arretez avec ces palabres ridicules et mettez-vous rapidement au boulot. Les électeurs n'ont pas la mémoire courte !

Contribution n°923 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 12 septembre 2025 à 22h20

A Madame l'avocate du diable, Madame Nouvel en tête, ainsi que nombreux élus départementaux adeptes du tutoiement en public et de l'entre-soi: les administrés veulent une 4 voies et détiennent une carte d'électeur. Prenez votre pioche ou vos valoches.

Contribution n°924 (Web)

Déposée le vendredi 12 septembre 2025 à 23h05

Présent lors de la réunion publique de Folligny, j'ai eu la surprise d'entendre deux techniciens du département indiquer que pour exécuter les projets présentés, ils ne pourront pas utiliser la majorité des terres acquises par le département en fonction des nouvelles contraintes de compensation des terrains humides et de la protection de la biodiversité. Quelles sont ces nouvelles contraintes? D'autre part, lors d'un atelier de travail, un autre technicien du département a signalé qu'il ne fallait pas du tout projeter faire une 2 X2 voies sur les terrains déjà acquis: ils n'étaient pas conformes !!!
J'avoue que je ne comprends pas cette obstination à s'opposer à ce projet de 2X2 voies . Il n'a pas été refusé en 2021,il a été interrompu car il fallait faire des compensations pour être moins invasif. Les villes de Granville et Saint-Pair étant contre, elles sont restées passives, au grand désespoir des riverains, des usagers, des entreprises ! Le Président du Conseil Général de la Manche l'a remise en projet, ce qui ne semble pas convenir aux techniciens du département qui préféreraient faire des bandes multifonctions qui ne nécessitent aucune autorisation.
Vu le temps très long que le département a mis pour acheter les terres pour cette 2X2 voies ,puis ensuite une exécution des travaux très lente (en 2020 seulement 2 tronçons réalisés), tout laisse à croire que les mini projets ne verront sans doute jamais le jour, de plus ils ne serviront à rien car ils ne diminueront pas le nombre de voitures. IL va y avoir des recours , des refus, beaucoup d'argent gaspillé une fois de plus ! SANS RESULTAT.
Je pense qu'il faut reprendre ce tracé sur les terres achetées, une 2X2 voies est indispensable de l'avis de tous! Peut-être la réduire à certains endroits pour éviter d'impacter trop de zones humides?
Mais j'aimerais connaître les vraies directives de l'Office Régional de la Biodiversité, afin que l'écologie ne serve pas d'excuse pour ne pas réaliser la 4 voies qui est demandée par les nombreux utilisateurs et les riverains depuis fort longtemps.
Petite remarque, il y a de nombreuses zones humides dans notre secteur, les techniciens savent ce qu'il faut faire pour les compenser, nous ont-ils dit! " voir la concertation sur le contournement Est d'Avranches ".
Merci aux élus qui comprennent l'utilité de cette 2X2 voies. Ils se rendent compte que ce n'est pas un caprice de quelques riverains grincheux mais une défense de leurs droits: les nombreux usagers existent vraiment ,ainsi que la pollution, les bouchons, les gros camions, les tracteurs !

Contribution n°925 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 12 septembre 2025 à 23h24

Il faut reprendre le tracé de la 2x2 voies mais en 2 voies bidirectionnelles avec moins de rond-points/ échangeurs . On limite les impacts environnementaux et on a une vraie voie de transit.
Les alternatives proposées sont nulles et pénalisantes tant pour les riverains que les usagers.
Je prends cette route tous les jours et suis affolé de la situation et de la gabegie financière. Ayez un peu de courage messieurs les politiques.

Contribution n°926 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 13 septembre 2025 à 00h34

Faire une deux fois deux voiesne sert a rien, a part embêter les autres qui sont tranquille ou ils sont.
Ceux de la route Avranches Granville avait déjà la circulation, qui certe empire depuis des années, mais on va décaler la circulation ailleurs, et enmerder les autres.

Pourquoi ne pas racheter les maisons sur le bord de cette département, faire une trois voies, dépassement d'un sens puis de l'autre, comme après sartilly direction Avranches.

On peut le faire presque tous le long vue la largeur des talus suffit d'agrandir et contourner la havaudiere

---

Contribution n°927 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 13 septembre 2025 à 08h11

Ces propositions ne sont que palliatives et n'apportent que peu de changement sur la fluidité de l'axe Avranches-Granville. Il serait plus judicieux de repenser le projet de 2x2 voies qui lui reste cohérent avec les ouvrages déjà réalisés à Marcey les grève et Sartilly. À mon sens il serait donc préférable d'aller à nouveau défendre ce dossier de voies rapides auprès de l'état qui apportera sécurité, fluidité et gain de temps entre ces deux villes. Plutôt que de dépenser des sommes importantes d'argent public dans des propositions qui ne règleront qu'une infime partie des problèmes.

Contribution n°928 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 13 septembre 2025 à 08h13

Bonjour, j'utilise la route entre Avranches et Granville tout les jours aller retour, il faut penser à installer une zone de dépassement sécurisée a minimum entre Sarrtilly et l'entrée du rond point de Saint Pair (CCI) Entre les véhicules lent (voiturette et tracteur) la circulation est extrêmement difficile.
De plus il faudrait penser a creer une voie specifique en parallele du rond qui lie l'entrée de Granville et la rocade dans le sens Av vers Gv, ceci afin fluidifier l'entrée vers Gv, la plupart des véhicules qui prenne ce rond point prenne la rocade et ne vont pas vers GV, cela fluidifierait considérablement l'entrée vers GV et la rocade.

Contribution n°929 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 13 septembre 2025 à 09h25

Il y a trop de véhicules sur l'axe Granville-Avranches. C'est un fait. Mais créer une déviation ne diminuera en rien le nombre de véhicules entre ces deux villes, bien au contraire puisqu'il facilitera ce trajet. Auquel cas, la pollution contre laquelle les riverains disent vouloir lutter sera aggravée.
Car le problème n'est pas la route en elle-même mais le nombre de véhicules qui l'emprunte et il conviendrait dans ce cas de repenser les moyens de transports plutôt que d'artificialiser de nouveaux terrains et ainsi déplacer toutes les nuisances « chez le voisin » qui un jour sera mécontent de la situation et souhaitera de nouveau déplacer ce problème. La création de(s) nouvelle(s) route(s) ne serait qu'une solution à court terme.
Certains riverains mécontents aujourd'hui se sont installé le long de cet axe il y a peu alors que la fréquentation (qui n'était pas problématique à l'époque mais suscitait malgré tout des interrogations) est connue depuis plus de vingt ans. Pourquoi ne prennent-ils pas leurs responsabilités pour ne pas faire reposer leur inconstance sur les générations futures, tant du point de vue environnemental qu'économique.
Car c'est bien d'économie dont il est question ici. Non pas d'économie au sens large du terme mais d'économie à petite échelle pour quelques commerçants et professions libérales qui ont pour seul objectif l'augmentation de leur chiffre d'affaires.

Contribution n°930 (Web)

Déposée le samedi 13 septembre 2025 à 12h05

Je suis effaré de la tenue de ce dossier, ça fait 35 ans que je vis sur le territoire, que d'argent engloutis et d'études qui se superposent pour si peu de résultats.
Je suis effaré du manque d'ambition des élus pour répondre aux problèmes des citoyens, il s agit d'aménager un territoire qui est sans cesse en évolution, les élus locaux ont mis la poussière sous le tapis depuis 2021 et ce sont les communes qui sont réfractaires à ce projet qui construisent le plus!!!
Je suis effarée du manque de considération pour les riverains je suis moi même limitrophe de st planchers, on est isolé des axes routiers, quand on parle de vélos ça fait rigoler vu la dangerosité des routes.
Je vois des contributions de pseudo ecolo qui parlent de raser des maisons, de faire passer la route au milieu des hameaux, où est l'humanisme de ces gens là!!
Je suis effaré que des experts du Département osent proposer du bidouillage avec des mini contournement qui va avoir un effet entonnoir et va seulement déplacer les problèmes.
Je suis effaré que dans ce département on arrive pas à finir les projets routiers alors que pour aller régulièrement en Bretagne on voit une modernité des axes routiers graces à un réseau de 4 voies performants.
Je suis effaré de voir que les services de secours ont un mal fou à se frayer un passage dans ce flux de véhicules, et qu'on ne facilite pas l'accès des citoyens aux hôpitaux d'avranches et de Rennes !!!

Alors ma conclusion est simple la seule façon de résoudre les problématiques liées à cette route est de reprendre le tracé dont j'ai vu les plans depuis 30 ans et de finir la 4 voies pour desservir l'intérêt général!!
Merci d'écouter le peuple qui s'exprime avec bon sens .

Bien cordialement

Contribution n°931 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 13 septembre 2025 à 13h18

Vivement la 4 voies

Contribution n°932 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 13 septembre 2025 à 13h43

Bonjour
Ayant été quotidiennement usager de la route Granville-Avranches et subi ses aléas (ralentissements constants - traversées de hameaux et villages - impossibilité de doubler en raison de l'importance du trafic en sens inverse - comportement dangereux des automobilistes pressés et excédés etc..) je n'ai pu qu'apprécier et louer la réalisation de la voie de contournement de Sartilly Baie Bocage - De ce fait, je ne comprends et n'adhère pas du tout à la suppression du projet concernant le secteur restant à faire et qui devait relier la route venant de Brehal à la voie de contournement de Sartilly déjà réalisée - cela fait environ 20 ans que ce projet est envisagé, et malgré une augmentation constante du trafic routier et des conséquences qu'elle entraîne, cette infrastructure envisagée il y a 20 ans, ne serait plus jugée adaptée ni nécessaire à l'heure actuelle ? Est ce une plaisanterie ?

Contribution n°933 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 13 septembre 2025 à 14h11

4 voies de Granville à Avranches, c'est la seule solution pérenne.
Les projets présentés sont des placébos

Contribution n°934 (Web)

Déposée le samedi 13 septembre 2025 à 14h15

Pour répondre à cette consultation, il me semble important de rappeler que
les transports sont les principaux émetteurs de CO2, totalisant 39 % des émissions totales du pays (source ADEME). Le bilan carbone d'une voiture oscille entre 112 et 293 g par kilomètre et par passager.
Par ailleurs, l'artificialisation des sols auquel concourt grandement le développement du réseau routier favorise :
- Réchauffement climatique par l'extension des surfaces incapables d'absorber le CO2 ;
- Augmentation des phénomènes de ruissellement et des risques d'inondation
- Pollution des eaux consécutives à l'aggravation des ruissellements (les eaux se chargeant d'hydrocarbures, de métaux lourds ...) ;
- Diminution de la superficie des sols fertiles destinés l'alimentation ;
- Augmentation des nuisances (pollutions sonores, lumineuses, de l'air, de l'eau)
- Accroissement des dépenses liées à l'entretien et à la fonctionnalité de ces infrastructures routières : accès , 4 voies, électricité, assainissement…)
- Enfin, notons qu'en France, l'artificialisation est supérieure à la moyenne européenne et elle augmente 3 à 4 fois plus rapidement que la population. Les deux principaux facteurs d'artificialisation sont l'habitat et le réseau routier.

Dans ce contexte, l'objectif « Zéro Artificialisation Nette » a fait l'objet d'une loi pour répondre à la fois à la perte de biodiversité et à la nécessité d'enrayer le réchauffement climatique.
En conséquence, je soutiens les propositions soutenues par le collectif des 13 associations qui visent à trouver un compromis pour prendre en compte les intérêts des habitants, préserver la biodiversité et réduire l'empreinte carbone.

Je suis, par ailleurs, scandalisée de constater que M. Yver souhaite transformer cette consultation portant sur des aménagements en un référendum pour la 2X2 voies. De plus en lisant les contributions, je constate que la plupart des tenants de cette proposition déposent de manière anonyme. C'est édifiant

---

Contribution n°935 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 13 septembre 2025 à 14h24

Les terrains prévus pour la 2x2 voies ont été achetés, les propriétaires fonciers ont été payés.
Si, dans les 5 ans qui suivent l'éviction, le projet n'est pas réalisé les terres reviennent à leurs anciens propriétaires qui, cependant, conservent la totalité de l'indemnisation ...
Quel gâchis !

Contribution n°936 (Web)

Déposée le samedi 13 septembre 2025 à 16h28

Bonjour,
Au vue de l'état des finances publiques générale, je privilégierai pour les trois aménagements les solutions les moins onéreuses et si elles sont véritablement nécessaires (si il ne s'agit que de ralentissements l'été, je ne pense pas que ce soit nécessaire).
3300 milliards de dettes et des élus qui nous proposent toujours de nouveaux projets et de nouvelles dépenses ?
A quand une concertation nationale et locale pour dépenser moins et réduire la dette, puisque les élus n'y arrivent pas.
En vous remerciant de votre attention

Contribution n°937 (Web)

Proposée par agirclimat
Déposée le samedi 13 septembre 2025 à 16h39

UNE TRÈS BONNE NOUVELLE DE BRETAGNE
Un bel exemple a suivre pour le département de la manche . les élus ferez vous de même?
La décision va sûrement provoquer la colère de nombreux automobilistes. Alors que les projets étaient en suspens depuis 2021, le département d'Ille-et-Vilaine a annoncé ce vendredi l'abandon définitif de trois grands projets routiers, à savoir les contournements de Fougères, Vitré et Châteaubourg qui étaient dans les cartons depuis de nombreuses années. Dans ces trois secteurs, le département

reconnaît bien que la circulation est parfois galère avec « des phénomènes de congestion localisés, notamment aux heures de pointe. »

Mais après trois ans d'études et de consultations avec les élus et les citoyens, il a acté que ces contournements ne régleraient pas toutes les problèmes de circulation. En grande difficulté financière comme tant d'autres départements, la collectivité ne cache pas non plus que ces trois projets étaient trop coûteux pour ses finances. « Ils ne sont pas compatibles non plus avec les enjeux

---

Contribution n°938 (Web)

Déposée le samedi 13 septembre 2025 à 17h01

J,habite depuis plus de 20 ans sur la Za du Croissant,j,ai donc de bonnes connaissances sur ce secteur.Je fais partie de l,association AAPEGA.Je m,exprime donc sur les 3 variantes de cette zone.Je suis opposé à la variant e A,alors que ce contournement trop large (2,3km) touche trop de terres agricoles,entame l,exploitation agricole d,un jeune exploitant,supprime le hangar d,un exploitant retraité qui possède encore des vaches allaitantes, devaste la zone humide de la Nicolière et sa biodiversite,c,est le scénario privilégié par les membres du comité de pilotage de l,opération réunissant les élus !Lors de la séance publique du 3 juillet à Granville,il a été dit qu,il fallait réduire au maximum les exploitations agricoles et l,environnement. C,est quoi ce bin,s?on marche sur la tête !! Je suis également opposé à la variante C qui ne résous en rien la circulation et qui accenturai les nuisances sonores des riverains des 2 côtés. Je pense que la variantes B est la meilleure solution:peu de nuisances sonores pour les riverains,peu de terres agricoles touchées, (1,5km contre 2,3km),pas d,exploitations agricoles impactées, pas de destruction de la zone humide de la Nicoliere et sa biodiversite.Pour les secteurs de la Havaudiere et Marcey les grèves ,je n,ai pas assez de connaissances sur ces secteurs pour m,exprimer.Par contre la varianteB contre la A de la Za du Croissant genairerai 8M d,euros qui pourraient éventuellement se reporter sur les 2 autres zones.L,abandon officiel de la 2×2 voies a été acte le 10 décembre 2021 par le CD de la Manche et reste conforme à la réglementation. Suite à mon expropriation en juin 2017,une demande officielle de retrocession a été envoyée ,restée à ce jour sans réponse. Je tenais à rappeler qu,au titre de l,article L 421-1 du code de l,expropriation pour cause d,utilité publique,le droit de retrocession peut s,exercer l'orsque le bien preempte n,a pas reçu la destination qui été prévue au delà de 5 ans à compter de l,ordonnance d,expropriation. En ce qui me concerne sur ce dossier,ce serai bien que le département applique la loi.

Contribution n°939 (Web)

Déposée le samedi 13 septembre 2025 à 17h36

Pour mon contribution 938,il faut lire que lors de la réunion publique a Granville,il a été dit qu,il fallait réduire l,impact sur les exploitations agricoles et l,environnement

---

Contribution n°940 (Web)

Proposée par BH
Déposée le samedi 13 septembre 2025 à 18h24

Pour notre économie locale et améliorer la vie des habitants il est nécessaire de fluidifier et sécuriser l'axe routier Granville Avranches en créant un maximum de 2 x 2 voies.

Contribution n°941 (Web)

Déposée le samedi 13 septembre 2025 à 19h15

J'emprunte cet axe tous les lundis pour des raisons professionnelles et mon époux du lundi au vendredi.
Même si le contournement de SARTILLY a amélioré un peu les choses, il n'est pas rare de rester bloqué derrière un tracteur, un camion ou une voiture sans permis pendant plusieurs kilomètres sans pouvoir dépasser. Et à la belle saison entre avril et octobre, la circulation peut se révéler souvent très dense. Le trajet domicile - travail peut être allongé de manière notable et réellement désagréable.

Contribution n°942 (Web)

Déposée le samedi 13 septembre 2025 à 19h37

J'aimerais que l'on m'explique, comme lu souvent. Comme un camion peut ètre perturbant sur la route car il roule a même vitesse que les voitures voir plus vite.

Contribution n°943 (Web)

Déposée le samedi 13 septembre 2025 à 20h38

Non à la 2 X 2 voies, destructrice de l'environnement

Contribution n°944 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 13 septembre 2025 à 21h38

Bonjour
Je trouve que le rond point du croissant (au niveau du pont) provoque plus d'embouteillage...au lieu de fluidifier la circulation...
En venant d'Avranches...Il fallait faire une bretelle pour rejoindre le contournement et faire un rond point au carrefour de la route de St Planchers..... pour pouvoir rejoindre la zone de Renault et les autres commerces... les gens sont tous obligés de passer par la déchetterie....!!!! enfin tout le monde va tout droit.....
Habitant St Planchers....je dois faire 2 km de plus pour aller à la déchetterie..... où est l'économie ?????

Contribution n°945 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 13 septembre 2025 à 23h43

Saint Pierre :
- Alternatives a et b sont de mauvaises solutions qui ne répondent pas aux besoin des riverains et des usagers de la route.
- Alternative A : à mettre en place au plus vite mais totalement insuffisante. Elle doit être complétée par une vraie déviation.
- Alternative B : déviation beaucoup trop courte pour dévier le trafic et un enfer pour les habitants de la Havaudière qui seront pris en sandwich entre deux routes.

Faites une vraie déviation depuis le Mont Daniel jusqu'à Cran en 1x2 voies bidirectionnelles .
Interdire les poids lourds sur l'ancienne route (sauf desserte locale).

- l'ancienne voie de dépassement a été supprimée pour des raisons de sécurité entre le rond point et le mont Daniel : il y a eu plusieurs accidents mortels. Ne refaite pas l'erreur ! Il faut une déviation qui parte du mont Daniel et non du rond point du château.

Contribution n°946 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 14 septembre 2025 à 05h13

NON à la 2x2 VOIES, RESPECTONS L'ENVIRONNEMENT ET NOTRE CADRE DE VIE
A l'heure où l'urgence climatique est plus que de mise, il faut cesser l'artificialisation des sols à outrance et développer des modes de mobilités doux et respectueux (transports en commun tels que bus, trains, trams)
Accepter la 2x2 voies, c'est inciter à la circulation de toujours plus de véhicules au détriment de Granville qui est un cul-de-sac, mais aussi des communes avoisinantes.
De par les modifications de circulation tant sur Donville les Bains que sur Saint-Pair sur mer par la côte, l'accessibilité à Granville est devenue une catastrophe, celle-ci étant reliée maintenant par 2 grands axes principalement utilisés à savoir la route de Villedieu et la route d'Avranches.
Il est grand temps de cesser de raisonner sur du court terme à des fins justes électoralistes.

Contribution n°947 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 14 septembre 2025 à 08h16

Faire une déviation obligatoire pour camions, camionettes et camping-cars.
Cela serait plus fluide...
Déplacer Emaüs ailleurs car son parking est minuscule et les usagers se garent n'importe où et n'importe comment...

Contribution n°948 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 14 septembre 2025 à 09h04

L'axe Granville Avranches demeure depuis de nombreuses années de plus en plus saturé. Je défends et soutien le projet "de longue durée" pour un accès plus rassurant, plus accessible aux personnes qui prennent cet axe tous les jours et surtout les ambulanciers, pompiers, services de secours aux usagers pour accéder plus rapidement aux services de soins hospitaliers... Avec le temps la réalisation de cette 4 voies devient indispensable. Merciiii à tous les contributeurs de s'investir autant pour que ce projet initial voit enfin le jour.

Contribution n°949 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 14 septembre 2025 à 09h08

Ayant fait la route Granville Avranches pendant 19 ans pour mon travail, j'ai pu constater qu'elle est très dangereuse, pas de tourne à gauche, des dépassements d'imprudents car pas de zone de depassement, une vitesse très réduite dès qu'il y a un véhicule lent.
Je suis donc favorable à l'aménagement de cette route.

Contribution n°950 (Web)

Déposée le dimanche 14 septembre 2025 à 09h27

Aménagement respectueux de l'environnement
Je précise que j'ai fait la route quotidiennement pendant 20ans.
Je comprends la genèse des projets routiers travaillés par le Département depuis 20 ans, c'est une de ses prérogative que d'aménager des structures afin de favoriser les déplacements des particuliers, professionnels et touristes sur notre territoire. J''entends les demandes des riverains qui subissent une circulation importante devant leurs fenêtres, d'autant qu'ils ont cru que cette route allait un jour être contournée. De plus les acteurs économiques et touristiques imaginent que des flux ininterrompus de voitures et de camions leurs apporteraient activité et revenus supplémentaires quelqu'en soit les nuisances. Jusque là la réponse apportée était la construction de routes, autoroutes, déviations. Mais aujourd'hui, il faut s'interroger sur tous les effets directs et indirects de la destruction du vivant. Toute construction sur un milieu naturel est une destruction du vivant, vivant présent et vivant futur, sans compter tous les effets mis en valeur par le GIEC depuis maintenant 20 ans. En France, l'artificialisation des sols équivaut à la surface d'un département entier tous les 7ans ! Alors il est temps d'arrêter cela et de trouver des solutions avec le principe ferme du moins d'impact sur le vivant possible. Il faut donc garder le tracés actuel et réaménager les points noirs pour faire ralentir les voitures (chicanes, réduction de largeur, panneaux lumineux à 30km/h...), limiter leur bruit par du travail sur les surfaces de sols, l'élaboration de murs ou murets par bruits, équiper les habitations de triple vitrage ou racheter les habitations de ceux qui voudraient partir.... Évidemment il faut en parallèle développer les modes de transport collectifs (covoiturage, train, bus....). Doit on faire systématiquement créer de nouvelles routes dans les champs? Ainsi, dans le cadre de cette concertation du département et à la vue des différentes versions proposées, je propose les versions les plus écologiques (même audacieuses, je salue le CD50 de nous les proposer) soit les versions:
Variante C pour la ZOne du Croissant
Variante B pour la Havaudière
Variante B pour Sartilly

Contribution n°951 (Web)

Déposée le dimanche 14 septembre 2025 à 09h38

Route surchargée encombrée de bouchons sans possibilité de doubler,c'est la route de l'enfer ,des radars .
A quand une 2x2voies .Nous l'attendons depuis 10 ans seule issue pour fluidifier la circulation et prévoir l'avenir du pays granvillais .
Toute les propositions du departement sont nulles et déplacent l'endroit des bouchons.
Nous demandons un grand changement d'orientation du projet
Allez au boulot messieurs du département

Contribution n°952 (Web)

Proposée par Anonyme

Déposée le dimanche 14 septembre 2025 à 09h42

En tant qu'usager régulier, je constate que l'axe Granville -Avranches est constamment saturé et reste très difficile à emprunter. Les chiffres de circulation cités par le Département montrent que l'axe supporte environ 12 000 véhicules par jour selon les comptages 2024, ce qui génère des bouchons quotidiens, notamment aux heures de pointe. De nombreux usagers soulignent qu'il devient « impossible » de circuler aux heures de pointe et en été, et que cet aménagement est une urgence. Les riverains déplorent la vitesse et le mélange de voitures, camions et tracteurs qui renforcent l'insécurité et les nuisances. Certains expliquent qu'ils restent bloqués derrière des véhicules lents et que le trajet domicile - travail se rallonge considérablement entre avril et octobre. D'autres doivent patienter au milieu de la route pour tourner à gauche, subissant bruit et pollution.

Malgré la modernisation programmée pour fluidifier le trafic et améliorer la sécurité, la situation actuelle reste inacceptable. Pour les usagers, la congestion est un frein quotidien et même les services de secours et ambulances perdent un temps précieux. Les acteurs économiques s'inquiètent du coût des trajets rallongés et les riverains subissent un bruit permanent.

Nous sommes très peu satisfaits de la situation actuelle. Il est indispensable que les services publics prennent leurs responsabilités et mettent en place rapidement des solutions efficaces pour désengorger l'axe, réduire les nuisances et sécuriser la circulation. Cette route doit devenir plus fluide pour tous et respecter enfin les habitants et l'environnement.

Contribution n°953 (Web)

Déposée le dimanche 14 septembre 2025 à 09h46

Grincheux, c'est ainsi que sont désignés les riverains de la route Granville Avranches par une personne qui n'habite même pas la région ! Je fait partie des grincheux.
Sur les 950 contributions actuelles une vingtaine de personnes dont une agissant au nom de plusieurs associations qui se revendique protectrice de la biodiversité et des élus, ont proposé de supprimer les maisons des riverains pour élargir la route actuelle ou faire une nouvelle route !
Allez voir sur le site de la CNDP, l'atelier de travail du 10 juillet dernier, la proposition d'un des groupes de personnes pour La Havaudière :
« Acheter les maisons au sud de la route. Faire passer la route sur l'emplacement des maisons Créer une zone 50 avec un feu pour la sécurité des riverains. Acheter les maisons cotées nord et les attribuer a des start-up territoriales (pour le bien commun), renaturer une partie de l'ancienne route. Faire éventuellement un mur anti-bruit. Faire une voie douce sur l'ancienne route » !!! A quand les bulldozers ?

C'est pour leur bien disent-ils, puisqu''ils se plaignent de subir les nuisances. Il faut racheter les maisons en proposant un bon prix ou mieux les laisser dans leur situation actuelle jusqu'à ce que d'eux-mêmes ils s'en aillent .... en fait, qu'ils tombent comme des fruits mûrs ou plutôt des fruits morts par le bruit, la pollution, l'insécurité, la violence ... !

Autre projet pour La Havaudière : « Ce village n'est pas un bassin de vie actif et ne le deviendra pas... Les personnes vieillissantes (notamment celles qui sont en perte de mobilité) sont d'ailleurs bien loin des services dont elles peuvent avoir besoin, alors ne faut-il pas envisager de les aider à se reloger dans un secteur plus agréable et facile à vivre plutôt que de surinvestir dans un projet routier ? »
Non, mais quelle condescendance ! Qu'est- ce que vous connaissez de notre village ? Il y a plus de 70 habitations à La Havaudière et au Thar avec des familles, avec des enfants, avec des personnes âgées qui veulent vivre normalement là où ils sont. Combien valent nos vies ?
Faut-il détruire tous les villages qui ne sont pas des bassins de vie actifs ? où habitez-vous ? méfiez-vous au nom de l'écologie et de l'économie vous pouvez disparaître.
Vos secteurs « plus agréables et faciles à vivre » c'est quoi ? vos immenses lotissements sans âme, construits eux aussi en artificialisant des terres agricoles sans que vous vous en émouviez pour le coup ? Vous allez nous offrir Château Bonheur ? vous allez nous financer des appartements avec vue sur mer ? L'immobilier décent est hors de prix à Granville, St Pair, Donville
Vous voulez acheter notre silence ? ça vous énerve que les riverains osent remettre en cause les petits aménagements négociés sans nous et à notre détriment avec le département, les associations « environnementales », Granville et St Pair ?

Vous rendez vous compte de votre violence ? Il ne faut pas toucher aux iris sauvages de la vallée de la Saigue mais vous êtes prêts à déraciner des habitants de leur lieu de vie, à détruire des maisons de plus de 150 ans. Qu'en dit l'association pour la préservation des maisons paysannes ?
Heureusement vous n'êtes qu'une poignée à émettre de tels propos agressifs envers les humains que nous sommes mais vous drainez une idéologie extrémiste qui peut conduire très loin. Une contribution a même évoqué le fait que si le tracé initial des contournements était repris il pourrait y avoir constitution d'une ZAD ! Que de menaces ! Que de violence ! Pouvez-vous garder raison ? Il ne s'agit pas de construire une autoroute.
Riverain de la route où il ne reste que 15 kms à réaliser pour terminer l'axe Granville Avranches, je souhaite que le tracé initial soit repris puisque tous les terrains sont achetés. Le jugement des tribunaux en 2008 a confirmé son intérêt public pour protéger les riverains.
Qu'on en finisse en essayant de travailler intelligemment avec la DREAL, la MRAE, l'OFB, le CRB, l'ANBDD ... ? on ne sait plus qui s'occupe de quoi, pour actualiser l'autorisation environnementale dans le respect de l'article L 122-1 du code de l'environnement qui demande de tenir compte, en premier, des incidences sur la population et la santé humaine.

Contribution n°954 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 14 septembre 2025 à 10h16

En réponse au 942
Monsieur, la masse , la taille, le poids, des camions, provoquent des déplacements d'air et du bruit bien plus importants que les voitures. Ne vous êtes vous jamais fait doublé en vélo par des camions ? Vous pouvez faire l'expérience intéressante sur la rd 973 avec ses 900 camions par jour.

Contribution n°955 (Web)

Déposée le dimanche 14 septembre 2025 à 10h49

Il est aberrant d'envisager de dépenser des millions d'euros pour envisager une 2x2 voies entre Avranches est Granville alors des solutions moins coûteuses peuvent être mises en place :(zones de dépassements et d'autres modes de transport collectifs existent et peuvent être développés.

Contribution n°956 (Web)

Déposée le dimanche 14 septembre 2025 à 11h00

On parle encore de faire des 2x2 voies? On oublie juste que:
- l'état et le Département n'ont plus d'argent
- On aura besoin de terre agricoles pour nous nourrir et faire vivre les producteurs
- Les terres utilisées pour la route ne le seront pas pour des entreprises ou du logement (loi ZAN).
- Il faudrait inciter à moins utiliser de voitures pour atteindre nos objectifs fixés par la COP 21.
- Il faudrait favoriser les transports en commun, train, bus.
- Il y a trop de voitures quasi vides, on devrait encourager le covoiturage
- Ce serait bien qu'on arrête de bétonner le pays
- Ce n'est pas en encourageant à ce qu'il y ait toujours plus de voitures qu'on réduira les émissions de CO2.
- Au lieu de fluidifier la circulation, i serait préférable de transférer les investissements routiers pour soutenir la construction de logements pour les jeunes, soutenir les entreprises ou isoler les écoles.

Contribution n°957 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 14 septembre 2025 à 11h04

Aujourd'hui 4 voix est indispensable !

Contribution n°958 (Web)

Déposée le dimanche 14 septembre 2025 à 12h28

Bonjour
Tout comme les bretons. Il faut inover dans le transport et eviter de dénaturer l environnement pour un projet polluant qui ne fera jamais consensus

---

Contribution n°959 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 14 septembre 2025 à 13h15

Un deuxième axe est indispensable

Contribution n°960 (Web)

Déposée le dimanche 14 septembre 2025 à 13h34

Commerçant à Granville depuis de très nombreuses années employant entre 50 à 80 salariés , au delà de l'incompréhension liée aux échecs successifs et à toute cette argent dépensé, je souhaiterais exprimé la nécessité impérieuse d'une voie rapide entre les 2 villes.
La fluidité de la circulation est une condition essentielle pour désenclaver Granville, permettre à nos entreprises de se développer et accueillir les touristes dans de meilleures conditions.
Sachez que nos salariés n'habitent pas forcément autour de Granville, la route active est donc aussi un obstacle supplémentaire pour attirer de nouveaux salariés.
L'avant projet du Département ne répondra malheureusement pas a tous ces enjeux, ces mini-contournements ne feront que décaler les problèmes avec des goulots d'étranglements augmentants les émissions de particules et de CO2.
C'est pourquoi, je considère cette infrastructure comme une nécessité stratégique, j'appelle donc de mes vœux à l'achèvement de la 4 voies sur le tracé décidé en 2006.

Bien cordialement

Contribution n°961 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 14 septembre 2025 à 13h38

Élargissement à prévoir mais en minimisant l'impact sur les terres agricoles une 3 voies devrait suffire

---

Contribution n°962 (Web)

Déposée le dimanche 14 septembre 2025 à 13h53

En ces temps de dérèglement climatique, la question essentielle n'est plus de construire de la route, ni même de « moderniser » un axe existant, mais de voir comment favoriser des mobilités non agressives.
Le premier point d'un tel projet aurait consisté à étudier :
- comment renforcer et améliorer l'offre de transports en commun, qui restent sous-employés par manque d'informations et d'incitations (les cars en particulier fonctionnent avec un taux de remplissage indigent)
- comment rendre pratique et incitatif la pratique du covoiturage – la création de parkings étant un aménagement nécessaire mais absolument pas suffisant. C'est bien beau de construire un aménagement, mais pour que l'argent des contribuables ne soit pas gaspillé, il faut utiliser et rentabiliser cet aménagement.
En quelque sorte, le Conseil Départemental « met la charrue avant les boeufs » ; il reste dans une vision étriquée qui parle « route » et non pas « mobilités ».

Le projet présenté est déjà une amélioration par-rapport à l'ancien projet archaïque de 2x2 voies ; il faut aller plus loin en restant au maximum dans de l'amélioration de l'existant, et au minimum dans de la création de neuf.

L'ancien projet avait reçu un début d'éxécution avec la réalisation d'un embranchement sur la A84 , en 2x2 voies ; je n'ai pas vu de statistiques d'utilisation de cet embranchement ; personnellement, chaque fois que je passe au-dessus, il est vide ou occupé par quelques véhicules... la réalité ne se plie pas toujours aux théories des technocrates ou des idéologues de la promotion routière.
On lit dans le dossier : « L'axe Granville-Avranches est souvent saturé, au niveau de ses extrémités (Zone d'Activités du Croissant et entrée d'Avranches) ». Or, toute amélioration d'infrastructure routière entraîne une augmentation du trafic, donc entraînera au bout de quelques temps une nouvelle saturation de extrémités ! Si en plus l'extrémité prévue ne joue pas son rôle, quel gaspillage. (on retrouve la nécessité de réduire au préalable le trafic.)

Quant à l'argument économique, il est de l'ordre du slogan idéologique ; ce sont les territoires qui créent le dynamisme économique, pas les routes ; de plus, le développement économique, actuel et futur, est de plus en plus décorrélé des transports parce que, surtout dans nos territoires, de moins en moins lié à de la production de biens. Enfin, la construction/ aménagement de routes profitent à des grandes entreprises nationales et multinationales, et très peu aux entreprises locales : au final, c'est de la richesse qui sort du département.

Pour terminer, il ne faut pas oublier le coût de ce projet de modernisation, supporté par les contribuables manchois. Il y a beaucoup mieux à faire pour améliorer la vie des habitants de la Manche que de l'engloutir dans un projet qui va, dans son principe, à rebours de la lutte contre le dérèglement climatique.
Les seuls aménagements acceptables sont ceux conduisant à réduire/supprimer les nuisances pour les habitants des zones traversées ; la meilleure solution consistant là encore à réduire le trafic.

ancien représentant des associations environnementales au CESER de Normandie

---

Contribution n°963 (Web)

Déposée le dimanche 14 septembre 2025 à 14h11

Mon avis :
Le projet précédent ma convenait parfaitement. Vu l'argent dépensé, les terres préemptées et les demandes des riverains, il est désolant qu'il est du être abandonné en raison de la "lenteur" de sa mise en œuvre par le département. Cela aurait éviter bien des recours.
Compte tenu de la nouvelle donne du cadrage de l'état, je donne mon avis par défaut sur le nouveau dossier, en espérant que 20 ans ne va pas encore s'écouler avant la mise en place des travaux.
Je choisis donc :
- zone du Croissant : projet A,
- zone de la Havaudière : projet B,
- Zone Marcey les grèves : projet A
Cordialement

Contribution n°964 (Web)

Proposée par Marcel
Déposée le dimanche 14 septembre 2025 à 15h14

Enfin la région Bretagne Ille et vilaine renonce a 3 Projet routier. 'e département de la manche devrais suivre cet exemple et procéder aux aménagement de cette route D963 avec urgence.

Contribution n°965 (Web)

Proposée par Marcel
Déposée le dimanche 14 septembre 2025 à 15h15

Enfin la région Bretagne Ille et vilaine renonce a 3 Projet routier. 'e département de la manche devrais suivre cet exemple et procéder aux aménagement de cette route D963 avec urgence.

Contribution n°966 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 14 septembre 2025 à 17h21

les contribuables n'ont pas à subir la lenteur des travaux du projet initial .

Oui pour une 2 voies sur le tracé de 2006.

Contribution n°967 (Web)

Déposée le dimanche 14 septembre 2025 à 19h17

Granville-Avranches en 2×2 : le bon choix pour l'écologie, la sécurité et la santé

Faire de la liaison Granville-Avranches une 2×2 continue, telle que prévue dans le projet de 2006, n'est pas un caprice routier : c'est un investissement utile, responsable et urgent.

1) Un bénéfice environnemental… à condition de bien concevoir

Une 2×2 continue fluidifie les flux, supprime les à-coups (ralentissements, redémarrages, dépassements hasardeux) et contourne les villages : on réduit les émissions en traversée, on baisse le bruit et on rend l'air plus respirable là où vivent les gens. Les travaux du Cerema montrent que les émissions de polluants et de CO_2 dépendent fortement du profil de vitesse : un trafic régulier et stabilisé émet moins qu'une succession de freinages/accélérations. Autrement dit, une 2×2 bien réglée (vitesse maîtrisée, échangeurs espacés) peut diminuer l'empreinte locale par rapport à une 2x1 saturée et hachée.

Le projet 2006 doit intégrer les standards actuels : merlons anti-bruit, replantations, bassins d'eaux pluviales, passages à faune (écoducs, buses adaptées) pour restaurer les continuités écologiques. C'est faisable, documenté et déjà pratiqué en France sur des axes comparables.
Pour information le tracé de la 4 voies ne traverse aucun bois et donc on aura aucune difficulté à démultiplier le reboisement des zones limitrophes à l'infrastructure.

2) La sécurité avant tout

Les routes bidirectionnelles hors agglomération concentrent la majorité de la mortalité en rase campagne, notamment à cause des chocs frontaux et des dépassements. La séparation physique des sens, l'absence d'accès directs et les échangeurs dénivelés d'une 2×2 font chuter ces risques. C'est ce qu'illustrent les bilans nationaux de l'ONISR (l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière) : les axes 1x1 "principaux" sont structurellement 3 fois plus accidentogènes que les voies séparées.

3) Hôpital et "golden hour" : gagner des minutes, c'est sauver des vies

Entre un domicile, un chantier, une plage ou un terrain de sport et l'hôpital d'Avranches-Granville, chaque minute compte pour un AVC, un infarctus ou un polytraumatisé. Les études internationales montrent qu'à chaque 10 minutes supplémentaires de temps pré-hospitalier, le risque de décès augmente de façon mesurable. Une 2×2 fiable et dégagée, sans carrefours à niveau ni bouchons aléatoires, sécurise les délais SAMU/pompiers et le retour sanitaire.

4) Des retours d'expérience nationaux qui plaident pour nous

Regardons la RN164 en Bretagne : sa mise à 2×2 progressive a apporté des gains de temps, une meilleure fiabilité des trajets et un report des trafics de transit hors des bourgs — avec, à la clé, des bénéfices en sécurité et en qualité de vie locale. Même logique ici : un axe continu, lisible, avec quelques accès bien choisis, fonctionne mieux qu'un chapelet de giratoires et d'insertions à niveau.

5) Pourquoi le projet 2006 reste le meilleur

- Continuité : une 2×2 intégrale évite l'"accordéon" (sections rapides puis goulots), source d'accidents et de sur-émissions.
- Séparation des flux : échangeurs dénivelés et accès maîtrisés limitent conflits et vitesses hétérogènes.
- Protection des centres-bourgs : contournements + aménagements de requalification (vitesse apaisée, trottoirs, vélos) améliorent l'air et la sécurité des habitants.
- Compatibilité écologique moderne : le projet se met à niveau avec les outils 2025 (écoducs, haies, valorisation des zones humides et de la biodiversité , revêtements moins bruyants).

6) Réponse aux objections fréquentes

- "La 2×2 attire du trafic, donc plus de CO_2." Une 2×2 canalise d'abord le trafic existant et supprime les sur-consommations liées aux ralentissements en enfilade. En parallèle, on peut limiter la VMA (ex. 90/110 km/h selon les sections) pour rester dans la zone d'émissions minimales et protéger le climat.
- "C'est mauvais pour la biodiversité." Sans mesures, oui ; avec passages à faune, clôtures guide, transparence écologique et replantations, l'effet est nettement atténué — et souvent meilleur qu'un transit dense au cœur des villages.
- "Trop cher." Le coût d'une 2×2 s'apprécie face aux coûts évités : accidents graves, temps perdus, pollution en traversée, retards de soins et un retour sur investissement grâce au développement économique indu entraînant des rentrées fiscales supplémentaires pour les collectivités.

Les retours d'expérience sur des itinéraires nationaux montrent qu'un axe lisible et fiabilisé crée des gains durables pour des décennies.

——

Conclusion

La mise en 2×2 Granville-Avranches, dans l'esprit du projet 2006, coche toutes les cases :

- Écologie de résultat (flux fluides, requalification des bourgs, protections de biodiversité) ;

- Sécurité routière (séparation des sens, fin des dépassements à risque) ;
- Santé publique (accès hôpital et secours plus rapides et réguliers).

C’est un choix de responsabilité et d’avenir pour notre territoire.

Contribution n°968 (Web)

Déposée le dimanche 14 septembre 2025 à 20h47

Non a une 2 x 2 voies destructrice de l'envoi
Oui aux aménagements sur le tracé existante

Contribution n°969 (Web)

Déposée le dimanche 14 septembre 2025 à 20h49

Non a une 2 x 2 voies destructrice de l'envoi
Oui aux aménagements sur le tracé existante

Contribution n°970 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 14 septembre 2025 à 21h33

Je me demande dans quelle mesure tous les avis des "pro 2x2 voies", ancienne version, abandonnée par le maître d'ouvrage lui-même, doivent ou non être pris en compte dans cette concertation. Quand on ne répond pas à la question posée... Hors sujet ?

Contribution n°971 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 14 septembre 2025 à 21h38

Je propose que le département mette en place une ligne de bus Granville Avranches, gratuite, avec un passage toutes les 30 minutes. Et le nombre de bus adéquat. Pour délester au maximum le trafic routier associé à l'autosolisme.

Contribution n°972 (Web)

Déposée le dimanche 14 septembre 2025 à 22h05

Priorité donnée aux mobilités décarbonées

En 2021, ce dernier, après un accord passé avec les écologistes, avait d’ailleurs évoqué l’abandon de ces trois projets routiers mais sans que cela ne soit définitif. « C’est une décision en cohérence avec nos orientations politiques, notre accord de majorité et notre projet de mandature », réagissent dans un communiqué les élus de la majorité.

Contribution n°973 (Web)

Déposée le dimanche 14 septembre 2025 à 22h21

Un samedi matin vers Granville a 10h30 nous étions 3 dans la voiture 2 voitures comme sur l'image y a t-il vraiment un gros p^problème d'embouteillage??

1 document associé
contribution_973_Web_1.pdf

Contribution n°974 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 14 septembre 2025 à 22h38

Route actuelle tres passante en période estivale.
Le tronçon entre Sartilly et le croissant n'est pas le plus rassurant d'un point de vue des riverains

---

Contribution n°975 (Web)

Proposée par Philippe

Déposée le lundi 15 septembre 2025 à 07h24

Compte tenu du nombre de vehicules roulants sur cet axe une deviation de Sarilly mise en place m. Une deviation de Marcey les Greves totalement inefficace.
Il est necessaire d offrir un axe privilegiant la securité des riverains et des automobilted

---

Contribution n°976 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 15 septembre 2025 à 08h38

L'autosoliste! ! Mot tendance qui touche la liberté de chacun.
Et pour les véhicules : la bruiomologie, la vitessologie, la nombrologie,
L'énormologie, l'echappementologie.
Il faut donc garder la rd pour les autosolistes et les véhicules lents, et faire une 2 fois 1 voie pour les camions et voitures non soliste.

Contribution n°977 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 15 septembre 2025 à 08h55

Bien sûr ! Voici la traduction en français de votre article de blog :

Les changements sur la route sont-ils vraiment nécessaires ? Un point de vue local

Récemment, le conseil municipal a demandé l'avis du public concernant des projets de modernisation d'une route locale. Bien que la consultation publique soit toujours une bonne chose, je ne peux m'empêcher de me demander si ces changements sont vraiment nécessaires — du moins pour la majorité du tracé concerné.

D'après ce que je constate, la plupart de la route fonctionne parfaitement bien. La circulation y est fluide dans l'ensemble, et il n'y a pas d'embouteillages réguliers sur le tronçon lui-même. Les seuls véritables points problématiques se trouvent aux extrémités — plus précisément entre le rond-point de St Pair et la rocade qui contourne Granville.

Ces zones présentent en effet quelques soucis qu'il serait utile de régler. On y constate des embouteillages fréquents le matin et le soir, et la route y est trop étroite pour accueillir confortablement les véhicules de grande taille. De plus, le dévers du rond-point semble mal conçu, ce qui le rend difficile — voire dangereux — à franchir, surtout pour les camions et les bus.

Mais au-delà de cela ? La route ne semble pas nécessiter les types de travaux majeurs ou de modernisation qui impliqueraient probablement un coût élevé. Étant donné les contraintes budgétaires actuelles, il est légitime de se demander si un projet d'une telle ampleur est vraiment la meilleure utilisation des fonds publics, surtout quand les problèmes réels sont limités à un tronçon relativement court.

Une approche plus ciblée — qui donnerait la priorité aux améliorations là où elles sont réellement nécessaires — semblerait plus raisonnable. En concentrant les efforts (et les financements) sur les parties de la route qui posent réellement problème, le conseil pourrait résoudre les difficultés concrètes sans entreprendre de changements inutiles sur des sections qui fonctionnent déjà correctement.

Contribution n°978 (Web)

Déposée le lundi 15 septembre 2025 à 09h12

Cela fait 11 ans que nous habitons près de la route
La circulation n'a fait que augmenter ,
Nous avons une entreprise, nous avons besoin de fluidifier cette axe mais pas de l'encorger à vouloir dévier le croissant et arriverons au rond point de la cci notre axe sera encore plus dangereuse

Il faut faire un vrai plan en contournement bien plus loin que la cci et surtout relier le reste qui a déjà ete fait
C'est de l'argent public mis en l'air et donc nos impôts !

Oui à la 4×4 granville avranches

Contribution n°979 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 15 septembre 2025 à 09h38

Pour l'aménagement de l'axe routier Avranche Granville afin de sécuriser enfin ce trajet que j'utilise régulièrement.

Contribution n°980 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 15 septembre 2025 à 09h51

Depuis vingt ans que j'emprunte quotidiennement la route entre Granville et Avranches, j'ai vu la circulation augmenter sans cesse au point que cet axe est aujourd'hui saturé. Les trajets se rallongent, la fatigue s'accumule, et la pollution causée par les ralentissements devient de plus en plus préoccupante.

Cette route n'est pas un simple axe local. Elle relie deux bassins de vie et d'emploi, elle dessert Rennes et Caen, et elle absorbe une part essentielle du flux touristique vers la baie, le Mont-Saint-Michel et le littoral granvillais. En été, elle est totalement congestionnée, ce qui pénalise autant les habitants que les entreprises et les visiteurs, alors même que le tourisme constitue un pilier de notre économie.

Certes, la mise en 2x2 voies représente un investissement important. Mais il faut avoir le courage de reconnaître que cet aménagement est indispensable. À force de repousser les décisions, nous dépensons déjà beaucoup d'argent public dans des études ou des petits travaux qui ne règlent rien. Le projet de 2x2 voies est la seule réponse cohérente et durable, car il permettrait de fluidifier la circulation, de réduire la pollution liée aux embouteillages, de renforcer l'attractivité de notre territoire et d'améliorer concrètement la qualité de vie de ses habitants.

Ce projet n'est pas un luxe. C'est une nécessité vitale pour accompagner le développement économique et touristique de notre région. Plus nous attendons, plus le coût augmentera et plus notre territoire sera pénalisé. Il est temps d'agir et de donner à l'axe Avranches-Granville l'aménagement à la hauteur de ses enjeux.

Contribution n°981 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 15 septembre 2025 à 10h24

Préservons les espaces naturels, faisons évoluer les mentalités pour modifier les modes de transport en proposant des solutions alternatives.

Contribution n°982 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 15 septembre 2025 à 10h33

Je suis pour une solution qui diminuera le nombre de véhicules sur cette axe : une déviation des camions et voitures par route secondaire ? Des créneaux horaires obligatoires pour éviter les bouchons ? Une route sur le tracé initial ? Mettre l'axe en sens unique avec retour par route secondaire ?
Fluidifier c'est une chose mais diminuer le nombre de véhicules c'est mieux!
Si voie express sur tracé initial, ça règle l'ensemble des problèmes

---

Contribution n°983 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 15 septembre 2025 à 10h35

Bonjour,
Je ne comprends toujours pas pourquoi le projet initial de 4 voies, le seul qui répond réellement aux enjeux, ne peut pas être réalisé. Certes il y a eu probablement des modification réglementaires mais surtout personne (département en tête) n'a cherché à obtenir des dérogations comme cela se produit notamment pour des projets anciens. Pour d'obscures raisons les maires des principales communes du Granvillais sont opposés à ce projet de 4 voies sans que l'on ne comprenne vraiment pourquoi...
Outre le gain de temps et de sécurité -que seuls celles et ceux qui n'empruntent jamais cet axe peuvent contester...- le projet de 4 voies était la contrepartie annoncée de la fusion des 2 hôpitaux. Ne pas la réaliser revient pour moi à renoncer à cet engagement. Faudra-t-il attende un décès lié au temps de trajet pour que ceci soit compris ? L'argument massue "si trajet plus rapide alors suppression des urgences" étant totalement déplacé et hors sujet (avec une bonne volonté minimum Granville peut tout à fait justifier d'un besoin d'urgence médicale en raison de son statut de station touristique...)
D'autre part comment interprétez les projets alternatifs proposés qui prétendent fluidifier le trafic à coup de ralentisseurs et de giratoires (voire de feux tricolores). C'est un peu faire insulte à l'intelligence des habitants que de leur vendre de pareils concepts...
L'argument écologie / préservation de la biodiversité est bien entendu très important mais sachant que 1 camion consomme 1 litre de gazole en plus par giratoire j'ai un peu de mal à suivre le raisonnement. Par ailleurs -et c'est une très bonne chose- je n'ai pas le sentiment que la nature soit particulièrement dégradée et menacée dans notre région (faible densité de population, urbanisation discrète, peu ou pas d'industries polluantes,...).
Economiquement cet axe est essentiel à l'activité du pays granvillais et le trafic étant ce qu'il est son niveau de dangerosité est trop élevé.
De plus la construction d'un nouvel axe libérerait totalement l'existant avec bien entendu un immense soulagement pour des riverains particulièrement exposés mais aussi cela permettrait de créer des pistes cyclables sur le tracé actuel, répondant ainsi à une demande croissante des résidents de la zone et des touristes.
Enfin que dire des terrains d'ores et déjà acquis et qui sans réalisation de la 4 voies constitueront une dépenses totalement inutile de la collectivité et donc de l'état (j'espère que personne n'imagine les revendre au prix d'achat car ce ne sera en aucun cas le cas).
Bref mon avis est simple : 4 voies ou rien car tous les projets alternatifs proposés ne sont que de vilaines rustines sur une mauvaise route...

Contribution n°984 (Web)

Déposée le lundi 15 septembre 2025 à 12h10

Il est nécessaire de concilier divers facteurs contradictoires mais qui ont chacun leurs logiques et leurs bien-fondés !
- la protection et tranquillité des riverains
- la recherche du plus faible impact carbonique dans nos déplacements
- la préservation de précieuses terres agricoles et des zones humides

A plus ou moins long terme, je ne vois pas beaucoup de solutions si ce n'est assurer des dessertes routières et ferroviaires très fréquentes avec des cars peu polluants et remettre la gare de Folligny au centre d'un nœud ferroviaire de proximité pour desservir les localités situées entre Coutances - Avranches et Granville -Vire. Je sais bien que ce n'est pas l'idéal mais pour moi, c'est "le moins pire"!

Contribution n°985 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 15 septembre 2025 à 13h12

Il faut des compromis des 2 côtés (pour ou contre la 2x2 voies) car personne n'a totalement raison et personne n'a totalement tort: Garder le tracé de la 2x2 voies en réduisant à 1X2 voies. Efficace, rapide et moins coûteux.

Contribution n°986 (Web)

Proposée par Claire

Déposée le lundi 15 septembre 2025 à 13h20

972 : De qui parlez-vous dans votre intervention; Qui citez vous ? C'est important de savoir qui s'est engagé ainsi . Merci de préciser.

Contribution n°987 (Web)

Déposée le lundi 15 septembre 2025 à 13h42

Il est urgent de revenir au tracé initial qui dessine un axe plus rapide et plus sûr pour développer et désengorger la zone de Granville. C'est nécessaire pour le tourisme, pour la fluidité des transports, pour la vie locale et l'accès aux soins.
Prenons exemple sur les bretons qui ont un réseau et des infrastructures qui permettent à tous les usagers de circuler en toute sécurité. Chez nous, tous les véhicules se retrouvent sur une même voie (tracteurs, vélos, voitures sans permis, poids lourds, ambulance, particuliers)! C'est tout simplement anarchique et anachronique. Cette région a besoin de se désenclaver: pensons aux touristes qui se retrouvent dans les embouteillages de Sartilly à l'axe Caen Rennes. Quelle image nous donnons!
Il est plu que temps de donner une image plus moderne et plus attractive à cette région!

Contribution n°988 (Web)

Déposée le lundi 15 septembre 2025 à 14h42

Encombrements réguliers de la CCI au rond-point du contournement... à contourner absolument !!!

Contribution n°989 (Web)

Déposée le lundi 15 septembre 2025 à 17h01

Pour cette concertation et après examen des documents, je considère qu'il serait extrêmement dommageable d'effectuer de nouvelles déviations sur cet axe.
La déviation de Sartilly au fort impact sur les terres agricoles et naturelles, avec perte de biodiversité importante, pouvait éventuellement se concevoir.
La déviation de Marcey les Grèves est une catastrophe écologique et d'une inutilité totale puisque très peu utilisée.
Concernant le hameau de la Havaudière, cela permettra de provoquer un ralentissement.
En amont et en aval, rétablir la voie de doublement à la sortie de ce hameau vers Sartilly, et installer sur l'existant d'autres voies de doublement.
Entre le Croissant et la havaudière, prévoir également une voie de doublement de véhicules lents.
Concernant toute la zone du Croissant, et afin de ne pas pénaliser les commerces, une recherche de sécurisation et de fluidité du traffic doit être réalisé sur l'existant. Aucune déviation vers l'Est .
Prévoir pour les habitats proches des travaux d'insonorisation des bâtiments, c'est possible.
Quand aux chiffres de trafic il faut plutôt se baser sur ceux de la préfecture que ceux farfelus et non justifiés de diverses associations et structures.

Contribution n°990 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 15 septembre 2025 à 17h04

apres avoir pris connaissance des documents nous apportons notre soutien au projet A sur la zone du croissant au projet B sur la zone de la havaudiére et au projet B sur la zone Sartilly Marcey les Greves

---

Contribution n°991 (Web)

Déposée le lundi 15 septembre 2025 à 18h29

Au 20e siècle, on goudronnait (=artificialisait) la France, c'était l'époque du tout-voiture.
Au 21e siècle heureusement on pense autrement = essai de contenir l'artificialisatiion, et recours aux solutions COLLECTIVES = train, tram, navettes... qui dévorent moins d'espace et entraînent moins de pollution. J'espère que sur cette liaison Granville-Avranches on va se comporter en gens du 21e s, et qu'on va rechercher plus de collectif. Pensons à l'avenir de nos enfants.

Contribution n°992 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 15 septembre 2025 à 19h47

Je donne mon avis.....
Mais..?..... A quoi cela sert il ?
Depuis 50 ans on nous promet une 4 voies entre Avranches et Granville
C'est d'ailleurs ce que disent tout les contributeurs
Donc : pipo
Vous vous cachez derrière votre petit doigt
Un grand semblant de démocratie et de consultation
On connaît d'avance le résultat
Vous êtes franchement trop nuls

Contribution n°993 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 15 septembre 2025 à 19h58

Que pensez vous faire pour les habitations (dépourvus de contournement) pour que nous puissions nous ,mais surtout nos enfants, sortir rentrer chez nous en toute sécurité . Les hameaux tels la ville, laleu où la circulation est dense, pourront'ils bénéficier d'une régulation à 70 KLM heure voir 50 ? Toujours en lien avec la sécurité.

Contribution n°994 (Web)

Déposée le lundi 15 septembre 2025 à 20h15
Moins de 1 000 contributions !!!???!!!...

Votre consultation n'interresse personne sauf vous.

Le vrai enjeu concerne le devenir de l'axe Granville-Avranches

Ce à quoi ont, d'ailleurs, répondu la plupart des contributeurs en rappelant les promesses d'une 4 voies.

C'est la seule alternative pertinente et pérenne.

Contribution n°995 (Web)

Proposée par Jacques
Déposée le lundi 15 septembre 2025 à 20h17

Je suis utilisateur occasionnel de l'axe Granville-Avranches avec ma voiture personnelle. Il m'arrive de prendre le bus.
J'ai été utilisateur régulier entre 2007 et 2023 de cet axe du fait d'un emploi basé à Rennes.
Pendant ces nombreuses années, sur cette route, j'ai été tributaire des aléas (météo, engins à la période des maïs, veille de ponts, saison des vacances, travaux et déviations) : j'ai toujours pris mon mal en patience en anticipant et en prévoyant entre 5 et 10 minutes de battement.
Je considère donc que ce n'est pas à la collectivité et à la nature de faire les frais de ce qui ressort pour moi plutôt de l'organisation personnelle.
Si la circulation est intense en été : je pars plus tôt ou je prends le train ou le bus si possible.
Il est fréquemment question de bouchons dans les contributions : ne devrait-on pas plutôt parler de ralentissements ?
.....
Je comprends le désarroi des riverains qui subissent le trafic
Toutefois, je crois qu'il est nécessaire d'envisager en priorité les solutions permettant de faire baisser le trafic plutôt que d'envisager d'abord des aménagements.
Des alternatives doivent être proposées :
davantage de trains Avranches - Granville
aménagement de la gare de Folligny
davantage de bus en semaine
le système covoistop à favoriser et à développer
des aménagements cyclables sécurisés pour faciliter les courts trajets (vélo-travail) entre St Pair et Granville par exemple (désengorgement de la zone du Croissant)
un système de covoiturage interne aux entreprises (ou inter-entreprises) situées aux extrémités de cet axe à mettre en place pour inciter les automobilistes à s'organiser et éviter l'auto-solisme.
En 2025, il me semble important de ne plus penser le trafic routier comme il y a 10 ou 20 ans. Le dérèglement climatique est bien présent. Il nous faut plutôt penser reboisement qu'asphalte, biodiversité que voiture. Les terres agricoles doivent être préservées.
A l'issue de cette consultation, il serait intéressant à mon avis de connaître les chiffres concernant :
le nombre d'entreprises qui ne se seraient pas installées dans le Granvillais du fait d'un manque d’infrastructures routières
le nombre d'entreprises qui ne peuvent pas recruter du fait d'un axe routier "saturé"
le nombre de personnes qui ont été mises en danger sur le plan des secours (Samu, pompiers, etc) du fait d'un axe routier "saturé"

Cordialement

Contribution n°996 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 16 septembre 2025 à 06h22

Bonjour
J'utilise cet axe tous les jours, Quelle galere.. en terme de recrutement c'est également un frein important. Personne ne souhaite utiliser cet axe. Du coup une vraie problématique pour trouver du personnel qualifié sur le territoire de granville.

Contribution n°997 (Web)

Déposée le mardi 16 septembre 2025 à 06h30

Actuellement, la route "Granville-Avranches", dans les deux sens, est un flux ininterrompu de véhicules de toutes sortes : gros camions de transport de marchandises, d'approvisionnements de chantiers, de cars, d'ambulances, de voitures d'usagers qui empruntent cette route quotidiennement pour leur travail.
Les ralentissements et les bouchons sont monnaie courante, entraînant des retards de livraisons, de rendez-vous, particulièrement dans les hôpitaux. Je pense aux nombreux véhicules de transport "en urgence" de malades ou de blessés, qui peuvent mettre jusqu'à une heure de temps pour faire 27 km !
Oui, il y a urgence à réaliser la "4 voies" !
Et merci aux élus d'entendre et de comprendre les usagers et surtout d'avoir la détermination de réaliser cette "4 voies" justifiée.

Contribution n°998 (Web)

Déposée le mardi 16 septembre 2025 à 06h38
Adresse postale : Granville

La 2x2 voies est de première nécessité ; à tous les commentaires, j'ajouterai que, pendant TOUTES les périodes de vacances, les mouvements de population entraînent encore plus de circulation sur cette route qui devient alors une vraie galère et peut s'avérer très dangereuse.

Contribution n°999 (Web)

Déposée le mardi 16 septembre 2025 à 08h28

Voilà la fin de cette concertation, les commentaires également. Le sud manche n'est pas une exception. Partout en France les problèmes sont les mêmes voir bien pire. Je me souviens en avoir discuter avec un député Alain Cousin il y a 20 ans alors il a convenu que de partir 5 Minutes plus tot pour un RDV cela pouvais.. résoudre les problèmes . Partout les zones touristiques subissent une surfréquentation ce n'est par pour cela qu'il faut faire de 2x2v partout. Nous répétons les élus mettez vous autour de la table et travailler de concert sur l'ensemble des mobilités comme cela ce fait ailleurs pour réduire les voitures sur les routes et que le département mette en chantier l'aménagement de la D673 le plus rapidement possible. Il compris le pistes cyclables en site libre. Le trail train. Les bus plus fréquents. Proposé que le département isole les maisons le long de cette route et pose des bitumes adapté au bruits et filtrant comme dans les grandes villes.. tout est a faire avec un argent minimum que sera consacré au réseau secondaire qui en a bien besoin.

Contribution n°1000 (Web)

Déposée le mardi 16 septembre 2025 à 08h28

Voilà la fin de cette concertation, les commentaires également. Le sud manche n'est pas une exception. Partout en France les problèmes sont les mêmes voir bien pire. Je me souviens en avoir discuter avec un député Alain Cousin il y a 20 ans alors il a convenu que de partir 5 Minutes plus tot pour un RDV cela pouvais.. résoudre les problèmes . Partout les zones touristiques subissent une surfréquentation ce n'est par pour cela qu'il faut faire de 2x2v partout. Nous répétons les élus mettez vous autour de la table et travailler de concert sur l'ensemble des mobilités comme cela ce fait ailleurs pour réduire les voitures sur les routes et que le département mette en chantier l'aménagement de la D673 le plus rapidement possible. Il compris le pistes cyclables en site libre. Le trail train. Les bus plus fréquents. Proposé que le département isole les maisons le long de cette route et pose des bitumes adapté au bruits et filtrant comme dans les grandes villes.. tout est a faire avec un argent minimum que sera consacré au réseau secondaire qui en a bien besoin.

Contribution n°1001 (Web)

Déposée le mardi 16 septembre 2025 à 08h29

Voilà la fin de cette concertation, les commentaires également. Le sud manche n'est pas une exception. Partout en France les problèmes sont les mêmes voir bien pire. Je me souviens en avoir discuter avec un député Alain Cousin il y a 20 ans alors il a convenu que de partir 5 Minutes plus tot pour un RDV cela pouvais.. résoudre les problèmes . Partout les zones touristiques subissent une surfréquentation ce n'est par pour cela qu'il faut faire de 2x2v partout. Nous répétons les élus mettez vous autour de la table et travailler de concert sur l'ensemble des mobilités comme cela ce fait ailleurs pour réduire les voitures sur les routes et que le département mette en chantier l'aménagement de la D673 le plus rapidement possible. Il compris le pistes cyclables en site libre. Le trail train. Les bus plus fréquents. Proposé que le département isole les maisons le long de cette route et pose des bitumes adapté au bruits et filtrant comme dans les grandes villes.. tout est a faire avec un argent minimum que sera consacré au réseau secondaire qui en a bien besoin.

Contribution n°1002 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 16 septembre 2025 à 08h39

L’utilisateur occasionnel ne peut comprendre l’utilisateur qui est sur cet axe au quotidien .je ne suis pas en vacances, je covoiture et cette route est pénible. Je vais faire des démarches pour me rapprocher de mon lieu d’habitation en espérant y trouver du travail. Je comprends les panneaux à l’envers. Rien n’est fiable et les promesses ne sont pas tenues. C’est exaspérant ! !
Je soutiens l’axe rapide sur les terres acquises mais ???? 20 klm, ce n’est pas 200 et la nature peut être respecté.

Contribution n°1003 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 16 septembre 2025 à 09h32

Pour répondre à 999, 1000, 1001 : dans vos 3 propositions identiques pour occuper l'espace des contributions vous avez oublié 3 outils pour "protéger" les riverains : le masque à gaz contre la pollution, le véhicule ELECTRIQUE blindé pour sortir ou entrer chez eux et le drone pour emmener les enfants à l'école sans risquer leur vie aux arrêts scolaires. Mais c'est vrai, j'oubliais que vous prônez d'abord la destruction des riverains.

Contribution n°1004 (Web)

Déposée le mardi 16 septembre 2025 à 09h49

Bonjour et merci pour cette consultation préalable.
Pour l'ensemble du projet, compte tenu du maillage routier existant il faudrait moderniser ce qui existe déjà en développant davantage des moyens de transports collectifs pour réduire le flux des voitures individuelles (plus de bus, covoiturage entre particuliers et au sein des entreprises, développement de pistes cyclables etc.)
Ce n'est pas une lubie, ça fonctionne et le monde de demain tend vers ça.
Aménager d'autres contournements c'est fractionner davantage les zones naturelles et agricoles au détriment de l'environnement et de la paysannerie. En somme le paysage normand se retrouverait engoncer dans un filet de route disgracieux.
Pensons mieux.

Contribution n°1005 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 16 septembre 2025 à 09h55

Hé oui les victimes de cet axe , les premiers à subir les désagréments, nous pour qui le temps n’est pas notre problème! Nous qui subissons le bruit, les gaz des pots d’echappement, les incivilités de certains utilisateurs, l’insécurité au quotidien en lien avec le nombre des véhicules divers et variés de cet axe, nous ne pouvons accepter certains propos irrespectueux envers la race humaine que nous sommes.
Personnellement j’attends l’axe rapide derrière nos habitations de surcroît sur des terres acquises, seule solution durable .

Contribution n°1006 (Web)

Déposée le mardi 16 septembre 2025 à 11h26

Je n’interviens plus dans le débat public depuis que j’ai cessé mes engagements politiques.
Mon nom ayant été cité, je souhaite donner quelques précisions.
L’intérêt général n’étant pas la somme des intérêts particuliers, la décision du décideur politique n’est jamais facile…
J’ai toujours été favorable à la réalisation d’une 2X2 voies entre Granville et Avranches, pourquoi ?
- Je me suis souvent impliqué pour developper l’activité économique du pôle granvillais pour générer toujours plus d’emplois au-delà du tourisme, l’implantation des Ets MILLET, du second pôle du Normandy à proximité du Centre hospitalier…
Cela passe par un désenclavement routier (y compris ferroviaire), il s’agit d’une demande de l’ensemble des acteurs qui créent de la richesse, donc de l’emploi.
- Lorsque les services de l’État ont (légitimement) décidé du transfert d’une partie des services de la maternité (les accouchements) à Avranches pour assurer la sécurité des parturientes et des bébés , les pouvoirs publics, au sens large, ont considéré que cela avait d’autant plus de sens que la décision de l’axe routier en2X2 voies était actée au CG50.
En effet, mettre 5’ ou 10’ de plus pour rejoindre les 2 villes n’est évidemment pas un problème si la sécurité est assurée (ce qui n’est pas le cas aujourd’hui) mais pour un transfert sanitaire de patient, cela peut être VITAL.
La politique, c’est rendre possible ce qui est souhaitable pour servir l’intérêt général… de plus, il n’est pas interdit de tenir les engagements pris.

Alors, les citoyens retrouveront (peut-être ?) de la considération pour leurs élus ?
Notre démocratie vit une période très difficile, sauvons-là en étant crédibles.

Contribution n°1007 (Web)

Déposée le mardi 16 septembre 2025 à 11h30
Bonjour

pas de 4 voix à faire car destruction de l environnement et nuisance pour d autres personnes ,
par contre , il faut développer le transport électrique n, trouver des idées innovantes .

dans 5 ans , il y aura sans doute beaucoup de véhicules éléctriques et les nuisances ne seront pas les mêmes .

merci de regarder ce que font les bretons , plus intelligents que nous .

cordialement

c ortmans

Contribution n°1008 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 16 septembre 2025 à 11h48

En retour à la personne membre de plusieurs associations écologiques qui a déposé les 3 contributions identiques, 999,1000 et 1001.
C'est pour inverser les statistiques...et de plus,ce n'est pas très écologique!!
Arrêtez de vous acharner sur les riverains de l'axe actuel, ils défendent leur santé, leur sécurité, leur bien.
Ils ont acheté en ayant connaissance du projet de la 2x2 voies Granville-Avranches, de plus, le tracé retenu pour ce projet était connu depuis 2002. On sait que vous cherchez à protéger vos copains et copines qui se sont installés sur et à proximité du tracé de la 2x2 voies (2009,2012,2013,2019), et comme par hasard, ils ne sont plus concernés dans le cadre des nouvelles propositions d aménagements, surtout sur Saint-Pair.
Ce qui leur permet de faire de belles opérations immobilières!! n'est-ce pas!! Tout ça, sous couvert de l'écologie,de la préservation de l'environnement !!! La bonne blague.
Au fait, c est bien une association que vous représentez qui a attaqué par 2 fois,la DUP de 2006 et qui a été débouté fin 2009...
Ça interpelle votre acharnement à vouloir défendre des aménagements à minima et raser les maison des riverains pour élargir la route. Il est vrai que vous n'avez plus le monopole, aujourd'hui, vous avez en face, des associations qui défendent le projet de la 2x2 voies pour l'intérêt général et des riverains qui défendent leurs intérêts, ce qui est légitime, car ils se sentent trahis et lésés.
La vérité sur vos actions finira bien par éclater au grand jour.

Contribution n°1009 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 16 septembre 2025 à 14h41

Super je suis bretonne! Mais c'est quoi tout ça ? Certains défendent des intérêts indirectement personnels ? J'etais presente aux reunions publiques mais apriori il y a des informations cachées ! Dommage car la transparence aide a comprendre.comme je suis bretonne je défend les intérêts d'une voie rapide. Je ne
comprends pas pourquoi ce projet commencé s'est arrêté surtout pour 20 KLM restant. S'il avait été terminé, le contournement d'avranches fonctionnerait.
Je souhaite que ce projet se réalise même si je ne viens qu'occasionnellement

---

Contribution n°1010 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 16 septembre 2025 à 14h45

Je regrette l'absence de réflexion globale sur les mobilités alternatives et décarbonées (train, bus, covoiturage, vélo, multimodalité), à l'échelle du bassin Granville/ Avranches, en contradiction avec les objectifs de réduction des gaz à effets de serre auxquels sont engagés État et collectivités. Ce volet doit être traité. Merci.

Contribution n°1011 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 16 septembre 2025 à 14h52

Etant donné l'augmentation incessante du trafic routier, la liaison Granville Avranches nécessitera tot ou tard deux fois deux voix en continu.Toute autre demi solution ne sera qu' au
final un surcout inutile.Envisager éventuellement un péage sur cet axe avec un système de paiement préférentiel pour les usagers quotidiens.

Contribution n°1012 (Web)

Déposée le mardi 16 septembre 2025 à 15h38

Je soutiens le projet de voie rapide entre Granville et Avranches. Le besoin s'en fait cruellement sentir, étant donné le flux important de circulation, pour :
- Désenclaver économiquement le sud Manche
- Rendre la vie des riverains et des usagers à nouveau supportable
- Pouvoir rejoindre facilement les infrastructures hospitalières
- Pouvoir rejoindre facilement l'autoroute A84 vers le sud
- Améliorer la sécurité sur ce parcours devenu dangereux du fait du trop grand flux de véhicules
- Réduire la production de gaz à effet de serre produite dans les embouteillages.

Contribution n°1013 (Web)

Déposée le mardi 16 septembre 2025 à 18h12

Je suis contre une 2 X 2 voies entre Granville et Avranches considérant qu'il faut mettre fin au "tout voiture" et éviter de créer des ouvrages inutiles comme ce qui a été fait pour la déviation de Marcey les Grèves.
Je trouve plus judicieux de procéder ponctuellement à des aménagements dans les secteurs en tension comme la traversée de la Havaudière.

Contribution n°1014 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 16 septembre 2025 à 18h14

Le département nous a vendu du rêve depuis de nombreuses années, cela fait 30 / 40 ans que la population du sud manche attends cette route à 4 voies.
La vrai question est combien d'argent investi en études, en acquisition de terrain, en travaux connexes etc..
Le contribuable que je suis, attends que vous nous informiez du montant de cette dépense publique.

Contribution n°1015 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 16 septembre 2025 à 21h04

Je sais que je ne répond pas à votre contribution...
Mais elle ne correspond pas à la demande des usagers, des riverains....
.....4 voies IMPÉRATIVEMENT

Contribution n°1016 (Web)

Proposée par ANDRE
Déposée le mardi 16 septembre 2025 à 22h20

Nous sommes confrontés à un dérèglement climatique qui nécessite de revoir nos modes déplacement de façon urgente.
Le contournement des trois secteurs nécessite de gros travaux qui vont dégrader encore plus notre environnement .

La circulation routière va être facilitée et donc encouragée.
Il serait donc préfèrable d' aménager l' axe existant et de favoriser dans le même temps l' utilisation d' autres modes de transport comme le vélo en construisant ders voies sécurisées.
Je soutiens donc la variante C pour le croissant
la variante A pour la Havaudière
la variante B pour le tronçon Sartilly Marcey

Contribution n°1017 (Web)

Proposée par ANDRE
Déposée le mardi 16 septembre 2025 à 22h22

Nous sommes confrontés à un dérèglement climatique qui nécessite de revoir nos modes déplacement de façon urgente.
Le contournement des trois secteurs nécessite de gros travaux qui vont dégrader encore plus notre environnement .

La circulation routière va être facilitée et donc encouragée.
Il serait donc préfèrable d' aménager l' axe existant et de favoriser dans le même temps l' utilisation d' autres modes de transport comme le vélo en construisant ders voies sécurisées.
Je soutiens donc la variante C pour le croissant
la variante A pour la Havaudière
la variante B pour le tronçon Sartilly Marcey

Contribution n°1018 (Web)

Déposée le mardi 16 septembre 2025 à 23h10

Une quatre voies entre Granville et Avranches est indispensable notamment pour transporter en urgence des personnes vers l'hôpital d'Avranches (AVC, infarctus…..)
Messieurs les décideurs prenez la place d'un malade qui est dans un embouteillage un dimanche en fin d'après-midi et qui espère arriver à temps à l'hôpital d'Avranches pour être sauvé. Le gyrophare de l'ambulance dans les bouchons ne solutionnera pas le problème.
Pensez aussi à l'argent public déjà dépensé
La circulation est tellement dense dans les deux sans qu'il est impossible d'effectuer des dépassements sans danger.

Contribution n°1019 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 17 septembre 2025 à 07h41

Bonjour
Je travaille quotidiennement sur Avranches et j'habite Yquelon. Cette route est vraiment pénible en termes de fluidité, possibilités /sécurité des dépassements, multiplicité des contrôles vitesse...On peut rester 10 kilomètres derrière un tracteur ou voiturette sans pouvoir dépasser en toute sécurité. Cette situation de blocage conduit à des comportements et dépassements agressifs/ dangereux de personnes excédées.
Les habitants d'Avranches ne viennent pas régulièrement sur Granville et inversement à cause de ces infrastructures dépassées, la mobilité des touristes du Mont Saint Michel est facilitée pour aller vers Saint Malo mais aucunement vers la Manche et Granville en particulier. Ce tronçon de route est à l'image de la dynamique du sud Manche en particulier, un dynamique de cambrousse encaissée.

Contribution n°1020 (Web)

Proposée par MARIE-HELENE
Déposée le mercredi 17 septembre 2025 à 09h25

Un aménagement sérieux de l'axe Avranches-Granville est plus qu'urgent, d'abord pour la sécurité des utilisateurs et pour fluidifier le trafic.
Il est indispensable de réaliser au plus vite les aménagements prévus dans le tracé initial pour relier les deux contournements (celui de Marcey et celui de Sartilly). L'Aménagement de la Havaudière ne sera efficient que si l'on crée une nouvelle route, évitant le hameau et permettant aux riverains de retrouver une certaine sérénité et une grande sécurité (donc variante B). Actuellement, circuler à vélo sur ce secteur relève de l'inconscience.
La zone du croissant est totalement engorgée le matin , le soir et plus encore en période de vacances. La variante C, aménagement sur l'existant est à exclure totalement, car elle ne résoudra rien. La variante B, , moins couteuse que la variante A , permettrait de désengorger un partie ce secteur.
Si l'on veut que le Granville soit attractif sur le plan économique et touristique , il est urgent d'agir au plus vite et le délai de 2028-2030 n'est pas entendable , notamment pour les riverains de la Havaudière et du Thar.
Je vous remercie de la prise en compte de cette contribution

Contribution n°1021 (Web)

Déposée le mercredi 17 septembre 2025 à 10h10

8h30 Circulation intense rond point nord sartilly . Personne ne s'inquiète de le non sécurité pour nos enfants !
Sartilly st pierre langer avec ses nombreuses habitations , souhaite revenir sur le tracé initial (peu d'impact écologique,) .rond point nord de sartilly le terrassement est fait sur une partie et les plantations réalisées sont déjà grandes.
A ce stade il faut poursuivre pour finaliser ce projet mûrement réfléchis et qui pour certaines raisons méconnues s'est trouvé bloqué.
Ce projet reconnu d'intérêt public le reste d'autant plus aujourd'hui avec l'augmentation et le mélange des véhicules usagers de cet axe.
Je n'envoie pas de photos car cette circulation est évidente.
Je souhaite la reprise du tracé initial.
Merci

Contribution n°1022 (Web)

Déposée le mercredi 17 septembre 2025 à 13h00

Bonjour,
J'ai eu l'occasion d'emprunter et j'emprunte encore occasionnellement l'axe routier Granville-Avranches. Mon dernier déplacement récent, le mardi 16 septembre pour me rendre à Sartilly au départ e Granville, a été une galère. Trente cinq minutes (35') pour quelques kilomètres. Explications : trop de lignes continues infranchissables, limitation de vitesse à 80 km/h avec des automobilistes qui roulent parfois en dessous de cette vitesse, radars : deux fixes et un de chantier d'où de la queue leu-leu parce que les gens craignent la faute, le danger ... L'élargissement des voies dans le cadre de "partageons la route" n'est pas vraiment pertinent : dépasser un gros tracteur muni d'une aussi dominante remorque de maïs contraint quasiment tout le temps à mordre "copieusement" la ligne blanche. Je comprends davantage l'agacement des usagers de cet axe notamment en fin de journée avec les retours scolaires et professionnels. Davantage usager de l'axe Granville - Villedieu, via "Le Repas" (Folligny), je suis tenté de dire que cet axe - moins contraignant certes je l'admets que celui de Granville-Avranches - n'est guère mieux : là encore deux radars fixes (Saint-Planchers) et Saint Jean Des champs (cramé pour la 3ème fois d'ailleurs), les lignes continues en nombre font que parfois se rendre à Granville demande un peu de temps. Lorsque "des spécialistes de la Sécurité Routière" affirment que la différence entre le 80 et 90 km/h se résume à très peu de minutes, eh bien je peux affirmer que ce n'est pas toujours la cas, loin de là. Mêmes explications que pour l'axe Granville-Avranches. Puisque nous avons la possibilité de donner notre avis, voilà je l'ai fait.
Cordialement,
Christian LEMENAGER, Folligny.

Contribution n°1023 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 17 septembre 2025 à 14h01

Je suis industriel local
J'ai eu à recevoir des personnes de toutes origines Notre enclavement étonne choque On ne peut pas prétendre rester dans la dynamique économique générale qui est aujourd'hui celle de la plupart des pays et sur tous les continents

sans faciliter l’accessibilité
Nos jeunes migrent en ville
Pourtant nous avons à faire valoir des arguments de qualité de la vie
Conjugons modernité et respect de nos belles environnement
Le futur a besoin de réseau de communication fiables modernes faisons enfin cette 4 voie si longtemps retardée et maintenons des emplois de qualité perrens sur notre territoire
Donnons envie à nos jeunes d’habiter leur région
Pour cela le projet de 4 voie sera un déterminant fort

Contribution n°1024 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 17 septembre 2025 à 14h49

Contourner les routes existantes et en créer de nouvelles ne réglera rien si l'on est coincé derrière une voiturette, un tracteur, un scooter. Les embouteillages sont liés au trafic mais aussi à l'impossibilité de doubler ces véhicules lents que l'on est forcés de suivre sur des kilomètres... Il faut, sur chaque tronçon où c'est possible, doubler la voie, construire des créneaux de dépassement pour fluidifier la circulation. Un détour sur une 2x1 voie ne fera qu'allonger les temps de trajet.

Contribution n°1025 (Web)

Proposée par Hélène
Déposée le mercredi 17 septembre 2025 à 15h05

Famille d'agriculteurs : Notre famille vit depuis plusieurs générations sur cette route. Notre maison de Saint Pair, qui a aujourd'hui 200 ans, est le siège social de notre exploitation agricole. Elle a une valeur familiale et sentimentale immense, mes enfants sont la 7ème génération, et nous avons bâti toute notre vie.
Nous avions commencé la construction d'une maison à Saint Aubin des Préaux, sur le lieu de notre exploitation agricole, mais nous avons dû y renoncer :
- à cause de la distance réglementaire à respecter avec les bâtiments d'élevage (moins de 100 m ce n'est pas possible),
- Après un accident vasculaire cérébral que j'ai eu en 2011,
- parce que nous vieillissons et avons besoin de rester dans notre maison familiale, proche de tout. Saint Pair sur mer est la ville natale de mon mari, et nous l'aimons. Nous sommes attachés à ce territoire et voulons continuer à y vivre dans de bonnes conditions.
Mon gendre reprend l'exploitation familiale et un de nos fils qui est actuellement en études va le rejoindre à la fin de ses études agricoles. Nous sommes fiers que nos enfants reprennent notre exploitation.
Aujourd'hui, on nous dit presque : "Si vous n'êtes pas contents, partez!"
Mais pourquoi devrions-nous abandonner cette maison, notre histoire, notre patrimoine?
Nous avons déjà été expropriés des terrains que nous avions, pour la création d'une zone artisanale. Cela suffit!
Notre maison étant le siège social de notre exploitation, pendant les corvées agricoles, lors des ensilages, plusieurs tracteurs et remorques et ensileuse se garent dans notre cour ou le long de la route. Les agriculteurs viennent nous aider, partagent le repas chez nous, comme le veut la tradition agricole. Quand ils repartent dans les champs, les manœuvres sont difficiles sur la route, ils gênent la circulation. Au lieu de compréhension, nous recevons klaxons, insultes et mécontentement de certains automobilistes. Pourtant, nous travaillons comme tout le monde et nous faisons vivre la population. Avec toutes les contraintes, que nous subissons, nous continuons de travailler la terre, même si parfois, nous avons envie de baisser les bras.
Les petits projets de déviation proposés par le département ne désengorgera pas la route actuelle et nous, les riverains, continuerons à subir :
- le bruit, la pollution, les difficultés de circulation, les problèmes de sécurité pour nous, les riverains, nos enfants, nos animaux.
Par ailleurs, le contournement de Sartilly interdit les tracteurs sur la 2x2 voies, c'est une départementale. Nous sommes donc obligés de passer dans Sartilly, sur des voies rétrécies avec pistes cyclables et des ronds points mal adaptés à nos engins agricoles ou même les tracteurs de travaux publics.
Quand allez-vous arrêter de vous en prendre aux agriculteurs qui travaillent et qui nourrissent la population?
Nous demandons un véritable contournement, comme celui réfléchi en 2006, et non de simples rustines qui ne résolvent rien.

Contribution n°1026 (Web)

Proposée par Virginie

Déposée le mercredi 17 septembre 2025 à 20h13

Bonjour,

Mon fils a pris tous les jours le bus Avranches-Granville pour aller au lycée, matin et soir. Il n'a jamais eu aucun problème pour arriver à l'heure au lycée. Pas un retard (à part ses quelques pannes de réveil). J'ai donc pu constater que les désagréments rencontrés par certains automobilistes (suivre un tracteur, une voiturette, se trouver "ralenti" pour certaines raisons) se trouvent sans conséquence directe pour un trajet régulier en bus.

D'autre part, que les riverains n'aient pas la vie facile à proximité d'une route, je le comprends aussi, mais il est difficile de croire que l'installation des riverains dans ces zones se serait faite en spéculant sur les promesses d'éventuels contournements un jour. Or, construire des routes pour déplacer les voitures dans d'autres zones aura forcément un impact sur d'autres riverains, ailleurs. On déplace donc le problème.
L'urgence est écologique. Les années à venir doivent être consacrées à préserver ce qu'on peut encore. Détruire les habitats naturels, faciliter les transports routiers revient à mettre une pièce de plus dans la machine de l'emballement climatique.
Ni le développement des zones d'activité, ni le surtourisme ne nous permettront de vivre mieux dans 20 ans, au contraire.
Ainsi, pour cette concertation, je choisis la variante C pour la zone du Croissant, la variante A pour la Havaudière, la variante B pour Sartilly.

Contribution n°1027 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 17 septembre 2025 à 20h32

Je soutiens le projet du département d'aménager la route actuelle.
Je souhaite l'abandon définitif d'une 2X2 voies ou 2X1 voies, dévastatrices de terres agricoles et trop coûteuses.
Ces projets d'un autre temps pourraient au mieux avec toutes les autorisations nécessaires voir le jour dans 15 ans.
A l'inverse avec son projet, le département est en mesure de démarrer une 1ère phase de travaux dès 2026, nous permettant d'avoir les bénéfices visibles rapidement.

Contribution n°1028 (Web)

Proposée par Celine

Déposée le mercredi 17 septembre 2025 à 21h12

Réponse au 1026
Les riverains sont sur cette route depuis longtemps et ce sont eux qui sont tributaire des usagers dont le nombre ne cesse d'augmenter.
J'allais à l'école en vélo sur cette route et aujourd'hui mes enfants ne peuvent pas en lien avec une insécurité qui se veut grandissante.

Contribution n°1029 (Web)

Déposée le mercredi 17 septembre 2025 à 21h22

je m´oppose à ce projet de construction de cet axe qui détruit massivement les paysages bocagers de Normandie, et constitue un non-sens absolu en terme d´écologie (parcellisation des territoires, mise en danger de la biodiversité, imperméabilisation totale d´importantes surfaces) et de qualité de vie pour les habitants (bruit, pollution, menaces pour la santé).
Quand les élus (autistes?) proposeront-ils des moyens de transport collectifs adaptés au lieu de continuer à promouvoir les camions et l´automobile?

Contribution n°1030 (Web)

Déposée le mercredi 17 septembre 2025 à 21h52

Je suis très favorable à la réalisation d'une 4 voies entre Granville et Avranches . Elle aurait dû être réalisée depuis de nombreuses années : en tenant compte de l'augmentation de la circulation et surtout de la nécessité de rejoindre rapidement l'hôpital d'Avranches.

Contribution n°1031 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 17 septembre 2025 à 21h55

Non à la 2x2 voies.
L'ère du tout-pour-l'automobile est terminée; ses dévastations écologiques locales et globales sont immenses.
Cette concertation ne doit pas se transformer en marche forcée vers des aménagements relevant d'un modèle périmé, nocif, localement dévastateur pour les écosystèmes (vallée du Thar, bocage).

Seuls des choix relevant des modes doux sont désormais acceptables.
La Manche a la chance de conserver un territoire préservé, herbager, riche en haies, vieux arbres, zones humides, autant d'atouts pour des services écosystémiques en bon état et robustes face au dérèglement climatique.
L'endommager est suicidaire.

Contribution n°1032 (Web)

Proposée par Sophie
Déposée le mercredi 17 septembre 2025 à 23h16

Non à la 2x2voies!
Projet d'une époque du tout bagnole, et du macadam.
Projet inutile car la route actuelle est très rarement voire jamais saturée.
Projet irresponsable quand la biodiversité s'effondre, que l'air n'est plus jamais bon, que les tempêtes deviennent fréquentes, que les haies sont martyrisées par les épareuses quand elles ne sont pas arasées, que les arbres dans la Manche sont peu nombreux .....
Ce projet est une hérésie!!!!

Contribution n°1033 (Web)

Proposée par Francoise
Déposée le mercredi 17 septembre 2025 à 23h19

Arrêtons les routes ...elles détruisent tout sur leur passage ...on va devoir arrêter les voitures
L'avenir ce n'est pas de continuer ce que nous avons fait jusqu'à maintenant... tout détruire a coup de produits chimiques et de beton ...pour gagner quelques minutes . Les voitures gagnent encore ! Développons le train plutot ...
Toutes ces terres arables qui vont être sacrifiées sur l'autel de la bagnole! Les habitats naturels ,les animaux ,les insectes dont on a déjà a déplorer 70% de pertes ? Il nous faut arrêter d'impacts notre environnement ...et ça commence maintenant...
La nouvelle voie d'accès est vide un désastre !
STOP !
Pour quelques uns on va impacter le vivant , et le bien général ! Que nous paierons tous et nos descendants avec nous !
NON ! Pas d'autres routes !

Contribution n°1034 (Web)

Déposée le mercredi 17 septembre 2025 à 23h21

Oui à un aménagement respectueux de l'environnement.
Contournement des zones habitées, aménagement de pistes cyclables.
J'emprunte cette route régulièrement, ce n'est pas l'enfer.
Protégeons les riverains.

Contribution n°1035 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 17 septembre 2025 à 23h45

L'axe avranches granville est en ligne droite c'est pourquoi je n'utilise pas la déviation de marcey les grèves par contre je prends celle de sartilly. Si certains points sont difficile, il serait bon que la déviation soit intéressante pour être utilisée.
Je ne comprends pas comme pour l'axe granville villedieu que le département ne rachète pas les habitations lorsqu'elles sont en vente. depuis le temps cela aurait permis un agrandissement possible de la voie.
Pour moi, il y a un nombre de personnes qui sont seules dans leur voiture trop important, un covoiturage peu être bénéfique pour tous.

Contribution n°1036 (Web)

Proposée par Pierre-Yves

Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 00h47

Bonjour à tous,
Il est tout simplement incompréhensible, compte tenu de tout ce que l'on sait, de s'engager dans un tel projet. Notre futur ne peut plus accepter de tels méfaits. Nous avons de tous nous rassembler pour que nos enfants puissent continuer à respirer, heureux que l'on ait pas tout détruit. Ça suffit !
Et avec quel argent ? Quand tant d'autres secteurs en manque.
Merci

Contribution n°1037 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 01h41

Privilégions les mobilités douces : trains, transports collectifs non polluants, vélos ou 2 roues électriques. Moins de nuisances sonores, moins de pollution, moins de bouchons. Aménageons les points noirs et équipons la route existante de couloirs à vélos sécuriser. Nulle besoin de la 2×2 voies qui ne fera qu'augmenter les nuisances pour les riverains.

Contribution n°1038 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 08h04

Beaucoup de contributions se positionnent en faveur d'une 2x2 voies, il me semble que c'est hors sujet. Ce projet a été annulé parce qu'il n'était pas conforme au droit environnemental et c'est très bien ainsi. Le projet proposé par le département est plus respectueux et adapté au futur. Nous devons limiter nos impacts pour les générations futures, c'est pourquoi je suis favorable aux aménagements les moins impactants Le contournement entre Sartilly et Marcey par exemple me semble complètement inutile. Au Croissant, je ne vois pas l'intérêt de partir de la CCI et couper les fermes en deux. C'est plus compliqué pour la Havaudière. Un contournement est fortement demandé mais sera-t-il possibles !

Contribution n°1039 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 08h55

je suis absolument pour la 4 voies

Couloir à vehicules protégeant la campagne de la polution (ecoulement des fluides chargés de nocivité : pneus, freins ,huiles, saletés par les portieres.....)
Couloir à véhicules protégeant du bruit et sécurité des intervenants
Enfin une voie rapide permettant de rejoindre le centre medical de Avranches , lieu ou les personnes influentes ont concentré le materiel medicale et les specialistes

---

Contribution n°1040 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 09h05

bonjour ,
En 2006 la nouvelle route Avranches-Granville avait un avis FAVORABLE de réalisation , les travaux commençait alors avec la déviation de Sartilly et de Marcey .....
Presque vingt ans plus tard on vient nous dire l'inverse ; il n'y a pas d'insécurité , il n'y a pas de trafic , la route n'est pas dangereuse ,la route n 'est pas polluante , ect : c'est incompressible ! Alors pourquoi le département concerte ?

Pendant ce temps les études , les expropriations , les bricolages d'aménagements de sécurité ont couté et vont couter bien chers aux contribuables .
Cette route est dangereuse pour les usagers et les riverains et c'est bien pour cela que le département essaie de proposer des

aménagements qui ne sont que "des rustines" .

"Aménager l'existant" , quelle expression magique , c'est bien grave pour ceux qui n'ont pas le choix que d'habiter à proximité de cette route qui subissent une insécurité et une pollution 24 h / 24 h ainsi que les usagers actifs ou non qui se demandent bien comment va se passer leur déplacement entre ces 2 villes !

Les déplacements en voiture sont inévitables , comment peut faire un artisan , un livreur , un commercial , un ambulancier , un médecin , un touriste , un citoyen lambda qui parfois est bien obligé pour se déplacer en laissant son vélo au garage , et la liste des usagers est bien trop longue .Nous avons encore la LIBERTE DE PRENDRE notre VOITURE ...

Alors non les variantes ne vont rien résoudre, le département propose cela pour dire "je vais améliorer un peu pour ne pas faire trop de vagues " mais à quel prix pour le contribuable ?

Alors OUI OUI cette 2 x 2 voies est INDISPENSABLE les études l'ont prouvées et sont faites .

Il faut donc reprendre au plus vite le tracé de 2006 pour éviter les 9 ronds points sur 27 km de distance , la sécurité des riverains , des usagers et la fluidité du trafic .
D'ailleurs ce trafic ne peut pas diminuer avec les zones commerciales et artisanales crées et en cours ainsi que les lotissements crées et en cours de réalisation qui ont supprimées bien des terres agricoles et là personne n 'a rien dit et ne dit rien !!!!! ...

Alors mesdames et messieurs les élus , responsables des routes et acteurs de l'amélioration du quotidien du citoyen n'ayez pas peur , AGISSEZ RAPIDEMENT pour la réalisation d'une nouvelle voie en prévision du futur , Vous n'en serez que remercier dans l'avenir ....

Contribution n°1041 (Web)

Proposée par Emilien
Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 09h35

Bonjour,
Les scénarios les plus pertinents sont ceux qui contournent au maximum les hameaux.
Le succès et la pertinence de cette route ne se fera pas au nombre de voies mais dans la continuité de la route sans obstacle.
Il faut privilégier au maximum des échangeurs complets et éviter les ronds-points, que ce soit en 1x1 voie ou en 2x2 voies.
Belle réussite dans ce projet !

Contribution n°1042 (Web)

Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 09h38
Je suis pour la 2x2 voies Granville <=> Avranches !

Contribution n°1043 (Web)

Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 09h42

bonjour.
Tout d'abord merci de nous donner la possibilité de donner notre avis .
en tant qu'habitant de la Havaudiere la seule solution valable et sécurisée et le contournement des hameaux de la havaudiere et de celui du Thard.
En venant de granville la descente vers les hameaux est très dangereuse,je ne comprends pas que le hameau du Thard sois si mal signalé et non soumis à limitation de vitesse du coup les poids lourds font frein moteur au dernier moment (bruits très importants) et egalement les passages piétons sont hyper mal signalés surtout au niveau de l'arrêt de car .(beaucoup de jeunes qui traversent pour rentrer chez eux route de l'abbaye).
Qui sera tenu responsable en cas d'accident ? Mairie ,département, direction des routes ??? .
je vous joins qq photos .
cordialement
didier laloy.

3 documents associés
contribution_1043_Web_1.jpeg
contribution_1043_Web_2.jpeg

contribution_1043_Web_3.jpeg

Contribution n°1044 (Web)

Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 09h46

Bonjour,

je suis atterré d'apprendre que ce projet datant de plusieurs dizaines d'années refait encore surface !
Il y a 40 ans, les élus ne pensaient qu'en termes de développement routier, développement industriel et développement économique... et 40 ans après, ... nous en sommes toujours là...
en plein dérèglement climatique, en pleine paupérisation de la population, en plein effondrement des écosystèmes au point que nous nous posons la question de savoir si nous aurons de l'eau pour boire demain (cf rapport de la cour des comptes et risques de coupures d'eau potable dans la Manche), les politiques imbéciles n'ont toujours pas changé...
Ce sont des dinosaures, et à part les mettre dans un musée, sous verre... je ne vois vraiment pas ce que nous pouvons encore tirer d'eux...
Ils sont criminels...
et je pense qu'il y aura un grand tribunal pour ces décideurs de notre propre destruction...
Si le conseil départemental ne sait pas quoi faire de son argent alors même qu'il dit ne plus en avoir, qu'il pense au développement de l'offre de soins sur le territoire, je rappelle que les services d'urgence des principaux hôpitaux du département sont fermés, qu'il pense aux services aux personnes handicapées, lorsque des centaines d'AESH sont manquantes et que les classes d'ULIS sont insuffisantes 'en toute illégalité)...

Il est du rôle de nos politiques de développer une vision d'avenir dans laquelle nous puissions nous projeter... et participer à sa construction... doit-on se contenter d'une vision d'il y a 40 ans...

entre incompétence de nos élus, vrai cynisme ou pure bêtise, je penche pour le fait qu'ils ont décidé de s'allier aux puissants exploiteurs et qu'il espère ainsi avoir quelques miettes du gâteau...
Les riches ont fait sécession et les politiques leur mangent dans la main ...

Contribution n°1045 (Web)

Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 09h51

Une route de plus = UNE BLESSURE DE PLUS ! À l'heure de la prise de conscience générale de la nécessité urgente de modifier drastiquement notre mode de vie, nos élus continuent à adhérer à des idées du passé ! De grâce ouvrez les yeux ! Décillez-vous. D'aveugles devenez visionnaires. N'est il pas temps de panser les blessures faites à notre Terre, plutôt que dans ouvrir d'autres béantes ?

Contribution n°1046 (Web)

Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 10h21

Pas de 2 X 2 voies! peut-on arrêter d'appuyer sur l’accélérateur qui nous conduit à une grave crise climatique ?

Contribution n°1047 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 10h23

Pour répondre à 1038
Une contribution permet de donner son avis ! Le citoyen a encore cette liberté aujourd’hui !

Pour le croissant
Variante A. NON traverse une ferme

Variante B NON traverse une ferme et des zones d habitations et commerciales
Variante C NON inadmissible de la proposer , une route entre 2 ronds points dans une zone d habitations et commerciale

La HAVAUDIERE
Variante « traversée du bourg « NON
Quel est interêt pour les riverains et les usagers
Variante « trace neuf » NON et OUI car s il n est pas relier à une nouvelle route il aura peu d intérêt ! Mais c est le moins pire

Sartilly Marcey
Trace neuf OUI
Les autres variantes n ont aucun intérêt en terme de sécurité et fluidité
En conclusion
Une nouvelle route sans rond point
Projet de 2006 à remettre sur la table rapidement et à améliorer pour le bien de TOUS
Merci

Contribution n°1048 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 10h27

Lors de l'enquête publique de 1995 ,la commission et le commissaire enquêteur ont émis en 1998 un avis défavorable unanime au projet de transformation de l'actuelle route en 2/2 voies.
Ils préconisaient l'aménagement de la route existante pour des questions financières et environnementales.
Si nos élus de l'époque avaient eu un peu de clairvoyance,ils ne se seraient pas entêtés dans une 2e enquête publique qui nous a amenée au désastre actuel.
On bénéficierait depuis 30 ans de la RD 673 aménagée et fluide ,ceci à moindre coût et on ne serait pas à perdre son temps dans des réunions et des concertations.
Aménageons donc la route actuelle comme le préconise enfin le Département.

Contribution n°1049 (Web)

Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 10h44

Le problème de ce projet, c'est qu'il y a 30 ans on a promis qu'on ferait Granville - Avranches à 130 km/h.
Depuis, la zone s'est peuplée, les zones commerciales et pavillonnaires ont fleuri, et on ne peut pas faire n'importe quoi dans l'environnement.
La zone du croissant est de plus en plus entourée de constructions et il est illusoire de penser qu'on pourra y aller vite. On est maintenant en ville.
Dans l'état actuel le tronçon à problème est entre 2 rond - points.
Tous les tracés envisagés proposent 2 rond-points. Les gains en temps sont peu significatifs. Lorsqu'on regarde les cartes de trafic, il apparaît qu'une grosse part des déplacements est pendulaire (entre Granville et Avranches), ou intérieure à la communauté de communes.
Au rond point du Croissant moins de la moitié des véhicules partent ou viennent de la direction Bréhal. Le passage par l'école de musique envisagé dans plusieurs projets déplacera le problème et ne fera pas gagner de temps.
Les 2 projets envisageant de passer entre le Croissant et la couperie déplaceront le problème du bruit pour les riverains mais ne le supprimeront pas. Beaucoup de maisons se retrouveraient à proximité de la nouvelle voie. Y aura-t-il des garanties de limitations de niveau sonore ? La D 151 serait-elle coupée ?

Contribution n°1050 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 10h48

Sur l'aménagement de la RD 673 Granville Avranches, il me paraît nécessaire que le projet réponde aux évolutions actuelles et à venir en matière économique, écologique et agricole, ainsi que pour les transports (car, co-voiturage, vélo, train...). Il faut également tenir compte au mieux des contraintes budgétaires et techniques, ainsi que de la sécurité des riverains et des nuisances possibles.
Pour ma part, je me prononce sur la solution B au niveau du Croissant, solution qui me paraît un juste milieu entre les deux autres propositions.
Je privilégie la solution B qui contournerait les hameaux de la Havaudière et du Thar qui devrait permettre d'alléger le trafic au niveau de ces deux hameaux.
Au niveau de Marcey-les-Grèves, j'opte pour la solution C qui me semble être une solution moyenne en matière de coût et de terrain.

Contribution n°1051 (Web)

Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 11h24

A l'heure de l'accélération du dérèglement climatique et des mesures de protection de l'environnement il serait anachronique de réaliser un projet routier d'un autre âge et extrêmement onéreux.
Des aménagements ponctuels et des propositions d'usage plus collectif du transport en général, dans une persperspective de respect de l'environnement et de politique de service public, sont les seules possibilité qui s'offrent à nous.

Contribution n°1052 (Web)

Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 11h55

J'ai habité 17 ans à Jullouville et j'ai emprunté souvent cette route Granville -Avranches , ce que je fait encore maintenant , mes deux filles habitent sur Granville .
J'ai vu la circulation augmenté d'année en année et à certaine heures , très intense .
Pour afficher une sécurité , il serait indispensable qu'une route à quatre voies soit construite .

Contribution n°1053 (Web)

Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 12h59

Pour info, je contribue car nos grands parents ont habité St pair jusqu'à leur décès et nous avons conservé leur maison.
Effectivement la circulation est dense entre avranches et Granville.
Plutôt que d'élargir la route, pourquoi ne pas multiplier les transports en commun gratuits l'été, comme la navette St pair Granville ?
Inciter les vacanciers à rester la où ils ont leur hébergement pour découvrir ce qui est à portée de vélo, de marche. Un challenge: ne plus utiliser la voiture quand on est sur son lieu de vacances. C'est ce que nous faisons à saint pair.
Passer en 4 voies va générer encore plus de trafic routier, c'est l'inverse de l'effet espéré par les riverains...
Et des contournements de villages impliquent des destructions d'espace naturel, des expropriations.
Je m'elève contre toute bitumization des espaces.
Nous devons freiner le tourisme et la voiture, sinon le secteur va perdre toute son attractivité touristique.
Trop de tourisme tue le tourisme...et âbime les paysages...

Contribution n°1054 (Web)

Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 13h20

Pourquoi refuser la 2 fois 2 voie?Pour gagner
quelques minutes combien d'euros dépensés ?à un moment où les difficultés financières de la population s'amoncellent…Combien de terres arables perdues ? ...

Contribution n°1055 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 13h22

J'ai lu entièrement le dossier de concertation. Il me semble que des aménagements de l'existant sont possibles, qui représentent un coût moindre, en améliorant la qualité des revêtements, la signalétique, les panneaux d'information, très peu développés et visibles. Dans les zones habitées, comme la Havaudière, revêtement anti-bruit et grosse végétalisation des abords qui évite le bruit et invite au ralentissement, mobiliers protecteur bien intégrés dans le hameau, déjà, ainsi que les limites de vitesses bien expliquées. La

construction de contournement avec des ponts et autres investissements, des 2x2 voies sont aujourd'hui à éviter. Améliorer l'existant, me semble vraiment possible ! Pour le tourisme, mettre en place des lignes de navettes (ce qui développe l'emploi). Les sommes annoncées devraient être investies dans l'amélioration de l'existant, et dans la qualité de vie des riverains, ainsi que dans le développement des solutions de déplacement qui n'impactent pas notre vie : je compte sur nos élus pour ne pas céder à cette obsession de la croissance . Le flux touristique ne peut-il être géré autrement? Quand aux déplacements de ceux qui travaillent, des navettes, des bus,des covoiturages, créés en collaboration avec les entreprises concernées apporteraient une solidarité qui serait positive. Soyons sages, aujourd'hui, pour nos enfants, et pour la suite qui nous attend, des solutions garantes de la qualité de vie à long terme ne passent pas par la multiplication des déplacements en voitures individuelles, par la multiplication des routes, ...mais par le bilan de ce que nous avons, et notre capacité à l'entretenir et l'améliorer.

Contribution n°1056 (Web)

Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 13h22

Je suis favorable à la construction d'une véritable route à 2 fois 2 voies. L'axe avranches Granville, un des plus chargé de la région, est particulièrement dangereux. Je préfère la sécurité des humains à celle des batraciens ou des insectes du secteur.

Contribution n°1057 (Web)

Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 13h23

Je suis favorable à la construction d'une véritable route à 2 fois 2 voies. L'axe avranches Granville, un des plus chargé de la région, est particulièrement dangereux. Je préfère la sécurité des humains à celle des batraciens ou des insectes du secteur.

Contribution n°1058 (Web)

Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 14h13

Toutes les raisons évoquées par le maintien de la biodiversité et notamment le réchauffement climatique m’incitent à refuser cette axe de 4 voies .

Contribution n°1059 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 15h01

Favorable a la construction de cette route qui est nécessaire et vital. Reprendre le tracé initialement prévu, la route actuelle est saturée. La population ne cesse d'augmenter dans le secteur et les accès sont de moins en moins nombreux suite a des aménagements hasardeux...
Le manque de vision amène a cette situation aujourd'hui. Peu de développement des entreprises du a un réseau d'accès obsolète. Les jeunes fuient la région pour trouver du travail. Il n'y a qu'à regarder la moyenne d'âge de la population Granvillaise et alentours.
Dans les campagnes nous n'avons pas le choix que d'utiliser notre véhicule quotidiennement, nous avons besoin de routes sécurisées, en bon état qui respectent les normes écologiques. Les 4 voies sont prévues a cet effet en récupérant les écoulements d'eau de pluies filtrées par des lagunes dans lesquelles tout un écosystème se crée. Les exemples sont nombreux. Alors n'attendons plus! Que la construction de cette route reconnue d'utilité publique soit faite!

Contribution n°1060 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 15h12

Favorable à la construction de la 2x2 voies avec le tracé initial. La route actuelle est totalement saturée. Stop aux lobbies écologistes. La

Manche n'est pas un musée. Les départements et régions qui ont construits des routes sérieuses ont bien compris depuis longtemps l'intérêt d'avoir des réseaux qui permettent aux populations de se déplacer.

Contribution n°1061 (Web)

Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 15h36

Une seule vraie solution : la 2 fois 2 voies.
C'est d'ailleurs la proposition initiale réaliste et de bon sens d'il y a des décennies.
Avant que n'entrent en jeu les coupables arrières pensées electoralistes de réélection et de souhaits de se ménager les bonnes grâces des minorités actives et agissantes
Et les recours aux tests, études et concertations qui, in fine, évitent aux divers responsables de prendre des décisions et masquent un manque de courage politique manifeste
1) le véritable objectif : assurer les meilleures conditions de sécurité, de rapidité et de précautions de santé (accouchements, AVC, crises cardiaques, accidents, énervements, fatigues et usures psychologiques, burn outs ...)
2) protection de l'environnement (éviter les encombrements synonymes de consommation inutile, les détours, les nuisances sonores pour les riverains immédiats...)
3) assurer la sécurité maximum de circulation (limiter les changements directionnels, les freinages ou accélérations intempestives ...)
4) privilegier l'essentiel par rapport à l'accessoire :
1) santé publique.
2) limiter les nuisances humaines et sociales
3) environnement : compenser, déplacer... mais pas immobiliser en empêchant d'agir et d'améliorer
4) faux fuyants des mesurettes pour ménager chèvres et choux sans trancher avec une vraie vision

---

Contribution n°1062 (Web)

Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 15h38

Une seule vraie solution : la 2 fois 2 voies.
C'est d'ailleurs la proposition initiale réaliste et de bon sens d'il y a des décennies.
Avant que n'entrent en jeu les coupables arrières pensées electoralistes de réélection et de souhaits de se ménager les bonnes grâces des minorités actives et agissantes
Et les recours aux tests, études et concertations qui, in fine, évitent aux divers responsables de prendre des décisions et masquent un manque de courage politique manifeste
1) le véritable objectif : assurer les meilleures conditions de sécurité, de rapidité et de précautions de santé (accouchements, AVC, crises cardiaques, accidents, énervements, fatigues et usures psychologiques, burn outs ...)
2) protection de l'environnement (éviter les encombrements synonymes de consommation inutile, les détours, les nuisances sonores pour les riverains immédiats...)
3) assurer la sécurité maximum de circulation (limiter les changements directionnels, les freinages ou accélérations intempestives ...)
4) privilegier l'essentiel par rapport à l'accessoire :
1) santé publique.
2) limiter les nuisances humaines et sociales
3) environnement : compenser, déplacer... mais pas immobiliser en empêchant d'agir et d'améliorer
4) faux fuyants des mesurettes pour ménager chèvres et choux sans trancher avec une vraie vision

---

Contribution n°1063 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 15h44

Il y a les pour, il y a les contre, et rien n'avance ! Et quand on est pour, les projets s'arrêtent subitement au profit des contres. Ceux qui sont contre se réveillent quand les pour veulent avancer et ainsi de suite.
Pourquoi les contres l'ont emporté en 2009 ? Tout projet doit être finalisé. Merci de reprendre le tracé tant attendu en y apportant au besoin des aménagements. Aujourd'hui tout est possible et ne l'oubliez pas sur des terres expropriees.

Contribution n°1064 (Web)

Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 17h11

A chaque averse le ruissellement nettoie la chaussée de la D971 en suivant la pente de la route de villedieu au rond-point du croissant (1 bon kilomètre)et envoie toute la pollution dans la Saigue qui se jette à proximité de la piscine de St Pair permettant aux baigneurs de se trouver en contact avec les particules fines que la riviére apporte .
Toutes les propositions de suppression du rond-point n'entrainent que 100 mètres de moins de lessivage qui aboutit toujours prés de la piscine .
Si on reprend la déviation au niveau de la route D 472 vers St Plachers, on diminue sérieusement cette pollution
Le probléme est le même sur l'axe Granville-Avranches où le nettoyage ,par la pluie de la chaussée qui enlève la pollution déposée par 15000 vehicules jours en période estivale entre la Maréchalerie et Sartilly.Ce ruissellement aboutit dans le THAR .

LE THAR SERT A ALIMENTER EN EAU POTABLE UNE GRANDE PARTIE DE LA POPULATION SOIT PRES DE 50000 HABITANTS c'est à dire que toutes les nanoparticules qui ne sont pas filtrables se retrouvent dans la boisson quotidienne des habitants .Quelle est la repercussion sur leur santé ?
Les solutions proposées augmentent la surface en élargissant la chaussée avec des Bandes multifonctions donc augmentent la surface du nettoyage de la voie mais ne diminuent pas la pollution récupérée par la pluie.
La seule solution est de créer un nouvel axe 2x2 voies qui évite cette zone . Les 2X2 voies sont habilitées à avoir des bassins de décantation. Ce qui permet d'éviter des particules fines dans l'eau du Thar.

Contribution n°1065 (Web)

Proposée par Anonyme Anonyme Anonyme

Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 17h19

Ils sont devenus fous !
Voilà que Manche Nature publie un tract qui accuse les contributeurs anonymes favorables à un projet rapide sur le tracé initial de l'axe Granville - Avranches de BOURRER les URNES !
Ce qui compte ce n'est pas le nombre de contributions mais les arguments avancés. Leurs adeptes ne se sont d'ailleurs pas gênés pour publier plusieurs fois les mêmes textes.
Les garants sauront "séparer l'ivraie du bon grain", faisons leur confiance.
CE N'EST PAS UN REFERENDUM mais cette association conseille, elle aussi, de BOURRER les URNES en faisant en plus du BOURRAGE DE CRANE: "nous vous demandons de donner votre avis. Il est important que le début de l’expression soit bien visible, aussi, commencez votre propos par un titre choc du type " xxxxxx" ou " xxxx" et chacun peut développer ensuite ses arguments qui peuvent être très synthétiques " !
C'est de la foire d'empoigne de campagne électorale ! ou bagarre de cour maternelle !
Gardez votre calme, Que craignez vous ? Sachez que les anonymes savent penser et s'exprimer sans qu'on leur tienne la main et sans avoir besoin d'agiter leurs drapeaux.

Contribution n°1066 (Web)

Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 17h29

Oui à un aménagement respectueux de l’environnement, non à une 2x2 voies

Les projets "autoroutiers" appartiennent au siècle dernier. Face à l’urgence climatique, à la perte de biodiversité et à la nécessité de préserver les terres agricoles, la 2x2 voies Granville-Avranches n’apporte aucune réponse adaptée. Elle augmente les émissions, détruit des écosystèmes et enferme notre territoire dans une dépendance accrue à la voiture.

Ce qu’il faut aujourd’hui, ce sont des solutions d’avenir : transports collectifs renforcés, train, vélo, covoiturage, aménagements sobres et sécurisés. Répondre aux enjeux environnementaux actuels implique de sortir de ces projets dépassés.

Contribution n°1067 (Web)

Proposée par Nicolas j

Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 17h46

Un projet respectueux de l’environnement est possible sur le projet initial. Regardez autour de vous les infrastructures nouvelles . C’est possible ailleurs et pas pour nos 20 klms restants ? Il est ou le problème ?

Ça dépasse l'entendement.
Une 2 voies express sans ronds point avec quelques remaniements en lien avec l'écologie est possible mais bizarrement personne ne s'empare de cette solution durable. Pourquoi ? Quels sont les enjeux d'un renoncement de ce projet pour lequel nombreux usagers entrepreneurs riverains sont en adéquation? L'écologie ne peut pas être le seul frein puisq'ailleurs des solutions sont possibles .

Contribution n°1068 (Web)

Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 18h21

Je souhaite répondre Nicolas qui annonce que les projets sont respectueux de l'environnement !!

Non, c'est faux cette année des annulations en pagaille de nouvelles routes et tout près de chez nous
Pour ne pas le nommer, l'A 69 est ses difficultés.
Il y a peu de temps, le Département 50 a annulé la 2 x 2 voie Coutances saint LO.
- L D 924 dans l'orne annulé par le T A de Caen pour motif environnemental
- À Poitiers une autoroute de 28 km annulées également par le T A pour les mêmes motifs
- trois projets en île vilaine annulés tout récemment pour deux raisons environnementales et économiques, ce ne sont que quelques exemples dans notre région
Si vous souhaitez plus de détail, je vous conseil de consulter le site de la déroute des routes inter lutte
Association reconnue et qui va au-delà de la France, nous avons des interlocuteurs qui contestent les grands projet routier *en Suisse en Autriche en Allemagne *.
Voilà ou nous en sommes aujourd'hui pour une meilleure santé du climat et notre planète.

Contribution n°1069 (Web)

Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 18h26

Ayant consulté attentivement le projet et pratiquant l'axe Avranches Granville pour des déplacements professionnels il devient insupportable de subir les densités de circulation permanentes avec des bouchons récurrents aux mêmes endroits ! Un important développement d'habitats atteste d'une augmentation de la population donc de la circulation ! L'infrastructure routière est donc insuffisante et plus adaptée pour desservir les villages côtiers ! De plus une 4 voies est amorcée avec le contournement de Marcey les Grèves qui ne trouve pas son utilité réelle car il faudrait poursuivre jusqu'à Granville ! C'est lamentable de voir l'argent public gâché à ce point ! Il est urgent de reprendre le tracé prévu initialement pour terminer les travaux amorcés.

Contribution n°1070 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 19h00

Concertation préalable Projet d'aménagement routier Granville / Avranches

A Madame Sophie MARIE sophie.marie@garant-cndp.fr
A Monsieur Bruno BOUSSION bruno.boussion@garant-cndp.fr

Insuffisances du dossier de concertation

L'étude socio-économique pièce centrale d'un dossier de concertation présente de nombreuses lacunes qui entachent les autres pièces d'analyse du projet de pertinence notamment dans l'approche prospective du projet.

Ce type d'étude est encadré par des dispositions législatives et des textes réglementaires rappelés brièvement page 7/95 de ce document.
Sur cet aspect et sur la méthodologie à employer dans ce type d'étude socio-économique, on peut utilement se fonder sur le rapport «Recommandations pour la réalisation d'études de trafic et d'évaluations socio-économiques de projets d'infrastructure de transport routier» CEREMA 2019 Expériences et pratiques (https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/17424) .

Dès la page 7/95 de l' Etude socio-économique stipulant: «Dans le cadre de cette évaluation socio-économique, une série d'entretien a été menée afin de consulter les acteurs possédant une connaissance du territoire afin d'établir un état des lieux exhaustifs, et de rassembler différents points de vue, attentes et/ou interrogations vis-à-vis de ce projet de mise en sécurité de l'axe Granville - Avranches.» , on comprend que sera privilégié l'approche «doléances et ressentis» plutôt qu'une approche par les données matérielles ou statistiques.

Si la connaissance du territoire doit pour partie reposer sur les acteurs du territoire, une étude socio-économique ne doit pas être un cahier de doléance.

L'ensemble de ce dossier, notamment le «Dossier de concertation préalable» constitue plus une justification des aménagements souhaités par le porteur de projet qu'un document de présentation scientifique du problème et des solutions possibles.
En cela, l'étude socio-économique ainsi rédigée contribue à satisfaire les objectifs du porteur de projet mais ne parmet un vrai débat sur l'opportunité et les conséquences à court et long terme des aménagements envisageait comme le sous-entend l' article L.121-15-1 du code de l'environnement.

Il est ici regrettable que ce dossier de consultation préalable ne comporte pas l'avis des services de l'Etat qui nous semble-t-il aurait été probablement proche de celui émis par ces services sur le Pcaet de Granville Terre et Mer (GTM) (N°MRAe 2025-5720) notant l'insuffisance de chiffrage, le manque d'actualisation des données, le caractère parcellaire des données...

Remarques sur différents points de l'étude socio-économique

Les données sur le tissus socio-économique du territoire
Aires d'études

L'aire d'étude surtout pour le périmètre étendu, semble avoir été simplement défini par la prise en compte des territoires des collectivités territoriales de GTM et Communauté d'Agglo Mt St Michel-Normandie.

Pourquoi considérer St Hilaire-du-Harcouët et pas Mortain? Pourquoi le Mt St Michel plutôt que les communes au nord de Bréhal jusqu'à Coutances? Rien ne justifie ce choix empirique.

L'inclusion du Mt St Michel est probablement due à la notoriété de ce site justifiant l'«aspect touristique» de la D673 ici étudié, point de «marketing» utilisé dans le dossier de concertation préalable, alors que rien ne permet d'affirmer, ni de quantifier des flux de véhicules venant ou allant de ce site à Granville.

On peut se demander pourquoi les flux sur les axes Bréhal/Granville (D971) – Granville/Villedieu (D924) et surtout l'axe Avranches/Gavray et autour (D7) n'ont pas été étudiés vis à vis des potentialité de flux transit et de report.
Si on se réfère à l'étude du Plan de Mobilité Simplifié de GTM (PMS GTM page 9/88), il est donné que les comptages de 2019 révèle un trafic de 7 800 à 13 600 véhicules/jours sur l'axe Granville/Coutances (RD971-971E5), de 6 000 à 8 000 véhicules/jour sur l'axe Granville/Villedieu-A84 (RD924) et de 4 500 à 10 000 véhicules/jour sur l'axe Granville/Avranches-A84 (RD673).

Selon MAPPY:
Bréhal Avranches: le + rapide (35 mn) 31,5 km par D20 D375 D35 D7
habituel par Granville (48 mn) 32,9 km D35 D673
Coutances Avranches: le + rapide (49 mn) 45, km D20 D7 D235 D35 D7
habituel (58 mn) 54 km D7 D38 D33A84
par contournement Granville (59 mn) 51 km D20 D971
Granville Avranches: le plus rapide par centre Sartilly (37 mn) 26,3 km
habituel par contournement Sartilly (43 mn) 26,9 km

Ce dossier dans sa globalité manque de vision d'ensemble des mobilités dans le département malgré que dans le §3.2 - les enjeux du projet dans l'aménagement du territoire - du dossier de Concertation préalable, il soit affirmé «Cette route joue un rôle clé dans les échanges entre le nord et le sud du département, ».

Analyse territoriale

Cette étude socio-économique se contente de rapporter page 16/95, la crainte des acteurs du territoire vis à vis de la pression foncière et de l'objectif de Zéro Artificialisation Nette de la Loi Climat Résilience sans rechercher les causes de cette demande de logements alors que l'évolution démographique des zones, réduite et élargie, ici étudiées stagne.

Les causes de périurbanisation des populations et de l'étalement urbain résultant des documents d'urbanisme (PLU – PLUi) sont des facteurs déterminant du besoins de mobilité.

Ne pas appréhender les moyens de réduire la nécessité de transport justifie les investissements routiers mais constitue un engrenage contre-productif et dispendieux pour les finances publiques.

L'amélioration des infrastructure routière est une incitation à la fois à l'usage de la voiture individuelle mais surtout à l'étalement urbain.
Selon Jean-Marc JANCOVICI (associé de Carbone 4 – président du Shift Project): «Depuis aussi loin que l'on ait des statistiques sur la façon dont nous nous déplaçons (c'est à dire 2 siècles environ), le temps que nous allouons à nos trajets du quotidien n'a pas changé : environ une heure par jour. Le nombre de déplacements par jour n'a pas non plus changé : 3 à 4. Ce qui s'est passé pendant la période où les occidentaux sont passés de la marche aux moyens mécanisés rapides est "juste" que chaque déplacement est devenu 10 fois plus long qu'il y a 2 siècles, et qu'il est effectué à une vitesse environ 10 fois plus élevée qu'il y a 2 siècles.».

Améliorer les routes participent à la périurbanisation et à l'étalement de l'habitat qui induira de nouveaux besoins en infrastructures routières dans l'avenir.

Sur l'évolution des populations, il n'est pas rappelé que la ville de Granville a compté 13 546 habitants en 1982, avant que ne soit fermée la caserne militaire en 1984, et qu'en 2022 avec 12 799 habitants, elle n'a toujours pas retrouvé une population équivalente.

Sur l'évolution du nombre de logements, l'étude socio-économique tente d'expliquer le décalage entre une démographie stagnante sur les zones étudiée et des objectifs de croissance de la production de logements en affirmant que «la création de logements répond également au phénomène de décohabitation, mais aussi à la création de logements AirBnB qui provoque une hausse ponctuelle de la population (lors des périodes estivales)» sans tenir compte des politiques d'encadrement des Locations Courtes Durées (LCD) type AirBnb mise en place par plusieurs communes de GTM dont Granville ainsi que sur la politique fiscale de majoration de la taxe

d'habitation sur les résidences secondaires de nombre de villes côtières.

La déduction «l'augmentation du parc de logements, surtout dans les zones périurbaines laissent présager une augmentation des flux de déplacement» n'est étayé sur rien même pas par une carte de situation des projets envisagés et des infrastructures devant être desservies (zone commerciale, ZI, ZAC, écoles ...).

S'il est affirmé que «La part des logements vacants est quant à elle presque similaire pour la zone élargie et la France en générale et légèrement plus faible pour la zone de proximité.», il eusse été intéressant de chiffrer le nombre de logements vacants par commune et de mettre celui-ci en parallèle avec les projets de construction et les emplois et actifs de ces mêmes communes pour évaluer les potentialités des besoins en transport.

Il est surprenant que l'étude socio-économique ne fasse état d'aucune donnée de la Chambre des Notaires ou de la FNAIM, sur les évolutions du marché immobilier (hors années Covid et post-Covid) sur les secteurs étudiés.

Dans l'étude des logements et du taux de motorisation des foyers, il n'est pas considéré les politiques d'aménagement des centres villes / centres bourgs avec réduction de la place de la voiture et des stationnements.
On a là une contradiction entre des communes qui ne veulent plus accueillir de voitures dans leur centralité, ne prévoient peu ou pas de parking relais et mettent en place un réseau restreint de transports en commun mais veulent augmenter les capacités des axes routiers.
Un manque de cohérence et de vision globale des problématiques de mobilité.

L'étude socio-économique page 28 relève «Malgré l'existence d'une offre de mobilité (ligne de bus 307 et liaison ferroviaire Granville-Avranches avec 5 trajets en moyenne par jour), ces ménages possèdent très peu d'alternatives fiables à la voiture, d'où un taux de motorisation élevé jusqu'à 50% en moyenne pour le 2ème véhicule. Ces mouvements de périurbanisations expliquent donc les importants flux de trafics sur l'axe Granville-Avranches.» sans chercher les causes à ce manque d'alternatives fiables à la voiture.
La ligne de bus 307 ne dessert qu'un nombre restreints de points sur Avranches, et aucune zones d'activité sauf celle proche de la gare à Marcey-les-Grèves, et aucune offre de transport en commun interurbain n'existe sur Avranches et l'agglo Mt St Michel.
De même pour la gare dite d'Avranches qui ne dessert dans les faits que Marcey-les-Grèves, pour la même cause d'absence de transports collectifs sur l'agglo Avranches-Mt St Michel.
Encore une non recherche des causes du problèmes pour ne pas avoir à proposer de solutions alternatives au projet routier voulu.
Il n'est pas au conseil départemental et aux autres collectivités de palier au retard d'infrastructure de mobilité de la ville et de l'Agglo Avranches-Mt St Michel.

Sur la spécificité économique du territoire

Cette partie de l'étude socio-économique sur le tissus des entreprises du secteur est pour le moins très incomplet, daté et très approximatif.

N'est pas mentionné du tout l'activité équine autour de Sartilly-Baie-Bocage avec des haras et surtout le Centre d'Entraînement de galop de Dragey-Rothon (Galop Baie) qui pourtant génère un flux de véhicules notamment sur la déviation de Marcey-les-Grèves en directions des champs de course parisiens. Probablement le premier bénéficiaire de cet investissement routier sous-utilisé.

Aucune description du tissus agricole. Le monde paysan ne se résume pas à un trafic de quelques tracteurs mais génère un flux de valorisation de ses produits car, heureusement pour les urbains, les agriculteurs ne produisent pas uniquement pour leur autoconsommation.
Les «Serres de Normandie» Isigny-le-buat ne sont-elles pas dans le périmètre étudiée?

Si l'économie maritime autour de Granville est citée, elle ne fait l'objet d'aucune description et surtout d'aucune projection sur son évolution vis à vis des conséquences de la diminution de la ressource, du changement climatique, des licences de pêche avec le Brexit et les accords de pêche avec les bailliages de Jersey et Guernsey. La pêche ne génère pas que du trafic maritime.

Dans le tableau 12 page 30 ne figurent pas un certain nombre d'entreprises comme Théault (constructeur de van – 120 employés), Chéreau (véhicule frigorifique – Avranches / Ducey), SAS Grandis (vêtement luxe St Pair/mer), Granvidis (centre Leclerc Granville – 250-499 employés), Millet (Granville)… Aurait pu être mentionné aussi une entreprise comme ACOME (Romagny-Fontenay) dont les cadres habitent jusque sur Granville et au-delà.

Il n'y a eu, semble-t-il, aucune étude des zones d'embauche des entreprises avoisinant l'infrastructure routière étudiée. Ne parlons pas des horaires d'embauche. Ces paramètres auraient pu éventuellement servir à dimensionner des alternatives d'itinéraires, et surtout de transports collectif ou de covoiturage (parking, offre multimodale...).

On peut noter que, dans la liste du tableau 12, quinze structures sur vingt-huit (soit plus de 50%) sont dépendantes, directs ou indirectes, des prestations et fonds publics (collectivités, centres hospitaliers ou d'aide, école …). Ce tableau 12 laisse à penser que ce territoire consomme plus de valeur qu'il ne produit de richesse.
Cet aspect n'est pas considéré dans l'évolution de l'emploi.
Cette dépendance devrait inciter les acteurs politiques du territoire a l'optimisation de la dépense publique.
Que doit-on privilégier? La santé, l'éducation? L'entretien de l'existant ou des aménagements nouveaux?
Notre millefeuille administratif ne concoure pas à cela, étant encore fondé sur la gestion par budget de service alors que nombre d'entreprises privées sont passées à la gestion par objectif, système qui réduit notamment le gaspillage de l'usage des fonds pour justifier de la demande de budget suivante.

Quant aux prévisions de développement économique (page 31), elles sont datées:
le doublement de capacité de Aptar Stelmi a été réalisé depuis 2023 mais ne génère aucune activité supplémentaire semble-t-il faute de marché,
le projet portuaire d'aménagement de la rue des Isles décrit a été abandonné en août 2023 par le CD50,
quant à l'écoparc de Tirepied, il fait plus dans le fait divers (affaire Remade) que dans l'activité économique débordante (wikimanche.fr/ecoparc_du_Chêne-au-Loup - https://www.ouest-france.fr/economie/entreprises/a-lecoparc-de-tirepied-dans-la-manche-pourquoi-y-a-t-il-si-peu-dentreprises-installees-f5a0272a-a405-11ef-831d-1ac76626b0a8 - https://actu.fr/normandie/avranches_50025/en-difficulte-financiere-la-societe-qui-exploite-les-coques-de-lecoparc-de-tirepied-se-

restructure_62839789.html)

L'aménagement du pôle environnemental de 3 ha dans la zone du Theil, si il est mentionné, n'est pas évoquée son devenir, ni les conséquences en terme de flux.
Or est prévu normalement en 2026 le déplacement de la déchetterie de Mallouet (Granville) vers cette zone sur St Plancher, cette modification des flux de véhicules n'est semble-t-il pas étudié.

Le centre de Mallouet recueille les déchets des professionnels et des particuliers des communes de Anctoville/boscq, Donville, Granville, Jullouville, St Aubain-des-Préaux, St Pair/mer, St Planchers, Yquelon et partiellement de celles de Bréville/mer, La Haye-Pesnel, St Jean-des-Champs ce qui entraîne un trafic routier conséquent de véhicules voitures, voitures avec remorque – camionnettes et poids lourds. Ces flux vont se réorienter vers St Planchers et la RD 924.

Ce point important aurait dû faire l'objet d'une étude spécifique.

Des données sur les véhicules déchargeant à Mallouet n'auraient pas été difficiles à obtenir. Il faut même espérer qu'elles ont déjà été collectées pour le dimensionnement du nouveau pôle environnemental et qu'une étude du réseau routier le desservant a été réalisée avant la prise de décision d'implantation. Ces éléments auraient dû apparaître et être pris en compte dans ce dossier.

Il en est de même pour deux autres projets sur GTM, non mentionnés et non considérés dans leurs conséquences sur le trafic, à savoir:
- le projet d'extension, de cellules commerciales et parking aérien de la SAS Granvidis (Centre Leclerc La Haute Lande Yquelon) en bordure de la RD924 pour lequel a été délivré par le maire d'Yquelon, président de GTM, un permis de construire (PC O5064724J001du 11 Juin 2024) pour une surface de plancher de 11 407m2,
- le projet d'aménagement de la zone du Taillais sur la commune d'Yquelon à proximité de l'échangeur RD924 / RD 971 comportant des activités de loisir, de restauration, le siège de GTM et de l'habitat, projet approuvé par GTM par délibération n°2023-05 du 29 juin 2023 puis modifié par délibération n°2024-047 du 30 mai 2024 suite au projet d'extension de la SAS Granvidis.

Là encore, les éléments sur la desserte de ces deux projets qui ont dû sous-tendre la délivrance et l'approbation des projets, auraient dû figurer et être analysés dans cette étude socio-économique et de trafic du projet d'aménagement de l'axe Granville-Avranches.

Il est étonnant de ne trouver aucune donnée économique des CCI pour étayer ce travail sur le tissus industriel et commercial du secteur.

La conclusion de ce § (page 31) sur le développement économique semble du pur déclaratif au vu des lacunes ici exposées.

Emplois et actifs

Les considérations sur la variation du nombre d'emplois et d'actifs semblent contredire la conclusion enoncée au précedent § Sur la spécificité économique du territoire car il en ressort plutôt une stagnation des emplois notamment au pôle nord de la zone sur Granville, et globalement des actifs.

Il est regrettable que n'ait pas été effectuée une étude sur la nature des emplois, le niveau des salaires notamment en comparaison du prix du foncier, et l'offre de formation supérieure.
De ce fait, a été omis dans les causes d'exode des jeunes, notamment diplômés, la rareté des postes qualifiés valorisés ainsi que le faible nombre de formation qualifiante au-delà du bac qui rebute les familles de cadre à s'installer dans le sud manche.

Il n'est nullement aborder la problématique de la précarité de l'emploi dans le secteur. Aucune donnée sur les pourcentages d'emploi CDI, CDD, Contrat saisonnier. Ceci est pourtant un facteur important de la nécessité de mobilité, du départ des jeunes et de la difficulté à se loger.

De même, les taux de chômage et de Rmistes dans le territoire ne sont pas considérés. Peut-être parce que les précaires sont plus demandeurs d'offre de transports collectifs à prix abordable que d'infrastructure routière pour voitures particulières dispendieuses.

Sur les explications avancées par les acteurs (politiques ou économiques?) du territoire sur le déclin d'attractivité économique, il est regrettable qu'elles soient non évaluées notamment par les taux de vacances des ZAC, voir des commerces de centre ville.

Si on ne veut augmenter la problématique des transports, la réponse aux problèmes avancés de manque de foncier viendra par des documents d'urbanisme favorisant la densification, la verticalité du bâti, la superposition des activités (parking en superstructure, empilage des habitations et des commerces à l'identique des centres villes, limitation des ZAC des villes centre et répartition vers les communes rurales...) et non l'étalement urbain.
Encore un facteur de réduction du trafic routier non appréhendé.

Un paramètre d'attractivité des territoires semble totalement omis par les acteurs de notre territoire, c'est la réduction de l'impact carbone voulue par les groupes internationaux pour satisfaire la demande sociétale BtoC et donc BtoB. Les stratégies bas-carbone passent par l'optimisation des transports qu'ils soient marchandises que personnels. Un territoire qui offrira une offre de transports décarbonés (train) ou faiblement carboné (bus) pour les déplacements du personnel sera privilégié pour une implantation.
Il est à signaler que dans certaine région, des entreprises (ou une ZAC) mettent (ou remettent) en place le ramassage collectif des ouvriers.
Sur le plan accès au logement, des entreprises dans d'autres régions commencent à créer des SCI pour loger leurs employés (voir la Bretagne).
Un retour aux cités ouvrières qui généraient peu de besoins en mobilité, et transféraient peu de charges aux collectivités. Peut-être une piste à explorer, en lien avec une révision de la fiscalité des entreprises, par nos sénateurs et députés qui se sont mobilisés sur cette concertation pour l'axe Granville Avranches.

Capacité d'accueil touristique

Ce § est pour le moins traité de façon très superficiel bien que soit affirmé dans tous les documents de cette consultation préalable la vocation de l'axe Granville – Avranches à supporter un trafic touristique.

N'est pas explicitée la notion de «camping» qui recouvre sur le secteur étudié des terrains de camping aménagés et des parcs résidentiels de loisir qui génère des mobilités différentes. Sans compter les aires pour camping-car qui ne semblent pas avoir été considérées.

Sur le tourisme et son évolution future n'est pas mentionné que GTM s'est doté d'un Schéma d'Equilibre Touristique 2024-2030 (SET GTM) qui «tend à veiller à un équilibre qui place l'habitant au cœur de la dynamique touristique dans une perspective de développement qui respecte le bien-être des habitants et leurs impératifs de préservation des paysages et des ressources naturelles et de décarbonation, réaffirmant l'engagement de Granville Terre et Mer envers d'un tourisme durable» (cf page 3/19 SET GTM) avec comme Axe1 Une destination aux ressources préservées, et Axe 2 Une maîtrise du développement et de la promotion des offres touristiques et de loisirs.
Depuis 2023, GTM est labellisée Green Destination niveau Or et vise un renouvellement en 2025 voir un niveau supérieur.

On a le sentiment que tout ce qui ne va pas dans le sens d'un développement du trafic routier n'est pas exposé par le rédacteur de cette étude socio-économique.

Il faut ici rappeler qu'au-delà des considérations environnementales, la préservation des terres agricoles vis à vis de l'étalement urbain est une mesure d'indépendance alimentaire comme la rationalisation des transports et de la production vers une diminution du besoins en énergie est une mesure d'indépendance géopolitique, la France ne disposant pas ou peu de sources d'énergie (sauf nucléaire).
Ces questions ont été les piliers des politiques d'après guerre notamment gaulliste mais nos élus ont dû oublier ou n'ont pas vécu les restrictions, biberonnés à l'abondance des propositions commerciales. Pourtant le département de La Manche a été géré depuis 1946 par des présidents de centre-droit (RI/UDF) ou de droite (RPR/UMP/LR ou DVD).

En conclusion sur les données sur le tissus socio-économique du territoire exposées dans cette étude socio-économique de la consultation préalable, ceux sont avant tout un catalogue des aspirations des acteurs locaux surtout politique étayés sur aucun éléments fiables remplissant les conditions de robustesse de l'analyse prospective ou de sensibilité exposées page 12/49 du rapport du CEREMA.
En cela cette partie de l'étude socio-économique est non efficiente pour appréhender les besoins en mobilité et leurs évolutions futures.
Paramètres environnementaux
Sur la ressource en eaux et les eaux superficielles

Il est dommage que n'ait pas été étudiés le rapport entre ressource et consommation en eau potable pour appréhender les limites de croissance démographique du territoire.
Actuellement le SMAAG étudie la possibilité de recyclage des eaux de sortie de station d'épuration; solution pertinentes sous certaines réserves mais qui démontre un point de rupture entre ressource et besoins.

Bruit

Cette analyse globale montre que les aménagements comme les déviations de Sartilly-Baie-Bocage ou de Marcey-les Grèves ainsi que le contournement de Granville ou l'avenue des Matignon prolongeant la RD 924 en zone urbanisée de Granville/Yquelon supportent des niveaux de bruit équivalents à l'ensemble de l'axe Avranches-Granville ici étudié.

Il eusse été pertinent de comparer le niveau de bruit de la RD 673 ici étudiée avec celles de la RD 924 (Granville-Villedieu A84) ou de la RD 971 dont le trafic journalier était en 2019 supérieur (cf. supra données Etude Plan de Mobilité Simplifié de GTM).
La nuisance sonore au Hameau de la Havaudière ou à la zone du Croissant est-elle supérieure, égale ou inférieure à celle du Repas (croisement RD924 – D35) ou au lieu-dit Sion (croisement RD924-D7) ou de Muneville/mer, Quettreville/Sienne et Le Pont traversaient par la RD971 pour lesquelles le CD50 ne semble pas envisager d'investissement,?

L'Etude Ambiance sonore est là encore fondée sur des mesures in situ faites hors période estivale du 18 au 27 mars 2024.

C'est là encore une planification globale de lutte contre le bruit qui devrait être élaboré entre les communes, les intercom et le CD50 portant sur toutes les sources de pollutions sonores (infrastructures de transport terrestres (ferroviaires et routières), trafic aérien, activités industrielles, artisanales, commerciales et de loisirs, musique amplifiée, bruits de voisinage …).
La pollution sonore impacte les habitants mais aussi la faune (étude CNRS – Guide CEREMA) mais des solutions réglementaires (lutte contre les pots d'échappement non homologués, réduction vitesse, …) et techniques (écran antibruit, isolation des façades, revêtements routiers moins sonores, optimisation des dispositifs ralentisseurs...) existent pour en diminuer les effets sans déplacer le problème.
Sur l'aspect faunistique, ne faut-il pas mieux concentrer les couloirs de bruit plutôt que de les multiplier en réalisant des déviations?

Il faut souligner que les voitures modernes sont beaucoup moins bruyantes, et cela devrait encore s'améliorer avec l'électrification du parc automobile.

Il est à souligner que quelque soit l'aménagement routier retenu, les documents d'urbanisme des communes traversées devront définir une zone non urbanisable en mitoyenneté des voies existantes ou à créer pour ne pas reproduire la problématique actuelle.

Il est ici à rappeler que l'accès directe à un axe structurant a été un facteur d'urbanisation et de valorisation immobilière. La balance nuisance/facilité de déplacement est une variable évolutive dans l'espace temporel d'une vie humaine et de modification de la société.

Qualité de l'air

Les données rapportées datent de 2021, année post-covid donc pouvant présenter des facteurs non représentatifs.
Un historique et une actualisation aurait permis d'apprécier les biais possible.
Heureusement l'étude Air et Santé – Itinéraire Granville-Avranches réactualise un peu ce point mais avec des campagnes de mesure in-situ du 11 septembre au 12 octobre 2024 et du 20 novembre au 17 décembre 2024 donc hors période de printemps (effet travaux agricoles) et surtout hors période estivale.

Globalement sur le territoire de GTM selon les données de l'Orecan (source N°MRAe 2025-5720), les secteurs principalement émetteurs de polluants sont l'agriculture (99,8 % des émissions d'ammoniac – NH3, 45,6 % des émissions de PM10, 28,4 % des émissions d'oxydes d'azote – NOx, 20,8 % des émissions de COVNM et 19,5 % des émissions de PM2,5), le résidentiel (70,6 % des émissions de

dioxyde de soufre SO2, 67,4 % des émissions de PM2,5, 49,7 % des émissions de COVNM, 38,9 % des émissions de PM10), le transport routier (43,1 % des émissions d'oxydes d'azote) et l'industrie (26,4 % des émissions de COVNM) ce qui relativise l'impact du trafic routier.

Il est stipulé: «Le territoire de la zone d'étude présente le plus grand nombre de jours qualifiés d'état Moyen selon les indices ATMO de la qualité de l'air, de la région Normandie.» mais il eusse été pertinent de connaître si des jours étaient qualifiés d'état Mauvais, Très Mauvais ou Extrêmement Mauvais avec quelle fréquence et à quelle période?
Les mesures in-situ et la modélisation de l'Etude Air et Santé – Itinéraire Granville-Avranches conclue qu'«on constate que l'environnement du projet est principalement soumis à la pollution de fond et qu'avec des concentrations en dioxyde d'azote NO2 et en particules PM10/PM2,5 relativement faibles à proximité des axes routiers du projet, la réglementation française est respectée sur l'emprise du projet.» mais aussi que «Les incertitudes sur les résultats pour les quatre composés étudiés dans le cadre de cette étude sont ainsi fonction des données d'entrées considérées en lien notamment avec la pollution de fond prise en compte dans le modèle, basée sur les résultats de la modélisation fournis par l'association Atmo Normandie, mais également fonction des incertitudes intrinsèques du modèle ainsi qu'aux incertitudes sur les résultats de la campagne de mesure.» or vu les dates des campagnes de mesures ne doit-on pas relativiser la modélisation obtenue?

Comme pour le bruit, aucun comparatif par rapport aux autres axes équivalents présents sur le secteur RD971 et RD924 n'a été réalisé.

Encore plus que pour le bruit, Il faut souligner que les voitures modernes sont beaucoup moins émettrices de polluants avec les normes Euro, et que cela devrait encore s'améliorer avec l'électrification du parc automobile.
Pour comparaison, la fumée de cigarette a un effet dix fois plus important sur la qualité de l'air que les émissions de diesel (MediLexicon International. (2023).Medical News Today. Disponible sur https://www.medicalnewstoday.com/releases/12481); et la fumée de cigarette a une concentration de CO beaucoup plus élevée que les gaz d'échappement d'un véhicule propre et bien entretenu (https://faculty.washington.edu/djaffe/ce3.pdf).
Donc lutte contre la pollution routière mais aussi protection contre le tabagisme passif.

Sur la synthèse de l'analyse territoriale

Dans cette synthèse, on voit les limites de l'analyse réalisée ici avec la volonté de démontrer coûte que coûte une future augmentation du trafic pour justifier du projet.

«Le territoire connaît actuellement une dynamique économique avec des nouveaux projets qui verront bientôt le jour et dont certains sont déjà en cours. Notamment l'extension de l'usine Aptar STELMI qui sera à l'origine de la création de 300 emplois directs et à environ 500 emplois indirects.» Hors ce projet sortie de terre en 2023 ne génère toujours pas d'emplois faute de marché.

L'auteur affirme «Le territoire connaît actuellement une dynamique économique avec des nouveaux projets qui verront bientôt le jour et dont certains sont déjà en cours» mais relativise en constatant «Toutefois, cette dynamique ne traduit pas une forte augmentation de l'emploi dans les prochaines années (horizon 2030) sur le territoire de la zone de proximité, après une très faible hausse de 0,06 % entre 2013-2019 pour le nombre d'emploi au lieu de travail.»
Mais cela n'empêche l'auteur de déclarer «Les données récoltées sur le site de l'INSEE et auprès des acteurs du territoire laissent présager que la fréquentation de l'axe sera encore plus importante à l'avenir » avec une argumentation non étayé dans son analyse comme «la fréquentation touristique qui augmente tous les ans et l'achat des maisons secondaires» ne tenant pas compte du Schémas touristique de GTM, ni des restrictions sur les LCD, ni de la fiscalité sur les résidences secondaires, mise en place par les communes notamment littorales.

Quant à la considération: «Une autre tendance observée à l'échelle nationale depuis la crise du covid est l'arrivée en masse des habitants de grandes métropoles (ex : Paris) dans des communes où le cadre de vie est plus confortable (à proximité de la nature, logements plus grands avec des prix plus intéressants).», elle montre que l'étude n'a pas été actualisée et reste sur du post-covid peut-être faute d'avoir considéré des données sur le marché de l'immobilier.

En ce qui concerne l'affirmation: «Lors des entretiens, nous avons abordé un autre facteur impactant fortement le trafic, c'est la fréquentation des poids lourds. Depuis le Brexit, de plus en plus de poids lourds arriveraient de Cherbourg-en-Cotentin, et participeraient grandement à la congestion du trafic sur cet axe. Depuis le 1er janvier 2021, Cherbourg Port serait passé de 33 888 remorques à fin décembre 2020, à 100 000 fin décembre 2021», elle déjà relativisée par la phrase suivante: «Toutefois, cette arrivée de poids lourds venus du Royaume-Unis, ne semble pas ressortir dans l'évolution des trafics recensés sur l'axe ces dernières années», mais montre la méconnaissance de l'historique de cet axe et le partie pris de privilégier «l'interview» à l'analyse des données.
Jusqu'au départ de P&O du port de Cherbourg en 2005, cet axe supportait le transit des anglais rejoignant l'A84 pour descendre au Sud (Aquitaine/Espagne). Quelques heures après, l'arrivée de chaque ferry, on pouvait voir des files continues de voitures immatriculées en Angleterre. Depuis ce trafic a cessé.
En ce qui concerne les poids lourds notamment étrangers en transit vers Cherbourg, l'axe passant par Granville en a été soulagée par l'aménagement de l'axe A84 -St Lô -Cherbourg.

L'auteur finit quand même par reconnaître les limites de son travail «Les entretiens réalisés pour la rédaction de l'étude socio-économique ne nous ont pas permis de récolter des données précises chiffrées, ce qui ne permet pas d'objectiver sur des tendances chiffrées sur l'évolution du territoire.»
Mais, sur le simple fondement d'un désir «le territoire est désireux de devenir plus attractif économiquement, de nombreux projets sont prévus, ce qui va redynamiser l'offre d'emplois», il en tire la conclusion voulue par son donneur d'ordre le porteur du projet routier: «La fréquentation de l'axe Granville-Avranches sera plus importante à l'avenir».

Il est à remarquer qu'à aucun moment cette étude n'aborde la notion de «demande potentielle» en mobilité, notion parfaitement définie page 12/88 de l'Etude du Plan de Mobilité Simplifiée de GTM que les auteurs n'ont pas dû consulter comme apparemment un certains nombre de décisions de cette collectivité territoriale (Schéma d'Equilibre Touristique, décisions d'urbanisme …).

Cette étude socio-économique repose pour le moins sur une démarche non scientifique et insuffisante pour justifier de la pertinence d'un projet d'investissement d'argent public pour une infrastructure routière qui devrait s'inscrire dans du long terme donc reposer sur une analyse prospective aussi résiliente que possible.

Ce document, rapportant essentiellement la vision des acteurs du territoire, laisse à penser que ceux-ci regardent plus en arrière sur ce qui aurait dû être fait il y a 40 ans et sur l'instant présent que vers ce qui doit être programmé pour anticiper l'avenir malgré que gouverner (une entreprise ou un territoire) c'est prévoir.
Peut-être a-t-on là le facteur primordial de la non compétitivité de la Manche sauf pour accueillir les retraités.

Etude et analyse du projet

Sur le périmètre d'étude

Le périmètre d'étude est restreint ne considérant pas les possibilités de reports de flux de transit vers notamment la RD7 en direction du secteur entre Bréhal et Coutances, et surtout en ne considérant pas le transfert de flux vers la RD924 par le déplacement de la déchetterie de Mallouet (Granville) vers la ZAC du Theil (St Plancher), ni les flux pouvant être générés par les projet d'extension de Granvidis et l'aménagement de la zone du Taillais comme vu supra.

Sur le dispositif de recueil des données

Il est minimaliste et non pertinent.

Une seule période de recueil de données en période hivernale du 28/11 au 5/12/2022 pour un axe qu'on prétend touristique, sujet à une augmentation de trafic estival, cela semble pour le moins étonnant.

Quant à la prise en compte «des données de trafic fournies par le CD50 sur différents points de comptages réalisés tout au long de l'année 2021», elle est à relativiser car correspondant à l'année post-covid pouvant ne pas être représentative, et aurait dû être actualisée par des données plus récentes.
Sur ces données relevées par le CD50, il est dommage de ne pas avoir un historique sur plusieurs années d'autant que ces comptages sont ponctuel à la fois au niveau spatial et temporel.

Il est affirmé «Les résultats enregistrés sur ces comptages montrent ainsi le caractère structurant de la RD673 qui concentre l'essentiel du trafic recueilli sur le secteur d'étude.» or aucun comptage sur d'autres axes tel que RD911, RD7 ou RD924 ne sont rapportés.

Sur les comptages directionnels

Il est dommage de ne pas avoir une analyse des différences entre flux entrant et sortant des ronds-points étudiés pour voir les mouvements sectoriels vers les rues et commerces adjacents ou des biais de comptage.
Une rapide analyse à partir de la figure 22 montre qu'on constate un écart arrivant-provenant
dans la direction Avranches-Granville de +183 UVP entre les ronds-points 6 et 5; et de + 90 UVP entre le 5 et 4;
dans la direction Granville-Avranches de + 126UVP entre les ronds-points 1 et 2, et de + 265 UVP entre le 4 et 5.

Sur la structure du trafic

L'analyse faite est à pondérer car la période d'étude est restreinte et hivernale, on ne peut réellement déterminer les flux en période estivale notamment le flux de transit.
Pour ce flux de transit, il est dommage, faute de comptage élargie d'en ignorer la provenance et la destination.

En ce qui concerne l'affirmation: «Cette structure montre en effet que plus de 2/3 des usagers qui fréquentent l'itinéraire ont pour origine ou destination une commune située sur le périmètre de l'axe Granville-Avranches», il faut relativiser car on ne peut pas réellement connaître l'origine ou la destination des véhicules, on ne mesure ici que des flux provenant ou allant. Rien ne permet d'écarter que ces voitures ne font que traverser les communes du périmètre pour venir ou aller vers un secteur plus élargie.
L'étude origine/destination ne semble pas avoir un périmètre d'une parfaite étanchéité ce qui induit des biais possible (flux parasite entrant/sortant).

Il est regrettable que cette étude socio-économique, pilier de la prise de décision, ne comporte pas une analyse historique des causes des dysfonctionnements du réseau routier notamment en entrée de l'agglomération Granville/Yquelon/St Pair/mer.

Granville disposait de quatre axes la desservant:
- l'axe de la route de Coutances/avenue de la Libération traversant Donville et rejoignant la RD 971 au rond-point du Grand-Chemin; cette voie vers le port de Granville est devenue moins efficiente depuis les aménagements du centre ville pour apaiser la circulation;
- l'axe de la route de Villedieu / Bd des Matignon passant sur les communes de Granville et Yquelon et se prolongeant par la RD924; cette voie est bordée de nombreuse ZAC (Mesnil, Haute-Lande, Prêtot, Taillais) et fait l'objet d'un urbanisme commercial «sauvage» entre ces ZAC, elle se raccorde au contournement de Granville (RD 971) au niveau du Bas Theil;
- l'axe route d'Avranches / av des Vendéens rejoignant le contournement de Granville (RD 971) et la RD 973 entre Mallouet et Le Croissant (St Pai/mer) – axe ici étudié;
- l'axe rue de la Crête/ rue du Fourneau (RD911), route côtière qui desservait le port de Hérel et le centre ville de Granville depuis les communes de St Pair/mer-Kairon, Jullouville-Edenville; cette voie côtière n'assure plus se rôle depuis la mise en sens unique de la rue de la Crête et voie douce (piéton/vélo) par le CD50 renvoyant le trafic routier de cet axe vers la RD 673 à partir de la zone du Croissant et par la RD 373 via l'étroite rue de la Bruyère sur Kairon jusqu'au rond-point de ZAC de la Lande de Pucy/Petite Lande sur la RD673 ici étudié.

On voit que des quatre voies d'accès vers Granville, il ne reste plus d'efficient que les axes de la RD924 et de la RD673 et partiellement celui de Donville.

L'encombrement de la zone du Croissant provient du report vers cet axe de l'ex trafic empruntant la RD911, et de l'urbanisation et des ZAC développés dans ce secteur.
L'autorisation d'implantation du dépôt Emmaüs sur un terrain n'ayant plus comme accès que la RD673 alors qu'historiquement ce fond disposait d'une sortie vers la ZAC du Croissant, a induit un trafic très important les jours d'ouverture (mercredi et samedi) de cette structure.

Dans ce secteur le problème apparaît comme une difficulté de transit intra-urbain d'agglomération dû à un urbanisme notamment commercial non maîtrisé avec détérioration de la desserte.

Historiquement, des emplacements réservés ont existaient dans les documents d'urbanisme pour permettre un éloignement du trait de côte de la RD911 au niveau de la Crête mais ils n'ont pas été renouvelés. Le rétablissement d'une route cotière soulagerait la RD 673 à condition de rejoindre le Bd des Amériques et non le rond-point de l'Hôpital redonnant sur la R673 en entrée de Granville comme semble le vouloir la municipalité actuelle de Granville.

En ce qui concerne le contournement de Marcey-les-Grèves, cet axe n'est intéressant que pour les utilisateurs de l'A84 allant vers Caen/Paris notamment le pôle hippique de Sartilly / Galop Baie.
Pour le transit allant vers Avranches centre, Parc de la Baie ou Rennes, ce contournement engendre un allongement de la distance à parcourir donc un impact carbone et financier.
Tout organisme biologique recherchant naturellement le moindre effort, il était prévisible que la traversée de Marcey-les-Grèves resterait privilégiée. On ne va pas contre nature.
Dès son inauguration, des élus comme le maire de Granville à l'époque disait en privé que cette déviation ne servait à rien.
Quelles conséquence entrainera une réduction du trafic routier dans Marcey-les-Grèves sur les ZAC du Pavé et de Montcrotton et sur la Gare d'Avranches?
Le parking du McDonald's implanté sur la ZAC de Montcrotton sert de lieu de covoiturage type Blablacar.

N'en sera-t-il pas de même pour le contournement du Croissant quel qu'en soit le tracé qui n'intéressera réellement que le flux de transit vers RD924 ou RD971 mais pénalisera en distance le flux allant vers Granville centre?
Avec en corollaire, un risque d'augmentation de l'attractivité de la zone économique de Granville/Yquelon (futur zone du Taillais non considéré dans l'étude socio-économique , zone du Prêtot, de la Haute-Lande avec l'extension du Leclerc).
Quel devenir économique pour la ZAC du Croissant St Pair/mer une fois contournée dont l'hypermarché à changer d'enseigne et reste actuellement en attente de gérant à notre connaissance?

L'historique, rappelé supra, montre la responsabilité du porteur du projet et des collectivités territoriales dans les dysfonctionnements devant être maintenant compensés.
L'analyse faite de l'étude socio-économique du dossier de consultation préalable fait clairement craindre que les aménagements envisagés, sans réelle vision prospective et en absence d'approche globale au niveau départemental de la mobilité, conduisent à des erreurs de même nature que celle du contournement de Marcey-les-grèves qui devront être reconsidérer dans quelques dizaine d'années, investissement court terme (électoral) et non visionnaire.

Etude de Sécurité

On peut de nouveau déplorer l'obsolescence des données utilisées pour l'étude d'accidentologie «Elle porte sur la période 2016-2020» alors que le site de la préfecture de Manche donne pour le département les bilans quinquennaux sur 2022-2018, le bilan annuel 2023 et les bilans mensuels de 2016 jusqu'à 2025 fournissant la localisation mois par mois des accidents mortels.

Si on consulte ces données d'accidentologie mensuelles, on ne trouve sur l'axe Granville Avranches qu'un seul accident mortel le 1/06/2020 «D973 Sartilly /VC 1 tué 23 ans cyclo 1 tué 24 ans moto».
A remarquer que malheureusement cet accident a eu lieu, semble-t-il, sur l'aménagement du contournement de Sartilly comme quoi une infrastructure nouvelle ne permet pas forcément d'éviter les drames.

Cet axe est-il vraiment si dangereux que cela au point de justifier l'investissement de plusieurs dizaines de millions d'Euro?
Il ne faut pas négliger que le ressenti d'un conducteur d'engin (voiture, moto, vélo...) vis à vis de la dangerosité du trafic qui l'entoure, dépend du niveau de maîtrise du véhicule par le conducteur.

L'étude précise bien p 16/63 que: «NB : Le manque d'informations concernant les accidents oblige à la prudence quant aux conclusions qui sont faites, notamment sur les analyses statistiques.» donc ses conclusions sont à relativiser.

Il est étonnant que page 16/63 de cette étude de sécurité, soit notifié: «Les facteurs externes de type drogue, alcoolémie, excès de vitesse ne sont pas non plus indiqués» alors que les bilans de sécurité routière de la Manche (https://www.manche.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite-Routiere-Transports-et-Deplacements/Securite-routiere/Accidentologie-dans-la-Manche) stipule les pourcentages des causes d'accidents.
Pour la période 2016-2020 sur l'ensemble du département, le bilan de la SR fait état que «Les principales causes d'accidents mortels Vitesse excessive ou inadaptée, 26% Usager alcoolisé, 25% Refus de priorité, 18% Stupéfiants*, 9%».
Sur la période 2018-2022, la part d'accidents corporelles avec un usager alcoolisé est de 15,8% et pour les accidents mortels de 26,2%.
Sur la période 2019-2023, incluant la période Covid, les causes aggravantes des accidents corporels sont pour 28,6% priorité, 26,7% vitesse, 20,8% inattention, et pour les accidents mortels: 26,4% la vitesse, 22,3% l'alcool et 15,7% les priorités.
Les aménagements prévus de l'axe Granville Avranches feront-ils vraiment baisser les causes principales d'accident mortel: vitesse, alcool?

Sur l'aspect sécuritaire de cet axe, nous n'avons trouvé dans aucun document les statistiques d'intervention des services du SDIS 50, voir du SMUR, pour étayer les affirmations que la RD673 pénaliserait l'intervention des secours. Est-on dans du factuel ou du ressenti?

Les alternatives au projet

Cet aspect de recherche d'alternatives au projet routier notamment par une diminution du besoins de mobilité ou par une offre alternative au transport routier ne fait l'objet d'aucun dossier technique, et n'est juste abordé qu'au §4 du dossier de la consultation préalable (pages 33-35/78).

Sur cet aspect, le porteur du projet aurait utilement pu se rapporter à l'Etude du Plan de Mobilité Simplifié (PMS GTM) de GTM.
Au lieu de cela, le CD50 préfère se dédouaner sur l'AOM donc la région en matière de transport collectif ne développant vraiment que la partie consacrée aux mobilités actives surtout vélo, mobilité tendance et électoralement porteuse.

Sur la mobilité cycliste, les collectivités doivent clarifier leurs objectifs entre Vélotaf, Cyclotourisme, Cyclo-loisir qui s'adressent ni aux même usages, ni aux mêmes populations et nécessitent des infrastructures différentes.
Sur la sécurité, l'étude du CEREMA sur l'accidentologie à vélo de 2024 (https://www.cerema.fr/system/files/documents/2024/05/3._2024_04_04_webinaire_cerema_presentation_onisr_accidentalite_a_velo.pdf) montre que 73% des cyclistes tués le sont sur un trajet loisir, que 35% des cyclistes tués et 63% des blessés graves le sont dans des accidents sans autres véhicules impliqués, que le facteur malaise dans les accidents mortels sans tiers a été multiplié par 4 de 2017 à 2022 et constitue la cause principale pour les 55-64 ans.

Aucune mention de la démobilité qui consiste à agir sur plusieurs leviers pour diminuer les déplacements contraints ou subis. Cette notion émergente depuis les années 2000 peut se traduire par de nombreuses actions : assurer la connexion du territoire au réseau Fibre, développer les espaces de coworking, les lieux de réunions ou les bureaux partagés (cf. PMS GTM p 34-35/88).
Malgré que le CD50 soit acteur du déploiement de la fibre sur le département, aucune considération pour cette possibilité de réduction du trafic routier.

Sur les transport NOMAD, l'étude du PMS de GTM (p 49-52/88) constate:
«Les lignes Nomad ont une amplitude horaire assez faible : si les premiers cars sont tôt le matin, il est en revanche impossible de rentrer sur Granville en transport en commun après 18h35 pour les liaisons vers Avranches et Coutances.
La fréquence des cars le matin et le soir est satisfaisante, ce qui donne la flexibilité aux Granvillais dans leur heure de départ ou de retour.»
«L'offre tarifaire du réseau Nomad est assez peu lisible. Le coût d'un billet de car entre Granville et Bréhal est de 2,3€ s'il est acheté dans le car au pres du conducteur, mais de 8€ s'il est acheté en avance dans la gare de Granville. Il est aussi possible d'acheter un carnet de 12 voyages à 23€ ce qui revient à payer le ticket 2€.
• Par ailleurs, le terminal de payement par carte dans les bus est généralement obsolète en raison du manque de réseau sur le territoire, obligeant les usagers à payer en espèces. Ces procédés
peuvent entraîner du retard des cars, en cas de forte affluence.»
«A l'heure actuelle, le car Nomad ne rivalise pas avec la voiture sur la fréquence et la durée des trajets. Le coût de la voiture est même inférieur à celui du car sur les trajets courts (inférieurs à 20 km).
Le car n'est donc pas une alternative pertinente pour les actifs qui possèdent leur propre véhicule par exemple. Il est principalement utilisé par les personnes non détentrices de véhicule motorisé, et pour qui les horaires et tracés des cars répondent aux besoins.»
En plus de la concurrence de la voiture, ces chiffres de fréquentation faibles s'expliquent notamment par une intermodalité vélo-car qui n'est pas optimale :
§ Il n'est pas possible d'emporter son vélo au sein des cars
§ Nous n'avons pas identifié de stationnements vélo sécurisés à proximité des arrêts du réseau Nomad
§ Il n'existe pas d'aménagements vélo sécurisés vers ces arrêts»
De ces éléments ainsi que des concertations rapportés dans l'étude du PMS de GTM, le CD50 devrait revoir sa politique de mobilité collective pour en augmenter l'attractivité et réduire le recours à l'automobile donc à la nécessité d'investir massivement dans des infrastructures routières nouvelles.

Il est à rappeler que sur l'agglo Avranches-Mt St Michel, il n'existe aucune offre de transport collectif comme en possède GTM avec le réseau NEVA qui complète l'offre NOMAD.

Sur l'offre train, l'étude du PMS de GTM rapporte dans les concertations:
«Lors de la concertation sur le bassin de vie de la Haye-Pesnel et Granville, les participants ont réaffirmé leur attachement à la gare de Folligny et au renforcement de la desserte.
o Réouverture de gares : La Haye-Pesnel, Cérences, Saint-Planchers
Desserte longue distance
• Utilisation plus intensive des relations Caen . Rennes et Paris . Granville, en lien avec la plateforme de Folligny.
• Plus de solution sur la ligne Caen . Rennes.
Besoins généraux
• Cadencement, confort, tarification accessible, bonne accessibilité»
et notifie p 84/88: «Des attentes fortes autour de La desserte ferroviaire, pour renforcer les
connexions entre GTM et les pôles externes au territoire (Villedieu, Vire, Coutances, Avranches.), mais aussi à l'intérieur du territoire, notamment sur l'axe Granville Folligny)
On peut vraiment s'interroger au vu du dossier de consultation si le CD 50 travaillera avec la région pour améliorer le ferroviaire et diminuer le besoins en mobilité routière.

Comme déjà évoqué, la gare dite d'Avranches ne dessert réellement que Marcey-les-Grève faute de réseaux de transport en commun sur la commune et l'Agglo d'Avranches la reliant aux centres d'activités.

Nous n'avons pas trouvé de considération sur le Transport A la Demande (TAD) alors que l'étude du PMS de GTM notifie que «En sa qualité d'Autorité Organisatrice de la Mobilité Régionale, la Région organise les services de transport public à la demande sur le territoire de GTM.»
Et ailleurs ? Sur l'agglo Avranches Mt St Michel ?

Aucune considération sur la Mobilité servicielle ou Mobility as a Service (MaaS), qui «désigne les outils numériques intégrés visant à faciliter l'usage des services de mobilité couvrant plusieurs modes de transport. Il doit permettre à l'usager de passer facilement d'un mode de transport à un autre, et nécessite donc d'harmoniser les dispositifs d'information, les dispositifs tarifaires, et de faire communiquer les différents réseaux entre eux.»
Si le nord cotentin dispose d'une relative offre de MaaS sur l'Agglo Cherbourg-en-Cotentin, le département de la Manche et la région Normandie sont très en retrait comparé à la région Bretagne.

Quand on ne veut pas développer d'offre alternative à la voiture, celle-ci reste forcément prépondérante dans les déplacements des habitants necessitant des investissements routiers.

En période de restriction budgétaire, faut-il priorisé les routes ou réduire les besoins en mobilité et développer les alternatives à la mobilité routière?
Là se trouve la question centrale avant même de savoir si on fait une bretelle à gauche ou à droite de l'axe Granville-Avranches.

Le vieux débat philosophique de l'indispensable, du nécessaire et du superflu sous-tend cette question de l'usage de l'argent public.

Comme nous l'avons noté supra dans l'analyse de l'étude socio-économique, le bassin d'emploi du sud manche comporte une part importante de structures dépendante des fonds publics (collectivités territoriales, structure de santé, d'aide ou d'éducation) donc tout usage non indispensable des deniers publics finira par impacter ces services publics.

De plus, comme nous l'avons déjà évoqué, l'attractivité d'un territoire vis à vis notamment d'investisseurs internationaux se mesurera de plus en plus sur l'impact carbone de ses infrastructures de mobilité.

Au vu du dossier de consultation préalable minimisant la considération des alternatives au projet, on peut avoir des doutes sur la capacité du CD50, porteur du projet, à intégrer ces considérations.

Par ces manquements, le dossier de concertation préalable ne se conforme pas pleinement à l'article L.121-15-1 du code de l'environnement notamment à son alinéa 3.

Analyse multicritère du dossier de concertation

La méthodologie de détermination des descriptifs rapportés dans le tableau pour chaque critères ainsi que la justification de l'attribution des niveaux d'impact aux différents critères d'évaluation n'est pas explicité.
Attribué au doigt mouillé? Possible au vu du dossier socio-économique réalisé quasiment avec cette méthode.
Ce documents pourtant déterminant se trouve privé de pertinence faute de méthodologie explicitée.

Pourtant «Il (le calcul coût-bénéfice) a pour objectif de déterminer comment les bénéfices que le projet apporte, compensent ses inconvénients; il participe ainsi à éclairer la décision sur l'opportunité du projet et sur les variantes de projet à prioriser» cf «Recommandations pour la réalisation d'études de trafic et d'évaluations socio-économiques de projets d'infrastructure de transport routier» CEREMA 2019 Expériences et pratiques (https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/17424) .
C'est donc une pièce décisionnelle majeure dont le contenu doit être considéré comme arbitrairement rédigé.

Comment a été apprécié, dans l'évolution des flux de circulation, le déplacement de la déchetterie de Mallouet Granville vers la zone du Theil St Plancher? Déplacement non évoqué dans l'étude socio-économique.

Comment a été apprécié, dans l'évolution du trafic, le projet d'aménagement de la ZAC du Taillais Yquelon et l'extension de Granvidis (Leclerc) Yquelon? Création et extension non considérée dans l'étude socio-économique.

Comment a été considéré, dans l'évaluation des conséquences d'un contournement du Croissant St Pair/mer sur l'attractivité économique de la ZAC du Croissant ou de la ZAC Lande de Pucy/Petite Lande (selon la variante considérée), la création de la ZAC du Taillais et l'extension du Leclerc Yquelon qui bénéficieront du rapprochement du raccordement de la RD673 à la RD761 qui les desservira via sa connexion avec la RD924?

Si au final, comme souvent sur le Pays granvillais, on vide une zone pour en remplir une autre, ou qu'on crée une déviation qui ne sera pas empruntée, tout cela n'aura servi qu'à jeter l'argent public par les fenêtres.

Quant au chiffrage des projets, il se résume à un simple chiffre (supposé HT) nullement détaillé et parfois notifié «hors aménagement foncier» ce qui alors ne permet pas d'apprécier le coût final supporté par la Collectivité Territoriale.
Ne parlons pas des charges d'entretien ultérieures, c'est superfétatoire.
Il est à noter que les options de référence ne sont jamais chiffrées. Les travaux pour ces aménagements seraient-ils offerts? Ou cette option de référence est-elle non prévue d'être réalisée?

Dans ces conditions apprécier le rapport «coût-bénéfice» comme notifié par le CEREMA dans son rapport sur la réalisation d'études de trafic et d'évaluations socio-économiques de projets d'infrastructure de transport routier (cf. début contribution), est impossible.

Ce dossier conduit a une impossibilité à la fois de consultation et donc de choix.
Pour consulter, il faut un dossier complet à la fois en terme de pièces produites mais également en terme de contenu exhaustif et pertinent.

Madame, Monsieur les garant de la CNDP, nous vous remercions d'avoir lu cette longue contribution et vous prions de bien vouloir rapporter les lacunes, approximations, omissions ici exposées rendant infondée toute solution au problème débattu.
Nous avons le sentiment que le porteur du projet qui n'en avait pas l'obligation, a saisi la CNDP pour tenter de crédibiliser cette consultation préalable sur un dossier insuffisamment fondé.

Nous sommes ici un peu dans la même situation que lors du débat sur l'aménagement du port de Granville en 2006 pour lequel la CNDP avait déploré l'absence de bilan prévisionnel d'exploitation du port ce qui empêchait toute appréciation décisionnelle sur le projet.

Jean BOUCHEREAU
résident et commerçant sur Granville depuis 1997
résidence secondaire familiale sur Jullouville depuis 1960

1 document associé
contribution_1070_Web_1.pdf

Contribution n°1071 (Web)

Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 19h11

Je ne vois le probleme qu'entre les 2 ronds points, de chaque côté d'Emmaus. Saturé aux heures de pointe. Le reste de la route jusqu'à Avranches est franchement très acceptable. Sinon on n'arrête jamais de tout agrandir, c'est sans fin, au détriment de la nature. Rouler à 90 ou 110 plutot que 80. Pourquoi? Gagner 4 minutes a l'arrivée?
Privilégions une voie douce, vélo, pour mettre les plus courageux en sécurité.

Je résume:
2x2 NON
Ameliorer la circulation devant Emmaus: OUI

Une Mère de famille, 50 ans

Contribution n°1072 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 21h05

Pour diminuer le trafic, à quand une vraie réflexion sur les transports publics efficaces et multiples. Avec un vrai programme de reconnexion des territoires avec des bus et des trains réguliers adaptés aux horaires des travailleurs et des touristes, les voitures seraient moins nombreuses.
Pourquoi ne pas mettre plus en valeur le covoiturage avec un site manchois dédié et intégré aux entreprises?

Contribution n°1073 (Web)

Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 21h11

Je fais la route marcey les grèves / centre de rééducation Le Normandy 1 rue Jules Michelet GRANVILLE horaire 9h00/17h00 ... c'est une horreur, je devrais mettre
30 min sauf que j'en met 45 voir 50 min parfois cette route est plus fatigante que mon travail en lui même ...

Contribution n°1074 (Web)

Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 22h09

Je m'oppose fermement à la création d'une 2x2 voies passant à proximité immédiate de mon terrain. Ce projet est totalement inadapté pour plusieurs raisons :
Atteinte directe à la qualité de vie : implanter une voie rapide à quelques mètres de nos habitations, c'est condamner les riverains au bruit permanent, à la pollution de l'air et à une insécurité constante.
Nuisances sonores et environnementales : le trafic lourd (camions notamment) générera un vacarme insupportable, de jour comme de nuit. La destruction des haies et espaces naturels aggravera encore l'impact écologique.
Dévalorisation du patrimoine privé : nos terrains et maisons perdront une grande partie de leur valeur à cause de cette proximité, ce qui revient à sacrifier les habitants pour un gain routier discutable.

Certains riverains favorables au projet évoquent la nuisance sonore de la route actuelle. Mais il faut être clair : quand on achète une maison au bord d'un axe routier déjà existant, on en accepte les contraintes.
En revanche, imposer une nouvelle 2x2 voies à des habitants qui n'ont jamais choisi de vivre au bord d'une telle infrastructure, c'est créer un problème là où il n'existait pas. C'est une injustice flagrante.

Incohérence d'aménagement : plutôt que de défigurer des zones habitées, il serait plus logique d'améliorer le réseau existant (ronds-points, recalibrage de chaussée, sécurisation ciblée) ou d'étudier un tracé alternatif loin des habitations.

J'exige que cette option soit abandonnée au profit d'aménagements respectueux des habitants, de l'environnement et du bon sens.

Contribution n°1075 (Web)

Proposée par Bernadette c

Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 22h19

Je suis pour la reprise du tracé initial qui ne passait plus devant ma porte .une 2 fois une voie serait souhaitable sur les terres acquises.

Contribution n°1076 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 18 septembre 2025 à 23h39

Alternative A pour le Croissant qui est la zone la plus problématique
Alternative A pour Marcey pour la continuité avec la 2x2 voies.
Alternative A pour la Havaudière car facile à faire rapidement puis une déviation qui reprend l'ancien tracé en voie simple. L'alternative B ne changera rien pour le trafic car trop courte et les riverains se verront entourés de routes. Je trouve que c'est un bon compromis entre environnement et amélioration routière dans ce cas.

Contribution n°1077 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 19 septembre 2025 à 07h05

Aménagement selon le projet initial absolument nécessaire aux riverains , a la population locale pour leurs déplacements, aux contraintes de rapidité des secours , au développement économique

---

Contribution n°1078 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 19 septembre 2025 à 07h08

Les propositions présentées ne sont pas assez ambitieuses et ne permettent ni de satisfaire les riverains , ni de raccourcir et sécuriser les temps de trajet pour les usagers .
Il faut revenir sur le projet initial et l'adapter pour satisfaire aux exigences environnementales.

Contribution n°1079 (Web)

Proposée par Eloi b

Déposée le vendredi 19 septembre 2025 à 08h55

Impossible de prendre la parole hier soir . Mon bras ne devait pas être assez long.
Je suis riverain et je souhaitais poser la question suivante : si cet axe était fermé, par ou passeraient les utilisateurs ? Je cherche une alternative , une solution pour diminuer largement le nombre de camions en premier, et voitures qui passent sur cet axe. Par la côte ? Par la campagne ?par la route de villedieu? Je suis pour les transports en commun ,le train etc etc.
Regardons ce qui se passe en ce moment sur avranches, plus de route et l'on déplace le problème. Des terres ont été exproprié, et hier on parle d'en exproprier d'autre mais pour quelle fin? Les propositions peuvent être rétorquées par le venue de nouvelles lois. Alors, si pas de nouvelle route, un non massif aux nouvelles propositions, que reste t'il dans l'immédiat ? On entend beaucoup : on y travaille, on y travaille , mais la réalité de l'insupportable reste la même pour nous les riverains qui n'avons pas choisi (je le redis) d'avoir autant de camions, de voitures, de tracteurs, de motos, de voiturettes , d'incivilités devant nos portes. Je peux tout entendre, mais comme les routes c'est le département, les transports en commun la région et que les études ne sont pas communes, nous en resterons au même point! Et pour longtemps.
Et on est surpris que des personnes veulent une voie rapide , pas moi.

Contribution n°1080 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 19 septembre 2025 à 09h08

ZA du Croissant je préfère la variante A.
Hameau de la Havaudière : la variante A est inacceptable en regard du flux de circulation et la nuisance pour les riverains risque d'être encore plus importante.
Cependant la variante B présente des risques pour l'environnement : il est difficile de se prononcer.
Barreau entre Marcey les Grèves et Sartilly Baie Bocage : la variante C.

Contribution n°1081 (Web)

Déposée le vendredi 19 septembre 2025 à 09h26

Oui à un aménagement respectueux de l'environnement en mettant en place des déviations limitées.
Non à une construction d'une 2X2 voies qui détruirait notre beau bocage et sa biodiversité.

Contribution n°1082 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 19 septembre 2025 à 09h27

Pour l'environnement (protection des zones humides, ...), pour un coût le plus bas possible, voici mes choix :
ZA du Croissant : Variante C

Hameau de la Havaudière : variante A

Entre Marcey-les Grèves et Sartilly : variante B

marie.helene.horel@gmail.com

Contribution n°1083 (Web)

Proposée par Eric

Déposée le vendredi 19 septembre 2025 à 10h39

bonjour ,
Présent hier soir à la dernière réunion publique je suis scandalisé par la tenue ce celle-ci tant par son organisation : le son du micro , par le manque de respect , que par le manque de possibilité de s'exprimer ..... une grande majorité est restée silencieuse mais bien sur une minorité s'est encore emparée des échanges .

Aucun débat réel , pas échanges constructifs sur les propositions du département .

On ne parle que de contraintes , de négatif par l'usage de la voiture , mais bien sur de cette mobilité douce et environnementale qui m'exaspèrent , non pas que je sois contre mais qu'elle est hors sujet dans ces contributions car elle est suffisamment prise en compte dans ces aménagements !!!

L'enjeu actuellement est bien de se positionner sur un aménagement à minima qu' une minorité menace et envoie des signes de recours !

Comment alors construire un projet routier :
pour décongestionner cette route?
pour protéger l'HUMAIN et SECURISER riverains et usagers ?
pour désenclaver notre bassin Granvillais ?

"le croissant"
variante C totalement inadaptée
variante B ne fluidifiera pas le trafic et ne sécurisera rien
variante A la moins pire mais avec une grande emprise foncière !
De plus les 2 dernières B et A seront reliées à encore un rond point sur la rocade
actuelle avec un raccordement avec la RD 972 qu nécessitera à terme encore un

rond point (non prévu !) pour se raccorder avec la route de Granville et qui de plus passera devant l'école de musique et château bonheur.
Une seule solution reprendre le projet de 2006 et l'améliorer !

"la Maréchalerie " existe t-elle ?
rien de prévu , que des BMF qui ne feront que rapprocher les véhicules des habitations alors que des solutions sont possibles en la reliant du croissant au contournement de la Havaudière .
Une seule solution reprendre le projet de 2006 et l' améliorer

Hameau" Cran " existe t-il ?
rien ,si n'est qu'une grosse emprise foncière pour réaliser encore un rond point
une seule solution reprendre le projet de 2006 et l'améliorer !

"la Havaudière "

variante A non à l'aménagement par le bourg
variante B contournement le moins pire mais s'il n'est pas relié un axe neuf , il n'aura aucun effet positif sur le sécurité et la fluidité ainsi que la protection des riverains de ce hameau . projet de 2006 à améliorer .

"le Mont Daniel " existe t-il ?
rien d'exposé alors que des solutions sont possibles en le reliant au contournement de la Havaudière
Une solution reprendre le projet de 2006 et l'améliorer

" hameau la Ville " existe t-il ?
rien d'exposé , une BMF , une zone de dépassement ?
les riverains seront alors toujours dans l'insécurité et exposés à des nuisances !
Une seule solution reprendre le projet de 2006 et l'améliorer !

raccordement sud Sartilly à Marcey
seul le projet neuf qui contourne la Butte es gros est la solution envisageable qui peut d'ailleurs commencer dès maintenant les études sont faites !
les autres variantes ne sont que des rustines .....

pour conclure
tous ces aménagements couteux et non efficaces en terme de sécurité et de fluidité vous amènent à revoir votre projet et de considérer qu'une nouvelle voie rapide sans rond point sur les bases du projet de 2006 sont bien les seules solutions .
Merci

Contribution n°1084 (Web)

Proposée par Association pour la promotion des ports de Granville (APPG)
Déposée le vendredi 19 septembre 2025 à 11h07

Ci-joint la contribution de l'association pour la promotion des ports de Granville.

1 document associé
contribution_1084_Web_1.pdf

Contribution n°1085 (Web)

Proposée par Isabelle

Déposée le vendredi 19 septembre 2025 à 12h07

En accord avec Eric

Contribution n°1086 (Web)

Déposée le vendredi 19 septembre 2025 à 12h30

Je souhaite un aménagement respectueux des écosystèmes.
Impliquant d'autres types de déplacement que la voiture ou le camion.
Comme le développement de transports férrovières.
Je suis contre une nouvelle route 2 fois deux Voies (2*2Voies), qui contribuerait au réchauffement climatique et une augmentation de l'artificialisation des sols.

Contribution n°1087 (Web)

Déposée le vendredi 19 septembre 2025 à 12h37

Il y a 30 ans que cet aménagement routier devrait être fait.

Contribution n°1088 (Web)

Déposée le vendredi 19 septembre 2025 à 12h43

Refus de la 2x2 voies ! Encore une mauvaise réponse aux problèmes actuels !
Pourquoi ne pas développer les propositions de transport en commun et de covoiturage pour réduire le trafic plutôt que d'artificialiser de nouvelles terres et d'encourager le remplissage de ces nouvelles voies ? Malgré tous les projets de contournements qui se sont avérés délétères pour l'environnement, nocifs et bruyants pour les voisin·es de ces projets et décevants en terme de temps gagné, on continue à proposer de tels travaux ? Alors que les finances des villes se remplissent difficilement et qu'il y a bien d'autres chantiers à engager qui permettraient de diminuer les dépenses de fonctionnement de la commune (rénovations énergétiques) et d'améliorer le quotidien des citoyen·nes (végétalisation pour îlots de fraîcheur, dotations aux cantines scolaires, offre culturelle, etc.)
Merci de réfléchir plus longtemps au caractère indispensable de ce projet destructeur !

Contribution n°1089 (Web)

Proposée par Christophe D

Déposée le vendredi 19 septembre 2025 à 13h23

Je suis pour une voie express 2×1voie
(20klm) sur les terres acquises par protection des usagers , des riverains et leurs enfants (avec des aménagements et c’est possible)
Et je suis pour le développement d’une mobilité douce, des bus sur la rd 673. Je suis pour la protection de l’humain dans son ensemble et
l’ensemble ce n’est pas le tout ou rien.

Contribution n°1090 (Web)

Déposée le vendredi 19 septembre 2025 à 13h34

Aujourd'hui, je soutien un projet qui protège les espèces protégées et les zones humides. Je suis contre la multiplication des voies favorisant l'utilisation de la voiture, véhicule qui me semble ne pas être une solution durable dans un futur proche. Je souhaite plus de lignes de bus, de réhabilitation des petites lignes de chemin de fer avec réouverture des gares locales, développer les aires de covoiturage et encourager ce système de déplacement plutôt que de continuellement favoriser la voiture individuelle, et créer des pistes cyclables.
Merci de prendre en compte mon avis,
Cordialement

Contribution n°1091 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 19 septembre 2025 à 13h38

Aucun scénario ne me paraît intéressant aujourd'hui, repenser la mobilité est indispensable avant de repenser à la futur route. Il serait important de développer le transport en commun ainsi que la mobilité douce!

Contribution n°1092 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 19 septembre 2025 à 13h50

Vous nous demandez de répondre à une contribution fermée pour laquelle aucune des propositions n'est recevable, c'est du bricolage qui conduira, par la suite à du rafistolage,
La seule réponse sérieuse est 2x2 voies

Contribution n°1093 (Web)

Proposée par BRETON

Déposée le vendredi 19 septembre 2025 à 13h57

Mais je fais comment, moi, pour aller chez le médecin ou faire mes courses à Granville ou Avranches ? En train, en bus, en covoiturage, en vélo ?
Bien sûr qu'il faut développer les moyens de circulation collectifs mais quand j'utilise la route actuelle avec tout le trafic, c'est ma vie que je risque à chaque fois.
J'ai vu toutes les propositions d'aménagements mais dans tous les cas, moi et mes voisins nous "restons au bord de la route".
Au nom de la préservation des fleurs et des lézards certains veulent nous évacuer, pour l'intérêt général, et nous parquer je ne sais où ? ca me rappelle quelque chose qui se passe en ce moment, ailleurs, dans le monde. Merci.
Je souhaite que le trafic soit soulagé par une voie rapide sur les terrains de l'ancienne 2x2 voies et que la route actuelle serve aux utilisateurs raisonnables.

Contribution n°1094 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 19 septembre 2025 à 13h57

Complètement d'accord avec Eric contribution Web n°1083
Bravo Monsieur pour votre descriptif pertinent

Contribution n°1095 (Web)

Proposée par BRETON

Déposée le vendredi 19 septembre 2025 à 14h08

Complément à 1093 : j'habite à Lolif

Contribution n°1096 (Web)

Déposée le vendredi 19 septembre 2025 à 16h08

Il est démontré que l'augmentation du nombre de routes ou leur agrandissement augmente le trafic plutôt que de le fluidifier, par un phénomène de "demande induite" (références à la fin de ce message). Alors pourquoi investir dans une telle infrastructure ? Est-ce vraiment ce que nous voulons pour l'avenir ?

Nous avons déjà énormément de routes, alors pourquoi ne pas plutôt développer des alternatives dont l'usage et la mise en place auront un impact bien moins négatif, comme les transports en commun et les mobilités douces ?

Références :

Goodwin, 1996; SACTRA, 1994; Noland, 2002; Duranton & Turner; 2011, Hsu & Zhang, 2014; González & Marrero, 2012; Hymel, 2019; DfT (WSP & RAND Europe), 2018 ; Caltrans & UC Davis NCST, 2022; California Air Resources Board, 2025

Contribution n°1097 (Web)

Déposée le vendredi 19 septembre 2025 à 16h21

Contribution : Mobilités alternatives et besoins réels
Développer les mobilités alternatives est louable et souhaitable : tout le monde y gagnerait.
Cependant, cela ne supprimera pas le besoin de routes. Dans le meilleur des cas, cela réduira légèrement – ou compensera tout juste – l'augmentation constante des déplacements liée au développement économique et démographique. Le trafic routier augmente régulièrement depuis des années, et rien n'indique une inversion de cette tendance.
Prenons un exemple concret :
Sur le « croissant » circulent en moyenne 17 000 véhicules/jour, avec des pointes au-delà de 20 000. En supposant que chaque conducteur fasse un aller-retour, cela représente environ 10 000 véhicules.
Si 100 % des automobilistes pratiquaient le covoiturage, on tomberait à 5 000 voitures, soit 10 000 passages… exactement ce que supporte aujourd'hui la rocade de Sartilly, et devrait donner la verision A du projet. Il faudrait alors 5 000 places de covoiturage, soit l'équivalent d'environ 15 parkings d'Intermarché. Est-ce réaliste ?
Le bus :
La ligne Manéo 307 propose 7 allers-retours quotidiens. Avec 50 passagers par bus, cela fait au maximum 350 personnes par jour. Pour transporter 5 000 personnes, il faudrait multiplier l'offre par 16. Le service public pourra-t-il augmenter sa capacité de 1 600 % ?
Le train :
La plupart des communes n'ont pas de gare. Si le train était une solution adaptée à ce type de mobilité locale, cela se saurait depuis 1827, date de la première ligne française. Comment imaginer relier Saint-Loup à Saint-Planchers en train par exemple ?
Le vélo :
Excellent pour certains trajets, mais inadapté pour les artisans, les transporteurs, les livraisons. Accepterions-nous que le prix des marchandises triple pour passer au vélo cargo ?
En conclusion
Oui, développons les mobilités alternatives, mais c'est une illusion de croire qu'elles feront disparaître le besoin de routes et de voitures.
La vraie solution est de réduire nos besoins de déplacements : rapprocher habitat, services, emplois, soins, limiter l'étalement urbain et les zones d'activités éloignées. C'est avant tout un enjeu de société et de politique nationale, pas uniquement une question locale.
Pendant ce temps, des riverains continuent de subir les nuisances sonores, la pollution et un risque accru pour leur sécurité.
Je le rappelle : tous les Manchois – sauf peut-être ceux qui vivent dans une grotte ou à Chausey – habitent à proximité d'une route.
Peut-être que la vôtre est encore tranquille aujourd'hui, et je vous le souhaite, mais dans 10, 20 ou 30 ans, lorsque de nouveaux lotissements ou zones d'activités seront construits, vous pourriez vous retrouver dans la même situation que nous : en détresse face au trafic.

La solution à court terme reste la réalisation des contournements.
Malheureusement, le projet proposé par le Département reste trop limité et laisse encore trop de riverains exposés.
Pourtant, en utilisant les terrains déjà acquis et en retravaillant le projet initial, il est possible de concevoir une route moderne – quel que soit le nombre de voies – qui réduise réellement les nuisances pour l'ensemble des riverains.

Contribution n°1098 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 19 septembre 2025 à 17h31

Je fais la route tous les jours Avranches /Granville. Cela devient de plus en plus pénible. Une circulation importante de camion, de tracteur, de voiture sans permis le trajet est de plus en plus long.

Contribution n°1099 (Web)

Déposée le vendredi 19 septembre 2025 à 18h03

Après avoir assisté à trois réunions publiques, je m'interroge sur la dimension de l'ensemble de ce projet routier et sur ce qui me semble être une absence de vision globale du territoire manchois.

Le PLUi de Granville Terre et Mer en cours d'élaboration prévoit un accroissement de la population de 4500 habitants. Je ne sais pas ce qu'il n'en est ni pour Villedieu Intercom et ni pour Avranches – Mont Saint-Michel. Le département de la Manche est très attractif en raison de son climat. Le département accueille déjà des « réfugiés climatiques ». Certains nous expliquent qu'au nom du dérèglement climatique, il est important de ne rien faire, de laisser en l'état, voire juste d'améliorer l'existant et, de se tourner vers les transports en commun et les mobilités actives au nom du respect de la biodiversité. Sommes-nous de doux rêveurs pour croire que tous ces nouveaux

habitants, voyageurs, touristes, travailleurs seront à vélo ou utiliseront des transports collectifs ? Quid des mobilités douces quand La Manche est un territoire vieillissant ? Tout le monde n'est pas apte à se déplacer à vélo. Tous les moyens de transports se doivent d'être complémentaires : routiers, ferroviaires, ou doux.

Nous nous devons de réfléchir plus largement. L'axe Granville-Avranches doit aussi se projeter dans l'avenir pour permettre que les contournements de Marcey-les-Grèves et Sartilly deviennent enfin efficients. La Manche a besoin d'une colonne vertébrale qui dessert en toute sécurité et avec fluidité les villes d'Avranches à Cherbourg en passant par le bassin granvillais (sans oublier le projet Aval du futur).

Le tracé originel de 2021 permettrait de soulager cet axe notamment pour les trajets vers le nord de Granville. La RD 673 se verrait alléger automatiquement d'un flux quotidien de véhicules et gagnerait en sécurité. Ainsi, la RD 673 pourrait devenir un axe apaisé pour les véhicules moins rapides (tracteurs, voiturettes, cyclomoteurs, vélos…). Et les riverains n'auront plus ce sentiment d'abandon. Les intérêts touristiques et économiques seraient préservés et aptes à se développer pour accueillir les (jeunes) travailleurs nécessaires au territoire du Sud-Manche ; et les enjeux de santé publique seraient améliorés au profit du plus grand nombre.

Comment justifier que la route de Dol de Bretagne menant à Combourg enjambe une zone humide, et que sur cet axe Granville-Avranches cela ne soit pas possible au nom de la biodiversité (dont les humains font partie) ? Nous avons les ingénieries qui permettent de répondre aux exigences environnementales avec des routes moins polluantes et qui garantissent un développement de l'ensemble du territoire de La Manche dans le respect des règles environnementales.

Enfin, dans le granvillais, la problématique de la route de la crête et les 4500 habitants supplémentaires prévus dans le futur PLUi doit amener à repenser le plan de circulation afin que la RD 673 ne devienne pas à court terme saturée et invivable. Cette route est une des trois pénétrantes de la ville de Granville et un accès principal de la ville de Saint-Pair-sur-Mer où des lotissements sont déjà en cours de construction à proximité.

Pour conclure, je suis pour le retour du tracé initial afin de réguler la circulation sur le sud-manche et l'entrée de Saint-Pair-sur-Mer. Si le projet arrêté en 2021 de 2x2 voies ne peut pas voir le jour, pourquoi ne pas réfléchir à un projet moins gourmand, mais efficace et respectueux de la santé humaine et de l'environnement sur ce tracé originel.

Cette réflexion n'est pas contradictoire avec la proposition du Département d'une simple modernisation de cet axe Granville-Avranches, dans l'attente d'un projet digne de ce nom et à la hauteur de l'attractivité du Département de la Manche.

En vous remerciant pour cette concertation et votre écoute.

Gaëlle Jouis

Contribution n°1100 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 19 septembre 2025 à 18h59

Riverain du croissant, je suis pour les travaux d'aménagement de la RD 673 souhaités par le département.
Ceux-ci seront moins destructeurs de terres et moins chers qu'une 2X2 voies.
En effet, dans l'hypothèse de la 2X2 voies, je constate que les habitants de la Couperie, la Vallée, le Croissant, le Sap , Les Mérais, la Maréchallerie seront enfermés entre la route actuelle et cette nouvelle route, créant des nuisances considérables pour les habitants.
C'est une aberration que le département par la voix de son Président reparle de cet ancien projet abandonné car contraire à la législation environnementale.Défendons nos paysages plutôt que les détruire.

Contribution n°1101 (Web)

Proposée par Alexandre
Déposée le vendredi 19 septembre 2025 à 19h44

Je travail dans la restauration, j'ai eu l'occasion de faire des saisons sur Granville, j'ai toujours été choqué par l'archaïsme des voies de communication pour accéder à cette ville, que ce soit le Paris Granville par le train ou les accès routiers .
Il faut savoir que ce retard est très pénalisant pour l'activité touristique, c'est dommageable pour le dynamisme des restaurants, bar, hôtel de la côte!!
En tant que salarié, nombre de collègues sont pénalisés pour rentrer chez eux lors des coupures ou après le travail. C'est aussi un frein pour les patrons pour embaucher.
Je fais des saisons dans différents endroit de la france et la mobilité est un critère que je regarde quand je fais mon choix pour signer un contrat.
Alors quand je vois qu'on cherche à combler ce retard avec des rustines je ne comprends pas le projet surtout qu'il y avait un projet complètement ficelé et financé .
Je lis des avis qui veulent faire croire qu'on peut remplacer la route par un tramway, des vélos…pourquoi pas en kayak !!
Pour avoir travaillé en Bretagne ils ont un schéma routier fait de 4 voies qui fonctionne très bien et qui n'a pas détruit l'environnement, alors que des qu'on arrive dans la Manche par Pontorson on a l'impression de revenir 1 siècle en arrière.
Alors pour moi la 4 voies est un projet d'avenir, il faut la réaliser au plus vite tout en sachant que vitesse et France ne font pas bon ménage!!

Cordialement

Contribution n°1102 (Web)

Déposée le vendredi 19 septembre 2025 à 20h30

J'habite le Croissant St Pair, depuis 1984, au fil des années de + en + de véhicules légers. L'A84, que j'emprunte régulièrement , a permis aux poids lourds d'éviter l'axe Granville-Avranches. Et c'est très bien.
Donc, septembre 2025, remise sur le métier de ce fichu axe, la version de 2015-2020, rétoquée à cause des petites bêtes, emprise terrain agricole, zone humide.....
Question : que faites-vous du quotidien des riverains et de l'image donnée à ceux qui circulent pour la 1° fois sur cet axe ?
- pollution
- bruit
- anxiété
- lenteur.

Normalement, au vu de toutes les études, visites sur le terrain, réunions, comptages véhicules, etc, vous devez pouvoir vous faire une idée réelle du problème.
Alors, si le département de la Manche veut être attractif : entreprises = emplois, administrations, écoles, hôpitaux et même loisirs, il est grand temps de passer à l'action, (40 ans de parlotte) , faire une VRAIE ROUTE GRANVILLE-AVRANCHES, celle qui est dans vos cartons et soit-disant irréalisable ?????
La RD 673 servira aux riverains, aux vélos, aux flâneurs, aux engins etc.
Nos décideurs, vous oubliez que depuis la nuit des temps la transhumance existe, alors, faites cette 2 fois 2 voies, les habitants vous remercieront de pouvoir se déplacer dans de très bonnes conditions et au final, ça ne coûtera pas plus cher que les choix que vous nous presentez, avant d'être mis en service, ils sont obsolètes .
Verrais-je cette route ? c'est l'arlésienne....

Contribution n°1103 (Web)

Déposée le vendredi 19 septembre 2025 à 21h11

Cette route D 673 ne demande que des aménagements pour preuve cette photo prise hier soir à 19 heures . Lorsque nous lisons les commentaires elle est très saturée. Je ne vous vraiment pas de surfréquentation. Soyez réaliste la planète va très mal il faut se mettre a l'évidence que pour la sauver il y mettre beaucoup d'argent. Qui va payer afin de mettre fin au dérèglement climatique???

2 documents associés
contribution_1103_Web_1.jpg
contribution_1103_Web_2.jpg

Contribution n°1104 (Web)

Déposée le vendredi 19 septembre 2025 à 22h53

Réponse à la contribution 1103:
En effet à 19 h, ce n'est pas la période de la journée la plus chargée, la plupart des travailleurs sont rentrés chez eux.
Avant d'émettre un avis aussi désobligeant, vous devriez prendre un pliant toute une journée et vous installer au bord de la route, là votre observation serait plus réelle. Ou mieux encore, quitter votre maison qui est dans un endroit bien calme et acheter une des maisons en vente située au bord de la route puisque vous trouvez que c'est le PARADIS!

Contribution n°1105 (Web)

Déposée le vendredi 19 septembre 2025 à 23h36

Que d’atermoiements depuis 40 ans , c’est inadmissible d’avoir un axe aussi épouvantable. En tant qu’ancienne commerçante de

Granville, oú est l'intérêt général et surtout la volonté de développement économique d'un territoire qui ne demande qu'à prendre son envol.
Je viens de tomber sur une des dernières contributions qui nous dit que plus on fait de route plus il y a de voiture, alors avec un tel raisonnement autant supprimer toutes les routes de France et revenir au moyen âges.
Depuis 40 ans j'entends parler de la 4 voies, on nous parle d'un projet qui est fait de variantes toutes plus inefficaces les unes que les autres!!
Reprenez tout simplement un projet plein de bon de sens et dont l'intelligence humaines saura allier aménagement routier et environnement.
Mon avis est simple la 4 voie est la solution viable pour une vision à long terme
Merci pour votre écoute
Cordialement

Contribution n°1106 (Web)

Proposée par Celine

Déposée le samedi 20 septembre 2025 à 08h10

Pour le 1103
Cher monsieur,
Être contre le projet d'une route ne veut pas dire nier l'évidence. Tout le monde sait que cette route est a grande circulation ! Si non pourquoi est ce que le département fait des propositions ? Que l'on soit pour ou contre, il y a des vérités qui sont bonnes à redire : oui cette route peut être surchargée, oui cette route apporte des nuisances multiples aux riverains, oui cette route n'à pas été conçu pour recevoir autant d'usagers dont 900camoins gros engins agricoles voiturettes motos et un surnombre de voiture. Ces vérité sont connues et reconnues même si au hasard de vos déplacements vous avez la chance d'y être dans un temps court d'accalmie.
Les nons vérités ne sont pas porteuses de bons projets.
Je ne suis pas pour une 4 voies mais je préfère une 2 voies sans rond point sur le tracé initial avec des reamenagements au besoin. Le but n'est pas de laiser d'autre personne mais aussi de ne pas laisser des riverains sans réponse adaptée
Merci

Contribution n°1107 (Web)

Proposée par Henri G

Déposée le samedi 20 septembre 2025 à 09h42

Je suis de passage et Tout ça pour 20 klms, quel acharnement, non compréhension,
Ça ne donne pas envie d'y venir !!!! Encore moins d'y rester.

Contribution n°1108 (Web)

Déposée le samedi 20 septembre 2025 à 09h53

Il me semble inconcevable d'engager de gros frais pour élargir et/ou construire des portions supplémentaires de routes.
L'urgence est de réduire le nombre de véhicules passant au quotidien sur cet axe. Proposons des solutions dans ce sens! en favorisant le développement de transports en communs, système de covoiturage et autres.
Il faut tout engager pour réduire l'empreinte carbone !!

Contribution n°1109 (Web)

Proposée par Alexandre
Déposée le samedi 20 septembre 2025 à 09h53
Bonjour, je suis riverain, nous habitons le secteur de La Maréchalerie.

Plusieurs fois par jour nous nous mettons en danger pour sortir ou pour accéder chez nous. Nous pensons que les personnes ne se rendent vraiment pas compte du risque que nous prenons plusieurs fois par jour, vous ne pouvez pas imagier le nombre de fois ou nous nous sommes fait taper nos rétroviseurs en voulant tourner chez nous. Il semble que la sécurité ne soit pas prioritaire.
Le projet de 4 voies initiale devait passer au fond de notre jardin, nous nous serions retrouver entre la route actuelle et la 4 voies. Mais nous souhaitons, nous supplions le département de réaliser cette 4 voies pour le bien commun, l'intérêt de tous, la sécurité de tous.
Bien évidemment il ne faut pas regarder les quelques désagréments que cela occasionnerait mais l'intérêt général.

Avec le réchauffement climatique notre secteur va accueillir de plus en plus de monde. Notre climat tempéré va attirer de plus en plus. Donnons nous les moyens de les accueillir, et sécurisons les.
Nous pouvons toujours réaliser du co voiturage, oui il faut le faire, mais il faut que cela fonctionne très fort pour diminuer de plusieurs milliers de voiture par jour, cela est impossible, n'oublions pas que le trafic augmente chaque année. Donc oui à ces petites initiatives mais cela ne règlera pas le problème.

Les 3 projets que vous proposez ne répondent en rien aux problèmes que l'axe routier rencontre:
Des mini contournements avec un ajout de rond point et une circulation qui va augmenter, cela va créer des étranglements, des entonnoirs bref la situation va se dégrader.
La création de bandes multifonctionnelles sur La Maréchalerie va être un véritable cauchemar pour les riverains et une grande mise en danger des usagers. Les gens vont doubler n'importe où, les usagers vont rouler plus vite, il y aura des morts, mais ça cela ne semble pas prioritaire.

Certains remettent en cause certes concertation... Le constat est clair et net, les usagers ne veulent pas d'un des projets présentés. Comme le résultat ne leur convient pas, ils remettent en cause la concertation, vive la démocratie dans un seul sens, bel état d'esprit.

Il faut arrêter de se réfugier derrière des textes de loi..... il faut écouter les citoyens et les respecter.

Je suis riverain, le projet de 4 voies devrait passer au fond de mon jardin mais pour l'intérêt de tous je suis pour le projet initial. La sécurité, le développement économique de notre secteur, améliorer la vie des riverains, améliorer le confort des usagers de l'axe....tous ces points doivent être pri en compte.

Contribution n°1110 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 20 septembre 2025 à 11h48

faire une quatre voies est indispensable pour améliorer considérablement le flux et surtout la sécurité routière ;
Evitons la formation d'un entonnoir sur Granville ;

Contribution n°1111 (Web)

Déposée le samedi 20 septembre 2025 à 11h55

Je suis riverain et donc usager régulier de cette route en particulier dans la zone du croissant. Je souhaite au préalable remercier le Département pour l'organisation de cette concertation et la qualité du dossier de présentation.
La consultation d' un certain nombre de commentaires m ' a laissé quelque peu perplexe.
Le dossier page 34 pose clairement le principe de l'abandon actè en 2021 de l'ancien projet de 2x2 voies pour des raisons techniques et légales ainsi que des coûts financiers et environnementaux trop importants. Je comprends que certaines personnes puissent le regretter . Mais à ma connaissance les hypothèques légales et techniques ne sont pas levées actuellement et revenir à cette solution est un fantasme dangereux qui ne ferait que retarder la solution au problème.
J' opte donc pour les variantes suivantes:
- B pour le Croissant : moindre impact environnemental pour une fluidité améliorée ,coût inférieur à la variante A
-B pour la Havaudière : réduit les ralentissements et améliore la situation des riverains.
- C pour Marcey : améliore la mobilité à un coût moindre
Ces choix me paraissent concilier le besoin d'une meilleure mobilité , la protection de l'environnement et un coût raisonnable pour la collectivité.

Contribution n°1112 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 20 septembre 2025 à 12h54

Bonjour je réside régulièrement chez la famille à St aubin des preaux.Venant de Redon j'utilise à chaque fois cet axe.La mise en place de cette nouvelle route va: condamner encore plus des terres agricoles, augmenter les nuisances sonores(les véhicules iront plus vite et donc plus de pollution).Il est plus logique et pertinent d'augmenter les fréquences des liaisons ferroviaires entre Granville et Avranches et vers Rennes Paris, Caen car les rails sont déja en place, le cout du train et son entretien est moins polluant que la route.Bref je suis contre ce projet.Merci bonne journée

---

Contribution n°1113 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 20 septembre 2025 à 13h37

Bonjour,
je me permets de poser mon avis après avoir lu les articles des opposants au tracé initial ou à un tracé plus ambitieux que ceux proposés par le département.
Dans quel monde sommes nous. La route est saturée et certains veulent aménager le bourg de la Havaudière!!!! Cela va encore plus ralentir la circulation.

Il est impératif de contourner la Havaudière et que ce contournement aille jusqu'à la rocade de Granville. C'est la seule solution pour faciliter, fluidifier et sécuriser la fin de l'axe Avranches-Granville. Pensons à nos enfants, nos petits enfants.... Il est impératif de sécuriser.

Comment penser que des cars, des bus ou des trains sont la solution? Un car c'est 50 personnes!!! Combien de cars sont nécessaires? Combien de conducteurs? Combien d'immenses parkings pour accueillir ces potentiels utilisateurs? Je ne comprends même pas comment des gens peuvent proposer cela comme solution. Et je ne parle pas du coût pour nous citoyens!!! La région ne peut pas acheter des centaines de cars, embaucher des centaines de conducteurs, payer des centaines de conducteurs.... C'est lunaire.

Oui le projet initial est onéreux, oui les terres sont déjà achetées, oui le budget a été établi, oui il est plus sécurisant, oui il aidera le territoire, oui l'attractivité sera meilleure, oui le projet initial sera le plus économique au final.

Un amoureux du pays granvillais qui est outré par les idées de ces personnes.

Non à aucun des 3 projets, oui au projet initial.

Contribution n°1114 (Web)

Proposée par Jean Pierre

Déposée le samedi 20 septembre 2025 à 13h40

Pour avoir assisté à toutes les réunions publiques je constate malheureusement que chacun reste avec ses convictions sans tenter un minima de comprendre ou simplement d'écouter ceux qui ont des avis contraires.
Les échanges ne sont pas constructifs
Et ne font que renforcer les convictions diverses des uns et des autres. Le mieux n'est'il pas de laisser cette route telle quelle est et de renfor er les limitations de vitesse sur l'ensemble pour limiter la pollution , devant chaque habitation des passages à 50 pour limiter le bruit la pollution et augmenter la sécurité et multiplier les radhars pour un plus grand respect des riverains ?

Contribution n°1115 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 20 septembre 2025 à 14h22

En tant que usagère de cette route lors de mes fréquents séjours à Saint Pair sur Mer, j'opte pour les variantes suivantes:
- B pour la zone du Croissant
- B pour la Havaudière
- C pour Marcey

Merci de me donner l'occasion de m'exprimer à ce sujet.

Contribution n°1116 (Web)

Déposée le samedi 20 septembre 2025 à 14h22

Le Conseil Départemental semblait avoir trouvé la voie de la sagesse en renonçant à une deux fois deux voies et en proposant une sécurisation de l'axe. Il avait constaté l'impact démesuré par rapport au zones naturelles et humides, les dégâts pour la biodiversité.
Les propos récents du Président MORIN et le lobby insistant des tenants du vieux projet ne peuvent qu'inquiéter sur les choix qui seront retenus.
Pourtant, outre l'impact écologique trop prégnant, il est évident que cet axe sert avant tout pour le cabotage des marchandises et des personnes entre les pays Granvillais et Avranchinais. Son dimensionnement actuel est donc bien calibré. Pour irriguer le Cotentin et assurer les transports extrarégionaux, la route qui part de Cherbourg pour rejoindre l'autoroute des estuaires assure pleinement ce rôle.
Il faut réfléchir à d'autre types de transports en privilégiant notamment le ferroviaire.

Contribution n°1117 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 20 septembre 2025 à 14h25

Je viens très souvent à granville et le tronçon Avranches Granville est de plus en plus dangereux
Cela fait une vingtaine d'années que j'attends cette 4 voies pour fluidifier le trafic et donner une sécurité supplémentaire au transport des malades qui sont très souvent dirigés vers Avranches au moins leur donner une chance d'être pris en charge assez vite ce qui n'est pas toujours le cas
Nous pouvons voir des ambulances slalomer entre les voitures
Nous espérons vivement cette quatre voies pour le bien de tous

Contribution n°1118 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 20 septembre 2025 à 14h27

Raz le bol des bouchons, du bruit et en tant qu'habitant il est impossible de sortir de chez moi. Sans parler des secours qui reste bloqué dans les bouchons.

Contribution n°1119 (Web)

Proposée par Jean Michel
Déposée le samedi 20 septembre 2025 à 14h40

Il est indispensable de revoir au niveau du croissant .d'abord diminuer la circulation qui ne va pas sur granville et supprime ce fameux muret qui nous oblige à faire des km supplémentaires pour rentrer dans notre propriété qui depuis est dangereux et qui nous empêche de sortir sereinement en plus les entreprises qui y réside ne peuvent plus se faire livrer les camions se garent sur le trottoir pour une zone soit disant commercial je pense que cette modification du croissant à été. Pensé par des personnes qui n'ont vraiment pas réfléchis conclusions il est indispensable de faire cette déviation jusqu'à sartilly et maintenir l'ancien projet pour les entreprises et les bordiens

Contribution n°1120 (Web)

Déposée le samedi 20 septembre 2025 à 15h37
Je suis contre les trois variantes A, B ou C.

En aucun cas de nouveaux projets routiers ne pourront solutionner l'engorgement de Granville qui est une pointe.

Seules les alternatives au tout automobile sont pour moi crédibles. C'est pourquoi je soutiens toutefois l'installation de bandes multifonctions sur l'ensemble du parcours comme cela existe entre Granville et Coutances. Cela permet aux utilisateurs de modes de transports alternatifs (vélos,…) et aux engins agricoles d'être à l'écart du flux routier.

Le contournement de Granville a créé, comme beaucoup de projets routier de ce type, une véritable muraille séparant Granville de la campagne, très désagréable à franchir à pied ou à vélo.

Je pars régulièrement travailler à Folligny à vélo depuis Granville. Le peu de passages possibles pour sortir de Granville n'est vraiment pas incitatif pour les personnes souhaitant se déplacer autrement qu'en voiture. On se retrouve dans des noeuds d'étranglement, envahit par les véhicules routiers sans aucun aménagements pour les piétons ou les cyclistes. Par ailleurs, les moyens de transport en communs sont largement insuffisants. Il existe une voie ferrée entre Granville et Avranches largement sous utilisée. Il faudrait déjà utiliser les infrastructures existantes avant d'en créer d'autres…

Contribution n°1121 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 20 septembre 2025 à 16h13

Appelé régulièrement à faire la route Fougères Granville à la fois pour des raisons familiales ou professionnelles, je dois dire que les conditions de circulation sont devenus dangereuses et très problématiques pour toutes les entreprises intervenant sur Granville
Les travaux de la quatre voies sont de plus en plus urgents et pour la sécurité de tous et l'économie du pays granvillais

---

Contribution n°1122 (Web)

Déposée le samedi 20 septembre 2025 à 16h46
Refus catégorique de l'extension de la 2X2 voies sur l'axe Granville-Avranches :

- Considérant l'impact des deux réalisations à 2X2 voies déjà effectuées (contournement de Sartilly très impactant pour la nature environnante / bretelle de Marcey-les Grèves, tout autant dévastatrice et d'un intérêt très limité, d'ailleurs bien peu empruntée ;

- considérant l'impact encore plus grand du projet de 2X2voies au milieu d'un réseau de trafic dense et complexe, aggravant une pollution de l'air déjà importante et créant des espaces routiers infranchissables ;

- considérant le manque d'imagination consacré à des modes de mobilité moins impactants devenant de plus en plus urgents ;

je prononce un avis très négatif sur cette entreprise, plus néfaste encore que celles déjà réalisées sur l'axe Granville-Avranches.

En vous remerciant pour la prise en compte de cette contribution citoyenne

Bien cordialement

François Giroux

Contribution n°1123 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 20 septembre 2025 à 17h07

Bonjour,
J'habite dans le sud de la france mais je viens régulièrement dans la région passer des vacances chez une amie.
Je viens toujours en avion et j'atterris à Rennes, je passe donc par l'axe Avranches Granville pour arriver sur le lieu de mes vacances.
J'ai toujours trouvé incompréhensible le manque d'aménagement de cette axe qui est juste le prolongement de l'A84 pour desservir ce magnifique département.
Je peux vous dire que votre est particulièrement préservée et que cette route si elle voit le jour ne défigurera pas votre territoire, par contre il va permettre d attirer des touristes qui vont dynamiser cette région, développer des emplois et faire venir des jeunes .
Je vois des contributions qui parlent de surtourisme, venant de la Côte d'Azur ça fait bien rigolé, vous avez encore du potentiel pour vous developper sans que ça soit insoutenable. C'est une vision politique que doivent incarner les décideurs d'aujourd'hui.
Étant en ce moment à Granville j'ai un peu suivi cette enquête publique et je crois que le bon sens serait de faire une véritable route sous forme de 4 voies comme on peut voir sur l'ensemble du territoire français.

J'espère que vous prendrez mon avis même si je n'habite pas ici , je pense que de nombreuses autres personnes sont aussi des visiteurs et ont la même problématique que moi.

Contribution n°1124 (Web)

Déposée le samedi 20 septembre 2025 à 18h27

il est dommage et dommageable pour toute la population du sud Manche de ne faire ce type de concertation que maintenant alors que le projet date de plusieurs années! que de temps de perdu et d'argent gaché avec notamment toutes les études réalisées auparavant !.
seule une vraie 4 voies devrait être effectuée pour relier ces deux villes moyennes que sont Granville et Avranches et faciliter le déplacement des millers d'usagers qui utilisent ce trajet quotidiennement pour le travail , l'accès au divers services publics , (notamment

les services hospitaliers) , sans oublier la période estivale qui aggrave considérablement la situation .En effet ce ne sont pas les quelques " raccomodages" envisagés qui vont désengorger véritablement cet axe surchargé! ni améliorer la vie des nombreux riverains qui doivent supporter vos errements depuis plusieurs décennies!.

cordialement

Contribution n°1125 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 20 septembre 2025 à 19h15

J'utilise cette route plusieurs fois par semaine pour des raisons professionnelles.
J'espère que vous saurez être à l'écoute des gens qui travaillent et qui n'en peuvent plus de perdre leur temps dans les embouteillages..
On attend cette 4 voies depuis des années !

Contribution n°1126 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 20 septembre 2025 à 19h43

Ce projet me semble encore être une destruction de la nature très dommageable alors que la protection de l'environnement doit être une priorité... Il ne doit pas endommagé le paysage en supprimant des terres agricoles .
Je serais donc personnellement oposée a ce changement qui serait une cicatrice inutile dans ce beau paysage.
Merci
V. P...

Contribution n°1127 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 20 septembre 2025 à 21h45

Il est grand temps que cette 2X2voies voit le jour. Il y va de la santé et de la tranquillité des riverains. Pour moi l'humain passe avant la biodiversité aussi importante soit-elle et l'un ne va pas sans l'autre mais l'avenir du territoire et de ses habitants doit être la priorité.
Le tracé original doit être remis sur la table peut-être avec des aménagements mais trop de temps a été perdu. Il y a un moment où les élus doivent trancher et ils sont nombreux à soutenir le projet.

Contribution n°1128 (Web)

Déposée le samedi 20 septembre 2025 à 22h08

Les différentes solutions proposées et alternatives par le département ne sont aucunement satisfaisantes et pour certaines irréalistes (tronçons de 4 voies aménagés sur la route départementale actuelle sur des portions avec des habitations qui jouxtent la route actuelle).
Riverains concernés au premier chef, nous ne comprenons pas comment les scénarios avancés ont pu être envisagés au vu des réalités du terrain, surtout après nous avoir affirmé il y a des années que nous n'avions pas à nous faire de soucis, que la route départementale deviendrait une voie de desserte pour les habitants.
En l'état actuel, malgré le trafic et les difficultés d'accès à la route que nous rencontrons quotidiennement, nous préférons encore un statu quo que les travaux prévus selon les différentes variantes qui ne représentent que des frais et dépenses supplémentaires mais ne satisfont pas aux problématiques des usagers.
Le tracé antérieur était une solution entérinée et adéquate. Si nous entendons que celui-ci ne correspond plus aux diverses contraintes actuelles, il est dommageable qu'autant d'argent ait été dépensé à fonds perdu et nous ne pouvons que constater que l'on s'achemine vers une nouvelle gabegie avec les variantes proposées.

Contribution n°1129 (Web)

Déposée le samedi 20 septembre 2025 à 22h29

J ai participé à la dernière réunion publique à Sartilly. J ai entendu des participants clamer qu il faut moins de voitures, prendre le bus, se déplacer à vélo, etc ...
Par curiosité, je me suis rendu sur le parking et aux abords de la salle, JE N'AI PAS VU UN SEUL VELO, mais que des véhicules à moteur!!! Beaucoup de discours mais pas d'actes.
Habitant Saint-Pair, tiens! pourquoi ne pas prendre le bus 307 Granville-Avranches pour me rendre à la réunion, j ai regardé les horaires et les tarifs, 3€ pour 10km, parcourir 1,5 km à pied jusqu'à l arrêt de bus, mais j aurais eu un soucis pour le retour,étant donné que le dernier point de passage était à 18h46.
La réunion s étant terminée vers 21h30, il est vrai que j aurais pu faire du Covoistop ..... pour le retour, encore,fallait-il trouver un propriétaire d une carriole avec des chevaux...
Au final, j ai préféré prendre ma voiture électrique, pour un coût en électricité de 0.50€ pour parcourir au total les 20km aller retour, j ai enmené 3 personnes, et surtout, ma LIBERTÉ de CIRCULATION comme l a si bien dit Mr Fortin-Lariviere vice--président en charge des déplacements lors de cette réunion.

Contribution n°1130 (Web)

Déposée le samedi 20 septembre 2025 à 22h47

Je suis agriculteur depuis douze années au lieu dit LE SAP. Cette ferme est dans la famille depuis trois générations, convertie en agriculture biologique en 2019.

En 2015, le département nous a sollicité, ma famille et moi, pour l'achat d'environ 2,5 hectares, afin de réaliser un projet de deux fois deux voies. Cette emprise de terrain en question serait passée à soixante mètres du bâtiment d'élevage, construit en 2010, où pâture une trentaine de vaches allaitantes.

En 2025, dans le nouveau projet de contournement de Saint-Pair-sur-mer, une des trois variantes du projet, en l'occurrence la variante "A", projette de passer à quelques mètres du bâtiment en question. Le bâtiment d'élevage serait donc inexploitable. De plus, la surface en herbe, accessible au pâturage, diminuerait de moitié, ne permettant plus de maintenir le troupeau de vaches allaitantes.

En somme, cela représente environ 6-7 hectares non pâturables du nouveau projet contre 2,5 hectares de l'ancien projet de 2015.

Pour mon exploitation, la variante "B" serait beaucoup moins impactante. De plus, le terres sont déjà acquises par le département.

En vous souhaitant bonne réflexion sur tous les impacts à prendre en compte,

---

Contribution n°1131 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 20 septembre 2025 à 22h59

A mediter, Si toutes les personnes anti route et contre le tout voiture n’utilisaient pas la rd 673 cette route pourrait rester
Comme elle est. Allez jusqu’au bout de vos idées et retour au tandem car le véosoliste ne sera plus toléré , il y aura trop de vélos

---

Contribution n°1132 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 07h45

Gabegie financière entre les expropriations, les frais d’études.....il est urgent que cette voie se réalise pour tous les habitants du territoire Granvillais.
Pour l’hôpital c’est vital

.

Contribution n°1133 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 07h45

Gabegie financière entre les expropriations, les frais d'études .....il est urgent que cette voie se réalise pour tous les habitants du territoire Granvillais.
Pour l'hôpital c'est vital

.

Contribution n°1134 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 09h17

Si tous les jours étaient dimanche ! On ne parle pas assez des désagréments du passage des 900 camions (bruit ++,pollution++ déplacement d'air ++,vitesse et freinqge++) sur l'ensemble de la route. Le train, les bus , le covoiturage n'y changera rien.
Il y a urgence pour eux et pour nous riverains.
Une route est nécessaire pour eux et les voitures, c'est tellement évident !
La reprise du tracé initial en y apportant des aménagements est incontournable.
Demander l'avis des routiers serait une bonne chose.

Contribution n°1135 (Web)

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 09h20

Pourquoi une 2x2 voies lorsque la route actuelle fait très bien son office ? Je ne parviens pas à comprendre l'intérêt d'un projet dont pourtant les inconvénients sont évidents :
- impact sur de nombreux éco-systèmes fragiles,
- artificialisation du territoire par l'utilisation de terres agricoles.
- augmentation des émissions de gaz à effet de serre et donc au réchauffement climatique,
- aggravation de la pollution de l'air.

Ce projet est un projet du temps passé qui ne va certainement dans le sens de l'évolution nécessaire pour améliorer la protection de l'environnement et les conditions de vie des habitants de la région.
Si un budget doit être dépensé, pourquoi ne pas créer de nouveaux transports en commun, bus, trains, trams inter cités, mais aussi des pistes cyclables sécurisées, des aires de covoiturage, plutôt que de favoriser encore une fois le tout voiture qui nous tue a petit feu.
Merci d'accepter de changer votre regard. Nous connaissons tous les conséquences négatives de ce projet, il est temps de changer de méthodes si l'on veut faire évoluer notre région dans le bon sens.
Cordialement

Contribution n°1136 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 09h29

juste du bon sens, pour satisfaire l ensemble des besoins. Il faut une 4 voies Avranches Granville, MAIS AUSSI aménager des voies partagées le long de la côte pour faciliter les déplacements vélo. Et surtout des transports en commun en cohérence avec les horaires de train et des activités culturelles.

Contribution n°1137 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 09h37

Pour le 1135
Si je puis me permettre, si vous ne comprenez pas c'est uniquement parce que vous ne tenez pas compte de tous les inconvénients de cet axe mais c'est votre choix et nous respectons. Par ailleurs vous parlez de 2×2 voies mais pourquoi ne retenir que cette éventualité ? Il y a d'autres propositions à retenir en lien avec l'ancien tracé qui était validé. Tout est possible puisque ce n'est qu'un projet qui en plus

ne sera peut etre jamais concrétisé. Les lois ne cessent de changer !

Contribution n°1138 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 10h57

Pourquoi NE PAS aménager cet axe routier comme on nous le demande::
-pour ne pas artificialiser encore et encore des terres agricoles et détruire toujours des écosystèmes sensibles.
-pour ne pas ajouter des émissions de gaz à effets de serre, et contribuer à accentuer le changement climatique. Nous savons tous qu'il existe d'autres moyens de se déplacer que la mobilité automobile, pour arrêter de polluer l'air!
C'est une question de VOLONTE politique: les décideurs vont-ils très bientôt ouvrir les yeux et écouter ceux qui veulent protéger notre environnement? URGENCE

Contribution n°1139 (Web)

Proposée par Victor

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 11h06

Cette route est d'un temps passé . Preuve , sa date de construction ou à l'époque on construit des maisons pour des raisons de commodités en lien avec les moyens de locomotion chevaux, vélos, marcheurs et quelques voitures. Elle répondait au besoin d'une époque : peu de résidence côtière. Cette route qui est d'un autre temps, malgré les aménagements proposés ne sera jamais à la hauteur des usagers actuels. C'est la raison pour laquelle le projet de 2006 a été validé. Ce projet qui devait se réaliser répondait en partie à cette route d'un autre temps pour les véhicules de notre époque à savoir les grosses cylindrées et les moyennes, et les camions de plus en plus nombreux. Nous sommes dans un monde de fakes news même dans certaines contributions. Nous sommes dans un monde d'influenceurs en fonction des courants, des tendances du moment. On ne veut pas ou plus voir la réalité par crainte de représailles , de ne pas être dans l'air du temps.
En ce moment c'est la nature, les animaux , ce ne sont plus les humains.
30 ans que nous attendons alors continuons d'attendre que le monde revienne aux valeurs humaines , au respect de l'être humain , les courants changent !

Contribution n°1140 (Web)

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 11h08

La bande multi fonctions (BMF) ne servira absolument pas à fluidifier le trafic. La route Villedieu - Granville en possède une. 99% des usagers ne connaissent même pas la signification de cette bande. Lorsqu'il y a un tracteur, véhicule sans permis, scooter, aucune voiture ne se décale pour laisser passer les voitures en face.
De plus, elle ne solutionnerait pas le nombre de véhicules qui passent devant les habitations (bruit - pollution - dangers pour sortir et rentrer de chez eux)
Cordialement.

Contribution n°1141 (Web)

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 11h25

Je m'oppose aux variantes proposant un contournement pour les raisons suivantes :
Un impact écologique néfaste.
-Une artificialisation des sols détruisant la biodiversité de ces lieux.
-Une pollution supplémentaire liée au trafic avec une augmentation de la vitesse des véhicules.
Un problème qui ne sera que reporté s'il n'y a pas de réduction du nombre de véhicules sur la route.
Je préfère les variantes privilégiant un réaménagement des axes existants pour les raisons suivantes :
Un moindre impact écologique :
-Une limitation de l'artificialisation des sols pour préserver les espaces naturels indispensables à la régulation du climat.
-Une préservation des espaces agricoles nécessaires à la production de produits locaux (réduisant donc la problématique des transports de ces produits).

Je pense qu’il est nécessaire de réfléchir à des solutions alternatives à l’utilisation des véhicules individuels :
Un travail conjoint autour de la mobilité entre les deux communautés de communes : « Granville Terre et Mer » et « Mont-St Michel-Normandie ».
-Une ligne de bus régulière Granville-Avranches, en particulier sur les horaires d’entrée/ sorties de « bureaux ».
-Des lignes de bus estivales renforcées.
-Un covoiturage facilité.
Création d’une plateforme locale ?
L’encouragement des « mobilités douces » :
-Des aménagements permettant des déplacements sécurisés à vélo (ou autres mobilités douces).
-Développer les aides pour l’accès à un vélo électrique (location à moindre coût, aides à l’achat…)

Contribution n°1142 (Web)

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 11h33

Bonjour,
J'ai assisté à la réunion à Sartilly ce 18 septembre. Monsieur Petitgars a proposé d'offrir la gratuité des transports en commun entre Avranches et Granville, et vraisemblablement en augmenter la fréquence. LA GRATUITE N'EXISTE PAS; ce sont les entreprises du secteur granvillais (privées et publiques) de plus de 11 salariés qui participent à hauteur de 0,45% de leur masse salariale pour les communes de Granville, Donville, St Pair et Yquelon et de 0,25% pour la desserte des communes environnantes. CE TAUX A AUGMENTE en juillet 2024. Il est passé respectivement à 0,55% et 0,40%. Cela constitue actuellement une charge globale de 1 140 000€ pour les entreprises.. et il est question de le réévaluer à 0,75%.
Donc il y a bien un payeur. Il suffit d'annoncer, lors de ces réunions de concertation, même si toutes les opinions doivent être exprimées, des CONTRE VERITES ! (et Monsieur Petitgars le sait en tant qu'ancien 1er adjoint du Conseil municipal de St Pair!)

Contribution n°1143 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 11h39

Concernant le contournement du croissant , l option A n est pas à retenir trop longue , trop cher , impacte la ferme du SAP . Il faut privilégier la solution B même si plus cher , il me semble que la solution C ne soit pas pérenne dans le temps .
C est la solution À qui détruit. Le plus l agriculture. C est celle qui soit disant est privilégiée par l ensemble des élus , mais l heure des réductions publiques coutent le plus cher. T out va bien

---

Contribution n°1144 (Web)

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 11h53

La réunion du 18 septembre à Sartilly, réunion de concertation sur le projet proposé par le département , a glissé sur la question, beaucoup plus générale de la mobilité. Mis à part des projets "farfelus" (construction d'un tram entre Avranches et Granville, gratuité des transports...etc) certaines propositions sont entendables: co-voiturage, mobilité "douce"...etc MAIS ELLES NE PEUVENT CONSTITUER L'ELEMENT PRINCIPAL des objectifs annoncés par le département lui-même: fluidifier, sécuriser, respecter le patrimoine environnemental et mettre en avant notre territoire ! ce ne sont que des propositions complémentaires.
Un nouveau "slide" est apparu à l'écran: toutes les raisons réglementaires pour rendre impossible la réalisation d'une 2x2 voies. Deux tranches ont cependant déjà été construites (Marcey, Sartilly). Ne nous arrêtons pas au milieu du gué ! Faisons de la construction d'une 2x2 voies une réalisation pérenne, qui désenclave notre territoire pour l'avenir.

Contribution n°1145 (Web)

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 12h25

Je pense que le patrimoine naturel de la région (paysages, terres agricoles fertiles, faune, flore,...) est important et un atout important pour l'avenir, y compris économique, de notre territoire.
Je pense donc qu'il est nécessaire de prévoir les évolutions routières sur les axes déjà existants, en préservant les terres alentours, agricoles ou sauvages), car tout retour arrière et dépollution des sols ne sera pas possible.
De plus, les nuisances sonores occasionnées par la 4 voies de contournement de Sartilly montre qu'avec ce type de projet, un problème

est créé pour en résoudre un autre et qu'il est au minimum nécessaire de penser à l'installation d'équipements anti-bruits.

Contribution n°1146 (Web)

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 13h29

Je m'appelle Pierre Milet, résident du hameau des Mérais, sur la commune de Saint-Pair-sur-Mer, depuis plusieurs décennies. Je fais partie de l'A.A.P.E.G.A., l'Association pour un Aménagement Protecteur de l'Environnement de la RD 673 Granville-Avranches. Cette association citoyenne est née de la volonté de défendre un territoire que nous connaissons intimement, en nous appuyant sur une expertise locale ancrée dans le quotidien de ses habitants. Elle regroupe des riverains de Saint-Pair-sur-Mer, Saint-Planchers et Saint-Aubin-des-Préaux, tous unis par un attachement profond à ce territoire rural, agricole et naturel d'une richesse exceptionnelle.

Soutenant la démarche du Collectif d'associations, je porte une voix complémentaire, centrée sur la qualité du cadre de vie et la réalité du terrain. Nous considérons que la route RD 673, ancienne route impériale rectiligne datant de 1811, constitue un atout précieux pour les mobilités locales et régionales. Elle mérite d'être améliorée de manière ciblée et intelligente, mais certainement pas dénaturée. Il ne faudrait surtout pas répéter des erreurs telles que celle du contournement de Marcey-les-Grèves, qui, malgré un investissement de 35 millions d'euros, reste largement sous-utilisé par les automobilistes.

Le territoire concerné par le contournement du Croissant est bien plus qu'un espace à traverser : c'est un milieu de vie, une zone agricole dynamique, un réservoir de biodiversité. Plusieurs exploitations agricoles y sont encore actives, souvent tenues par de jeunes professionnels motivés. La valeur écologique de ce secteur est également majeure : zones humides, ruisseaux affluents de la Saigue, vallons boisés, flore remarquable (platanes d'Orient, iris sauvages), faune variée (blaireaux, chevreuils, renards, batraciens...). Ces éléments composent un écosystème fragile, qu'il est de notre devoir collectif de préserver. Le projet d'aménagement doit donc concilier fonctionnalité routière, respect de l'environnement et pérennité des activités agricoles.

Par ailleurs, tout projet d'infrastructure en 2025 doit impérativement intégrer les nouvelles mobilités : transports en commun (comme les lignes Nomad), mobilités douces (via le RCID – Réseau Cyclable d'Intérêt Départemental), aires de covoiturage, lutte contre l'autosolisme. Il est urgent de repenser nos déplacements de manière plus durable, dans une logique de transition écologique et de sobriété énergétique.

S'agissant des trois variantes proposées pour le contournement du Croissant, je tiens à exprimer une opposition catégorique à la variante A, tout comme l'ensemble des membres de notre association. Ce tracé aurait un impact agricole et environnemental désastreux : destruction d'une exploitation agricole en activité, fragmentation des terres, atteinte directe à la zone humide de la Nicolière et perturbation d'un équilibre hydraulique précieux. Quant à la variante C, elle est inapplicable dans un tissu urbain aussi dense, car elle amplifierait les nuisances existantes pour les riverains et aggraverait les conflits d'usage.
En revanche, je considère que la variante B représente un compromis acceptable et raisonnable, pour plusieurs raisons essentielles :
1. Elle répond aux attentes légitimes des riverains du Croissant, en détournant le trafic de transit d'une zone urbanisée qui n'est plus adaptée à cet usage.
2. Elle évite l'impact sur toute exploitation agricole en activité, en ne consommant que peu de terres, sur un périmètre maîtrisé.
3. Elle limite les atteintes environnementales en n'impactant que la partie haute, la moins sensible, de la zone humide de la Nicolière.
4. Elle est financièrement plus réaliste que la variante A, représentant une solution économiquement soutenable pour la collectivité, tout en évitant un nouvel échec du type Marcey-les-Grèves.

Enfin, je souhaite réaffirmer que ma démarche (comme celle de notre association) n'est ni dogmatique ni opposée au principe même d'un contournement. Au contraire, nous sommes ouverts au dialogue et prêts à participer à une co-construction sincère avec les élus et les services du Département. Mais ce projet ne peut réussir que s'il s'inscrit dans une vision moderne et responsable de l'aménagement du territoire, en tenant compte des impératifs agricoles, environnementaux et de mobilité durable.

En conclusion, le secteur du Croissant mérite un aménagement adapté, mais respectueux de son identité. La variante B constitue à mes yeux la seule option équilibrée, capable de concilier amélioration de la circulation, préservation du vivant, soutien au tissu agricole et maîtrise des deniers publics. Elle répond aux besoins concrets des habitants tout en regardant vers l'avenir.

Contribution n°1147 (Web)

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 13h49

Assez de destruction. Que cesse cette étrange manie de vouloir mutiler ce qui fonctionne, au nom d'un progrès qui ne progresse plus depuis longtemps. On voudrait aménager la RD 673 pour gagner trois minutes. Trois minutes. Et pendant ce temps, des foules entières s'égarent chaque jour dans les labyrinthes numériques, perdant leur vie en gestes sans nécessité.

La route, elle, suit son tracé ancien, droit et fidèle. Elle accomplit sa tâche, sans bruit, sans gloire. Elle relie les hommes entre eux, comme elle l'a toujours fait. Elle n'a pas besoin d'être reniée, seulement soutenue, réparée là où c'est juste. Mais au lieu de cela, on parle de grands travaux, de chantiers titanesques, d'effacements définitifs. À Marcey-les-Grèves, on a déjà vu ce que cela donnait : des millions engloutis, une plaie dans le paysage, et pour quoi ? Rien.

Autour de cette route, il y a la vie. Des champs encore cultivés, des haies vivantes, des eaux claires qui serpentent, et des hommes — des jeunes — qui ont choisi de demeurer là, malgré tout. Le sol porte encore des promesses, mais il est fragile. Là vivent des iris sauvages, des arbres rares, des bêtes modestes et précieuses. C'est un monde simple, ancien, et nécessaire. Et l'on voudrait, pour un détour d'asphalte, tout recouvrir.

Trois tracés ont été proposés. Deux sont impensables. Le premier exige la mort d'une ferme ; il morcelle la terre et détruit la trame invisible qui relie les choses entre elles. Le troisième veut forcer son passage dans les quartiers habités, ajoutant le vacarme à la fatigue.

Le second tracé — le B — n'est pas une victoire, mais une limite posée au désastre. Il ne sauve pas tout, mais il sauve quelque chose. Il évite la blessure la plus profonde. Il ne brise pas tout ce que les générations ont mis des décennies à bâtir.

On ne refuse pas ce projet par orgueil ou par caprice. On le refuse au nom d'une vérité plus vaste, celle qui dit que toute société qui détruit ses terres, ses eaux, ses paysans, est une société qui se détruit elle-même.

Il faut penser autrement. Non avec les outils du pouvoir, mais avec ceux de la sagesse. Il faut des transports partagés, des chemins pour les vélos, une organisation qui tienne compte de l'énergie que le monde peut encore nous donner, et que nous gaspillons avec insouciance.

La solution B est juste. C'est un compromis, mais un compromis vivant. Elle maintient l'équilibre entre ce que nous voulons être, et ce que nous ne devons pas perdre.

Contribution n°1148 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 14h12

La Manche est le département Français avec le plus réseau routier départemental avec 7780km et on veut construire encore de nouvelles routes... Comment dire, ya certainement d'autres priorités... Contre toute solution qui détruit encore plus.

Contribution n°1149 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 14h13

Selon moi, il s'agit davantage d'orienter la réflexion pour savoir comment réduire le trafic sur cet axe Avranches-Granville tant du point de vue des riverains, de ceux qui travaillent dans les différentes entreprises de ce secteur géographique que d'un point de vue touristique.
Réaménager des axes existants en développant le covoiturage, en proposant un plus large éventail d'horaires de train, de bus ou de navettes me semble pertinent. Moi-même adepte des transports en commun, il n'est pas toujours simple de faire le trajet Avranches-Granville en bus, notamment le week-end avec aucun bus le dimanche.
Les variantes impliquant des travaux de contournement me semblent dommageables au niveau de leur impact environnemental au sens large mais aussi avec le recul des contournements déjà réalisés sur cet axe.

Contribution n°1150 (Web)

Proposée par Jean Luc
Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 14h54

Bonjour, Bien cette entrée en matière que fut la concertation sur trois mois est instructive. Du fait que certains ce réveil à la fin, préfère leur intérêt au besoins Futurs d un'ensemble d acteurs sociaux, je suis ravie de bientôt croiser le fer avec les plus virulent lors de l étude des p.l,u,i.est bien sûr la décision du conseil départemental, ainsi ce termine une rencontres démocratique qui a suscité un intérêt constant.

Contribution n°1151 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 15h51

Abandonner l'idée de la 2 fois 2 voie !

Usager de la route pour des trajets réguliers vers Caen ou Rennes, je ne suis pas gêné par le flux des voitures. Le flux est plus dense

sur les périphériques de Caen et Rennes... Pour les Granvillais, pas de nécessité de pouvoir rouler à 110 ou 120 pendant 25 kilomètres. Gagner cinq minutes pour patienter six heures aux urgences à Avranches, c'est un mauvais investissement.

-La 4 fois deux voies, c'est augmenter faire venir plus de véhicules et donc mettre une pression supplémentaire sur l'immobilier. Il faut garder un tourisme raisonnable et éviter les conditions d'un sur tourisme. Développons les accès en train et les fréquences et multiplions les mobilités de proximité et douces pour réduire la circulation. Aménageons les routes existantes pour facilité l'activité économique.
-Pour les habitants proches, il faut ouvrir les possibilités d'aménagement et de dédommagements quand c'est nécessaire.

-La déviation de Saint Pair impacterait de nombreux écosystèmes fragiles, notamment la vallée du THAR.

Utilisons les fonds du département pour se conformer aux accords de Kyoto et prévoir les montées de eaux et les conséquences du risque climatique. 4° probablement ... La deux fois deux vie est un projet obsolète ...

Merci de votre attention.

Contribution n°1152 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 16h15

route inadaptée au nombre de voitures ,le projet présenté pour le contournement entre Granville et Sartilly n améliorera pas la situation de circulation , la 2x2 voies comme présentée sur le premier projet semble plus cohérente

---

Contribution n°1153 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 17h57

Bonjour,

Étant riverains de l’axe avranches granville, nous souhaiterions une amélioration de cet axe avec simplement des aménagements et améliorations sécuritaires. Nous avons des enfants, nous estimons que nous avons une responsabilité envers eux notamment celles d’éviter un changement climatique trop rapide. Améliorez les axes avec quelques zones de voies pour doubler tracteurs ou camping cars, densifiez le covoiturage avec parkings autour de granville et avranches gare hopital zones commerciales ++ (trop d autosolisme), densifiez les bus et trains et les connexions entre gares hopitaux clinique centre commerciaux (voies velos).il est temps d’arrêter les 4 voies qui ne changeront rien à quelques minutes près (cf axe de marcey). Merci.

Contribution n°1154 (Web)

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 18h05

Je souhaite apporter plus particulièrement mon avis sur le Hameau de la Havaudière et sur les variantes proposées.
La situation de ce village par rapport à la route existante D673 et les nuisances quotidiennes subies par les riverains depuis de nombreuses années nécessitent un contournement.
Les études ont été faites. L'emprise foncière est terminée. Beaucoup d'argent public a déjà été dépensé pour ce projet.
Un nouveau tracé est impossible à réaliser dans des délais raisonnables à cause des contraintes liées (nouvelle déclaration d'utilité publique, acquisition de nouveaux terrains...).
Par ailleurs les arguments des défenseurs et les objections des opposants seront les mêmes qu'aujourd'hui.
Pour ces raisons et afin d'assurer la sécurité et le bien-être des riverains ainsi que de permettre le développement économique du bassin Granvillais, je pense que le tracé initial doit être repris (à la place des variantes A et B) afin de créer la voie expresse tant attendue.
Pascal LEMAITRE
SAINT PIERRE LANGERS

Contribution n°1155 (Web)

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 18h18
Bonjour

La vallée du Thar est un écosystème fragile a préserver qui serait impacté par cet aménagement. Il présente parmi les derniers marais avec des végétations de" tremblants" et quelques espèces végétales autrefois relativement commune dans l'ensemble de nos marais manchois devenues aujourd'hui rarissime. Ces milieux et ces espèces représente des zones humides encore fonctionnelles en capacité de jouer leur rôle lors d'évènement pluvieux soudain et conséquent : c'est gratuit sans aménagement pour gérer les risques d'inondations . C'est ce que on appelle de nos jour les services rendus par la nature!! Il faut y penser. Continuer à artificialiser notre territoire et poursuivre la promotion de la voiture comme principal mode de déplacement me parait un non sens historique (pollution de l'air, émission de gaz à effet de serre, développement de l'extraction de terres rares ici et ailleurs...), qui plus est quant c'est au détriment de terres agricoles.
Cordialement

Contribution n°1156 (Web)

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 18h33

Dans ce qui est proposé, rien ne concerne l'amélioration d'autres modes de déplacement que l'automobile ; les aménagements tablent sur une augmentation linéaire du flux d'ici 2050, sans imaginer d'alternative comme une meilleure desserte ferroviaire, malgré l'impact sur le milieu ; ne peut-on pas enfin prioriser la protection des zones humides, la biodiversité, la ressource en eau sur le tourisme automobile et la nécessité de gagner quelques minutes ? Est-ce donc si insupportable de rouler à 80 km/h - vitesse atteinte par la plupart des utilitaires et poids lourds - qu'il faille mettre en place des créneaux de dépassement ? L'amélioration du flux ne peut qu'inciter à utiliser toujours plus la voiture au détriment des autres modes de transport. Dans cette conception du "progrès", qu'est-il prévu en 2050, quand le flux optimal sera atteint, de nouveau des aménagements avec emprise sur des terres agricoles ?

Contribution n°1157 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 18h36

Bonjour .habitant la maréchalerie depuis plus de 50 ans,a mon arrivée la route ne me gêné pas maintenant ce n'est plus la même chose, le bruit le bruit dans la cour c'est infernal et la pollution n'en parlons pas,pour manger à l'extérieur ce n'est plus possible . présent à la réunion de Sartilly ,j'ai été sidéré d'entendre des personnes pour l'aménagement de la route actuelle pour moi c'est du bricolage, quant on voit les travaux récent du rond point en bas du croissant à coté du pont,quel argent dépensée pour rien,depuis les modifications un véhicule sur 40 empreintes le pont à cause de la sortie devenue impossible et dangereuse ,c'est cela que le département veut réaliser sur la route actuelle (alors je dit non ce n'est pas la solution...) .Lors de la réunion on entendait parler que de la biodiversité, protection de la faune et flore, mais à aucun moment des nuisances,pollution,bruit ,sécurité pour la santé et le bien être des riverains J'ai regardé dans la salle les personnes qui contestaient le projet de la 2x2 voies aucun habite sur le bord de cette route.Faudrait prendre un peu plus l'avis des riverains en considération ,merci. Le tracé de la 2x2 voies qui avait décidé lors de l'ancienne
étude et approuvé par une grande majorité Vivement la 2x2 voies le plus rapidement possible

---

Contribution n°1158 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 18h38

Bonjour,
Depuis toute petite, je passe mes vacances au hameau de Gatigny à Saint Pair sur Mer. J'ai lu le document de présentation et j'opte pour les solutions suivantes :
- B pour le Croissant
- B pour la Havaudiere
- C pour Marcey
Je suis contente que le projet initial 2x2 voies semble abandonné. Merci!
Cordialement
Laetitia D.

Contribution n°1159 (Web)

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 18h38

Dans ma première contribution, je m'étais prononcé sur les différentes options du contournement du Croissant.
Les différentes réunions et ateliers ont permis de confirmer que la variante A n'est pas un choix d'infrastructure adapté, car ses

conséquences agricoles et environnementales ne sont pas acceptables, et il existe des alternatives à ce contournement en termes d'aménagement de la route actuelle, entre le giratoire de la CCI et celui d'Intermarché. La variante B est une solution de compromis.

Je voudrais me prononcer cette fois, sur l'aménagement routier proposé pour Marcey Les Grèves.
Le contournement de Marcey ne fonctionne pas. 4 000 véhicules/jour contre 11 000 véhicules/jour sur le tracé initial.

Pour la variante A, il faut rappeler que, si le contournement actuel n'est pas attractif pour les usagers, c'est qu'il allonge leur parcours en distance, et même en temps, car la vitesse supérieure ne permet pas de compenser la distance supplémentaire à parcourir, pour la majorité des destinations. Il est donc totalement inadapté de prévoir un contournement de la Butte-ès-gros, pour les raisons suivantes : d'une part, le faible nombre de maisons ne justifie pas un contournement (ce contournement aurait d'ailleurs pour conséquence la fermeture du bar-restaurant-garage-station service de ce secteur) et d'autre part, augmenter le linéaire de route pour les usagers, c'est aggraver le handicap du contournement actuel.

Seule une route droite est rapide. Les usagers souhaitent avoir une voie rapide et fluide. Une route sinueuse n'est pas souhaitable, surtout en 2x1 voies limitée à 80 km/h. Elle serait un argument de plus pour continuer à utiliser la route la plus droite. Et nous aurions encore une voie sans intérêt, sous-utilisée.

Pour la variante C, je ne vois pas en quoi elle « optimise » le raccordement sur le contournement. Elle réalise une route de plus, avec les conséquences agricoles et environnementales que l'on sait, en bidirectionnel donc à 80 km/h, qui ne fera que doublonner le linéaire de voie, sans rendre plus attractive l'utilisation du contournement actuel qui sera toujours trop long, pour la majorité des destinations des usagers.

Seule la variante B, améliore la fluidité de la circulation, et apporte ainsi une plus-value à la route actuelle.

Pour finir, je tiens à souligner que cette concertation a permis de prendre conscience que faire une concertation sur l'évolution des infrastructures routières est une bonne chose, et le Département a très bien réalisé cette phase obligatoire. Mais une réflexion plus globale sur la mobilité dans le sud-manche, organisée conjointement par la Région, le Département et les Intercommunalités serait sans doute plus adapté aux enjeux actuels.

Merci pour cette concertation.

Contribution n°1160 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 18h53

Pourquoi les radhars sont'ils si souvent vandalisés ?

Contribution n°1161 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 18h55

Bonjour, j habite à la Maréchalerie depuis 11 ans. Le trafic n a cessé d augmenter avec un accélérateur depuis l après covid où notre territoire est devenu encore plus attractif. Les nuisances au quotidien sont réelles : bruit, pollution, manique de sécurité. Il est très difficile d entrer et sortir de chez nous au quotidien sur .os deplaceme.ts domicile travail.
Aussi, depuis 3 ans, profiter de notre extérieur les wk de beau temps et l été est devenu largement t moins agréable car des 16h c est un défilé de voitures, la nuisa.ce principale étant le bruit! Et pour autant nous ne sommes pas bord de route, mais en 3eme ligne! Nous voyons la route mais avons 2 maisons entre la route et la nôtre.

Je suis contre votre projet qui ne va pas améliorer notre quotidien ni régler le.probleme de trafic trop dense au quotidien. La circulationavabt encore se developper!. la population va se développer et l attractivité du territoire aussi. Il faut prendre en compte la circulation dense actuelle de la route granville avranches ET aussi se projeter sur le moyen / long terme. Notre territoire a besoin d une vraie infrastructure rapide continue sans interruption.

Votre projet proposant. des contournements.par secteur,va créer des bouchons entre les interruptions. Il n est vraiment pas adapté à la situation. Il faut revoir votre projet.

Merci
Une habitante de la Maréchalerie à qui on a promis un autre projet une voie rapide dans le prolongement du contournement. de sartilly

1 document associé
contribution_1161_Web_1.pdf

Contribution n°1162 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 18h56

Le hameau de Gatigny, à Saint-Pair-sur-Mer, est un lieu où je viens depuis l'enfance, et qui reste très attaché à mes souvenirs. Situé en bordure de la zone du Croissant, il me tient particulièrement à cœur. Après avoir pris connaissance en détail du dossier présenté, j'ai arrêté les choix suivants :
• Solution B pour le Croissant
• Solution B pour la Havaudière
• Solution C pour Marcey

Je tiens aussi à souligner mon soulagement de voir que l'idée initiale d'un axe en 2x2 voies, à la fois irréaliste financièrement et néfaste pour l'environnement, ne semble plus d'actualité (page 34).

Merci d'avoir ouvert cette consultation et de permettre à chacun de partager son avis.

Contribution n°1163 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 19h24

Nous habitons en bordure de l'axe à la Havaudière et sommes pour le contournement du hameau et donc favorable à la variante B

Contribution n°1164 (Web)

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 19h34

Bonjour,

En tant qu'habitant de Saint-Planchers je souhaite émettre deux idées.

Une plus générale tout d'abord, qui part du constat qu'il est aujourd'hui quasiment impossible pour les habitants de traverser l'axe Granville-Avranches de manière sûre, sans utiliser la voiture. C'est-à-dire que nous ne pouvons pas avoir accès aux chemins, pistes cyclables, commerces et services publics des communes littorales, ou tout simplement à la mer, sans venir renforcer le flot de véhicules dans une zone comme celle du Croissant. Des aménagements ou ouvrages permettant aux piétons ou cyclistes d'aller de part et d'autre de l'axe Granville-Avranches sont donc nécessaires.

La deuxième idée concerne plus spécifiquement la création d'une nouvelle route à l'est de la zone du Croissant. Le développement de cette zone est assez récent et postérieur à la création de la RD 673. Aussi, quelles garanties avons-nous qu'une fois la route mise en service, la mairie de Saint-Pair-sur-Mer n'entreprenne pas de développer la zone de la Couperie en reproduisant ce que nous connaissons au Croissant ?

D'une part je ne pense pas que les habitants de la Couperie trouvent leur compte à se retrouver enclavés entre deux routes passagères. D'autre part le tracé potentiel de la nouvelle route détruirait le seul chemin piéton qui relie aujourd'hui Saint-Planchers à la zone du Croissant et à ses commerces, tout en rapprochant potentiellement les nuisances sonores de la commune.

Si nouvelle route il doit y avoir à cet endroit, il ne faudrait pas que les riverains en retirent plus de nuisances que de bénéfices. Aussi je tiens à rappeler la situation d'enclavement dans laquelle les autorités de Granville Terre et Mer laissent les 1 450 habitants de la commune de Saint-Planchers. Nous n'avons ni commerce, ni service public, et alors que nous sommes à la même distance de Granville que Saint-Pair-sur-Mer, nous ne sommes même pas intégrés au réseau de bus. Il y a quatre sorties possibles pour quitter la commune et rejoindre les grands axes, dont trois sont des stops. Seul le rond-point situé sur la route de Villedieu et pour lequel il a fallu longtemps batailler, nous permet aujourd'hui de circuler à peu près normalement (à cet égard, le rond-point proposé au niveau du village Touzé aura un effet bien moindre). Nous sommes en 2025, et pourtant l'enclavement qui caractérise Saint-Planchers n'est pas sans rappeler celui des cités HLM des années 1960.

Ainsi, que la route proposée pour contourner la zone du Croissant se fasse ou pas, il y a la nécessité de faire des aménagements et ouvrages qui permettent aux habitants de Saint-Planchers et de la Couperie d'être désenclavés et de pouvoir circuler vers Granville et Saint-Pair-sur-Mer sans être forcés de prendre leur voiture. Si cette route voit le jour, elle ne saurait non plus se faire sans avoir la garantie que les terrains actuellement non construits de la Couperie le restent, alors que la route devrait enjamber la zone humide de la Saigue et de son affluent l'Oiselière.

Dans l'attente d'être informé des suites de ce projet, je tiens à remercier les services du département pour leur méticuleux travail d'étude et pour nous avoir laissé la possibilité de nous exprimer.

Cordialement

Contribution n°1165 (Web)

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 19h42

Détruire des dizaines d'hectares de terres agricoles ou de zones humides pour gagner 5 minutes
J'invite les partisans de la voie 2 x 21 voies a vous rendre sur le site de l'Oiselière, vallée de la Saigue; c'est un petit paradis qui serait détruit dans le cas de la 2 x 2 voies mais aussi dans la cadre des projets A et B du contournement du Croissant ,Saint Pair.
Sans nul doute l'aménagement de la route sur son tracé actuel est la meilleure des solutions en améliorant la qualité de la route sur le plan environnemental et phonique et en accompagnant les résidents pour rester sur le site ou en acceptant de changer de lieu d'habitat.

Contribution n°1166 (Web)

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 19h47

C'est bientôt la fin des contributions qui sont de plus en plus individualiste.
Ayant laissé des terres pour le projet initial et n'ayant aucune considération dans les propositions, je maintiens mon choix pour reprendre le tracé initial pour non pas une 2fois 2voies mais une voie rapide pour une meilleure liaison entre les hôpitaux, pour les entrepreneurs et les camions et pour les usagers qui ne sont pas anti route et qui ainsi auront tout le loisir de circuler en vélo sur l'axe existant et en toute sécurité.
Merci

Contribution n°1167 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 19h56

Bonjour,
Cet axe routier demande effectivement à être amélioré et sécurisé mais pas à n'importe quel prix et surtout pas en le dénaturant. Ne répétons pas la même erreur que le contournement de Marcey-les-Grèves qui est vraiment sous-utilisé.

Pourquoi ne pas élargir le débat en parlant mobilité douce ? Ne peut-on pas trouver d'autres alternatives pour réduire le trafic et préserver notre biodiversité....Parler transports en commun, aires de covoiturage, utiliser les voies ferrées...

Concernant les différentes suggestions, je suis contre la variante A.
L'impact sur les activités agricoles et environnementales (zone humide...) serait catastrophique.
La variante C n'est pas adaptée.
Reste donc la variante B qui semble être le meilleur compromis.

Contribution n°1168 (Web)

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 20h03

Je pense qu'il faut aménager l'existant et mettre en œuvre des moyens de limiter les déplacements en voiture.
Améliorer l'accès au logement proche des zones d'activité
Encourager le covoiturage
Intensifier le transport en commun

Contribution n°1169 (Web)

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 20h13

Merci d'avoir organisé la concertation.
Les contributions sont nombreuses et beaucoup sont anonymes, est-ce la conséquence de la véhémence des joutes verbales ou écrites ?

S'il y a urgence à engager des travaux, je reste étonnée des positions figées sur un projet dont la réalisation n'est plus possible et qui, s'il est porté entraînera des années de batailles juridiques, d'études et de difficultés à obtenir des financements extérieurs.

Je porte à mon tour témoignage en tant qu'utilisatrice régulière de cet axe.
J'habite Granville du côté de la piscine et travaille dans le centre d'Avranches. Je confirme les constats de ralentissements aux heures de pointe et je compatis aux nuisances engendrées par la circulation pour les riverains. A ce sujet si les tracés sont déplacés, ce sont d'autres riverains qui supporteront les nuisances…

Ayant précédemment habité en bordure d'un axe très fréquenté (2 voies) et ayant eu des expériences de séjours dans des lieux qui me paraissaient suffisamment éloignés de 4 voies ou d'autoroutes j'ai pu m'en rendre compte de la gêne occasionnée d'autant que l'augmentation du nombre de voies et de la vitesse a pour corollaire l'augmentation des nuisances sonores et de leur rayonnement.

Sur l'ensemble du tracé, je suis plutôt favorable à des dégagements permettant de doubler les véhicules les plus lents et à des aménagements ciblés pour lutter contre les nuisances actuelles.

Sur le secteur que je constate le plus encombré, celui entre la zone d'activité et la D971, une conjugaison d'actions diverses pourrait permettre de limiter les voitures au profit de 2 roues (vélos, trottinettes qui n'osent pas prendre cette axe) : rendre la chaussée plus sécure, différer les d'heures d'embauche et de débauche (j'ai le souvenir qu'aux débuts de la 1ère zone d'activité route de Villedieu, certaines entreprises avaient avancé ou reculé de quelques minutes les départs et arrivées / à Rennes des collèges et lycées l'expérimentent pour limiter la surcharge du métro), faciliter les transports en commun, le co-voiturage, baliser des zones de contournement, repenser sur le territoire le plus large possible les plans de circulation ...
De nombreuses pistes ont été proposées dans les contributions tant sur une meilleure fluidité du trafic que pour assurer de meilleures conditions de vie pour les riverains.

Dans un contexte de contraintes budgétaires et de nécessité de préserver nos ressources naturelles, ajuster les moyens aux besoins est encore plus crucial.

J'espère que l'intérêt général (qui n'est pas l'addition d'intérêts particuliers) servira de fil conducteur aux décisions qui seront prises.

Contribution n°1170 (Web)

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 20h22

Bonjour, résidant à proximité du Hameau de la Havaudière, la solution B me semble très impactante pour les habitants avec la construction d'un viaduc d'un coût très important (3X plus que le projet A), d'autant plus que le document indique que cette solution "vise à réduire modérément le trafic". L'utilisation de ce terme "modérément" indique que le gain sera finalement plutôt faible au regard du coût et de l'impact. Quel sera le bruit généré par cette solution B pour les habitants ? Merci, bien cordialement, Thomas Beaufils

---

Contribution n°1171 (Web)

Proposée par Béatrice C

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 20h25

Citation de Rolland Walter : " il vaut mieux ne rien faire que faire pour rien"

Contribution n°1172 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 20h59

Circulation intense mais comme certaines autres routes en France
Pensez l'intérêt d'une telle déviation dans 30 ans si les moyens/habitudes de transports changent
Améliorer les alternatives à la voiture (bus, piste cyclable sécurisée..) avant de goudronner des prairies

Il y a des alternatives à réfléchir avant de penser voiture et 2*2 voies

---

Contribution n°1173 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 21h07

A l'heure des mobilités douces, le "tout voiture" même en zone rurale ne devrait plus être une option retenue par les élus et les services de l'état. L'axe concerné a déjà reçu des aménagements qui me semblent suffisants. La destruction de haies et la disparition de terres agricoles de bonne qualité sont un prix exhorbitant destiné à gagner quelques minutes sur un trajet.
C.L.

Contribution n°1174 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 21h14

ZA du croissant: Variante C
Hameau de la Havaidiere: Variante A
Barreau entre MLG et SBB : Variante B

Sauvegardons nos milieux naturels et agricoles.
Développons le transport en commun.

Contribution n°1175 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 21h30

J en peux plus d'entendre parler de voix douces, a quel moment vous pensez que les gens vont faire Granville Avranches en vélo!!! On habite en Normandie ! Vous pensez sérieusement que les gens vont faire 50km allé retour par jour de vélo.
Quand j'entends il faut mettre des bus gratuit, parce que vous pensez sérieusement que c'est gratuit??? Pour information c'est nos impôts !!! Ras le bol des associations défenseuse de la nature qui agisse bien plus dans leurs intérêts personnels que pour le reste.
Si les associations pouvaient se battre contre le sur emballages, contre l'interdiction des produits arrivant de Chine. Quand je vois l'état des chemins randonnée c'est pas les routes le problème, mais les détritus qui longent le sol.
Ca fait 40 ans que le département est sur le projet 40 ans!!!!!! Ce projet reflète notre politique depuis toutes ces années rien avance jamais, personne ne prends la responsabilité de rien tout ça en étant emmerder par des associations financé par l'état. Ne changez rien. Tout est parfait.
Si la 2x2 n'est pas faite, choisissez le plan X c'est à dire rien ça nous fera des économies à tous.

Contribution n°1176 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 21h55

En temps utilisateur de l axe Granville Avranches en direction de Granville je suis dans les bouchons matin et soir cela fait plus de trente ans que j entends parler des aménagements mais ca ne bouge toujours pas . Même les transports ne sont pas approprie . cordialement

---

Contribution n°1177 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 22h01

Réduisons le nombre de véhicules sur les routes, et arrêtons de détruire la Nature!!!
Il y a URGENCE CLIMATIQUE.

Contribution n°1178 (Web)

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 22h17

Sur la ZA du Croissant, Emmaüs (association solidaire qui a toute son utilité) génère plus de trafic et de complications les jours d'ouverture. Installer Emmaus à un endroit plus accessible avec une zone de parking adaptée serait une sage décision.
Les ralentissements sur tout l'axe Granville Avranches sont essentiellement dûs aux tracteurs (qui ont leur légitimité - la présence des agriculteurs sur notre territoire est une force et une fierté) et aux voiturettes - souvent en difficulté dans les côtes... Des zones de dépassement devraient suffire pour fluidifier et absorber. La solution miracle n'existant pas, j'opte pour les solutions les moins onéreuses et les moins impactantes sur l'environnement (pas de viaducs et de ponts).
Enfin je me demande pourquoi ce travail de réflexion n'est pas accompagné de propositions pour améliorer le réseau de transports en commun comme par exemple plus de bus (abonnements possible) entre Granville et Avranches avec des zones de stationnement/covoiturage à proximité des arrêts.
Merci pour tout le travail effectué autour de ce projet, pour les études menées, les moments partagés et l'opportunité donnée de s'exprimer.

Contribution n°1179 (Web)

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 22h24
Bonsoir,

Je suis un habitant du hameau "Les Mérais" depuis 1983. J'ai travaillé sur Avranches pendant 37 ans et fait le trajet Saint Pair - Avranches- Saint Pair tous les jours de 1975 à 2012.
J'ai suivi les débats pour ce projet 2x2 voies qui devait passer à quelques mètres de ma maison.
J'avais à l'époque accepté difficilement le tracé en 2005 malgré les conséquences pour le bruit et le visuel sur le village. Je tiens à signaler qu'aucun projet n'était prévu lors de la construction de ma maison en 1982 contrairement aux riverains qui ont acheté leur maison sur l'axe actuel pour qui la circulation et le bruit existaient déjà.
Après cette introduction, le projet 2x2 voies n'étant plus d'actualité la concertation porte désormais uniquement sur l'amélioration et l'aménagement de l'axe existant.
De nouvelles lois environnementales sont apparues permettant de préserver les zones humides, les terres agricoles et notre campagne et ainsi pouvoir profiter avec nos enfants et petits enfants des chemins paisibles et de la nature.
La création de zones de dépassement et de bandes multifonctions va considérablement atténuer les quelques ralentissements sur cet axe ainsi que sur la zone du croissant aux heures de bureau, lors de la période estivale et à l'ouverture d'Emmaüs ce qui ne me semble pas à ce jour insurmontable.
Concernant le bruit, Il est possible pour certains secteurs de mettre de l'enrobé phonique et de limiter la vitesse.
Je pense que le département prendra la meilleure décision concernant cette route Granville Avranches Granville sur la base des critères environnementaux, financiers et l'appui de l'analyse des contributions et cahiers d'acteurs.
Il me semblait important après avoir participé à tous les débats publics et plusieurs ateliers d'apporter mon point de vue.
En espérant que cette concertation du 23 juin au 22 septembre permettra enfin de prendre une décision définitive sur cet AMENAGEMENT de la RD 673.
Avec mes sincères salutations. Cordialement

J'opte pour la variante B concernant la ZA du Croissant.
- contre la variante A : Trop couteuse, mise en péril de l'exploitation d'un jeune agriculteur, atteinte aux zones humides de la Nicolière et de sa flore.
- contre la variante C : trop de nuisances pour les riverains des deux cotés de la route.

1 document associé
contribution_1179_Web_1.jpg

Contribution n°1180 (Web)

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 22h29

"Pourquoi refuser la 2 x 2 voies" ? car dans le monde de 2025 où de plus en plus de voix s'inquiètent des atteintes portées à la nature et à l'environnement avec des conséquences claires et évidentes dont les êtres vivants (humains ou pas) sont les victimes. De ces faits, se posent alors aux plus conscients d'entre nous la recherche des causes de la catastrophe en cours. Hélas, force est alors d'observer puis de constater que la voiture et son monde de réseaux routiers, de réseaux de télécommunications, de flux de données, de vitesse, ... de violences concourent aux périls contemporains. De là comment continuer à raisonner comme avant en pensant, avant la protection d'un monde fragile, à artificialiser encore et toujours plus de terres au bénéfice de la voiture et de la facilité des déplacements. N'a ton pas plutôt besoin de ralentir, de réfléchir à un autre mode de vie et repenser différemment aménagement du territoire et déplacements en

respectant notre environnement gravement menacé de multiples parts ?

Contribution n°1181 (Web)

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 22h40

HAMEAU DE LA HAVAUDIERE
Aménagement Variante A (V1)
- cout moindre
- respect des riverains autour du Hameau notamment ceux d'Angomesnil dont je fais partie
- Nuisances sonores et visuels pour de nouveaux riverains, ceux d'Angomesnil.

Contribution n°1182 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 22h41

Juste une réflexion, quelle image voulez-vous donner de la Manche ?
A part, l'EPR, l'usine de retraitement de déchets radioactifs, des routes plus ou moins praticables, pas de nouvelles implantations d'usine, population vieillissante... ? Quelle jeunesse va être conquise par ce territoire ???
Donc, vous avez, actuellement, l'occasion de prendre une décision qui impactera l'image de notre département en finalisant le projet établi en 2015-2021, axe Granville-Avranches, même si il n'est, peut-être, pas nécessaire de faire systématiquement, sur tout le parcours, une 2 fois x 2 voies. Les rustines que vous prévoyez ne feront que des usagers encore plus mécontents, avec une forte envie de se détourner du droit de vote. Le budget sera conséquent, mais à vous de chiffrer les retombées humaines : santé, économique, bruit, pollution, et, quand cet outil est indispensable à la majorité des humains, on ne perd pas des années à jouer "pet-être ben que oui, pet-être ben que non" et dépenser l'argent, si durant gagné, des contribuables.
J'attends, avec impatience, cette décision : route intégrale Granville-Avranches sur le projet 2015-2020.

Contribution n°1183 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 22h43

Le contournement du Hameau de la Havaudiere par un nouveau tronçon est une aberration financière. Je suis pour l'aménagement du Hameau pour un coût moindre et surtout pour le respects des riverains.

Contribution n°1184 (Web)

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 23h29

Je réside partie à Saint-Pair partie à Paris mais j'espère que ma contribution pourra être prise en compte car je suis très attachée au pays granvillais et plus largement à la Manche dont je suis attentivement l'évolution et la vie politique.
Tout d'abord je voudrais remercier le Département pour le travail considérable qui a été fait pour élaborer des solutions afin de résoudre les problèmes rencontrés sur l'axe Granville-Avranches et pour avoir organisé cette concertation sur les différentes solutions proposées.
Je prends acte également que le projet initial datant de 30 ans au moins a été reconnu comme obsolète et n'est plus à l'ordre du jour, et que les solutions proposées visent à "améliorer significativement cet axe routier tout en préservant notre patrimoine naturel", ce qui n'était pas le cas du projet initial. Je rejoins parfaitement cette ambition qui entend "sécuriser les points accidentogènes, fluidifier la circulation et minimiser l'impact sur les espaces naturels et agricoles".
Enfin en tant que contribuable dans la Manche je pense incontournable de prendre en compte les contraintes budgétaires particulièrement sérieuses dans le contexte actuel, où il faut être très attentif à l'allocation de ressources limitées. Ce projet comme d'autres doit être en ligne avec les priorités retenues par le Département pour les prochaines années, or les besoins sont nombreux.

Sur ces bases voici mon avis sur les variantes proposées :
- Le Croissant : variante B car la variante A est inacceptable en raison de la destruction importante de terres agricoles ainsi que des paysages remarquables qui sont l'un des atouts de Saint-Pair. la variante C a un coût élevé par rapport à un bénéfice limité (pas de détournement de la circulation vers la rocade autour de Granville
Suggestion : sous réserve d'impératifs techniques ne pourrait-on éviter un pont sur la Saigue en avançant le nouveau rond-point d'accès à la rocade au carrefour précédent (sortie Mallouet) ?
- La Havaudière : la variante A ne résoud pas les problèmes de sécurité et de nuisances, pour un coût non négligeable. Dans la variante

B le seul tracé a priori envisageable pour détourner le trafic présente un fort impact sur l'environnement. Peut-être la solution n'est-elle pas seulement routière, mais urbanistique : par exemple une variante A bis consisterait à racheter les maisons côté sud et à construire un mur antibruit tout en réaménageant la voie actuelle comme dans la variante A. Certaines maisons côté nord pourraient être également rachetées et louées à des entreprises moyennent un faible loyer. De tels rachats de maison semblent avoir été effectués sur la route Coutances-Saint-Lô.
- Barreau Marcey-Sartilly : variante B avec quelques compléments significatifs (BMF tout au long, chicanes à Marcey...). Les deux autres variantes sont à proscrire : coût rrès élevé et fort impact environnemental et agricole pour la variante A, "optimisation du raccordement sud " inutile pour 10 M€ de plus que la variante A pour le reste du segment.

Pour terminer une certaine confusion a suivi le lancement de cette concertation après l'évocation par le Président du Département d'une autre solution suite à un rendez-vous avec le Ministre des Transports fin juin.
Il serait proposé de revenir au tracé initial de la 2x2 voies mais avec une 2x1 voies (sans doute aménagée et élargie) de la ZA du Croissant à la Havaudière. Deux remarques :
- cette alternative n'a pas été intégrée à la concertation, faut-il une nouvelle concertation actualisée ? A ma connaissance elle n'a été ni chiffrée ni travaillée comme le projet soumis à la concertation.
- surtout elle comporte les mêmes atteintes environnementales (zones humides) que le projet initial, rejeté précisément pour cela.
Dans ces conditions comment cette proposition pourrait-elle prospérer ?
Dans l'attente des résultats de cette concertation raisonnable j'espère que cet épiphénomène sera oublié.

Bien à vous.

Contribution n°1185 (Web)

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 23h30
Bonjour !

J’ai grandi au bord de cette route. Bien que je sois absente de la région une grande partie de l’année, je connais bien les problématiques de cet axe car je l’emprunte quotidiennement l’été lorsque j’ai un emploi saisonnier à Granville.

Je la connais d’autant plus que, dans le cadre de mes études de design, je me suis intéressée à ce projet en discussion depuis 30 ans. J’ai réalisé un livret (que je joins à cette contribution). Il reprend des éléments contextuels — l’historique du projet, les débats actuels, les tensions — et propose des pistes d’amélioration sur la manière dont on informe et dont on concerte les habitants.

Quel rapport avec le design ? Le design est une pratique en constante évolution : les designers ne créent plus seulement de beaux objets pour que l’industrie les vende plus facilement. Le design d’aujourd’hui s’intéresse aussi à la conception de services et de politiques publiques plus proches des usagers. Pour moi, ce projet routier qui peine à aboutir est une opportunité de mettre en place des outils de concertation plus clairs, plus accessibles, qui permettent réellement à chacun de comprendre les impacts et de proposer des alternatives.

Je partage les positions exprimées par les 13 associations partenaires dont font partie Agissons pour le Climat Granville Terre et Mer, Rencontres Granvillaises, A.A.P.E.G., La Déroute des routes, etc. Je soutiens notamment :
→ la variante B pour la zone du Croissant,
→ un aménagement du hameau de la Havaudière et du barreau entre Marcey-les-Grèves et Sartilly, plutôt que des contournements.

Je pense aussi que ces solutions doivent impérativement s’accompagner d’un vrai travail sur les mobilités alternatives :
→ le covoiturage, en développant l’initiative Covoistop lancée en 2025 par l’association Rencontres Granvillaises. C’est une démarche concrète pour désengorger les routes, sans grands changements techniques, mais en misant sur un véritable changement de nos usages. Aujourd’hui, le covoiturage reste peu désirable pour beaucoup. Pourtant, il ne s’agit pas seulement d’une solution technique, mais bien d’une organisation collective différente, plus sobre, plus solidaire. Ce type de solution devrait être présenté au même niveau que les projets de contournement, comme faisant partie d’un système global, afin que les riverains puissent mieux se projeter. Le département pourrait aussi jouer un rôle clé dans l’accompagnement : améliorer la communication, faciliter l’organisation des trajets, rendre les temps de parcours plus fiables. L’enjeu est que le covoiturage ne soit pas perçu comme une contrainte, mais comme une véritable alternative.
→ développer les transports collectifs, notamment en intégrant plus de communes au réseau de bus.
→ construire de vraies pistes cyclables sécurisées.
Tout cela relève d’un vrai projet de design de services : aller rencontrer les usagers, comprendre leurs besoins et concevoir des services adaptés. Autant de pistes que je détaille à la fin de mon livret.

On constate encore, parmi les contributions et même dans les cahiers d’acteurs, de nombreux avis favorables au tracé de 2006, pourtant abandonné en 2021. Ce manque de consensus, qui traduit différentes visions de nos mobilités, pourrait s’atténuer avec un meilleur partage des enjeux environnementaux et une meilleure projection des projets de mobilités douces.

Merci pour votre lecture !

Lucie Fleury

1 document associé
contribution_1185_Web_1.pdf

Contribution n°1186 (Web)

Déposée le dimanche 21 septembre 2025 à 23h49

Nous sommes favorables à un projet de 2x2 voies car il répond à de multiples motivations de bon sens dans un contexte de forte densité du flux des véhicules :
- sécurité des déplacements
- fluidité du trafic et décarbonation
- réduction du temps de trajet vers l'hôpital d'Avranches, argument mis en avant au démarrage du recentrage sur cet établissement
- désenclavement de Granville et contribution au développement économique.

Notre territoire mérite ce projet.

Contribution n°1187 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 00h00

La logique qui a prévalu pour la construction du contournement de Marcey-les-Grèves n'a pas été menée à son terme.

Le traitement des encombrements de la D673 dans la traversée de Marcey-les-Grèves, qui perdurent encore de nos jours, aurait du aboutir à des travaux d'aménagements supplémentaires sur la route de Granville (déjà limitée à 30km/h) de nature à réduire la fluidité du trafic afin de décourager l'emprunt de cet axe par les véhicules en transit.

En particulier, l'ensemble de la signalisation directionnelle verticale posée :
- le long de la D673 entre le carrefour à sens giratoire de la D7 et de la D673 à Avranches et le carrefour à sens giratoire entre les D673, D911 et D31 à Marcey-les-Grèves
- le long des bretelles de sortie du diffuseur Le Porionnais / Moncreton sur la N175

est à réviser.
En effet, les directions telles qu'elles sont inscrites sur les panneaux : Jullouville, Sartilly, Granville, Cherbourg (sic), etc… sont autant d'incitations directes à transiter par la « route de Granville » à Marcey-les-Grèves.
Cette signalisation directionnelle verticale devrait se cantonner à indiquer les directions vers les communes limitrophes (Marcey-les-Grèves, Vains, Saint-Jean-de-la Haize,…) ainsi que la route touristique dénommée « route de la Baie ».

De même, en venant de Sartilly, la signalisation avancée du carrefour à sens giratoire de la Monnerie devrait clairement indiquer la direction d'Avranches par le contournement de Marcey-les-Grèves.

Une action devrait être entreprise auprès des éditeurs afin d'empêcher les aides numériques à la navigation routière de proposer systématiquement un itinéraire de transit empruntant la route de Granville à Marcey-les-Grèves.

1 document associé
contribution_1187_Web_1.pdf

Contribution n°1188 (Web)

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 00h01

A lire les publications, plus ils sont anonymes, plus ils sont pour l'écologie, les mobilités douces et le ferroviaire. Nous avons encore eu droit dans la presse locale à une kyriade d'association toutes contre ce projet. C'est usant, fatiguant.

On nous parle de biodiversité, de nature, mais à quel moment parlons nous de l'humain ? Qui sauf si je ne m'abuse fait partie intégrante de la biodiversité.

Etant concerné tous les jours en tant que riverain à la Couperie, il est urgent d'avancer sur le sujet et d'avoir enfin la volonté politique pour dynamiser notre beau territoire et de permettre à tous d'avoir un cadre de vie agréable.

Les faits, il y a entre 16 000 et 2000 véhicules jour TOUTE l'année, et non pas que le mercredi et le samedi comme nous chantait la maire de St Pair en chargeant Emmaus et la Boulangerie Lienard (qui au passage appréciera que si ça bouchonne c'est en parti de leur fait, fallait faire du pain moins bon tiens !) .

Nous avons dû payer un avocat pour obtenir ces chiffres qui sont théoriquement accessible à tout citoyen. Je rappelle que cet axe est dimensionné pour 8 à 10 000 véhicules/jour. Il n'est pour moi plus envisageable de faire un axe de 2x2 voies, un simple axe rapide (on

parle de 90km/h) en évitant la Havaudière, la Maréchallerie et le Croissant relève du simple bon sens.

Lorsque l'on prend le temps d'étudier sérieusement toutes les données, le tracé, les contraintes, ce qu'il en ressort de plus cohérent et pragmatique c'est bel et bien le tracé de 2006. Tous les terrains sont achetés, c'est le tracé qui impacte le moins la population locale qui vit et supporte au quotidien les nuisances sonores, l'absence de sécurité routière, le temps perdu à l'année dans des bouchons qui n'ont pas lieu d'être.

On nous parle de vivre ensemble, de bien être local, venez poser la questions aux parents qui laissent leurs enfants à la Havaudière pour prendre les transports scolaires à la Havaudière au mois de novembre quand le jour tarde à se lever.
Venez le matin à 8h au Croissant pour TENTER de traverser la route pour aller à l'arrêt de bus. C'est théoriquement limité à 50km/h avec un passage piéton. Bon courage.

Je vous invite vivement à venir marcher le long de la route la Couperie dans ces heures ou tout le monde part au travail et/ou emmener les enfants à l'école. Route bénéficiant d'une manque d'aménagements total pour les piétons et notamment les écoliers.

Saint Pair gagne des habitants d'année en année avec les nouveaux lotissements, St Planchers s'est bien développée également, St Aubin fait de même. A votre avis que font tous ces braves gens le matin aux environs de 8h et entre 17 et 19h ? Ils vont au travail, ils emmènent leurs enfants à l'école, ils participent à la vie économique et locale du territoire. Par où passent-ils donc ?

N'oublions pas les habitants de St Planchers qui se retrouvent complètement exclus alors qu'ils cotisent tout autant que les autres à GTM.

Mais ça par exemple, peut être que nos infrastructures routières ne seraient elles plus du tout adaptés à la population et à l'attractivité du territoire ?

Nos parlons ici de 20km de route, il n'est nul question de bétonner toute la Manche, ce projet depuis 40 ans c'est Ubu... Peut être attendons nous quelques morts afin d'éventuellement envisager l'hypothèse d'une réflexion qui pourrait déboucher sur une concertation.

Contribution n°1189 (Web)

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 01h12

Je suis d'accord, pour les 3 zones d'aménagement, avec les variantes privilégiées par le comité de pilotage,
soit : pour la zone du Croissant - St Pair/Mer la variante A , pour la zone La Havaudière - St Pierre Langers la variante B , pour la Zone Sartilly - Marcey les Grèves la variante C,
telles que présentées dans le document pdf "plaquette-d-information-8-pages" trouvé sur votre site https://www.concertation-granvilleavranches.fr

---

Contribution n°1190 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 06h45

Je refuse la variante A du contournement. En effet, la faune et la flore sont menacées depuis des décennies, dans nos territoires comme ailleurs. Nous sommes dans une situation où il nous est possible de préserver notre biodiversité, et où cette possibilité ne relève que d'un choix politique. Au vu de la conjoncture actuelle, c'est du devoir de nos politiques de prendre des décisions fortes pour préserver nos lieux de vie, nos terrains agricoles, et nos espaces naturels. Il est encore possible de donner un exemple majeur en refusant de créer une nouvelle route dont le dessein serait de gagner une minute de trajet.

Contribution n°1191 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 06h56

Le conflit semble se polariser sur la question de savoir si oui ou non on souhaite aider les utilisateurs de la route à simplifier leur quotidien et à sécuriser leur parcours. Comme si le souhait de ne pas engager le projet A de la contribution signifiait se détourner de l'humain, de ses besoins.
Au contraire il me semble que les projets proposés sont des solutions intéressantes pour désengorger le parcours Granville-Avranches.
Il est de notre devoir d'être innovant dans nos propositions, de se tourner vers des mobilités nouvelles, de développer des moyens de transport qui devront être les nôtres à l'avenir.
Il n'est plus possible de nier l'effondrement de la biodiversité, de nier l'impact que l'homme a sur son environnement. Cela ne signifie pas créer des contraintes pour l'homme mais adapter les réponses à ses besoins.
Le débat est déplacé, récupéré pour critiquer les politiques environnementales de manière globale sans porter attention aux solutions

qui, sans porter une atteinte trop forte à notre biodiversité, répondraient aux attentes des riverains, des usagers, et des acteurs économiques.
Refuser de voir que D'AUTRES solutions sont possibles c'est penser en dehors de son temps, c'est préférer le déni à la possibilité d'agir.

Contribution n°1192 (Web)

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 08h00
Je l'ai envoyée en temps que particulier à Manche.fr....

1 document associé
contribution_1192_Web_1.pdf

Contribution n°1193 (Web)

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 08h47
Bonjour,

Je trouve que la question de l'aménagement de l'axe Avranches-Granville vient avant la question de la mobilité. Si nous nous posons la question de la mobilité avant les aménagements, le département pourra proposer des travaux en adéquations avec ces mobilités et non l'inverse. Je pense que le département doit être innovant sur ces questions. Pourquoi le département ne prend pas la décision de la zéro artificialisation aujourd'hui (La Manche est déjà le département de France avec le plus grand nombre de kilomètres de route départementale (cf le site internet du département de la Manche)) ? Pourquoi la région Normandie et les collectivités concernées n'ont pas été invités sur ces questions de mobilités à discuter avec le public ?

Je vote pour les aménagements les moins coûteux en aménagement et en budget. L'effet sur la sécurité et le temps de trajet semblent minimes. J'ai plutôt l'impression qu'on veut construire des routes dans une idée de progrès qui a 30 ans, qui résout un problème d'un instant T et qui ne propose pas une solution pérenne. Pourquoi construire de nouvelles routes pour zizager autour de la ligne droite entre les deux villes ? Ces aménagements sont non-réversibles et dommageables sur notre biodiversité et notre paysage. Ces aménagements auront n'aura pas d'impact sur la génération qui est en activité professionnelle aujourd'hui, mais la suivante. C'est une génération à laquelle j'appartiens qui souhaite construire de nouveaux réflexes de mobilités.
À l'heure ou les villes réaménagent leurs centres pour en diminuer l'influence des voitures (cf travaux de la place de la Mairie d'Avranches) il faut penser à nos futurs déplacements dans les zones rurales qui entourent ces centres urbains. Pourquoi la voiture est encore au centre des réflexions de ces aménagements ? Pourquoi pas le vélo, le bus, le train/tram ? Nous pourrions créer une maille serrée de mobilités douces. Des routes sécurisées pour les vélos qui amènes à des gares routières ou ferroviaires ?
Pour la zone de la Havaudière, pourquoi ne pas acheter les maisons en vente et faire de ce hameau une zone de services publics et de commerce de proximité ?

Je trouve que les schémas correspondent à un projet qui a 30 ans (réduit pour cause de lois environnementales) au lieu de proposer de réelles solutions innovantes pour l'avenir. J'aimerais plutôt que l'on demande aux habitants et aux usagers comment ils veulent aller à Avranches et à Granville.

Contribution n°1194 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 09h13

On parle beaucoup de voie express et non pas de 2 fois 2 voies.
1ERchoix: voie express sur tracé initial avec remaniements si nécessaire me semble une bonne alternative pour répondre favorablement à l'ensemble des riverains, des usagers du quotidien, des secours pour les hôpitaux et également pour les nombreux camions.le passage des 900camoins =pollution bruit et une totale insécurité. J'ai laissé des terres pour ce projet , ce tracé passe derrière mon habitation , le terrassement est fait et les arbres sont beaux. Il est possible de faire sans détruire, la
nature reprend vite ses droits.
2emechoix :
Si ce projet n'est pas retenu, mettre le passage de notre hameau à 50klmsh pour notre sécurité et surtout celle de nos enfants, pour attenuer le bruit et la pollution . Renforcer le nombre de radhars et mettre des caméras de surveillance pour les actes d'incivilités
Merci pour impartialité

Contribution n°1195 (Web)

Proposée par jacques

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 09h13

Bonjour,
Bientôt résident dans la région , je m'étonnes de constater le retard sur ce projet routier!
Vous présentez un projet d'aménagements routiers ambitieux !
je vais donc dire ENFIN ! car débuté depuis 2006 il y a eu beaucoup d'énergies et d'engagements financiers de perdus et tous ces débats tournent au ridicule pour 25 km surtout que quelques kilomètres sont déjà réalisés.....

En ce qui concerne le maillon stratégique Marcey - Giratoire Sud de Sartilly l'évidence est bien sur de réaliser une portion neuve afin de donner au contournement de "Marcey" toute son efficacité alors qu'il est tant décrié actuellement !

Du Giratoire nord de Sartilly au giratoire "St plancher" je ne trouve pas que vos aménagements proposés vont sécuriser et fluidifier le trafic mise à part les 2 contournements prévus à la Havaudière par la variante B et au Croissant par la variante A !

Aménagements qui sont à minima et couteux car en effet les hameaux de "la ville" , "le Mont Daniel" , "Cran " "lez -Eaux" " la Maréchalerie" sont totalement oubliés de cette sécurisation et cette fluidité ! A court terme ces portions de route sera encore plus engorgées , non sécurisées et polluantes .....
Il faut donc relier les 2 contournements précédents variante B a la Havaudière et variante A au Croissant par à un axe nouveau !
Ce qui amène donc de reprendre le projet de 2006 et l'améliorer ...

j'espère que l'ensemble des décideurs vont prendre rapidement "ces derniers 25 km "au SERIEUX et apporter toutes les satisfactions de sécurités ,fluidités et bien être aux riverains et aux usagers quotidiens de cette route .
Notre région Granvillaise en a bien besoin pour son développement économique et touristique.
Soyez donc AMBITIEUX et VISIONNAIRES .

Contribution n°1196 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 09h41

Je supporte le réaménagement de la route existante plutôt que la création d'une nouvelle voie. Economiquement et écologiquement une nouvelle voie n'aurait aucun sens

---

Contribution n°1197 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 09h43

Comme beaucoup, je souhaite l'aménagement préconisé par le département, avec ses différentes variantes sur le tracé Granville Avranche et non une deux fois deux voies.
En effet, ces travaux peuven se faire bien plus rapidement, en sauvegardant notre cadre environnemental.

Contribution n°1198 (Web)

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 09h53

1196
Les habitants n’ont pas choisi l’augmentation du flux que vous nous imposez. Nous étions tranquille avant, je n’envoie pas mes enfants à l'école en velo, moi c’était mon quotidien.

Contribution n°1199 (Web)

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 10h13

J'empreinte régulièrement l'axe routier Granville -Avranches. Il est difficile de prévoir une durée de trajet au vu de la circulation ; cela peut aller de 25 minutes à 50 minutes indépendant des retours de week end. Sur cet axe il y a de nombreuses exploitations agricoles (tracteurs avec remorques) et une exploitation de carrière au niveau de ST Pierre Langers avec des camions chargés de "cailloux".
La priorité me semble de rendre plus fluide la circulation notamment pour un problème médical avec la gestion des URGENCES dans le sens Granville vers Avranches. La population de Granville est vieillissante et il n'y a plus de service d'Urgence de nuit à Granville. Cela pose problème en cas d'AVC et d'Infarctus..... d'où une disparité de soins selon le territoire.
Une zone de dépassement courte au niveau de la Havaudière a été supprimée.
S'il s'agit principalement d'un problème financier n'y aurait il pas lieu d'abandonner le contournement d'Avranches (non souhaité par la population) . Il y a déjà le contournement sud.
L'aménagement de l'axe Granville -Avranches devient extrêmement urgent.

Contribution n°1200 (Web)

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 11h23

Il est bien connu que la Manche est riche !!!
Nous pouvons certainement dépenser des sommes énormes pour faire de nouvelles routes et taper dans du foncier agricole.
Habitant le bourg de Brécey et me déplaçant régulièrement sur Avranches et Granville je peux en connaissance de cause vous dire que la voie de raccordement entre le rond point de l'A84 prés de Tirepied, et la route Avranches Granville est de la gabegie. Même autour du 15 aout, elle n'est presque pas utilisée. Je suis sidéré que des responsables politiques ayant dépensé des sommes qui manquent pour les actions départementales puissent encore recommencer.
Normalement un échec doit faire réfléchir.
Le centre de Brécey est également pourri par les camions qui empruntent le trajet Villedieu Avranches et ceux du CET de Cuves. Je ne demande pas à la collectivité de dévier cette route, j'ai fait poser a mes frais, des fenêtres qui isolent du bruit.
Peut être que pour les riverains qui subissent le bruit cette solution serait intelligente et tellement moins couteuse et permettant des économies d'énergie.

Contribution n°1201 (Web)

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 11h35

La construction d'une voie express n'est pas synonyme de destruction de la nature mais de faire avec.. Aujourd'hui des solutions sont possibles et nous savons que la nature est bien faite et peu revive.
Je suis riverain et donc usager par conséquent parfois autosoliste, et je souhaite que l'on révisite le tracé pour utiliser au maximun les terres acquises (j'y ai participé) afin de réaliser un axe sans embûches. Les variantes ne changerons rien au nombre d'usagers une voie express si. La région granvilaise se développe et le nombre de résidences côtière augmente. Nous ne pouvons aller contre. Les nuisances restent grandissent sur cet axe. Je suis pour delester la rd 673 de ses 900camions et ses nombreux véhicules afin de lui redonner ce pourquoi elle a été
construite : utilisation par les riverains, les véhicules lents, la mobilité douce et j'espère conduira vers une meilleure qualité de vie pour les riverains: moins de pollution moins de bruit plus de sécurité.
Merci

Contribution n°1202 (Web)

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 12h49

J'habite Granville et me rends à mon travail à La Haye-Pesnel en covoiturage avec un collègue granvillais. Chaque matin de la semaine, nous croisons une file de voitures sur plusieurs kilomètres se rendant à Granville, route de Villedieu, la plupart du temps occupées par un.e seul.e voyageur.euse. Et chaque fin d'après-midi, nous croisons les mêmes voitures sortant de Granville.
La même chose se produit route d'Avranches.

Je ne suis pas persuadé qu'augmenter la taille de la route (et donc potentiellement le nombre de véhicules) et/ou d'en changer le tracé permettra d'enrayer cet engorgement aux abords de Granville.

Si le but du projet d'aménagement routier est à la fois d'améliorer la vie des riverains et de limiter la saturation de l'axe Granville-Avranches (et pourquoi ne pas intégrer également à la réflexion l'axe Granville-Villedieu), alors il me semble que c'est sur le trafic qu'il faut agir.

Si l'on convient qu'il nous faut contenir le réchauffement climatique (Accords de Paris : https://unfccc.int/sites/default/files/french_paris_agreement.pdf), alors nous savons qu'il nous faut collectivement limiter nos émissions de Gaz à effets de serre (GES).

Or, en matière de réduction de GES, la France est en-dessous de la trajectoire qu'elle s'était fixée (https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/Analyse_barometre_GES_T1_2025.pdf).

Sur le territoire concerné par la consultation (le Sud-manche), il n'existe pas encore de Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET), pourtant obligatoire depuis 2015, pour justement "planifier l'atténuation les effets du changement climatique en mettant en œuvre des politiques de sobriété énergétique permettant de diminuer les émissions de GES et de polluants atmosphériques".

Pour diminuer nos émissions de GES, nous n'avons pas d'autres choix que de réduire, entre autres, l'emprise des véhicules polluants sur nos vies (https://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/20241223_profil_air2022-v38web.pdf p.108-111).

Sur le territoire concerné par cette concertation, peu de choses existent en matière de mobilité durable, il y a donc une marge de progression énorme, comme le montre cette carte de la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, service de la Préfecture de la Région Normandie : https://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/que-font-les-territoires-normands-en-matiere-de-a6521.html).

Concernant les transports en commun, la Manche, et plus particulièrement le sud-Manche, est le territoire le moins doté de la région comme le montre cette étude de 2021 (https://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/caracterisation-des-niveaux-de-service-en-a4154.html).

Dans ce contexte, et dans le but d'améliorer la vie des riverains de l'axe routier Granville-Avranches, il me semble que ce n'est pas sur le tracé ni sur la taille de la route que nous devrions agir et investir l'argent public (cela ne ferait qu'augmenter le nombre de véhicules sur la route) ; mais plutôt sur la fluidité donc la réduction du trafic (comme on l'a vu, les marges de progression en matière de transport en commun, frêt ferroviaire et mobilités douces sont réelles) et sur l'aménagement et la sécurisation de l'axe existant et de ses abords pour en réduire les inconvénients. Si cela n'est toujours pas suffisant après ces aménagements et une politique de transport visant à réduire le trafic routier, pourquoi ne pas proposer, à terme, le rachat par la puissance publique des habitations concernées.

La saturation de l'axe routier Granville-Avranches est un symptôme d'un problème en matière d'aménagement de notre territoire que subissent les habitant.es.
Tâchons de traiter le problème dans son ensemble.

Nous pourrions mettre sur la table les défis politiques suivants :

- la question des mobilités et de l'intéropérabilité entre les différents modes de transport et entre les différents EPCI (GTM, Mont-Saint-Michel Normandie) ;

- la question des horaires de travail et scolaires (à l'image de ce qu'ont fait depuis de nombreuses années Poitiers ou Rennes en intégrant la question des temps dans leurs politiques publiques : https://numerique-recherche.metropole.rennes.fr/le-bureau-des-temps/) ;

- la question du frêt ferroviaire : "la route est aujourd'hui le mode ultra-dominant en Normandie" (91%) et "le frêt ferroviaire continue de perdre des trafics" comme l'a montré l'INSEE lors de la Conférence Logistique Normandie de 2022 (https://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/conference_logistique-cadrage-20220623.pdf) ;

- la question de l'accès au logement : sur notre territoire, de plus en plus de salariés sont obligés de s'éloigner de leur lieu de travail pour pouvoir se loger, ce qui mécaniquement augmente le trafic routier sur l'axe Granville-Avranches ;

- la question du maillage territorial des services publics (santé, démarches administratives) : la fermeture ou le redéploiement de services publics (exemple de la fermeture de services à l'hôpital de Granville) visant à la concentration de ceux-ci sur Avranches et/ou Granville augmente les besoins de déplacement vers ces communes, et donc le trafic sur l'axe Granville-Avranches ;

- la question du tourisme : le tourisme est un atout économique, mais aussi un potentiel péril pour l'écologie de notre territoire (gestion des déchets, raréfaction de la ressource en eau l'été du fait de l'augmentation de la population, routes saturées sur la côte comme sur l'axe Granville-Avranches...). Comment améliorer l'acheminement des touristes occasionnels (+ de trains, tram-train estival, développement des navettes estivales...) ?

- ...

En conclusion, j'en appelle à une conférence départementale sur l'aménagement du territoire du sud-Manche réunissant communes, EPCI, CD50, CRN, Préfecture de la Manche et les plus gros employeurs du territoire.

Le but ? Parvenir à un projet concerté d'aménagement du sud-Manche pour améliorer la vie des habitant.es tout en réduisant activement le recours au transport polluant individuel et de marchandises sur l'axe Granville-Avranches, et permettre une utilisation raisonnée de l'argent public en mettant en cohérence les actions des différentes strates politiques et administratives.

En effet, notre ambition pour notre territoire devrait être de répondre dès maintenant aux enjeux auxquels seront confronté.es demain les habitant.es pour parvenir, dans le même temps, à améliorer la vie des riverains de la route et des habitant.es des communes environnantes subissant des contraintes de mobilité, et réduire le recours aux énergies fossiles ainsi que nos émissions de Gaz à effets de serre.

Contribution n°1203 (Web)

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 12h55

A l'attention du :
Conseil Départemental de la Manche
Copie à :
bruno.boussion@garant-cndp.fr
sophie.marie@garant-cndp.fr

Objet : Avis sur le projet d'aménagement routier Granville-Avranches

Madame, Monsieur,

Nous avons consulté dans notre mairie la présentation du projet et sommes venus poser des questions lors d'une des permanences organisées par le Conseil Départemental. Nous avons également participé à une réunion d'échanges à Granville.
Nous nous sentons concernés par ce projet d'aménagement d'un axe que nous empruntons au quotidien pour nous rendre à notre travail.
Des aménagements plus simples et moins coûteux auraient dus être réalisés depuis longtemps, sans attendre la validation d'un projet initié il y a presque 30 ans, ne serait-ce que la sécurisation de certains secteurs.
Ainsi, l'installation « provisoire » (en place depuis des années) de plots en plastique visant à sécuriser les abords du village de la Havaudière est simplement honteuse. Que penser également des marquages au sol effacés depuis longtemps. Dans ce secteur, rien n'a été fait depuis des années pour faire ralentir les véhicules venant de Granville, ni pour sécuriser les arrêts de bus scolaires. L'entretien de cette portion de route est plus que médiocre. La traversée de ce village est tout simplement dangereuse pour les véhicules et les piétons. Nous comprenons que les habitants de La Havaudière soient furieux et se sentent abandonnés.
Cependant, proposer de soulager le secteur de La Havaudière par l'aménagement d'une déviation, tel que décrit dans la variante B (V2) page 47 ne semble pas être la meilleure solution.
La personne du Conseil Départemental qui a répondu à nos questions à la mairie de Saint-Pair-sur-Mer nous a en effet indiqué que les véhicules continueront à passer en priorité par le chemin le plus court, soit toujours par La Havaudière. Le problème sera le même qu'à Marcey-Les-Grèves avec des véhicules qui continuent à traverser le village pour se rendre à Avranches, et ceci malgré un contournement en 2x2 voies, qui a coûté des sommes faramineuses et qui est la plupart du temps désert.
Si les habitants de La Havaudière pensent retrouver un peu de calme avec cette déviation, ce n'est qu'illusoire car non seulement la plupart des véhicules continuerait de passer devant leurs maisons mais en plus, le passage par le contournement créerait un nouveau bruit de l'autre côté de leur habitation.
Nous tenons également à souligner une incohérence importante du plan de la variante B (V2) page 47. En effet, si les constructions touchées par le tracé actuel sont bien indiquées en vert, les habitations qui seraient impactées par le contournement n'ont pas été représentées. Est-ce un oubli ou est-ce volontaire ?
Vous pouvez constater que les habitations en bordure de la D154, route du Guigeois qui se trouveraient alors à 300 mètres de la déviation n'ont pas été matérialisées sur cette carte. La route communale rue du Guigeois n'est pas non plus indiquée, alors qu'il y a plusieurs habitations et une ferme.
Nous habitons justement route du Guigeois dans un endroit calme et nous n'avons aucune envie de subir les nuisances sonores, ni la pollution de l'air par des véhicules qui passeraient à 300 mètres de notre maison. C'est d'autant plus inquiétant pour nous qu'on nous a indiqué, lors de la permanence en mairie, que le tracé n'était pas définitif, qu'il pouvait encore varier de 100 ou 200 mètres. Et même si on nous a parlé de l'évolution des revêtements de routes plus silencieux, le bruit des voitures, camions et motos sera toujours du même niveau sonore ...
Que penser également, d'un point de vue environnemental, de la construction une route juste à côté d'une zone humide, de la construction d'un pont pour passer au dessus de la rivière Le Thar, de la destruction de ce beau paysage exceptionnel, de la destruction de zones agricoles. Cela a-t-il du sens, en 2025, alors que justement, la demande d'autorisation environnementale a été rejetée en 2021 par les services de l'État en raison de préoccupations écologiques (voir page 24 du dossier de concertation) ?
Plus personnellement, c'est pour nous une double peine car nous nous étions renseignés et assurés que le projet initial avait été purement abandonné avant de venir nous installer ici, dans cet endroit calme, agréable et préservé, entre terre et mer, quelle désillusion ! L'impact sur notre vie de famille serait énorme. Nous sommes préoccupés par ce projet et ne parlons pas de la dévaluation des maisons de notre village si ce contournement voyait le jour.
D'un point de vue financier, à l'heure des restrictions budgétaires et des économies imposées par le taux d'endettement de la France, engager 34 millions d'€ pour un contournement de quelques kilomètres est choquant alors que 10,3 millions d'€ suffiraient à sécuriser le tracé actuel. C'est déjà beaucoup mais indispensable, nous le comprenons bien.
Pour terminer, Variante B (V2) – scénario privilégié page 47 : «scénario privilégié » est écrit, alors pourquoi autoriser la population à donner son avis puisque le titre est très explicite et masque à peine vos intentions. Vous respectez une procédure mais prendrez-vous en compte nos remarques pour faire évoluer votre projet ?
Le village de La Havaudière doit bien entendu être sécurisé par la création d'un rond-point au lieu-dit Le Cran. Celui-ci ralentirait les véhicules venant de Granville avant d'aborder la descente et permettrait de sécuriser les véhicules qui traversent la RD 673 dans l'axe Saint-Aubin des Préaux / Kairon et inversement.
Un aménagement bien pensé dans La Havaudière améliorerait la sécurité des riverains : des arrêts de bus en retrait de la route des deux côtés, un éclairage des passages piéton, un revêtement de route et un marquage au sol neufs...
La réalisation d'un projet vieux de 30 ans aurait dû être revue complètement, en tenant compte de la réalité environnementale et financière d'aujourd'hui, sans être influencée par des choix, des expropriations et des aménagements fonciers réalisés depuis

longtemps, au moment du projet initial. Rendre ou revendre les biens et les terrains qui ne seraient finalement pas utilisés permettrait de diminuer le coût.
Nous espérons que vous prendrez en considération l'ensemble de nos remarques pour modifier un projet qui semble, pour de multiples raisons, peu réaliste.
Cordialement,

1 document associé
contribution_1203_Web_1.pdf

Contribution n°1204 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 13h19

Pour La réalisation d'une 2X2 voies

Contribution n°1205 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 13h23

Bonjour,
Ayant participé à la dernière réunion a sartilly,je trouve dommage que les différents maires (granville, Avranches et des autres communes n'étaient pas présents pour exprimer leurs désirs des différentes propositions exprimées.
L'idée d'une 3 voies sur toute la route me semble plus adapté que de faire un contournement ,(st pierre Langer...) avec une 2 voies limitée a 80km/ h.
Pourquoi ne pas continuer comme le contournement de Granville ? Route sécurisée.

Contribution n°1206 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 13h28

Bonjour,
Ayant participé à la dernière réunion a sartilly,je trouve dommage que les différents maires (granville, Avranches et des autres communes n'étaient pas présents pour exprimer leurs désirs des différentes propositions exprimées.
L'idée d'une 3 voies sur toute la route me semble plus adapté que de faire un contournement ,(st pierre Langer...) avec une 2 voies limitée a 80km/ h.
Pourquoi ne pas continuer comme le contournement de Granville ? Route sécurisée.

Contribution n°1207 (Web)

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 14h00
Madame Monsieur les garands

Nous voici au terme de cette longue concertation, les avis sont partagés,
Certains contre la nature.
Cette D 673 doit subir des aménagements conséquents et très rapidement comme le prévoit le Département. Pour cela, la décision finale reviendra lors de la session du C D en décembre prochain. Des variantes plus ou moins adapter au climat au carbone au dérèglement climatique ; c'est pour cela qu'il faut faire, cet aménagement réfléchi moins coûteux pour satisfaire les riverains de cette route.

Souhait :
- En 2 x 2 voies au croissant et la Havaudière recouverte de bitume silencieux moins bruyant aussi efficace qu'un mur antibruit (enrobé phonique), et absorbant des eaux de pluie) comme le pratique les collectivités dans le cadre de la rénovation des rues en ville.
- Plantation de rangée d'arbres afin de prendre le carbone et donné au magnifique cadre de vie.
- Par la vente de maison au département et la relocalisation des habitants, - Des habitations sont à vendre le département peu les acheter ou propose de faire l'isolation phonique et thermique les habitations.

- Pour les piétons et mobilité réduite, vélo faire des passes souterrains moins visuel que des passerelles. Avec extraction des eaux de pluie.
- limitation de vitesse à 50 km heures
Non à toute emprise au sol qui est contradictoire aux lois
- notamment le franchissement des fleuves côtiers qui sont la Saigue et le Thar régi par la loi sur l'eau.
- Pas de consommation d'espace agricole loi résilience
- pas de destruction des espaces naturels loi biodiversité
Très important coût de revient moindre pour les finances du département Autres avantages et pas des moindre des travaux qui peuvent être engagé et réaliser très rapidement dans les 5 années à venir par tranche et urgence pour le croissant la Havaudiére

Désavantage des contournements
Cela va demander de nouvelles études, des Déclaration Utilité Public des autorisation environnemental, des enquête publique qui suivront par des délais de recours qui peuvent atteindre des années. Dans quel cas la D 673 restera en l'état actuelle comme nous la connaissons aujourd'hui.
Pour rappel en juin dernier, le Tribunal de Caen a annulé l'autorisation environnementale pour la 2 x 2 voie dans l'orne pour non-respect de la nature et les compensations non adaptées et inefficaces.
À Blois en août dernier, les mêmes problématiques ont été soulevés et une 2 x 2 v également annulés.
La semaine dernière, le C D d'Ille et Vilaine vient d'annuler 3 projets de contournement, de 3 villes.

Cela demande beaucoup de réflexion.
Nous demandons aux élus de notre région, Département, Communautés de Communes, élus locaux de travailler comme d'une personne et de mettre en chantier les déplacements, afin d'offrir une diversité active de toutes les mobilités sur les territoires.

Contribution n°1208 (Web)

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 14h18

A long terme rendre le prix des logements accessibles pour que les personnes qui travaillent à Granville puissent se loger non loin de leur lieu de travail.
Pour diminuer le nombre de véhicules sur la voie actuelle mettre en place des navettes à l'image du réseau Neva de GTM avec des horaires adaptés aux salariés et scolaires et aux retraités en journée(le réseau Nomad ne l'est pas, les horaires ne correspondent même pas avec le réseau SNCF)
Pour les poids lourds en transit: réfléchir au ferroutage(long terme,) ou envoyer vers l' A84.
Tout aménagement de la voie actuelle devrait comporter des structures pour les mobilités douces d'autres pays d'Europe le font, pourquoi est-ce si compliqué chez nous ?
Ainsi le contournement de Marcey les Grèves (Pont Gilbert) malgré son coût faramineux est peu utilisé et n'a pas été équipé pour les mobilités douces.
Il est temps de repenser les mobilités sinon il faudra toujours plus de routes de plus en plus rapides qui de toutes façons seront saturées un jour si les politiques de mobilité restent sur le vieux schémas du "tout voiture individuelle".Il faut du courage et de la volonté politique.

Contribution n°1209 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 14h39

Les deux villes principales du sud manche mérite une liaison permettant de réduire les temps de trajet.
Le projet proposé aujourd'hui, aprés plus de vingt années de réflexions et d'études, ne répond pas à cet objectif et il conviendrait de revenir au projet initial et ceci afin de ne pas obérer l'avenir.
Certes la réglementation à changer et l'on peut regretter son caractére rétroactif, comme l'on peut déplorer que nos élus départementaux n'aient pas exploré toutes les pistes évoquées dans le rapport de la DREAL.
D'autres voies étaient possibles notamment par la mise en oeuvre de solutions techniques telles que celles proposées par l'association un nouvel élan pour GRANVILLE ou en s'inspirant des démarches suivies pour l'A69.
Il n'est pas encore trop tard pour mettre en oeuvre un projet cohérent, efficace ,sécuritaire, et appaisant pour les riverains.
Les contournements de certains hameaux s'apparentent à des paliatifs couteux et dont l'efficacité à terme n'est pas démontrée.

Contribution n°1210 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 15h36

En lisant les cahiers d'acteur des fameuses 12 associations qui explique qu'elles œuvrent pour le bien être des riverains, en proposant qu'on aménage le tracé actuel, je me suis fait les réflexions suivantes Certaines même affirme qu'elle œuvre contre la pauvreté. C'est quand même bien facile de parler au nom des autres, sans même venir nous voir. Le président du département, et quelques élus ont

quand même fait l'effort de venir chez nous pour constater. Non un mur de 2m de haut, ou une haie ne changera rien, c'est la distance qui compte. non les voitures électriques ne font pas bcp moins de bruit, et libèrent elles aussi des particules fines (freins, pneu). Non il est impossible de concilier vélo et camion sur l'axe actuel. et non il est illusoire de le département achète toute les maisons a un prix décent.
Le problème concerne essentiellement les riverains proches, ceux qui habite à moins de 50m de la route. une route neuve qui passe a 300m, voir 100m ne générera pas du tout les même nuisances, surtout si les normes actuelles sont mise en place. Cf l'etude de bruit ou 50 maisons sont en rouge, celle a plus de 50m de la voie sont déjà en vert.

Concernant la pauvreté, vous avez certainement remarqué les ferrari toutes garée devant chez nous. C'est évidemment par des soucis de moyens que les gens sont arrivée ici, ... ou ne sont pas parti !!! le mal logement n'est pas qu'une question de fenêtre double vitrage ou de laine de verre (Quadruple vitrage chez moi !! et ca suffit pas)
Et je retourne des questions : en 2025 pourquoi il n'y pas plus de covoiturage, plus de vélo, de train et de bus ???? et de télétravail, etc..
Aucun décision de justice ou autorisation ne vous est nécessaire pour développer tout cela ???? Vous me repondrez :
1°/ si si on est a fond depuis des années >>> dommage ça veut donc dire que ça ne suffit pas, et il n'y a aucune raison pour que ça s'arrange
2°/ On attendait la fin de la CNDP pour s'y mettre...

Pourquoi ne vous battez vous pas avec le même acharnement sur la création des nombreux lotissements qui mangent bien plus de terre agricoles ??

Contribution n°1211 (Web)

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 15h38

ZA du Croissant = variante A
Hameau de la Havaudière = variante B
Barreau entre Marcey Les Grèves et Sartilly Baie Bocage = variante A

Contribution n°1212 (Web)

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 15h49

Une grande déception concernant la plupart des usagers de cet axe Avranches-Granville, je trouve ça aberrant de voir encore des personnes obstinées qui beuglent "on veut une 2x2 voie" et ne comprennent pas que cette solution n'est pas envisageable, que l'état a déjà tranché a ce propos. Est-ce une communication qui n'est pas correctement faite qui mène à cette confusion? Ou simplement une non écoute de la part de vos habitants?
Je sais que la tournure de ma contribution ne répond pas vraiment à la demande qui était faite au départ mais j'ai trouvé que le dialogue de sourd qui se mettait en place était vraiment triste. Comment avancer ensemble dans un monde qui va de plus en plus vite si personne ne prend le temps de s'écouter?
Quand à cet axe routier je trouve que la question à se poser n'était pas la route mais bien les mobilités. Pensons au long terme, pensons aux générations futures et non à celles impatientes et ruminantes actuelles. Pensons au bien commun et à l'environnement. Je vote pour les aménagements les moins couteux qui empiètent au minimum sur les terres existantes.

Contribution n°1213 (Web)

Proposée par La déroute des routes knterlutte
Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 15h54

Il faut apporter une précision sur ce que la région Normandie fait et ne fait pas. 1 la compétence train et sa responsabilité et pourquoi la région a mis en place des cars ou il ni à pas beaucoup de monde dedans entre la capitale Normande et Bretonne? Alors que le ligne de chemin de fer demande a étre développer en terme de confort et de baisse des prix des billets. Elle passe par Granville et la ligne Avranches et oublié alors qu'elle existe et ne demande que du développement. Concernant les routes cela reste la compétence de Département donc financement également. L'argent de la région pour la compétence rail et trains les difficultés monaitaires sont valables pour les deux collectivités. Des économies a faire pour le contribuable me semble une grande importance et utile ,alors que le social demande de plus en plus d'argent. Les débats reste ouvert.

Contribution n°1214 (Web)

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 15h55

Au regard du contexte actuel national, il est plus que nécessaire de réduire les dépenses.
Aussi, la 2 x 2 voies n'est plus envisageable puisque le projet a du être abandonné pour s'adapter à une nouvelle réglementation et il est impossible de revenir en arrière. (et j'en suis tout à fait satisfaite).

Les tracés proposant des déviations n'apporteront pas plus de bénéfices mais des nuisances pour d'autres, des espaces dégradés comme sur les zones humides. Même si on parle d'ouvrage d'art, il y aura des impacts lourds pendant les phases de travaux pour un retour à la normale incertain ; des terres agricoles en moins, des exploitations agricoles déstructurées. Il y aura t il une réelle fluidité de circulation ?...même le département émet des réserves sur plusieurs propositions.

Le coût avantage/bénéfice est loin d'être atteint.

Le tout voiture est un paradigme qui est à revoir. Nous avons l'occasion par ce projet de démontrer que l'on peut être dans une zone rurale et améliorer la mobilité en étant inventif et concevoir l'aménagement du territoire en prenant en compte plusieurs facteurs et non plus que le nombre de voiture, la sécurité, le bien être des riverains, le développement économique... (ces derniers sont à prendre en compte bien sûr..)

Cependant, cela ne se fera pas sans effort de chacun, et sans des décisions politiques fortes et courageuses.

Je me permet d'extraire d'une des contributions (n°1185 Lucie Fleury, p 15) un passage que je trouve opportun de souligner :
« Jean-Marc Jancovici, reconnu pour son expertise sur les sujets énergie-climat, explique au sujet de l'A69 que c'est un projet qui date d'une conception fausse des bénéfices socio-économique des
infrastructures de transports. On pense qu'elle permettra de gagner du temps. Ce qu'il se passe réellement c'est que les gens ne gagnent pas du temps sur un trajet identique, ils vont vivre plus loin pour avoir le même temps de transport. Depuis deux siècles, les enquêtes montrent que nous passons environ une heure par jour à nous déplacer, quelle que soit la période.
Pour lui, ce projet incarne l'inertie de l'ancien monde. On veut poursuivre comme avant alors même qu'il faudrait changer radicalement nos façons de faire. La vraie question n'est pas : comment aller plus vite de Castres à Toulouse ? mais : comment vivre et travailler à Castres ?
C'est une grille de lecture qui peut aussi s'appliquer à Granville- Avranches. Même si l'ampleur est moindre, le fond du débat est similaire. »

Il est nécessaire d'envisager l'aménagement de la route actuelle sans plus de déviation.

Dans les solutions à imaginer, il est nécessaire de concevoir :
- des transports en commun efficaces, réguliers, plus nombreux qu'actuellement, des incitations à prendre ces transports en commun mais aussi des aménagements d'horaires de travail et les horaires de transports adaptées : cela implique une étude sur les grands centres d'emploi (comme les zones d'activités, les centre commerciaux, les commerces...) pour connaître les besoins des personnes travaillant dans ces secteurs et travailler main dans la main entre les entreprises et les communes, le département...et ainsi mettre en place des parkings (à plusieurs points sur le long du parcours Avranches/Granville) en amont des zones encombrées pour permettre soit des départs en bus, soit des départs de covoiturage...pour désengorger ces zones tel le Croissant, Marcey et peut être la Maréchallerie
- le covoiturage est à développer comme les mobilités douces.
- Le tram/train
- Pour permettre une « meilleure fluidité du trafic », il serait peut être envisageable de mettre des panneaux indicateurs de la fluidité du trafic en temps réel sur certains points stratégiques pouvant faire différer des départs et des circulations de véhicules qui ne sont pas dans l'urgence.
- Pour les riverains, réduire le bruit par les aménagements des voies adéquats. On remarque que sur la zone de la Havaudière, il y a beaucoup de maisons à vendre. Il serait peut être opportun que celles ci soient acquises par la commune, le département (?) pour y développer une zone de services publiques, de santé, de commerces utiles, d'entreprises avec les aménagements pour arrêts fréquents de voitures. La Havaudière resterait un point de transit avec ralentissement mais plus attractif et moins dommageable pour les riverains.
- En relation avec le point précédent, une politique d'acquisition par le département des maison à vendre sur tout le tracé.
- Développer les bandes multifonctions et les voies de dépassement possible sur certains secteurs (mais évitant surtout de séparer ces 2+1 voies par un muret ciment comme sur le contournement de Granville : une aberration écologique)
- Sur Marcey les grèves, il n'y a guère de solution pour les personnes voulant aller sur Rennes, sauf aménager le bourg pour moins de nuisance sonore. Seules les panneaux indicateurs peuvent inciter certains à prendre la voie rapide existante....

Mais il faut accepter aussi les ralentissements provoqués par les embouteillages et prendre patience et penser au grand centre urbain où la circulation est encore plus difficile.

Merci

Contribution n°1215 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 15h58

Un "Riverain en Colère" en réponse a la contribution 1208:

Prix des logements : Comment pensez vous faire baisser le prix de logement ??? vous accepteriez de vendre votre maison a 1000€/m² ??
Les transports : malgré les neva, les navettes, le ramassage scolaire gratuit (enfin payé par les impôts), il y a toujours de plus en plus de voiture. Preuve, non pas que c'est nul au contraire, mais ca ne peut pas suffire.
Une ambulance, une infirmière, un artisan,.. (la liste est longue) ne peut pas utiliser les transports. nous somme dans une région rurale et la densité ne peut nous permettra d'avoir un maillage suffisamment fin.
Le ferroutage très bonne idée, mon instit' en CM2 en parlait en 1985... depuis la Sernam et Fret SNCF ont mis la clé sous la porte.... envoyer vers l'A84 ? Vous osez dire qu'il nous faut une autoroute ???? Mais les même asso étaient toutes contre l'A84.... et pis comment livrer Leclerc, intermarché, les chantiers, les usines, envoyer la pêche a Rungis, etc de la région de granville, Coutances etc ?? en vélo-cargo ?

Et bien, si le contournement de Marcey a permis d'installer une belle piste cyclable et une zone 30 entre Le pavé et le pont Gilbert (meme si c'est pas encore au top a cause du trafic encore trop important). Sous les ponts du contournement il y a de très beaux sentiers VTT.

> ce n'est pas tant "comment" des mobilités qu'il faut repenser, mais le "pourquoi" ? c'est sur les raisons meme de nos déplacements qu'il faut travailler! Pourquoi faire 20km pour aller au travail, fait 10km pour faire les courses, 25 km pour le médecins...
> on y arriveva je l'espère, mais dans 50 ans ou plus. en attendant il est urgent de réagir en étant pragmatique, et non dans un rêve eveillé

Contribution n°1216 (Web)

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 16h03

Les bus, les trains(plus coûteux qu'une route réunionde sartilly) mettrons de années à se mettre en place. Malgré Le nombre important d' associations porteuses de ces concepts nous avons bien peu de choses sur l'axe qui nous concerne tous. N'est-il pas temps d'avancer ensemble pour étudier non pas la possibilité d'une 2x2voies mais d'un axe rapide de 20klm. Ces association ont tout à fait les compétences de nous informer sur les profils de compensations à respecter. Cette solution reste la meilleure pour les utilisateurs non pas d'un jour mais de toujours comme les riverains les routiers les entrepreneurs.
La mobilité douce se mettra en place d'elle même sur la rd673.
Merci

Contribution n°1217 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 16h10

Route indispensable ! prévue depuis des lustres ! la circulation est en perpétuelle augmentation,
il faut avancer ou devons nous rester une réserve de "sioux" nous avons droit à une région pereformante et la route en fait partie ou alors revenons en arriére et supprimons toutes les rocades qui ont été construites avec la même utilité ! .....déviation de Granville , Sartilly, Avranches sont elles inutiles (on voit actuellement ce que sont les déplacemens autour d'Avranches avec une déviation rétrécie à cause des travaux : qu'en serait il si la rocade était supprimée !.....) non elle sont donc indipensables
Que penser des opposants qui s'ebn sont mis plein les poches avec indemnisations et compensations de terrains et qui exploitent encore ces terrains, construisent dessus bien que prévenus: il est facile d'être contre les déviations dans le seul but de garder ses acquis et priviléges !
Pour démontrer l'utilité d'une déviation bloquons la rocade de Granville à la hauteur de l'echangeur de Villedieu et obligeons la circulation par Donville, le Plat Gousset, la place de la mairie de Granville, reprendre la route de Villedieu jusqu'au calvaire et ensuite la route de St Pair comme il n'y a pas si longtemps : l'ouverture de la rocade est de 1987 !!!!!!.....
On peut aussi circuler en vélo, en train !.... allez donc faire vos courses à pied ou en vélo jusquà vos magasin habituels qui seront ravitaillés par ... peut être les corbeaux !...
ou tout commander par internet avec livraison par pieton..... ou faites votre jardin , élevez poules et cochons et vivez en autharcie.
Si les routes sont nuisibles il faut les fermer, ne pas moderniser la France et repasser au cheval ou peut être l'âne.
Mais les Français sont des "c..s" seul les "bien pensants" (bobobp) sont intelligents !
Ne nous laissons pas diriger par des gens bien trop intelligents pour nous !

Contribution n°1218 (Web)

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 16h13

Bonjour,
À l'attention du service Départemental de la Manche
- Bien-sûr qu'il est grand temps de fluidifier cet axe Granville/Avranches qui est saturé et plus adapté du tout au trafic actuel.

Peux être devriez vous vous rapprocher et demander conseils à vos voisins et homologues Bretons qui sont certainement plus compétents que vous dans ce domaine.
Car ça fait tout de même plusieurs décennies que vous étudiez ce projet...
Cordialement

Contribution n°1219 (Web)

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 16h14

Étant donné les problématiques financières et réglementaires ; et par souci d'une exécution des travaux dans des délais raisonnables, et comme par ailleurs, je suis pour la réalisation de l'aménagement routier Granville Avranches,
je choisis et j'approuve les options préconisées par le comité départemental pour les trois secteurs de travaux sur l'axe Granville-Avranches.

Contribution n°1220 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 16h41

Bonjour, Je suis un utilisateur régulier de l'axe, installé à mon compte. J'ai une societé à Granville et une autre à Flers dans l'orne, et d'autres intérêts économiques à Mortain dans le sud manche. Je me deplace presque quotidiennement ou entre ces 3 villes. j'emprunte donc l'axe Avranches-Granville entre 6 et 8 fois par semaine (3 ou 4 allers-retours) souvent aux heures de pointes, à savoir entre 8 et 9h le matin, puis entre 18 et 19h le soir, + une fois le samedi en début d'après midi.
J'ai regardé la video de présentation, pour moi je vote A pour la zone du croissant, c'est vraiment l'endroit le plus saturé du trajet,
Pour la Havaudière je suis également d'accord avec vous, proposition B il faut dévier ce hameau. Concernant la zone entre la déviation de Sartilly et celle d'Avranches je vote A.
J'ai d'autre suggestion, déjà je pense que tous ces aménagements peuvent améliorer le confort de vie, mais j'ai peur que ce soit vraiment une demi mesure qui ne règlera pas le problème de fond, qui comme tout le monde le sait, serait une 4 voies sur l'ensemble de l'axe. Dans tous les cas il est urgent de mettre en place les travaux, cela à trop trainer. J'ai deux suggestions à faire : il faut absolument limiter le nombre de rond points sur l'axe qui ralentissent considérablement la vitesse, je propose donc des voies d'accès rapide pour contourner les ronds points par la droite (dans le sens avranches granville) c'est ce que vous proposez dans vos scénarios A et C pour la suite de la déviation d'avranches et j'ai voté A car on ne passera plus par la bute es gros. Au Sud de sartilly il faudrait faire la meme chose pour contourner le rond point et idem au nord, pour s'inserer directement sur la route sartilly-granville. Je vous remercie. Bon courage, et j'espere que vous irez au bout de ce projet qui est imperatif. Cordialement

---

Contribution n°1221 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 17h07

Cette route est une vraie galère, non seulement elle a un flot de voitures et camions permanents mais de plus il y a un ballet de tracteurs avec d'énormes remorques de terrassement et franchement les variantes proposées ne vont pas résoudre suffisamment les difficultés rencontrées au quotidien sur l'axe saint pair - sartilly

---

Contribution n°1222 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 17h54

Les propositions de certaines associations sont assez surprenantes, et soulève la question si leurs membres sont bien de cette avis, tellement elles divergent de l'activité de leurs assos.
Exemple1 : APPG
définition : L'association pour la promotion des ports de Granville, dont le siège social est à Granville, a pour objet :
- De promouvoir les activités portuaires de Granville au bénéfice des intérêts économiques et touristiques de la région en valorisant le site et le cadre de vie des habitants de la ville et en respectant le patrimoine et l'environnement.
- De promouvoir les quatre activités principales : pêche, commerce, plaisance et transports de passagers en coordination avec les autorités responsables.
- De veiller au maintien à Granville des infrastructures d'initiation et de formation au nautisme.

Exemple2 : Stand Hugg;.... un groupe de musique... ????

Exemple3 : "Un avenir avec les Saint-Pairais" qui lutte contre la bétonisation de St Pair, l'achat du Carmel, qui s'associe avec AAPEGA dont un membre principal était pendant longtemps a l'urbanisme et a inaugurer des lotissements en pagaille et l'achat du Carmel et qui ne fait en réalité que défendre son hameau trop près de l'ancien tracé...

Tout cela tranche énormément avec leur proposition: on s'associe a 12s assos, pour en gros ne rien faire, a part supprimer les riverains. Ca ressemble plutot a une associations de privilégiées, d'avoir une place au port, une maison dans la haute ville, ou une belle maison a St Pair, habiter dans le centre ville... Et out faire pour garder ces privilèges comme a un lointaine époque...

Liste des fameuses....
- AAPEGA Association pour un aménagement protecteur de l'environnement de la route Avranches-Granville

- Agissons pour le climat GTM
- Collectif train, Sud Manche
- Les Amis de l'anse de Hérel
- Manche Nature
- Maisons paysannes de France Basse-Normandie
- Rencontres granvillaises
- Strand Hugg
- Un avenir avec les Saint-Pairais
- Vie et Mémoire du Vieux-Granville
- La Ville à vélo

Contribution n°1223 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 17h56

Bonjour ,
Il n'est pas demandé plus de routes :
erreur totale !
Il est demandé de sécuriser et fluidifier une route dont les travaux ont commencé en 2015 et 2019!
Les aménagements proposés sont des travaux minimalistes et coûteux pour autant
Zone du croissant variante A
Zone de la HAVAUDIERE variante B
Zone de Marcey variante C
Il manque dans ces 3 propositions des aménagements plus sérieuses pour les zones intermédiaires de La Maréchalerie , Les eaux , Cran , Le Mont Daniel , La ville , et la partie nord de Sartilly ...
L ' idéal étant évidemment de reprendre le trace de 2006 pour avoir le moins d entreprises sur le foncier tout en préservant l humain et l écologie .
Merci de faire vite maintenant pour les riverains et les usagers en désespoir depuis de nombreuses années ! Que de temps perdu et d'argent !

Contribution n°1224 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 18h03

Le contournement de St Pierre Langers est une nécessité vitale pour le hameau de la Havaudière et tous les hameaux sur l'axe Granville/Avranches.
Entre 13000 et 20000 véhicules/jour fréquentent cet axe nécessaire au développement économique du territoire.
Le contournement est nécessaire mais insuffisant ; c'est un déplacement du problème. Le maintien de la 2 x 2 voies résoudrait un certain nombre de problématiques d'autant plus que des habitants ont été expulsés, des terrains achetés aux frais du contribuable et de nombreuses études coûteuses ont déjà été engagées et financées.
Gardons le tracé actuel et arrêtons de prendre les contribuables pour des vaches à lait.

Contribution n°1225 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 18h10

oui au projet d'aménagement de l'axe Avranches Granville qui supprime les zones dangereuses et accidentogène , préserve les espaces naturels agricoles forestiers environnementaux et préserve le cadre de vie des riverains
Non a une 2 fois 2 voie
L'objectif présenté est de sécuriser et fluidifier l'axe, en pensant à l'augmentation des flux . L'objectif pourrait être conjointement d'envisager des solutions pour diminuer le nombre de voitures empruntant l'axe quotidiennement .ce qui permettrait d'atteindre les objectifs du projet .
Vous évoquez la possibilité des transports en commun bus train en les écartant parce que cela ne relève pas de pas vos compétences . Comment ne pas envisager la convergence des différents services , au service de la collectivité et de présenter une co construction pour un tel projet .
Pour avoir fait ce trajet pour le travail pendant 20 ans je croisais le matin comme le soir les mêmes usagers la plupart seuls dans leur véhicule . Merci pour les aires de covoiturage qui nous ont encouragé et pérénisé cette pratique mais il est possible de faire mieux Par exemple:
Des transports en commun adaptés aux besoins
horaires en fonction des heures de pointe (tenir compte des heures d'embauche et de fin de travail des principales entreprises des différents sites
toutes les 20 mn entre 7h et 9h et 16h30 et 19h
des arrêts aux aires de covoiturage et à Marcey les Grèves,à la butte es gros Sartilly St Pierre
Langers le croissant
une piste cyclable sécurisée tout le long de l'axe

Contribution n°1226 (Web)

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 18h11

Pour le secteur du Croissant, oui à la variante A.
Pour le secteur la Havaudière, oui à la variante B.
Pour le secteur Sartilly-Marcey, oui à la variante B : le raccordement au contournement de Marcey de la variante C ne me paraît pas indispensable. Par contre il serait plus ambitieux de prévoir la zone créneaux de dépassements (en vert sur les plans) non pas en alternance mais en 2x2 voies sur cette longueur afin d'avoir une distance suffisante pour dépasser en toute sécurité. Il conviendrait alors d'acquérir les 2 maisons (ou plus) situées dans cette zone, sachant que même en cas de zone de dépassement en alternance ces maisons deviendront inaccessibles (comment y entrer ou en sortir en franchissant 3, voire 4 voies ?).

Contribution n°1227 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 18h14

A St Pair la Variante A est la moins pire mais ramène sur le rond point de la CCI déja saturé.

A la Havaudière le controunement est louable, mais le tehcnicien du département l'avoue lui meme seul 30% du trafic sera dévié..... donc on est déja dans l'echec, il faut contourner depuis le haut, pour eviter l'effet ligne droite !!!

Au sud de Sartilly, la route la plus ambicieuse n'est qu'une route identique a l'actuelle, ou départementale a 80 sans séparateur.....aucun interet

Messieurs revoyer vos copie et repartez depuis le tracé de 2006, vous avez deja les terrains, adaptez le pour se conformer au nouvelles exigences.

Contribution n°1228 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 18h42

Que dites vous au nombreux riverains qui ne sont pas concernés par les variantes ? Notre hameau de huit habitations (avec des enfants) n'apparaît sur aucun plan !!! Et pourtant nous subissons les mêmes désagréments que les autres !!
Vous comprendrez que je sois pour la reprise du tracé initial même une simple voie .

Contribution n°1229 (Web)

Proposée par Marc
Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 18h46

Bonjour
Je choisis les variantes :
ZA du croissant : variante C (11 M€)
Hameau de la Havaudiere : variante A (10,3 M€)
Barreau entre Marcey les grèves et Sartilly: variante B (5 M€)
Mais je regrette que ce projet soit essentiellement le reflet d'une vision « tout routier » qui n'intègre pas une vision multmodale des transports, qui permettrait pourtant de réduire la circulation sur cet axe.
À cet effet, le choix préférentiel que j'exprime est celui qui pèse le moins sur le budget du département, et le moins mauvais du point de vue écologique. Il faut développer d'autres modes de transport:
- les BMF ne répondent pas au besoin de développer les mobilités douces comme peuvent le faire les pistes cyclables.
- des zones de covoiturage mériteraient d'être installées (cf réseau pouce mis en place à Mortain), parking de voitures, abris vélos et arrêts de bus, covoiturage d'entreprises etc.
- une étude sur le transport ferroviaire mériterait aussi d'être réalisée en synergie avec ce projet (cf travaux du collectif citoyen axes ferroviaires Sud Normandie)
- une consultation des mairies concernées pour connaître leurs projets en matière de transports collectifs et développement des mobilités douces serait primordiale.
À mon sens, la creation d'une nouvelle route ne fera que déplacer le problème, tout en étant extrêmement coûteuse et destructrice des espaces naturels.

Contribution n°1230 (Web)

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 18h53

Tout d'abord, nous tenons à remercier les garants pour leur écoute, leur présence et leur travail tout au long de cette concertation.
Nous souhaitons cependant attirer une dernière fois l'attention sur la détresse des riverains de la RD 671.
Depuis des années, nous subissons le bruit, la pollution aux particules fines, l'insécurité et une circulation toujours plus dense devant nos maisons.
Chez-nous la route passe à hauteur de la fenêtre du salon. Chaque véhicule, chaque camion, chaque bruit entre littéralement dans notre quotidien.
Cette situation a des impacts sur notre santé, notre qualité de vie, et la valeur de nos biens.
Nous espérons sincèrement que cette concertation débouche sur des décisions rapides et concrètes, et que nous ne devrons pas attendre encore des années avant de voir se réaliser un véritable projet de déviation qui :
- détourne la circulation de transit hors de nos habitations,
- améliore la sécurité pour les riverains, les cyclistes et les piétons,
- respecte les agriculteurs et leurs terres, qui font vivre notre territoire.
Nous ne voulons pas être sacrifiés au nom du transit routier. Nous voulons redevenir des habitants, pas des victimes de la route. Nous demandons que cette fois-ci, notre parole soit suivie d'actes et que cette déviation voie enfin le jour.

Contribution n°1231 (Web)

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 19h02

Je suis arrive dans la région en 2001 Pour raisons professionnelle
Je me souviens avoir visité des habitation au val st pere en m affirmant que quelques annees plus tard , l'autoroute passerait à lest d'avranches.
On connais la suite avec l'abandon du contournement d AVranches uen dizaine d'années plus tard
La 2 X 2 voies GRANVILLE AVRANCHES a connu le même sort en 2021 rendant de moins en moins crédible le plan general de circulation du sud de la manche pensé, élaboré par les femmes et hommes politique de l'époque il y a plus de 40 ans afin de désenclaver notre territoire.
En 2025 , alors que le développement des véhicules électriques modifie considérablement les effets sur l'environnement des infrastructures routières, l'enjeu fondamental à mon humble avis de cette concertation se concentre sur deux principes fondamentaux de notre "vivre ensemble" :
Le développement économique favorisé par des investissements de long termes et de garantir la stabilité et la prospérité (création de richesse) de notre département, région, pays.
La liberté de circulation et son accessibilité pour tous dans ses besoins différencies (a chacun sa route)
Sur le premier point, au même titre que nos aieux ont projeté 30 ans de modernisation, comment voyons nous l'avenir de nos déplacements et donc de nos routes ?

On pourrais souhaiter qu'il y ai moins de véhicules sur les routes et ne pas projeter d'evolutions des infrastructures (avec comme résultat de facon exponentiels plus de bouchons, du temps perdu dans les déplacements, des nuisances pour les ribverains des bourg et des frais de maintenance hors normes de routes au couts exorbitants car peu ou plus adaptés au traffic)
Mais nous sommes dans un territoire de destination pour les activités prometteuse pour notre devloppement économique et une incidence moindre sur l''impact ecologique
- les loisirs, le tourisme et les soins à la personnes , toutes des activités de service, qui connaissent encore des progressions avec des taux superieures à la croissance de la richesse produite en France
Et la richesse , c est le premier pillier de notre démocratie
Si l'on quitte le monde du rêve pour la réalité , que doivent projeter nos elus pour les infrastructures des 30 prochaines années , dès lors que la décision de la voie express sans obstacles aura été validé et construite pour 2030 ?
De facon pragmatique, je fais la route tous les matin et soir sur cette route , j y vois l'explosion des vehicules autonomes toutes generations qui cohabitent dangereusement
imaginez vous que chaque jour, nous voyons dorenavant des vehicules citroen pour les 14 ans (+ 50 % devolution annuelle des ventes , on monte a deux dedans , c est la liberté et plus securisant que le scooter, on y voit aussi le senior que y roule à 60 km max (evolution forte de la poluation des seniors en france et bien sur dans notre departement , le camping car, la revolution des vacances mobiles et independantes les tracteurs qui ne peuvent faire autrement et les actifs pressés ou hyper presses en voitures fourgonnettes et camions
Apres 2030, il sera temps de rendre à chacun sa route !!!!
La voie rapide pour les travailleurs et les gens presses (en majorité les actifs et bien sur les services qui veille sur notre sécurité et notre santé)
La voie actuelle aux tracteurs , seniors, juniors, vacanciers pas pressés et à tous ceux qui veulent développés la mobilité douce , velos electrique ou non, ecolier, collegiens lyceens des bourg pour rejoindre leurs ecoles respectives.
La Voie express Granville Avranches pour reconquerir une route à mobilité douce entre avranches et Granville apres 2030 , date d'achevement de la future voie express Granville Avranches san obstacles
(Sans oublier l accès de l'autoroute direction CAen pour desengorger la route de l'hopital et valider le gain de temps a prendre la voie express a l'echangeur du parc sur l'A84 direction sartilly)

alors le rêve à la réalité , c est quand , c'est comment ?

Contribution n°1232 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 19h04

Je suis contre les modifications de l'axe Granville-Avranches, que j'utilise quotidiennement, car je trouve que globalement ça roule très bien et qu'il est sûr.
Je m'oppose à la gène des futurs travaux, à la pollution occasionnée, à la détérioration du paysage, à la destruction de la biodiversité.
Le nouveau tracé sera à moins de 400 mètres de mon habitation et je m'oppose à l'augmentation du bruit et de la pollution.

Contribution n°1233 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 19h21

Je pense que la solution de construire une autre route, alors qu'il existe déjà une route c'est une aberration. Cela va encore artificialiser les sols (destruction de terres agricoles , destruction du paysage et aussi destruction de zones naturelles). Il serait plus intelligent de sécuriser la route existantes sans ce coût aberrant pour construire quelque chose qui existe déjà. Je suis contre car il faut préserver nos paysages, nous sommes sur un territoire touristique et agricole et non pas dans une région industrielle et surpeuplé.

Contribution n°1234 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 19h22

Je pense que la solution de construire une autre route, alors qu'il existe déjà une route c'est une aberration. Cela va encore artificialiser les sols (destruction de terres agricoles , destruction du paysage et aussi destruction de zones naturelles). Il serait plus intelligent de sécuriser la route existantes sans ce coût aberrant pour construire quelque chose qui existe déjà. Je suis contre car il faut préserver nos paysages, nous sommes sur un territoire touristique et agricole et non pas dans une région industrielle et surpeuplé.

Contribution n°1235 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 19h24

Je pense que la solution de construire une autre route, alors qu'il existe déjà une route c'est une aberration. Cela va encore artificialiser les sols (destruction de terres agricoles , destruction du paysage et aussi destruction de zones naturelles). Il serait plus intelligent de sécuriser la route existantes sans ce coût aberrant pour construire quelque chose qui existe déjà. Je suis contre car il faut préserver nos paysages, nous sommes sur un territoire touristique et agricole et non pas dans une région industrielle et surpeuplé.

Contribution n°1236 (Web)

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 20h04

Bonjour, nous sommes riverains de la RD673 à la Maréchallerie à Saint pair sur mer. Nous sommes propriétaire depuis 1988. Notre maison se trouve à 3m du bord de la chaussée, il est projeté de faire des BMF, donc élargir la route, on ne pourra plus stationner nos véhicules devant chez nous, comment va-t-on faire pour rentrer et sortir de chez nous. Nous subissons au quotidien, la pollution, le bruit et l'insécurité, à tout moment, un véhicule peut s'encastrer dans notre maison. Depuis que nous habitons dans cette maison, la route a été surélevée à plusieurs reprises causant des problèmes d'écoulement d'eau pluviale provoquant des remontées capillaires sur les murs. Chaque été, tous les jours, il y a des bouchons ou ralentissements jusqu'à chez nous. Nous sommes contre les 3 variantes proposées au Croissant, ça ne résoudra rien les problèmes de fluidité tant que la Maréchallerie ne sera pas contournée. Il faut également contourner la Havaudière. Pour Sartilly à Marcey les Grèves, nous sommes pour la variante A, celle qui reprend le tracé initial de la 2X2 voies Granville Avranches. DES RIVERAINS EN DETRESSE

Contribution n°1237 (Web)

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 20h05

Mesdames et Messieurs les destinataires du conseil départemental de la Manche.
En respect des procédures qui nous sont données de nous exprimer sur le sujet, Je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous ma contribution, convaincu qu'elle retiendra toute votre attention, sachant que j'avais misé mes derniers espoirs dans la réunion « De Concertation » du 18 Septembre à Sartilly.
Cette réunion, dans une acoustique inaudible, en s'appuyant sur des résultats d'études déterminés pour le justifier, s'est révélée être le plaidoyer de l'abolition du projet de la 2x2 voies arbitré en 2003.
Cette démarche a eu pour effet d'attiser les oppositions présentes, contraignant les représentants du département à se retrancher derrière les exigences du « Millefeuille Administratif », au détriment d'un débat qui nous avait pourtant été présenté comme démocratique.
Je suis d'autant plus déçu du déroulement de cette réunion, que j'avais à cœur d'y évoquer une perspective de compromis sur la commune de Sartilly où je suis à la fois usager et riverain de la D 673 au lieu-dit Laleu.
Ce tronçon, dans la continuité de la déviation de Sartilly jusqu'aux limites Nord de la commune, au niveau des Terres Daniel de Saint-Pierre-Langers, a fait l'objet d'un remembrement, permettant le contournement des hameaux du lieu-dit La Ville jusqu'à Sartilly, soit sur une distance de +- 2 Kilomètres ;
Curieusement, cette opportunité a « échappé » à nos interlocuteurs du département, soit accaparés par les pôles dits prioritaires, où considérant cette zone comme de second intérêt, pouvant se satisfaire de l'aménagement de bandes multifonctions (BMF).
Cette zone, facilement identifiable par le Radar Chantier dont elle est pourvue, lequel est en mesure d'enregistrer les « excès de vitesses » des mal informés roulant vers Granville qui se considèrent légitimement sur la continuité du contournement de Sartilly qui leur avait été promise ;
Et à contrario, en sens inverse, les « excès de lenteurs », générés entre autres, par le retour également légitime, des tracteurs agricoles affectés aux transports des carrières Conicat de Saint-Pierre-Langers, générant des « Bouchons » ininterrompus jusqu'à la déviation de Sartilly.
Il va de soi, que le recours à la proposition d'aménagement de bandes multifonctions (BMF) n'apporterait aucune solution à cet état de fait, le cumul des dissections de voies envisagé, correspondant à l'aire d'évolution de ces convois, ne générerait aucun espace vacant supplémentaire pour permettre leurs dépassements, d'autant plus, que la circulation en contre-sens demeurerait alors maintenue.
En conservant la cohabitation de la totalité des différents impératifs et modes de mobilités sur ce même espace d'évolution, Le département, en quête de recherche de compromis de solution, de fluidité et de sécurité, nous propose le plus mauvais des choix qui puisse être ;
Aussi, je porte à votre connaissance, le fait que l'aménagement de ce tronçon de la D 673 pour y maintenir le trafic de l'époque, avait déjà été envisagé, et réfuté par une concertation des riverains au nombre d'une quinzaine d'habitations en 1995, convaincus, que le « Bon Sens » finirait par l'emporter.
Sur ce tronçon, exposé aux mêmes nuisances que l'ensemble de tous les riverains concernés, la déception est d'autant plus grande, qu'à cette même époque, où la concertation dans le respect et la courtoisie était encore de mise, toutes les parties prenantes, Propriétaires Fonciers, Exploitants Agricoles, Riverains, s'étaient entendus, sous l'égide des services d'aménagement foncier du département, pour libérer la bande d'espace indispensable à la mise en œuvre d'une voie rapide nécessaire au trafic de passage, en contrepartie de retrouver la quiétude d'une déserte locale sur la D 673.
Cette bande d'espace est viabilisée en vue de sa reconversion depuis 2021, à la disposition du département qui a toute latitude pour mener à bien, le projet dont il est l'initiateur.
Diviser le trafic pour mieux répondre aux impératifs, souhaits, et attentes des différents profils d'usagers, m'apparait être une bien meilleure garantie ; Ce tronçon disponible de suite, offre l'opportunité d'une première étape.
Si, selon les convictions du département, la réalisation d'une 2 x 2 voies ne ferait pas gagner de temps ; le contournement des zones de ralentissements éviterait déjà d'en perdre pour l'ensemble des usagers, offrirait un meilleur confort de vie pour les riverains, et une

sécurité renforcée pour tous.
Vous souhaitant bonne réception de ce qui est convenu être ma contribution, dans l'attente du retour de vos objections, j'assure les réceptifs à ma suggestion de ma totale disponibilité, avec mes Sincères Salutations.
JP GUYOT

Contribution n°1238 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 20h07

A la contribution 1232, la futur route passerait a 400m de chez vous? Je comprends votre inquitude mais actuellement elle passe a 6m de chez moi ! Merci de votre altruisme .... a 400m vous ne la verrez pas et enendrez presque pas non plus .... c est comme le Gsm, tout le.monde en a un dans sa poche mais personne ne veut des pylones...

Contribution n°1239 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 20h43

En tant que résidente du Croissant nous sommes constamment confrontés aux bouchons.
Par ailleurs, l'accès à l'hôpital d'Avranches en cas d'urgence vital est un véritable problème vital.

Contribution n°1240 (Web)

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 20h47

Je souhaite que la 4 voies soit réalisée pour des acces rapides pour les hôpitaux en cas d'urgence.

Contribution n°1241 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 20h49

Ok pour la 4 voies question sécurité et acces hôpital

Contribution n°1242 (Web)

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 20h58

Je suis utilisatrice quotidienne de la RD 673 Avranches Granville pour des raisons professionnelles depuis 20 ans.
Cette route essentielle et très fréquentée nécessite des améliorations. Je pense que le projet du Département peut répondre à cet objectif avec la création des bandes multifonctions et voies de dépassement, qui permettra de fluidifier le trafic tout en répondant aux enjeux environnementaux et de gestion économe de l'espace. Et avec une mise en œuvre plus rapide des solutions d'aménagement.
La ligne droite reste toujours la plus pratiquée. Si le contournement de Sartilly a bien répondu aux attentes des conducteurs et des habitants du centre - bourg, celui de Marcey-les-grèves n'a pas changé globalement les habitudes des conducteurs. Rajouter des ronds-points et des axes rapides mais plus longs, ne constitue pas une solution ! C'est consommateur d'espace et un coût financier.
Sur cet axe, le secteur du Croissant est particulièrement sensible. Et un aménagement adapté est nécessaire. En ce qui concerne les variantes proposées par le Département sur le contournement du Croissant, la variante B me semble être la meilleure solution. Elle permet en effet de réduire les nuisances pour les riverains tout en maintenant un accès aux zones commerciales. Et elle ne remet pas en cause l'exploitation agricole du Sap, comme c'est le cas pour la variante A. La variante B présente également l'avantage d'être plus facile à aménager et moins coûteuse que la variante A. Elle a également moins d'impact écologique sur la zone humide sensible de la Nicolière.
Résidente à Saint Pair sur mer, il m'est plus facile de me positionner sur ce tronçon mais il est également important d'apporter des solutions pour sécuriser et réduire les nuisances pour les riverains de la Havaudière.
En parallèle, la promotion du transport en commun permettrait de réduire une partie du flux de véhicules sur la route. J'utilise moi-même

le plus souvent possible le car NOMAD, la ligne 307. Et pourtant, j'ai longtemps pensé que cela ne serait pas possible avec mes obligations professionnelles.

Contribution n°1243 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 21h03

Franchement, il faut qu'on contourne la Havaudière, sinon ça n'aura aucun effet. Juste un petit détour, ça ne marchera pas : il faut vraiment casser le côté 'tout droit'. On pourrait même pousser un peu le tracé jusqu'en haut de la côte du Château et fermer la route actuelle. Les gens de la Havaudière et de Saint-Pierre pourront toujours passer par la route de la carrière, mais ceux qui traversent seront déjà sur le contournement et ne viendront plus embêter le hameau.

Et du côté de Cran, le Département a déjà acheté des vieux bâtiments, alors autant décaler le raccordement ici. Comme ça, ça dérangera beaucoup moins les habitants du Thar et de Cran. (regardez mon croquis)

1 document associé
contribution_1243_Web_1.jpg

Contribution n°1244 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 21h03

Aujourd'hui la 2x2 est indispensable pour notre région
Nous en avons besoin d une voie rapide pour rejoindre l hôpital d Avranches et développer notre région.
Investir c est prévoir l avenir pour notre région

Contribution n°1245 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 21h04

Aujourd'hui, la circulation sur cette route est devenue particulièrement contraignante, tant pour les particuliers que pour les entreprises : Perte de temps et retards fréquents : le trafic saturé rendant aléatoire le respect des horaires et des rendez-vous professionnels.

Frein au développement économique : cet axe est un maillon essentiel entre le sud-Manche, la façade littorale et les grands axes nationaux. Sa fluidité conditionne l'attractivité de notre territoire pour les entreprises, le tourisme et l'emploi local.

Impact environnemental et qualité de l'air : les ralentissements répétés et les embouteillages entraînent une surconsommation de carburant et des émissions polluantes accrues. Une circulation plus fluide grâce au 2x2 voies contribuerait à diminuer ces nuisances.

Vie quotidienne dégradée : qu'il s'agisse des trajets domicile-travail, de l'accès aux services de santé ou des déplacements scolaires, les habitants subissent au quotidien les conséquences d'un axe sous-dimensionné.

Aménager la route Granville-Avranches en 2x2 voies n'est donc pas un simple confort : c'est une nécessité stratégique, tant pour la sécurité que pour le développement économique, l'attractivité touristique et la qualité de vie des habitants.

Contribution n°1246 (Web)

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 21h16

Je suis POUR une voie rapide adaptée et sans obstacle entre Granville et Avranches. Le tracé initialement prévu en 2006 était très bien. Que ceux qui sont contre ce projet viennent habiter le long de la route actuelle Granville/Avranches, ils changeront certainement d'avis. C'est bien sûr aussi un gros problème de sécurité. Pensons aussi à toutes les personnes qui, pour raisons professionnelles, font ce trajet 2 fois par jour. Cette route est devenue complètement inadaptée. Il y a urgence.

Contribution n°1247 (Web)

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 21h18

Bonsoir,
Utilisatrice quotidienne de l'axe Saint pair-Avranches, il y a en effet des désagréments sur cette route mais pour autant, je ne souhaite pas détruire l'environnement et encore moins l'exploitation agricole du Sap. J'opte pour le contournement B.

Contribution n°1248 (Web)

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 21h19

Bonsoir,
Utilisatrice quotidienne de l'axe Saint pair-Avranches, il y a en effet des désagréments sur cette route mais pour autant, je ne souhaite pas détruire l'environnement et encore moins l'exploitation agricole du Sap. J'opte pour le contournement B.

Contribution n°1249 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 21h31

Depuis maintenant 16 ans je prends la route granville avranches pour aller travailler.
Depuis 16 ans je vis dans les embouteillages et les ralentissements perpétuelles.
Depuis 16 ans je vis dans les travaux sans fin.
Depuis 16 ans je vis une grande partie de mon temps sur cette route.
Et surtout depuis 16 ans je vis dans l'espoir d'une voie rapide.
Alors oui et encore oui à la voie rapide !

Contribution n°1250 (Web)

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 21h33

Après une lecture attentive du dossier de l’association La Ville à Vélo, je dois avouer une certaine perplexité. Pourquoi chercher à opposer systématiquement la pratique du vélo à celle de l’automobile, tout en revendiquant l’implantation de pistes cyclables précisément sur les axes les plus fréquentés par les poids lourds et les milliers de véhicules quotidiens ?

Il semblerait plus pertinent, d’un point de vue de planification urbaine, de tirer parti des projets de contournement — qu’ils soient de tracé court ou long — pour réaffecter l’axe actuel en véritable itinéraire cyclable sécurisé. Cette approche permettrait aux salariés de la zone d’activités de la Lande de rejoindre leur lieu de travail depuis Granville dans des conditions optimales.

Une extension du contournement pourrait même offrir l’opportunité de prolonger l’aménagement cyclable jusqu’à Saint-Planchers. Du côté de Granville-Saint-Pair, un itinéraire pourrait être envisagé via la route de Vaudroulin et le chemin de la rue Malais, pour se poursuivre à l’arrière de l’hôpital et rejoindre la Cité des Sports.

Par ailleurs, l’accès aux nouveaux quartiers de Saint-Pair pourrait être considérablement amélioré en aménageant le chemin agricole pour un usage cyclable — et, le cas échéant, automobile si l’étude de flux le justifie. Il va de soi que le pont actuel devrait être détruit dans le cadre de ce réaménagement.

Enfin, sur le plan de la mobilité collective, il conviendrait de prolonger la ligne de bus Neva jusqu’à la CCI et d’ajouter un arrêt pour la ligne Manéo 307, afin de renforcer l’accessibilité en transport en commun et de réduire la dépendance à la voiture individuelle.

À plus long terme, on pourrait également imaginer un raccordement de Saint-Planchers à la zone commerciale d’Intermarché, transformant l’accès par la Couperie en véritable axe cyclable structurant. (cf. schéma ci-joint)

Lucien Guidon, habitant de Saint-Pair-sur-Mer, passionné de vélo mais attaché à des solutions réalistes et pragmatiques pour améliorer la mobilité de tous.

1 document associé

contribution_1250_Web_1.png

Contribution n°1251 (Web)

Proposée par christophe
Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 21h35

Concertation???
Déjà des décennies que l'on en parle de cette route...
Un flux toujours de plus en plus important, des tracteurs a n'en pas finir,
des temps de trajets de plus en plus longs et incertains
Le reste parle de lui même !!!

Contribution n°1252 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 21h41

Je suis favorable aux projets présentés par le département pour l'aménagement de l'axe Granville Avranches afin de réduire l'impact environnemental d'une deux fois deux voies ou une fois deux voies et fluidifier le traffic de la route actuelle

---

Contribution n°1253 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 22h05

Suivant congestionné, malheureusement cette route pourrait être géré d'un autre façon pour mieux circuler entre Avranches et Granville

---

Contribution n°1254 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 22h14

Bonjour,
Je suis résident du croissant depuis 32 ans et artisan avec 15 salariés.
Cette route est devenue chaotique, elle fonctionnait nettement mieux avant les aménagements réalisés ces dernières années. Peut être même réalisés en prévision du nouvel axe.
Il est claire qu'au point où nous en sommes les travaux de déviation sont impératif.
Points négatifs :
Dangerosité des aménagements réalisés, bouchons permanent, accès rapide pour les secours et urgences compliqué avec impossibilités de dépassements (seul accès vers l'hôpital), accroissement du nombre de riverains et commerce, fréquentations en hausse, création de nouveaux logements et commerces en projet sur Granville et alentours…
Conséquences :
Surconsommation de carburant (accélération et décélération, dénivelé, temps de trajets), perte de temps donc improductivité répercuter sur les coûts horaires, nombreux accrochages quotidien, irritabilité des usagers, adaptation des trajets axe à éviter, augmentation de la durée des déplacements, insertion sur la voie difficile sans giratoire, obligation de réduire la croissance du territoire…etc
Profitons de l'attractivité du territoire pour favoriser sont développement se n'est pas le cas partout, saisissons cette chance.
Montrons l'exemple.

Contribution n°1255 (Web)

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 22h17

Bonjour ,
Je suis restaurateur nous sommes très déçus de voir le projet de la deux fois 2 voies ne pas avoir de succès, car pour les habitants d'Avranches et des communes autour c'est le parcours du combattant pour accéder jusqu'à Granville.

Beaucoup de nos clients ne viennent pas de la saison .
Merci de prendre ce message en considération.

Contribution n°1256 (Web)

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 22h19

J'aimerais poser une question a tout ceux qui refusent un nouvel axe pour par peur pour les futurs riverains..... vous pensez aux riverains actuels ???

Je suis riveraine à la maréchallerie a 10m de la route, je subis, comme tous mes voisins de l'axe, le bruit, l'insécurié, mais surtout la pollution qui nous attaque sournoisement.
Récemment diagnostiquée asthmatique, j'ai eu des crises d'asthme tout le mois de juillet et sur l'application airvisual nous étions dans le rouge, bien au delà des chiffres a Paris !!! Je suis très inquiète pour ma santé, pour notre santé à tous, plusieurs riverains sont malades !!!
Sur l'ancien projet, Il n'y avait pas un seul riverain a moins de 100 metres avec murs anti bruit et merlons, aucun risque, peu de gêne.
Arrêtez votre nombrilisme !!!
Le projet condamne les habitants de la maréchallerie, et beaucoup d'autres, je souhaite que le projet soit revu dans son intégralité avec un contournement de la maréchallerie.

Ne laissez pas de riverains au bord de la route !!!

Contribution n°1257 (Web)

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 22h47

1247 et 1248 : Faut pas exagérer !
On comprend que l'option B pour le contournement du Croissant soit satisfaisant. Il est le plus éloigné de chez vous.
Votre habitation se situe à proximité immédiate des terrains acquis par le département pour le projet de 2x2 voies.
Compte tenu de cette proximité Vous l'avez achetée pour une bouchée de pain en octobre 2020 juste avant que l'autorisation environnementale ne soit rejetée en décembre 2020 : 28 000€ alors qu'elle était sur le marché à 70000 €. Belle opération immobilière.
Elle se situe juste à côté de l'exploitation maraîchère installée elle, depuis 2012 sur l'emprise même du contournement propriété également du département et pour lequel des dédommagements ont été versés en plus du prix du terrain. Payés avec l'argent du contribuable.
Vous constatez gentiment qu'il y a quelques désagréments sur la route départementale alors que vous faites partie des associations qui s'opposent de façon virulente et par pression sur les élus à un réexamen de voie rapide sur les terrains propriété du département. On comprend pourquoi.
Parfois vaut mieux s'abstenir de commentaires, c'est indécent.

Contribution n°1258 (Web)

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 22h58

J'emprunte quasi quotidiennement la route Granville – Avranches et je ne peux que constater la détérioration du trafic routier.

Des études diverses et un travail des services départementaux ont été effectués depuis des dizaines d'années. Des terrains achetés, des gens expropriés, une partie de la 2x2 voies réalisée. Tout ceci a déjà coûté beaucoup trop au contribuable. Et il faudrait tout refaire, relancé le projet, de nouvelles études, etc..... Pour combien d'années encore et pour quel montant ?

Un tracé existe, il est peut-être possible de l'adapté en voie rapide et oublié les 4 voies prévues.
Il me semble que le trafic sur le route actuelle pourrait ainsi fortement diminuer, la circulation des services d'urgence serait facilitée, l'attractivité des entreprises du granvillais renforcée et la vie des habitants des hameaux traversés améliorée.

Contribution n°1259 (Web)

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 22h58

Bonjour
Pour ma part je rêve que l'on ne rase pas des hectares d'espaces naturels et de verdure qui font la beauté de notre région, tel que ça a été fait avec la D973, une 2x2 voie est également bruyante
Pour ma part, je pense qu'il serait mieux d'élargir la départementale déjà existante ; et de redévelopper le transport ferroviaire (augmentation des correspondances Lison/Dol réouverture de la gare de Montviron), cela aura pour effet également de rentré la région beaucoup plus accessible pour des cyclotouristes (qui sont en nombre croissant). Pour ma part j'essaye de me déplacer au maximum en train+vélo pour réduire mon impact carbone, hélas depuis Rennes je suis réduit à venir en covoiturage ou avec ma voiture faute d'horaires convenables et de parcours sécurisés.
Pour moi, (à vérifier) il sera à l'avenir de plus en plus difficile de rouler en voiture du fait de la baisse de pouvoir d'achat

Merci pour votre attention

Contribution n°1260 (Web)

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 23h20

Un point de vue d'un touriste qui est venu dans la Manche pour sa beauté puis pour venir voir ses enfants et petits enfants résident sur place à St Pair/mer.

Chez nous, il nous a fallu 24 ans pour avoir un contournement sud de St Brieuc, absolument nécessaire vu le traffic, tout fonctionne bien, la bio diversité ne s'est pas écroulée pour autant en côtes d'Armor.

Le covoiturage ne fonctionne pas sur des distances de 20 à 25km (Avrans Granville ou Pléneuf St Brieuc), le vélo non plus c'est bon pour faire 4 à 5km, on ne sait faire 3km sans avoir une côte, chez nous comme chez vous. Le ferroutage est une lubie de "bobo écolos" déconnectés de la réalité qui sont partis en pré-retraite à 53 ans...

Lorsque nous venons dans la Manche, c'est la roulette russe, parfois on sait arriver à Granville dans un temps raisonnable, pour repartir par contre c'est toujours, pardonnez moi l'expression, toujours le même cirque ! Des bouchons pour sortir de St Pair, puis à Marcey puis si l'on a un peu de chance à Precey...

Et nous ne venons que quelques fois par an, nous constatons et comprenons aisément la colère des riverains en voyant les banderoles le long des routes.

En fait c'est bien simple, on dirait l'axe de St Malo il y a bientôt 40 ans. Le trafic routier à plus que doublé, la population se rapproche des côtes bretonnes et normandes mais au nom d'une certaine idéologie, il faudrait mettre sous cloche le sud Manche. Pardonnez moi mas c'est un délire complet. C'est hors sol.

Quel manque de volonté politique alors que tous les terrains sont au département et qu'il ne s'agit de 17 km de route.

Je n'ose imaginer l'état de notre belle région Bretagne il y a bien longtemps si de tels politiques couards comme les vôtres avaient été manettes, pas de RN12, pas de désenclavement, on en serait encore à la bicyclette, terre battue et trimer dans les champs. Et ceux qui portent cela aux gémonies n'ont certainement pas connue cette vie là !!

La Manche a réussie ce tour de force de rester isolée et très mal desservie. Continuez comme ça, en face à Cancale et St Malo ils rigolent bien.

C'est hors sujet mais l'exemple qui va suivre reflète bien le non dynamisme local, cela fait plus de 20 ans que nous avons à Pléneuf Val André (22370) une poubelle pour le verre et une pour le carton en plus de la poubelle ménagère. D'après mon fils qui réside à St Pair, une "expérimentation" a eu lieu à St Planchers et suite à cela, on envisage peut être.. qu'à l'avenir... il est possible que chacun citoyen (qui paie des taxes sur les ordures ménagères, qui doit être en capacité de stocker chez lui les objets du tri sélectif et qui doit se déplacer) puisse peut être avoir ce service. Un jour, peut être.. comme cet axe rapide envisagé depuis... plus de 40 ans. Pour autant nous avons comparé nos factures, ce n'est pas moins cher à St Pair. C'est assez fantastique.

Bouger vous la Manche, bougez vous !
17km de route, on ne parle pas de réaliser la francilienne !

Contribution n°1261 (Web)

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 23h20
REMETTONS L'ÉGLISE AU MILIEU DU VILLAGE:

À tous ceux qui pensent que le trafic va diminuer dans les années qui viennent alors que le territoire ne cesse de gagner des habitants et que la perspective à 12 ans est de 4500 habitants supplémentaires sur GTM (l'équivalent de la commune de st pair). Ce sont les

mêmes qui en 1998, nous prédisaient une baisse du trafic suite à l'ouverture de l'A84 et de la RN 174 (cf pièce jointe) et qui se sont trompés tant le trafic a nettement augmenté au fil des ans.

À tous ceux qui prédisent un ravage écologique pour 16 km de route (dont une partie est remis en zone naturelle et 1 km repris sur l'existant), alors même que les routes communales ont augmenté de 2000 km de 2002 à 2017 (cf pièce jointe), soit 136 km de route construites par an pour des lotissements, des zones d'activités et autres…
Pour information une infrastructure tel qu'une 4 voies est soumises à des normes draconiennes: plantation de dizaines de milliers d'arbres (24 000 rien que pour les contournements de Sartilly et Marcey),
des bassins de rétentions tous les km , mise en valeurs de zones humides et de la biodiversité, écopont ou écoduc pour garantir la continuité de la faune, ainsi qu'une fluidité de circulation qui réduit drastiquement les émissions de gaz à effet de serre.
D'autant que le Département de la Manche est dépourvu de grandes agglomérations et a toujours su protéger son environnement et sa biodiversité tel que la tourbière de Beaupte dans le parc des marais (cf pièce jointe).

À tous ceux qui rappellent qu'une telle infrastructure se fait sur des emprises agricoles, effectivement que le tracé de 2006 à été rendu possible grâce à des expropriations indemnisées et négociées avec les agriculteurs et la chambre d'agriculture, qui œuvre pour que les conséquences soit le moins impactant possible. Ce type d'infrastructures permet aussi aux agriculteurs de travailler sur un axe routier sans générer de difficulté de circulation et avec des conditions de sécurité largement améliorées.
Ces expropriations sont équivalentes à ce qui se fait pour les ZAC destinées à des lotissements et à l'implantation d'entreprises ou encore les 4 Ha de terres agricoles pour créer un terrain pour les gens du voyage à Chanteloup !!

À tous ceux qui nient le développent économique lié à un tel aménagement, demandez aux agglomérations de Villedieu, d'Avranches et de St Lô l'effet bénéfique de l'arrivée de l'A84 et de la RN174 sur l'implantation de nouvelles entreprises et sur l'emploi qui en découle.
D'autant que la région Granvillaise bénéficie d'un enjeu majeur en terme d'industrie liée au tourisme et pourtant présente un taux de chômage supérieur à la moyenne départementale.
Ce qui me fait penser que derrière l'idéologie écologique de façade se cache une idéologie de décroissance. Je tiens à rappeler que le dynamisme économique, est ce qui permet à notre système de solidarité et de redistribution à tous niveau de fonctionner, et ce grâce a la somme de cotisations payées par les entreprises et les salariés!!
Je propose que les représentants des associations, qui sont systématiquement contre tout projet d'aménagement et qui sont bien souvent des retraités renoncent à une part de leur retraite, ils seront alors en cohérence avec leur volonté de décroissance.

À tous ceux qui s'appuient sur des avis de pseudo-expert, qui considèrent que construire des routes entraînent le développement de l'automobile. Alors, selon ce raisonnement il suffirait de supprimer les grands axes autoroutiers, comme l'A6 ou l'A13 pour répondre aux défis de mobilité!!
Pour pousser l'absurde plus loin, supprimons la Tour Eiffel pour permettre de limiter les touristes qui affluent sur Paris!!

À tous ceux qui ont la pensée magique, en pensant qu'on peut faire baisser drastiquement la circulation automobile en créant un tram-train qui desservirait les petites communes de l'axe Granville-Avranches comme st Jean des champs, la haye-pesnel, Montviron…. Voir même mettre une télécabine entre la Gare d'Avranches et son centre ville!!
Je réponds qu'au delà du coût de création de cette ligne et de son coût de fonctionnement qui seront insupportable pour quelque collectivité qui soit. Pour que des projets de transport en commun soient efficients il faut respecter 3 règles d'or:
- le temps de transport doit être concurrentiel avec le transport automobile
- le coût pour l'usager doit être en adéquation avec un autre mode de transport
- la densité de population doit être suffisante pour permettre un potentiel de fréquentation d'usagers dans ce type de transport.
Or notre région est un territoire rural où 90% des déplacements se font en voiture et sachant que l'utilisation de transports en commun n'est pas forcément un report modal de la voiture vers un mode transport en commun (entre 1998 et 2018 le trafic ferroviaire a augmenté de 34% et en même temps le trafic automobile a progressé de 11%). Ne laissons pas penser qu'on peut aménager des infrastructures majeurs de transport en commun sur des territoires ruraux comme dans des grandes métropoles. De plus l'orientation du choix de mode de transport, ne se fait pas sous la contrainte dans un pays où la liberté de circulation est encore un droit fondamental.
Pour autant l'association que je préside, prône à la mise en place de mesures pour limiter l'accroissement du nombre de véhicules sur cet axe:
- aire de covoiturage accolée à la future infrastructure pour éviter l'autosolisme
- développement du réseau de bus sur l'axe actuel débarrassé d'une grande partie du trafic.
- développement de pistes cyclables autour des zones urbanisées, pour permettre au différentes villes (saint planchers, st aubin des préaux, st pierre langers) de circuler en vélo en sécurité. Vouloir faire une piste cyclables entre Granville et Avranches n'a pas de sens.
- améliorer le temps de trajet sur le train Paris-Granville pour éviter que des usagers prennent leur voiture pour se rendre à la gare de Rennes ou Dol de Bretagne.

À tous ceux qui font semblant de prendre en compte la situation désastreuse des riverains, en proposant juste des aménagements des hameaux, voir en proposant de raser des dizaines de maisons au sein notamment de la Havaudiére. À l'heure où le secteur est en tension immobilière et où les collectivités cherchent à protéger le patrimoine et l'architecture en créant des aires de mise en valeur architectural et du patrimoine (AVAP).
Pire certains souhaitent créer un mur séparatif au sein des villages!! Alors même, que l'exemple du contournement de Sartilly a permis un réaménagement harmonieux et végétalisé de son bourg. Ayons une vision à la hauteur des difficultés rencontrées par des hommes et des femmes qui subissent des nuisances sonores, de sécurité et de pollution inacceptables.

À tous ceux qui, dont certains élus, pensent qu'on va remettre des services de chirurgie ou la maternité à l'hôpital de Granville pour diminuer les trajets de consultations médicales. C'est bien mal connaître le fonctionnement médical et paramédical actuel, le problème est lié aux ressources Humaines et au besoin d avoir des pôles hospitaliers performants au meilleur coût. L'ensemble des élus ont dans les années 90 voulu rassembler la majorité des services sur Avranches, avec la vision d'avoir un accès d'environ 15 min entre les 2 établissements.

A tous ceux qui pensent que ce type d'infrastructure est dépassée et qu'elle n'aurait leur utilitée qu'au siècle dernier, je leur propose d'aller voir ce qu'il se passe en Bretagne avec 170 km de 4 voies en projet ou en construction, je leur propose de voir ce qu'il se passe en Asie ou en Afrique où ce type d'infrastructure est plein essor, ces pays en voie de développement dépensent des milliards non pas par plaisir, mais par vision de construire un maillage autoroutier performant pour améliorer leur compétitivité.

Globalement et pour conclure il nous faut prendre un peu de recul et sortir des idées reçues, sur un projet qui n'est ni un gadget, ni une lubie. Il s'agit tout simplement d'une route dédiée aux véhicules rapides, sur le 3ème axe le plus fréquenté du Département, qui aurait dû être finalisé il y a 20 ans. J'ai bien conscience qu'il y a des oppositions et des risques liés à de possibles recours et à la complexité normative. Ces recours seront aussi présents pour un projet minimaliste.
Dans ce combat nous comptons sur la mobilisation des parlementaires pour que l'état aide le Département à réaliser cette infrastructure, ils ont d'ailleurs réaffirmé clairement qu'un chemin était possible comme le disait le rapport de la DREAL en page 16(cf pièce jointe).
L'enjeu est de savoir si nous voulons nous projeter pour le siècle suivant, avec la reprise de la voie express de 2006 ou si nous prenons le risque de réitérer l'erreur de Marcey les grèves, avec le double danger de mobiliser les finances publiques pour peu de résultat et d'obliger les futures décideurs à revenir encore une fois et à grand frais sur cet aménagement routier en étude depuis 40 ans.
Il en va de l'intérêt général et de la crédibilité future des pouvoirs publiques.
J'ai bien conscience que reprendre le tracé de 2006 ne fera pas consensus, mais une fois construite cette infrastructure fera l'unanimité (telle que l'A84) et sera utilisé par les plus détracteurs d'aujourd'hui.

Je vous remercie pour cette consultation et cette respiration démocratique, qui aura permis à chaque citoyen de s'exprimer et de rebattre les cartes pour un projet dont les enjeux socio-économiques restent majeur.

Bien cordialement
Regis Yver
Président de l'ASVEGA

5 documents associés
contribution_1261_Web_1.jpeg
contribution_1261_Web_2.jpeg
contribution_1261_Web_3.jpeg
contribution_1261_Web_4.jpeg
contribution_1261_Web_5.jpeg

Contribution n°1262 (Web)

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 23h44

Les propositions d'aménagement de l'axe Granville-Avranches ne sont pas adaptées à la fréquentation de cette route. Pas plus les riverains, que les usagers, n'y trouveront d'amélioration, le remède risque même d'être pire que le mal à certains endroits.

Idéalement, c'est le tracé du projet de 2006 qui répondra le mieux aux problèmes d'aujourd'hui.

En 2021, pour des raisons écologiques et environnementales, ce projet n'a pas pu voir le jour.

Bien sûr, il faut protéger la faune et la flore, mais l'humain a aussi sa place avant tout et aujourd'hui sa sécurité n'est plus assurée sur cet axe.

Tracteurs, camions et autres véhicules lents rendent tous les jours les conditions de circulation dangereuses. De plus, l'entretien de cet axe laisse à désirer : par exemple, traversée de la Havaudière, état du revêtement de chaussée ou du marquage au sol à d'autres endroits. Certaines routes départementales font l'objet de renouvellement de chaussée bien qu'étant beaucoup moins abimées.

La réalisation de la 2x2 voies aura un coût, certes élevé, mais la sécurité des usagers n'a pas de prix et le développement économique et touristique du pays granvillais passera par la réalisation de cette 2x2 voies.

Merci au département de relancer le projet de la 2x2 voies.

Contribution n°1263 (Web)

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 23h49

J'emprunte régulièrement la route de Granville à Avranches. Telle qu'elle est aujourd'hui, elle n'est plus adaptée à la circulation qui ne fait qu'augmenter au fil des années.

Au vu des possibilités d'aménagement présentées dans cette concertation, aucune ne répondra notamment à :
- une décongestion de l'axe actuel ;
- une amélioration de la sécurité aussi bien des usagers que des riverains de l'axe actuel ;
- une limitation des nuisances ressenties par les riverains ;
- une amélioration des conditions de vie des riverains ;

- un développement du territoire du pays granvillais.

Il est urgent maintenant :

1° d'aménager la route existante aux besoins des riverains, des bus, des vélos et autres usagers qui souhaitent continuer à l'emprunter ;

2° de ressortir le projet abouti de 2006 pour procéder à son exécution, même avec quelques aménagements mineurs.

Depuis 40 ans que l'on entend parler de la construction d'une 2x2 voies de Granville à Avranches, trop de temps a été perdu, tant d'études ont été réalisées et surtout tant d'argent dépensé. Ce serait dommage d'abandonner ce projet pour relancer de nouvelles études et encore aggraver son coût. Ce projet de 2x2 voies est indispensable pour la sécurité de tous et le développement du territoire.

Contribution n°1264 (Web)

Déposée le lundi 22 septembre 2025 à 23h52

Bonjour à toutes et à tous,
Je suis stupéfait de la quantité énorme de temps et d'argent perdu à palabrer sur l'axe axe Avranches- Granville qui est absolument nécessaire en tant qu'ARTÈRE et qui n'est pas un luxe comme certains (soit-disant) écolos le pensent. Le boulot a été commencé mais pas fini, à nos frais!! C'est honteux.

On parle ici de l'oseille des citoyens, les élus ont donc obligation de résultat si ils sont intègres.
Abandonner le projet initial en écoutant 3 pèlerins qui veulent sauver 2 scarabées fut irrespectueux envers l'intérêt général et le bel avenir de notre région.
De plus c'est ce genre d'attitude, ne faisant pas aboutir les projets entamés qui creuse la dette du pays.
On palabre durant 25 ans en étant payé par le peuple, quel que soit le résultat.

C'est extrêmement choquant. Il faut se ressaisir et faire preuve de dignité et de sens du devoir par respect pour notre région et son avenir ainsi que celle de notre jeunesse.

Qui a fait capoter ce projet qui été entamé? Des gens qui se disent proche de la nature… j'ai beaucoup de mal à les croire car je ne vois aucun beau projet visionnaire à long terme qu'ils nous proposent. Je les entends surtout critiquer.
Nous riverains aimons aussi et côtoyons mère nature sans pour autant vouloir repartir vivre dans des grottes. Un équilibre doit être trouvé. Nous préconisons la reprise immédiate du projet entamé afin de le terminer (stoppons cette hémorragie financière!!)
Nous préconisons des voies de mobilités douces:
En plus de réduire la pollution, les mobilités douces favorisent la santé des usagers, créent des environnements urbains plus apaisés et dynamiques, et renforcent les liens sociaux.
C'est une approche solidaire.

Les gens veulent sortir avec les enfants faire
du vélo, ou juste une marche tranquille, un jogging,
promener le chien, aller faire les courses en vélo ou
aller à la mer en toute sécurité. Est-ce trop demander?
Eh biens les écolos veulent garder les secours, tracteurs, les
poids lourds, les voitures, les vélos sur la route actuelle
qui est DÉJÀ saturée. C'est ça leur vision pour l'avenir?
Continuer avec 20 000/ jour en rajoutant des bretelle
Ici ou là: c'est du rabibochage irresponsable qui ne tient
pas compte des nouveaux lotissements et
nouveaux touristes chaque année.
C'est naviguer sans véritable cap.

L'intérêt générale doit logiquement primer,. Si on commence à écouter Pierre et Paul qui souhaitent sauver 4 salamandres et expulser des riverains de leurs terres, ce n'est plus équitable et démocratique.
Des expulsions, il y en a eu déjà bon nombre ces 20 dernières années pour zéro résultat ou si, des vies brisées et aucun axe sur les terres expropriées. On se fout du monde.

Nous en sommes encore à discuter et à essayer d'enfoncer des portes ouvertes! Il n'y a pas de débat. Ou alors, organiser un vote démocratique.

La grande majorité des citoyens, entreprises et touristes ont besoin de cet axe rapide initialement prévu car les problèmes s'accumulent et deviennent ingérables: SAMU NON FLUIDE, CAMIONS INCESSANTS, TRACTEURS, ACCIDENTS. POLLUTION, ROUTES DE HAMEAUX DÉFONCÉES , VIBRATIONS DES SOLS ET DES MAISONS et j'en passe.

La solution des "Verts?" Expropriés donc évacuer les citoyens de la Havaudière .....formidable, quelle ingéniosité et surtout bravo pour l'écosystème dont l'humain fait partie intégrante.

Ce n'est pas solidaire que de vouloir virer des concitoyens de leurs terres et de les séparer de leur bien immobilier. Cela divise.
Facile pour ces gens qui proposent cela et qui n'habitent pas sur la route aux 20 000 véhicules par jour. Soit ils habitent sur Granville ou

sur Saint-Lo: quelle blague, Certains viennent même d'Alsace pour nous dire comment vivre! On pousse le bouchon..

En parlant de bouchons, tout le mois d'Aout à juste été horrible entre La Havaudiere et Le Croissant. En Septembre nous avons droit à des dizaines de trajets de camions transportant des pierres à La Havaudiere. La route de notre hameaux est complètement détruite en profondeur par le poids extrême et répété de ces engins ce qui créer des secousses inquiétantes sous l'asphalte à chaque passage.

Ces ecolos de l'extrême ne connaissent pas La Havaudiere et ils suggèrent des expropriations. Ils ne sont jamais venus sur place pour mesurer la pollution, le niveau de vibrations des sols, les fissures des maisons etc.. ils ne font d'études de chiffres que pour détruire le projet initial de 2X2 voies pour ramener tout le monde au temps des barbus moyennageux mais jamais pour trouver des solutions solidaires.

Restons solidaires et proposons une écologie qui a du sens pour l'organisation de nos vies ou nous pourrons prendre nos vélos et nos enfants sur une route verte sans rencontrer dans nos hameaux des camions qui livrent "ACTION" ou LECLERC. Les périphériques ont été inventé pour quoi??

Ces gens qui se disent verts nous répètent qu'il y a trop de routes et donc ils refusent une artère.
Il faut connaître son sujet lorsque l'on s'oppose à tout et que l'on ne propose rien comme ils le font.
Il y à beaucoup d'anciennes petites routes, c'est vrai mais il est ridicule de dire "pas d'artère' car assez de routes, ne pas confondre leur fonction différente!!
Nous avons besoin de une ou deux bonnes artères pour desservir la région de Granville. Sinon ce sera la catastrophe avec plus de nouveaux lotissements et touristes dû au réchauffement climatique.
Sans artères, rien ne fonctionnera.

Des soit-disant "techniciens" nous proposent des bretelles, d'élargir la route, des parkings pour le covoiturage ….on marche sur la tête. Goudronner tous les nouveaux lotissements actuels en construction et une palanquée d'aires de covoiturage future ne semble pas déranger nos amis ecolos: là ils sont muets.

Ressaisissons nous et montrons du respect à notre belle région qui mérite des transports fluides, sűr et efficacess garants d'un épanouissement et d'un rayonnement durable pour les 50, 100 années à venir.
La nature nous enseigne que quelques artères sont indispensables: eg. Le corps humain qui contient 100 000 km de vaisseaux sanguins à des ARTÈRES, sans lesquels on ne pourrait survivre plus de quelques minutes!
Là aussi messieurs les "Verts' vous trouvez que c'est trop de vaisseaux sanguins? Essayez de survivre sans artères?!
Autre exemple de mère nature: prenez une feuille (ci-joint photo de feuille de figuier) ou un pied de framboisier. Vous verrez des artères et racines principales puis des ramifications plus petites.
Tout processus d'rrigation fonctionne de la sorte de même que l'irrigation des 20 000 véhicules par jour sur l'axe Granville- Avranches.

Donc arrêtez de polariser les citoyens sur un faux débat qui n'a pas lieu d'être.

Y'en an marre des ayatollahs verts qui souhaitent reléguer notre magnifique région aux oubliettes. Nous sommes déjà bien en retard par rapport à la Bretagne!! Il faut se réveiller!!!

Le peuple a donné son vote de confiance aux élus afin d'agir dans L'INTÉRÊT GÉNÉRAL.
Par pour écouter quelques uns qui font de belles opérations immobilières si la voie express ne ce fait pas.

Chaque mois supplémentaire passè à faire des réunions, des études et à remuer du vent s'avère très très onéreux.

Nous pouvons changer la donne, ensemble!!
Redonnons de la lumière à notre belle région et de l'espoir.
Nous ne pouvons pas nous projeter vers l'avenir en nous tournant vers l'obscurité , la stagnation et la peur.

Merci